This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

32.1

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

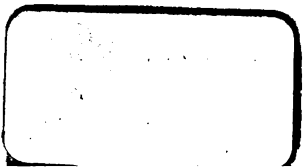

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois de
JANVIER, FEVRIER, & MARS,
1740.

TOME VINGT-QUATRE.

Premiere Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN & G. SMITH.
MDCCXL.

HARVARD
COLLEGE
LIBRARY

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois de
JANVIER, FEVRIER, & MARS,
1740.

TOME VINGT-QUATRE.

Premiere Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN & G. SMITH.
MDCCXL.

BP 332.1

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

9427
93-28
-4

BIBLIOTHEQUE RAISONNÉE DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois de Janvier, Février, & Mars, 1740.

ARTICLE I.

HISTOIRE DU CIEL, *considéré selon les idées des Poëtes, des Philosophes, & de Moïse. Où l'on fait voir,* 1. *L'origine du Ciel Poëtique.* 2. *La mépriſe des Philosophes ſur la fabrique du Ciel & de la Terre.* 3. *La conformité de l'expérience avec la ſeule Phyſique de Moïſe.* II. Tomes in 12, avec figures. Tome I. 20 pages pour le *Plan de l'Ouvrage*, & 420 pour le corps du Livre. Tome II. 460 pages. A *Paris*, chez la Veuve *Eſtienne*, 1739.

L'Ouvrage dont il eſt queſtion dans cet Article, eſt de la compoſition de Mr. l'Abbé PLUCHE, Auteur des quatre Volumes du *Spectacle de la Nature*, ſi favorablement reçus du

Public. Cet Ecclésiastique, non content d'avoir décrit avec autant d'érudition que d'agrément, toutes les productions de la Terre, & les Arts inventés par la Nécessité ou par le Luxe, a cru devoir pousser ses recherches plus loin. Il ne suffisoit pas à sa piété, d'avoir fait servir tout ce qui naît sous nos pas, ou tout ce qui nous environne, à nous faire connoître & adorer la Providence toujours attentive à satisfaire nos besoins, & même, on ose le dire, à nous procurer des plaisirs; il a cru que pour achever de remplir des vues aussi religieuses que celles qu'il avoit conçues, il devoit embrasser l'examen de toute la Nature, & la faire servir à la gloire de son Auteur. C'est l'objet qu'il s'est proposé dans le Livre dont nous allons donner l'Extrait.

Pour bien combattre une erreur, il faut remonter à sa source, & faire voir ou qu'elle n'a point de fondemens, ou que ceux sur lesquels on l'appuie sont faux. L'Idolatrie a toujours été l'objet des recherches des Savans, & nous avons plusieurs Systèmes différens sur la manière dont le Polythéisme s'est introduit dans le Monde. L'opinion la plus générale est, que les premiers Hommes établis en Chaldée, Pays où les plaines sont très vastes, se sont d'abord adonnés à l'étude de l'Astronomie; & que commençant à connoître le cours des Planètes & l'ordre des Constellations, ils ont cru qu'elles étoient habitées par des Intelligences supérieures, qui réglant leurs mouvemens, en régloient aussi les influences. Qu'ensuite voulant honorer particulièrement ces Intelligences, on leur a élevé des Tem-

Temples, dans lesquels on les adoroit sous une représentation sensible; & que l'ignorance avoit fait prendre cette représentation pour l'Intelligence même; ce qui avoit produit cette monstrueuse Idolatrie, si deshonorante pour l'Esprit Humain. Mr. *Huet*, dans sa *Démonstration Evangélique*, rapporte tous les Dieux des Paiens à *Moïse*, & à *Séphora* sa femme. Le Père *Lafiteau* les rapporte à *Adam* & à *Eve*. Les uns font passer l'Idolatrie de Chaldée en Egypte; les autres la font naitre en Egypte même. Enfin chaque Auteur a sur ce sujet un Système différent. Mr. *Pluche* ne s'accorde avec aucun d'eux, & nous en donne un tout nouveau, & aussi suivi que le peut être ce qu'on appelle un Système. Ce n'est point, dit-il, l'Idolatrie qui a livré à l'Astronomie les noms que celle-ci emploie; mais c'est l'Astronomie qui a inventé les noms, les caractères, & les figures, que la cupidité & l'ignorance ont convertis en autant de Puissances dignes de respect ou de crainte. En un mot, le Ciel des Poëtes, ou le prémier fond de toute la Mythologie Paienne, n'est dans son origine qu'une Ecriture très innocente, mais prise grossièrement, & dans le sens qu'elle présentoit à l'œil, au-lieu d'être prise dans le sens qu'elle étoit destinée à présenter à l'esprit.

L'Histoire du Ciel Poëtique a donc deux objets. Le prémier, de faire connoitre l'institution des noms & des figures, qu'on a par la suite honorées comme des Dieux; & le second, la mépriſe par laquelle on s'est porté à leur attribuer la Divinité & un Culte religieux.

Voyons maintenant ſi ces deux objets ſont bien remplis.

Un paſſage de *Macrobe* eſt la Clé qui a ouvert à Mr. *Pluche* la connoiſſance de l'origine de l'Idolatrie ; & c'eſt ſur ce paſſage qu'il a fondé tout ſon Syſtème. „ Voici, dit cet Auteur „ Latin, les motifs qui ont fait donner aux „ deux Signes que nous appellons les Portes ou „ les Barrières du Soleil, les noms d'*Ecreviſſe* & „ de *Chèvre ſauvage*. L'Ecreviſſe eſt un ani„ mal qui marche à reculons & obliquement: „ de même le Soleil, parvenu dans ce Signe, „ commence à rétrograder & à deſcendre obli„ quement. Quant à la Chèvre, ſa méthode „ de paître eſt de monter toujours, & de gagner „ les hauteurs tout en broutant : de même le „ Soleil, arrivé au Capricorne, commence à „ quitter le point le plus bas de ſa courſe, pour „ revenir au plus élevé.

Si les Conſtellations des deux Solſtices ont eu un nom tiré du rapport que la courſe du Soleil a alors avec la manière de marcher de quelques Animaux, pourquoi les autres Conſtellations n'auroient-elles pas auſſi des noms tirés de pareils rapports ? Et l'origine du *Zodiaque* une fois trouvée, & rapportée aux uſages néceſſaires des Peuples chez qui on prétend que l'Idolatrie a commencé, il n'eſt pas difficile de l'expliquer d'une manière ſuivie.

Les Egyptiens, au rapport d'*Hérodote*, ne connoiſſoient point les *Dioſcures* ou les *Gémeaux*, *Caſtor* & *Pollux* ; ce ſont deux Chevreaux, qui occupoient la troiſième place du Zodiaque. Ces Che-

Chevreaux nous donnent la connoiſſance des trois Aſtérismes que le Soleil parcourt au Printems. Par une ſage diſpoſition de la Nature, les Femelles des Animaux ſont ordinairement pleines vers la fin de l'Automne ; par-là le repos de l'Hiver eſt utile à la Mère & au Petit ; ſi elle met bas pendant le froid, il ſe tient chaudement ſous ſa Mère, & ſe fortifie à meſure que la chaleur augmente. Les Agneaux ſont ordinairement ceux qui viennent les prémiers, enſuite les Veaux, & les Chevreaux ſont les derniers. L'Antiquité a donc donné à trois Conſtellations du Zodiaque, les noms des Animaux qui ont coutume de naître pendant le tems que le Soleil emploie à les parcourir. Ainſi voilà déja les Signes du *Bélier*, du *Taureau* & des *Chevreaux* expliqués. L'*Ecreviſſe* l'a été ci-deſſus. La furie du *Lion* a ſervi à repréſenter la chaleur brulante du Soleil, lorſqu'il eſt dans ce Signe. La *Fille portant une poignée d'épis*, exprime la Moiſſon que l'on fait alors. Rien ne peut mieux caractériſer l'égalité des jours & des nuits à l'Equinoxe d'Automne, qu'une *Balance en équilibre*. Le *Scorpion* qui traîne après lui ſon dard & ſon venin, marque aſſez les maladies que l'Automne cauſe ordinairement ; de même que la Chaſſe que les Hommes ont coutume de faire alors aux Bêtes féroces, l'eſt par un *Homme armé d'une flèche* ou d'une *maſſue*. L'explication que nous venons de donner du Signe de l'Ecreviſſe, fait entendre ce que c'eſt que le *Capricorne*. Le *Verſeau* a un rapport ſenſible aux Pluies d'Hiver ; & les *Poiſſons* ſignifient la

Peche que l'on a coutume de faire aux approches du Printems.

Les Peuples, privés encore alors du secours de l'Ecriture, ne pouvoient marquer les travaux utiles à la culture des Terres, que par ces objets qui les designoient d'une maniere sensible. D'abord on les peignit grossierement sur l'ardoise ou sur la pierre; & c'est peut-être, remarque en passant notre Auteur, ce qui a donné lieu à la Peinture. On affichoit des Images, pour annoncer les Travaux de chaque mois: deux ou trois de ces figures réunies ensemble exprimoient la durée d'une partie de la course du Soleil, & la température de la Saison.

Le triste état où les Hommes se trouvérent après le Déluge, & le changement qu'ils sentirent dans la Nature si différente de ce qu'elle étoit auparavant, l'Axe de la Terre étant incliné, les porta à établir des Fêtes pour rappeller sans cesse ces événemens à leurs descendans. On avoit coutume dans ces Fêtes, 1. de pleurer l'ancienne abondance. 2. On y portoit des torches allumées, pour marquer la nécessité où l'on étoit de s'éclairer pendant les longues nuits de l'Hiver, produites par cette inclinaison de l'Axe. 3. Après les Sacrifices & le Repas commun, la tristesse se convertissoit en joie. La commodité de cette Ecriture Symbolique, que nous venons d'expliquer au sujet du Zodiaque, fit qu'on l'étendit davantage, & qu'on chercha à tout caractériser de cette maniere; comme on le voit par les Hiéroglyphes Egyptiens, & par le Symbole du Feu employé par presque tous les Peuples

de

de l'Orient, comme la chose la plus magnifique, pour donner une idée de la puissance, de la beauté & de la pureté de Dieu.

C'est en Egypte, & peu de tems après la confusion des Langues, qu'il faut chercher l'origine de l'Ecriture Symbolique. Ceux des Descendans de Noé qui s'y établirent, avoient la même Religion que ceux qui s'étoient établis ailleurs, & pensoient de même sur l'état des Hommes après leur mort. C'est ce qui les engageoit à mettre les Morts avec tant de précaution dans des Tombeaux taillés dans le roc, & à élever pour leurs Rois des Pyramides superbes qui durent jusqu'à nos jours, & sur lesquelles on voit encore les figures symboliques dont il est question.

Cham, & ceux de ses Enfans qui vinrent habiter l'Egypte, essayérent d'abord d'y cultiver la Terre comme on faisoit en Assyrie; mais le débordement du Nil détruisoit absolument les moissons, au moment qu'ils se disposoient à faire une récolte abondante. L'expérience leur fit enfin remarquer, que ce débordement étoit toujours précédé d'un Vent *Etésien*, qui soufflant du Nord au Sud vers le tems du passage du Soleil sous le Signe de l'Ecrevisse, grossissoit les vapeurs vers le Midi, & les amassoit au cœur du Pays (*a*); ce qui produisoit des pluies abondantes, qui augmentoient l'eau du Nil & causoient l'inondation en Egypte, sans qu'on y eût éprouvé la moindre pluie. Ou-

(*a*) En *Ethiopie*, aujourd'hui la *Nubie* & l'*Abyssinie*.

Outre ces vents, il falloit un Signe qui marquât précisément la sortie du fleuve hors de ses bords. La plus brillante des Etoiles leur en servit, par l'observation qu'ils firent, qu'elle paroissoit peu de tems avant le lever du Soleil lorsqu'il est dans le Signe du Lion, tems où commence l'inondation. Ils donnérent à cette Etoile, que nous nommons encore la *Canicule*, le nom de *Chien*, de *Moniteur*, ou d'*Aboyeur*; en Egyptien *Anubis*, & en Phénicien *Hanniobeach*. Ils l'appellérent ainsi, parce qu'elle les avertissoit du danger où ils seroient, s'ils ne se retiroient promtement sur les hauteurs & sur les terrasses, pour se mettre à l'abri du débordement du Nil.

Le tems où le Nil se retiroit, devoit être aussi marqué par quelque Signe; & les Egyptiens étoient également attentifs à connoître la crue de ses eaux, pour régler sur cette crue leur Labourage, & ce qu'ils devoient semer, selon le plus ou le moins de limon qu'il laissoit sur la Terre. *Thotes* ou *Thot*, peut-être un des Fils de *Cham*, ou au moins un des plus anciens Habitans de l'Egypte, imagina les différens Symboles qui servoient à marquer ces variations, & forma une Compagnie de personnes uniquement occupées du soin de les présenter au Peuple. C'est de-là qu'est venu l'Ordre des Prêtres en Egypte, sur la Science mystérieuse desquels on a dans la suite fait tant de raisonnemens.

Les Egyptiens avoient un besoin extrême de connoitre les *Vents*. Comment les peindre? Les Oiseaux parurent le Symbole le plus convenable.

L'E-

L'*Epervier* & la *Hupe* furent les noms qu'on donna aux deux Vents qui leur étoient les plus néceſſaires. L'Epervier, qui ſe plait au Nord, & qui au retour du Printems s'avance vers le Midi pour reſpirer un air chaud, ſervit à marquer le Vent du Midi qui amenoit les vapeurs d'Ethiopie, dont le Nil groſſiſſoit. La Hupe au contraire va du Midi au Nord, elle vit des vermiſſeaux qui éclosent ſans nombre dans le limon du Nil après qu'il s'eſt retiré; elle accourt alors dans les endroits que l'eau a abandonnés. On prit donc ces Oiſeaux pour marquer la direction du Vent Méridional, qui aidoit & annonçoit le deſſéchement deſiré.

Ce qu'il importoit le plus, en ſecond lieu, aux Egyptiens de connoitre, étoit le lever de l'Etoile de la Canicule, qui leur annonçoit le débordement du Nil. C'étoit au lever de cette Etoile qu'ils commençoient leur Année, & toute la ſuite de leurs Fêtes. Le nom d'*Aboyeur* qu'ils lui donnoient, parce qu'elle les avertiſſoit comme un Chien fait en aboyant, fit qu'ils la peignirent ſous la forme d'un Homme avec une tête de Chien. Ils en varioient les attributs, ſelon ce qu'ils vouloient faire entendre au Peuple. Par exemple, lorsqu'il falloit prendre des proviſions, ſe retirer ſur les hauteurs, & y demeurer tranquilles en obſervant le cours de l'air, Anubis avoit au bras droit une Marmite, dans ſa main droite une grande Plume, & derrière lui une Tortue, ou un Canard, qui ſont deux Animaux amphibies.

Une autre figure ſervoit auſſi à marquer la hau-

hauteur de la crue des eaux, & c'étoit le *Sphinx*, qui a paru depuis si mystérieux. On construisoit une muraille, sur laquelle on traçoit une ligne, & sur cette ligne étoit une figure composée d'une tête de Fille & du corps d'un Lion couché; ce qui signifioit qu'il falloit rester oisif aussi longtems que le Soleil seroit à parcourir les Signes du Lion & de la Vierge.

Une Colomne traversée d'une, de deux, ou de plusieurs lignes en forme de Croix, marquoit encore les différentes hauteurs de cette crue; ce que l'on observe actuellement en Egypte, comme on le peut voir dans les Voyages de *Thévenot*: & pour en instruire le Peuple, on exposoit publiquement des Vases de différente hauteur, que l'on nommoit *Canob* ou *Canope*, c'est à-dire, la *Toise du Dragon*, parce qu'ils appelloient l'Eau *le Dragon*, ou l'*Ennemi*, en Hébreu *Ob*; & *Canne*, une Perche à mesurer. On varioit aussi les Symboles que l'on mettoit sur ce Vase, selon les différens avis que l'on vouloit donner au Peuple.

Ces Symboles servirent encore à marquer des Vérités plus importantes. Le caractère de l'Ecriture Egyptienne, destiné à signifier Dieu, étoit un Cercle, ou plutôt un Soleil; & ce Cercle, accompagné de différentes choses, marquoit les différens Attributs de la Divinité. *Heva*, ou *Heve*, signifie également la *Vie* & un *Serpent*, dans la Langue Phénicienne, avec laquelle celle de l'Egypte avoit beaucoup de rapport. Ils peignirent donc la Vie sous la figure d'un Serpent. Nous verrons dans la suite, que

que cette observation est extrêmement importante.

Passons aux Symboles qui servoient à marquer l'Année Solaire, ce qui étoit nécessaire pour l'ordre des Fêtes & des Assemblées publiques. On nommoit le Soleil *Osiris* : ce mot signifioit l'*Inspecteur*, le *Cocher*, ou le *Conducteur*, le *Roi*, le *Guide*, le *Modérateur des Astres* ; & selon la force des termes dont il est composé, il signifie précisément le *Gouvernement de la Terre*. L'Ecriture Symbolique l'exprima par la figure d'un Homme portant un Sceptre, ou par celle d'un Cocher portant un Fouet, ou simplement par un Oeil.

La figure d'*Osiris* marquoit aussi certains retours qui n'arrivoient qu'une fois dans l'année. *Osiris* porté sur un Cheval ailé, Symbole des Vaisseaux, ou avec un Harpon à la main, signifioit l'arrivée de la Flotte des Phéniciens, qui venoient chercher les marchandises de l'Egypte.

Osiris avec l'Aviron du Batelier, avertissoit aussi du retour des Sacrifices anniversaires pour les Morts.

Il étoit nécessaire de connoître l'ordre des Fêtes, ce que l'on ne peut mieux faire qu'en rappellant les différentes récoltes. Pour signifier la Terre avec ses productions, on la peignoit sous la forme d'*Isha*, ou d'*Isis* ; & l'on variois les ornemens d'Isis, selon les différentes choses que l'on vouloit représenter. Par exemple, pour marquer le Jour, on mettoit des Habits blancs à cette figure, & de noirs pour marquer les Té-

Ténèbres. La Fécondité étoit annoncée en la couvrant d'un grand nombre de mammelles; & la Stérilité, par une seule. Le Croissant couché sur la tête d'*Isis*, marquoit que l'Assemblée du Peuple devoit se tenir à la nouvelle Lune; une pleine Lune marquoit la Fête du milieu du Mois; & ainsi des autres.

Outre les révolutions de l'*Année Solaire*, & celle des Fêtes qu'on peut appeller l'*Année Ecclésiastique* ou *Civile*, il y avoit encore l'*Année Rustique*, qui avoit ses Symboles particuliers pour expliquer les différens travaux de la Campagne. Les Egyptiens connoissant que l'industrie ou le travail ne peut rien opérer sans le concours d'*Osiris* & d'*Isis*, c'est-à-dire, comme nous venons de l'expliquer, du Soleil & de la Terre, ils désignérent le Travail par la figure d'un Enfant qu'ils nommérent *Horus*, ce qui en Hébreu, en Phénicien & en Arabe, veut dire le *Laboureur*, le *Labourage*, en un mot le *Travail*. Ils y joignoient quelquefois le Serpent, pour marquer la Vie, ou ce qui y est nécessaire, suivant l'explication que nous avons donnée ci-dessus du Serpent. Cet Enfant étoit souvent d'or, ce qui lui faisoit donner le nom d'*Heriston*, *Herisichton*, c'est-à-dire l'*Horus d'or*. On le couchoit sur un Van ou dans un Coffre portatif, avec un Serpent du même métal, pour rappeller aux Hommes la nécessité du Travail, sans lequel on ne peut avoir ce qui est nécessaire à la vie. Nous verrons dans la suite, comment les Fêtes où l'on portoit ce Symbole, ont donné lieu à différentes Divinités de la Grèce; & c'est

& c'eſt de ce Serpent Symbolique que ſont venus ces fameux Myſtères d'*Eleuſis* & de la *Bonne Déeſſe*, où tous ceux qui y avoient part, portoient des noms rélatifs à cette explication. *Herſé*, *Pandroſos*, & *'Aglaure*, à qui *Minerve* confie le jeune *Erichton* caché dans un panier, ne ſignifioient, par exemple, que l'alternative de la pluie, de la roſée, & du beau tems.

Le Travail étant différent ſelon les différentes Saiſons, les Egyptiens varioient auſſi les Attributs d'*Horus*. Quelquefois c'eſt un Enfant ſur les genoux de ſa Mère; & quelquefois c'eſt un Homme fait, pour marquer le commencement ou la perfection du Travail; quelquefois il a des Ailes, qui ſignifient les Vents Etéſiens. On le voit, quoique grand, les pieds & les mains comme emmaillottés ſans pouvoir faire aucun mouvement, & ne pouvant tenir qu'une Perche ou une Equerre terminée par une Girouette, ou par une Hupe: cela ſignifie le Travail interrompu par l'inondation du Nil, pendant laquelle on ne peut faire autre choſe que d'en obſerver la crue ou la diminution, ſelon les vents.

La figure d'*Horus* ſignifioit auſſi quelquefois le bon Ordre & la bonne Police, lorſqu'il prend la forme & le nom d'*Harpocrate*. Pour inculquer ſans ceſſe au Peuple l'obligation qu'il avoit à Dieu de l'avoir mis dans un Pays ſi fertile, on plaçoit dans les Fêtes qui ſuivoient la derniére de toutes les récoltes, lorſque le Soleil entroit au Signe du Capricorne, la figure d'*Horus* courbé ſous le poids des biens qu'il avoit recueil-

lis, portant sur sa tête trois Cruches, trois Pains, & des feuilles de Légumes & de plusieurs Fruits; il portoit le doigt sur sa bouche, & recommandoit aux assistans la modération, la soumission aux Loix, la discrétion & la paix, (& non pas le Silence, comme on l'a imaginé dans la suite) parce que sans la paix, les Hommes perdent la possession des biens que le travail leur a procurés. Le nom même d'*Harpocrate*, qui en Phénicien signifie l'Ordre de la Société, prouve cette explication. *Osiris*, *Isis*, *Anubis*, *Horus*, ne sont donc point, par tout ce que nous venons de dire, des Hommes réels, ou des Dieux imaginaires; ce sont les Caractères d'une Ecriture Symbolique, qui servoit aux Egyptiens à marquer différentes circonstances dont on vouloit avertir le peuple, de même qu'ils en avoient d'autres pour rappeller la mémoire des événemens passés.

Le principal de ces événemens étoit le Déluge, qui avoit changé la face de la Terre, & par conséquent tout le Labourage, par l'inclinaison de l'Axe de la Terre qui produisoit la vicissitude des Saisons. Les Enfans de Noé en conservérent le souvenir parmi leurs Descendans, qui, à l'exemple de leurs Pères, commençoient toujours leurs Fêtes par des regrets sur ce qu'ils avoient perdu, & les finissoient par un repas commun, où le chant & la joie succédoient aux pleurs, tous les cris que l'on faisoit dans ces Fêtes ne signifiant autre chose en Phénicien ou en Hébreu, que des Prières adressées à Dieu. Lorsque les Egyptiens pleuroient avec *Isis* la mort du

du Gouverneur qui leur avoit été enlevé, & tué par un Dragon ſorti de deſſous terre, ou par un Monſtre aquatique, & qu'ils ſe réjouiſſoient enſuite de la réſurrection d'*Oſiris*, quoiqu'il ne fût plus le même & qu'il eût perdu ſa force, ce qui vient d'être dit explique parfaitement cette énigme.

La même explication ſert à la Fable des Géans, que l'on voit entreprendre de détrôner *Oſiris* reſſuscité. Les principaux de ces Géans ſont *Briaréus*, ce qui ſignifie la perte de la Sérénité; *Othus*, la diverſité des Saiſons; *Ephialtes*, les grands amas de Nuées; *Encélade*, les ravages des grandes Eaux débordées; *Porphyrion*, les tremblemens de Terre, & ainſi des autres. Ce qui fait voir que c'eſt dans la Langue Phénicienne qu'il faut chercher l'étymologie de ces noms, & par conſéquent l'origine des Fables.

Quand on connoit *Horus*, on connoit aiſément les *Orgies*, & tout le ſecret des Myſtères. L'Enfant emmailloté que l'on portoit dans le Van ſacré, accompagné d'un Serpent d'or, n'étoit autre choſe que le Labourage qui fourniſſoit aux Hommes de quoi vivre. Les graines de Séſame, les têtes de Pavot, les Grenades, les baies de Laurier, marquoient les Fruits qui venoient ſans culture, dont les Hommes s'étoient nourris dans les prémiers tems; à quoi avoient ſuccédé les différens Blés & les autres commodités de la vie, figurées par des Gâteaux, du Sel, de la Laine, des Tourtes de miel & de fromage. L'Inſtrument de Muſique qui accompagnoit tout cela, marquoit la reconnoiſſance

que les Hommes témoignoient par leur joie. Ces Fêtes dégénérérent enſuite dans la licence affreuſe des *Bacchanales*.

Les plus ſenſés des Paiens ſe moquoient du Peuple d'Egypte, qui voyoit croître ſes Dieux dans ſes Jardins, ou qui adoroit dans un endroit les Animaux qu'on égorgeoit dans un autre. Mais l'explication que nous venons de donner juſtifie en quelque ſorte cette ridicule Idolatrie. Ces Animaux étoient dans leur origine des Symboles fort ſimples, & ne ſignifioient que les Signes du Zodiaque; chaque eſpèce d'Animal caractériſoit la nouvelle Lune d'un Mois ou d'un autre; & quelquefois au-lieu d'expoſer à la Fête cet Animal en peinture, on le faiſoit paroître vivant; le Chien, par exemple, étant conduit à la tête de tout le Cérémonial de la prémière Néoménie, pour marquer la Canicule que nous avons expliquée ci-deſſus; & ainſi des autres, ſelon l'Animal qui faiſoit plus particulièrement la richeſſe d'un Canton.

Ces trois Clés de l'Ecriture Symbolique des Egyptiens, c'eſt-à-dire, *Oſiris*, *Iſis* & *Horus*, bien compriſes, toute la Théogonie des Paiens eſt très aiſée à expliquer. Ces Symboles, ſimples dans leur origine, ſe multipliérent dans la ſuite à l'infini, par l'addition ou la ſouſtraction d'une ou de pluſieurs pièces, ſelon les différentes idées que l'on vouloit préſenter au Peuple; à peu près comme l'Ecriture Chinoiſe, qui peint non les ſons de la voix, mais les différens objets de la penſée.

Un génie heureux, dont l'Hiſtoire ne nous a

pas

pas conſervé le nom, mais qui paroît avoir vécu avant le ſiècle de *Job* & de *Moïſe*, ſentit tous ces inconvéniens. Il fixa les différentes articulations de la voix à un nombre de ſons différens, qu'il exprima par autant de caractères qui ſervirent à compoſer l'Alphabet, & à faire entendre toutes nos penſées par ſi peu de figures.

L'utilité & la ſimplicité de cette invention lui fit faire une fortune rapide. Elle devint en Egypte l'Ecriture courante & populaire, parce qu'elle délivroit l'eſprit de l'effort qu'il falloit faire pour retenir & raſſembler tant de différens caractères ſymboliques ; & elle paſſa de là à toutes les Nations voiſines. L'Ecriture Symbolique fut donc peu-à-peu oubliée, & on ne la conſerva que parmi les Prêtres & les Savans, qui l'employoient encore ſur les Tombeaux & dans les Ecoles de la Religion. On nomma ces caractères, Lettres Sacrées, *Hiéroglyphes*.

La connoiſſance de cette Ecriture étant perdue pour le Peuple, l'ignorance, la cupidité, l'attachement aux biens de la Terre fit que ce même Peuple, aveuglé par ſes paſſions, ne vit dans les figures d'*Oſiris*, d'*Iſis*, d'*Horus*, qu'un Homme, une Femme & un Enfant ; & non pas les inſtructions ou les avertiſſemens que ces Symboles contenoient.

Ils voyoient un Cercle ou un Soleil, dans tous les endroits de leurs Aſſemblées, ou au haut de leurs Monumens, quelquefois même ſur la tête des Perſonnages Symboliques les plus diſtingués. L'œil, l'oreille, l'eſprit toujours occupés du Soleil dans les actes de Religion, ils

rapportérent tout leur culte à cet Aſtre. Il eſt aiſé de penſer de-là, que la connoiſſance du vrai Dieu une fois perdue, on ſe précipita bien-tôt d'égarement en égarement ; on pouſſa même l'erreur jusqu'à la vénération pour les Animaux & pour les Plantes, que l'on voyoit accompagner ce Soleil.

Oſiris n'étant plus reconnu pour un Homme ſymbolique, on le prit pour un Homme réel, le Conducteur & le Père de toutes leurs Colonies, *Cham*, qu'ils appelloient *Ham*, *Amoun*, *Hammon* & *Thoumus*, ſelon les diverſes prononciations des Provinces : on imagina ſon Hiſtoire, on y mêla quelques traits de la vie de *Cham*, & on devina le reſte. Le Soleil, *Oſiris* & *Ammon* étant toujours unis enſemble, les Egyptiens par vanité publiérent qu'*Ammon* avoit été tranſporté dans le Soleil pour y faire ſa réſidence, & que de là il ſe plaiſoit à protéger l'Egypte d'une manière particulière. L'explication de toutes les Divinités du Paganisme va ſuivre naturellement.

L'*Oſiris Marin*, qui annonçoit le retour des Flottes, devint le *Poſſeidon* ou *Neptune* ; mais ce Dieu fut peu connu chez les Egyptiens, qui haïſſoient la Mer. L'*Oſiris Funèbre*, qui annonçoit les Anniverſaires des Funérailles, eut un culte beaucoup plus exact, par la régularité avec laquelle les Egyptiens célébroient ces Anniverſaires.

Jehou, qui dans l'uſage primitif ſignifioit le Père de la Vie, l'Etre ſuprême, fut rendu par les Grecs par le mot de *Zeus*, ou *Dios*, & par les

les Romains par celui de *Deus*; mots dont le ſon un peu différent préſente toujours la même idée. *Ammon*, ou *Cham* leur Fondateur devint *Jupiter Ammon*. Voilà déja la principale Famille du Ciel connue, c'eſt-à-dire, les trois Frères, *Jupiter*, *Neptune* & *Pluton*.

Il en fut de même d'*Iſis*; on la prit pour la Femme d'*Oſiris*. Les différentes parures dont on l'ajuſtoit lorsque l'Ecriture Symbolique étoit encore connue, pour avertir le Peuple des Fêtes qu'il avoit à célébrer, donnérent lieu à autant d'Hiſtoriettes que l'on imagina ſur ſon compte, & qui avoient rapport à la Dignité dont on crut qu'elle jouïſſoit dans le Ciel, que l'erreur du Peuple lui accorda gratuitement.

Horus, troiſième Clé des Symboles, produiſit à ſon tour un nombre infini de Dieux. *Ménès* fils de *Cham* avoit règné ſur les Egyptiens, & leur avoit donné des Loix; leur reconnoiſſance lui donna la troiſième place qui vaquoit dans le Ciel; enſuite de quoi on travailla à ſon Hiſtoire, comme on avoit fait à celle d'*Oſiris* & d'*Iſis*.

Le Commerce amenoit beaucoup d'Etrangers chez les Egyptiens, & particulièrement les Phéniciens. Ces Peuples, frappés de l'appareil des Fêtes de l'Egypte dont ils ne comprenoient pas le véritable ſens, en rapportérent chez eux les cérémonies; ils traduiſirent en leur Langue les noms des principaux Attributs que l'on joignoit aux trois Symboles des Egyptiens; les différens Peuples d'Orient donnérent à *Oſiris* le nom de *Moloch* ou *Melchom*, qui dans leur Langue ſignifioit

fioit *le Roi*; de *Baal*, d'*Adonai*, d'*Adonis*, de *Hero*, qui tous fignifioient *le Seigneur*.

Le Fouet que nous avons vu que les Egyptiens mettoient dans la main d'*Oſiris*, ne paroiſſant pas aſſez noble aux Grecs, ils donnérent au Dieu du Jour un équipage plus convenable, lui prêtant un Char lumineux & des Chevaux qui jettoient le feu par les narines; & voilà *Oſiris* transformé en *Phœbus*. Les Phéniciens le nommoient *Helion*, *le Très-haut*; les Grecs lui donnérent le nom d'*Helios*.

Iſis changea chez les Peuples voiſins de l'Egypte, & chez les Grecs, d'autant de noms qu'*Oſiris*. D'un Symbole des Biens de la Terre, on en fit la Femme d'*Oſiris*. Il ſe nommoit *Ammon*, on la nomma *Ammonia*. On donnoit auſſi à *Oſiris* les noms d'*Achad*, *Hero*, ou *Herus*, *Baal*, *Meloch* & *Belſamen*; Iſis fut nommée *Achata* ou *Hecate*, *l'Unique*; *Architis*, *Baaltis*, *Baaleth*, ou *Belta*, ou *Hera*, *la Dame*; *Belſamina*, *la Reine du Ciel*, ou ſimplement *Malchet* ou *Amaleta*, *la Reine*.

Les Peuples, lorſqu'ils célébroient leurs Fêtes, s'aſſembloient autrefois dans les Bois pour y jouïr de la fraicheur. *Iſis* expoſée pour annoncer une de ces Fêtes, avec toutes les figures qui marquoient l'Abondance, devint au-lieu d'un Symbole, une Divinité bienfaiſante, à laquelle ils devoient toutes leurs richeſſes. On s'empreſſa de célébrer ſa Fête dans les Bois. On en planta même deſtinés uniquement à cet uſage, ſi défendu & ſi condamné dans l'Ecriture, comme une profeſſion publique d'Idolatrie.

Les

Les différens Caractères que l'on attribuoit à *Iſis*, en firent autant de Divinités différentes. Les Cornes de Taureau lui firent donner le nom d'*Aſteroth*, *la Reine des Troupeaux*; la queue de Poiſſon, en fit *le grand Poiſſon*, ou *la Reine des Poiſſons*, *Adirdagat*. La Faucille à la main fut cauſe qu'on la nomma *la Reine des Blés*, *Amalita*, *Appherudoth*. Ce dernier mot, qui en Phénicien ſignifie les *blés*, donna lieu à une équivoque ſingulière. Les Grecs ne pouvant le prononcer, l'adoucirent, & en firent celui d'*Aphrodite*, qui ſignifie l'*Ecume de la Mer*, & ſur cette équivoque ils imaginérent la ridicule hiſtoire de la Mère d'Amour ſortant du ſein des Eaux.

Le goût recherché & délicat des Grecs fit que leurs Sculpteurs arrangérent la coiffure d'*Iſis* autrement qu'elle n'étoit en Egypte: ils en raſſemblérent les différentes pièces, & lui mirent dans la main gauche une Corne remplie de fruits & de feuilles, avec une Faucille dans la main droite; c'eſt la *Corne d'Amalthée*.

Les Pêcheurs de Crète firent la même choſe: au-lieu de donner, comme les Syriens, la figure d'un Poiſſon à *Iſis*, ce qui annonçoit le tems de la Pêche, ils mirent à ſes pieds un tas de Filets, d'où lui eſt venu dans la ſuite le nom de *Dictynne*; ce qui a donné lieu à la Fable de dire, que *Dictynne* étant pourſuivie, ſe cacha ſous un tas de Filets.

Iſis, par une légère équivoque, que produiſoit la différente manière de prononcer, devint *Echet*, *Hecate*, ou *Achate*, & en Syrien *Achot*

ou *la Sœur*; ce qui a donné lieu à dire que *Junon* étoit la Sœur d'*Osiris* ou de *Jupiter*.

Isis Symbole de l'Abondance, est la même que *Cérès*. On la nommoit en Syrie & dans l'Ionie *Dei*, *Deio*, *Deione*, *l'Abondance*; ou *Deimetre*, *Demeter*, & *Rhœa*, la *Mère de l'Abondance*. Ce sont les noms que l'on donnoit à la *Diane d'Ephèse*; & le nombre de Mammelles dont ce Simulacre étoit orné, se rapporte parfaitement à ce que nous avons dit ci-dessus d'*Isis*.

Le Croissant que l'on mettoit sur la tête d'*Isis* pour annoncer les Néoménies, nous a donné *Diane* ou *Hecate*. Le tems qui se passoit entre le dernier Quartier de la Lune, pendant lequel on étoit privé de sa lumière, jusqu'à la nouvelle Lune, faisoit qu'on l'attendoit avec impatience, & qu'on étoit charmé de la revoir; c'est pour cela qu'on supposoit qu'elle règnoit également dans l'Empire des Morts, & sur la Terre.

Les Têtes d'Animaux dont on couronnoit la *Diane* d'Ephèse, parce qu'autrefois on en couronnoit aussi le Symbole d'*Isis* pour annoncer le tems de la Chasse, firent imaginer que cette Déesse se plaisoit particulièrement à la Chasse: amusement qui lui valut les éloges que l'on fit de sa Chasteté.

Cybèle couronnée de Tours, Déesse de la Terre, & Mère de tous les Dieux, n'est pas bien difficile à expliquer par tous les Symboles que nous avons vus d'*Isis*. Son cher *Atys* n'est autre chose qu'*Osiris*, *Atys* signifiant *le Très-haut*; & son avanture tragique est une imagination romanesque des Beaux-Esprits de la Grèce. La

Clé

Clé dans la main de *Cybèle*, marque l'ouverture de l'Année, lorsque le Soleil eſt dans le Signe du Lion, que l'on fait ſervir à tirer ſon Char.

Les deux *Vénus* ſe trouvent auſſi dans *Iſis*. Lorsque l'on met ſur ſa tête un Croiſſant ou une Etoile, pour annoncer la Nouvelle Lune ou la Canicule, c'eſt *Vénus Uranie*, toute livrée à l'étude des Aſtres. Lorsqu'on la repréſente avec un Enfant ſur ſes genoux, c'eſt *Vénus la Mère des Plaiſirs* & *de la Génération*. Les Temples de cette dernière aiant été bien plus fréquentés que ceux de la prémière, comme il eſt aiſé de le croire, il faut voir d'où vient le nom de *Vénus* en Latin.

Les Filles deſtinées à porter dans les Cérémonies le Coffret ſacré dont nous avons déja parlé, habitoient dans des Tentes ou dans des Bois qui leur étoient deſtinés. L'ancienne Religion aiant dégénéré bien-tôt en libertinage, ces Bois furent nommés *les Pavillons des Filles*. Les Européens ne pouvoient prononcer le mot Phénicien *Venoth*, *les Filles*, qu'en diſant *Venos* ou *Venus*; & enfin on prit ce mot pour la Déeſſe même que ces Filles ſervoient. Les autres noms de *Mylitta*, *Ilithya*, & en Arabe *Alitta*, ou *Halilat*, viennent pareillement d'une prononciation corrompue.

Nous ſavons par *Diodore de Sicile*, que la Ville d'Athènes étoit une Colonie de l'ancienne Egypte, d'où elle avoit tiré ſa Religion. A Saïs on cultivoit particulièrement l'Olivier & le Lin; les Athéniens en faiſoient de même, & prétendoient que *Pallas* leur avoit montré l'uſage de l'un

l'un & de l'autre. On voit aiſément que *Pallas* à qui l'Olivier étoit ſpécialement conſacré, n'étoit autre choſe que le Symbole d'*Iſis* expoſé à Saïs pour marquer le tems de la récolte des Olives. Cet Auteur nous apprend auſſi pourquoi l'*Iſis* de Saïs étoit armée; c'eſt parce que c'étoit uniquement dans l'Ordre des Laboureurs qu'on prenoit les Soldats, qui habillérent *Iſis* de la manière la plus propre à leur état; ou parce qu'on l'armoit pour annoncer dans les occaſions la levée ou la marche des Troupes.

Le mot de *Meduſe*, en Phénicien, ne ſignifioit autre choſe que le *preſſurage des Olives*. De-là eſt venue la fable de *Meduſe*, dont la tête miſe ſur l'Egide de *Pallas*, changeoit en pierre ceux qui la regardoient; parce que les noyaux d'Olives dans pluſieurs Langues, & encore actuellement en Allemand & en Anglois, ont le nom de *pierres*.

De tout l'ajuſtement de *Pallas*, il ne reſte à expliquer que la Chouette qui ne la quitte jamais. C'étoit ce que l'on mettoit au ſimulacre d'*Iſis*, pour annoncer que le Sacrifice devoit ſe faire le ſoir.

Oſiris & *Iſis* nous ont déja fourni un grand nombre de Dieux; voyons ceux dont *Horus* eſt le Père.

Ménès, qui avoit le prémier donné des Loix aux Egyptiens, paſſa parmi eux, lorsque la connoiſſance des Symboles fut perdue, pour le fils d'*Oſiris* & d'*Iſis*. La conformité de noms & d'occupations nous fait voir aſſez clairement l'origine de *Minos*, le Légiſlateur des Crétois; & com-

comme ces Peuples tiroient leur origine & leur Religion des Egyptiens, il n'eſt pas ſurprenant qu'ils aient été partagés en trois Ordres, comme en Egypte, les *Corybantes*, ou Sacrificateurs, les *Curètes*, ou Habitans des Villes, & les *Dactyles* ou Forgerons, à cauſe des Mines de fer qui étoient dans cette Ile.

Ben Semele, en Phénicien, ſignifie l'*Enfant de la repréſentation*; & c'eſt cet Enfant que nous avons vu porter dans le Coffret ſacré pour rappeller la mémoire de l'ancien état des Hommes. L'ignorance le fit prendre pour le Fils d'une Femme appellée *Semelé*, à qui on attribua cette curioſité indiscrète qui lui couta la vie. Les différentes invocations que l'on faiſoit dans ces Fêtes, produiſirent par équivoque les différens noms de *Bacchus*. *Io-Niſi*, ou *Dioniſſi*, par exemple, ſignifiant, *Seigneur*, *ſoyez mon guide*, cet Enfant prit le nom de *Dioniſius* en Grèce, comme en Italie celui de *Bacchus*, venant de *Bacchoth*, qui ſignifie *Dieu*, *voyez nos pleurs*; & ainſi des autres.

Tout ſon cortège vient de la même origine. Pour rappeller la mémoire du tems paſſé où l'on n'avoit point encore l'uſage des Habits de laine, on ſe couvroit dans ces Fêtes de peaux d'Animaux; on s'y barbouilloit le viſage de Sang, pour marquer le danger que l'on couroit lorſque l'on étoit obligé de chercher ſa nourriture à la Chaſſe. Au-lieu du Sang, qui dégoûtoit les délicats, on prit de la lie de Vin, & même du jus de Mures, qui faiſoit le même effet: on ſe faiſoit des masques d'écorce d'arbre; & les Hommes

mes ainſi déguiſés trainoient dans un Char, un jeune Garçon bien nourri, au-lieu de l'Enfant d'or du Coffret. De ce déguiſement & de ces danſes ſont venus les *Satyres*, ſuite ordinaire de *Bacchus*, ainſi que les *Bacchantes* qui accompagnoient cette Fête, & que l'on nommoit *Basſarides*, mot qui ſignifie *Vendangeuſes*, & *Thyades*, c'eſt-à-dire *Vagabondes*. *Silène* ou *Sylvain*, qui fermoit la marche, annonçoit aux Hommes la *joie* & le *repos* que ſon nom ſignifie. Enfin tous les Attributs de *Bacchus*, qu'*Horace* décrit ſi bien dans l'Ode XIX. du Livre ſecond, ſe trouvent réunis dans *Horus* ou le Labourage.

Ce que nous avons dit ci-deſſus d'*Ob*, ou du Monſtre aquatique, explique aſſez la Fable du Serpent *Python* tué à coups de flèches par *Apollon*. *Horus* ou le Travail maîtriſant le Nil, ou meſurant & cultivant les Terres après l'inondation, eſt, comme on le voit aiſément, l'origine de cette fable, qui d'Egypte paſſa en Grèce, & donna lieu à celle de l'accouchement de *Latone*, par différentes circonſtances, que l'ignorance de la Langue originale y fit ajouter ou changer. Mais l'uſage où les Mythologues ſont de rapporter la défaite du Serpent *Python* immédiatement après l'hiſtoire du Déluge, montre aſſez que la vérité de cette hiſtoire eſt le canevas ſur lequel ils ont brodé toutes leurs fables.

Lorſque l'*Horus* ſymbolique des Egyptiens annonçoit une Expédition militaire, il prenoit le Casque & le Bouclier, & on le nommoit alors *Harits*, le *Fort*, le *Redoutable*. Les Syriens prononçoient *Hazis*; d'autres, comme les Grecs, pro-

prononçoient ſans aſpiration *Arès*; & d'autres, *Warets*, d'où eſt venu *Warts*, & le *Mars* des Latins.

Lorsque les Bêtes ou les Voleurs ſe multiplioient trop, on annonçoit une levée de Volontaires pour les détruire; pour-lors *Horus* prenoit une Maſſue, & on nommoit ces Volontaires *Heracli*, ou *les Illuſtres dans la Guerre*; & d'*Heracli* on a aiſément fait *Hercule*, le Deſtructeur des Monſtres.

Horus va nous donner encore *Vulcain*, lorsqu'on l'habilloit en Forgeron, pour annoncer au Peuple le commencement des travaux des Artiſans, ou des Fêtes particulières aux Forgerons, ou la vente des outils qui leur ſont néceſſaires. *Multiber Ephaiſtion*, ſont des noms Phéniciens, qui ſignifient *le Gouvernement des Forges*, ou le *Père du Feu*.

Atlas qui porte le Ciel ſur ſes épaules, & qui donne des leçons d'Aſtronomie, ne ſignifie autre choſe que l'étude continuelle & pénible des Prêtres Egyptiens, qui s'appliquoient à ces Sciences, telles qu'elles étoient alors. Le *Jardin des Hespérides* eſt le Symbole des Richeſſes de *Tarſis*, où les Phéniciens commerçoient. Les trois *Nymphes* placées au pied de l'Arbre qu'elles gardent, marquent les trois *Iſis* qui annonçoient les Mois propres à s'embarquer pour l'Hespérie. *Atlas* ſoulagé par *Hercule* ſignifie, ſuivant les Etymologies que nous venons de rapporter, l'étude de l'Aſtronomie, que les Jeunes-gens faiſoient ſous leurs Prêtres, lorsqu'ils s'engageoient dans des Voyages de long cours.

L'an-

L'ancienne coutume d'aller un jour de Noces au-devant de l'Epoux avec une Torche allumée, & le Cri de joie que faiſoit en le voyant le jeune Garçon qui portoit cette Torche, a donné la naiſſance au Dieu d'*Hyménée*, par la reſſemblance de ce Cri avec le nom de ce Dieu. Lorsque l'on eut fait d'*Iſis* la Mère de l'Abondance, une nouvelle Déeſſe Mère des Plaiſirs, l'Enfant qui l'accompagnoit eut auſſi des inclinations convenables aux Attributs de ſa Mère: on le nomma *Eros*, ou l'*Amour*; & comme les Noces ſe célébroient en tout tems, on ſe contentoit d'ajoûter aux Attributs qu'*Horus* portoit alors, un Flambeau, pour marquer le Mariage qui ſe faiſoit dans la maiſon; & par ce moyen *Horus* devenu *Eros* réuniſſoit tous les Attributs: ce qui donna lieu de dire qu'il étoit le plus puiſſant des Dieux.

Protée n'eſt autre choſe que l'annonce du retour des Flottes qui venoient commercer en Egypte. Les différentes Marchandiſes dont elles étoient chargées, ou qu'elles emportoient, ſont l'origine de ſes métamorphoſes, & du don qu'il avoit de prendre toutes ſortes de formes.

Il y a encore une quatrième Clé qui a donné la naiſſance à presque autant de Dieux qu'*Oſiris*, *Iſis* & *Horus*. C'eſt *Anubis*, dont nous avons donné l'explication ci-deſſus, & qui en Langue Egyptienne ſe nommoit *Toth* ou *Taaut*, c'eſt-à-dire *le Chien*. Les Egyptiens dirent que cet Aſtre ſervoit de ſéjour à un de leurs Rois, Fils de *Ménès* & Petit-fils d'*Oſiris*, & auquel ils attribuérent l'invention des Caractères Symboliques.

L'An-

L'Année des Egyptiens, dont le prémier Mois portoit le nom de *Toth*, commençoit au lever de la Canicule. Comme ils négligeoient de compter exactement l'Année suivant le cours du Soleil, & qu'ils n'intercaloient pas tous les quatre Ans le Jour qui fait l'Année Bissextile, cela faisoit que l'Année avançoit d'un jour en rétrogradant, & que pendant l'espace de 1460 ans, l'ouverture de l'Année sacrée parcouroit successivement tous les jours de l'Année, que par ce Calcul les Egyptiens croyoient bénir, faisant jouir chaque Saison de la Fête d'*Isis*, qui se célébroit au lever de la Canicule, quoique cette Fête fût réellement fort éloignée du lever de cette Constellation. Ce Calcul Astronomique mal entendu les trompa dans la suite; ils le prirent pour les différentes durées des Rois, qu'ils plaçoient dans la Canicule & dans d'autres Astres; & c'est l'origine de l'Antiquité de l'Histoire des Egyptiens, dont les anciens Rois ne sont que les noms des Astres, & la durée de leur vie n'est qu'une supputation du tems qu'il faut pour ramener une Planète au point du Ciel d'où elle est partie.

Cette 1461e. Année, que l'on regardoit en Egypte comme une Année privilégiée & d'abondance, étoit exprimée symboliquement par un Oiseau d'une rare beauté, qui revenoit en Egypte tous les 1461 ans: on le nommoit *le Phénix*, qui veut dire *l'Abondance la plus délicieuse*.

Anubis ou *Toth* se nommoit aussi *Esculape*, c'est-à-dire l'*Homme-Chien*, suivant l'Etymologie tirée

de l'Hébreu. Et comme *Anubis* étoit toujours accompagné d'un Serpent, qui dans le Langage Symbolique ſignifie la Vie, de-là vient qu'*Anubis* & *Eſculape* paſſent pour les Inventeurs de la Vie.

Le *Camille* des Etrusques, le *Janus* des Latins, l'*Hermès* des Grecs, & le *Mercure* des Phéniciens, deſcendent comme *Eſculape* d'*Anubis*. La *Canicule* procurant l'abondance de Blé qui permettoit d'en vendre aux Etrangers, on accompagna ſouvent la figure d'*Anubis* d'une Bourſe pleine, pour marquer la liberté du Commerce.

Ce qui prouve encore que *Mercure* deſcend d'*Anubis*, c'eſt que le Caducée qu'on lui met dans la main ne ſignifie autre choſe que la Perche dont on ſe ſervoit pour meſurer la crue des eaux du Nil; & les Serpens qui l'entourent, marquent la ſubſiſtance néceſſaire à la Vie; de même que les deux petites Ailes qui le terminent, ſignifient les Vents qui régloient la crue des Eaux. L'uſage où l'on étoit dans l'Orient de repréſenter les Perſonnages diſtingués avec un Bâton de commandement à la main, fit que l'on pris dans la ſuite cette Baguette de *Mercure* pour la marque de ſa qualité de Meſſager des Dieux.

Le Dieu *Janus* avec ſes deux Viſages, l'un jeune, l'autre vieux, une Clé dans une main, & un Serpent dans l'autre, s'explique aiſément par ce que nous venons de dire. C'eſt *Anubis* qui ouvre la nouvelle Année, & ferme celle qui vient d'expirer, & annonce au Peuple par ce Serpent qu'il tient, tout ce qui eſt néceſſaire à la

la Vie. Les Fêtes se nommoient *les Manes*; *Anubis* devenu *Mercure* annonçoit les Fêtes; de-là vint qu'on dit qu'il conduisoit les *Manes*, & les enfermoit à clé dans le triste séjour des Morts.

Maia est la Pléiade ou le Peloton d'Etoiles qui est au dos du Taureau. Les Orientaux nommoient cette Constellation *Macah*, c'est-à-dire *la Centaine*, *la Multitude*. Les Grecs conservérent à cette Constellation son prémier nom, la nommant *Maia*, ou quelquefois ils lui donnérent celui de *Pléiade*, multitude. Ces Etoiles, faciles à distinguer par ceux qui commençoient à étudier l'Astronomie, annonçoient le lever de la Canicule; de-là vient qu'on fit *Mercure*, Fils de *Maia*, & Petit-fils d'*Atlas*, par rapport à ceux qui étudioient la Sphère d'*Atlas*. La différence des Symboles qu'on mettoit à côté de *Mercure*, marquoit le tems différent du lever de la Canicule; un Coq, par exemple, signifiant que cette Constellation se levoit le matin; & ainsi des autres.

L'intelligence des Symboles étant perdue, & leur vraie signification ignorée, comme nous venons de le voir, chaque Peuple imagina des histoires différentes, selon son génie. Lorsque dans le Langage Symbolique *Anubis* étoit exposé avec de grandes Ailes d'Epervier, cela signifioit que l'eau seroit suffisamment haute, & qu'*Erigone* se réjouiroit, ou que la Moisson seroit abondante: alors on donnoit à *Anubis* le nom de *Dédale*, qui signifie *hauteur suffisante*. Si *Anubis*, ou, ce qui est la même chose, la *Canicule*, laissoit

tomber ſes plumes, cela ſignifioit que le Vent Etéſien manqueroit au lever de la Canicule; & pour-lors on donnoit à *Anubis* le nom de *Meraticar*, c'eſt-à-dire *le Deſeſpoir du Laboureur*; & ſur ces deux Symboles ſi ſimples on a imaginé les fables ridicules de *Dédale* & d'*Icare*, connues de tout le monde, & dont toutes les circonſtances décrites par les Mythologues ſe rapportent parfaitement à ce que nous venons de dire.

Les talens que la Grèce donne à *Dédale*, & l'invention qu'on lui attribue de l'Equerre, du Compas &c. confirment encore cette explication, ces inſtrumens repréſentant ceux que l'on mettoit dans la main d'*Anubis* pour meſurer la crue des eaux du Nil, ou pour faire l'arpentage des Terres après qu'il s'étoit retiré.

La ſympathie merveilleuſe que la Statue de *Memnon* avoit avec le Soleil, au lever duquel elle rendoit un ſon harmonieux, n'eſt autre choſe qu'*Horus* ou le Labourage, qui ne peut rien ſans le concours du Soleil qui l'annonce, & qui avertit les Laboureurs de ce qu'ils ont à faire pendant chaque Saiſon.

Les *Cabires*, honorés particulièrement à Lemnos & dans l'Ile de Samothrace, où on avoit apporté leur Culte de Béryte en Phénicie, ſignifioient en Phénicien, *les Dieux puiſſans*. Les différens ajuſtemens que l'on donnoit à ces Dieux, ſont les différens Symboles dont on ornoit les Statues d'*Oſiris*, d'*Iſis* & d'*Horus*, ſuivant les avis que l'on avoit à donner au Peuple. Ces Dieux étoient au nombre de trois, ſavoir *Aſieros*, *Axiocherſa*, & *Axiocherſos*. Ces différens noms, où

où Mr. *Bochart* a cru voir *Cérès*, *Pluton* & *Proſerpine*, ſignifient *le frein du ravage*, c'eſt-à-dire, les précautions que l'on devoit prendre contre le débordement du Nil.

Nous avons vu ci-deſſus *Oſiris* devenu le Dieu du Jour; nous l'allons voir prendre la forme d'*Apollon*, des *Muſes* & des *Graces*. *Horus Apollo* mettant bas ſes flèches, & prenant la Lyre pour ſe délaſſer de ſes travaux, étoit un ſymbole fort ſimple pour marquer le repos dont on jouït en Egypte pendant les mois de Décembre, Janvier, Juillet, Août & Septembre. Lorsqu'on l'eut pris pour le Dieu de l'Harmonie, toutes les autres figures furent auſſi priſes dans un ſens conforme à cette idée. Les neuf *Iſis*, qui marquoient les nouvelles Lunes de chacun des Mois pendant lesquels l'Egypte eſt délivrée du débordement, avoient en main quelque choſe qui marquoit le travail ou les Fêtes qu'elles annonçoient; un Compas, une Flûte, une Trompette, un Masque, déſignoient, par exemple, l'Arpentage des Terres inondées, une Expédition militaire, une Chaſſe, une Fête pour rappeller la mémoire de l'ancien état du Genre-humain. Lorsqu'on eut diviniſé ces *Iſis*, on s'imagina qu'elles préſidoient à toutes les Sciences; on les nomma *Muſes*, c'eſt-à-dire, *ſauvées des Eaux*, par la même raiſon qui fit donner ce nom à *Moïſe*.

A côté de ces neuf *Iſis* qui marquoient le tems où l'on pouvoit commercer & voyager en Egypte, on voit toujours les *Charites*, qui ſe tenant par la main & dans l'inaction, ſelon la

manière ordinaire des Grecs de les peindre, marquent les trois Mois pendant lesquels l'inondation de l'Egypte interrompt le Commerce & le Travail, *Cheritous* signifiant en Phénicien le *Divorce* ou la *Séparation*; & *Pégase* ou le Cheval ailé qui les accompagne, eſt le Symbole des Barques néceſſaires pendant le tems que dure l'inondation.

Les *Furies*, les *Parques* & les *Harpyes*, marquoient auſſi neuf Mois de l'Année, comme nous venons de voir que les *Charites* déſignoient ceux de Juillet, Août & Septembre.

Les trois Lunes d'Automne, pendant leſquelles on braſſoit la Biere, & on faiſoit le preſſurage des Raiſins, des Olives & des Pommes, étoient repréſentées par les trois *Furies*, dont le nom vient d'un mot Hébreu qui ſignifie *Preſſoir*. Les Serpens qu'on leur mettoit dans une main, ſignifient, comme nous l'avons déja dit ſi ſouvent, la ſubſiſtance néceſſaire à la vie; & le Flambeau qu'elles portoient dans l'autre, avertiſſoit qu'il falloit ſe fournir de torches pour s'éclairer pendant de longues nuits d'Hiver. Le mot d'*Euménides* le prouve encore, ſignifiant les *Nourrices*, les Lunes de l'Automne étant effectivement les Nourrices de l'Egypte.

Les *Parques* ſont les trois Lunes de Janvier, Février & Mars, qui par la Quenouille qu'elles portent, annoncent que c'eſt pendant ces trois Mois qu'il faut filer, & faire la Toile & les Etoffes dont on a beſoin.

Les Lunes d'Avril, de Mai & de Juin, ſont ſujettes, ſur-tout en Egypte, à des Vents orageux,

gaux, qui renverſent & détruiſent tout, ou amènent des Sauterelles & des Hannetons qui font un dégât conſidérable. On exprima ces Vents par des Oiſeaux, auxquels on donna des Viſages de Femmes & des Serres crochues, pour déſigner ces Inſectes; & on nomma ces figures *Harpyes*, du nom Hébreu *Harophe*, qui ſignifie l'*Inſecte le plus malfaiſant*.

Les Fables de *Bellérophon*, de *Perſée* & d'*Andromède*, ne viennent pas, comme toutes celles que nous avons déja expliquées, des Symboles d'*Oſiris* & d'*Iſis* mal entendus, mais d'équivoques de la Langue Phénicienne; *Bellérophon* ſignifiant, par exemple, des *Nourritures ſaines*, ou des *Proviſions pour rétablir la ſanté des Habitans*; & le Cheval ailé que monte ce Demi-Dieu marquant les Vaiſſeaux des Phéniciens qui apportoient ces Proviſions.

C'eſt un tour des Langues Hébraïque & Phénicienne, de dire qu'une Ville eſt *Fille* de l'endroit dans lequel elle eſt ſituée. Les Côtes de la Paleſtine ne ſont que ſable & rochers; on ſait qu'en Hébreu *Cepha* ſignifie une *pierre*, & *Caſſiobe* la *borne de l'ennemi* ou *du débordement*. Le Mont *Caſſius*, jusqu'au pied duquel venoit l'inondation du Nil, donnoit à cette Côte ſablonneuſe le nom de *Caſſiobe*. *Andromède* en Phénicien ſignifie une *longue Côte*, une *grande Liſière*; & de toutes ces équivoques eſt née la Fable célèbre d'*Andromède* expoſée à un Monſtre marin, ſans le ſecours de *Perſée* qui la délivre; c'eſt-à-dire qu'*Andromède*, qui ſignifie la Paleſtine, étoit perdue & expoſée à la famine, ſans

le ſecours des Barques qui alloient chercher au Phare toute ſorte de proviſions par le moyen des Pilotes, nommés *Perſée*, mot qui ſignifie un Cavalier, par la même raiſon qui faiſoit repréſenter à ces Peuples une Barque ſous la figure d'un Cheval.

La Fable de *Niobé* n'eſt pas plus difficile à expliquer. *Latone* ou le *Lézard* ſignifie la retraite des Egyptiens ſur les terreins élevés; & *Niobé* ſignifie le *ſéjour de l'Ennemi*, ou du *Fleuve débordé*. L'inſulte que *Niobé* fait à *Latone*, eſt la contrainte où elle met les Egyptiens de ſe ſauver ſur des terraſſes. Les quatorze Enfans de *Niobé* ſont les quatorze Coudées, hauteur à laquelle monte ordinairement la crue des eaux du Nil. *Apollon* qui les tue, eſt le Travail victorieux de tous ces obſtacles. Enfin l'équivoque de deux mots, dont l'un ſignifie *le Salut*, c'eſt-à-dire, que le ſéjour des eaux du Nil eſt le ſalut de l'Egypte, & un autre qui ſignifie une *pierre*, a fait métamorphoſer *Niobé* en rocher.

Les Habitans de la Colchide étoient, comme on en a pluſieurs preuves, une ancienne Colonie d'Egyptiens, dont ils ſuivoient les uſages. Le *Phaſis*, fleuve qui traverſoit leur pays, rouloit dans ſes eaux des paillettes d'or, que les Habitans ramaſſoient avec des peaux de moutons, dans leſquelles ces paillettes s'embarraſſoient. On annonçoit le tems de ce travail, par l'affiche d'une Toiſon & d'un Serpent, Symbole ordinaire de tout ce qui contribuoit à la ſubſiſtance, ou à la proſpérité des Habitans.

Lorsque ce Travail étoit fini, on en annonçoit

un

un autre, tel que de filer le Lin & de fabriquer des Toiles. L'*Iſis* qui marquoit la Néoménie deſtinée à ce travail, avoit a côté d'elle l'Inſecte qui fabrique une Toile, & dans ſes mains une Quenouille, ou un Fuſeau, ou une Navette. Cette *Iſis* ſe nommoit *Argonetoun*, ou *Aragnathene*, la *fabrique du Fil*, ou *Argoni* & *Argonioth*, le *Travail des Navettes*. De ces deux prémiers noms eſt venue la Fable de la dispute d'*Arachné* avec *Minerve*; & des deux derniers, celle du Navire *Argo*; parce que quand les Grecs vouloient prononcer *Argonioth*, ils diſoient *Argonaus*, qui ſignifie le *Navire Argo*.

Pour recueillir ces Paillettes d'or & fabriquer les Toiles, il falloit régler le ſommeil & en preſcrire la meſure. Les Grecs entendant ſans ceſſe les mots de *Jaſon*, qui ſignifie le *Sommeil*, & de *Mad* ou de *Mideh*, qui ſignifie la *Règle*, & que *Jaſon* conduit par *Mideh* emportoit la Toiſon d'or, imaginérent ſur ces mots mal entendus, le Voyage de *Jaſon*, & ſes amours avec *Médée*.

On ſait l'hiſtoire d'*Argus*, mais on n'en ſait pas l'origine. L'*Iſis* qui annonçoit les Néoménies & les Fêtes de l'Hiver & du Printems, étoit accompagnée d'un *Horus* qui caractériſoit l'eſpèce du Travail qui duroit ſix mois de ſuite. Cette figure étoit toute couverte d'Yeux bien ouverts, pour marquer le Travail qui ſe fait à la veille, & particulièrement la Tiſſeranderie; pourquoi on donnoit à cet *Horus* le nom d'*Argus*. Lorsqu'*Iſis*, après avoir quitté les Cornes de la Chèvre ſauvage par leſquelles elle marquoit l'Hiver, prenoit celles d'une Geniſſe, elle ſignifioit

ſoit le Printems & la belle Saiſon. Cette Geniſſe étoit encore pluſieurs mois de ſuite accompagnée d'*Argus* ou de l'*Horus* aux yeux ouverts; juſqu'à ce que *Mercure*, c'eſt-à-dire *Anubis* ou le Lever de la Canicule, l'emmenât, ou fît ceſſer le filage & la fabrique des Toiles.

Iſis portée en Italie prit le nom de l'Enchantereſſe *Circé*. Ses différens ajuſtemens, qui varioient ſouvent d'un jour à l'autre, étoient le mot de l'Enigme qu'il falloit deviner, *Circé* ſignifiant l'*Enveloppe*, l'*Enigme*. On peut dire encore, que *Circé* a reçu ce nom à cauſe du *Cire* ou Cercle Solaire qu'elle portoit ſur ſa tête; & les différentes phaſes de la Lune qu'elle portoit pour annoncer le jour des Fêtes, firent dire qu'elle avoit le pouvoir de faire deſcendre les Etoiles & la Lune ſur la Terre. Lorsqu'*Homère* nous dit que *Circé* avoit quatre Servantes, dont l'une étendoit les Tapis de diverſes couleurs pour recevoir les Convives, l'autre préparoit la Table & y ſervoit de grands paniers, la troiſième préſentoit des Coupes, & la quatrième entretenoit le Feu du foyer; il n'eſt pas difficile d'expliquer ce qui a donné lieu à cette imagination. *Iſis* ou *Circé*, pour ſignifier le Printems qui tapiſſe la Terre de verdure & de fleurs, étoit ornée d'un Tapis; un Panier & du Pain annonçoient l'Eté, de même qu'une Coupe marquoit l'Automne, & le Foyer caractériſoit l'Hiver.

Les *Sirènes*, moitié Femmes & moitié Poiſſons, ne ſont autre choſe que les trois *Iſis*, qui marquoient les mois pendant leſquels les Egyptiens, obligés à cauſe de l'inondation du Nil de

ſe

se retirer sur les terrasses, vivoient comme des animaux amphibies; & le danger qu'il y avoit à s'approcher de ces Sirènes qui dévoroient ceux qui passoient, marque l'air d'Egypte, si dangereux encore actuellement aux Etrangers pendant ces trois mois.

Il ne seroit pas plus difficile, continue notre Auteur, d'expliquer de la même manière toutes les Métamorphoses, qui, comme on le voit, tirent leur origine de l'Ecriture Symbolique des Egyptiens, de quelque Histoire mal entendue, ou de quelque équivoque des Langues Orientales, ou même de quelque Proverbe sur quoi on a fondé des histoires merveilleuses.

La Généalogie des Dieux, sur laquelle tant d'Auteurs ont travaillé, & différente selon les diverses Nations où on les honoroit, n'est autre chose que les *Isis* dont on se servoit successivement pour annoncer les différens travaux selon la Saison. Au commencement du Printems, par exemple, on purifioit les Meubles, les Maisons, les Etables &c. L'*Horus* qui annonçoit ce travail s'appelloit *Our*, ou *Ourini*, le *Feu*, les *Brandons*; & l'*Isis* se nommoit *Obs*, ou *Ops*, la *Moisissure*.

Au Printems, les Prêtres sortoient de leur Labyrinthe pour juger les procès des particuliers. Leur Assemblée étoit indiquée par un *Horus* barbu, portant en main une Faux que l'on nommoit *Sudec*; *Kerew*, *Chiun*, *Chewna*, & *Saterin*; & par une *Isis* mammelue & environnée de têtes d'Animaux, à laquelle on donnoit le nom de *Rera*. *Sudec* signifie en Hébreu le *Juste*; *Crone*,

Crone, la *Gloire*, la *Dignité*, la *Majeſté*, ou la *Couronne*; *Chiun*, *Cheunna*, l'*Aſſemblée des Prêtres*; *Soterin*, ou *Setrun*, les *Juges* ou l'*exécution des Jugemens*.

Le rapport que *Saturne*, ou *Crone*, a avec la parfaite équité des Jugemens, donna lieu à dire que *Saturne* avoit gouverné avec une douceur & une intégrité ſans égale, & que l'Age d'Or. étoit ſous ſon règne, pendant lequel on avoit vu un Printems perpétuel; parce que le mois de Février, deſtiné à l'Aſſemblée de ces Juges, eſt en Egypte le plus beau de tous les mois.

Leur erreur en Aſtronomie par rapport au jour intercalaire dont nous avons parlé ci-deſſus, déplaça peu-à-peu ces Fêtes, & renverſa tout cet ordre.

Auſſi-tôt qu'on eut regardé *Oſiris* & *Saturne* comme deux perſonnages qui avoient vécu, & dont l'un étoit le Père de l'autre, on imagina mille hiſtoires, toutes rélatives aux anciens Symboles dont la connoiſſance étoit perdue.

La Faux dans la main de *Saturne*, fit que les Orientaux crurent y retrouver des traces de *Noé*, qui leur avoit enſeigné à faire la moiſſon, ou à tailler les vignes, & qui avoit eu trois Enfans, dans la différente conduite desquels à l'égard de leur Père, on crut voir du rapport avec *Jupiter*, *Neptune* & *Pluton*. *Saturne* même, par l'équivoque de *Sydec* qui ſignifie *le Juſte*, a été pris pour *Abraham*, le Juſte par excellence.

Toutes les différentes hiſtoires de *Saturne* ſe trouvent aiſément dans les Symboles des *Iſis* & des

des *Horus* qui annonçoient les Jugemens. Par exemple, pour faire entendre que les Jugemens & la Moiſſon finiſſoient l'Année, on mettoit au bras de *Saturne* un Serpent qui ſe mord la queue; ou bien on peignoit un Vieillard qui ſemble mordre la tête de ſon Fils : ce qui fit dire à ceux qui avoient perdu l'intelligence des Symboles, que *Saturne* ſe plaiſoit à dévorer des Enfans, & même ſes propres Fils. Le mot *Habben* qui ſignifie un *Enfant*, différant peu de celui d'*Haeben*, une *Pierre*, on pouſſa la choſe jusqu'à dire que *Saturne* dévoroit des pierres.

Il en eſt ainſi de tous les autres Dieux, que l'on a faits Fils, Frères, ou Parens les uns des autres, ſelon les différentes pièces que l'on ajoutoit ou retranchoit aux Symboles d'*Oſiris*, d'*Iſis* & d'*Horus*.

Les Egyptiens entendoient dire dans le Langage Aſtronomique, qu'*Oſiris*, ou le Gouverneur, avoit quitté le Bélier pour entrer dans le Taureau ; qu'il paſſeroit enſuite dans les Chevreaux, dans l'Ecreviſſe &c. Le Peuple ignorant s'imagina que l'Ame d'*Oſiris* entroit réellement dans le corps de ces Animaux: de-là eſt venue l'opinion de la Métempſychoſe, que tous les Savans conviennent être née en Egypte; & l'on crut qu'il en étoit de même de l'Ame de tous les Hommes, qui après la mort circuloit dans le corps de différens Animaux. Une autre raiſon a encore donné lieu à cette opinion; c'eſt le Culte ſacré que l'on rendoit en Egypte aux Animaux.

Nous avons vu ci-deſſus, que chaque Canton de

de l'Egypte avoit une vénération particulière pour l'eſpèce d'Animaux qui faiſoit ſa richeſſe & ſon commerce. Les Provinces de l'Egypte, par une eſpèce de convention tacite, faiſoient uſage, l'une de la chair de Brebis, l'autre de la chair de Chevreau, ainſi des autres, pour ne pas détruire en même tems toutes les Eſpèces. Les Prêtres, par une mortification ſingulière, & afin d'avoir l'eſprit plus libre pour s'appliquer à l'étude, s'abſtenoient de toutes ſortes de viandes. L'uſage où l'on étoit, d'entendre dire qu'*Oſiris* avoit quitté, par exemple, la Geniſſe pour entrer dans les Chevreaux; le reſpect que l'on avoit, dans une partie de l'Egypte, pour l'une ou l'autre de ces Eſpèces; l'abſtinence des Prêtres; la pompe avec laquelle on promenoit ces Animaux, lors des Fêtes par leſquelles on annonçoit, comme nous l'avons vu ci-deſſus, un travail ou un commerce particulier; tout cela fit croire au Peuple que ces Animaux avoient en eux quelque choſe de Divin, & leur attira la vénération, ſur laquelle le reſte des Paiens a tant raillé les Egyptiens.

Le Bœuf & la Vache étant le Symbole ordinaire de la Moiſſon, parce que cet animal ſervoit à l'annoncer; & le hazard aiant fait rencontrer un Veau qui avoit quelques taches blanches, approchantes d'un Cercle ou d'un Croiſſant, figure pour laquelle les Egyptiens avoient tant de reſpect; quelqu'un d'entre eux s'aviſa, par une dévotion mal entendue, d'imaginer que cette tache étoit une marque de Divinité. De-là le Culte ſuperſtitieux rendu à ce Bœuf, que l'on nom-

nomma *Apis*, c'eſt-à-dire le *Fort*, le *Puiſſant*, & le ſoin que l'on eut de prévenir ſa mort en lui en ſubſtituant un pareil, lorsque l'on prévoyoit que ce Dieu alloit mourir de vieilleſſe. La Fête où l'on le plongeoit dans l'eau pour l'enterrer dévotement, étoit accompagnée de bien des pleurs, & ſe nommoit *Sarapis*, c'eſt-à-dire *la retraite d'Apis*, & étoit ſuivie des réjouïſſances que l'on faiſoit pour avoir trouvé ſon Succeſſeur.

Héliopolis, Capitale du Royaume, conſacrée au Soleil, eut auſſi ſon Bœuf ſacré, que l'on appella *Menavis* ou *Muevis*, qui eſt la même choſe que *Ménès le Fort*, ou *Ménophis*.

Il eſt difficile d'imaginer que les Egyptiens aient pu porter l'extravagance jusqu'à adorer des Animaux, & même des Plantes, comme nous voyons que toute l'Antiquité le leur reproche; mais les preuves que nous en avons ne nous permettent pas d'en douter. La Mer d'airain portée ſur douze Bœufs, dont nous voyons la deſcription dans l'Ecriture, avoit, par ordre exprès de Dieu, ces Animaux pour ſupports, pour les avilir aux yeux des Iſraélites, & empêcher par-là ſon Peuple de tomber dans l'Idolatrie ſi commune dans les pays qui environnoient la Judée, & à laquelle *Jéroboam* tâcha de l'engager par les Veaux d'or qu'il fit élever à *Dan* & à *Béthel*, pour que leur Culte religieux fût conforme à celui des Peuples ſes voiſins, qu'il attiroit par-là dans ſon parti pour ſoutenir ſon injuſte uſurpation.

L'Agneau Paſcal en eſt une preuve auſſi ſenſible.

ſible. Les Egyptiens célébroient avec une pompe particulière le retour de l'Equinoxe du Printems, où le Soleil entroit dans le Signe du Bélier. C'eſt préciſément dans ce tems, que les Iſraélites eurent ordre de partir, & d'immoler & de manger l'Agneau Pascal, avec toutes les Cérémonies prescrites dans l'Ecriture, le ſoir même du quatorze de la Lune voiſine de l'Equinoxe, au moment que par toute l'Egypte on promenoit le Bélier couronné de fleurs. Il étoit ordonné aux Iſraélites de n'en rien réſerver pour le lendemain, & d'en manger la tête, parce que les Egyptiens au contraire ne mangeoient la tête d'aucun animal. On en devoit faire rôtir les chairs, ſans en rien bouillir : quel pouvoit être l'objet de cette pratique ? Nous voyons que quand les Athéniens, Colonie Egyptienne, comme nous l'avons dit ci-deſſus, ſacrifioient à *Horus* ou aux Heures, Divinité auſſi venues d'Egypte, ils faiſoient bouillir les chairs des victimes. Ainſi *Moïſe* étoit toujours attentif à preſcrire aux Iſraélites une pratique oppoſée à celle des Egyptiens : ce qui eſt encore bien plus viſible dans l'ordre qu'il leur donna de marquer leurs portes du ſang de l'Agneau qu'ils avoient immolé ; car c'étoit rompre entièrement avec les Egyptiens, qui ce même jour-là ornoient le devant de leurs maiſons de feuillages & de fleurs, en honneur du Bélier, dont ils célébroient la Fête.

Phyt on *Phyton*, Frère de *Ménès* ou de *Mesvaim*, & Auteur des *Phytéens*, qui habitoient l'intérieur de l'Afrique, étoit odieux aux Egyptiens,

tiens, ou parce qu'il s'étoit révolté contre ſon Père *Cham*, ou parce qu'il avoit troublé l'établiſſement de *Ménès*. Cette idée aiant paſſé d'âge en âge, le Peuple regarda *Typhon* comme l'Auteur de tout mal, & un Etre toujours oppoſé à *Oſiris* principe de tout bien. D'où l'on peut remarquer, en paſſant, qu'eſt venue la doctrine des deux Principes ennemis, également puiſſans & victorieux tour à tour, que les anciens Perſans appelloient *Oroſmaſe* & *Arimane*. Les Egyptiens, pour ne pas ſouiller leur bouche du nom de *Phyton*, qui a donné lieu au Serpent *Python* tué par *Apollon*, le renverſérent & en firent *Typhon*. La Croix que nous avons vu ſervir à marquer la crue des eaux du Nil, & que l'on mettoit dans la main d'*Oſiris* ou d'*Horus*, parut au Peuple être la lettre *Tau* de l'Ecriture courante, qui commençoit le mot *Typhon*. Ils appliquoient ce *T*, ſur les bandelettes parfumées dont ils enveloppoient leurs Momies, & où on le voit encore, ou au Cou de leurs Enfans & de leurs Malades, comme un préſervatif contre les maux qu'ils craignoient; prétendant par-là enchainer *Typhon*, l'auteur de ces maux: & c'eſt l'origine des Amulètes, *Amolimentum malorum*.

La réſerve avec laquelle tous les Anciens ont parlé des Myſtères de l'Egypte, fait croire qu'il n'eſt pas poſſible d'en pénétrer le ſens; mais on peut les deviner, en jugeant de leur Religion par leurs pratiques. Elles font voir que cette Religion étoit originairement la même que celle de *Job* & de *Jétro* en Arabie, que celle de

Melchiſédec en Canaan, que celle d'*Abimélec* en Paleſtine, enfin la même que celle de *Noé* & des Patriarches ſes Enfans ; & qu'il n'y avoit rien de myſtérieux. Lorsque toutes les Figures Symboliques dont nous avons donné l'explication, ſi ſimples dans leur origine, ne furent plus connues, & que le ſens de ces Hiéroglyphes oublié eut fait place à des interprétations ridicules, on continua d'employer les Sculptures ſacrées; mais ſuivant le ſens qu'on leur attribuoit alors. Les Prêtres conſervérent encore pendant longtems la véritable Clé des Symboles; mais le Peuple, accoutumé à prendre *Oſiris*, *Iſis* & *Horus*, pour des perſonnages réels, & parlant ſans ceſſe de leurs actions, ils furent obligés de ſe conformer à cette erreur, & d'inventer des hiſtoires qui y euſſent rapport, parce que le Peuple les auroit mis en pièces, s'ils euſſent voulu le desabuſer. Obligés de s'accommoder au langage commun, ils étudioient en particulier ce qu'ils pouvoient recueillir des anciennes Traditions, & ils réunirent de cette manière les hiſtoires populaires, & les explications qui les anéantiſſoient; l'inſtruction prit ainſi un air myſtérieux & important, ſans rien détruire de ce que le Peuple croyoit. Le ſerment d'un ſecret inviolable, que l'on exigeoit de ceux qui vouloient avoir la connoiſſance de ces Myſtères, les fit perpétuer, par une curioſité naturelle de ſavoir ce que c'étoit que ce qui demandoit tant de précautions pour y être admis. Peu-à-peu ces vérités, que les Prêtres s'étoient réſervées pour les expliquer uniquement à leurs Diſciples, dé-

dégénérérent en un pur cérémonial; quelquefois même la débauche & la licence s'étant introduits dans ces Myſtères, on avoit beſoin du ſecret pour couvrir les infamies de ces Aſſemblées: mais on a des exemples que les Magiſtrats les puniſſoient ſévérement, lorſqu'ils en étoient informés. Nous ne parlons ici que des Myſtères les mieux conſervés, tels, par exemple, que ceux d'*Eleuſis*; parce qu'ils étoient ſous la direction des principaux Magiſtrats d'Athènes, qui les ont toujours jugés innocens & utiles. Ces Myſtères étoient les mêmes que ceux d'*Iſis*. Les Romains, qui par les lumières naturelles connoiſſoient le ridicule de leurs Dieux, ne manquoient pas, lorſqu'ils voyageoient en Grèce, de ſe faire initier aux Myſtères de *Cérès*, de *Samothrace*, ou de *Lemnos*, croyant que l'*Autopſie* (*a*) leur apprendroit au juſte ce que c'étoit que ces Dieux; mais ils en ſortoient auſſi peu inſtruits qu'auparavant, parce qu'ils ne rappelloient point ces Myſtères à leur prémière origine, qui étoit les Symboles du Labourage. Deux paſſages de *Cicéron*, qui s'y étoit auſſi fait initier, répandent un grand jour ſur cette matière. *Je n'entre point*, dit-il, *dans ce détail des cérémonies d'Eleuſis, qui ſont ſi ſaintes & ſi vénérables; je paſſe auſſi ſous ſilence le Culte qui eſt particulier à l'Ile de Samothrace, & les Myſtères qu'on célèbre à Lemnos au cœur d'une vaſte enceinte de forêts. Quand ces Myſtères ſont expliqués & ramenés à leur vrai ſens, il ſe trouve que c'eſt moins la na-*

(*a*) *La vue claire.*

ture des Dieux qu'on y apprend, que la nature des choſes mêmes ou des vérités dont nous avons beſoin (*a*). Le ſecond paſſage de cet Auteur donne encore plus de lumière. *Par le ſecours de ces Myſtères*, dit-il, *nous avons connu les moyens de ſubſiſter* (*en réglant notre travail*): *les leçons qu'on y donne, ont appris aux hommes non ſeulement à vivre* (*entre eux*) *dans la paix & avec douceur, mais même à mourir dans l'eſpérance d'une meilleur avenir* (*b*).

Ce dernier paſſage donne une explication parfaite des Myſtères, que ni les Grecs ni les Romains n'entendoient point, parce que tous les mots en ſont Phéniciens.

La *Cérès* d'*Eleuſis* & de *Sicile* n'eſt autre choſe que l'*Iſis* des Egyptiens, que des Marchands de Phénicie avoient apportée ſur ces côtes, & dont le Cérémonial avoit ſouffert de l'altération en paſſant d'un Peuple à un autre. Perſonne n'ignore que *Cérès* aiant perdu ſa Fille *Pérephatta*, ou *Perſephoné*, que les Latins prononçoient par le mot de *Proſerpine*, courut de tous côtés avec des flambeaux allumés pour la chercher; qu'après bien des peines & des courſes, étant arrivée auprès d'*Eleuſis*, une Femme nommée *Banbo* lui apporta des rafraichiſſemens. *Célée* Roi

(*a*) *Omitto Eleuſinam ſanctam illam & auguſtam* (*Religionem*), *præterea Samothraciam, eaque* (*Myſteria*) *quæ Lemni coluntur ſylveſtribus ſepibus denſa; quibus explicatis, ad rationemque revocatis, rerum natura magis cognoſcitur quam Deorum.* Cicero, de Nat. Deorum, Lib. I. ſub finem.

(*b*) *Illis* (*Myſteriis....*) *principia vitæ cognovimus, neque ſolum cum lætitia vivendi rationem accepimus, ſed etiam cum ſpe meliore moriendi.* Cic. de Leg. Lib. II.

Roi d'Eleusis, & son Fils *Triptolème*, la reçurent bien; & en reconnoissance, cette Déesse leur montra à cultiver le blé, qu'ils ne connoissoient pas, & à substituer aux glands & aux pavots, l'orge & le froment : ce que *Célée* enseigna aux Peuples voisins, ainsi qu'à faire tous les instrumens du Labourage, que *Triptolème* entreprit le prémier. Enfin *Cerès* retrouva sa chère Fille, & en mémoire de cet heureux événement, elle institua les Fêtes nommées *Thesmophories*, dont les parties principales se peuvent réduire aux *Préparations*, aux *Processions*, & à l'*Autopsie*.

On peut voir dans plusieurs Auteurs, & principalement dans *Meursius*, ce que c'étoit que les *Préparations*. Les *Processions* consistoient à porter ce Coffre sacré dont nous avons déja parlé plus d'une fois; & cette Fête finissoit par l'*Autopsie*. Après une nuit affreuse, des coups de tonnerre, & une imitation de ce que la Nature a de plus effrayant, on voyoit paroître dans une grande lumière quatre Personnages mystérieux, magnifiquement vétus. Le prémier se nommoit l'*Hiérophante*, ou *celui qui révèle les choses saintes*, & représentoit par ses habits le *Demiurgus*, ou le *Conducteur de l'Univers*. Le second étoit le *Porte-flambeau*, & signifioit le Soleil. Le troisième, qu'on nommoit l'*Adorateur*, représentoit la Lune; & le quatrième, le *Sacré Messager*, signifioit *Mercure*.

Les Voyages de *Cérès* représentoient le bouleversement de la Terre, causé par le Déluge. Le mot *Cérès* en Hébreu signifioit *ruïne*, *fracture*, *bou-*

bouleverſement. Cette Mère déſolée pleure la perte de l'Abondance, & le Blé caché & étouffé par les mauvaiſes herbes. *Perephatta* ſignifie l'*Abondance perdue*; & *Perſephoné*, ou *Proſerpine*, le *Blé caché*, ou *égaré*.

Les Torches de *Cérès* repréſentent l'état des hommes après ce renverſement de la Nature, obligés de ſe chauffer & de s'éclairer.

Les Pavots que l'on met ordinairement dans la main de cette Déeſſe, marquent les Graines dont on faiſoit ſa nourriture avant que l'on eût trouvé le Blé. *Banbo* ſignifie une *récolte plus abondante*; de même que *Triptolème*, l'*ouverture des Sillons*; & dans le mot de *Célée*, on trouve les *inſtrumens du Labourage*. Enfin *Proſerpine* rendue à condition de reſter ſix mois ſous terre, eſt l'Abondance retrouvée au moyen du Blé, qui en Sicile, où cette Fable a été inventée, eſt beaucoup plus longtems ſous terre qu'en Egypte, où il n'y a que deux mois d'Hiver. L'auſtérité des Préparations auxquelles il falloit ſe ſoumettre pour être initié, étoit même une ſuite de la pureté de l'ancienne Religion des Patriarches, mais corrompue comme leur objet, puiſqu'elles ne ſe rapportoient point au vrai Dieu que ces Patriarches adoroient en eſprit & en vérité, & dont les Païens avoient défiguré la notion.

De ces quatre Perſonnages myſtérieux, le prémier repréſentoit l'Etre Souverain, *Dieu*, à qui tout obéit. Le ſecond, que l'on nommoit *Porte-lumière*, n'eſt autre choſe que l'*Oſiris* Egyptien. Le troiſième, l'*Aſſiſtant de l'Autel*, qui

ou l'*Adorateur*, paſſoit chez les Grecs pour repréſenter la *Lune*, parce qu'il avoit un Croiſſant ſur la tête: mais on voit aiſément que c'eſt *Iſis* qui annonçoit les Néoménies ou l'établiſſement des Fêtes pour louer Dieu. Et le quatrième étoit le *Meſſager des Dieux* ou *Hermès*, qui répond à *Anubis*, qui avertiſſoit le Peuple de la crue du Nil, dont ſa baguette ſervoit à meſurer la hauteur. Ainſi tous ces Myſtères ſi vantés ne ſont autre choſe que les Symboles des avertiſſemens que l'on donnoit au Peuple, 1. pour adorer Dieu; 2. pour annoncer le progrès du Soleil, & la circonſtance du mois ou l'ordre de l'Année; 3. pour marquer l'ordre des Fêtes; & 4. pour qu'il eût à obſerver l'inondation du Nil, & à prendre ſes précautions en conſéquence. Ces Fêtes nommées en Grec *Theſmophories*, & en Latin *Palilies*, ne ſignifient autre choſe, ſelon l'Etymologie Hébraïque, que *la Fête des Réglemens*.

ARTICLE II.

DANIELIS GERDESII *Exercitationum Academicarum* Libri tres. Quibus *Varia Sacra*, tum ad *Hiſtoriam Patriarcharum*, tum ad *Antiquitates Judaïcas*, tum ad *Hiſtoriam* CHRISTI, *Apoſtolorum*, & *Eccleſiæ*, ſpectantia illuſtrantur, variisque *Scripturæ Sacræ* locis, Hiſtoricis, Propheticis, Dogmaticis, lux affunditur, atque integræ pericopæ Bibliçæ explican-

tur. Accedit *Orationum* biga, *De docta in Theologia ignorantia*, & *De Unctione*, *quæ Fideles docet omnia.*

C'eſt-à-dire:

DISSERTATIONS ACADEMIQUES, *diviſées en trois Livres : Où l'on éclaircit bien des choſes qui regardent ou* l'Hiſtoire des Patriarches, *ou les* Antiquitez Judaïques, *ou* l'Hiſtoire de JESUS-CHRIST, *des* Apôtres, *& de* l'Egliſe, *& l'on explique divers Paſſages, Hiſtoriques, Prophétiques, ou Dogmatiques, de* l'Ecriture Sainte, *& des morceaux entiers de quelques endroits de la Bible. Avec deux Harangues, l'une, ſur* une docte Ignorance en matiére de Théologie; *l'autre ſur* l'Onction, qui enſeigne toutes choſes aux Fidéles. *Par Mr.* GERDES. *In quarto*, pagg. 785, ſans la *Préface* & les *Index*. A *Amſterdam*, chez *Adrien Wor*, & les Héritiers d'*Onder de Linden*, 1738.

CEUX qui ont lû le dernier Tome de (*a*) l'*Hiſtoire Critique de la République des Lettres*, publié en 1715, peuvent ſe ſouvenir, qu'on y inſéra une Diſſertation Latine ſur l'étymologie des mots *Lar* & *Penates*, & ſur l'origine de ces Dieux, tant Particuliers que Publics; *docte & curieuſe Piéce, de la compoſition de Mr.* DANIEL GERDES, qui étudioit alors à *Bréme*, & n'a-

(*a*) *Article* II. pag. 84, *& ſuiv.*

n'avoit que dix-huit ou dix-neuf ans. C'eſt le même, qui publie aujourd'hui le Recueil de *Diſſertations Académiques*, dont on vient de voir le titre, & qui montrent que l'étude des Belles-Lettres n'étoit qu'un préparatif, par lequel il ſe fraioit le chemin à la Théologie, où elles peuvent être très-utiles, quand on en ſait faire un bon uſage. Mr. *Gerdes* eſt devenu de bonne heure Profeſſeur en cette Science, prémiérement à *Duisbourg*, où il fut inſtallé le 12 de *Juillet* 1726, & enſuite à *Groningue*, où il fut appellé dix ans après, comme il paroît par les deux Oraiſons Inaugurales, qui font partie de ce Volume.

La maniére dont le titre du Recueil eſt circonſtancié, montre d'abord aux Lecteurs ce qu'ils doivent s'attendre d'y trouver, & qu'il y a une grande variété de matiéres. Toutes les Piéces avoient déja été imprimées à part, en forme de Diſſertations Académiques, ou de Harangues: mais l'Auteur les redonne au Public, raſſemblées, & la plupart avec des corrections & des additions.

Il les a diviſées en trois Livres, ſelon les trois différentes Claſſes auxquelles elles peuvent être rapportées. Le *Prémier* contient des *Obſervations mêlées* ſur quelques *Paſſages de l'Ecriture Sainte*, qui regardent principalement l'*Hiſtoire* des *Patriarches*. Ces Obſervations ſont, en partie Critiques, en partie Théologiques, c'eſt-à-dire, que l'Auteur explique & le ſens littéral des Paſſages, & le ſens Théologique ou Myſtique, ſelon ſes idées. Voici la liſte des Paſſages,

tant du *Vieux*, que du *Nouveau Teſtament*, ſur leſquels elles roulent. *Hébreux*, XI. 3. *Genéſe*, III. 10. *Hébreux*, XI. 4. *Nombres*, XXIV. 17. *Genéſe*, IV. 7. *Jude*, verſ. 14, 16. *Genéſe*, IV. 26. *II. Pierre*, II. 5. *Genéſe*, VIII. 21. *I Pierre*, III. 19, 20. *Genéſe*, IX. 4. XI. 4. X. 21. *Hébreux*, XI. 13. & 19. *Genéſe*, XIV. 14. XX. 16. XXV. 18. *Hoſée*, XII. 4, 5. *Genéſe*, XLVI. 27. *Hébreux*, XI. 21. *I. Chron.* VII. 21, 22. *Hébreux*, XI. 22. *Genéſe*, XXI. 6. & 8. & 12. XXII. 18. conférez avec *Romains*, IX. 7, 8. & *Galates*, III. 16. *Genéſe*, XXII. 1--17. XXIV. XXV. 21. XXXI. 42, 53. XXV. 11. & XXVI. 12, 28. *Hébreux*, XI. 20.

DANS le *Second Livre*, il y a ſept *Diſſertations Exégétiques*, ou *Théologiques*; dont la prémiére eſt devenue, par le grand nombre d'additions que l'Auteur y a faites, & les Notes qu'il y a jointes, un *Traité Hiſtorique & Théologique ſur la* (a) *Fête du ſon des Trompettes, & ſur le myſtére qu'elle renfermoit*. Deux Paſſages, où il eſt parlé de cette Fête, ſavoir, *Lévitique*, XXIII. 23, 24. & *Nombres*, XXIX. 1--6. ſervent de texte à notre Auteur. Il remarque d'abord, dans un Préambule, qu'à la vérité les *Nombres*, conſidérez en eux-mêmes, & la *Science des Nombres*, quelque merveilleuſe qu'elle ſoit, ne renferment aucun myſtére caché, comme ſe l'imaginoient les *Pythagoriciens*; mais que cependant il y a des Nombres, que l'*Ecriture Sainte* fait regarder comme *ſacrez & très-pleins de myſtéres*,

(a) *De Feſto Clangoris, quoque myſterio.*

téres, dont la connoiſſance par conſéquent appartient à la Théologie Emblématique. Tel eſt, dit-il, ſur-tout le nombre de *Sept*: car DIEU ſe repoſa le *ſeptiéme Jour*; il établit ce Jour pour la Fête du *Sabbat*; les *Années Sabbatiques* étoient autant de *Sabbats* d'Années; les *Jubilez* renfermoient *ſept* de ces *Sabbats* &c. Entre les *Mois* de l'Année, il n'en eſt aucun, où il y eût autant de Fêtes, qu'au *Septiéme*, dont la prémiére étoit celle dont il s'agit. Notre Auteur entre en matiére par expliquer les noms que l'Ecriture donne à cette *Fête des Trompettes*. Les Docteurs *Juifs* l'appellent (*a*) *le commencement de l'Année*, d'où ils tirent la raiſon pourquoi elle étoit célébrée avec plus de ſolennité que les autres des Nouvelles Lunes, ce qui eſt auſſi l'opinion presque générale des Savans entre les *Chrétiens*. Mr. *Gerdes* s'attache ici, en forme de digreſſion, à les réfuter tous, en tâchant de détruire le fondement de la dénomination. Juſqu'ici on avoit cru communément, que les anciens *Hébreux* diſtinguoient deux ſortes d'*Année*: la *Sacrée*, qui commençoit au mois de *Niſan*, vers l'Equinoxe du Printems; & la *Civile*, plus ancienne, qui commençoit au mois de *Tiſri*, vers l'Equinoxe d'*Automne*, & dont le prémier Jour étoit celui de la *Fête des Trompettes*. Mais notre Auteur ſoutient, qu'il n'y avoit qu'un ſeul commencement d'Année, ſavoir, celui du mois de *Niſan*, & qu'avant le tems des *Maccabées*, les *Juifs* n'ont jamais eu d'autre diſtinction d'Année.

(*a*) *Roſch Haſchana.*

née. Il prétend, qu'on ne trouve rien dans l'Ecriture Sainte, d'où l'on puiſſe inférer que DIEU eût ordonné une double maniére de compter l'Année; & que, dans quatorze paſſages, où il eſt parlé du *prémier Mois* (ſur quoi il renvoie aux Concordances) il s'agit indifféremment de Fêtes & d'affaires civiles, quoi que ces paſſages ſe rapportent tous au mois de *Niſan*. Il allégue même, en faveur de ſon hypothéſe, celui qui eſt un des plus forts dont on ſe ſert pour établir l'opinion contraire. C'eſt ce que DIEU dit à *Moïſe* & à *Aaron*, en inſtituant la Pâque: (*a*) *Ce Mois* (il s'agit du Mois de *Niſan*) *vous ſera le commencement des Mois, il vous ſera le prémier des Mois de l'Année.* C'eſt ainſi qu'on traduit ordinairement, & JOSEPH l'a entendu de même: (*b*) MOÏSE, dit-il, *voulut que le Mois de* Niſan, *qui eſt le même que celui qu'on appelle* Xantique, *fût le prémier dans l'obſervation des Fêtes, parce que c'étoit dans ce Mois qu'il avoit fait ſortir d'*Egypte *les* Hébreux. *Mais, quoi qu'il eût établi ce commencement d'Année pour tout ce qui concerne la Religion, il laiſſa ſubſiſter l'ancienne maniére de compter à l'égard des Ventes & des Achats, & de toutes les autres affaires.* Voilà, dit-on, qui marque clairement, qu'au-lieu qu'auparavant on commençoit l'Année dans un autre mois, DIEU ordonna, qu'en ce qui regardoit la Religion, on commenceroit déſormais l'Année dans celui où il inſtitua la Pâque, laiſ-

(*a*) EXODE, Chap. XII. *verſ.* 2.
(*b*) *Antiquit. Judaic.* Lib. I. Cap. 3. § 3. *ſecundum diviſ. Huiſon.*

laiſſant d'ailleurs ſubſiſter, pour le civil, l'ancienne maniére de compter. Notre Auteur répond, que l'explication de l'Hiſtorien Juif, & de ceux qui le ſuivent, eſt fondée ſur deux fauſſes ſuppoſitions: l'une, que le Texte ſacré, où le verbe ſubſtantif eſt ſousentendu, doive néceſſairement être traduit par le futur *ſera*; l'autre, qu'avant le tems dont il s'agit, on commençât à compter l'Année au Mois de *Tiſri*, ou en Automne, parce qu'on croioit que c'étoit dans cette Saiſon que le Monde a été créé. Sur le dernier point, Mr. *Gerdes* dit, qu'il n'eſt pas ſûr, que les *Iſraélites* ſuiviſſent une autre maniére de commencer l'Année, que celle qui leur venoit des Patriarches; & qu'il y a apparence que cette Année commençoit au Printems, plutôt qu'en Automne, ſelon l'opinion de (*a*) quelques Auteurs, auxquels il ne fait presque que renvoier. Pour ce qui eſt des paroles de l'*Exode*, il prétend, qu'il n'eſt pas néceſſaire de ſousentendre le futur du Verbe ſubſtantif. Elles peuvent être traduites: *Ce mois vous* eſt & a été jusqu'ici *le commencement des Mois*; *que ce* Mois ſoit donc auſſi déſormais *pour vous le prémier des Mois de l'Année*. DIEU ne fait ainſi que confirmer l'ancien uſage, établi depuis la Création, pour empêcher que déſormais la maniére de compter les Mois de l'Année à l'égard des

(*a*) WILHELM. LANGIUS, Lib. *De Annis Chriſti*: J. HARDUIN. *Chronolog. Vet. Teſtam.* pag. 518. *Remarques Critiques* d'un Anonyme, inſérées dans l'*Hiſt. Critique de la Rép. des Lettres*, Tom. V. pag. 60, *& ſuiv.*

des Fêtes ne devînt vague & incertaine, ou que l'on ne confondît les tems. Quand même il y auroit ici un précepte, tout ce qu'on en pourroit inférer, c'eſt que, les *Iſraélites* aiant perdu en *Egypte* leur ancienne maniére de compter, (*a*) pour ſuivre celle des *Egyptiens*, qui commençoient leur Année en *Automne*, DIEU leur ordonna de la reprendre déſormais. Notre Auteur, après avoir réfuté les autres raiſons des partiſans de l'opinion commune, tirées de l'Ecriture, ou de l'autorité des Docteurs *Juifs*, découvre la ſource de l'erreur qu'il combat, & de la pratique introduite en conſéquence chez cette Nation, qui encore aujourd'hui commence ſon Année au Mois de *Tiſri*, comme elle faiſoit du tems de JOSEPH. Il en trouve la clé dans les Livres des MACCABE'ES. L'Auteur Juif du *Prémier Livre*, ſelon l'uſage de ſa patrie, & des *Grecs*, ſuit l'ancienne maniére de compter, que l'on peut appeller *naturelle*, en commençant l'Année au Mois de *Niſan*, ou au *Xantique* des *Syro-Macédoniens*, ſans diſtinguer entre

(*a*) Mr. DES VIGNOLES dans ſa *Chronologie de l'Hiſtoire Sainte* &c. ſans décider, que l'Année commençât au Printems dès le commencement du Monde, prétend, que les *Iſraélites* avoient la même forme d'Année que les *Egyptiens*, leurs Maîtres & leurs Oppreſſeurs; & que cette Année commençoit alors le 22 de *Mars*. Sur ce pié là, on voit bien qu'il doit traduire par le préſent le verbe ſubſtantif ſous-entendu dans le paſſage dont il s'agit; en ſorte que DIEU marque ſeulement le tems de l'Année, auquel il parloit à *Moïſe* & à *Aaron*, pour leur ordonner de célébrer la Pâque le *quatorziéme* de *ce Mois*, qui étoit le *prémier* de l'*Année Egyptienne*. Tom. I. pag. 569, & ſuiv.

entre la Religion & les affaires civiles. (*a*) Mais l'Auteur du *Second Livre*, quoi qu'il fût auſſi Juif, met le commencement de l'Année au Mois de *Tisri*, ou à l'*Hyperberétée*, comme faiſoient les *Syro-Macédoniens*. On ſait, que (*b*) SELEUCUS *Nicator* donna le droit de Bourgeoiſie aux *Juifs* établis dans les Villes qu'il avoit fondées en *Aſie* & dans la *Baſſe-Syrie*, & même à *Antioche*, Capitale de ſes Etats, & qu'il voulut qu'ils y vécuſſent ſur le même pié, que les *Macédoniens* & les *Grecs*. Ainſi les *Juifs* furent obligez de ſuivre l'*Ere*, appellée des *Séleucides*, du nom de ce Prince, laquelle commençoit en Automne, (*c*) à la Nouvelle Lune du Mois de *Tisri*. Ils s'y ſoumirent d'autant plus aiſément, que cette Ere s'accommodoit fort avec leur conſtitution civile, auſſi-bien qu'avec leurs *Années Sabbatiques* & leurs *Jubilez*. De ſorte que, depuis ce tems-là, ils commencérent leur *Année Civile* au Mois de *Tisri*, comme il paroît par leur Hiſtoire, en retenant néanmoins l'autre maniére de la commencer au Mois de *Niſan*; mais, dans la ſuite celle-ci devint chez eux entiérement hors d'uſage. Ainſi il ne faut pas s'étonner, que *Joſeph*, & les autres *Juifs*, ſi jaloux de la gloire de leur Nation, aient voulu, pour ne pas paroître avoir emprunté des *Paiens* cet-

(*a*) On prouve cela par divers exemples, après quelques Ecrivains modernes, ſur-tout le Cardinal NORIS, *De Epochis Syro-Macedonum*, Diſſ. II. *Cap.* 1. pag. 75, *& ſeqq.* Ed. Lipſ. & DODWELL, *De Vett. Græcor. Romanorumque Cyclis*, Diſſ. IX. Sect. 45. *pag.* 433, *& ſeqq.*

(*b*) JOSEPH, *Antiq. Jud.* Lib. XII. Cap. 3. § 1.

(*c*) NORIS, *ubi ſupr.* pag. 70, *& ſeqq.*

cette nouvelle maniére de compter l'Année, la faire remonter plus haut, & jusqu'à la Création même du Monde; par où ils ont été obligez de chercher à quelque prix que ce fût, le moien d'accorder leur pratique avec la Loi de *Moïſe*, qui ordonnoit de célébrer le *prémier Jour* du Mois de *Tisri*, comme du *Septiéme Mois*. Ces raiſons de notre Auteur n'ont pas perſuadé tout le monde. Depuis que ſa Diſſertation a paru pour la prémiére fois, un Savant, qu'il ne nomme pas, mais qu'il dit être de ſes Amis, a pris à tâche de les détruire, dans quelque Ouvrage écrit en Langue Flamande. Il ſe défend ici dans une Note, qu'il conclut en laiſſant aux Lecteurs le jugement de toute cette diſpute. Dans le Chapitre, qui ſuit, ou le II. il explique en quoi conſiſtoit la célébration de la *Fête des Trompettes*. Dans le III. il recherche les raiſons de ſon établiſſement. Et dans le IV. ou dernier, qui eſt ce qu'il ſe propoſoit principalement, il traite du *Myſtére* qu'il y découvre. C'eſt, pour le dire en un mot, que cette Fête étoit un type de la *Vocation des Gentils*.

La II. Diſſertation de ce Livre traite du *Myſtére* de la *Circonciſion* de Notre Seigneur JESUS-CHRIST; & la III. de celui de ſon *Batême*. Dans la IV. notre Auteur explique la Parabole des *Ouvriers*, louez pour travailler à la *Vigne*, MATTHIEU, XX. 1--16. Ici l'explication eſt précédée de Notes Philologiques, miſes ſous le Texte original, à côté duquel eſt une Verſion Latine, de la façon de notre Auteur. Il traduit, par exemple, le commencement de

la

la Parabole : *Simili namque ratione ſe res habet in Regno cœlorum, veluti* (*ſe res habet*) *cum Paterfamilias* &c. C'eſt effectivement le ſens, comme les Interprétes les plus judicieux l'ont remarqué ; quoi que presque toutes les Verſions traduiſent mot-à-mot : *Le Roiaume* (ou le *Régne*) *du Ciel eſt ſemblable à un Pére de famille* &c. Mais la nouvelle de *Genéve* porte, comme celle de Mr. *Gerdes : On peut comparer* ce qui ſe paſſe dans *le Roiaume du Ciel*, à ce que fit *un Pére de famille* &c. Les trois derniéres Diſſertations roulent ſur quelques Paſſages du *Pſeaume* XXII.

Celles du III. & dernier Livre ſont *Hiſtoriques & Théologiques*. La prémiére regarde la *Synagogue des Libertins*, dont parle *St. Luc*, dans les Actes, VI. 9. où il eſt dit, que *quelques-uns de la Synagogue des* Libertins, *de celle des Cyrénéens, de celle des Alexandrins, & de celles de* Cilicie *& d'*Aſie, *ſe préſentérent pour diſputer contre* Etienne. On eſt fort embarraſſé à décider ce qu'il faut entendre ici par les *Libertins*, & il y a là-deſſus une grande variété d'opinions. La plus commune eſt celle de quelques (*a*) Péres *Grecs*, ſuivie par un grand nombre d'Auteurs modernes, qui ſuppoſent que le mot Λιβερτῖνοι n'eſt autre choſe que le Latin *Libertini*, c'eſt-à-dire, des *Affranchis*. La plus abſurde eſt celle du P. Hardouin, (*b*) qui allant

(*a*) St. Chrysostome, in *Act. Apoſt.* Homil. XV. pag. 693. *Tom.* IV. *Edit. Savil.* Oecumenius, *Gloſſ.* apud *Gregor.* pag. 163. (*b*) *Oper. Seleƈt.* pag. 903.

lant chercher l'origine de ce mot dans la Langue Hébraïque & Chaldaïque, où elle n'a aucun fondement, a rêvé que la Synagogue des *Libertins* étoit la *Synagogue de ceux qui sont aux deux côtez*, c'eſt-à-dire, ſelon lui, des quatre Nations, dont il eſt parlé enſuite. Notre Auteur, après avoir fait paſſer en revue & réfuté toutes les opinions, qui ſont venues à ſa connoiſſance, en propoſe une, qui, ſi elle eſt bien fondée, n'a aucun des défauts qu'il trouve dans les autres, ſans qu'il aît beſoin de corriger le Texte, comme ont fait (*a*) quelques-uns, quoiqu'il n'y aît pas la moindre variété dans les anciens Manuſcrits. Les *Libertins*, dit-il, étoient une ſorte de *Juifs*, ainſi appellez de (*b*) *Liberte*, Ville de l'*Afrique Proconſulaire*, où ils habitoient, qui néanmoins, comme les autres *Juifs* de *Cyréne*, ou d'*Alexandrie*, avoient à *Jéruſalem* leur Synagogue particuliére, appellée auſſi de leur nom. SUIDAS dit, que Λιβερτῖνος eſt un nom de Nation, ſans déſigner le pays où elle habitoit. Une Gloſſe interlinéaire, dont NICOLAS DE LYRA a fait beaucoup d'uſage, porte, ſur le paſſage même dont il s'agit : *à regione*, c'eſt-à-dire, que les *Libertins* étoient ainſi appellez du nom de leur pays. Mais quel eſt-il, ce pays ? Deux monumens de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique nous l'indiquent.

(*a*) JAQUES GODEFROI, Not. ad *Cod. Theodoſ.* Tom. III. *pag.* 221, & Diſſ. ad *I. Corinth.* XI. § 9. FRIDERIC SPANHEIM, Opp. *Tom.* II. pag. 320. Mr. RELAND, *Not.* in JOSEPH. *Antiq. Jud.* Lib. XVI. Cap. 6. *pag.* 799. *Ed. Haverc.* Qui tous liſent ici Λιβυςίνων.

(*b*) *Libertus*, ou *Libertina*, ce qui s'accorde mieux avec le nom de l'Egliſe appellée *Libertiniſis*.

diquent. L'un eſt, la (*a*) *Conférence* tenue à *Carthage* avec les *Donatiſtes*, où l'on voit un Evêque *Eccleſiæ Catholicæ Libertinenſis*, Egliſe qui étoit dans la *Province Proconſulaire* d'*Afrique*, comme le remarque là BALUZE. L'autre eſt, une Lettre qui ſe trouve parmi les *Actes du Concile de* LATRAN, tenu en 649, où l'on trouve un (*b*) autre Evêque de cette même Egliſe. Auſſi Mr. FABRICIUS (*c*) a-t-il mis l'Evêché de *Libertine* parmi ceux de l'*Afrique Proconſulaire*. Et il y a long-tems qu'ORTELIUS, dans ſon *Tréſor Géographique*, ſur le mot même de *Libertini*, où il cite le paſſage des *Actes*, dont il s'agit, dit, que c'eſt une Nation, & renvoie là-deſſus à la *Conférence d'Afrique*, comme nous apprenant que cette Nation étoit en *Afrique*.

Dans une autre Diſſertation, intitulée, *De l'uſage médicinal de l'Euchariſtie*, notre Auteur combat une erreur ſuperſtitieuſe, qui régne chez un grand nombre de *Catholiques Romains*, & qui s'eſt même conſervée parmi quelques *Proteſtans*: c'eſt qu'on s'imagine, que les Symboles de l'Euchariſtie ont une vertu médicinale, ou pour conſerver la ſanté, ou pour guérir les ma-

(*a*) Num. 116. *pag.* 161. poſt OPTAT. *Milevit. Ed. Dupin.* 1702. Ce paſſage, & celui de *Suidas*, ſont citez dans la *Synopſis Criticorum* POLI, comme alléguez par DRUSIUS, & CASAUBON.

(*b*) Tom. III. *Concil. Ed. Harduin.* pag. 750.

(*c*) *Ind. Geograph.* ad calcem Lib. *Salutaris Lux Evangel.* &c. Avant lui CHARLES DE ST. PAUL, dans ſa *Geographia Sacra*, pag. 92. *Ed. Amſt.*

maladies & les infirmitez du Corps. Quelques Docteurs des plus célébres de la Communion Romaine, ſe ſont déclarez pour cette penſée. On cite là-deſſus CORNELIUS A LAPIDE (*a*), le Jéſuite (*b*) MALDONAT, & BELLARMIN (*c*). On rapporte auſſi un conte, qui ſe trouve dans la Vie de PARACELSE. Ce fameux Médecin étant appellé auprès d'un Payſan, comme il eut appris que le Malade avoit reçû la Communion, dit, *qu'il n'avoit plus beſoin de ſon art, puis qu'il étoit allé chercher un autre Médecin.* Ceux qui croient bonnement, qu'une *Catherine de Sienne*, (*d*) une *Marie d'Ogni*, un *Ebrulfe*, Abbé, ont vêcu long-tems, ſans prendre d'autre aliment que l'Euchariſtie, doivent ſuppoſer, ou qu'elle a une vertu phyſique pour ſoutenir la vie, ou que cela s'eſt fait par un miracle particulier, dont ils n'ont aucune preuve. Et cette imagination ſuperſtitieuſe n'eſt pas ſeulement des derniers Siécles : on en donne des exemples, qui remontent jusqu'au Quatriéme. *Gorgonia*, Sœur de GREGOIRE *de Nazianze*, étant malade, (*e*) approcha ſa tête de l'Autel, & verſant un torrent

(*a*) *Comment.* in JOHANN. pag. 343.

(*b*) In JOHANN. Cap. VI. *verſ.* 49, 50.

(*c*) On ne dit pas où.

(*d*) RAYMOND *de Capouë*, Vit. S. *Catharinæ Senenſis*: MABILLON, *Annal. Benedictinor.* Tom. I. *pag.* 148, 245. LAURENT SURIUS, in *Vit. Sanctor.* & al.

(*e*) GREG. NAZIANZ. *Orat.* XI. (pag. 187.) cité par EDMOND AUBERTIN, *De Sacram. Euchariſtiæ*, Lib. II. pag. 468. BENEDICT. GONON. *Hiſt. Euchariſtic.* Lib. II. *Cap.* 96. pag. 308. MATTHIEU DE LARROQUE, *Hiſtoire de l'Euchariſtie*, Part. II. Chap. VII. *pag.* 459. (285. *Ed. d'Amſt.* 1669. *in quarto.*)

rent de larmes, déclara qu'elle ne bougeroit de là jusqu'à ce qu'elle eût obtenu le rétabliſſement de ſa ſanté : elle n'eut pas plutôt communié, qu'elle ſe ſentit guérie. ST. AUGUSTIN (*a*) rapporte, qu'une Mére, pour guérir ſon Enfant, qui étoit né les yeux fermez, fit un cataplasme de l'Euchariſtie. LOUïS *le Débonnaire* (*b*), ſecond Empereur d'*Occident*, dans une maladie mortelle dont il fut attaqué, vêcut quarante jours, en ne prenant que l'Euchariſtie pour aliment & pour reméde. CHARLES MARTEL, ſon Biſayeul, voiant ſon Fils *Griphon*, encore enfant, malade d'une fiévre très-violente, pria (*c*) l'Abbé *Leufred* de redonner la ſanté à ce cher fils par ſes priéres. L'Abbé, entre pluſieurs choſes qu'il fit pour cet effet, *donna à l'Enfant le Sacrement du Corps de Notre Seigneur*. Notre Auteur, après avoir allégué quelques autres exemples, & renvoié là-deſſus à divers Ecrivains modernes, qui en rapportent de ſemblables; recherche ce qui peut avoir donné lieu à une telle ſuperſtition. Il en trouve trois ſources, ſavoir, quelques Paſſages de l'Ecriture Sainte mal entendus; l'autorité des *Péres de l'Egliſe*; & quelques Dogmes

(*a*) *Oper. imperfect. contra Julian.* Lib. III. Cap. 164. (ou 162.) D'où, ajoute-t-on, LARROQUE tire un argument, pour montrer qu'en ce tems-là le dogme de la *Tranſſubſtantiation* étoit inconnu, *ubi ſupr.* Part. II. Chap. 8. (& *I. Part.* Chap. XVI. au commencement.)

(*b*) CUSPINIANUS, in *Hiſt. Cæſarum.*

(*c*) *Chron. Inſul. Lirinenſ.* in *Vit. Leufred.* Cap. 17. apud LARROQUE, *ubi ſupr.* I. Part. *Chap.* XI. pag. 237. (ou 358.)

Dogmes approchans, d'où on inféroit la vertu médicinale de l'Euchariſtie. ST. PAUL (*a*) parlant de ceux qui *mangent du pain & boivent de la Coupe du Seigneur indignement*, dit, qu'*à cauſe de cela, pluſieurs* des *Corinthiens ſont infirmes & malades, & pluſieurs ſont morts.* Il ſemble ſuivre de-là, par la régle des contraires, que ceux qui communient *dignement* peuvent par-là être préſervez des maladies, recouvrer leur ſanté, ou vivre ici-bas plus long-tems: conſéquence qu'un Auteur (*b*) moderne tire auſſi de ce paſſage. En voici un autre: *Si vous ne mangez la chair du Fils de l'Homme, & ne buvez ſon ſang, vous n'aurez point la vie en vous*, JEAN VI. 53. Pluſieurs ont cru, qu'il s'agiſſoit de l'Euchariſtie dans ces paroles de Notre Seigneur. Cela poſé, on pourroit croire, qu'il oppoſe ici la *vie* à la *mort corporelle*, à cauſe de ce qu'il vient de dire des anciens *Iſraëlites*, qui (*c*) *avoient mangé la Manne dans le Déſert, & étoient morts.* Voilà pour l'Ecriture. Pluſieurs *Péres de l'Egliſe*, & des plus célébres, ont dit bien des choſes, qui peuvent paroître établir l'uſage médicinal ou phyſique de l'Euchariſtie. Par exemple, ST. IRENE'E (*d*) dit, que *notre chair eſt nourrie par le Corps & le Sang du Seigneur:* &

(*a*) I. CORINTH. Chap. XI. *verſ.* 29.

(*b*) JO. CHRIST. COCHIUS, in *Miſcell. Lipſ.* Tom. IV. *pag.* 194.

(*c*) *Verſ.* 49.

(*d*) Τὴν [σάρκα] ἀπὸ τοῦ σώματος τοῦ Κυρίου, καὶ τοῦ αἵματος αὐτοῦ τρεφομένην. Lib. IV. Cap. 18. *num.* 5. pag. 251. *Edit. Maſſuet.*

& ailleurs, que *nos membres* (*a*) *en ſont augmentez*. Notre Auteur allégue d'autres Paſſages de (*b*) ST. CYPRIEN, de (*c*) ST. ATHANASE, de (*d*) GREGOIRE *de Nyſſe*, de (*e*) GREGOIRE *de Nazianze*: & il croit même y en pouvoir joindre un de (*f*) l'Epître de ST. IGNACE aux *Epheſiens*. Entre les Dogmes, qu'il regarde comme ayant donné occaſion à l'erreur qu'il combat, il met l'idée que l'on avoit d'une *Onction*, appliquée à la participation au Sacrement de l'*Euchariſtie*, & confondue avec l'Onction miraculeuſe dont parle (*g*) ST. JAQUES, laquelle, s'il en faut croire les Auteurs Eccléſiaſtiques, fut longtems en uſage pour la guériſon des Malades, & d'où eſt née enfin, dans la *Communion Romaine*, ce

(*a*) Ἀφ' οὗ [σώματος] τὰ ἡμέτερα αὔξει σώματα. Lib. V. Cap. II. § 2. *pag.* 294. C'eſt apparemment le paſſage, qu'avoit en vue notre Auteur, qui n'en indique point l'endroit.

(*b*) *Epiſt.* LVII. pag. 117. *Ed. Brem.* (*Epiſt.* LIV. pag. 77. in fin. *Edit. Baluz.*)

(*c*) Qui, (dit notre Auteur, ſans aucune indication de l'endroit) appelle ce Sacrement, Πῶμα εἰς τὴν ἀνάςασιν καὶ εἰς τὴν σωτηρίαν.

(*d*) *Catech. Major.* Cap. 47.

(*e*) Dans l'endroit cité ci-deſſus, & autres de la même Oraiſon Funèbre de ſa Sœur Gorgonie.

(*f*) Epiſt. *ad Epheſios*, in *Biblioth. Patr. Apoſtolicor.* ab ITTIGIO editorum, pag. 192, 194. C'eſt ainſi que notre Auteur cite le paſſage. Mais de la maniére qu'il le cite, il a ſuivi l'Edition interpolée, où il y a ici quelque choſe de plus, que dans la véritable *Epître aux* EPHESIENS. On peut les confronter, § 20. ou pénultiéme, de l'une & de l'autre, dans les *Patres Apoſtolici*, *Edit. Amſtelod.* 1724.

(*g*) *Epître*, Chap. V. *verſ.* 14.

ce qu'on appelle l'*Extrême-onction*. Il y joint, la coutûme de donner l'Eucharistie aux Mourans, comme un *Viatique*, ainsi appellé, parce qu'elle servoit à conduire les Hommes dans le chemin de la Mort, & à les garantir de la puissance du Diable. Ce n'est pas qu'il croie que de-là soit venue proprement la superstition dont il s'agit : mais il en infére, que ceux qui ont été si promts à croire & à introduire la prémiére opinion, ont pu aussi sans beaucoup de peine s'imaginer, que la Communion étoit un remède contre les maladies du Corps. Mais ce qui lui paroît sur-tout avoir contribué à les faire entrer dans cette pensée, c'est l'idée grossiére d'une *Manducation orale du Corps de Christ*, & l'opinion monstrueuse de la *Transsubstantiation*. Notre Auteur réfute ensuite tout cela; & ainsi finit sa Dissertation.

Celle qui suit, fut soutenue publiquement à *Duisbourg*, le 26 de *Juin* 1730; Jour, auquel on célébroit dans toute l'*Allemagne* le Second Jubilé de la Confession d'*Augsbourg*. C'est aussi cette Confession, qui en fait la matiére. L'Auteur réduit tout à trois chefs. 1. Il rapporte, d'après les Ecrivains de ce tems-là, certaines choses remarquables, sur l'histoire de cette Confession. 2. Puis il montre, que les *Réformez* conviennent de tout ce qu'elle contient sur les Articles Fondamentaux, & qu'ils en ont toujours fait profession. 3. D'où il tire enfin la conséquence, qui en naît naturellement, c'est que chacun des *Protestans* doit travailler & contribuer, autant qu'il dépend de lui, à la réunion,

si

ſi néceſſaire, des deux Partis malheureuſement diviſez. Mais, de la maniére que les choſes vont, il eſt fort à craindre qu'un ouvrage ſi difficile, qui demande le concours d'un ſi grand nombre de perſonnes & de circonſtances, n'en demeure long-tems aux ſouhaits & aux efforts impuiſſans de quelque peu de Théologiens modérez & raiſonnables.

Dans une Cinquiéme & derniére Diſſertation, notre Auteur fait voir l'*uſage des Prophéties, pour démontrer la Divinité de l'Ecriture Sainte.* Après quoi ſuivent ſes deux Harangues Inaugurales, marquées ſur le titre de tout le Livre. Le ſujet de la prémiére a de quoi réveiller l'attention. Elle tend à prouver, qu'en matiére de *Théologie*, il faut ſe réſoudre à ignorer ce qui n'eſt ni révélé, ni néceſſaire à ſavoir, ni poſſible de ſavoir, & avouer ingénument ſon ignorance, qui, en ce cas-là, eſt une *docte ignorance*. Malheureuſement la pratique eſt ici infiniment plus difficile, que l'acquieſcement à une propoſition ſi évidente. Je ne ſai ſi perſonne oſeroit la nier formellement. Mais combien peu de gens y a-t-il, qui, après en être tombez d'accord en général, n'agiſſent d'une maniére toute oppoſée, & ne veuillent pas néanmoins qu'on les en acçuſe? L'expérience n'a été ici de tout tems que trop certaine. Et ce n'eſt pas ſeulement en matiére de Théologie, qu'on donne dans une telle contradiction. Toutes les Sciences ont leur *non plus ultra*, que la plûpart de ceux qui les cultivent, ou ne veulent pas voir, ou franchiſſent hardiment.

ARTICLE III.

Continuation de la Réponſe à l'Auteur Anonyme de la JUSTIFICATION *des* DISCOURS *& de l'*HISTOIRE ECCLESIASTIQUE *de Mr. l'Abbé* FLEURI. *On en trouvera le commencement dans la II. Partie du Tome XXIII. de cette* Bibliothèque Raiſonnée, *Art. I. pag.* 243.

APrès avoir établi, par les expreſſions même du Concile de *Trente*, qu'au XVI. Siècle la demande d'une Réformation dans la Doctrine, n'étoit pas plus criminelle, que celle d'une Réformation dans la Diſcipline, il me reſte à prouver que Mrs. les *Janſéniſtes* ont le même intérêt que nous à le croire. Mais la choſe ne parle-t-elle pas d'elle-même? Car ſi la Réformation, que ces Meſſieurs demandent aujourd'hui, regarde des Vérités de Foi, comment ſe ſeroient-ils acquis le droit de la ſolliciter avec innocence, ſi ce droit ne ſubſiſtoit pas dans l'Egliſe il y a 200 ans? Ce Raiſonnement, ſi clair & ſi ſimple, ſuppoſe pourtant que ces Meſſieurs trouvent actuellement, dans l'Egliſe *Romaine*, des Erreurs doctrinales qu'ils ſouhaiteroient d'y voir réformées. Mais cette ſuppoſition n'eſt-elle pas une Vérité très réelle?

Non, dit le *Défenſeur* de Mr. *Fleuri*. C'eſt une fauſſeté; c'eſt une calomnie. Ecoutons-le par-

parler lui-même. (*a*) „ La prémière, *dit-il*, „ étoit une Réformation dans les Mœurs, & „ dans la Discipline qui y a rapport. La seconde „ étoit une Réformation dans la Foi..... Or „ quand les Théologiens dont il s'agit, ont parlé & parlent encore aujourd'hui de Réformation, il est certain qu'ils ne la prennent qu'au „ prémier sens, & nullement au second. Il paroît d'autant plus nécessaire de faire sentir cette différence, qu'il y a nombre de personnes „ qui y sont trompées. En effet par où a-t-on „ décrié, & décrie-t-on encore tous les jours „ devant le Peuple les Théologiens dont je parle? C'est parce qu'ils disent qu'il s'est glissé „ beaucoup de maux dans l'Eglise, qui auroient besoin d'être réformés. De-là leurs Adversaires prennent occasion de les accuser d'être „ semblables aux Protestans, en ce qu'ils disent „ comme eux, qu'on auroit besoin de reforme „ dans l'Eglise; quoiqu'il soit certain cependant „ qu'ils parlent dans un sens tout différent, qui „ ne blesse en rien les prérogatives de l'Eglise, „ que les Protestans anéantissent dans leur Système".

On ne sauroit s'exprimer d'une façon plus précise. Les *Théologiens* dont il s'agit, c'est-à-dire, Mr. *Fleuri* & ses semblables, ne parlent *que d'une Réformation dans les Mœurs, & dans la Discipline qui y a rapport*, & *nullement d'une Réformation dans la Foi*; & la distinction est si *nécessaire*, que l'Auteur promet de s'étendre, dans

(*a*) *Justif. de Mr. Fleuri*, Tom. II. Avert. pag. 15, 16.

dans ſon Ouvrage, à la *faire ſentir*, afin de fermer la bouche à leurs *Adverſaires*, qui *prennent occaſion de les accuſer d'être ſemblables aux Proteſtans, en ce qu'ils diſent comme eux, qu'on auroit beſoin de reforme dans l'Egliſe.* Je ne me ſuis pourtant point apperçu qu'il ait touché cet Article dans ſa III. *Partie*, qui étoit la place naturelle de juſtifier le *Janſénisme*, en faiſant voir, par une bonne diſcuſſion des Points que leurs Adverſaires leur imputent, qu'il n'y entre aucune matière de Foi. Au-lieu de nous donner de ſolides éclairciſſemens là-deſſus, l'*Anonyme* ſe jette à corps perdu dans les Lieux-communs de la Controverſe, pour combattre la Réformation *Proteſtante*. Ayant *Luther* & *Calvin*, perſonne, dit-il, ne demandoit que la Doctrine fût réformée; les Conciles de *Conſtance*, de *Bâle* & de *Trente* ne furent ni ſollicités, ni convoqués pour une fin de cette nature; les Réformateurs groſſirent même étrangement les objets par rapport à la corruption des Mœurs & de la Diſcipline; l'Egliſe a des promeſſes qui rendent ſa dépravation totale impoſſible; les Déciſions doctrinales des Conciles doivent être ſacrées; celles du Concile de *Trente* ſont d'une Autorité reſpectable: & que dirai-je encore de tant d'autres belles choſes, que cet Auteur étale pour faire preuve de ſa Catholicité à la *Romaine*? Mais, je vous prie, qu'eſt-ce que cela fait à la décharge du *Janſénisme*, & par quelle inconcevable Logique peut-on en conclurre que les *Théologiens*, prétendus *Catholiques Romains*, qui trouvent des abus à réformer dans l'Egliſe *Romaine*

maine, différent des Proteſtans tant en ſentimens qu'en langage?

Quoi qu'il en ſoit, le *Défenſeur* de Mr. *Fleury* déclare, dans l'*Avertiſſement* de ſon II. Tome, que lui & ſes Amis ne demandent de Réformation que dans la *Diſcipline*, & nullement dans la *Foi*. C'eſt-là parler net; & j'avoue, que ſi cela eſt vrai, les Réformateurs *Proteſtans* ſont allés plus loin que ne ſe propoſent de le faire les Réformateurs *Janſéniſtes*. Mais auſſi eſt-ce uniquement à cela que ſe réduiroit, en ce cas, toute la différence qu'il peut y avoir entre les uns & les autres. Car ſi l'Egliſe *Romaine* eſt revêtue de l'éminent privilège de l'Infaillibilité, ceux qui trouvent chez elle des abus de *Diſcipline* à réformer, ne *bleſſent*, & n'*anéantiſſent* pas moins ſes prérogatives, que ceux qui lui reprochent des abus de *Doctrine*. La réflexion eſt ſi naturelle, que l'*Anonyme* s'en eſt fait une difficulté, à laquelle il a cru être dans l'obligation de répondre; & cette Réponſe eſt, peut-être, ce qu'il y a de plus ſurprenant dans tout ſon Ouvrage. Elle ſe borne à dire que (*a*) *la Corruption dans la Diſcipline n'a jamais été univerſelle*, (*b*) & que la *Corruption des Mœurs* n'a point été *ſi générale qu'il n'y* eût *perſonne qui n'y* fût *engagé*. Voilà une ſolution d'un goût tout nouveau. J'en laiſſe le jugement aux Perſonnes qui penſent, & leur démande ſi, après cela, les *Adverſaires* des *Théologiens Janſéniſtes* ont tant de tort d'accuſer ces derniers d'être *ſemblables aux Proteſtans*?

A

(*a*) Pag. 194. (*b*) Pag. 198.

A prendre les choſes ſur le pied où les met l'*Anonyme*, il eſt clair que toute la différence eſt du plus au moins. Les Proteſtans ont dit que la Corruption de l'Egliſe *Romaine* étoit univerſelle. Les *Janſéniſtes* diſent ſimplement que cette Egliſe eſt corrompue. En demandant une Réformation, les uns & les autres agiſſent donc dans le même eſprit & dans les mêmes principes; c'eſt-à-dire, que les uns & les autres croyent également que l'Egliſe *Romaine* n'eſt pas irréformable, & que par conſéquent elle n'eſt pas infaillible.

Il me ſemble qu'à cet endroit j'entends l'Anonyme s'écrier, comme il fait dans ſon *Avertiſſement*: (*a*) *Pour le coup, Mr. le Journaliſte montre trop de paſſion.* Nous accuſer, Moi & mes Frères, de ne pas croire l'Infaillibilité de l'Egliſe! C'en eſt trop, & que ſe peut-il de plus précis là-deſſus que la déclaration que j'en ai ſi ſouvent faite dans ce II. Tome de la *Juſtification de Mr.* Fleuri? Je n'en rapporterai que les paroles ſuivantes. (*b*) „ Le Fils de Dieu, „ dans la promeſſe qu'il a faite à ſon Egliſe, „ s'eſt engagé à y perpétuer la ſainteté des Mœurs „ auſſi-bien que la pureté de la Doctrine: c'eſt „ ce qui a toujours été reconnu par nos Con„ troverſiſtes les plus habiles.... Mr. *de Meaux* „ l'a avoué expreſſément: les plus ſavans Théo„ logiens, ou Interprètes de l'Ecriture, parmi „ les Catholiques, ſont convenus de la même „ choſe. Il ſuffira de citer ici *Eſtius*. Notre „ Sei-

(*a*) Pag. 14. (*b*) *Juſtif. de Mr. Fleuri*, Tome II. pag. 195.

„ Seigneur, dit cet habile Interprète, a promis
„ d'être avec elle jusqu'à la fin du Monde, &
„ il a promis d'y être présent pour deux choses,
„ également nécessaires au salut, savoir la pu-
„ reté de la Doctrine, & la pratique des bon-
„ nes Mœurs: si une de ces deux choses venoit
„ à manquer dans l'Eglise, il seroit vrai de di-
„ re qu'elle auroit été abandonnée de son Epoux,
„ ce qui ne peut pas arriver".

Oui, je conviens que c'est-là ce que dit l'*Anonyme*, & que c'est-là même ce qu'ont dit les *Arnaulds*, les *Nicoles*, les Héros grands & petits du Parti, tant qu'ils n'ont en général parlé que de l'*Eglise*. Cependant, le Parti ne dit pas d'une manière moins positive, que l'*Eglise* a besoin d'être réformée. En tenant ce langage, ils parlent ou de la *même* Eglise, ou de *deux* Eglises *différentes*. Si c'est le dernier, ils se jouent des termes; & si c'est le prémier, comment ne sentent-ils pas eux-mêmes la contradiction? Une Eglise *infaillible*, qui erre, qui se corrompt, qui a besoin de réformation; c'est une Ligne droite, que l'on veut redresser, & un Triangle parfait, que l'on veut corriger. Répondre à cela, comme fait l'*Anonyme*, que l'*Infaillibilité* subsiste parce que la Corruption n'est pas *universelle*, ne seroit-ce pas dire de même, qu'une Ligne est droite parce qu'elle n'est pas courbe en tout, & qu'un Triangle est parfait parce que tous les angles n'en sont pas inégaux? Une Infaillibilité d'*abus*, d'*erreur*, de *corruption*, & *réformable* en un mot, n'est donc qu'une Infaillibilité nominale; & si Mrs. les *Jansénistes* daignent

gnent y réfléchir sérieusement, ils reconnoitront que leurs Adversaires ne leur font aucune injustice en leur reprochant d'être en cela *semblables aux Protestans*, & que les *Protestans* ne leur en font aucune non plus en leur reprochant de combattre pour une chimère qu'ils ne croyent pas eux-mêmes. C'est leur rendre service, c'est travailler pour leur honneur, que d'expliquer leur Système de manière qu'il y ait du bon-sens. Si je pouvois y mettre aussi facilement de la bonne-foi, je puis les assurer que je ne m'y épargnerois pas.

Comment y réussir, sur-tout lorsque ces Messieurs poussent les choses jusqu'à soutenir, comme le fait ici le *Défenseur* de Mr. *Fleuri*, que la Réformation qu'ils demandent ne regarde *que la Discipline*, & *nullement la Foi* ? On tombe de son haut, & l'on ne sait assurément où l'on en est, lorsque l'on entend certaines gens, qu'il y a dans le monde, parler de la sorte. Il faut sans doute que l'*Anonyme* se soit flatté qu'il n'y auroit que le *Journaliste* qui dût lire cet endroit de son Livre, & qu'il ait pris ce *Journaliste* lui-même pour quelque Moine, qui ne sort point de sa Cellule, & qui ne lit que son Bréviaire, ou tout au plus que quelques Légendes. Je croirois volontiers que c'est l'idée qu'il s'en fait, sur ce qu'il en dit à l'occasion de ce que l'autre avoit avancé, (*a*) que *c'est aux Protestans à qui l'on a l'obligation de la Liberté que l'on a encore en quelques endroits de parler de Réformation.* » Voilà,

(*a*) Pag. 150.

» Voilà, *s'écrie ici l'Anonyme*, voilà un homme
» bien instruit de ce qui se passe dans la Com-
» munion de l'Eglise Romaine ! Combien de
» faits détruisent tous les jours une telle pensée ?
» Pour n'en citer que de récens, qui ignore
» l'éclat & le soulévement, qu'ont excité l'an-
» née dernière des Brouillons assez connus, con-
» tre Mr. l'Archevêque de Paris, à cause d'un
» nouveau Bréviaire qu'il a donné à son Diocè-
» se ?" J'avoue qu'un homme qui ignore ce Fait, & quantité d'autres semblables, doit être peu instruit de *ce qui se passe dans la Communion de l'Eglise Romaine*; mais il faut avouer aussi que pour ignorer ce Fait, & tous les autres de la même nature, il faudroit ou vivre dans une Solitude plus affreuse que celles de la *Thebaïde*, ou restant dans le Monde, y être tout à la fois sourd & aveugle. Mrs. les *Jansénistes* aiment l'éclat & le bruit. Tout ce qu'ils font, & tout ce qui les regarde, mérite l'attention de l'Univers. Le moindre incident qui les favorise, est pour eux une Victoire d'*Arbeles*. La moindre injustice qu'on leur fait, est un bouleversement de toutes les Loix. Il faut que toute la Terre en soit instruite ; & combien de bouches différentes ne prêtent ils pas à la Renommée, pour en répandre par-tout la nouvelle ? Il pleut des *Mandemens*, des *Instructions*, des *Lettres*, des *Mémoires Historiques*, des *Nouvelles Ecclésiastiques*; & toute l'Autorité du Roi, non plus que celle des Parlemens, ne peut arrêter ce Déluge. Aussi n'entend-on parler d'autre chose dans nos *Journaux*, dans nos *Mercures*, & dans toutes

nos *Gazettes*. A la *Haie* & à *Londres*, comme à *Paris*, on ne s'entretient que de cela dans les Caffés, dans les Cercles, & dans les Ruelles. Le Journaliſte doit donc être ſans yeux, & ſans oreilles, s'il n'eſt pas inſtruit d'une bonne partie de ce qui ſe paſſe dans la querelle *Janſéniſte*. Cela ſe peut pourtant, & ſi l'Anonyme n'écrivoit que pour lui, je conçois ſans peine qu'un homme qui n'eſt pas *inſtruit de ce qui ſe paſſe dans la Communion Romaine*, pourroit, ou devroit croire ſur la parole d'honneur de cet Ecrivain, que les Théologiens *Janſéniſtes* ne demandent point de Réformation dans les matières de *Foi*, & ne combattent que pour la pureté de la *Diſcipline*. Mais que cela s'imprime pour être lu de tout le monde, c'eſt un Phénomène des plus ſinguliers, & des plus incompréhenſibles, qu'il y ait eu dans ces longs démêlés.

(a) *Quis jam locus, Arnaldiſtæ,*
Quæ regio in terris veſtri non plena laboris?

N'en déplaiſe donc au *Défenſeur* de Mr. *Fleuri*, quelque peu inſtruit que je ſois de leur Hiſtoire, j'en ſai au moins ce que perſonne n'ignore: que les cinq *Propoſitions* de *Janſenius*, que les quatre principaux Articles de la *Déclaration* du Clergé de *France* en 1682, & que pluſieurs des *Propoſitions* du P. *Quesnel*, ſont des Points Doctrinaux qui ont été condamnés par l'Egliſe *Romaine*, ou qui ſont contraires à la Foi de

(a) Æneid. Lib. I. vſ. 462.

de cette Egliſe. Je ſai auſſi ce que perſonne ne peut ignorer non plus que le reſte, que la Réformation que Mr. l'Abbé *Fleuri*, & que les Théologiens qui penſent comme lui, demandent, roule ſur ces Points de Doctrine, à l'égard desquels ils prétendent qu'il s'eſt introduit dans l'Egliſe des *Abus*, des *Erreurs*, & une *Corruption*, dont ils cherchent, & dont ils tâchent de procurer le remède. Tout cela eſt de notoriété publique, & pour n'en pas multiplier ici les preuves ſans néceſſité, je prie l'*Anonyme* de ſe rappeller le ſeul Titre de ſon I. Tome, qui eſt conçu de la manière ſuivante: *Juſtification des Discours & de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Mr. l'Abbé* Fleuri..... *Principalement au ſujet de la Doctrine du Clergé de France, & de pluſieurs Abus introduits dans l'Egliſe.* Après cela lui ſiéd-il bien de nous dire dans le II. Tome, que dans leurs différends avec les *Ultramontains*, il ne s'agit *nullement de Foi*, & par conſéquent de *Doctrine*? N'eſt-ce pas là une contradiction dans les termes? J'en vois aiſément l'origine. Dans le I. Tome, l'Auteur ne ſongeoit qu'à juſtifier Mr. *Fleuri*, en expoſant les raiſons qu'il avoit eues de *pouſſer tant de ſoupirs vers ces beaux jours de l'Egliſe qui ſont paſſés*; & la nature de cette *Défenſe* vouloit que l'on s'attachât *principalement au ſujet de la Doctrine du Clergé de France*. Mais dans le II. Tome, où il s'agit de corriger la mauvaiſe impreſſion de ces aveux indiscrets montrée un peu trop au naturel par un *Journaliſte Proteſtant*, la prudence humaine a demandé que bien loin de parler *principalement de la Doctrine*, on aſſu-

rât qu'elle n'y eſt même *nullement* intéreſſée. C'eſt-là le droit du jeu, j'en conviens; mais la contradiction n'en eſt ni moins ſenſible, ni moins groſſière. Ce qu'il dit à préſent n'eſt donc qu'une pure défaite, fondée peut-être ſur quelque Equivoque que je ne comprends pas, & dont je ne m'amuſerai pas à développer le myſtère.

Donc encore, ſans perdre mon tems à convaincre de faux une Négative que l'*Anonyme* avance ſans preuve, & que la notoriété publique dément, je m'en tiens à ma Concluſion générale: que Mrs. les *Janſéniſtes* ont le même intérêt que nous, à croire que la demande d'une Réformation dans la *Doctrine* n'eſt pas plus criminelle, que celle d'une Réformation dans la *Diſcipline*; & que les expreſſions des Conciles de *Conſtance*, de *Bâle*, & de *Trente* ne mettent aucune diſtinction là-deſſus. Ceci poſé, comme inconteſtable, de quel droit, & ſur quoi fondés Mrs. les *Janſéniſtes* s'attachent-ils à déclamer, comme ils font, contre la Réformation que les *Proteſtans* demandérent, puiſque celle qu'ils demandent eux-mêmes, eſt de la même nature? L'*Anonyme* répond à cela deux choſes, qui, ſelon lui, mettent une différence extrême entre eux, & nous; l'une eſt, que nos Réformateurs demandérent que l'on corrigeât des Déciſions formées par les Conciles; & l'autre eſt, que ces mêmes Réformateurs furent les prémiers qui taxérent d'abus certaines Opinions, ou certains Uſages, qui avoient été juſqu'alors univerſellement reçus dans l'Egliſe. Or, s'il en faut croire

croire le Défenſeur de Mr. *Fleuri*, les *Janſéniſtes* ne font ni l'une ni l'autre de ces deux choſes. Voyons ce qui en eſt, & pour commencer par les Conciles, faiſons-en le ſujet d'une

V. REMARQUE. Mais pour établir l'état de la queſtion, écoutons ce que dit l'*Anonyme*. Voici comme il parle dans ſon *Avertiſſement* (*a*).

„ Le Journaliſte abuſe groſſièrement de l'équi-
„ voque qui ſe trouve dans le mot de Réforma-
„ tion, qui a dans la bouche des Proteſtans un
„ ſens tout différent de celui auquel il a été pris
„ dans les Conciles de Conſtance, de Bâle, & de Trente; & qui eſt celui auquel le prennent les Théologiens attaqués par le Journaliſte. Ceux-ci ſe plaignent d'après ces Conciles, de la corruption qui s'eſt gliſſée parmi les Chrétiens; & ils ſouhaitent après les mêmes Conciles, qu'on y apporte des remèdes efficaces..... La Réformation que les Conciles de Conſtance, de Bâle & de Trente, ont entrepris de faire, n'a aucun rapport avec celle que les Proteſtans ont demandée. . . . La prémière étoit une Réformation dans les Mœurs, & dans la Diſcipline qui y a rapport. La ſeconde étoit une Réformation dans la Foi. Ces Mrs. les Proteſtans prétendent qu'on devoit réformer pluſieurs Déciſions Doctrinales faites dans les Conciles précédens, ce qui étoit énerver & anéantir l'autorité de l'Egliſe. Or quand les Théologiens dont il s'agit ont parlé & parlent encore aujourd'hui de Réfor-

(*a*) Avert. pag. XIV, &c.

„ mation, il eſt certain qu'ils ne le prennent „ qu'au prémier ſens, & nullement au ſecond ".

Il y a, dans ces paroles, certaines choſes que j'ai déja relevées, & auxquelles je ne dois pas revenir. Il y en a une auſſi qui n'eſt que purement incidente, & ſur laquelle cependant on ne trouvera pas mauvais que j'inſiſte un moment. C'eſt celle où l'Anonyme dit, que ſes *Théologiens* ont été *attaqués par le Journaliſte*. Moi! je les ai *attaqués!* Quand eſt-ce donc que je l'ai fait? Il eſt vrai que je me ſuis mis en défenſe contre leurs *attaques*; que je me ſuis plaint de ce qu'ils s'acharnent à combattre contre nous pour une Egliſe, qui eſt la *commune Ennemie*; & que je leur ai charitablement repréſenté, qu'étant obligés de ſe ſervir contre elle des mêmes armes que nous, ils ſe trompent groſſièrement eux-mêmes, s'ils s'imaginent l'endormir ou l'appaiſer par leurs imprudentes ſaillies contre la Réformation *Proteſtante*. Où eſt, en tout cela, le perſonnage d'un Ennemi, & d'un Aggreſſeur? En vérité, ces Mrs. ſont bien pointilleux, & je ne ſai s'il n'y a pas dans leur fait un peu trop de vanité. Quoi! on les *attaque*, des qu'*attaqué* par eux on ſe met en défenſe! Cela ſeroit étrange. Il le ſeroit encore plus, que ces Mrs. s'imaginaſſent nous intimider par ces airs de hauteur. Qu'ils nous laiſſent en repos, & nous les y laiſſerons.

(a) *Dehinc ut quieſcant, porro moneo, & deſinant*
Maledicere, malefacta ne noſcant ſua.

Après

(a) Terent. Prol. in Andr.

Après cet avis, donné en passant, je viens au principal. L'*Anonyme* soutient que la différence entre la Réformation *Protestante* & la Réformation *Janséniste*, consiste en ce que les *Protestans prétendent qu'on devoit réformer plusieurs décisions doctrinales faites dans les Conciles précédens*; & que *les Théologiens dont il s'agit*, ne le prétendent pas apparemment. Je dis *apparemment*, parce que l'Ecrivain ne le dit pas en autant de termes, & laisse bien plus tirer cette conclusion, qu'il ne la tire lui-même. Sans entreprendre de démêler les raisons de ce ménagement à ne dire qu'à demi les choses, je conviens que pour peu de sincérité qu'on lui attribue, il doit avoir eu la pensée que je lui donne. Je la lui donne donc volontiers de la même manière dans tous les autres endroits, où il impute le même défaut à la Réformation *Protestante*. Tel est celui-ci dans sa III. *Partie:* (*a*) Les Conciles . . . ne parloient que d'abus & de vices qui n'ont jamais été autorisés dans l'Eglise: mais les Protestans ne se sont pas bornés là; ils ont étendu la nécessité de la Réformation jusque sur des Points de Discipline autorisés par des décisions de l'Eglise, & sur des Dogmes décidés de leur aveu depuis longtems". Il n'y auroit pas de prudence à nous faire ce reproche, si l'on ne voulois pas, pour le moins, insinuer que le *Jansénisme* en est à couvert. Ainsi ce que l'*Anonyme* avance, renferme ces quatre Propositions, ou clairement exprimées, ou nécessairement sous-

(*a*) Tom. II. pag. 184.

entendues; 1. que *les Proteſtans prétendent que les déciſions des Conciles ne ſont pas irréformables*; 2. qu'*ils ont demandé qu'on les réformât*; 3. que *toute la Réformation qu'ils ont demandée, n'a point eu d'autre objet*; & 4. que la *Réformation* Janſéniſte *ne prétend, ni ne demande rien de ſemblable.*

De ces diverſes Propoſitions, les trois prémières ne ſont que de pure Controverſe, & regardent bien plus Mrs. *Le Courayer* & *Des Vœux*, que le *Journaliſte*. Je me contenterai donc d'obſerver ſur la 1re. que la prétention des *Proteſtans* eſt que les Conciles n'étant pas infaillibles, toutes leurs déciſions, *contraires à celles de l'Ecriture*, ſont réformables; & que des deux parties de cette prétention, l'une eſt ſoutenue par le plus grand nombre des Docteurs de l'Egliſe *Romaine*, comme l'autre l'eſt inconteſtablement par la nature même des choſes. ſur la 2e. que la faillibilité des Conciles étant admiſe, il ne peut être que dans l'ordre de demander la réforme de leurs déciſions erronées, parce qu'il n'y a point d'autorité humaine qui ſoit en droit de preſcrire contre celle de Dieu. Et ſur la 3e. qu'il faut abuſer extrêmement de la patience & de la crédulité du Public, pour oſer lui dire que tous les Chefs de la Réformation *Proteſtante* étoient des Points déja décidés par des Conciles de toute l'Egliſe Chrétienne, ou même par aucun Concile qui prétendît à ce titre; car il n'y a qu'à jetter les yeux ſur l'Hiſtoire du Concile de *Trente* par *Fra-Paolo*, avec les ſavantes & judicieuſes Remarques de Mr. *Le Courayer*, pour ſe convaincre

que

que ce Concile érigea en Dogmes diverſes Opinions, qui jusqu'alors n'avoient point encore été décidées.

Des quatre Propoſitions, que les paroles de l'*Anonyme* renferment, il ne me reſte donc à diſcuter que la dernière, qui eſt, que les *Théologiens* qui penſent comme Mr. *Fleuri*, profondément ſoumis aux déciſions des Conciles, ne demandent pas qu'on les réforme, & qu'ils ne croyent pas même que l'on puiſſe le demander avec innocence. Il me paroît, au moins, que l'*Anonyme* n'a rien négligé pour ne laiſſer aucune apparence de doute que ce Syſtême ne ſoit le leur, & le ſien. Il a même pouſſé l'affectation juſqu'à faire l'éloge juſtificatif du Concile de *Trente*, dont le *Journaliſte* avoit parlé avec beaucoup de mépris. Voici ce qu'avoit dit ce dernier. „ Les Papes & leurs Légats jouoient hardiment le Monde Chrétien, & ſe ſervoient artificieuſement de mots à double entente, & „ qui tendoient bien plus à maintenir la Corruption, qu'à en accorder le remède. On ne voit „ pas effectivement que cette Aſſemblée ait fait „ en dix-huit ans, ce que d'honnêtes-gens auroient pu faire en dix-huit jours. . . . . Il n'eſt „ pas poſſible de repréſenter . . . l'indignation „ que les honnêtes-gens doivent, & ne peuvent „ que concevoir contre le procédé du Concile „ de *Trente*, qui bien loin de *relever & de rétablir la Vérité & l'Intégrité de la Religion Chrétienne*, porta les deſordres au comble, en „ ôtant toute eſpérance, & toute poſſibilité même de Réformation à venir ".

Là-dessus l'*Anonyme* s'échauffe dans son harnois, & prenant feu pour l'honneur de ce Concile, il dit d'abord une chose où il entre plus de colère que de raison. (*a*) „ S'il avoit été ques„ tion, *dit-il*, de faire une Réformation à la fa„ çon de Genève, on avouera sans peine à „ Mr. le Journaliste, que le Concile en eût pu „ faire une semblable en aussi peu de tems. Dès „ qu'il n'auroit fallu que permettre le Mariage „ aux Prêtres, remettre les revenus Ecclésiasti„ que entre les mains des Princes ou des Magis„ trats, supprimer l'Office Canonial & la cé„ lébration de la Messe, & défroquer les Moi„ nes en leur laissant la liberté de se marier, „ comme avoit fait Luther; s'il n'avoit été ques„ tion, dis-je, que de faire une telle Réforma„ tion, on convient qu'il n'auroit pas fallu beau„ coup de tems, & que le Concile auroit pu „ expédier l'affaire en dix-huit jours ". Passons à Mr. l'*Anonyme* les petits traits de dépit qui lui ont échappé dans la peinture abrégée, qu'il lui a plu de tracer de la Réformation à la *Genévoise*. Quand il pourra revenir au sang-froid, il se souviendra que les Articles qu'il en spécifie, n'en furent que les Appendices & que les Accessoires, & que nos Réformateurs eurent pour objet principal le dessein de donner des bornes à l'usurpation des Evêques de *Rome*; de rendre aux Peuples la Parole de Dieu qu'on leur avoit ôtée; de corriger l'infame abus des Indulgences, des Confréries, des Reliques, des Messes privées; de

(*a*) II. Tom. pag. 220.

de bannir la Superſtition & l'Idolatrie du ſein de l'Egliſe Chrétienne; & de procurer diverſes autres altérations, qui n'avoient pour but que de *relever*, & que de *rétablir la Vérité & l'Intégrité de la Religion Chrétienne*. Supposé pourtant que cela ne fût pas, en ſera-t-on moins choqué de l'affreuſe lenteur avec laquelle on travailla dans le Concile de *Trente*, & ne ſera-t-il pas toujours vrai que ſi ce Concile eût été conduit par d'*honnêtes-gens*, les délibérations n'en auroient jamais été ſi ridiculement dilatoires? Après l'ouverture de l'Aſſemblée, faite le 13 Décembre 1545, ſe tint la 1. *Section* le 7 de *Janvier* 1546, où il ne fut encore queſtion que de quelques Règlemens préliminaires; & les Congrégations aiant enſuite recommencé le 13 du même mois, la 3. *Seſſion*, qui fut tenue le 4 de Février, aboutit à réciter gravement le Symbole. Ne voila-t-il pas près de *deux grands Mois* de tems bien employés? A dire le vrai, je ne crois pas qu'à *Genève* on eût mis ſeulement *deux Minutes* à délibérer ſi l'on diroit le *Credo*. Ce qu'il y a de curieux en ceci, c'eſt qu'après cette incartade de l'*Anonyme* pour juſtifier les lenteurs du Concile de *Trente*, il avoue (*a*) „ que ce Concile a été ſouvent traverſé dans ſes bons deſſeins, & que ceux qui „ craignoient la reforme pour eux-mêmes, ont „ ſuſcité différens obſtacles, pour empêcher ce „ Concile de la faire telle que les gens de bien „ la ſouhaitoient ". Qu'avois-je dit, dans le fond, que cela même?

Ce

(*a*) Tom. II. pag. 221.

Ce que cet Ecrivain ajoute, pour la juſtification des déciſions de ce Concile pour la Réformation, ne me paroît pas moins ſingulier. (*a*) „ Le „ Journaliſte, dit-il, avance une fauſſeté notoi„ re, en diſant que ce qui s'y eſt fait *tendoit plu„ tôt à maintenir la corruption, qu'à en accorder le „ remède* ". Mais n'en déplaiſe à l'Anonyme, n'eſt-ce pas une *fauſſeté notoire* que j'aye dit ce qu'il m'attribue? Je viens de rapporter mes propres paroles. *Les Papes & leurs Légats jouoient hardiment le Monde Chrétien, & ſe ſervoient artificieuſement de mots à double entente, & qui tendoient bien plus à maintenir la corruption, qu'à en accorder le remède.* Ce que j'ai dit des *Papes & de leurs Légats*, le Défenſeur de Mr. *Fleuri* me le fait dire du *Concile*; & c'eſt en bâtiſſant ſur ce faux expoſé, qu'il m'accuſe d'une *fauſſeté notoire*, & qu'il me reproche (*b*) de n'avoir *point lu les Decrets de ce Concile ſur la Réformation.* J'ai dit, je l'avoue, & j'en ſuis perſuadé, que ce Concile *porta les deſordres au comble, en ôtant toute eſpérance, & toute poſſibilité même de Réformation à venir.* Mais j'en appelle à l'*Anonyme* lui-même. Cela veut-il dire, comme il me l'impute, (*c*) que le Concile de Trente *a confirmé les abus dont on ſe plaignoit auparavant* dans ceux de *Conſtance* & de *Bâle*? Il eſt plus clair que le jour, que ce n'étoit point là ma penſée; & d'ailleurs, puiſque cet Auteur avoue, que (*d*) *la Réformation faite dans le Concile* de Trente *ne répondit point à celle que la plupart des Catholiques mê-*

(*a*) *Ibid.* pag. 222. (*b*) *Ibid.* pag. 224.
(*c*) *Ibid.* pag. 225. (*d*) *Ibid.* pag. 229.

mêmes demandoient; (*a*) qu'il eut deſſein d'en faire *une plus conſidérable*, & (*b*) qu'il *n'a pas remédié à tout ce qui avoit été regardé comme abus depuis pluſieurs ſiècles*: après ces aveux, dis-je, comment trouver mauvais ce que j'ai dit, que ce Concile *ôta toute eſpérance, & toute poſſibilité même de Réformation à venir*? La choſe n'eſt-elle pas évidente, puiſqu'en (*c*) „ établiſſant des „ principes ſuivant leſquels toute la Puiſſance „ Eccléſiaſtique réſide dans le Pape, les Conci„ les ne pourront plus remédier à aucun abus, „ dès que cela ne plaira pas à la Cour de Rome. „ Or c'eſt ce que le P. *Le Courayer* ſoutient a„ voir été fait par le Concile de Trente "; & ce qu'il ſoutient eſt la vérité toute pure, quelle que ſoit la ſubtilité des diſtinctions (*d*) où l'Anonyme s'enfonce pour s'aveugler là-deſſus.

Que cet aveuglement ſoit involontaire, ou qu'il ſoit affecté, peu m'importe. De quelque mauvaiſe grace que l'*Anonyme* plaide la cauſe du Concile de *Trente*, il la plaide pourtant, & paroît même le faire avec zèle. Peut-être y aura-t-il très peu de bons Catholiques-*Romains* qui lui en ſachent gré. Ce n'eſt point mon affaire. Je vois ſeulement qu'un Théologien, qui tient pour l'In-

(*a*) *Ibid.* pag. 222. (*b*) *Ibid.*
(*c*) *Ibid.* pag. 227.
(*d*) Dans le 2. Art. du 2. Paragr. de la 3. Section, dont voici le Titre: *Ce qui paroît favorable aux prétentions Ultramontaines, dans les Decrets du Concile, ne donne point droit de dire, qu'il ait autoriſé les abus dont on ſe plaignoit auparavant par rapport à cette matière. Il faut diſtinguer dans les Decrets des Conciles, entre ce qui eſt l'objet précis de la déciſion, & ce qui ne s'y trouve que par accident.*

l'Infaillibilité des Conciles, n'a pas dû entièrement abandonner celui de *Trente* à la merci d'un *Journaliſte Proteſtant* qui l'avoit maltraité. Ce n'eſt point ce qui m'étonne; mais ma ſurpriſe eſt extrême, lorsque j'entends dire à ce Théologien, que lui & ſes Amis ne demandent point la réforme d'aucune déciſion des Conciles. Cela ne devroit pas être, je l'avoue, parce que l'on ne peut dire, ſans une contradiction dans les termes, que les déciſions des Conciles ſont irréformables, & qu'il y en a qui doivent être réformées. Cependant, la contradiction n'eſt que trop claire de fait. Je n'en donnerai que deux Preuves, qui en valent mille autres, parce qu'elles ſont avouées.

La 1re. ſera tirée de ce même Concile de *Trente*, dont l'*Anonyme* a pris la défenſe avec tant de chaleur, & que par conſéquent il place au nombre des infaillibles. Voici un de ſes Decrets. (a) „ La connoiſſance & la déciſion des Cauſes „ griéves, en matière criminelle, contre les E„ vêques, comme auſſi en matière d'Héréſie..... „ leſquelles emportent dépoſition, ou privation, „ appartiendra ſeulement au Souverain-Pontife; „ & ſi la Cauſe eſt telle qu'il la faille néceſſai„ rement renvoyer hors de la Cour de Rome, „ elle ne ſera commiſe abſolument qu'aux Mé„ tropolitains, ou aux Evêques, qui ſeront choi„ ſis par le très ſaint Père. Cette commiſſion „ ſera ſpéciale, & ſignée de la propre main du „ Souverain-Pontife, qui ne donnera jamais plus „ ample

(a) Seſſ. XXIV. Decr. de Réfor. Ch. V. Je me ſers de la Traduction de l'Abbé *Chanut*.

„ ample pouvoir aux dits Commiſſaires, que „ d'inſtruire ſimplement le fait, & faire les pro- „ cédures, pour lui être incontinent envoyées, le „ jugement définitif lui demeurant toujours ré- „ ſervé". Veut-on ſavoir à préſent ce que Mrs. les *Janſéniſtes* penſent de ce Decret? Je n'ai pour cela qu'à copier quelques lignes de Mr. *Du Pin*, dans ſes *Diſſertations Hiſtoriques* ſur l'ancienne Diſcipline de l'Egliſe. Ecoutons ce qu'il dit. (a) *Ut igitur dicam id quod ſentio, non exiſtimo per Baſileenſem Synodum, & per Concordata reſtitutam fuiſſe penitus primam illam Epiſcoporum judicandorum formam. Verum non propterea ſanctionem Baſileenſis Concilii improbo; fecit enim id quod tunc temporis illi licebat. . . . Ac non ita ſe geſſit Concilium Tridentinum, nam illud omnem prorſus judicandorum Epiſcoporum poteſtatem Epiſcopis aliis ademit, & ſoli Pontifici Romano reſervavit, Seſſ. 24. de Ref. cap. 5. cujus hæc ſunt verba: . . . . . Hoc unum, immo & præcipuum videtur ex his Capitibus Diſciplinæ in Tridentino ſancitæ, quod a Gallicana Eccleſia improbatum fuit.* C'eſt-à-dire, en *François*: „ Pour dire ce que „ je penſe, je ne crois pas que ni le Concile de „ *Bâle*, ni les Concordats, euſſent entièrement „ rétabli cette manière primitive de juger les „ Evêques. Cependant je ne desapprouve pas „ pour cela le Règlement du Concile de *Bâle*; „ car il fit ce qu'il lui fut permis de faire pour „ ce tems-là. . . . . Mais ce ne fut point ainſi qu'en agit le Concile de *Trente*; car il ôta en-

(a) *El. Du Pin, Diſſ. Hiſt.* Diſſ. II. pag. 119.

„ entièrement aux autres Evêques tout le pou-
„ voir de juger les Evêques, & réſerva ce pou-
„ voir au ſeul Pontife *Romain*, Seſſ. 24. Chap.
„ 5. de la Réform. dont voici les paroles.....
„ Il ſemble que de ces Chapitres de la Diſcipli-
„ ne établie à *Trente*, celui-ci eſt le ſeul, & plu-
„ tôt le principal, qui fut desapprouvé de l'Egliſe
„ *Gallicane*". Après cela Mr. *Du Pin* nous donne en abrégé l'Hiſtoire des Oppoſitions que ce Decret rencontra de la part de l'Egliſe de *France*, & que toute l'habileté *Romaine* n'a pu ſurmonter jusqu'ici. Ce Decret eſt pourtant émané de l'autorité d'un Concile, que l'on honore du titre d'*Oecuménique*; & par conſéquent tous les Théologiens qui tiennent pour les Libertés de l'Egliſe *Gallicane*, entre lesquels Mrs. les *Janſéniſtes* ſe font honneur d'être placés, croyent que la déciſion d'un Concile Oecuménique peut être *desapprouvée*, & conſéquemment encore, *réformable*.

Ma ſeconde Preuve ne ſera ni moins préciſe, ni moins évidente. Elle ſera tirée de la fameuſe queſtion de la ſupériorité du Pape ou du Concile. Ici je n'aurai beſoin que de l'Anonyme lui-même. Ecoutons ce qu'il dit dans ſon I. Tome. (*a*) „ C'eſt fort mal à propos, que les Ultra-
„ montains veulent confondre l'autorité que le
„ Pape doit avoir dans l'Egliſe en vertu de ſa pri-
„ mauté, de droit divin, avec la prétendue in-
„ faillibilité, & avec le pouvoir ſans bornes qu'ils
„ lui attribuent. L'Egliſe elle-même nous a ap-
„ pris, dans les Conciles, à diſtinguer entre ces
„ deux

(*a*) *Juſtif.* &c. Tom. I. pag. 252.

„ deux choſes. C'eſt ce qu'a fait le Concile de „ Conſtance, comme nous l'apprenons de Ger- „ ſon. . . Ce Concile a déclaré & défini, dit „ ce Théologien, que quelque grande que ſoit „ en elle-même l'autorité du Pape, elle eſt „ pourtant ſubordonnée à celle du Concile Gé- „ néral, qui a droit d'y mettre des bornes, & „ d'en régler l'uſage. (*a*) *Declaratum..... quod „ inſuper habet autoritatem, Concilium Generale, „ præſcribere leges, ſeu regulas, ſecundum quas, „ plenitudo poteſtatis Papalis, non quidem in ſe „ quæ ſemper eadem eſt, ſed in uſu ſuo moderanda „ regulandaque eſt* ". Du I. Tome paſſons au II. & nous y trouverons ce qui ſuit. (*b*) „ Il „ eſt conſtant, comme l'ont ſouvent prouvé les „ Théologiens François, que les Decrets du „ même Concile [de Conſtance] tels qu'on les „ ſoutient en France, ſont une déciſion que tou- „ te l'Egliſe embraſſa alors, c'eſt-à-dire que ce „ ſont des Decrets de l'Egliſe Univerſelle..... „ Ce n'eſt pas... que les Ultramontains ne ceſ- „ ſent d'oppoſer aux Théologiens François le „ V. Concile de Latran, qui eſt effectivement „ contraire à celui de Conſtance ſur le point en „ queſtion..... Le Concile de Latran n'a „ point ceſſé d'être contredit dans l'Egliſe Gal- „ licane par rapport au Point dont il s'agit ". Je ne prendrai point parti dans cette querelle. Que ces Mrs, qui croyent l'infaillibilité des Conciles, trouvent, s'ils peuvent, le beau ſecret d'obéir

(*a*) *Conſid. Undecima*, Tom. II. pag. 2.
(*b*) *Juſtif.* &c. Tom. II. pag. 98.

béir à l'un ſans desobéir à l'autre. Ils ne ſauroient y réuſſir à coup ſûr, & force leur eſt de chicaner, les uns l'autorité de celui de *Latran*, & les autres celle de celui de *Conſtance*. Mais puisque l'*Italie* & la *France* ſont encore en différend là-deſſus, il me doit être permis de croire, que ni les *Ultramontains*, ni leurs Adverſaires, n'ont entre eux aucunes Règles certaines pour déterminer l'Oecuménicité des Conciles; & que par conſéquent, dans un cas ſi litigieux, le ſentiment de l'Égliſe de *Rome* doit être plus vraiſemblable que celui de l'Egliſe de *Paris*, par la grande raiſon, qu'il eſt à préſumer que l'on doit mieux ſavoir à *Rome* ce que croit l'Égliſe *Romaine*, qu'on ne le peut ſavoir en toute autre Ville du Monde. C'eſt donc le Decret du Concile de *Latran* qui doit ſervir de Règle à la Foi Catholique *Romaine*, & l'on vient d'entendre dire à l'Anonyme que ce Decret *n'a ceſſé d'être contredit dans l'Egliſe Gallicane par rapport au Point dont il s'agit*. Donc cette Égliſe en général, & les *Janſéniſtes* en particulier, croyent que les déciſions des Conciles Univerſels ſont réformables, & ils demandent qu'elles ſoient réformées.

Ma Concluſion eſt d'autant plus forte, qu'en ſuppoſant même que le Concile de *Conſtance* fût reçu par l'*Egliſe Univerſelle*, & que celui de *Latran* dont les Decrets ſont contraires n'eût jamais exiſté, il n'en ſeroit que plus certain que les Théologiens *François* ſollicitérent, dès le XV. Siècle, la Réformation des Decrets émanés des Conciles. Car la déciſion que l'on demanda, & que l'on obtint dans le Concile de

Con-

Conſtance, pour tenir les Papes en règle, avoit été depuis longtems proſcrite par le Decret d'un autre Concile de *Latran*, qui ſe tint en 1179 ſous *Alexandre* III, & qui déclara les Papes ſupérieurs à quelque Autorité que ce fût ſur la Terre. Dans le prémier *Canon* de ce Concile, on ordonne d'abord, que pour éviter les diviſions ſcandaleuſes qu'avoient cauſé les Elections des Evêques de Rome, on ne tienne pour légitimement élu que celui qui aura les deux tiers des ſuffrages; après quoi l'on ajoute ce que je vais tranſcrire. *Ex hoc tamen nullum canonicis inſtitutionibus & aliis Eccleſiis præjudicium generetur, in quibus majoris & ſanioris partis debet ſententia prævalere, quia quod in eis dubium venerit, ſuperioris judicio poterit diffiniri. In Romana vero Curia & Eccleſia ſpeciale aliquid conſtituitur, quia non poteſt ad ſuperiorem recurſus haberi.* C'eſt-à-dire: „ De ceci néanmoins il ne doit naître „ aucun préjudice aux Conſtitutions Canoni- „ ques, & aux autres Egliſes, dans leſquelles l'a- „ vis de la plus grande & de la plus ſaine partie „ doit prévaloir; parce que ce qu'il y a de dou- „ teux dans ce qui les regarde, peut être décidé „ par le jugement d'un Supérieur. Mais on é- „ tablit quelque choſe de ſpécial, par rapport à „ la Cour, & à l'Egliſe Romaine, parce que „ l'on ne peut pas avoir recours à un Supérieur". Cela n'a pas beſoin de Commentaire. On ne pouvoit décider, d'une manière plus nette & plus forte, pour la Supériorité abſolue & l'entière indépendance des Papes, de leur *Cour*, & de leur *Egliſe*. Or, notez que ce Concile a été

des plus réellement Oecuméniques, qu'il y ait eu depuis le I. de *Nicée*. Il eſt vrai que ſelon *Guillaume de Neubridge*, *Alexandre* III (*a*) n'agit pas trop à la bonne foi dans la convocation de cette Aſſemblée, & que l'on ſema de l'argent, ou que l'on en refuſa, pour en éloigner divers Prélats qui ſe propoſoient de s'y rendre. Cependant *Jean Picard* nous apprend dans ſa *Note* ſur cet endroit de l'Hiſtorien, que ce Concile fut compoſé de trois cens Evêques convoqués *ex diverſis mundi partibus*, des diverſes parties du Monde; & dans le Catalogue qu'il joint à ſa *Note*, outre les Evêques d'*Italie*, on y en trouve 8 de l'*Orient*, 7 de la Province de *Reims*, 1 de celle de *Rouen*, 6 de celle de *Sens*, 3 de celle de *Bourges*, 3 de celle de *Tours*, 3 de celle de *Bordeaux*, 6 de la Province d'*Auch*, 5 de celle de *Narbonne*, 2 de celle de *Bracara*, 6 de celle d'*Arles*, 4 de celle d'*Aix*, 4 de celle d'*Embrun*, 5 de celle de *Vienne*, 3 de la Province de la *Tarantaiſe*, 1 de celle de *Lion*, 2 de celle de *Beſançon*, 10 de celle de *Taraſcon*, 5 de celle de *Tolède*, 3 de celle de *Compoſtelle*, 2 de celle de *Trèves*, 1 de celle de *Cologne*, 7 de celle de *Mayence*, 3 de celle de *Magdebourg*, 3 de celle de *Salsbourg*, 1 de celle de *Brème*, 1 de celle de *Danemarc*, 5 de celle de *Cantorbéry*, 1 de celle d'*York*, 1 de celle d'*Ecoſſe*,

(*a*) Gul. Neubrig. Chron. Lib. III. Cap. 2. pag. 235. Ed. Oxon. 1719. *Quod autem convocandi Concilii intentio ſatis ſincera non fuerit, Romana avaritia artificioſa proviſio patefecit. Multi enim evocati, quibus iter eundi ad Concilium difficile vel intolerabile videbatur, interventu pecuniæ, impudentius turpiusque exacta quam præſtita, relaxari meruerunt.*

ceſſe, 6 de celle d'*Irlande*, & 1 de *Hongrie*. L'Oecuménicité de ce Concile n'eſt donc pas conteſtable, & l'on auroit encore moins raiſon de chicaner ſur les Nations qui le compoſérent, car après l'*Italie*, l'Egliſe *Gallicane* y eut le plus de Membres. Ce Concile Oecuménique avoit décidé, dans le XII. Siècle, la Supériorité indépendante du Pape. Cependant dans le XV. on demanda la Réformation de cet Ordre, & Mrs. les *Janſéniſtes* font tous profeſſion de croire qu'on eut raiſon de le faire. Ces Meſſieurs croyent donc que les déciſions des Conciles peuvent être légitimement réformées. Donc encore, malgré ce qu'en dit l'*Anonyme*, ils ont cela de commun avec les *Proteſtans*, & la Réformation qu'ils demandent ne diffère point à cet égard de la nôtre.

VI. Remarque. Mais cette différence ne conſiſteroit-elle point en ce que les *Proteſtans* taxérent d'abus, & de corruption, certains ſentimens, ou certains uſages, qui avoient été juſqu'alors univerſellement reçus dans l'Egliſe; au-lieu que les *Janſéniſtes* ne font rien de ſemblable? L'*Anonyme* le dit, & le répète ſi ſouvent, & en tant de manières, qu'il ſemble en faire ſon fort, & ſon tout. Pour ce qui regarde les *Proteſtans*, voici de quelle manière il s'exprime. (*a*) „ Il faudroit au moins qu'ils nous montraſſent „ des Paſteurs en place qui euſſent réclamé con„ tre la Préſence réelle, contre l'invocation des „ Saints,

(*a*) *Juſtif.* &c. Tom. II. pag. 102.

„ Saints, &c. depuis le tems où ils avouent que
„ ces Dogmes étoient communément reçus dans
„ l'Eglise. Mais où trouveroient-ils de tels Pas-
„ teurs, puisqu'ils ne peuvent pas même nom-
„ mer des Laïques dans l'Eglise, qui aient été
„ alors les Témoins de ce qu'ils appellent la Vé-
„ rité? . . . . Des Albigeois . . . . des Vau-
„ dois. . . . . Tels sont dans le fond les uniques
„ Témoins que MM. les Protestans puissent
„ nommer pour les siècles qui ont précédé leur
„ Réforme, & où ils avouent que la doctrine
„ pour laquelle ils se sont séparés avoit prévalu".
A l'égard des *Jansénistes*, voici ce qu'il dit. (*a*)
„ Entre les nouvelles Pratiques qui s'introduisent
„ dans l'Eglise. . . il y en a . . . de mauvaises
„ & de pernicieuses qui ne laissent pas de deve-
„ nir fort communes, en sorte qu'elles ne sont
„ contredites que par un petit nombre. . . Il en
„ est de même par rapport aux nouvelles Opi-
„ nions qui se sont introduites dans l'Eglise, &
„ qui y sont devenues fort communes, sans être
„ pourtant décidées, ni même autorisées par des
„ Decrets de Conciles Généraux, ou autrement.
„ Parmi ces nouvelles Opinions. . . . il faut
„ avouer qu'il y en a de très pernicieuses. On
„ ne peut guère en imaginer qui le soit davan-
„ tage que celle qui nie la nécessité de l'amour
„ de Dieu . . . . Dispenser l'homme de ce de-
„ voir. . . c'est le dispenser de la plus impor-
„ tante de toutes ses obligations, ce qui est l'er-
„ reur la plus pernicieuse en fait de Morale. Il

„ y

(*a*) *Justif.* &c. Tom. II. pag. 114. &c.

„ y a ſans doute lieu d'être ſurpris qu'une ſi dan-
„ gereuſe erreur ait fait de ſi grands progrès dans
„ le ſein même de l'Egliſe; & il y a également
„ lieu de l'être qu'un Pape (Alexandre VII) ait
„ défendu de la cenſurer, ſous prétexte qu'elle
„ paroiſſoit être la plus commune dans les Eco-
„ les..... Mais ... la promeſſe que le Fils
„ de Dieu a faite de perpétuer la Vérité dans
„ l'Egliſe juſqu'au dernier jour ... n'empêche
„ point l'Erreur de faire quelquefois de grands
„ progrès dans l'Egliſe, mais non d'y jouïr d'u-
„ ne *paiſible poſſeſſion*. Or cette Erreur-ci n'a
„ certainement jamais obtenu cette poſſeſſion
„ *paiſible*. Toujours elle a été combattue par d'ha-
„ biles Théologiens, qui n'ont ceſſé d'y oppoſer
„ l'Ecriture & la Tradition de tous les ſiècles....
„ On doit par conſéquent attribuer à l'Egliſe,
„ non la conduite de ce grand nombre qui a
„ tenu l'Erreur; mais plutôt la conduite du pe-
„ tit nombre qui a ſoutenu l'ancienne Doctri-
„ ne, qui eſt toujours celle de l'Egliſe ".

Que l'on compare à préſent ce que le *Défenſeur* de Mr. *Fleuri* dit des uns & des autres, & l'on ne pourra qu'en tirer cette Concluſion; que dans le cas des *Pratiques* ou des *Erreurs pernicieuſes*, qui ſe ſont introduites *dans l'Egliſe*, qui y ſont devenues *fort communes*, & qui ont pour elles le *grand nombre* & même les Papes; mais qui cependant n'ont pas été décidées, ni autoriſées par des *Conciles Généraux*, ou *autrement*; la voix du *plus petit nombre* eſt celle de l'*Egliſe*, lorſqu'il a pour lui l'*ancienne Doctrine*; que ce qu'il combat n'eut jamais une *paiſible poſſeſſion*; que

l'on n'a ceſſé d'y oppoſer l'*Ecriture* & la *Tradition* de tous les ſiècles; que la Vérité a été *réclamée* par des *Paſteurs en place*, ou par des *Laïques*, qui en aient été les *Témoins*. Sur cet Expoſé, j'examine en quoi les *Proteſtans* diffèrent des *Janſéniſtes*, & je trouve que tout ſe réduit à ce que les derniers conſentent à revêtir des privilèges de la Vérité des Pratiques ou des Erreurs pernicieuſes, qui auroient été *décidées*, *ou favoriſées par les Decrets de Conciles Généraux ou autrement*; au-lieu que les prémiers prétendent que *tous* les *Conciles* du Monde, ni que toute *autre* choſe, ne peuvent rendre vrai ce qui eſt faux, ni bon ce qui eſt mauvais; & que par conſéquent le *petit nombre* qui eſt toujours en droit de *réclamer* contre de ſemblables déciſions, eſt auſſi toujours l'*Egliſe* quand il a pour lui l'*Ecriture*, l'*ancienne Doctrine* de l'*Egliſe*, & la *ſaine Tradition* de tous les ſiècles. Le ſentiment de ceux-ci eſt en cela ſi conforme à toutes les règles de la ſaine Raiſon, & de la Religion Chrétienne, que je ne ſaurois croire que Mrs. les *Janſéniſtes* le condamnaſſent, s'ils daignoient y réfléchir ſans paſſion, ou ſans préjugé. Nous venons même de voir dans la *Remarque* précédente, que ces Meſſieurs ſavent, quand il le faut, *réclamer* comme nous contre les Déciſions des *Conciles*, & contre toute *autre* choſe, s'ils penſent avoir pour eux l'*Ecriture* & la *Tradition de tous les ſiècles*. Rayons donc cette Clauſe de la Concluſion générale que nous avons tirée de ce que dit l'*Anonyme* pour établir la différence entre ſon Parti & le nôtre.

Mais

Mais celle-là en étant rayée, que dirons-nous de celles qui reſtent ? Nous accordons volontiers aux Théologiens *Janſéniſtes*, de même qu'en général à tous ceux qui ſe ſont déclarés pour les Libertés de l'Egliſe *Gallicane*, contre les prétentions *Ultramontaines*, nous leur accordons, diſons-nous, volontiers, que bien qu'ils ſoient le *petit nombre*, ils ont de leur côté l'*Ecriture*, la *Tradition* de tous les ſiècles, la *réclamation* des *Paſteurs* en place, & celle des *Laïques*, *Témoins* de la Vérité. A tous ces égards il nous paroît qu'ils ont raiſon, non-ſeulement ſur l'article de la néceſſité de l'amour de Dieu, que nous croyons être une des plus indiſpenſables obligations du Chrétien; mais encore ſur le fond des Points principaux de leurs démêlés avec la Cour & l'Egliſe de *Rome*. Ils pourroient donc être mille & mille fois excommuniés par les Pontifes, qu'à notre avis, pour être hors de l'Egliſe des Papes, ils n'en appartiendroient pas moins à l'Egliſe de JESUS-CHRIST.

Mais d'où vient qu'à leur tour, ces Mrs. ne nous rendent pas la même juſtice ? C'eſt, dit l'*Anonyme*, que le cas n'eſt pas le même. Les Proteſtans ne peuvent montrer ni *Paſteurs* en place, ni *Laïques* Témoins de la Vérité, qui *réclamaſſent* contre les Pratiques ou contre les Opinions communes, à moins que ce ne ſoient des *Vaudois*, des *Albigeois*, ou d'autres *Hérétiques* ſemblables. Que répondre à un Homme qui avance de pareilles choſes ? A peine les pardonneroit-on à un miſérable Prêcheur de Carême dans les Villages. Eſt-ce ignorance ? Eſt-ce mauvai-

ſe-foi? Eſt-ce ſimple néceſſité de ſe tirer d'un mauvais pas? Lequel que ce ſoit, je le prie d'y penſer de ſang-froid. Il doit ſavoir que nos Réformateurs, quoique le *petit nombre*, réclamérent contre les Erreurs *communes*, & du *grand nombre*, l'*ancienne Doctrine de l'Egliſe*, l'*Ecriture Sainte*, & la *ſaine Tradition* de tous les Siècles; qu'en appellant au témoignage des *Vaudois* & des *Albigeois*, ils les juſtifiérent de toutes les horreurs que leurs Ennemis leur avoient imputées; qu'ils ſe gardérent bien de juger que tous ceux qui s'étoient oppoſés aux prétentions *Ultramontaines*, fuſſent *Hérétiques*, parce que les Papes & leurs ſuppôts les avoient chargés de ce crime; & que bien loin que ces *Vaudois*, que ces *Albigeois*, & que ces autres prétendus *Hérétiques* fuſſent les *ſeuls Témoins* de la Vérité dans les Siècles antérieurs à celui de *Luther*, il y en eut quantité d'autres, tant *Paſteurs en place*, que *Laïques*, qui *témoignérent* contre l'Erreur de l'Egliſe *Romaine*; non-ſeulement dans la *Grèce* & dans l'*Aſie*, mais encore ſingulièrement dans les divers Pays Chrétiens de l'*Europe*. Comme ce dernier point eſt préciſément celui que l'*Anonyme* nie avec le plus de confiance, dans les paroles que j'en ai rapportées, je dois l'avertir qu'il n'a pas fait, à beaucoup près, les informations néceſſaires; & que s'il veut bien prendre la peine de lire le *Catalogue des Témoins de la Vérité*, par *Illyricus*, le *Myſtère d'Iniquité*, par *Du Pleſſis Mornay*, la *Succeſſion & l'Etat des Egliſes Chrétiennes*, par (*a*) l'Arche-

(*a*) On a dit que *Janſénius* avoit puiſé ſes ſentimens ſur

chevêque *Usher*, l'*Hiſtoire Eccléſiaſtique du Nouveau Teſtament*, par *Hottinger*, & quelques autres ſemblables, il y apprendra qu'il s'en faut extrêmement que les *Vaudois*, les *Albigeois*, & quelques *Hérétiques* ne ſoient *les uniques Témoins que MM. les Proteſtans puiſſent nommer pour les ſiècles qui ont précédé leur Réforme*. Il y apprendra même que la plupart de nos Témoins, ſont de ceux que Mrs. les *Janſéniſtes* allèguent. La conformité qu'il y a entre eux & nous, en ceci, eſt donc parfaite, & ne ſauroit l'être abſolument davantage.

Mais que dis-je, & pourquoi renvoyer l'*Anonyme* à toutes ces lectures ? Il ſait déja tout ce qu'il pourroit y apprendre, & il l'avoue dans un autre endroit, qui m'a paru trop curieux pour en refuſer le plaiſir au Lecteur. Il s'y agit de ce que St. *Auguſtin* diſoit dans ſa Lettre à *Janvier*, (*a*) que „ l'Égliſe de Dieu, qui eſt placée entre „ beaucoup de Paille & de Zizanie, tolère „ beaucoup de choſes; & que toutefois elle n'ap„ prouve, ni ne tait, ni ne fait les choſes qui „ ſont contre la Foi, ou contre les bonnes „ Mœurs. (*b*) Quoique cette réclamation, *dit „ le Défenſeur de Mr. Fleuri*, n'ait été que d'un „ petit nombre, j'ai prouvé que cela ſuffiroit, ſelon

ſur la Grace dans la *Vita Godeſcalci*, écrite par ce même Archevêque, plus connu en-deçà de la Mer, ſous le nom Latin d'*Uſſerius*.

(*a*) Epiſt. 55. *Eccleſia Dei inter multam paleam, multaque zizania conſtituta, multa tolerat; & tamen quæ ſunt contra fidem, vel bonam vitam, non approbat, nec tacet, nec facit.*

(*b*) *Juſtif.* &c. Tom. II. pag. 68. &c.

„ lon St. *Auguſtin*, pour qu'on puiſſe dire que „ l'Egliſe élève ſa voix contre des erreurs & „ des abus qui ſe répandent dans ſon ſein. . . . „ Le Journaliſte ne conteſte pas que je n'aye bien „ expliqué ce paſſage. . . . Il ſe retranche à di- „ te que *la ſolution n'eſt pas de miſe*. Sa raiſon „ eſt, que les adverſaires de Mr. Fleuri lui ob- „ jectent d'être conforme aux Proteſtans ſur les „ abus qui ſe ſont introduits dans l'Egliſe: Or „ ce n'eſt pas ſatisfaire à l'objection, que de di- „ re qu'on a toujours vu, dans cette même E- „ gliſe, quelque réclamation contre ces abus, „ parce que les Proteſtans diſent la même choſe „ contre l'Idolatrie qu'ils reprochent à l'Egliſe „ Romaine. Ils prétendent qu'il y a toujours „ eu quelque réclamation contraire. Ainſi l'ob- „ jection tirée de la conformité, qui ſe trouve „ entre eux & Mr. Fleuri, ſubſiſte dans toute ſa „ force. . . . . Je ne ſai, en vérité, que penſer „ de ce Mr. le Journaliſte. . . . . Il lit trop ra- „ pidement ou trop ſuperficiellement les Ouvra- „ ges dont il rend compte au Public. Il n'y „ a qu'à jetter les yeux ſur le §. III. de la IV. „ Partie de la Juſtification, pour y voir que j'y „ reponds préciſément à l'objection. . . . . Je „ n'ignorois pas ce que diſent les Proteſtans, „ qu'avant leur Réformation, il y avoit dans „ l'Egliſe des Gens de bien, quoiqu'en petit „ nombre, qui ne prenoient point de part à ce „ qu'ils appellent la corruption de l'Egliſe Ro- „ maine; & c'eſt, diſent-ils, dans ce petit nom- „ bre de Gens de bien, que réſidoit la vraie E- „ gliſe avant eux. . . Je me ſuis donc appliqué à

„ faire

» faire ſentir la différence. . . . Je rapporte ici
» les mêmes termes. *Quand St. Auguſtin diſ-*
» *tingue dans l'Egliſe, le bon Grain de la Paille,*
» *& ne lui attribue (à l'Egliſe) que ce qui ſe fait*
» *par ce bon Grain, il ne parle que par rapport à*
» *des Pratiques, ou, ſi l'on veut, à des points de*
» *Doctrine, qui ne ſont point établis par l'autorité*
» *des Conciles Généraux, ou par le conſentement*
» *de toute l'Egliſe*, . . . La raiſon en eſt, qu'on ne
» peut douter que dans l'un ou l'autre cas, ce
» ne ſoit l'Egliſe qui approuve cette Doctrine,
» ou cette Diſcipline. Ainſi on ne pourroit pas
» attribuer à cette même Egliſe, la réclamation
» qui ſe feroit par des Particuliers contre ce
» point de Doctrine ou de Diſcipline. Une
» telle réclamation ſe feroit contre l'Egliſe, &
» non pour elle: Or c'eſt proprement le cas des
» particuliers que les Proteſtans ſuppoſent n'a-
» voir point pris de part à ce qu'ils appellent les
» ſuperſtitions de l'Egliſe Romaine, avant leur
» prétendue Réformation. . . . . Mais la vérité
» eſt qu'ils ne ſauroient pas même montrer une
» telle réclamation, depuis le tems où il leur a
» plu de ſuppoſer que la Doctrine avoit changé.
» Ils ſont obligés de recourir pour ces ſiècles à
» des hommes cachés dans l'Egliſe Romaine,
» qui n'alloient point à la Meſſe, qui ne pre-
» noient point de part à aucun acte public de
» Religion, & qui n'étoient point connus. . . .
» des hommes inviſibles ".

Sans relever les faux expoſés que cet Auteur donne de nos ſentimens & de nos preuves, qu'il *n'ignore* pas, à ce qu'il dit, mais qu'il diſſimule

ou

ou qu'il déguiſe, pour ſe ménager quelque ſubterfuge apparent; je me contenterai de remarquer, que toute cette Tirade, qui approche fort du Galimathias, aboutit à nous dire, ſous les auſpices de St. *Auguſtin*, que le *petit Nombre* n'eſt pas l'*Egliſe*, quand il eſt *Proteſtant*; mais qu'il eſt l'*Egliſe*, quand il eſt *Janſéniſte*: bien entendu que ce *petit Nombre*, tant qu'il n'eſt que *Proteſtant*, n'eſt compoſé que de *Particuliers*, ironiquement *Gens de bien*, hommes *inconnus*, *inviſibles*, qui ne font *aucun acte public de Religion*, & qui certainement ne peuvent être l'*Egliſe*, puiſqu'ils ont contre eux *toute Egliſe*: Au lieu que le *petit Nombre* des autres eſt compoſé de *Théologiens*, de *Paſteurs en place*, de *Laïques* Témoins de la Vérité, de gens connus & illuſtres, & qui ne peuvent être que l'Egliſe, parce qu'ils en ſont le *bon Grain*. A qui eſpère-t-on d'en impoſer avec ces petits artifices? Malgré des diſtinctions ſi frivoles, ſi arbitraires, & ſi fauſſes même, l'*Objection du Journaliſte ſubſiſte dans toute ſa force*; & comme c'eſt à de ſi triſtes évaſions que ſe terminent les lumières que l'*Anonyme* m'avoit promiſes ſur les Maximes de St. *Auguſtin*, il me permettra de lui dire, en le remerciant des peines qu'il a priſes pour mon inſtruction, que ſa *Solution* ne me paroît pas plus *de miſe* qu'auparavant, & que je trouve toujours une conformité parfaite entre le Syſtême des *Proteſtans* & celui des *Janſéniſtes*, ſur l'article de la Réformation que les uns ont faite & que les autres demandent.

J'en ai donné des preuves très longues, & très

très détaillées. Il en réſulte fort naturellement, ce que j'ai dit, que ces Mrs. n'obtiendront jamais la Réformation qu'ils demandent, à moins que, comme nous, ils ne la faſſent eux-mêmes. Cette conſidération les chagrine, & s'il faut en croire l'*Anonyme*, ce ſera notre faute, s'ils ne peuvent pas réuſſir dans leurs vues. Mais pourquoi, s'il vous plait? Ceci mérite examen.

VII. REMARQUE. C'eſt dans l'*Avertiſſement* de ſon II. Tome, que le *Défenſeur* de Mr. *Fleuri* prétend faire retomber ſur les *Proteſtans* le ſoulèvement qui s'eſt fait contre les *Janſéniſtes* parmi les Partiſans des Papes, & de l'Egliſe *Romaine*. (*a*) „ C'eſt, dit-il, la Réformation „ que les Proteſtans ont entrepris de faire, qui „ eſt la vraie cauſe pour laquelle il y a ſi peu de „ perſonnes qui en parlent aujourd'hui dans le „ ſein de l'Egliſe..... Il eſt aiſé d'en apperce„ voir la raiſon: c'eſt que les Proteſtans aiant „ fait à leur façon une Réformation, qu'ils ont „ étendue juſques ſur des Articles de Foi reçus „ par-tout, & des Points de Diſcipline de la „ prémière antiquité, le nom de Réformateurs, „ qu'ils ſe ſont eux-mêmes attribués, a rendu „ ſuſpect le terme de Réforme à la plupart des „ Catholiques. Il eſt arrivé de-là, que quand „ d'habiles Théologiens ont continué à ſe plain„ dre des abus, & à témoigner qu'il ſeroit à ſou„ haiter qu'on les réformât, leurs Ennemis en „ ont pris occaſion de les décrier auprès du „ peuple, comme s'ils étoient dans les ſentimens „ des

(*a*) Avert. pag. 20.

„ des Proteſtans, parce qu'ils ſe plaignoient, „ comme eux, des abus qui ſe ſont introduits „ dans l'Egliſe ".

Puisque c'eſt-là, ſelon cet Auteur, la vraie, & par conſéquent la grande ou l'unique *raiſon* des obſtacles que la Réformation *Janſéniſte* rencontre; qu'il me ſoit permis d'en peſer les termes, qui me paroiſſent très induſtrieuſement ménagés.

1. On y dit que la Réformation *Proteſtante a rendu ſuſpect le terme de Réforme*. C'eſt une Anecdote que l'Anonyme nous apprend; car on ne l'avoit pas encore ouï dire. Ce terme de *Réforme* eſt encore du bel uſage dans la Langue *Françoiſe*. On y parle tous les jours de Moines Réformés, d'Officiers Réformés, d'Abus Réformés, ſans que cela faſſe peine à perſonne. Il faut donc croire que le terme n'eſt devenu *ſuſpect* que lorsqu'on y attache une idée de changement dans la Religion dominante, tel, ou à peu près, que celui que les *Proteſtans* y ont fait. J'ai fait voir, dans mes *Remarques* précédentes, que c'eſt en effet un changement de cette nature que le *Janſénisme* propoſe. Il s'enſuit fort naturellement, que ſi la Réformation *Proteſtante* étoit criminelle, la Réformation *Janſéniſte* ne peut qu'être *ſuſpecte*. La raiſon en eſt, que la dernière ne ſauroit être plus innocente que l'autre, puisque toutes les deux *s'étendent* jusques ſur des Points de *Doctrine* & de *Diſcipline*, qui ſont *communément* établis.

2. On y ajoute que le *terme de Réforme* a été rendu ſuſpect *à la plupart des Catholiques*. A pren-

prendre ce *terme* au ſens que je viens de lui donner, par la *plupart des Catholiques* auxquels il eſt devenu *ſuſpect*, il faut entendre éminemment les Papes, les Cardinaux, & tout ce qu'il y a de bons & de vrais Catholiques *Romains*. Car, je vous prie, quels ſont les abus que Mrs. les *Janſéniſtes* voudroient réformer ? Ce ſont les *Prétentions Ultramontaines*, les *Maximes Ultramontaines*, les *Prétentions* exorbitantes des *Evêques de Rome*, leurs Uſurpations ſur le Trône des Rois, & ſur les Libertés Gallicanes. Il n'y a donc point de doute que les Papes & leurs Partiſans ne forment ce que l'on appelle ici *la plupart des Catholiques*; & par rapport à eux, c'eſt affoiblir les termes que de dire que celui de *Réforme* leur eſt *ſuſpect*: il faut dire, qu'il leur eſt *odieux*, & *ſouverainement odieux*.

3. Sur ce que l'*Anonyme* obſerve, avec quelque douleur, qu'*il y a ſi peu de perſonnes qui en parlent aujourd'hui dans le ſein de l'Egliſe*, j'obſerverai à mon tour, avec ſa permiſſion, qu'il uſe un peu d'équivoque, & qu'il ſe joue de l'ambiguïté des termes. Si par l'*Egliſe*, il entend l'Egliſe *Romaine*, il y a effectivement *ſi peu de gens qui* y *parlent* d'en réformer la Doctrine & la Diſcipline, qu'il n'y a certainement *perſonne* qui en parle, ni même qui y penſe. Mais ſi par l'*Egliſe*, il entend l'*Egliſe Gallicane*, ce qu'il en dit ici ne peut être vrai, puiſqu'ailleurs il ſe fait fort de *tout le Clergé de France*. Il eſt ſeulement vrai qu'en *France* même ceux qui parlent de réformer l'Egliſe *Romaine*, ont a eſſuier bien des perſécutions de la part de cette Egliſe, &

qu'assurément ils n'en doivent attendre ni Chapeaux, ni Bénéfices, ni Pensions.

Il est encore vrai 4. que *leurs Ennemis en ont pris occasion de les décrier auprès du Peuple*; ce qui pourtant ne seroit pas grand' chose, si ce *Peuple* ne s'étendoit pas jusqu'aux Magistrats, jusques aux Parlemens, jusqu'à la Cour, jusqu'au Monarque même.

Tout cela bien considéré, la raison qui a rendu odieuse la Réformation *Janséniste* à la Cour *Romaine*, & à tous les vrais Catholiques-*Romains*, c'est qu'en effet ceux qui la demandent *sont dans les sentimens des Protestans, puisqu'ils se plaignent, comme eux, des abus qui se sont introduits dans* cette *Eglise*. Or il est visible dans la nature même des choses, que quand même il n'y auroit jamais eu de *Protestans*, la même raison auroit existé. Car la Cour de *Rome* n'est point endurante, & tant qu'elle le peut, l'audace que l'on a de l'attaquer ne demeure jamais impunie. La seule prétention qu'elle forme à l'Infaillibilité, suffiroit pour la piquer jusqu'au vif, puisque c'est cette Infaillibilité même qu'on lui conteste. Une Eglise qui se dit incapable d'erreur, souffrira-t-elle sans dépit qu'on l'accuse d'erreur, & que l'on s'imagine travailler pour l'honneur de la Religion, en déclamant contre les *Opinions Ultramontaines*, contre les *Maximes de Rome*, contre les Usurpations du St. Siège? Elle a fait de ses Prétentions tout autant d'Articles de Foi, & l'on viendra lui dire qu'elle a tort, sans l'offenser par l'endroit le plus sensible! Qui que ce soit qui le dise, sera toujours un Re-

Rebelle, un Hérétique, un Impie; & Mrs. les *Janſéniſtes* ne connoiſſent guère les Papes, s'ils ſe ſont mis en tête que ces Evêques *Romains* ne trouvent mauvais que l'on parle aujourd'hui de les réformer, que parce que *Luther* & *Calvin* l'entreprirent. Longtems avant la naiſſance de ces Réformateurs *Proteſtans*, les Papes étoient montés ſur ce ton; & l'*Anonyme*, qui me paroît avoir lu l'Hiſtoire & les Decrets des Conciles de *Conſtance* & de *Bâle*, ne ſauroit l'ignorer. Il doit y avoir vu combien les termes de *Réforme*, & de *Concile*, étoient mal-ſonnans aux oreilles des Pontifes du XV. Siècle, combien ils leur étoient rudes, inſupportables, odieux. Il n'y avoit qu'à les prononcer pour les faire trembler, ou pour les mettre en fureur. Je n'en citerai d'autre preuve qu'un paſſage aſſez court de *Paul Jove*, qui n'étoit rien moins que prévenu contre les prétendus Succeſſeurs de St. *Pierre*. (*a*) *Is enim eſt mos in Concilio ſolemnis, præſertim cum duo inter ſe contendunt, ſicut Conſtantiæ Baſileæque accidit, ut Pontifex ſeſe Pontificatu abdicet, & privatus interſit: ut unus creetur, qui ſit omnium ſuffragiis virtute & pietate longe clariſſimus. Propterea nihil Pontificibus Concilii nomine magis inviſum, ſuſpectum & periculoſum exiſtimatur.* C'eſt-à-dire: „ C'eſt la coutume ordinaire dans le Concile, ſur-tout quand il y a deux „ Antipapes, comme cela arriva tant à *Conſtance* qu'à *Bâle*, que le Pontife abdique le Pontife,

(*a*) Paul. Jov. in Vit. Leon. X. Lib. II. pag. 81, Ed. Baſ. 1559.

„ tificat, & demeure en ſimple particulier dans „ l'Aſſemblée; afin que l'on en crée un autre, „ par les ſuffrages de tous, en choiſiſſant celui „ qui eſt le plus illuſtre pour la Vertu, & pour „ la Piété. C'eſt pour cela qu'il n'y a rien qui „ paſſe pour être plus odieux, plus ſuſpect, & „ plus dangereux pour les Pontifes, que le mot „ de Concile ".

Cette mauvaiſe humeur les a pris depuis tant de Siècles, qu'il n'y a ni grace ni vérité à la mettre ſur notre compte. S'il n'y avoit pas des *Proteſtans* à reprocher aux *Janſéniſtes*, on ne manqueroit pas de leur trouver des ſemblables, dans les *Huſſites*, dans les *Wicleſiſtes*, dans les *Albigeois:* & pourquoi faut-il que nous ſoyons coupables de l'injuſtice qui leur eſt faite par l'Egliſe *Romaine*? Au moins eſt-il ſûr qu'ils nous ont l'obligation du peu de liberté qui leur reſte. J'avoue que l'*Anonyme* n'en convient pas. Il faut donc que j'en diſe un mot avant que de finir cet Article.

VIII. REMARQUE. J'avois dit, *que ſi la Réformation Proteſtante ne s'étoit pas faite, & que les Papes euſſent eu le pouvoir de l'étouffer dans ſa naiſſance, il eſt infiniment vraiſemblable qu'il n'y auroit plus depuis longtems, dans toute l'étendue de l'Egliſe Romaine, un ſeul homme qui fût aſſez libre pour oſer dire que l'Egliſe Romaine a beſoin de réforme, & que ces Mrs. (les Janſéniſtes) nous ont l'obligation de la petite liberté qui leur reſte encore en quelque peu de Pays de la Chrétienté.* L'Anonyme replique à cela d'une manière fort vive,

vive, (*a*) „ C'eſt préciſément le contraire . . . „ la Réformation que les Proteſtans ont entrepris „ de faire, eſt la vraie cauſe pour laquelle il y a „ ſi peu de perſonnes qui en parlent aujourd'hui „ dans le ſein de l'Egliſe &c. " On a vu dans la *Remarque* précédente combien peu cette réponſe, d'ailleurs très desobligeante, eſt fondée, puisque plus de 100 ans avant *Luther*, les termes de *Réforme*, & de *Concile*, étoient devenus des Epouvantails à faire tomber en convulſion toute la Cour *Romaine*. J'ajoute ici, ce qu'à mon avis perſonne n'ignore, ou ne me peut conteſter, que depuis ce qui s'étoit paſſé à *Conſtance* & à *Bâle*, les Papes, revenus de leur frayeur, avoient pris leurs meſures pour n'y être plus expoſés ; qu'ils étoient dans la réſolution & dans l'habitude de ne plus convoquer de Conciles Généraux ; qu'ils avoient repris plus que jamais le ſtile & les façons de leur ancienne liberté ; qu'ils prétendirent d'abord terminer toutes les diſputes de Religion par leur ſeule autorité pontificale ; qu'il fallut faire jouer un nombre infini d'incroyables Machines, pour obtenir d'eux un Concile ; qu'ils ne l'accordérent qu'à contre-cœur, & que dans la certitude d'y exercer le pouvoir le plus despotique ; que s'ils euſſent pu venir à bout, ou par eux-mêmes, ou par le Concile de *Trente*, de prévenir l'établiſſement du *Proteſtantisme*, ou de le détruire, l'étendue de leurs Uſurpations auroit été desormais ſans bornes, & ſans remède ; qu'ils

(*a*) *Juſtif.* &c. Tom. II. Avert. pag. 20.

qu'ils auroient achevé de mettre ſous le joug les Nations les plus rétives ; qu'il ne ſeroit plus mention, depuis longtems, des *Libertés Gallicanes* ; qu'il n'y auroit pas plus de liberté dans la *France* même, qu'il y en a dans l'*Eſtramadoure*, & dans les *Algarves* ; que le *Proteſtantisme*, pendant qu'il a été établi & maintenu en *France*, y a rendu plus reſpectables ou plus formidables à *Rome* les *Libertés* de l'Egliſe *Gallicane*, & les ſoins des Parlemens pour la défenſe de ces *Libertés* ; que la même conſidération a opéré encore, quoique plus foiblement, depuis la révocation de l'Edit de *Nantes*, à cauſe des grandes ſemences de *Proteſtantisme* qui reſtent encore dans le ſein du Royaume ; que cependant, depuis cette révocation, les Libertés *Gallicanes*, attaquées plus ouvertement que jamais, ne tiennent presque plus à rien ; que les Théologiens *François* ne peuvent plus ni parler ni écrire pour ces Libertés contre l'Egliſe *Romaine* que la corde au cou, pour ainſi dire, qu'en cachette, & qu'avec des périls extrêmes tant pour eux-mêmes, que pour les Libraires qui impriment leurs Pièces, & que pour les Colporteurs qui les diſtribuent ; & que ſi ces Théologiens n'avoient encore la liberté de la Preſſe dans les *Provinces Unies*, il ne leur en reſteroit nulle part.

Il eſt clair que c'étoit-là ma penſée. Il ne l'eſt pas moins que l'*Anonyme* n'a pas voulu le voir, & que pour dépayſer le Lecteur, il reſtreint le ſens de mes paroles à la gêne qu'inſpire quelquefois la crainte de la populace. De peur même que ce ne fût pas aſſez pour lui d'avoir fait cette faute

une

une fois, il y revient dans le corps de l'Ouvrage. (a) „ A en croire, *dit-il*, le Journaliſte, „ c'eſt aux Proteſtans à qui on a l'obligation de „ la liberté que l'on a encore, en quelques endroits, de parler de Réformation. Voilà un „ homme bien inſtruit de ce qui ſe paſſe dans la „ Communion de l'Egliſe Romaine! Combien „ de Faits détruiſent tous les jours une telle penſée? Pour n'en citer que de récens, qui ignore l'éclat & le ſoulèvement qu'ont excité l'année dernière des Brouillons aſſez connus, contre Mr. l'Archevêque de Paris, à cauſe d'un „ nouveau Bréviaire qu'il a donné à ſon Diocèſe, où il a retranché des Légendes fabuleuſes „ qui ſont dans le Romain, & où il n'a rien „ mis que de certain, & qui ne ſoit tiré de l'Ecriture & des Pères? Sur quoi ſe ſont appuiés „ les Brouillons pour décrier cet excellent Bréviaire à Rome & ailleurs? Sur ce qu'en réformant ainſi pluſieurs choſes qui ſont dans „ d'autres Bréviaires, tels que le Romain, c'étoit imiter les Calviniſtes. . . . . C'eſt en „ ſuivant de telles idées, que tout nouvellement „ M. l'Archevêque de S. vient de s'élever contre M. de T. . . . parce que celui-ci, dans le „ nouveau Miſſel qu'il a donné à ſon Egliſe, „ ſe ſera peut-être écarté de quelque Rubrique „ aſſez moderne du Romain, ou aura retranché „ quelque minutie. En voilà aſſez pour le décrier auprès de tous les petits Eſprits, comme un

(a) Tom. II. pag. 190.

„ un homme qui veut changer le Culte exté-
„ rieur, à l'exemple des Proteſtans ".

Comme mes vues ne portoient ni ſur les *Brouillons*, ni ſur les *petits Eſprits*, & comme je n'ai pas même nié qu'il ne *reſte encore quelque petite liberté en certains pays*; je répondrai ſeulement à ces bonnes & ſavantes Inſtructions de l'Anonyme, qu'il y a beaucoup d'apparence que Mr. l'Archevêque de *Paris* ne ſera jamais Cardinal, & que Mr. l'Archevêque de S. s'eſt mis ſur le grand chemin de le devenir.

Mais puisque je ſuis en train de répondre à ſes Inſtructions, je veux bien faire cet honneur à celles qu'il nous donne ſi ſouvent, & avec tant d'emphaſe, ſur le prix de l'*Unité*. Ce qu'il dit là-deſſus eſt excellent, quand on ne combat que pour l'empire, ou que pour des choſes de peu d'importance. Si c'eſt le cas du *Janſénisme*, on y auroit grand tort d'en venir à une *rupture*. Mais la *rupture* étoit inévitable pour les *Proteſtans*, parce qu'ils ne peuvent participer au Culte public de l'Egliſe *Romaine*, ni à ſon *Confiteor*, ni à ſes *Litanies*, ni à ſon *Canon*, ni à ſon *Elévation de l'Hoſtie* &c. ſans pécher contre leur Conſcience, & ſans faire des actes qui ſont certainement pour eux d'*Idolatrie*.

ARTICLE IV.

DISSERTATION THEOLOGIQUE ET CRITIQUE, *dans laquelle on tâche de prouver, par di-*

divers Passages des Saintes Ecritures, que l'Ame de Jésus-Christ étoit, dans le Ciel, une Intelligence pure & glorieuse, avant que d'être unie à un Corps humain dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie. A *Londres*, chez *Henry Crouch*, 1739. Petit Octavo. Pages 140, sans en compter 8 pour la *Préface.*

VOici une de ces Pièces que l'on hazarde sans se nommer, pour entendre, derrière le rideau, les jugemens qu'en porte le Public. Il s'y agit, comme on le voit dans le Titre, d'une matière qui de sa nature est extrêmement délicate, & sur laquelle il est aussi difficile de s'ouvrir des routes entièrement nouvelles, que dangereux de s'écarter des anciennes. Aussi l'Auteur a-t-il eu soin de mettre au-dessous de son Titre, ce Conseil si sage & si Chrétien de St. *Paul*: (*a*) *Examinez toutes choses, retenez ce qui est bon;* afin d'engager tout le monde à lire impartialement son Ouvrage, & à ne point prononcer contre lui sans connoissance de cause. Cela est juste, & pour suivre la leçon de l'Apôtre, je commencerai par le précis de la *Dissertation.*

Mais il importe, au préalable, de savoir en gros ce que c'est que le Systême de l'Anonyme. Il y reconnoit dans la Personne de notre Seigneur JESUS-CHRIST deux Natures, l'une Divine, & l'autre Humaine, qui ont été unies dans l'Incarnation; desorte que la même Personne est vrai Dieu, & vrai Homme, à prendre ces ter-

(*a*) 1. Thess. V.

mes dans le ſens le plus propre : mais il ajoute, que comme la Nature Humaine conſiſte dans l'union d'un Ame & d'un Corps, l'Ame Humaine de JESUS-CHRIST exiſtoit avant ſon Corps, de telle manière qu'elle étoit même la prémière & la plus excellente des Intelligences créées. Ainſi le ſentiment de l'Auteur diffère de celui des *Orthodoxes*, en ce que ceux-ci croyent que l'Ame Humaine de JESUS-CHRIST ne commença d'exiſter, comme celle de tous les autres Hommes, que dans le ſein de ſa Mère : il diffère de celui des *Sociniens*, en ce qu'il croit, ce qu'ils ne croyent pas, que JESUS-CHRIST exiſtoit réellement entant qu'Homme avant que de naître, au moins dans ſa plus noble & ſa plus excellente partie : il diffère de celui des *Ariens*, en ce que ceux-ci ne reconnoiſſent en JESUS-CHRIST qu'une Divinité improprement dite, ou créée. Tel eſt le point de vue ſous lequel on doit enviſager ſon Syſtême, & ſous lequel il nous le préſente lui-même dans ſa *Préface*. „ Nous avons cru, *dit-il*, découvrir que l'Ame de J. „ C. eſt une ſainte Intelligence, plus ancienne „ que le Monde, la prémière, la plus excellente des Créatures de Dieu, . . . Nous le déclarons hautement, nous ſommes fort éloignés du ſentiment des Ariens, & des Sociniens". Et dans la *Diſſertation* il ajoute : „ Lorſque l'on conſulte les Ecrits ſacrés, dans la „ vue de ſavoir ce qu'ils nous apprennent de JESUS-CHRIST, & qu'on ne ſe laiſſe pas emporter par le deſir de ſe ſingulariſer, & de ſoutenir un parti ſans le bien connoître, on ne peut

„ peut s'empêcher d'appercevoir que dans la per-
„ ſonne de JESUS-CHRIST il y a trois choſes
„ très diſtinctes, un Corps Humain, une Ame
„ raiſonnable, & une Nature Divine ".

Si l'on obſerve, outre cela, que dans les idées de l'*Anonyme*, la préexiſtence eſt un avantage qui convient excluſivement à l'Ame de notre Seigneur, & auquel aucune autre Ame Humaine ne participe, on aura tout ſon Plan. Ecoutons-le parler lui-même, perſonne ne peut mieux expliquer ſa penſée. „ Il y a peu de gens, *dit-il*, „ qui croyent que les Ames ſoient éternelles, & „ il eſt facile de réfuter cette hypothèſe. Nous „ diſons la même choſe de l'opinion de ces Doc-„ teurs Juifs qui croyent la préexiſtence des A-„ mes, (*a*) & qui ont enſeigné qu'elles avoient „ été toutes créées au commencement du Mon-„ de. Mais la queſtion eſt de ſavoir ſi l'Ame „ du Sauveur n'a été formée que lorſqu'elle a été „ deſtinée à animer un Corps Humain, ou ſi „ elle exiſtoit longtems auparavant. Après avoir „ réfléchi longtems & murement ſur cette queſ-„ tion, à l'occaſion de divers paſſages des Sain-„ tes Ecritures, il nous a paru que tout nous „ conduit à croire que l'Ame de J. C. préexiſ-„ toit dans le Ciel; que c'étoit une pure Intel-„ ligen-

(*a*) *Repoſitorium eſt*, ait R. Salomon, *& nomen ejus eſt Goph: atque a Creatione formata ſunt omnes anima quæ erant naſcenda, atque ibi repoſita.* LIGHTFOOT Hor. Hebr. in Evang. JOHANNIS Cap. IX. PYTHAGORE & PLATON croyoient auſſi la préexiſtence des Ames. Voyez auſſi D. CALMET ſur le IX. de l'Ev. ſelon St. JEAN, & GROTIUS. *Note de l'Aut. de la Diſſ.*

„ ligence favoriſée de Dieu d'une façon toute „ particulière, & qu'enſuite dans l'accompliſſe„ ment des tems, elle a été unie à un Corps „ pour opérer toutes les merveilles de la Ré„ demption.

L'Auteur nous donne enſuite trois raiſons qui l'ont déterminé pour l'affirmative. „ 1. *dit-il*, „ Nous avons trouvé pluſieurs paſſages qui nous „ ſemblent ſuppoſer manifeſtement cette préexiſ„ tence, & être même inexplicables ſans cette „ ſuppoſition. 2. Nous voyons que pluſieurs paſ„ ſages qui ont fort partagé les Interprètes, s'ex„ pliquent aiſément en ſuppoſant cette préexiſ„ tence. 3. L'Ouvrage de la Rédemption re„ çoit beaucoup de lumière de cette ſuppoſition, „ qui ſert à réſoudre les difficultés qui font le „ plus de peine, ſans qu'on puiſſe tirer, de ce „ Syſtême, aucune Conſéquence facheuſe, ni „ lui oppoſer, autant que cela nous paroît, au„ cune difficulté que l'on ne puiſſe réſoudre".

On voit aiſément, ſur cet Expoſé, que l'endroit de l'Ouvrage qui demande la principale attention, eſt celui qui contient les preuves de la préexiſtence que l'on y attribue à l'Ame Humaine de notre Sauveur. Car ſi ces preuves ſont bonnes, & ſolidement concluantes, le reſte ſera démontré. Voyons donc celles que l'Auteur a produites.

La prémière eſt tirée de ces paroles de St. *Paul*: (a) *Vous connoiſſez la grace de notre Seigneur J. C. lequel étant riche s'eſt fait pauvre à cauſe de vous,*

(a) II. Cor. VIII. 9.

vous, afin que par ſa pauvreté vous ſoyez enrichis. Après avoir obſervé qu'entre les Interprètes, les uns n'ont pas fait ſemblant de ſentir la difficulté; les autres s'arrêtent à des Notes de pure Critique; les autres n'en font que de Morale; les autres entendent ce paſſage de la Nature Divine, qui s'eſt appauvrie en s'uniſſant à la Nature Humaine; les autres ne font conſiſter la richeſſe de J. C. que dans ſa Vertu d'opérer des Miracles; l'Auteur, qui traduit, *lequel étoit riche & enſuite s'eſt fait pauvre*, fixant ainſi le ſens à un état ſucceſſif, établit d'abord que J. C. a commencé à être pauvre dès ſa naiſſance, condition qui fut (*a*) celle de toute ſa vie; & en conclud qu'il devoit avoir été dans un état d'opulence avant que de paroître dans le Monde. Or, ajoute-t-il, comme (*b*) la Divinité eſt eſſentiellement heureuſe, & que ſon bonheur eſt inaltérable, ce ne peut être par rapport à ſa Nature Divine, que J. C. s'eſt dépouillé des avantages qu'il poſſédoit avant ſa naiſſance. Cette Nature Divine s'eſt bien unie à la Nature Humaine; mais par-là elle ne s'eſt point dégradée, elle ne s'eſt point dépouillée de ſa gloire. L'Auteur trouve même que ces expreſſions, *Dieu eſt né*, *Dieu eſt mort*, ſont peu juſtes, & que l'Ecriture ne tient pas ce langage; ce qui l'engage ici à faire une digreſſion aſſez longue ſur le ſentiment de *Neſtorius*, qui refuſoit de nommer la Sainte Vierge, *Mère de Dieu*; d'où revenant au paſſage de St. *Paul*, il

(*a*) Luc. IX. 58. Eſa. LIII. 2. 3.
(*b*) I. Tim. I. 11. VI. 15. 16. Pſ. CII. 28.

il en tire cette conclusion: „ Puisque J. C. étoit riche avant qu'il parût dans l'état de baſſeſſe . . . & puisque l'état d'infirmité a commencé avec ſa vie ſur la Terre, il faut qu'il ait renoncé à des avantages dont il jouïſſoit auparavant . . . car . . . ſon état de pauvreté doit avoir été un état réel, & n'en avoir pas ſimplement les apparences. Or il ne peut pas avoir renoncé réellement aux avantages de la Nature Divine, qui eſt immuable. Il faut donc qu'il exiſtât ſuivant une autre Nature capable de changement, qui de riche pût devenir pauvre, non ſeulement en apparence, mais dans la réalité. Cependant cela ne peut avoir lieu, ſi ce n'eſt que l'Ame de J. C. fût une ſainte Intelligence préexiſtente dans le Ciel ".

La ſeconde Preuve eſt priſe de ces paroles qui ſont de notre Sauveur lui-même: (*a*) *Maintenant, ô mon Père, glorifie-moi auprès de toi de la gloire que j'y ai eue avant que le Monde exiſtât.* Ce paſſage, *dit l'Auteur de la Diſſertation*, prouve ces trois choſes. 1. Que J. C. avoit poſſédé une grande gloire dans la préſence de Dieu avant la création du Monde. 2. Que J. C. étant ſur la Terre, ne jouïſſoit plus de cette gloire. 3. Qu'il ſouhaitoit ardemment que puisqu'il étoit ſur le point d'avoir fini l'Ouvrage pour lequel il avoit été envoyé au milieu des hommes, le Père l'élevât de nouveau à ce degré de gloire dont il avoit joui. „ Il

(*a*) Jean. XVII. 5.

„ Il suit donc de-là, que la Nature Humaine du „ Sauveur, qui est la seule dont il s'agisse ici, „ avoit possédé une gloire brillante avant la for- „ mation des siècles. Cela ne peut être vrai à „ l'égard du Corps qu'il avoit pris sur la Terre; „ donc cela doit être entendu de son Ame, qui „ existoit par conséquent avant que de paroître „ entre les hommes unie à un Corps passible, „ abject & mortel". Pour fortifier cette conséquence, l'Auteur dit que l'interprétation de ceux qui entendent ceci de la gloire que J. C. possédoit dans le Ciel comme Dieu, n'est pas soutenable; & la raison qu'il en donne est la même que ci-dessus: „ La Nature Divine est immua- „ ble: sa gloire essentielle & intrinsèque ne peut „ ni s'augmenter, ni se diminuer: donc la Natu- „ re Divine de J. C. n'étoit pas moins glorieu- „ se essentiellement après la naissance du Sau- „ veur, qu'avant que le Verbe se fût uni à la „ Nature Humaine". L'interprétation de ceux qui veulent que la gloire que J. C. avoit eue auprès du Père, se doive entendre de celle que le Père lui avoit destinée avant les siècles, lui paroît encore plus foible, & moins recevable.

Voilà toutes les Preuves positives que l'*Anonyme* nous donne de la préexistence de l'Ame de notre Sauveur. Il vient donc ensuite à ce que l'on pourroit appeller ses Preuves moins directes, & qui forment ce qu'il appelle lui-même sa seconde Raison. C'est que plusieurs passages, qui ont fort partagé les Interprètes, s'expliquent fort aisément en supposant cette préexistence. Le premier de ces passages, & sur lequel il s'étend beaucoup

coup, eſt celui des *Philippiens*, (*a*) où il eſt dit que *J. C. étant en forme de Dieu, n'a point regardé comme une proie d'être égal à Dieu, mais qu'il s'eſt anéanti, en prenant la forme de Serviteur.* Toutes les difficultés disparoiſſent, dit l'*Anonyme*, ſi par le terme de Θεὸς, DIEU, „ on n'entend ici ni le Dieu Souverain qui s'eſt „ uni à la Nature Humaine du Sauveur, ni la „ Puiſſance Divine qui a brillé en J. C. par les „ Miracles, mais une Nature Angélique". Or que cette ſignification ne ſoit pas antiſcripturaire, il le prouve (*b*) par divers endroits de l'Ecriture. Il répond enſuite aux Objections que l'on peut faire contre cette Explication, & ſe faiſant objecter d'abord, que cette idée d'une Nature Angélique ne remplit pas ſuffiſamment celle de ſupériorité au-deſſus des Anges, que l'Ecriture attribue à J. C., il ſoutient qu'elle ſuffit pour cela, & y rapporte ainſi divers paſſages qui diſent que (*c*) Dieu *introduit ſon prémier-né dans le Monde*, (*d*) que J. C. eſt le *prémier-né de toutes les Créatures*, (*e*) *qu'il eſt avant toutes choſes*, (*f*) qu'il eſt le *Fils unique* de Dieu, (*g*) le *Fils* que Dieu a *engendré*, (*h*) ſon *Fils bien-aimé*, (*i*) qui étoit *dans le ſein du Père*, (*k*) l'*Image* de Dieu, (*l*) la *ſplendeur de ſa gloire, & l'empreinte de ſa Perſonne*

(*a*) Phil. II. 6. 7. 8. de la nouv. Verſ. de Gen. (*b*) Pſ. VIII. 5. XCVII. 7. Heb. I. 7. Jug. XIII. 2. II. Cor. VIII. 5. II. Theſſ. 5. (*c*) Heb. I. 6. (*d*) Col. I. 15. (*e*) Col. I. 17. (*f*) Jean. I. 18. (*g*) Heb. I. 2—4. (*h*) Mat. III. 15. (*i*) Jean. I. 18. (*k*) II. Cor. IV. 4. (*l*) Heb. I. 3.

ſomme, (*a*) *à cauſe* duquel *toutes choſes ont été créées.*

Mais comme on peut lui objecter, que ſon Explication du paſſage des *Philippiens* enlève „ à l'Egliſe un Argument qui avoit toujours pa„ ru très fort pour réfuter les Hérétiques anciens „ & modernes", il déclare n'avoir aucun *intérêt à vouloir diminuer, ni affoiblir, les preuves qui établiſſent la Divinité de J. C.* qu'il *reconnoit cette vérité*, qu'il *la croit ſincèrement*; & cite au bas de la page quelques-uns des paſſages qui, à ſon avis, l'établiſſent. Après quoi il abandonne volontiers ſon Explication au jugement des Lecteurs, qui peuvent la mépriſer ſi les preuves n'en ſont pas ſolides; perſuadé pourtant que l'on ne rend pas un grand ſervice à la Religion, lorſque l'on ſe ſert de paſſages conteſtables pour en appuier les Verités, & que l'on a tort „ de vou„ loir faire paſſer pour Hérétiques, ou pour fau„ teurs des Hérétiques, ceux qui font voir que „ quelques-uns des paſſages, dont les Orthodo„ xes ſe ſervent pour combattre les Héréſies, „ n'ont pas le ſens qu'on leur donne ordinaire„ ment".

Il ajoute que la ſuppoſition de la préexiſtence de l'Ame de J. C. explique auſſi fort naturellement certains autres endroits de l'Ecriture, tels que ſont celui où notre Sauveur dit au Ch. VIII. de St. *Jean V.* 58. *Avant qu'Abraham fût j'étois*;

(*a*) Col. I. 15. 16. Eſa. IX. 5. Mat. XVIII. 20. Jean I. 1. 14. XIV. 10. 11. Col. II. 9. Heb. I. 10—12. Apoc. II. 28.

fois; & cet autre du même Evangile où il dit aux *Capernaïtes*, (*a*) *Que ſera-ce quand vous verrez le Fils de l'Homme monter où il étoit auparavant*? choſe qu'il avoit déja dite (*b*) à *Nicodème*. Là finiſſent les Preuves du Syſtême, & l'on en trouve enſuite, juſqu'à la fin de la *Diſſertation*, les avantages déduits d'une manière extrêmement prévenante. Ce Syſtême explique divers endroits de l'Ecriture; il rapproche les ſentimens des *Ariens* & des *Orthodoxes*: il répond mieux qu'un autre à la queſtion que l'on fait au ſujet de la Mort de J. C. pour la réconciliation du Genre Humain avec Dieu; il fait éclater davantage la miſéricorde du Père, & la Charité du Fils, dans l'ouvrage de la Rédemption; & l'Auteur n'y prévoit que deux difficultés qu'on lui puiſſe oppoſer.

La prémière ſe tire de ce que St. *Luc* (*c*) dit, que JESUS croiſſant en ſtature, *croiſſoit auſſi en Sageſſe*; ce qui ne ſemble pas convenir à une Ame qui avant la naiſſance auroit poſſédé toutes les connoiſſances qui lui étoient néceſſaires. Les réponſes à cela ſont 1. que quoique l'Intelligence qui anima le Corps de J. C. renfermât des tréſors d'une ſageſſe ſupérieure, elle ne connoiſſoit pas pourtant toutes choſes. 2. Que peut-être l'Intelligence la plus ſublime ne peut pas exprimer ſes penſées par le moyen d'un Corps encore fort tendre. 3. Qu'il ne convenoit pas, ce ſemble, que J. C. déployât tout à coup la ſa-

geſſe

(*a*) Jean VI. 62.
(*b*) Jean III. 13. Voy. encore IV. 28.
(*c*) Luc II. 52.

geſſe dont il étoit rempli; & 4. Que l'on voit clairement que la ſcience de J. C. étoit d'un ordre extraordinaire, & qu'il ne la tenoit point des hommes.

„ La ſeconde Objection qu'on peut nous oppoſer, *continue l'Anonyme*, & ſur laquelle pluſieurs inſiſteront peut-être beaucoup, c'eſt que „ le ſentiment que nous propoſons eſt nouveau, „ & qu'il n'eſt pas vraiſemblable que s'il étoit „ la clé de tant de paſſages, comme nous l'avançons, on ne l'eût pas découvert il y a „ longtems ". Il avoue que par rapport à lui, *ce ſentiment eſt nouveau*; que depuis que ſa *Diſſertation* a été compoſée, il lui eſt ſeulement tombé entre les mains un Livret intitulé *Le Tombeau du Socinianisme*, où cette penſée eſt *ſimplement gliſſée ſans preuves*; & que cependant il ne voudroit pas dire qu'elle ne ſoit pas venue dans *l'eſprit d'aucun de ceux qui l'ont précédé, ſur-tout des Docteurs qui n'ont pas écrit pour le public*. Il repréſente outre cela, que ce n'eſt point par la nouveauté que ce Syſtême lui a plu; qu'il doit même être très ancien, puiſqu'il eſt de l'Ecriture; que bien loin d'être dangereux, ou de choquer aucun Dogme révélé, il nous donne de plus grandes idées de la Nature Humaine de J. C. & de l'Ouvrage de la Rédemption; que la néceſſité de rejetter une Explication nouvelle, entant que nouvelle, arrêteroit toutes les recherches, & canoniſeroit diverſes erreurs. Enfin l'Auteur déclare de nouveau, qu'il ne propoſe pas *ſes Conjectures comme des démonſtrations*, &

qu'il écoutera *avec docilité & avec reconnoiſſance les difficultés qu'on pourra* lui *objecter*.

Qui que ſoit le *Théologien Critique* auquel le Public eſt redevable de cette ingénieuſe & ſavante *Diſſertation*, c'eſt au moins un Homme qui lit & qui médite; qui examine lui-même toutes choſes, dans le deſſein de retenir ce qui eſt bon; qui conſulte impartialement les habiles gens de tous les Partis; qui poſſède les meilleurs Interprètes tant anciens que modernes; qui s'exprime d'une manière nette, ſimple, naturelle; qui propoſe ſes ſentimens avec modeſtie; & dont l'entrepriſe d'expliquer les Endroits difficiles de l'Ecriture, & de concilier les Opinions qui partagent le plus les Chrétiens, eſt d'autant plus louable, qu'il n'y en a peut-être point ni de plus rare, ni de plus néceſſaire. Perſuadé, ſur la lecture de ſon Ouvrage, que cet Auteur n'a que de bonnes intentions, & qu'il cherche ſincèrement la Vérité, & la Paix, je me flatte qu'il prendra en bonne part quelques Réflexions que j'ai faites en liſant ſon Ecrit, & que je lui communique ici dans les mêmes diſpoſitions que les ſiennes.

J'avouerai d'abord, que ma ſurpriſe n'a pas été médiocre d'entendre dire à cet Auteur, que par rapport à lui *ce Syſtême eſt nouveau*. Il auroit pu facilement s'appercevoir, par la nature même de la choſe, que ſon Syſtême ne diffère de celui des *Origéniſtes*, qu'en ce qu'il ne croit que de l'Ame de JESUS-CHRIST, ce que les autres croyoient de toutes les Ames Humaines. A cela près, tout eſt le même; & comme les Diſciples d'*Ori-*

d'*Origène* ont cru la préexiſtence de toutes les Ames des Hommes, ils doivent auſſi avoir cru celle de l'Ame Humaine de notre Sauveur, & s'être ſervis, à l'égard de cette dernière, des mêmes raiſonnemens & des mêmes preuves, que l'Auteur de la *Diſſertation Théologique & Critique*. Ceci n'eſt pas de ſimple ſpéculation; il eſt auſſi vrai & certain de fait. Vers le milieu du Siècle paſſé, il y eut en *Angleterre* trois Théologiens illuſtres, qui travaillérent à faire revivre l'*Origénisme* ſur cette matière. Ces Théologiens furent les Docteurs *George Ruſt*, *Joſeph Glanvill*, & *Henri More*. Le prémier écrivit une Pièce intitulée, *Diſcours ſur la Vérité*; le ſecond en écrivit une autre ſous le Titre de *Lux Orientalis*; & le troiſième écrivit des *Notes* très longues & très amples ſur ces deux Ecrits; ce qui étant raſſemblé fit un gros Octavo, qui parut à *Londres* en 1683. Ces trois Meſſieurs tournérent de tous les côtés le Dogme de la préexiſtence des Ames Humaines, pour en établir la certitude, & en trouvérent je ne ſai combien de preuves dans l'Ecriture, en preſſant à toute rigueur quelques-uns de ſes termes. Parmi ces preuves ils ne manquérent pas de faire valoir celles qui convenoient ſingulièrement à l'Ame de notre Sauveur, & ce furent, en ſubſtance, préciſément les mêmes que l'*Anonyme* produit à préſent. On en jugera, par un endroit de la *Lux Orientalis* de *Glanvill* que je vais traduire; car tous ces Ouvrages étoient en *Anglois*.

„ Quant aux Textes du Nouveau Teſtament „ qui paroiſſent favoriſer la *préexiſtence*, *dit ce*

„ *Théologien Origéniſte*, je les *indiquerai* auſſi „ brièvement que les *précédens*; & il *me ſemble* „ que ce paſſage dans la prière de notre Sau„ veur, *Père, glorifie-moi de la même gloire que* „ *j'ai eue avec toi avant le commencement du* „ *Monde*, dit quelque choſe qui y tend. La „ *gloire*, dans laquelle il prie d'être *rétabli*, ſem„ ble regarder uniquement ſa Nature *Humaine*, „ car la *Divine* ne put jamais la perdre. Ceci „ *ſuppoſe* donc que ſon *Humanité* exiſtoit *aupa„ ravant*, & que ſon *Ame* exiſtoit d'*ancienneté*, „ avant qu'il *parût* dans un Corps *terreſtre*. Ce„ la même ſemble être inſinué par les expreſſions „ qui diſent, qu'il *eſt venu du Père*, qu'il eſt „ *deſcendu des Cieux*, & qu'il *y retournera*, ex„ preſſions dont il ſe ſert fréquemment. Or nous „ ſavons que la *Divinité* remplit *toutes* choſes, „ & qu'elle ne peut ſe *mouvoir*, ou *changer* de „ place, parce que c'eſt manifeſtement une *im„ perfection*, contraire à ſon *immenſité*. Je pour„ rois ajouter ces autres expreſſions qui diſent „ que notre Sauveur a pris la *forme* de *Serviteur*, „ qu'étant *riche* il *s'eſt fait pauvre* pour nous, & „ pluſieurs autres du même *ſens*, qui ſont toutes „ fort claires ſi nous *admettons* le Dogme de la „ *préexiſtence*, mais qui *ſans* cela ſont un peu „ *obſcures* & *embarraſſées*, puiſque ces choſes di„ tes de lui, entant que *Dieu*, ſont très *impro„ pres*, & très *diſcordantes*; au-lieu qu'elles con„ viennent *parfaitement* à ſon *Humanité*, à la„ quelle on ne peut les rapporter que dans la „ ſuppoſition de notre *hypothèſe* de la *préexiſten„ ce*; mais je ne *m'étendrai* pas là-deſſus davan-

„ tage

„ tage, parce que ces paſſages de l'Ecriture ont
„ été preſſés d'une manière *plus diffuſe* dans un
„ (*a*) *Diſcours* qui a paru *depuis peu* ſur ce ſujet".

A comparer ce Paragraphe du Traité de *Glanvill* avec la *Diſſertation Théologique & Critique*, le rapport eſt ſi grand, que l'on diroit que cette dernière n'eſt qu'une pure extention de l'autre. Mais je me ſouviens des clameurs qu'excita contre lui en 1729 un Ecrivain de ces *Provinces*, qui s'aviſa d'appeller *prétendu nouveau* certain *Syſtême* que l'Auteur donnoit effectivement pour *nouveau*, & qui cependant avoit paru en *Anglois* quelques années auparavant ſous un nom très connu. Ce ſeul Exemple ſuffiroit pour me rendre ici plus circonſpect que ne le fut l'Ecrivain dont je viens de parler. D'ailleurs il ne me paroît pas par les Citations du *Théologien Critique*, qu'il entende l'*Anglois*, puiſque les Auteurs de cette Nation qu'il allègue, ſont cités dans les Verſions *Latines* qui en ont été faites. Ma ſurpriſe n'en devient néanmoins que plus grande, puiſqu'il eſt tout à fait extraordinaire que l'on ſe rencontre ſi juſte avec d'autres, ſans les copier. Cependant il n'eſt pas permis de douter de cette rencontre, à l'égard de la *Diſſertation*, puiſque l'Auteur y déclare ſi ſolennellement, que *par rapport à lui*, ſon *ſentiment eſt nouveau*.

Il n'eſt *nouveau* par rapport à l'*Angleterre*, ainſi

(*a*) *Glanville* veut parler du *Diſcours ſur la Vérité*, du Dr. *Ruſt*, Evêque de *Dromore* en *Irlande*. La *Lux Orientalis* parut pour la prémière fois en 1662. petit Octavo de 192 pages, ſans compter l'*Epitre* & la *Préface*.

ainſi qu'on vient de le voir, qu'en ce que l'on y refuſe à toutes les Ames Humaines la préexiſtence, que l'on y accorde excluſivement à celle de JESUS-CHRIST. Mais cela même me fournit le ſujet d'une prémière *Difficulté*. Le *Théologien Critique* a dit qu'il eſt *facile de réfuter* ceux qui *croyent que les Ames ſont éternelles*, & qu'il *en eſt de même de l'opinion de ces Docteurs Juifs, qui croyent la préexiſtence des Ames*. Comment eſt-ce donc que ces Opinions peuvent être *facilement* réfutées, par rapport aux preuves qui s'en tirent de certains endroits de l'Ecriture entendus à toute la rigueur de la lettre, ſi des endroits de l'Ecriture pris au même ſens rigoureux, & mis en œuvre aux mêmes fins, ſont une bonne preuve de la préexiſtence de l'*Ame unique* de notre Sauveur?

Je remarque 2. qu'en ſuppoſant la préexiſtence de la ſeule Ame de JESUS-CHRIST, formée *avant le Monde*, & *deſtinée à animer* un Corps Humain pour l'ouvrage de la Rédemption, on ſuppoſe par cela-même que le Decret de la Rédemption a précédé celui de la Création; & que par conſéquent il n'y a, parmi les Théologiens des diverſes Communions Chrétiennes, que les ſeuls *Supralapſaires* qui puiſſent concilier, avec leurs Syſtêmes Théologiques ſur les Decrets de Dieu, celui de la *Diſſertation*.

J'obſerve 3. qu'une *Intelligence pure*, *la prémière*, *la plus ancienne*, *la plus excellente des Créatures*, & formée *avant le Monde*, eſt ſi parfaitement la ſeconde Perſonne de la Trinité *Arienne*, qu'il ſeroit impoſſible de montrer la moindre dif-

fé-

férence entre elles; n'y en aiant abſolument d'autre qu'en ce que l'*Anonyme* l'appelle une *Ame*, & une *Ame Humaine*, ce que les *Ariens* n'ont pas fait, que je ſache. Or je ne vois pas comment une différence purement nominale en conſtitueroit une eſſentielle & réelle.

Il eſt vrai 4. que l'Auteur de la *Diſſertation* reconnoit auſſi en JESUS-CHRIST une *Nature Divine*. Mais il le fait ſans nous marquer à quoi ſert cette *Nature Divine* dans la perſonne de notre Sauveur; ou plutôt il la rend parfaitement inutile, lorſqu'en expoſant les avantages de ſon Syſtême, il tire de l'Intelligence créée, mais unie à un *Corps paſſible, abjet & mortel*, le prix de la Rédemption dans la mort du Sauveur, conſidérée comme un Sacrifice volontaire de propitiation, qui en procurant le ſalut aux hommes, a manifeſté dans ſa plus grande étendue les abîmes de la Miſéricorde du Père, & de la Charité du Fils.

Ajoutons à ceci 5. que l'Intelligence que l'Auteur de la *Diſſertation* ſuppoſe avoir été *deſtinée* à s'unir à un Corps dans la perſonne de JESUS-CHRIST, reſſemble extrêmement à tous les Eſprits auxquels on donne le nom commun d'*Ange*; & qu'en effet cet Auteur ne fait pas ſcrupule de dire qu'elle eſt de la *Nature Angélique*. De-là il réſulte un grand dérangement dans tous les Syſtêmes Chrétiens; car puiſqu'*il y a en* JESUS-CHRIST *trois choſes diſtinctes, un Corps Humain, une Ame raiſonnable, & une Nature Divine*, cela ne fera-t-il pas *trois* Natures dans une ſeule Perſonne?

Il y aura de plus 6. ceci d'inexplicable, que J. C. n'aiant rien de commun avec nous que le Corps, cette seule conformité aura été suffisante pour le dire, & pour le rendre *Vrai Homme*.

Que si 7. vous répondez, que vous ne la placez parmi les *Anges*, & ne l'appellez *Angélique*, que dans un sens impropre, persuadé qu'elle n'est véritablement qu'une *Ame Humaine*; on vous demandera d'abord, à quoi bon cette *Ame seule* reçut l'existence, avant la création du Monde? & peut-être ne sera-t-il pas aisé de soudre la difficulté qu'en recourant à l'Hypothèse de la préexistence de toutes les Ames Humaines, que vous avez dit qu'il est *facile de réfuter*.

8. Quant aux preuves que l'on tire de l'Ecriture, j'ai déja insinué qu'il y en a du même ordre que l'on allègue pour le Dogme de la préexistence de toutes les Ames. Afin de mettre les Lecteurs en état d'en juger par voie de comparaison, je vais traduire quelques lignes de la *Lux Orientalis* de *Glanvill*. „ Je ne *toucherai*, *dit-il*, „ qu'en passant une ou deux *expressions* du *V. Testament*, qui peuvent être, *sans incommodité*, appliquées à notre sujet. Il me semble que „ Dieu lui-même insinue quelque chose qui y „ tend, lorsqu'il dit à *Job*, *Les Etoiles du Matin chantoient ensemble*, *& tous les Fils de Dieu faisoient des cris de joie*. Il y a beaucoup d'apparence que par les *prémières* il faut entendre „ les *Anges*, & il n'est pas improbable que par „ les derniers peuvent être entendues les *Ames* „ bienheureuses. A mon avis au moins, le mot „ *tous* doit comprendre aussi cet Ordre d'Esprits.

Dans

» Dans la même *Période* du Discours, aiant
» questionné *Job* sur la nature, & sur le lieu
» de la *lumière*, il ajoute, *Je sai que tu étois né*
» *alors, car le nombre de tes jours est grand*, com-
» me porte la Version des LXX. qui a reçu de
» l'autorité de l'usage qu'ont fait J. C. & les
» Apôtres de la suivre constamment. Ce que
» Dieu dit à *Jérémie* au commencement de sa
» *Commission*, n'*insinue* pas moins : *Avant que*
» *je t'eusse formé dans le ventre, je t'ai connu,*
» *& avant que tu fusses sorti du sein, je t'avois*
» *donné la Sagesse*. . . . Et la question des Dis-
» ciples, *Est-ce pour ses propres péchés, ou pour*
» *ceux de son père, que celui-ci est né aveugle?* . . .
» montre clairement que les *Disciples*, & que les
» *Juifs* croyoient la préexistence". Voilà donc, pour la préexistence de toutes les Ames, des preuves qui sont précisément de la même nature que celles dont l'Auteur de la *Dissertation* se sert pour celle de l'Ame seule de JESUS-CHRIST; & comment prouverez-vous que les prémières doivent être prises avec des adoucissemens qui les modifient, si vous tenez ferme à n'en vouloir point admettre dans les autres?

9. Quelque vraie que soit la Maxime, que la Divinité ne peut ni changer, ni naître, ni souffrir, & que sa gloire réelle, non plus que son bonheur, ne peuvent souffrir aucune diminution; je ne saurois pourtant oublier que l'Ecriture a dit en termes formels, que *Dieu a racheté l'Eglise par son Sang*, & que *Dieu* a été *manifesté en chair*, qu'*il a été vu des hommes*. Et lorsque je fais attention là-dessus, je l'avoue avec ingé-

nuité,

nuité, ce qui me fait digérer ces expreſſions, m'accoutume à ces autres, *il a pris la forme de ſerviteur*, *il s'eſt appauvri*, &c.

10. Enfin il me ſemble que l'Auteur auroit pu tirer de l'Ecriture d'autres Objections que celle qu'il s'eſt faite à l'occaſion de ce que dit St. *Luc*, que JESUS croiſſoit en ſageſſe. Ne pourroit-on point encore lui oppoſer ce que dit St. *Paul*, que JESUS-CHRIST *n'a point pris à ſoi les Anges*, qu'il a *été fait ſemblable à nous en toutes choſes à l'exception du péché*, & quelques autres endroits ſemblables?

ARTICLE V.

Hiſtoire Militaire de CHARLES XII, *Roi de* SUEDE, *depuis l'an* 1700, *juſqu'à la Bataille de* PULTOWA *en* 1709. *Ecrite par ordre exprès de Sa Majeſté*, *par Mr.* GUSTAVE ADLERFELD, *Chambellan du Roi. On y a joint une Rélation exacte de la Bataille de* PULTOWA, *avec un Journal de la retraite du Roi à* BENDER. *IV Tomes in* 12. *Tome I. pag.* 29 pour la Préface & 434 pour le Corps de l'Ouvrage. *Tom. II. pag.* 527. *Tom. III. pag.* 547. *Tom. IV. pag.* 240, y compris la Table générale des Matières. Sans compter le Portrait du Roi qui eſt à la tête du *I. Tome*, & divers Plans qui ſont répandus dans les quatre.

Qui

QUi voudra voir *Charles* XII au naturel, le cherchera dans cette Hiſtoire. On y narre tout uniment les choſes, & ce n'eſt proprement qu'un *Journal*, où l'on décrit la plus grande Bataille avec la même ſimplicité que la Marche la moins importante. Il n'y a dans le ſtile ni Tour ni Fineſſe, & l'on s'y borne à montrer l'Objet, ſans chercher, en rien du monde, à l'embellir. Le défunt Roi de *Suède* gagne beaucoup à être peint d'une façon ſi naïve; & ſi tous les Lecteurs me reſſemblent, ils aimeront à découvrir par eux-mêmes le vrai caractère de ce Prince, dans un récit qui n'eſt rien moins qu'impoſant, & qui n'annonce que la Vérité toute pure. D'ailleurs la confiance ſe fortifie, & devient même entière, lorsque l'on fait attention à la qualité de l'Hiſtorien, que l'*Editeur* a eu ſoin de nous faire bien connoitre, dans une *Préface*.

Mr. *Guſtave Adlerfeld*, Gentilhomme *Suédois*, né en 1671, s'attacha de bonne heure à toutes les Sciences qui peuvent ſervir d'ornement à une perſonne de ſa naiſſance. Il apprit l'Hiſtoire, les Langues, le Blaſon, les Généalogies, le Droit Naturel, & celui des Gens. Aiant achevé ſes Etudes Académiques dans ſa Patrie, il étendit ſes connoiſſances par les Voyages. Sorti pour cet effet de *Stockholm* le 1. d'Août 1696, il vit les Cours de *Dannemarc*, & de *Gottorp*; paſſant enſuite à *Hambourg*, & à *Berlin*, d'où il ſe rendit à *Halle* en *Saxe* pour y profiter des Inſtructions du célèbre *Thomaſius*. Après plus d'un an de ſéjour dans cette dernière Ville &

vers

vers la fin de 1697, il vint à la *Haye*, où Mr. de *Lillieroth*, qui conçut pour lui beaucoup d'estime, l'employa en diverses négociations secrettes & délicates. Après avoir parcouru les *Provinces-Unies*, il alla voir *Paris* en 1698, & se rendit à *Angers* pour y achever ses Exercices. En 1699 il alla faire un tour en *Angleterre*, d'où il revint à Paris, & y resta jusqu'au 12 Juillet 1700, que pour retourner dans sa Patrie, il prit la route d'*Aix-la-Chapelle*, de *Cologne*, de *Hambourg*, de *Wismar*, & de *Stralsund*, où il s'embarqua sur le même Yacht qui portoit en *Suède* le Duc de *Sleswig-Holstein*, Beau-frère de *Charles* XII, & qui le présenta lui-même à ce Monarque. Ce Prince qui étoit alors à *Carlshaven*, se préparant à passer en *Livonie* avec son Armée, reçut très gracieusement Mr. *Adlerfeld*, le déclara d'abord son Gentilhomme, & lui ordonna de le suivre; ce qu'il ne put faire neanmoins que l'année 1701, parce qu'il fut retenu à *Stockholm*, d'abord par quelques affaires qu'il avoit à régler, & ensuite par une maladie.

Comme il étoit ennemi de l'oisiveté, il mit ce tems à profit en s'attachant à ses Etudes favorites, qui étoient l'Histoire, & les Généalogies. Ce fut aussi alors qu'il forma le dessein d'écrire un Journal exact des Campagnes de *Charles* XII. Lorsqu'il eut joint le Roi en *Courlande*, après la Bataille de la *Dune*, ce Prince, qui avoit appris le Projet que Mr. *Adlerfeld* avoit formé d'écrire son Histoire, & qui en avoit même vu le commencement, honora cet Ouvrage de son approbation, encouragea l'Auteur à le continuer,

mer, donna ordre à son Conseil de lui fournir les Mémoires & les secours nécessaires, & chargea les Généraux & les Officiers de l'Armée de lui communiquer les Rélations de tous les Sièges, de tous les Combats, & de toutes les Marches. Pour répondre aux intentions du Monarque, Mr. *Adlerfeld* s'étudia à marquer, avec la dernière exactitude, tous les Evénemens qu'il jugea dignes d'être transmis à la Posterité, soit qu'il en eût été lui-même témoin, ou qu'il en eût été instruit par des Rélations fidèles & bien circonstanciées. Quand *Charles* sortit de *Saxe* pour rentrer en *Pologne*, notre Auteur ne quitta jamais ce Prince, dont il avoit l'honneur de posséder entièrement les bonnes graces. Il continua son *Journal* en suivant toujours le même Plan qu'il s'étoit formé en le commençant, & cela d'une manière si exacte, qu'on voit par le Manuscrit qu'il y avoit travaillé la veille même de la fatale Bataille de *Pultowa*, où il fut tué d'un boulet de canon à côté du brancard du Roi.

Ce Manuscrit, qui courut grand risque de se perdre dans le desordre de cette funeste journée, revint enfin entre les mains d'un Frère de l'Auteur, d'où il passa en 1722 entre celles de son Fils unique Mr. *Charles-Maximilien-Emanuel Adlerfeld*, à présent Gentilhomme de Chambre au service du Duc de *Holstein*. C'est ce Fils qui s'est donné la peine de traduire l'Ouvrage en *François*, sur l'Original *Suédois* de feu Mr. son Pere; & l'Editeur nous assure qu'il s'en est acquitté avec toute la fidélité, & toute l'exacti-

tu-

tude poſſible. „ Il auroit pu ſans doute, *ajoute-t-on*, en rendre la lecture plus agréable, s'il „ eût voulu ſe contenter de ne donner au Public que les faits les plus curieux, & les plus „ frappans, comme a fait Mr. de *Voltaire* dans „ l'Hiſtoire de ſon Héros; mais il auroit fallu „ alors quitter l'office de Traducteur, & omettre par conſéquent un grand nombre de détails inſtructifs, & de circonſtances intéreſſantes, que bien des perſonnes liront toujours „ avec plaiſir. Quant au ſtile, l'Editeur n'y a „ fait que quelques changemens de peu d'importance, perſuadé qu'un Ouvrage de cette „ nature, qui eſt purement inſtructif, & fait „ en manière de Journal, n'avoit pas beſoin des „ ornemens ordinaires d'un Diſcours étudié & „ fleuri ".

Les 3 prémiers Tomes contiennent ce que le Titre annonce, l'Hiſtoire depuis l'an 1700, jusqu'à la Bataille de *Pultowa* en 1709; & ſont tout entiers de Mr. *Guſtave Adlerfeld*, qui n'a pas négligé neanmoins de nous inſtruire de diverſes particularités qui regardent la naiſſance, l'éducation, & les prémières années du règne de *Charles* XII. Le IV. Tome, écrit dans un goût un peu différent, contient 1. une Rélation très curieuſe de la Bataille de *Pultowa*, qui vient de la main d'un Officier de grand mérite qui ne veut pas être connu; & 2. un Journal de la retraite du Roi, Pièce qui fut envoyée de *Bender* par le prémier Courier que ce Prince dépêcha, & qui aiant été imprimée, avec des falſifications notables, par un Libraire de *Hambourg*, eſt ici don-

donnée dans ſon état primitif, ſur la réviſion de Mr. le Baron de *Neugebauer* à préſent Chancelier de ſa Majeſté *Suèdoiſe* à *Strahlſund* en *Poméranie*, & autrefois compagnon d'infortune de *Charles* XII dans ſa retraite en *Turquie*.

A la tête de l'Ouvrage on trouve un magnifique Portrait de ce Monarque. (*a*) En 1717 il „ voulut bien permettre qu'on le tirât, n'aiant „ pu alors réſiſter aux preſſantes ſollicitations, „ & aux tendres prières que lui en fit Madame „ Royale ſa Sœur, aujourd'hui Reine de *Suède*, „ lors de leur entrevue à *Wadſtena* en *Oſtrogothie*. *Kraft*, fameux Peintre, s'acquitta de cette commiſſion en habile homme. Le Roi, „ aiant trouvé ce Portrait trop reſſemblant à „ l'Original, prit un Canif, & en coupa le Viſage. *Kraft* raccommoda d'abord ſon Ouvrage, & même ſi bien, qu'on s'apperçut à „ peine qu'il eût été coupé. Comme le feu „ Duc de *Holſtein* ſe trouvoit dans ce tems-là „ à *Lunden*, il eut ſoin de ſe faire faire, par le „ même Peintre, un Portrait qui ne le cédoit „ en rien au prémier. Celui que le Roi coupa „ ſe conſerve encore aujourd'hui en *Suède* entre „ les mains de Mr. le Comte *Gyllembourg*. C'eſt „ ſur le Portrait que ſe fit faire le Duc de *Holſtein*, qu'a été tiré celui que l'on voit ici".

Ou-

(*a*) En comparant cette narration avec celle de Mr. *de la Motraye*, vers la fin de ſes Remarques Critiques ſur l'Hiſtoire de *Charles* XII, on voit que celle de l'Auteur François eſt un tiſſu de contes inventés à plaiſir, & répandus avec crédulité. N. D. J.

Outre ce Portrait, & divers Plans de Siéges, ou de Batailles, que l'on a diſtribués dans l'Ouvrage, & qui furent tous deſſinés de la propre main du Major-Général *Wolff*, autrefois Commandant de *Tonningue*; outre cela, dis-je, on trouve dans les IV Tomes pluſieurs *Notes*, qui contiennent d'ordinaire des Eclairciſſemens hiſtoriques, & quelquefois des comparaiſons avec les autres Hiſtoriens de *Charles* XII. Ces Notes me ſemblent preſque toutes venir du Fils même de l'Auteur, qui s'y déſigne ſouvent avec trop de clarté pour ne l'y pas reconnoitre, & qui par cela même paroît adopter celles où il n'eſt pas déſigné. On y voit par-tout, que peu content de traduire en François le *Journal* de ſon Père, il a eu ſoin de le confronter avec les autres Hiſtoires du même Prince, & de faire toutes les perquiſitions néceſſaires pour s'inſtruire de la vérité ſur les faits qui ſont diverſement rapportés: deſorte que l'autorité du Fils ajoutée à celle du Père, donne à cette dernière un poids qui fait panchier la balance contre toutes les Rélations oppoſées.

L'Editeur n'a pas manqué de le faire obſerver dans ſa *Préface*. „ Cet Ouvrage, *dit-il*, rem„ pli d'Anecdotes, & de Faits curieux, n'a été „ compoſé que ſur des Rélations authentiques des „ Généraux & d'autres Officiers, & l'Auteur a „ été lui-même témoin d'une grande partie des „ Evénemens qu'il rapporte. De tant d'Auteurs „ qui ont écrit ſur les Campagnes de *Charles* „ XII, ou qui ont entrepris de nous donner „ l'Hiſtoire de la Vie de ce Héros du *Nord*, il

„ ne

„ ne s'en trouve aucun sur qui l'on puisse faire autant de fonds que sur celui-ci. *Charles*, qui connoissoit la grande habileté de l'Auteur, & son zèle pour son service, en faisoit un cas tout particulier. Quel dommage que Mr. de *Voltaire* n'ait pas travaillé sur des Mémoires aussi fidèles & aussi exacts que ceux-ci! Son *Histoire de Charles* XII, qu'on regarde, & avec raison, comme un Chef-d'œuvre à certains égards, eût alors passé pour un Ouvrage achevé. Quant au Sieur *de la Motraye* qui s'est ingéré de critiquer Mr. de *Voltaire*, la lecture de ces *Mémoires* ne servira qu'à le confondre, & à lui faire remarquer ses propres erreurs, qui sont en plus grand nombre que celles qu'il attribue à son Adversaire ".

Rien de plus juste & de plus vrai, que ce que l'Editeur nous dit ici de l'Ouvrage de Mr. de *Voltaire*. C'est véritablement *un Chef-d'œuvre* en son genre. On ne sauroit écrire d'une manière ni plus agréable ni plus intéressante. Tout y est d'une main de Maître; un Stile élégant, pur, & noble; une Narration claire, liée & nerveuse; des Descriptions grandes & animées; des Portraits vifs & parlans; une attention soutenue à distribuer fidèlement la louange & le blâme. Ces diverses beautés, que peu d'illustres Historiens avoient réunies avant Mr. de *Voltaire*, & que peut-être aucun n'avoit encore si heureusement & si parfaitement rassemblées, répandent tant de charmes sur son Histoire, que l'on ne peut se lasser de la lire, & de l'admirer.

Lorsque l'on ſait d'ailleurs que l'Auteur (*a*) l'a compoſée „ ſur les Mémoires de Mr. *Fabrice* „ Favori de *Charles* XII, ſur les rapports de Mr. „ de *Croiſſy* Ambaſſadeur de *France*, ſur les Let„ tres de Mr. de *Fierville*, Envoyé ſecret de „ *France* à *Bender*, même ſur des Lettres de Mr. „ de *Poniatoski*, ſur celles de Mr. de *Villelongue* „ qui a paſſé tant d'années auprès de ce Monar„ que, ſans compter pluſieurs autres perſonnes „ dont on eſt obligé de taire les noms", & que Mr. de *Voltaire*, ſupérieur à toutes les baſſes conſidérations qui portent au Menſonge, eſt un de ces hommes rares (*b*) *qui n'écrivent ni pour les Rois ni pour les Libraires*; on eſt entièrement perſuadé que ſi en qualité de Bel-Eſprit il a pu orner les ſujets, en qualité de Philoſophe & d'honnête homme, incapable d'aucune falſification volontaire, il s'eſt aſtreint à la vérité la plus exacte autant qu'elle a pu lui être connue. Dans cette perſuaſion générale, il n'y a eu jusqu'ici, entre les gens de bon goût, qu'une voix ſur le mérite de ſon Ouvrage.

Celui de Mr. *Adlerfeld* nous donne à préſent lieu de juger que l'Ecrivain François n'a pas toujours été bien inſtruit, ou qu'on lui en a quelquefois impoſé. En comparant les Faits, on voit, à n'en pouvoir douter, que ceux qui lui ont fait des rapports, ou qui lui ont fourni des Mémoires, n'ont pas ſu diverſes particularités im-

(*a*) C'eſt ce que l'on dit dans un Avis qui ſe lit à la page 221 du II. Tome de l'Hiſt. de Mr. de *Voltaire*, de l'Edition de *Bâle* 1734, qui eſt celle dont je me ſers.

(*b*) *Ibid.* à la fin.

importantes; ou qu'ils en ont mal rapporté pluſieurs de celles qui parvinrent à leur connoiſſance; ou qu'ils ont tantôt groſſi, & tantôt diminué les objets en diverſes rencontres; ou qu'ils ont imaginé à fantaiſie, quantité de choſes que les circonſtances rendoient vraiſemblables; ou qu'ils ont débité de ſimples conjectures pour des réalités effectives; ou qu'enfin ils ont prêté généreuſement au Monarque Suédois des actions ou des réponſes qui aident à en flatter la peinture. Veut-on s'en convaincre, ſans entrer dans le détail de tous ces chefs différens? Il n'y a qu'à commencer d'abord la confrontation des deux Hiſtoriens par quelques-uns des principaux Evénemens, où la diverſité ne peut être que d'autant plus ſenſible, qu'il ſemble que c'eſt là préciſément où l'on devroit le moins s'y attendre. Je tirerai mon exemple de l'avénement de *Charles* XII à la Couronne, en mettant à côté l'une de l'autre les deux Hiſtoires.

ADLERFELD.	VOLTAIRE.
„Le Roi (*Charles* XI) „étant mort le (*a*) 15 „d'Avril 1697, la Reine „Douairière Grand-Mè- „re du jeune Roi, & „Veuve de *Charles Guſ- „tave*, fut déclarée Ré- „gente du Royaume „pen-	„Il (*Charles* XI) mou- „rut... le 15 d'Avril „1697... Les Loix Sué- „doiſes fixent la majo- „rité des Rois à quinze „ans. Mais *Charles* XI, „abſolu en tout, retar- „da par ſon Teſtament celle

(*a*) Mr. *Adlerfeld* ſuit toujours le Vieux Stile, comme Mr. de *Voltaire* le Nouveau.

ADLERFELD.

„pendant la minorité du „Prince. *Charles* XI a„voit fait cette disposi„tion par son Testament. „La Régente eut cinq „Sénateurs pour former „son Conseil. Le Com„te *Benoit Oxenstierna*, „prémier Ministre & „Chancelier, eut le dé„partement des affaires „étrangères: le Comte „de *Gyllenstierna* fut „chargé de ce qui con„cernoit l'Armée de Ter„re: on donna les af„faires de la Marine au „Comte de *Wreede*: l'ad„ministration de la Justi„ce fut confiée au Com„te de *Gyllenstolpe*; & „le Comte de *Wellen„stedt* fut fait Surinten„dant des Finances, & „du Commerce.....

„La Régente convo„qua la Diète à *Stock„holm*, tant pour assister „aux funerailles du feu „Roi, qui devoient se „faire le 24 de Novem„bre, que pour délibé„rer sur les affaires du Royau-

VOLTAIRE.

„celle de son Fils jus„qu'a dix-huit. Il favo„risoit, par cette dispo„sition, les vues ambi„tieuses de sa Mère *E„duige-Eleonor* de *Hol„stein*, Veuve de *Char„les* X. Cette Princesse „fut déclarée par le Roi „son Fils, Tutrice du „jeune Roi son Petit„Fils, & Régente du „Royaume, conjointe„ment avec un Conseil „de cinq Personnes.

„Elle ordonna d'a„bord pour le Corps de „son Fils *Charles* XI, „une pompe funèbre d'u„ne magnificence à la„quelle la Suède n'étoit „point accoutumée.... „La Régente avoit eu „part aux affaires sous le „règne du Roi son Fils. „Elle étoit avancée en „âge; mais son ambition „plus grande que ses for„ces, & que son génie, „lui faisoit espérer de „jouir longtems des dou„ceurs de l'autorité, sous „le Roi son Petit-Fils.

Elle

ADLERFELD.

„Royaume. On y pro-
„posa d'abord de faire
„déclarer le Roi majeur.
„Les sentimens se trou-
„vérent assez partagés
„sur cette proposition.
„D'un côté, le Roi n'a-
„voit pas encore l'âge
„prescrit par les Loix;
„& de l'autre, le feu
„Roi son Père avoit or-
„donné, par son Testa-
„ment, une plus longue
„Régence. On rencon-
„tra sur-tout de grands
„obstacles de la part du
„Clergé, qui s'opiniâtra
„à n'y vouloir pas con-
„sentir.

„Cependant il n'y a-
„voit pas de tems à per-
„dre. La situation des
„affaires demandoit une
„prompte résolution. On
„résolut d'envoyer des
„Députés à la Reine, &
„aux Conseillers de la
„Régence, pour leur
„communiquer le des-
„sein qu'on avoit d'avan-
„cer la Majorité du Roi.
„Après quelques déli-
„bérations, les Conseil-
lers

VOLTAIRE.

„Elle l'éloignoit autant
„qu'elle pouvoit des af-
„faires. Le jeune Prin-
„ce passoit son tems à la
„Chasse, ou s'occupoit
„à faire la revue de ses
„Troupes: il faisoit mê-
„me quelquefois l'exer-
„cice avec elles. Ces a-
„musemens ne sem-
„bloient que l'effet na-
„turel de la vivacité de
„son âge. Il ne paroiſ-
„soit, dans sa conduite,
„aucun goût qui pût a-
„larmer la Régente; &
„cette Princesse se flat-
„toit que les dissipations
„de ces exercices le ren-
„droient incapable d'ap-
„plication, & qu'elle
„gouverneroit plus long-
„tems.

„Un jour, au mois
„de Novembre la même
„année de la mort de son
„Père, il venoit de faire
„la revue de plusieurs
„Régimens. Le Conseil-
„ler d'Etat *Piper* étoit
„auprès de lui. Le Roi
„paroissoit abîmé dans
„une rêverie profonde.

ADLERFELD.

„ lers de la Régence y „ donnérent leur consen- „ tement. La chose aiant „ été ainsi réglée, les E- „ tats firent prier le jeu- „ ne Monarque, par des „ Députés, de prendre „ en main les Rênes de „ l'Etat, dans un tems „ où l'orage, qu'on en- „ tendoit gronder de loin, „ demandoit qu'il gou- „ vernât lui-même son „ Royaume. Cette pro- „ position fut agréable „ au Roi : il répondit, „ qu'il souhaitoit de rè- „ gner.

„ Les choses étoient en „ cet état, lorsqu'on or- „ donna la Pompe funè- „ bre du feu Roi, qui „ se fit le 24 de Novem- „ bre, avec les Cérémo- „ nies accoutumées. On „ ne s'amusera pas à en- „ trer ici dans le détail „ de tout ce qui se passa „ à ces Funerailles . . . „ Nous nous contente- „ rons de remarquer, que „ deux jours après la „ Pompe funèbre du feu Roi,

VOLTAIRE.

„ *Pnis-je prendre la li-* „ *berté*, lui dit Piper, „ *de demander à votre* „ *Majesté à quoi elle son-* „ *ge si sérieusement? Je* „ *songe*, répondit le Prin- „ ce, *que je me sens di-* „ *gne de commander à ces* „ *braves gens, & je vou-* „ *drois que ni eux ni moi* „ *ne reçussions l'ordre* „ *d'une femme. Piper* sai- „ sit, dans le moment, „ l'occasion de faire une „ grande fortune. Il n'a- „ voit pas assez de crédit „ pour oser se charger „ lui-même de l'entrepri- „ se dangereuse d'ôter la „ Régence à la Reine, & „ d'avancer la Majorité „ du Roi. Il proposa cet- „ te négociation au Com- „ te *Axel Sparre*, homme „ ardent, & qui cher- „ choit à se donner de la „ considération. Il le flat- „ ta de la confiance du „ Roi. *Sparre* le crut, „ se chargea de tout, & „ ne travailla que pour „ *Piper*. Les Conseillers „ de la Régence furent bien-

ADLERFELD.

„ Roi, la Reine Douai-
„ rière, conjointement
„ avec les Conſeillers de
„ la Régence, remirent
„ le gouvernement au
„ jeune Prince, prémiè-
„ rement en plein Sénat,
„ & enſuite dans la gran-
„ de Salle du Palais Royal,
„ en préſence des Etats
„ du Royaume ".

VOLTAIRE.

„ bientôt perſuadés. C'é-
„ toit à qui précipiteroit
„ l'exécution de ce deſ-
„ ſein, pour s'en faire un
„ mérite auprès du Roi.

„ Ils allérent en Corps
„ en faire la propoſition
„ à la Reine, qui ne s'at-
„ tendoit pas à une pa-
„ reille déclaration. Les
„ Etats Généraux étoient
„ aſſemblés alors. Les
„ Conſeillers de la Ré-
„ gence y propoſérent
„ l'affaire. Il n'y eut pas
„ une voix contre : la
„ choſe fut emportée d'u-
„ ne rapidité que rien ne
„ pouvoit arrêter : deſor-
„ te que *Charles* XII fou-
„ haita de règner, & en
„ trois jours les Etats lui
„ déférérent le gouver-
„ nement ".

Il n'y a point de Lecteur qui ne ſente combien les deux Narrations différent l'une de l'autre, & l'on m'avouera que ſans conteſter la vraiſemblance de celle de Mr. de *Voltaire*, il n'y a que celle de Mr. *Adlerfeld* qui paroiſſe devoir être vraie. Ces différences reviennent néanmoins ſi fréquemment, qu'on ne le croiroit pas ſi

l'on ne le voyoit. Le nombre en augmentera considérablement, si l'on ajoûte aux diversités de cet ordre, celles d'un autre genre, qui consistent en certaines particularités de la même Action dont l'Auteur François a embelli son Histoire, & dont il ne paroît pas la moindre trace dans celle du Suédois. J'en donnerai encore un exemple, qui sera tiré de la Descente de *Charles* XII en *Zeelande*. Mais ici je changerai de méthode, & me contenterai de faire parler les deux Historiens l'un après l'autre. Commençons par Mr. de *Voltaire*, & marquons seulement en caractère Italique ce qu'il y a de plus ou de moins dans sa Narration que dans l'autre.

„ (*a*) Charles partit pour sa prémière Cam-
„ pagne *le huitième* de Mai N. S de l'année
„ 1700. Il quitta Stockholm. . . *Une foule in-*
„ *nombrable de peuple l'accompagna jusqu'au Port*
„ *de Carlescroon*. . . . . Sa Flotte étoit compo-
„ sée de *quarante-trois* Vaisseaux. *Celui qu'il*
„ *monta*, . . . *étoit de cent-vingt pièces de canon.*
„ Le Comte Piper son prémier Ministre, le
„ Général Renchild, & le Comte de Guiscard
„ Ambassadeur de France en Suède, s'y embar-
„ quérent avec lui. Il joignit les Escadres des
„ Alliés. La Flotte Danoise évita le combat,
„ & laissa la liberté aux trois Flottes combinées
„ de s'approcher assez près de Copenhague pour
„ y jetter quelques Bombes.

„ *Alors le Roi, comme dans un transport sou-*
„ *dain, prenant les mains du Comte Piper, &*
„ *du*

(*a*) *Voltaire*, Hist. de Charl. XII. Liv. I.

„ *du Général Reuchild, Ah! dit-il, ſi nous profi-*
„ *tions de l'occaſion pour faire une deſcente, &*
„ *pour aſſiéger Copenhague par terre, tandis qu'el-*
„ *le ſeroit bloquée par mer! Reuchild lui répandit:*
„ *Sire, le grand Guſtave, après quinze ans d'ex-*
„ *périence, n'eût pu faire une autre propoſition.* Les
„ ordres furent donnés *le moment d'après*, pour
„ faire embarquer cinq mille hommes, qui é-
„ toient ſur les côtes de Suède, & qui furent
„ joints aux Troupes qu'on avoit à bord. *Le*
„ *Roi quitta ſon grand Vaiſſeau*, & monta une
„ Frégate plus légère. On commença par faire
„ partir *trois cens* Grenadiers dans de petites Cha-
„ loupes. Entre ces Chaloupes, de petits Ba-
„ teaux plats portoient des Faſcines, des Che-
„ vaux de Friſe, & les Inſtrumens des Pionniers.
„ Cinq cens hommes d'élite ſuivoient dans d'au-
„ tres Chaloupes. Après venoient les Vaiſſeaux
„ de guerre du Roi, *avec deux Frégates An-*
„ *gloiſes, & deux Hollandoiſes*, qui devoient fa-
„ voriſer la deſcente à coups de canon.

„ Copenhague... eſt à l'Orient la Mer Balti-
„ que, où étoit alors le Roi de Suède. *Au*
„ *mouvement imprévu des Vaiſſeaux qui menaçoient*
„ *d'une deſcente, les habitans conſternés par l'inac-*
„ *tion de leur Flotte, & par le mouvement des*
„ *Vaiſſeaux Suédois, regardoient avec crainte en*
„ *quel endroit fondroit l'orage.* La Flotte de Char-
„ les s'arrêta vis à vis Humblebek à ſept milles
„ de Copenhague. Auſſi-tôt les Danois raſſem-
„ blérent en cet endroit leur *Cavalerie*. . . . .

„ Le Roi *quitta alors ſa Frégate, pour s'aller*
„ *mettre dans la première Chaloupe à la tête de ſes*

„ Gar-

„ *Gardes : l'Ambaſſadeur de France étoit toujours*
„ *auprès de lui. Mr. l'Ambaſſadeur, lui dit-il*
„ *en Latin, car il ne vouloit jamais parler Fran-*
„ *çois, vous n'avez rien à démêler avec les Da-*
„ *nois ; vous n'irez pas plus loin, s'il vous plait.*
„ *Sire, lui répondit le Comte de Guiscard, en*
„ *François, le Roi mon Maitre m'a ordonné de ré-*
„ *ſider auprès de votre Majeſté ; je me flatte que*
„ *vous ne me chaſſerez pas aujourd'hui de votre*
„ *Cour, qui n'a jamais été ſi brillante. En diſant*
„ *ces paroles il donna la main au Roi, qui ſauta*
„ *dans la Chaloupe, où le Comte Piper & l'Am-*
„ *baſſadeur entrérent.* On s'avançoit ſous les
„ coups de canon qui favoriſoient la deſcente.
„ Les Bateaux de débarquement n'étoient en-
„ core qu'à trois cens pas du rivage. Charles
„ XII, *impatient de ne pas aborder aſſez près ni*
„ *aſſez tôt*, ſe jette de ſa Chaloupe dans la Mer,
„ l'épée à la main, aiant de l'eau par-delà la
„ ceinture : ſes Miniſtres, l'Ambaſſadeur de
„ France, les Officiers, les Soldats, ſuivent auſ-
„ ſi-tôt ſon exemple, & marchent au rivage
„ malgré une grêle de mousquetades que tiroient
„ les Danois. *Le Roi, qui n'avoit jamais enten-*
„ *du de ſa vie de mousquéterie chargée à balle,*
„ *demanda au Major Stuard . . . ce que c'étoit*
„ *que ce petit ſifflement qu'il entendoit à ſes oreil-*
„ *les ? C'eſt le bruit que font les balles de fuſil*
„ *qu'on vous tire, lui dit le Major. Bon, dit le*
„ *Roi, ce ſera-là dorénavant ma Muſique. Dans*
„ *le même moment*, le Major qui expliquoit le
„ bruit des mousquetades en reçut une *dans*
„ *l'épaule, & un Lieutenant tomba mort à l'au-*

„ *tre*

„ *tre côté du Roi.* . . . La Cavalerie Danoiſe „ & les Milices s'enfuirent après *une foible* ré- „ ſiſtance. Le Roi, maitre de leurs retranche- „ mens, *ſe jetta à genoux pour remercier Dieu du* „ *prémier ſuccès de ſes armes. Il fit ſur le champ* „ *élever des Redoutes vers la Ville, & marqua lui-* „ *même un Campement*".

Voilà bien des choſes toutes plus ſurprenantes les unes que les autres. Le Roi de *Suède* ſort de *Stockholm*, & s'embarque à *Carlscroon*, avant que d'avoir aucun deſſein déterminé. Il arrive d'un trait aſſez près de *Copenhague* pour y faire jetter quelques Bombes. A cette vue, il eſt ſaiſi d'un enthouſiaſme héroïque, qui lui inſpire le projet d'une deſcente. N'oſant encore l'ordonner de ſon chef, il la propoſe, avec tendreſſe, à ſes Miniſtres. Il ſe reſſouvient, après coup, qu'il y auroit de l'incongruïté à engager ſi loin un Ambaſſadeur de France. Impatient de la lenteur de ſes Chaloupes, il ſe jette à la mer pour aborder plutôt. Il ignore le bruit des balles, & ce ſifflement va deſormais devenir ſa Muſique. Dès l'inſtant deux Officiers ſont bleſſés ou tués, l'un à ſa droite & l'autre à ſa gauche. Tout cela, dis-je, tient fort du merveilleux; & ce qu'il y a peut-être de plus ſurprenant, c'eſt que tout cela diſparoît dans l'Hiſtoire de Mr. *Adlerfeld*, que voici.

(*a*) „ Le Roi de *Suède* partit de *Stockholm* a- „ vec le Duc de *Holſtein* pour *Carlscroon*, afin „ d'y preſſer l'armement de la Flotte. . . Après „ a-

(*a*) *Adlerfeld*, Hiſt. Tom. I. pag. 43. &c.

„ avoir demeuré quelques jours à *Carlscroon*, il „ se rendit à *Malmoe* où étoit le rendez-vous du „ Corps de douze mille hommes. De *Malmoe* „ le Roi prit la route de *Gothembourg* avec le „ Duc de *Holstein*, qui s'y embarqua. . . Pour „ obliger le Roi de *Dannemarc* à prendre des „ sentimens. . . pacifiques, le Roi de *Suède*, à „ son retour de *Gothembourg* à *Carlscroon*, avoit „ tellement pressé l'armement de la Flotte, qu'elle se trouva prête à faire voile vers le mois de „ Juin... La Flotte sortit le lendemain du Port, „ après qu'on eut célébré le Service divin sur les „ Vaisseaux. Elle étoit forte de trente-huit Vaisseaux de Guerre, sans compter les Frégates, „ cinq Brulots, & une Galiote à Bombes. . . „ Le Roi étoit sur cette Flotte, avec le Comte „ de *Guiscard*, le Comte de *Piper*, & le Lieutenant-Général *Renschild*. . . Tout le monde „ s'étoit attendu que le Roi iroit attaquer la „ Flotte *Danoise*, ce qui seroit effectivement arrivé, si le vent eût été favorable.

„ Après que la Flotte *Suédoise* se fut rendue, „ à force de louvoyer, à la hauteur d'*Ystad*, le „ Roi se fit mettre à terre, & prit le chemin de „ *Malmoe*. Ce fut là qu'il apprit l'arrivée des „ Flottes d'*Angleterre* & de *Hollande* dans le „ *Sund*. La Flotte *Danoise*, qui mouilloit alors „ sous le canon de *Cronenbourg*, ne s'y crut pas „ en sureté. . . Elle prit le parti de se retirer au „ passage de *Rendela*. . . Ce fut là que les *Danois* se rangérent en ordre de Bataille, pour attendre les *Suedois*, ayant bordé les Iles, des „ deux côtés, de plusieurs Batteries de canons.

„ Le

„ Le Roi ne ſachant quel parti prendre, fit „ venir à *Malmoe* l'Amiral *Taube*, & Mr. *Sparre* Contre-Amiral, pour prendre leurs avis, & ſavoir d'eux de quelle manière la Flotte pourroit paſſer, pour aller joindre celles des „ Alliés. Il leur témoigna en même tems qu'il „ bruloit d'envie d'attaquer les *Danois*. Comme ceux-ci étoient poſtés fort avantageuſement, on trouva qu'il y avoit trop de risque „ à les aller attaquer. Heureuſement on découvrit un autre Paſſage, nommé le *Flint renan*, „ & peu pratiqué jusqu'alors. . . La Flotte hazarda de faire ce trajet, ce qu'elle exécuta heureuſement le 4 de Juillet.

„ Cette Flotte étoit forte de quarante Voiles, „ ſans compter quelques gros Vaiſſeaux, qui retournérent à *Carlscroon*. Le Roi envoya d'abord Mrs. de *Taube* & de *Sparre* aux Amiraux Alliés qui s'étoient approchés de l'Ile de „ *Ween* entre *Helſinburg* & *Landscroon*, pour „ leur donner avis de ce qui venoit d'arriver. „ Ces Mrs. revinrent avec la nouvelle que le „ Roi de *Dannemarc* avoit demandé une ſuſpenſion d'armes de ſix jours. Le Roi ne voulut „ point y conſentir, & comme il ſouhaitoit la „ jonction des deux Flottes, il fut arrêté qu'on „ attaqueroit celle de *Dannemarc*, ſi elle vouloit „ s'y oppoſer. . . .

„ La jonction des Flottes. . . ſe fit heureuſement le 7 de Juillet. . . Le 10 elles mirent „ à la voile pour aller chercher les *Danois*. Ceux-ci avoient auſſi levé l'ancre à l'approche des „ Flottes des Alliés, & s'étoient retirés à la Ra-

„ de

„ de de *Copenhague*. L'Amiral *Danois* fit alors „ (12 de Juillet) demander par un Officier à „ celui d'*Angleterre*, s'il étoit là comme Ami, „ ou si on devoit le regarder comme Ennemi. „ L'Amiral *Rook* donna pour toute réponse, „ qu'il ne tarderoit pas à le savoir, s'il vouloit at- „ tendre, & en même tems il fit jetter quatre „ Bombes dans la Flotte Danoise. Celle-ci ne „ voulut pas s'exposer davantage, & prit d'abord „ le parti de s'enfermer dans son Port.

„ Ce mouvement aiant ôté aux Alliés toute „ espérance de pouvoir combattre, il fut résolu „ de bombarder l'Ennemi. On exécuta cette „ résolution dès le même soir. Les Danois en „ firent de même à l'aide de seize Mortiers.... „ Cette manière de faire la guerre n'étoit pas „ du goût du Roi. . . On apprit qu'on se tour- „ mentoit en-vain, & qu'il n'y avoit pas moyen „ d'attaquer l'Ennemi avec avantage. Cette „ nouvelle fit changer de résolution au Roi. Il „ prit alors le parti de faire une descente en *See-* „ *lande*; & pour empêcher le Roi de *Danne-* „ *marc* de s'y rendre, on en ferma le passage à „ l'aide de plusieurs Vaisseaux, qui se tinrent „ dans le *Belt*. . . .

„ Les prémiers progrès du Roi de *Pologne* „ rendirent le Roi de *Dannemarc* encore moins „ traitable qu'auparavant. Non seulement ce „ Prince ne voulut plus entendre parler de Paix, „ ni de Négociations; mais il rejetta même avec „ hauteur la proposition que lui firent les Al- „ liés, d'une suspension d'armes. Le Roi de „ *Suède* se vit donc par-là dans la nécessité d'exé-

„ cuter

„ cuter le projet qu'il avoit formé, de faire une
„ deſcente en *Seelande*.

„ Ce Prince fit marcher ſans délai vers *Lands-*
„ *croon*, les douze mille hommes qui étoient
„ en *Scanie*, & s'y rendit lui-même en Poſte de
„ *Malmoe*. Il fit en même tems embarquer l'In-
„ fanterie ſur un grand nombre de Chaloupes,
„ & autres Bâtimens de médiocre grandeur. . .
„ Le Baron de *Stuart*. . . prit les devans. . . pour
„ aller reconnoitre l'endroit le plus propre à fai-
„ re la deſcente. . . Sur les avis qu'il donna, on
„ leva l'ancre le 25 de Juillet, à quatre heu-
„ res après midi, pour ſe rendre à *Humblebeck*,
„ endroit deſtiné pour le débarquement, & ſitué
„ entre *Copenhague* & *Helſingobr*.

„ Voici l'ordre qu'on obſerva en faiſant ce
„ trajet. Soixante & onze Chaloupes, dans les-
„ quelles on avoit embarqué deux cens cinquan-
„ te-quatre Grenadiers, formoient l'Avant-gar-
„ de. Entre chaque Chaloupe il y en avoit une
„ remplie de Chevaux de Friſe. Elles étoient
„ ſuivies de trente-quatre Barques, pleines de
„ Pêles & de Faſcines. On voyoit enſuite qua-
„ rante-quatre petits Bâtimens, où il y avoit
„ cinq cens hommes, qui devoient ſoutenir l'A-
„ vant-garde. Tout cela étoit ſuivi de pluſieurs
„ autres Bâtimens, où ſe trouvoit le Corps de
„ Bataille. Le Roi occupoit la Droite. . . .

„ Dès que le Roi eut fait cet arrangement,
„ on donna le Signal de huit pièces de canon,
„ & avec le Pavillon rouge qu'on arbora ſur le
„ grand mât du Grand-Admiral. C'étoit à ſix
„ heures du ſoir. Les Vaiſſeaux de guerre ſa-

„ luèrent d'abord, à pleines bordées, les *Da-*
„ *nois*, qui s'étoient rangés en ordre de Bataille
„ derrière leurs Retranchemens sur le bord de la
„ Mer. Les *Danois* ne répondoient que foible-
„ ment, à l'aide de quelques pièces de campa-
„ gne. Comme l'eau étoit fort basse, les Cha-
„ loupes donnérent contre terre, à quelques cent
„ pas du rivage.

„ Le Roi se jetta le prémier dans l'eau jus-
„ qu'aux bras, l'épée à la main. Toutes les
„ Troupes suivrent son exemple. Les *Danois*
„ sortirent alors de leurs Retranchemens, & s'ap-
„ prochèrent du bord de la Mer, d'où ils char-
„ gérent vigoureusement les *Suédois*. Ceux-ci
„ aiant insensiblement gagné du terrein, après
„ un léger combat, obligérent les *Danois* de se
„ retirer, ce qu'ils firent précipitamment, ...
„ Après l'action toutes ces Troupes (d'Infante-
„ rie *Suédoise*) commencérent à se retrancher
„ jusqu'à ce que la Cavalerie fût arrivée. Quant
„ aux *Danois*, ils se retirérent sous le canon de
„ *Copenhague*, & abandonnérent le plat-pays. . . .
„ Les *Suédois* ne perdirent que peu de monde
„ dans cette action. Le Baron de *Stuart* se
„ trouva blessé à la cuisse. . . . . Le Roi don-
„ na ordre, le jour suivant 26, de faire passer
„ la Cavalerie, avec le reste de l'Infanterie, qui
„ étoient encore en *Scanie*. Il fit aussi venir
„ l'Artillerie, parce qu'il se proposoit de faire
„ le Siège de *Copenhague* ".

Ce récit n'est pas seulement tout autre, dans le détail, que le précédent; il est encore dépouillé de tous les ornemens qu'avoient affecté

d'y

d'y répandre les Mémoires que Mr. de *Voltaire* a suivis. Et que l'on ne s'imagine pas que la différence vient du caractère des deux Ecrivains, comme si le *Suédois*, sans esprit & sans goût, n'eût pas senti les endroits qui pouvoient faire le plus de plaisir à son Lecteur, & d'honneur à son Prince. On ne rendroit pas justice à Mr. *Adlerfeld*, si l'on s'en faisoit cette idée. Il ne manque nullement de délicatesse dans les endroits qui le demandent, ou qui en sont susceptibles. Nous en donnerons, pour exemple, ce qu'il dit des Négociations de la Comtesse de *Conigsmarc* employée par le Roi de *Pologne*. Voici de quelle manière il conte la chose. Après avoir dit que le Roi de *Suède* avoit écrit au Cardinal Primat une Lettre, par laquelle il lui déclaroit les raisons qui l'avoient porté à poursuivre l'Ennemi, & à l'attaquer par-tout où on le pourroit rencontrer, il ajoute:

(*a*) „ Cette ferme résolution, déclarée si authentiquement, ne pouvoit être que très désagréable au Roi *Auguste*, qui aiant tout à craindre d'un Ennemi justement irrité, & redoutable, s'étoit déja donné beaucoup de peine en sollicitant la Médiation des *Etats-Généraux*, & de plusieurs autres Puissances de l'*Europe*. Mais comme il trouvoit par-tout une infinité d'obstacles, & qu'il voyoit le Roi de *Suède* inflexible à cet égard, il crut à propos d'employer le Beau-Sexe pour tâcher de fléchir son Cousin.

(*a*) *Adlerfeld*, Hist. Tom. I. pag. 196.

„ La Comteſſe de *Konigsmarck*, *Suédoiſe* de „ naiſſance, & Dame d'une grande beauté, ſou- „ tenue de tous les agrémens d'un Eſprit cultivé „ & ſupérieur, fut choiſie pour cette Ambaſſa- „ de. Elle ſe rendit à *Libaw* dans cette vue, „ ſe fiant ſur ſes charmes, & croyant trouver „ autant de pouvoir ſur l'eſprit du jeune Monar- „ que *Suédois*, qu'elle en avoit ſur celui du Roi „ de *Pologne*.

„ La Comteſſe prit, pour prétexte de ſon vo- „ yage, certaines prétentions de ſon Beau-Frère „ le Comte *Charles Löwenhaupt*, qui ſe trouvoit „ alors au ſervice de *Saxe*. Elle offrit les condi- „ tions les plus avantageuſes de la part du Roi „ *Auguſte*, pour obtenir la Paix; demandant, „ en même tems, une audience particulière de „ ſa Majeſté *Suédoiſe*. Mais ſoit que ſes propo- „ ſitions ne convinſſent pas aux intérêts de la Ré- „ publique, dont le Roi vouloit ſoigneuſement „ conſerver l'amitié; ſoit que ce Prince ſoup- „ çonnât ſon Ennemi d'avoir d'autres vues dans „ cette affaire, il refuſa de voir la belle Ambaſ- „ ſadrice, quelque complaiſance qu'il eût d'ail- „ leurs pour le Beau-Sexe, & quelques démar- „ ches que fît cette Dame pour pouvoir lui par- „ ler, jusqu'à lui envoyer de beaux Vers ſur ce „ qu'il avoit campé pendant la rude ſaiſon de „ l'Hiver. La Comteſſe fut donc obligée de „ s'en retourner, ſans avoir pu rien obtenir de „ ce qu'elle avoit propoſé ".

Il paroît, par ce morceau, que Mr. *Adlerfeld* étoit homme à penſer finement, & à peindre avec habileté. Il y a donc tout lieu de juger

ger que les embelliſſemens qu'il a omis, lui étoient inconnus. Il eſt même certain que dans les rencontres où le plus petit détail lui a paru néceſſaire pour faire connoître *Charles* XII, ſes peintures, quoique ſimples & ſans affectation, ſont ſi entières, & ſi vives, que tout l'Art du monde n'auroit pu leur donner plus de feu. Les Exemples en ſont ſans nombre. Il y en a même pluſieurs qui ſont tirés de certains faits, ſur leſquels les autres Hiſtoriens de ce Prince ont gardé le ſilence. J'en donnerai deux de cette eſpèce. Le prémier ſera pris d'une choſe qui ſe paſſa pendant que le Roi étoit à *Ravitz* en 1705.

(*a*) „ Un beau matin a dix heures, le feu ſe „ mit à une maiſon proche du quartier du Prin„ ce de *Wurtemberg*. Le Roi y accourut d'a„ bord, & non content d'encourager de loin „ ſes gens pour éteindre les flammes, il monta „ au grenier de la maiſon même, où le feu a„ voit déja presque réduit en cendres l'apparte„ ment au deſſus duquel il ſe trouvoit, pour „ donner ſes ordres. Une partie du toit, qui „ fut abbattu en même tems, pour mieux aider „ à éteindre le feu, fit appercevoir ce Prince au „ travers de la fumée, du feu, & des flammes, „ Quel ſpectacle pour tous ces fidèles Suédois, „ qui avoient tant de fois hazardé leur vie pour „ un Prince qu'ils voyoient ſur le point de périr!

„ Toutes les prières, qu'on lui avoit faites „ pour le porter à deſcendre, n'aiant produit „ au-

(*a*) *Adlerfeld*, Hiſt. Tom. II. pag. 401.

„ cauſe qu'il perdit le chemin, & s'éloigna entièrement des ſiens.

„ Le Prince de *Mecklembourg* tomba auſſi de ſon cheval ; mais il ne fut pas ſi heureux que le Roi : car ſa cavale aiant pris le mords aux dents, & l'aiant abandonné, il fut obligé d'aller à pied, & de chercher les endroits du Bois les plus épais pour s'y cacher.

„ Il n'y eut que le Prince de *Wurtemberg*, & le Major-Général *Meyerfeld*, qui reſtérent avec les autres dans le chemin, & le continuérent toujours, dans la perſuaſion où ils étoient, que le Roi ſe trouvoit avec eux, & que, ſelon ſa coutume, il avoit pris les devans.

„ Mais lorsqu'ils furent arrivés à *Radom*, & qu'on n'y eut point vu le Roi, tout le monde ſe trouva dans une grande inquiétude. Le Comte *Piper*, qui en fut d'abord averti, détacha ſur le champ le Colonel *Burenſchild* avec deux cens chevaux pour aller par-tout à la découverte, & chercher ce Prince ſur toute cette route.

„ Quoique ce Détachement ſe diſperſât de tous côtés, il ne put abſolument rien découvrir. On rencontra ſeulement le Prince de *Mecklembourg* dans un équipage fort groteſque, & qui eût bien fait rire en toute autre occaſion. Il avoit trouvé, proche d'un Village, un petit Bidet, dont il ſe ſervoit ſans avoir de ſelle ni de bride, deſorte qu'il avoit toutes les peines du monde pour le faire avancer.

„ Le

„ Le Roi, après avoir erré toute la nuit, eut
„ le bonheur, au lever du Soleil, de retrouver
„ le chemin de *Radom*, où il revint tout seul.
„ Aiant appris que deux cens Cavaliers étoient
„ sortis pour le chercher, il prit d'abord un au-
„ tre cheval, & sans s'arrêter un moment il les
„ suivit... joignit le Détachement à deux lieues,
„ & en aiant pris cinquante chevaux, . . .
„ continua son Voyage & arriva heureusement
„ chez le Comte *Rheinschild*, qui fut bien sur-
„ pris de le voir, ne croyant pas qu'il eût déja
„ passé la *Vistule*".

Je ne déciderai point si ces Particularités, & quantité d'autres semblables que l'on ne trouve point ailleurs, sont toutes à l'avantage de *Charles* XII. Je dirai seulement que comme l'exactitude de l'Historien *Suédois* est par-tout la même, on ne peut guère que tenir pour suspect ce que les autres font dire ou faire d'extraordinaire & de merveilleux à ce Prince, lorsque celui-ci n'en parle pas, ou qu'il les contredit. Ce dernier Article est frappant entre des Auteurs qui font profession de n'écrire que ce qu'ils ont vu eux-mêmes, ou que ce qu'ils tiennent des Témoins oculaires. Cependant il s'en trouve ici grand nombre d'exemples. En voici, entre autres, un qui me paroît bien marqué. Il regarde la manière dont le Roi de *Suède* maintint la sévérité de la Discipline Militaire, pendant qu'il fut en *Saxe*. Mr. de *Voltaire* y a trouvé l'occasion de placer diverses Réflexions, & des Bons-mots, dont la lecture est fort agréable. Ecoutons ce qu'il dit.

(a) „ Le Roi établit une nouvelle Police pour garantir les *Saxons* des insultes de ses Soldats. „ On sait sous quelle Discipline sévère vivoient „ les Troupes de *Charles* XII. . . . Les *Suédois* „ se vantent encore aujourd'hui de la Discipline „ qu'ils observérent en *Saxe*, & cependant les „ *Saxons* se plaignent des dégâts affreux qu'ils y „ commirent: contradictions, qui seroient im- „ possibles à concilier, si l'on ne savoit com- „ bien les hommes voyent différemment les mê- „ mes objets. Il étoit bien difficile que les Vain- „ queurs n'abusassent quelquefois de leurs droits, „ & que les Vaincus ne prissent les plus légères „ lésions pour des brigandages barbares.

„ Un jour le Roi, se promenant à cheval, „ près de *Leipsic*, un Payſan *Saxon* vint se jetter „ à ses pieds, pour lui demander justice d'un „ Grenadier qui venoit de lui enlever ce qui é- „ toit destiné pour le dîner de sa famille. Le „ Roi fit venir le Soldat: *Est-il vrai*, dit-il d'un „ visage sévère, *que vous ayez volé cet homme?* „ *Sire*, dit le Soldat, *je ne lui ai pas fait tant de* „ *mal, que votre Majesté en a fait à son Maître:* „ *Vous lui avez ôté un Royaume, & je n'ai pris à* „ *ce Manant qu'un Dindon.* Le Roi donna dix „ Ducats de sa main au Payſan, & pardonna au „ Soldat, en faveur de la hardiesse du bon-mot, „ en lui disant: *Souvien-toi, mon ami, que si j'ai* „ *ôté un Royaume au Roi Auguste, je n'en ai rien* „ *pris pour moi.*"

Faisons à présent parler Mr. *Adelfeld* à son tour.

(a) *Voltaire*, Hist. Liv. III. pag. 118 & 119. de l'Ed. de Bâle.

tout. Après avoir donné, en espèce, l'*Ordonnance* que le Roi de *Suède* signa le même jour que la Paix, le 14 Septembre 1706, il ajoute ce qu'on va lire.

(*a*) „ Cette belle *Ordonnance*, publiée par toute la *Saxe*, y causa d'autant plus de joie, qu'on connoissoit déja la grande probité de sa Majesté, que l'on savoit n'avoir jamais manqué de parole. En effet plusieurs punitions exemplaires, que ce Prince avoit fait faire d'abord à son entrée dans le Pays, pour maintenir une sévère Discipline parmi des Troupes qui entroient victorieuses dans un Pays riche & abondant, avoient assez donné à connoître qu'il ne souffriroit pas le moindre relâchement de Mœurs, & de Discipline. (*b*) On en donnera seulement deux Exemples, entre plusieurs autres qu'on pourroit alléguer. A *Markersdorff* près de *Gorlitz*, deux Soldats du Régiment des Gardes enlevérent avec violence, dans une maison, une écuelle remplie de lait caillé, & maltraitérent, jusqu'à le blesser, un Enfant qui avoit voulu les en empêcher. Le Roi, qui passa dans ce moment, & qui entendit le bruit, s'arrêta, & demanda ce que c'étoit? Le Père de l'Enfant, Payſan du Village, aiant mené au Roi l'Enfant tout meurtri de coups, ce Prince fit arrêter sur le champ les deux Soldats, & ordonna qu'ils tirerbient à qui perdroit la vie. Celui sur qui

„ le

(*a*) *Adelung*, Hist. Tom. III. pag. 71.

(*b*) Ce qui suit n'est qu'en forme de Note au bas de la page, mais comme une *Remarque de l'Auteur*, N. du J...

„ le sort tomba, fut condamné à passer par les
„ armes; ce qui fut d'abord exécuté, quoique
„ tous les Officiers du Régiment se fussent em-
„ ployés en faveur de ce Soldat, qui étoit très
„ bel homme.

„ Quelques jours après, un Dragon du Régi-
„ ment de *Duker*, maltraitant son Hôte, qui
„ vouloit l'empêcher d'égorger quelque Volaille,
„ le Roi, qui survint, & à qui ce Villageois
„ fit ses plaintes, condamna sur le champ le
„ Dragon à passer par les armes. Ces deux Exé-
„ cutions, faites coup sur coup, répandirent si
„ bien la crainte par tous les Régimens, que le
„ Soldat n'osa plus rien entreprendre contre les
„ Habitans du Pays".

Le *Dragon* de Mr. *Adlerfeld* est visiblement le *Grenadier* de Mr. de *Voltaire*. Il ne se peut donc de contradiction plus complette; & puisqu'il faut de toute nécessité que l'on opte entre deux Rélations opposées, il me semble que celle du Témoin immédiat est d'autant plus préférable, qu'elle est parfaitement liée avec le caractère général de *Charles* XII. Ajoutez à cela, que l'Historien *Suédois* rassembloit les matériaux de son Ouvrage, & les mettoit même en ordre, à mesure que les choses se passoient sous ses yeux, ou que la Cour en étoit informée. Il dut donc être singulièrement attentif à discerner le vrai du faux, dans les bruits qui se répandoient ou dans le Camp ou au dehors. Il fut, pour la même raison, à portée de voir & de démêler, dès leur naissance, les Causes secrettes de divers Evénemens, dont on a parlé bien diversement dans le monde. Aussi n'a-

n'a-t-il point manqué de répondre, en ceci, à la curiosité du Public, en nous déchiffrant des Enigmes, dont la solution dépend de certaines connoissances qui se communiquent rarement au Vulgaire.

Je mets dans ce rang la Paix d'*Altrandstadt*, que le Roi *Auguste* signa après une Victoire complette qu'il venoit de remporter à *Frauenstadt* sur les *Suédois*, & qui le rendoit maitre de la Pologne. A la nouvelle de ce Traité humiliant, accepté au milieu du triomphe, la surprise fut grande dans toute l'*Europe*. On crut en effet que la Bataille ne s'étoit donnée que pendant les Négociations, & l'on ne concevoit pas que ces Négociations, où l'on n'avoit encore rien conclu, eussent dû mettre obstacle aux avantages qu'*Auguste* pouvoit tirer de la défaite de ses Ennemis. Mr. *Adlerfeld* nous développe à présent ce mystère, ce que personne, que je sache, n'avoit fait avant lui. Les personnes qui n'ont pas encore lu son Histoire de *Charles* XII, me sauront gré de leur en rapporter ici ce morceau.

(*a*) „ La Paix fut signée le 14 Septembre „ 1706, de la part du Roi de Suède par le Comte „ *Piper*. . . . & par le Sécrétaire d'Etat *Hermelin*. „ Elle fut signée de la part du Roi *Auguste* par „ le Baron *Imhoff*, & le Sr. *Phingsten*. On ne „ put pas néanmoins encore envoyer le Traité „ au Roi *Auguste*, parce que comme on y a„ voit spécifié la renonciation de ce Prince à la „ Cou-

(*a*) *Adlerfeld*, Hist. Tom. III. pag. 39. & seq.

„ Couronne de *Pologne*, le Roi *Staniſlas* avoit
„ naturellement trop de part à ce Traité, pour
„ qu'on ne le lui communiquât pas. On lui en-
„ voya donc Mr. de *Cederhielm*, pour le lui noti-
„ fier à *Meiſſen*. Lorsqu'on eut tout réglé avec
„ les Miniſtres de *Saxe*, le Traité fut mis au net,
„ & ſigné de la part du Roi *Staniſlas*, par le
„ Comte *Fabléwski*. . . & par le Comte de *Sa-*
„ *pieha*. . .

„ Cette Négociation ſe fit ſi ſecrettement,
„ que la Cour même n'en eut pas la moindre
„ connoiſſance. . . Il ſemble que les deux Partis
„ avoient également raiſon de n'en rien faire
„ tranſpirer; car le Roi de *Suède* étoit content
„ de parvenir à ſon but, ſans avoir beſoin de
„ quelque Médiation, qui n'eût fait que retar-
„ der la concluſion de la Paix. D'ailleurs le
„ ſuccès de cette importante affaire paroiſſoit en-
„ core aſſez incertain, puiſqu'on ignoroit les
„ vrais ſentimens du Roi *Auguſte*, & qu'on ne
„ ſavoit ſi ce Prince voudroit ſe ſoumettre aux
„ conditions preſcrites, ou ſe déterminer à re-
„ courir aux Puiſſances étrangères qui avoient
„ offert leur Médiation. Ce Prince étoit auſſi,
„ de ſon côté, fort intéreſſé à cacher l'affaire,
„ juſqu'à ce qu'il pût ſe ſéparer, avec ſes Trou-
„ pes, de celles du *Czar*, qui étoient extrême-
„ ment ſupérieures aux ſiennes, & qui auroient
„ pu lui faire un méchant parti.

„ Le Sr. *Pbingſten* ſe prépara d'abord à par-
„ tir pour la *Pologne* avec le Traité de Paix, a-
„ fin d'en rapporter la ratification du Roi ſon
„ Maitre. Quoique le Roi de *Suède* lui eût

„ don-

„ donné en même tems des Lettres pour le
„ Général *Mardefeld*, & que le Roi *Stanislas*
„ l'eût aussi chargé d'en porter au Palatin de
„ *Kiovie*, par lesquelles on leur enjoignoit de
„ s'abstenir de toutes hostilités contre les *Saxons*,
„ ce Ministre ne devoit pourtant point les leur
„ remettre, avant que le Roi *Auguste* eût ratifié le Traité. Il étoit chargé, en même tems,
„ de régler son voyage de manière, que dans
„ le terme de six semaines, exprimé dans le Traité, il fût de retour; faute de quoi, sa Majesté
„ *Suédoise* ne se trouveroit plus dans l'obligation
„ de tenir ses engagemens. . . . .

„ Tel étoit l'état des affaires en *Saxe*, lorsque
„ le Roi *Auguste* partit de *Lithuanie* . . . . dans
„ l'intention de livrer Bataille au Général *Mar-*
„ *defeld*. . . . *Auguste* s'étoit déja avancé jusqu'à
„ la Ville de *Pietrekau*, lorsque le Référendaire
„ *Pbingsten* y arriva avec le Traité de Paix signé
„ à *Altr Ranstadt*. Ce Prince approuva non
„ seulement d'abord tout ce qui étoit contenu
„ dans ce Traité; mais il renvoya même sur le
„ champ *Pbingsten*, en lui donnant un Plein-
„ pouvoir pour l'expédition des Actes, & au-
„ tres points qui regardoient la ratification. . . . .

„ *Pbingsten* partit sur le champ pour retourner
„ en *Saxe*, & voulut d'abord porter lui-même
„ les Lettres dont il étoit chargé, au Général
„ *Mardefeld*, & au Palatin de *Kiovie*; le dan-
„ ger paroissant d'autant plus évident, que les
„ *Russes*, qui avançoient toujours, étoient in-
„ formés au juste de la foiblesse des Troupes de
„ *Mardefeld*, & qu'ils pressoient sans cesse le

„ Roi

„ Roi *Auguſte* de les attaquer, & de les diſſiper.
„ Mais aiant ſongé, après cela, qu'il pourroit
„ peut-être tarder trop en chemin, y aiant quel-
„ que détour à faire, il envoya les Lettres par
„ une autre voie; ce qui fut cauſe du malheur
„ qui arriva dans la ſuite, & que *Mardefeld* ne
„ les reçut qu'après coup.

„ Comme *Mènzikoff* ne ceſſoit de ſolliciter le
„ Roi *Auguſte* d'aller chercher les *Suédois*, ce
„ Prince fut obligé, pour ne leur donner point
„ de ſoupçon... de marcher ſur l'heure même...
„ eſpérant néanmoins toujours que le Général
„ *Suédois* ſeroit déja informé de tout par les Let-
„ tres en queſtion, & par *Phingſten*. Pour être
„ plus ſûr de ſon fait, & éviter le combat, il
„ eut encore la précaution de le faire avertir ſous
„ main par une perſonne de confiance, & à qui
„ on avoit communiqué la Négociation... *Au-*
„ *guſte* avertiſſoit *Mardefeld* de ſe retirer un peu
„ en arrière, & qu'alors il n'auroit plus rien à
„ craindre. . . . . *Mardefeld*, qui ignoroit ab-
„ ſolument tout ce qui s'étoit paſſé à l'égard de
„ la Paix. . . crut que tout ce que le Roi *Au-*
„ *guſte* lui faiſoit dire étoit un piège. . . & ré-
„ ſolut de prendre des meſures contraires . . . .
„ Les deux Armées s'étant approchées l'une de
„ l'autre près de *Kalis*, il n'y eut plus moyen d'é-
„ viter la Bataille.

„ Les affaires du Roi *Auguſte* parurent pou-
„ voir ſe rétablir un peu après cette Bataille. . .
„ Mais il avoit encore à redouter la colère du
„ Roi de *Suède*. . . . . Il prit le parti de lui é-
„ crire, pour excuſer la néceſſité où il avoit été
d'en-

„ d'engager le combat, lequel ne s'étoit donné „ que pour ôter aux *Ruſſiens* tout ſoupçon de „ quelques Négociations ".

Un autre Evénement non moins énigmatique dans la vie de *Charles* XII, eſt ſon Expédition dans l'*Ukraine*, & les cauſes qui produiſirent la Bataille de *Pultowa*. Cet endroit n'eſt pas, à coup ſûr, un des moins intéreſſans de cette Hiſtoire. On y voit que le Monarque *Suédois* avoit conclu ſecrettement un Traité avec le Chef des *Coſaques* avant que de ſortir de *Saxe*, & que par une ſuite inconcevable de contre-tems, ce Traité qui devoit ruïner le *Czar*, accabla ſes deux Ennemis. Je me propoſois d'en copier auſſi quelque choſe; mais cet Article eſt déja ſi long, qu'il pourroit ennuyer. Je ne le finirai pas pourtant ſans avertir qu'à la fin du III. Tome, on trouve ou des *Pièces*, ou des *Corrections* qui ſont rélatives aux deux prémiers; & que les deux *Rélations*, qui compoſent le IV. contiennent quantité de faits ſinguliers ſur la Bataille de *Pultowa*, & ſur la Retraite de *Charles* XII à *Bender*.

ARTICLE VI.

ΛΙΒΑΝΙΟΥ ΣΟΦΙΣΤΟΥ ΕΠΙΣΤΟΛΑΙ. LIBANII Sophiſtæ EPISTOLÆ. Quas nunc primum maximam partem e variis Codicibus, manu exaratis, edidit, Latine convertit, & Notis illuſtravit JOANNES CHRISTOPHORUS WOLFIUS. Accedunt in calce ejusdem *Libanii E-*

piſtolæ à FRANCISCO ZAMBICARIO olim Latine converſæ, & *Cracoviæ* primum editæ, heic autem integra propemodum Centuria ex MS. auctæ.

C'eſt-à-dire:

LES *Lettres* de LIBANIUS, le Sophiſte, *dont la plus grande partie paroiſſent pour la prémiére fois, publiées ſur les Manuſcrits, traduites en Latin, & accompagnées de Notes, par* Mr. WOLFIUS. *On a mis à la fin du Volume, l'ancienne Traduction Latine de* FRANÇOIS ZAMBICARI, *imprimée à* Cracovie, *mais augmentée ici, ſur un Manuſcrit, de près d'une centaine de Lettres du même* Libanius. *In folio*, pagg. 865. ſans la *Préface* &c. A *Amſterdam*, chez les *Janſſons Waesberge*, 1738.

LE titre de *Sophiſte*, qui, dans la Langue *Gréque*, d'où il eſt venu, étoit originairement honorable, (*a*) s'avilit depuis, par la faute de ceux qui le portoient; & il ne ſe prend qu'en mauvaiſe part dans notre Langue. Mais, lors même qu'on eut commencé à y attacher une idée de mépris, cela n'avoit pas lieu généralement & ſans reſtriction. Dans le tems où vivoit LIBANIUS, qui eſt ainſi qualifié, on n'entendoit par là proprement, qu'un Maître de Rhétorique ou d'Eloquence. Et *Libanius* le tenoit ſi peu à deshon-

(*a*) On peut voir là-deſſus BAILLET, *Jugemens des Savans*, Tom. I. *pag.* 59, *& ſuiv.* Ed. d'Amſt. *in quarto.*

honneur, que (*a*) quelques Empereurs aiant voulu lui donner le titre de Préfet honoraire du Prétoire, il le refuſa, diſant, qu'il aimoit mieux garder celui de *Sophiſte*, comme aiant quelque choſe de plus grand. Ceux qui voudront s'inſtruire des principales circonſtances de la Vie de cet Auteur, peuvent le faire aiſément dans (*b*) TILLEMONT, & dans la *Bibliothéque Gréque* (*c*) de feu Mr. *Fabricius*.

La maniére d'écrire & de bien tourner une Lettre, étoit une des choſes, dans leſquelles ces *Sophiſtes* ſe piquoient le plus de réuſſir, & d'y former leurs Diſciples. Les *Lettres* de *Libanius* ſont auſſi ceux de ſes Ecrits, dont il ſemble (*d*) que les Anciens aient fait le plus de cas.

Il en avoit compoſé un très-grand nombre, que l'on conſervoit ſoigneuſement. Et quoi que l'injure des tems nous en ait ſans doute beaucoup en-

(*a*) Voiez EUNAPIUS, *De Vitis Philoſopher. & Sophiſtar.* in *Liban.* pag. 174. *Edit. Commelin.* 1596. Dans une des Lettres, que l'on publie ici, LIBANIUS témoigne fortement la diſpoſition où il étoit à cet égard, en écrivant à *Anatolius*, qui étoit réellement revêtu de la dignité de Préfet du Prétoire. „ L'éloquence eſt pour moi un titre „ ſuffiſant de dignité: & par là je ne me ſuis jamais re„ gardé comme inférieur à vous autres, quoi qu'environ„ nez d'un éclat, par lequel les Flatteurs jurent ". Ἐμοὶ σχῆμα μὲν ἀρκοῦν οἱ λόγοι, δὶ οὓς οὐδεπώποτε ταπεινότερον ἡγησάμην ἐμαυτὸν ὑμῶν, ὧν ἡ λαμπρότης ὅρκος τοῖς κόλαξι. Epiſt. XVIII. *pag.* 7.

(*b*) *Hiſt. des Empereurs*, Tom. IV. Part. II. *pag.* 1052, *& ſuiv.* Ed. de *Bruxelles*.

(*c*) *Tom.* VII. pag. 378, *& ſeqq.*

(*d*) Voiez EUNAPIUS, *ubi ſupr.* pag. 173. PHOTIUS, Cod. XC. *col.* 212.

enlevé, le Recueil qui en paroît aujourd'hui, ſans compter celles qui pourront encore être déterrées quelque jour, montre aſſez que l'Auteur prenoit plaiſir à exercer ſon art dans ce genre d'écrire, dont les occaſions ne lui manquoient pas.

Jusqu'ici celles des Lettres de *Libanius*, qui avoient paru en original, étoient en petit nombre, & diſperſées en divers Livres. Quelques Savans avoient bien penſé à les raſſembler, & à y joindre toutes celles qu'ils pourroient tirer des Manuſcrits. Mais il étoit reſervé au célébre (*a*) Mr. WOLFIUS d'exécuter ce projet. Voici l'hiſtoire, qu'il nous donne dans ſa *Préface*, de ceux qui, avant lui, ont publié plus ou moins de ces Lettres, ou qui en avoient ramaſſé, qu'ils n'ont pas eu l'occaſion ou le tems de mettre au jour.

Le prémier Recueil des Lettres de *Libanius*, qu'on ait vu, n'étoit qu'une Traduction Latine, qui parut à *Cracovie*, *in quarto*, ſous ce titre : LIBANII, *Græci Declamatoris diſertiſſimi, beati Joannis Chryſoſtomi præceptoris, epiſtolæ, cum adjectis* Joannis Sommerfeldt *argumentis, & emendatione & caſtigatione clariſſimis*. Le titre n'indique ni le lieu, ni l'année de l'Edition : mais l'un & l'autre ſe connoit par l'Epitre Dédicatoire, datée de *Cracovie*, le 23 de *Mars* 1504, & adreſſée à *Matthias Drebicius*, Vice-Chancelier du Roiaume de *Pologne*, par l'Editeur *Jean Sommerfeldt*, Bachelier en Théologie & Collégiat du Grand

(*a*) Qui a été prémiérement Profeſſeur en Philoſophie dans l'Académie de *Wittenberg*, & puis Paſteur d'une Egliſe de *Hambourg*, où il eſt mort.

Grand Collége (*a*) de *Cracovie*. Le Manuſcrit, très-peu (*b*) correct, fut communiqué à ce *Sommerfeldt* par *Jean Clymes*, Libraire & Bourgeois de *Cracovie*, qui apparemment fut celui qui le fit imprimer à ſes dépens. Le Traducteur, FRANÇOIS (*c*) ZAMBICARI, étoit de *Boulogne*; c'eſt tout ce qu'en dit *Sommerfeldt*. Mr. *Wolfius* n'a rien trouvé, qui le fît mieux connoître, dans les Livres qui traitent des Savans de cette Ville, & des autres d'*Italie*. Il paroît avoir vêcu au milieu du Quinziéme Siécle; car il dit, dans une de (*d*) ſes Epitres Dédicatoires, qu'il avoit profité, dans ſon travail, des ſecours de *Jean Argyropule*, Savant Grec, que l'on ſait être venu de *Conſtantinople* ſe réfugier en *Italie*, l'année 1453. Et on voit, par la fin de cette même Dédicace, que *Zambicari* expliquoit les Auteurs Grecs & Latins à *Pérouſe*. Il ſe qualifie lui-même, dans une autre Epitre, (*e*) *Chevalier & Poëte couronné*. Il avoit demeuré cinq ans en *Gréce*; & c'eſt là qu'il raſſembla juſqu'à quinze-cens Lettres de *Libanius*, qu'il ſe propoſoit

(*a*) *Majoris Collegii Studii Cracovienſis collegiatus.*

(*b*) Le vrai nom eſt apparemment *Zambeccari*: car je vois que SIGONIUS parle en divers endroits de ſon *Hiſtoire de* BOLOGNE, & des Evêques de cette Ville, d'une Famille ainſi appellée. Il y eut un *Barthélemi Zambeccari*, Fils de *Charles*, qui fut élû Evêque en 1430. *Tom.* III. *Opp. Sigon.* col. 469. 490. *Edit. Mediolan.*

(*c*) Voiez ſon Epitre *Dédicatoire*, pag. 739. de cette Edition.

(*d*) Au devant du III. Liv. *pag.* 762.

(*e*) Dans l'inſcription de celle qui eſt à la tête du Recueil, *pag.* 732. *Eques & Poëta Laureatus.*

ſoit de traduire toutes. Mais il n'en traduiſit que près de quatre-cens. Le Manuſcrit même, ſur lequel *Sommerfeldt* les publia, n'en contenoit que 323, diviſées en trois Livres. Mais Mr. *Wolfius* en a eu, outre cela, près de quatre-vingts, tirées d'un Manuſcrit de la *Bibliothéque Ambroſienne* de *Milan*, plus correct d'ailleurs pour le reſte. Cette raiſon, jointe à l'extrême (*a*) rareté de l'Edition unique de *Cracovie*, auroit ſuffi pour qu'on ne trouvât pas mauvais, & qu'on fût même bien aiſe de voir l'ancienne Verſion rimprimée à la fin de ce Volume, plus correcte d'ailleurs, & en même tems plus ample. Mais cela étoit auſſi néceſſaire, parce que, des 397 Lettres, traduites par *Zambicari*, il n'y en a que 90 dont Mr. *Wolfius* ait pu nous donner l'original dans ſa grande Collection. Encore vaut-il mieux avoir les 307 Latines, en attendant le Grec, que ſi l'on ne les avoit point du tout; & la plupart méritent d'être luës, pour les penſées & les ſujets dont elles traitent. Outre que, pour établir la véritable leçon du Texte Grec, Mr. *Wolfius* a eu ſouvent occaſion de comparer celle des Editions ou des Manuſcrits, avec la maniére dont le Traducteur Italien paroît avoir lu dans ſon Manuſcrit des 90 Lettres Gréques, les ſeules où cette comparaiſon pouvoit avoir lieu. Elles ſont autrement placées dans la Traduction de *Zam-*

(*a*) Mr. FABRICIUS, qui en avoit un exemplaire dans ſa grande Bibliothéque, en fit préſent à notre Editeur. On peut voir le jugement que celui-ci porte de cette Verſion, dans la *Préface* de la *Centuria Epiſtolarum* LIBANII, qu'il publia en 1711.

Zambicari: mais Mr. *Wolfius* a ſoin d'indiquer, ſur chaque Lettre Gréque, l'endroit où elle ſe trouve traduite par *Zambicari*.

Cinq ans avant cette Edition Latine, *Alde Manuce* avoit publié à *Rome*, en Grec ſeulement, quelques Lettres de ST. BASILE à *Libanius*, (*a*) avec les Réponſes de celui-ci. Mais on vit paroître enſuite à *Paris* cent trois Lettres de *Libanius*, en un Volume *in quarto*, à la tête duquel il n'y a point de titre, par où l'on puiſſe connoître ni l'Editeur, ni l'année de l'impreſſion. Il eſt diviſé en deux Sections, dont la prémiére eſt intitulée, au haut de la prémiére page: Λιβανίε Ἐπιστολῶν τμῆμα πρῶτον: & la ſeconde de même, τμῆμα δεύτερον. La prémiére contient 54 Lettres; & l'autre, 49. Les Savans croient, que l'Editeur anonyme étoit *Guillaume Morel*, alors Imprimeur du Roi; parce que le caractére reſſemble à ceux de l'Imprimerie Roiale, & eſt le même que celui des Lettres d'*Anacharſis*, qui parurent en Grec, avec une Verſion Latine à part, en 1556, chez *Guillaume* (*b*) *Morel*, comme porte le titre. On a auſſi à part une Verſion Latine de chacune des deux parties du Recueil dont il s'agit. La prémiére, qui n'a point de frontiſpice, non plus que l'Edition Gréque, paroît être du même *Morel*, & contient 40 pages.

L'au-

(*a*) *In quarto*, en 1499. Voiez la *Bibliothéque Gréque*, de FABRICIUS, Lib. II. Cap. X. §. 2, 3. *Tom.* I. *pag.* 410, 411. & *Tom.* XIII. *pag.* 478.

(*b*) *Apud* Guil. Morellium, *in Græcis typographum Regium.*

L'autre eſt intitulée: *Epiſtolarum Libanii Liber Secundus, Antonio Pichonio, Chartenſi, interprete. Pariſiis apud Johannem de Bordeaux, in monte D. Hillarii ſub ſigno Occaſionis*, 1576. Voilà qui marque deux Traducteurs différens, l'un Anonyme, l'autre nommé *Antoine Pichon*. Mais le prémier montre plus d'exactitude & d'érudition. Mr. *Wolfius* les cite l'un & l'autre, dans ſes Notes; où il rapporte auſſi les différentes leçons du Texte Grec, qui eſt ſi rare, que le nouvel Editeur n'en a pu avoir qu'une copie, faite de la propre main de feu Mr. *La Croze*. Dans cette Edition Gréque, *Morel* s'étoit ſervi du plus grand Manuſcrit de la Bibliothéque Roiale, cotté *num.* 2783, comme il paroît, entr'autres choſes, par la conformité de l'ordre, ſelon lequel les Lettres ſont rangées. Cet Imprimeur ſemble auſſi avoir eu deſſein de continuer ſa collection; car, à la fin de la Seconde Partie, il n'y a rien qui marque que ce fût tout.

Un autre de même nom, *Frédéric Morel*, Profeſſeur Roial, aiant publié à *Paris*, en 1606, deux Volumes *in folio* des Oeuvres de *Libanius*, y inſéra, au devant du I. deux de ſes Lettres à *St. Baſile*, avec les Réponſes de ce Pére; & dans le II. Tome, une de *Libanius* à *Andronic*, & une autre à *Olympien*. Il en donna depuis deux, écrites à l'Empereur *Julien*, après la Harangue de *Libanius* en faveur des Rhéteurs, qu'il fit imprimer *in quarto* en 1616.

FREDERIC BRUMMER, de *Leipſig*, étant à *Paris*, y publia, en 1668, un Commentaire ſur *la Loi Cincienne*, où il inſéra par occaſion une Let-

Lettre (*a*) de *Libanius* à *Salustè*, dont il avoit eu communication d'*Emeric Bigot*, qui possédoit une Copie des Lettres contenues dans le Manuscrit du *Vatican*. PIERRE LAMBECIUS inséra dans (*b*) son grand Catalogue de la *Bibliothéque Impériale*, douze Lettres de *Libanius*, copiées d'un Manuscrit du *Vatican*; dont les dix prémiéres sont écrites à *Aristénéte*; la onziéme à *Entrechius*; & la derniére à *Acacius*. BARTHELEMI CHRISTIAN RICHARD, Bibliothécaire alors de la Bibliothéque de *Iéna*, traduisit en Latin ces douze Lettres, & les fit ainsi imprimer, avec les Notes de *Luc d'Holstein* & de *Lambécius*, en 1707, dans la même Ville. C'est un Traducteur très-peu exact, comme le remarque Mr. *Wolfius*. Et Mr. LE CLERC l'avoit montré par divers exemples, dans sa *Bibliothéque Ancienne & Moderne*, Tom. III. Part. II. Art. 4. où il parla de cette Edition.

TANNEGUY LE FEVRE, dans sa *Préface* sur LONGIN, inséra une Lettre de *Libanius* à *Eusébe*, où il est traité d'une Harangue de *Longin*; & *Jaques Tollius* la prit de là, pour la mettre au devant de son Edition de ce Rhéteur.

Jean Baptiste Cotelier (*c*) publia deux Lettres de *Libanius* à *St. Basile*, qui n'avoient jamais paru. *Henri de Valois* en avoit déja publié une

à

(*a*) Pag. 108, *& seqq.* de cette Edition, qui est *in quarto*: ou 107 &c. des Opuscules de *Brummer*, qui parurent à *Leipsig* en 1712, sous le titre de *Brummeriana*. La Lettre est la 1143. de ce Volume.

(*b*) *Lib.* VI. pag. 244 &c.

(*c*) C'est la 998. qui n'a que trois lignes.

à *Marcellin*, dans ſa *Préface* ſur *Ammien Marcellin*.

Feu Mr. *Fabricius* a le prémier mis au jour une (*a*) Lettre de *Libanius* à *Jamblique*, & trois à *Julien*. (*b*) dans ſa *Bibliothéque Gréque*; comme auſſi une à (*c*) *Ammien*, dans ſa *Bibliothéque Latine*: le tout avec une Verſion de ſa façon.

Mr. *Wolfius* lui-même avoit déja publié une Centaine de (*d*) Lettres de *Libanius*, qu'il traduiſit en Latin, & accompagna de ſes Notes. Il choiſit ces Lettres ſur plus de trois-cens, tirées de quelques Manuſcrits de la *Bibliothéque Bodléienne* d'*Oxford*, où il les avoit copiées plus de trente ans auparavant, ſur une copie faite par *Gerhard Langbaine*.

Enfin, il parut en 1735, à *Lunden* en *Suéde*, vingt (*e*) Lettres de *Libanius*, publiées ſur trois (*f*) Manuſcrits, par Mr. CHARLES JESPER BENZELIUS, Jeune homme de grande eſpérance, Fils d'*Eric*, Evêque de *Lincopen*, avec une Verſion Latine & des Notes de l'Editeur. Mais Mr. *Wolfius* n'a pû en faire uſage que dans les *Additions*, parce que ſon Edition étoit déja ſous preſſe.

VOICI maintenant la liſte qu'il nous donne, non

(*a*) *Monument. Eccleſ. Grac.* Tom. II. *pag.* 96.
(*b*) *Bibl. Grac.* Lib. IV. Cap. XXVIII. §. 2. Tom. IV. *pag.* 284.
(*c*) *Ibid.* Lib. V. Cap. X. §. 3. *Tom.* VII. pag. 397, *& ſeqq.*
(*d*) *Bibl. Latin.* Tom. III. *pag.* 128.
(*e*) A *Laipſig*, en 1711. *in octavo.*
(*f*) Mr. *Wolfius* a eu communication de ces Manuſcrits, comme on le verra plus bas.

non ſelon l'ordre des tems, mais par ordre alphabétique, des Savans, qui, avant lui, avoient penſé à publier les Lettres de *Libanius*, ſans que leurs projets aient eu de ſuite.

L'Abbé LEONARD ADAMI, Bibliothécaire du Cardinal *Impériali*, préparoit en (*a*) 1712 une nouvelle Edition de toutes les Oeuvres de *Libanius*, en ſix Volumes: Edition, qui devoit ſur-tout renfermer un grand nombre de Lettres, tirées des Manuſcrits du *Vatican*, & d'autres Bibliothéques d'*Italie* & d'*Allemagne*. Mais il mourut en 1719, & cette Edition s'en alla en fumée.

LEON ALLATIUS, dans une Diſſertation (*b*) ſur les *Georges*, témoigne, que, dès l'âge de onze ans, pendant qu'il étudioit à *Rome* dans le Collége des *Grecs*, il avoit trouvé moien de copier en cachette deux-cens ſoixante-quatre Lettres de *Libanius* qu'il y avoit, choiſies par *George Lécapéne* ſur un très-grand nombre d'un ancien Manuſcrit.

Mr. JEAN BOIVIN, en ſon vivant Bibliothécaire du Roi de *France*, homme très-ſavant en Grec, dit, dans ſa Préface ſur *Nicéphore Grégoras*, qu'il avoit autrefois travaillé à recueillir des Lettres de *Libanius*, & qu'il en avoit déja traduit beaucoup en Latin. Auſſi en communiqua-t-il plus de trois-cens en original, & près de cent de ſa traduction, à Mr. *Rotsgaard*, dont on parlera plus bas.

DAVID LE CLERC, autrefois Profeſſeur en Lan-

(*a*) Voiez les *Acta Eruditorum* de cette année, *pag.* 431.
(*b*) *Pag.* 364. *Ed. Pariſ.* jointe à *George Acropolite*, parmi les Auteurs de *l'Hiſt. Byzantine.* (pag. 112, *Edit. Venet.*)

Langue Gréque dans l'Académie de *Genéve*, copia, pour l'uſage (*a*) du grand Juriſconſulte *Jaques Godefroi*, les Lettres de *Libanius* qui ſe trouvoient à *Paris*, dans un Manuſcrit de la Bibliothéque Roiale, que *Nicolas Rigault* avoit bien voulu lui envoier pour cet effet. Mr. *Boerner*, Profeſſeur en Théologie à *Leipſig*, aiant acheté cette Copie, dans la Vente de la Bibliothéque du Cardinal *Dubois*, en fit préſent à notre Editeur. Il y a en marge quelques petites Notes de *Godefroi*, avec les Noms propres dont il eſt fait mention dans les Notes. La Copie n'eſt pas néanmoins complette, puiſqu'elle ne contient que 793 Lettres, de 1013 qu'il y en a dans le Manuſcrit. *David le Clerc* avoit commencé d'ajoûter les autres dans un *Appendix*: mais on n'y en trouve que dix-ſept. Il faut que ce Savant en eût gardé pour lui-même une autre Copie, dont il paroît que feu Mr. *Jean le Clerc*, ſon Neveu, avoit hérité. Car, dans le Catalogue des Manuſcrits de (*b*) ſa Bibliothéque, qui fut vendue en 1735, on en voit deux: le prémier intitulé: *Libanii Epiſtolæ* 1013. *Græce e Codice Regio Pariſino exſcriptæ a Davide Clerico*; l'autre, *Libanii Epiſtolæ aliquot Græcæ, cum verſione Davidis Clerici.* Tous les deux ont été achetez par Mr. le Profeſſeur *D'Orville.*

LAURENT NORMAN, Théologien & Philologue d'*Upſal*, avoit eu deſſein de publier des Lettres de *Libanius*; comme le témoigne Mr. *Fa-*

(*a*) Qui le témoigne lui-même, à la tête de cette Copie.

(*b*) *Pag.* 1. num. 1. & *pag.* 3. num. 16.

Fabricius dans ſa *Bibliothéque* (*a*) *Gréque*. C'eſt le même, pour le dire en paſſant, qui publia le prémier quelques Harangues & quelques Lettres Gréques du Moine THEODULE, ou THOMAS *le Maître*, avec ſa Verſion, à *Upſal*, en 1693, *in quarto*. Il avoit donné de même, en 1687, *in octavo*, la *Rhétorique* d'ARISTIDE, avec deux Harangues du même Auteur.

Feu Mr. GODEFROI OLEARIUS, Profeſſeur en Théologie à *Leipſig*, avoit fait, comme notre Editeur, une Copie des trois-cens & quelques Lettres de *Libanius*, copiées d'un Manuſcrit de la *Bibliothéque Bodléienne*; & il la communiqua à Mr. *Fabricius*. Il dit lui-même, dans une (*b*) de ſes Lettres, qu'il avoit traduit en Latin la plupart de celles de ſa Copie, en y joignant des Notes, auſſi-bien qu'à trois Harangues de *Libanius* encore anecdotes; & qu'il ſe propoſoit de publier tout céla quelque jour.

ANDRE' PALMROOT, Bibliothécaire de l'Académie d'*Upſal*, traduiſit & accompagna de ſes Notes, cent-cinquante-quatre Lettes, de celles que *George Lécapéne* avoit autrefois ramaſſées. (*c*) Il ſe diſpoſoit à les publier à *Roſtoch*: mais ſa mort, arrivée en 1725, empêcha l'exécution de ſon deſſein. Le Manuſcrit eſt entre les mains de ſa Veuve, qui n'attend qu'un Libraire, pour en faire part au Public; comme on l'écrivoit de *Suéde* à notre Editeur. Mr. *Reimar*, (*d*) Profeſ-

(*a*) *Lib.* II. *Cap.* X. §. 3. pag. 411.
(*b*) Ecrite d'*Utrecht* en 1698, à Mr. *Roſtgaard*.
(*c*) *Acta Literaria Suecia*, Ann. 1725. pag. 112.
(*d*) Celui qui a écrit la Vie de Mr. *Fabricius*, ſon Beau-Pére; dont nous avons donné ailleurs l'Extrait.

feſſeur en Langues Orientales dans l'Ecole Illuſtre de *Hambourg*, étant à *Leide* en 1720, y copia exactement les Lettres de *Libanius*, ſur un Manuſcrit d'*Iſac Voſſius*, qui eſt dans la Bibliothéque Publique.

Mr. ANTOINE MARIA SALVINI, Profeſſeur autrefois en Eloquence & en Langue Gréque à *Florence*, copia de ſa propre main, & traduiſit en Latin, quelques centaines de Lettres de *Libanius*, qui ſe trouvent dans deux Manuſcrits de la Bibliothéque du Grand-Duc.

L'Illuſtre EZECHIEL, Baron de SPANHEIM, s'étoit beaucoup ſervi du Manuſcrit d'*Iſac Voſſius*, & en auroit fait un uſage plus conſidérable, ſi ſes autres occupations, plus importantes, le lui euſſent permis; comme il paroît par ſa Préface ſur les Oeuvres de l'Empereur JULIEN, & par divers endroits de ſes Notes ſur la I. Harangue.

HENRI DE VALOIS, comme il le témoigne lui-même dans ſes (*a*) Notes ſur *Ammien Marcellin*, faiſoit eſpérer une Edition des Lettres de *Libanius*, dont il cite auſſi ſouvent des morceaux. Et il les auroit apparemment publiées, comme un Troiſiéme Tome des Oeuvres de *Libanius*, ſelon ce que dit (*b*) *Nicolas Heinſius*, écrivant à *Grævius*.

Mais tout ce que ces Savans, & d'autres peut-être, avoient fait ou pu faire, eſt fort au deſſous des

(*a*) *Lib.* XIV. *Cap.* VII. *pag.* 37. not. *q.* Edit. GRONOV. *in quarto.*

(*b*) Dans une Lettre écrite en 1675. *Tom.* IV. *Syllog. Burmann.*

des soins que s'est donnez Mr. FREDERIC ROSTGAARD, Gentilhomme *Danois*, présentement Conseiller de Conférence, d'Etat & de Justice, de *Sa Majesté Danoise*. Dans un Voiage littéraire qu'il entreprit à la fin du Siécle passé, en *France*, en *Italie*, & autres pays, il s'attacha principalement (*a*) à chercher de tous côtez des Lettres de *Libanius*, sans épargner ni peine, ni frais; à dessein de publier quelque jour tout ce qu'il auroit trouvé: & Mr. *Wolfius* a vu lui-même, parmi ses papiers, un commencement de Préface, qu'il avoit déja ébauché. La longue liste, que le nouvel Editeur nous donne ici des Manuscrits de *Rome*, de *Milan*, de *Florence*, de *Venise* &c. que Mr. *Rostgaard* avoit ou copiez lui-même, ou fait copier par de bons Copistes, montre avec quelle ardeur & quel succès ce Gentilhomme avoit ramassé de quoi donner un très-ample Recueil des Lettres de *Libanius*. Cette Collection se conserve en deux Volumes, dont l'un contient plus de mille Lettres, tirées du plus grand Manuscrit de la Bibliothéque Roiale de *Paris*, aux marges duquel il y a des variétes de lecture du Manuscrit de *Vossius* & d'autres; le second renferme celles de diverses Bibliothéques de *Paris*, ou d'*Italie*.

VENONS maintenant à ce que dit Mr. *Wolfius* de son Edition, & des secours dont il s'est servi.

Il y a plus de trente ans, qu'étant à *Coppenhagen*, il vit, dans le Cabinet de Mr. *Rostgaard*, dont on vient de parler, les amples matériaux, dont

(*a*) Voiez le *Diarium Italic.* du P. DE MONTFAUCON, pag. 25.

dont les Emplois & les occupations plus importantes de cet Illuſtre Savant ne lui ont pas permis de faire l'uſage qu'il s'en étoit propoſé. Mr. *Wolfius* lui offrit de ſe charger du ſoin de les publier, & de les mettre en œuvre. Mais, quoi que la propoſition eût été d'abord agréée, il vint à la traverſe bien des choſes, qui l'empêchérent pendant longtems de travailler à l'exécution de ſon projet. La Collection manuſcrite aiant depuis paſſé dans la Bibliothéque de Sa Majeſté Danoiſe, Mr. *Wolfius* ſentit renouveller l'ardeur de s'en ſervir, pour donner ſon Edition, qui a paru ſix ans après. Il falloit alors le conſentement du Prince, nouveau poſſeſſeur : Mr. *Grammius*, ſon Conſeiller & Bibliothécaire, Profeſſeur auſſi en Langue Gréque, l'obtint aiſément, & envoia à notre Editeur tout ce qui pouvoit lui être d'uſage.

Nous avons vû ci-deſſus, que Mr. *Wolfius* avoit lui-même apporté d'*Oxford* plus de trois-cens Lettres de *Libanius*, tirées d'un Manuſcrit de la *Bibliothéque Bodléienne*. Mr. LA CROZE, en lui communiquant celles de l'Edition de *Guillaume Morel*, conféra cette Edition avec des collations de Manuſcrits que l'Illuſtre Baron de *Spanheim* avoit faites autrefois, & que l'on conſerve à *Berlin* dans la Bibliothéque qui porte ſon nom. Il y joignit celle d'un bon Manuſcrit de la grande Bibliothéque Roiale; d'où il copia auſſi environ cent Lettres, qui n'avoient jamais été publiées.

Le P. DE MONTFAUCON lui en envoia trois, qu'il copia lui-même d'un Manuſcrit de la

la (*a*) *Bibliothéque Coiſlinienne*, qui en contient 81. Notre Editeur avoit déja toutes les autres.

Comme il ſavoit, qu'il y dans la *Bibliothéque Impériale* quelques Manuſcrits chargez des Lettres de *Libanius*, dont *Lambécius* (*b*) avoit fait mention, il pria Mr. TRESENREUTER, qui ſe trouvoit alors à *Vienne* en qualité de Miniſtre de l'Ambaſſadeur de *Suéde*, & qui eſt aujourd'hui Profeſſeur en Théologie à *Altorf*, de lui donner quelque notice de ces Manuſcrits. Ce Théologien aiant obtenu du Proto-Bibliothécaire (*c*) la permiſſion de les examiner, prit une liſte de toutes les Lettres, avec les prémiers mots de chacune, & les noms de ceux à qui elles ſont écrites. Par là notre Editeur vit, qu'il ne lui en manquoit aucune; & tout l'uſage qu'il en a fait, c'eſt d'indiquer les variétez qui ſe trouvoient quelquefois dans les noms.

Mr. BENZELIUS, (*d*) Evêque de *Lincopen*, lui a fourni deux Manuſcrits de Lettres: l'un *in folio*, qui a autrefois appartenu à *Jean Meurſius*; l'autre *in quarto*, dont *Elie Obrecht* a été poſſeſſeur. Le prémier, d'une main moderne, contient 282 Lettres; l'autre, qui en eſt une copie,

a

(*a*) Dont ce Religieux donne la notice dans ſa *Bibliothéque Coiſlinian.* Tom. II. *pag.* 516. Ces trois Lettres ſont les 1577, 1578, & 1579.

(*b*) *Commentar.* Lib. IV. *pag.* 255.

(*c*) Mr. *Nicolas Pio Garelli.*

(*d*) Dont on attend une nouvelle Edition de PHILON, *Juif*, qui, comme le dit ici Mr. *Wolfius*, étoit dès-lors ſous preſſe en *Angleterre*. Ainſi il faut eſpérer, qu'elle ne tardera pas à paroître.

á de plus 116 Lettres, tirées d'un Manuscrit de *Reiambius*, qui se trouve dans la Bibliothéque d'*Upsal*, & qui renferme la collection de *George Lécapéne*, mais seulement en partie, à cause que le reste étoit dans le Manuscrit de *Meursius*. Ces deux Manuscrits ne sont parvenus entre les mains de Mr. *Wolfius*, que lors que son Edition étoit déja sous presse: ainsi tout ce qu'il put faire, ce fut d'en extraire les principales variétez de lecture, pour être envoiées à *Amsterdam* & insérées à leur place dans ses Notes, ou dans les *Addenda*, quand elles se rapportoient aux feuilles déja imprimées. Il fut obligé d'en user de même, & par la même raison, à l'égard de la Copie du grand Manuscrit de *Paris*, faite par *David le Clerc*, qu'il reçut en présent, comme on l'a dit ci-dessus, de Mr. *Boerner*.

Il est redevable de la communication des Lettres traduites par Mr. *Salvini*, à Mr. *D'Orville*, qui d'ailleurs lui a rendu beaucoup de services par rapport à l'impression, faite dans la Ville d'*Amsterdam*, où il est Professeur.

Mr. *Reimar* enfin a communiqué la Copie exacte qu'il avoit faite du Manuscrit de *Vossius*; dont néanmoins notre Editeur n'a pas toujours jugé à propos de comparer les diverses leçons avec le Texte, parce que les Lettres de ce Manuscrit se trouvoient déja dans la vaste Collection de Mr. *Rostgaard*.

Muni de tant de secours, Mr. *Wolfius* a pu nous donner environ seize-cens Lettres de *Libanius* en original, dont à peine y a-t-il deux-cens-cinquante qui eussent vu le jour. La Version

tion Latine de *Zambicari*, qu'il y a jointe, augmentée, comme on l'a déja dit, sur un Manuscrit de la *Bibliothéque Ambrosienne* de *Milan*, en contient près de cinq-cens, dont il ne se trouve guéres qu'une centaine parmi les Grégues. Voilà qui fait en tout deux-mille. Celles qui ont été tirées du principal Manuscrit de la Bibliothéque Roiale de *Paris*, sont placées les premiéres, augmentées de quelques-unes qui y manquoient, & qui se trouvent dans le Manuscrit de *Voſſius*. Après quoi suivent celles des autres Manuscrits de *Paris*, & des Manuscrits d'*Italie*. Les Lettres de *St. Basile* à *Libanius*, & de celui-ci à *St. Basile*, terminent cette grande Collection des originales. Elles sont rangées par une suite de nombres, qui va depuis le commencement jusqu'à la fin. Mais, comme l'Editeur en avertit, afin qu'on ne croie pas qu'aucune ait été omise, il est arrivé par quelque accident que l'ordre des chiffres n'a pas toujours été bien observé.

Il remarque ensuite une chose qui diminue un peu la quantité des Lettres qu'il publie sous le nom de *Libanius*. Il n'oseroit assurer, qu'elles soient toutes de ce Rhéteur; & il voudroit même en avoir omis quelques-unes, qu'il s'est apperçu avoir déja paru parmi celles d'autres Ecrivains de l'Antiquité, comme de PROCOPE, de SYNESIUS, de DENYS *le Sophiſte*, de ST. BASILE. Il y en a même (*a*) une, qui se trouve

(*a*) C'est la 1574. écrite à un *Anonyme*. On la trouve au nom. 27. des *Lettres* de PHALARIS, comme adressée à *Antimachus*.

ve parmi les Lettres attribuées à *Phalaris*, & que presque tous les Savans tiennent pour ſuppoſées, depuis que le Docteur BENTLEY s'eſt attaché à le prouver au long dans un Ouvrage (*a*) fait exprès. Sur quoi notre Editeur propoſe à examiner, ſi toutes ces Lettres n'auroient pas pour Auteur *Libanius*. Elles ont beaucoup de rapport avec le caractére de ce Sophiſte, & pour le ſtile, & pour les penſées, comme il paroît par la comparaiſon que Mr. *Wolfius* a eu ſouvent occaſion d'en faire dans ſes Notes. Le P. GARNIER a auſſi ſoupçonné de ſuppoſition les Lettres qu'on donne comme écrites réciproquement par *Libanius* & par *St. Baſile*; & les raiſons qu'il en allégue, ne ſont pas à mépriſer. Notre Editeur néanmoins n'a pas été bien convaincu de leur force; & il avoit eu deſſein de les examiner ici: mais ſa mauvaiſe ſanté ne le permit pas.

Il y a une très-grande variété dans les Manuſcrits, à l'égard des noms de ceux à qui les Lettres de *Libanius* ſont adreſſées; car on en trouve quelquefois deux, trois, jusqu'à quatre, différens. C'eſt ſouvent à la vérité un pur effet de la négligence des Copiſtes. Mais il peut bien ſe faire, comme le conjecture Mr. *Wolfius*, que l'Auteur envoiât à pluſieurs des Copies de la même Lettre, lorsqu'il vouloit les informer d'une même choſe, & qu'il manquoit de loiſir par le grand

(*a*) *A Diſſertation upon the Epiſtles of* PHALARIS &c. dont la ſeconde Edition parut en 1699, avec la Défenſe contre les Objections de Mr. CHARLES BOYLE, qui avoit ſoutenu l'authenticité de ces Lettres. La *Diſſertation* de celui-ci fut imprimée pour la troiſiéme fois, la même année.

grand nombre qu'il en avoit à écrire, ainſi qu'il s'en plaint lui-même en divers endroits. Notre Editeur ſoupçonne auſſi, non ſans fondement, que les noms & les ſujets de quelques Lettres ſont ſuppoſez; parce que *Libanius* les compoſoit ſeulement pour ſervir de modéle à ſes Diſciples. On en trouve de telles dans les *Characteres Epiſtolici*, publiez à *Paris* par *Guillaume Morel* en 1558, & que quelques-uns ont attribuez à *Libanius*.

Pour ce qui regarde la Verſion Latine, l'Editeur s'eſt propoſé de la tourner de telle maniére, qu'autant qu'il ſeroit poſſible, elle ne s'éloignât pas beaucoup de la phraſe Gréque; ſans quoi il eſt presque impoſſible, qu'un Traducteur n'exprime ſouvent ſa penſée, plutôt que celle de ſon Auteur. Il a été aidé ici en partie par la Verſion de *Zambicari*, & par celles que l'*Anonyme*, *Pichon*, *Boivin*, & *Salvini*, avoient faites de quelques Lettres. Avec tout cela il avoue qu'il s'eſt trouvé ſouvent embarraſſé, ſans pouvoir trouver comment traduire d'une maniére dont il fût lui-même content. Auſſi a-t-il depuis corrigé quelques endroits, dans les *Addenda & Emendanda*, qui ſont à la fin du Volume; & il promet d'en corriger davantage dans des *Curæ Secundæ*. Le caractére du Stile de *Libanius*, rend la Verſion de ſes Lettres fort difficile. Outre les difficultez communes au genre épiſtolaire, il régne dans ces Lettres une briéveté ſententieuſe & ſubtile, qui quelquefois tient de l'énigme. D'ailleurs, elles ne ſont pas toujours rangées dans les Manuſcrits ſelon l'ordre des

tems, comme il faudroit: & cependant ſans cela il n'eſt pas poſſible de bien comprendre de quoi il s'agit.

Les Notes, dont Mr. *Wolfius* a accompagné cette Edition, ſont au bas des pages, & d'ordinaire aſſez courtes. Il ne ſe contente pas de marquer les variétez de lecture, & autres choſes ſemblables; il éclaircit encore les endroits, qu'il croit en avoir beſoin, quand il le peut. Il s'eſt propoſé ſur-tout d'expliquer les façons de parler, & les Proverbes, dont *Libanius* ſe ſert ſouvent; de chercher dans les ſources les paſſages des anciens Auteurs, comme d'*Homére*, d'*Héſiode*, de *Thucydide*, de *Démoſthéne* &c. que ſon Auteur cite, ou auxquels il fait alluſion; de faire connoître les ſujets & les coutumes, dont il s'agit; & d'indiquer les phraſes Gréques conformes à celles du Nouveau Teſtament, dont quelques-unes ont été regardées comme contraires à la pureté de la Langue. En qualité de Théologien, notre Editeur a cru devoir ne pas oublier le dernier article: il joint même à l'autorité de *Libanius* celle d'autres bons Ecrivains de l'Antiquité, ou renvoie aux Auteurs modernes qui en ont produit des paſſages ſemblables.

On trouve à la fin du Volume cinq Tables Alphabétiques, faites avec ſoin. La Prémiére, qui indique les prémiers mots de chaque Lettre originale, avec le nom de celui à qui elle eſt écrite. La Seconde contient les noms de ceux à qui *Libanius* écrit, & marque le nombre de Lettres, tant Gréques, que purement Latines, adreſſées à la même perſonne. La Troiſiéme ren-

renferme les Paſſages de l'Ecriture Sainte, éclaircis dans les Notes. La Quatriéme eſt pour les mots Grecs & les phraſes qui ont quelque choſe de remarquable, auſſi-bien que pour les Proverbes. La Cinquiéme & derniére eſt une Table des Matiéres, & des Noms-propres, dont il eſt fait mention dans tout l'Ouvrage. C'eſt Mr. JEAN CHRISTIAN (*a*) WOLFIUS, Profeſſeur à *Hambourg*, & propre Frére de l'Editeur, qui a pris la peine de dreſſer ces Tables très-utiles. L'Editeur avoit deſſein d'y en joindre une ſixiéme *Proſopographique*, qu'il promet quelquefois dans ſes Notes. Il auroit traité là plus au long des ceux auxquels ſont adreſſées les Lettres de *Libanius*, en raſſemblant tout ce qui ſe trouve & dans les Lettres mêmes, & ailleurs, au ſujet de ces perſonnes. Mais il fut contraint de renvoier cela, avec bien d'autres choſes, à un Supplément qu'il ſe propoſoit de donner, en forme de *Curæ Secundæ*. Malheureuſement cela eſt perdu pour le Public. La mauvaiſe ſanté, qui empêcha Mr. *Wolfius* d'exécuter alors ſon deſſein, l'a conduit au Tombeau, un peu plus d'un an après la publication de ſon Edition. C'eſt toujours beaucoup qu'il en ait vu la fin, & mis dans les *Additions & Corrections*, une petite partie de ce qu'il auroit pu faire pour perfectionner ſon travail. On voit, parmi ces Additions, pluſieurs Notes ſavantes de Mr. *D'Orville*.

Ce

(*a*) Celui qui a donné une Edition des Fragmens de SAPPHO; puis d'autres *Poëtarum octo* &c. & tout nouvellement *Mulierum Græcarum, quæ orationis proſa uſæ ſunt* &c. le tout avec des Notes *Variorum*.

Ce grand Recueil de Lettres eſt certainement un des plus beaux préſens qu'on pût faire au Public. Elles ne ſont pas ſeulement recommandables par l'élégance & la politeſſe du Stile, mais encore aſſez ſouvent par les ſujets dont elles traitent. A la vérité la plupart roulent ſur des complimens, des recommandations, & des affaires domeſtiques. Mais il y en a auſſi pluſieurs, écrites à l'Empereur JULIEN, & à ſon Oncle de même nom, à des Généraux d'Armée, à des Gouverneurs de Provinces, à des Commandans de Villes, à des Philoſophes, à des Sophiſtes, ou Rhéteurs & Orateurs du Barreau ; à des Docteurs même & des Evêques de l'Egliſe Chrétienne, comme *Amphilochius d'Iconie*, *St. Athanaſe*, *St. Baſile*, *Dorothée*, *Grégoire de Nyſſe*, *St. Chryſoſtome*, & *Optimus*, Evêque d'*Antioche*. En tout cela on trouve des choſes qui ſervent à éclaircir l'Hiſtoire Civile & Littéraire de ces tems-là, quelquefois même l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. Auſſi voit-on, que *Jaques Godefroi*, dans ſes Commentaires ſur le *Code Théodoſien*, *Henri de Valois*, dans ſes Notes ſur *Ammien Marcellin*, & l'Illuſtre Baron de *Spanheim* dans les ſiennes ſur l'Empereur *Julien*, ont fait beaucoup d'uſage des Lettres de *Libanius* qu'ils avoient en Manuſcrit, & qui voient maintenant le jour dans cette Edition.

POUR donner maintenant quelque idée du caractére de ces Lettres, il faut en traduire quelques-unes. Je prends d'abord la CXIX. (*a*) écrite

(*a*) *Pag.* 62, 63.

crite à *Gajanus*, ou *Cajanus*, qui fut *Conſulaire* de *Syrie*, comme notre Auteur dit l'avoir lu quelque part, mais il ne s'eſt point ſouvenu chez qui. On verra par la Lettre même, qu'au tems dont il s'agit ce *Gajanus* faiſoit le métier d'Avocat.

„ Vous, qui pouvez tout par votre éloquen-
„ ce, vous ne ſauriez être porté par l'offre
„ d'aucune ſomme d'argent à accuſer en Juſtice
„ quelcun qui ne ſeroit pas coupable: & ce-
„ pendant vous m'accuſez moi injuſtement,
„ ſans qu'il vous en revienne aucun profit. Que
„ doit-on penſer d'un tel procédé? Je vais vous
„ faire voir, que vous avez mal pris ce que j'ai
„ dit, & pour cet effet je reprendrai la choſe
„ d'un peu plus haut. Vous étiez venu pour
„ défendre un *Phénicien*, qui avoit un Comman-
„ dement en *Phénicie*, homme ſage, & qui
„ ſavoit fort bien de quel Orateur il avoit be-
„ ſoin, & de quelle force d'éloquence. Comme
„ je ſouhaitois fort de vous voir, je fus ravi de
„ l'occaſion qui s'en préſentoit; & après m'être
„ un peu entretenu avec vous (car vous deviez
„ aller dîner) je vous quittai. Le lendemain,
„ vous étiez au Barreau, & moi dans mon Eco-
„ le. J'abrégeai, autant qu'il me fut poſſible,
„ le tems de ma leçon, & courus après à votre
„ Barre, pour vous entendre haranguer. Dans
„ l'impatience où j'étois, je fendis la preſſe avec
„ de grands efforts pour entrer: mais je trouvai
„ que vous aviez déja fini. Ainſi je fus privé
„ du plaiſir de vous entendre: mais j'entendis les
„ louanges, & les grandes louanges, que vous

 „ don-

„ donnoient des Orateurs même; car, comme
„ vous l'emportiez de beaucoup ſur eux, vous
„ ne laiſſiez aucun lieu à l'envie. Le jour ſui-
„ vant, je vins encore le matin: mais le Pré-
„ teur ne tenoit pas encore ſa ſéance, & mes
„ Diſciples me rappelloient. Vous plaidates en-
„ ſuite, & j'ouïs dire encore de quelle maniére
„ vous l'aviez fait. J'eus un nouveau chagrin
„ d'avoir encore manqué l'occaſion de vous en-
„ tendre, & je peſtai hautement contre la né-
„ ceſſité qui m'en avoit empêché. En un mot,
„ vous eutes gagné votre cauſe, avant que je
„ puſſe ſatisfaire mon deſir. Néanmoins en par-
„ lant à d'autres, je me mettois au rang de ceux
„ qui avoient eu le bonheur de vous entendre.
„ Je fis, comme ceux qui, étant allez en *Elide*,
„ & n'y aiant pas vu *Jupiter*, de honte qu'ils
„ en ont, ſe vantent fauſſement de l'avoir vu.
„ Comme nous étions, vous & moi, en gran-
„ de compagnie chez *Eubule*, quelques-uns s'é-
„ tant mis à vous donner des éloges, & tous a-
„ lors jettant les yeux ſur moi pour ſavoir ſi j'é-
„ tois de leur avis, & ſi je connoiſſois l'Orateur;
„ je diſſimulai mon malheur, & je témoignai
„ que j'avois été un de vos Auditeurs: mais je
„ vous dis à l'oreille la vérité, pour vous don-
„ ner à entendre que vous deviez (*a*) m'en dé-
„ dommager. Vous n'en futes point fâché alors:
au

(*a*) Ὅτι σε ἀποδοῦναι δεῖ. C'eſt-à-dire, apparemment, me communiquer par écrit vos Harangues. Mr. *Wolfius* traduit: *reſtituere te mihi oportere*; ce qui eſt bien littéral, mais il pouvoit plus clairement exprimer le ſens.

„ au moins ne m'en témoignates-vous rien. „ Mais en ſortant vous m'accuſates de vous a„ voir fait un affront; car je l'ai bien ſû. Quel „ affront, je vous prie, y avoit-il dans mon fait? „ A moins que ce n'en ſoit un, de vous avoir „ loué, & de vous avoir avoué mon malheur. „ Mais nous ne nous ſommes pas vûs alors, au„ tant qu'il auroit fallu; c'eſt encore de quoi „ vous vous plaignez. La perte eſt commune „ à l'un & à l'autre. Prenez-vous-en à mes oc„ cupations, je m'en prendrai aux vôtres; cela „ vaut mieux, nous ſerons à deux de jeu. O „ mon cher, ô vous qui êtes le véritable deſcen„ dant de *Démoſthéne*, ne jugez pas des amitiez „ par un endroit comme celui-là, mais par l'a„ mitié même. On voit bien des gens, qui boi„ vent enſemble tous les jours, & qui cependant „ boiroient avec plaiſir le ſang l'un de l'autre. „ Pour vous, laiſſez à d'autres d'imiter les *Aby„ déniens*: ſuivez votre maniére ordinaire d'agir, „ & pour montrer que vous n'en avez point „ changé, faites enſorte que ce *Boëthe* (*a*) n'ait „ pas beſoin de vous faire de grandes ſupplica„ tions. Il eſt parent de l'excellent *Zénobius*, „ il eſt mon ami, il eſt vieux, comme vous „ voiez, & on lui fait injuſtice.

Il y a dans l'Original de cette Lettre, un mot corrompu, qui gâte le ſens: Πρὸς μὲν τὸν ἥλιον ἰλθῆν, τὸν Δία δὲ μὴ ἰδῆν &c. Tous les Manuſcrits liſent ici ἥλιον: ce qui ſignifieroit, *aller au Soleil*,

(*b*) Porteur de la Lettre, apparemment, que *Libanius* lui recommande ici pour quelque affaire.

leil, *& ne voir pas Jupiter.* Le Manuſcrit de *Voſſius*, au-lieu d'Ἤλιον, corrige Ἴλιον, d'une main récente: *aller à* Ilium, *& ne voir pas Jupiter.* Mais *Henri de Valois*, dont notre Editeur a ſuivi la conjecture, liſoit πρὸς τὴν Ἦλιν, ou Ἠλιάδα. Voilà qui forme un beau ſens, & dont la raiſon eſt claire. On ſait qu'à *Olympie*, Ville de l'*Elide*, il y avoit une magnifique Statuë de *Jupiter Olympien*, Ouvrage de *Phidias*, & qui paſſoit pour une des merveilles du monde. Ainſi faut-il s'étonner, que ceux qui avoient été en *Elide*, & négligé de voir ce fameux Chef-d'œuvre, en euſſent honte? (*a*) FRANÇOIS JUNIUS cite un paſſage d'ARRIEN, que l'on pouvoit alléguer, pour confirmer cette correction. (*b*) „ Vous „ allez à *Olympie*, (diſoit ce Philoſophe) pour „ y voir l'Ouvrage de *Phidias*; & chacun de „ vous tient pour un malheur, de mourir ſans „ l'avoir vu ".

Il y a un endroit, que j'ai traduit dans un ſens différent de celui qu'y donne Mr. *Wolfius*, parce qu'il me ſemble que la ſuite du diſcours le demande. Σὺ δὲ ἠγωνίζω, καὶ αὖθις ἦκον, ὡς φήποις, καὶ ἤλγουν, καὶ τῆς ἀνάγκης κατεβόων. *Et jam tu peroraveras, cum rurſus cauſam dixiſſe te accepi, & dolui, neceſſitatemque vehementer incuſavi.* Selon cette verſion, *Cajanus* avoit déja plaidé, lorſque *Li-*

(*a*) Dans ſon *Catalogus Architectorum, Mechanicorum*, &c. joint au Traité *De Pictura Veterum*, pag. 153. *Rotterod.* 1694.

(*b*) Ἀλλ' εἰς Ὀλυμπίαν μὲν ἀποδημεῖτε, ἵν' ἰδητε τὸ ἔργον τοῦ Φειδίου, καὶ ἀτύχημα ἕκαστος ὑμῶν οἴεται, τὸ ἀνιζόρητον τούτων ἀποθανεῖν. Diſſert. Epict. *Lib.* I. Cap. 6. pag. 28. *Edit. Colon.* 1595.

Libanius vint, le second jour, pour l'entendre. Mais *Libanius* vient de dire, que le Préteur, ou le Juge, *officio nondum fungebatur* (ὔπω γὰρ ὁ ἄρχων ἐνήργει) c'est-à-dire, qu'il ne tenoit pas encore sa séance. Devant qui est-ce donc que l'Orateur avoit prononcé son Plaidoier? *Libanius* ajoute, que *ses Disciples le rappelloient*. Voilà qui donne à entendre, qu'il fut obligé de s'en retourner, n'aiant pas le tems d'attendre, à cause de la leçon qu'il devoit faire. Ainsi le passage en question devoit être traduit: *Tu autem orationem habuisti* (c'est-à-dire, *postea*, après que je m'en fus retourné) & *rursus accepi quomodo dixisses, & dolui*, &c. *Libanius* aiant encore cette fois manqué l'occasion d'entendre son Ami, quand il apprit ensuite *de quelle maniére il avoit harangué*, c'est-à-dire, qu'il ne s'étoit pas attiré moins de louanges que le jour précédent, cela redoubla le chagrin qu'il avoit du contretems qui l'avoit encore privé du plaisir d'entendre *Cajanus*, par la *nécessité* où il fut de s'en retourner.

Sur ce que *Libanins* dit à son Ami: Σὺ δ' ἄλλως ἀφεὶς Ἀβυδηνὸς εἶναι, *Tu vero alios Abydenos esse fine*; on remarque là une façon de parler proverbiale, qui signifie, Ne soiez pas pointilleux à interpréter ce que les autres font, comme c'est la coûtume des *Abydéniens*. Sur quoi on renvoie à ceux qui ont écrit des (*a*) Proverbes, & d'où il paroît que les gens de cette Ville étoient de grands chicaneurs.

On trouve une autre façon de parler proverbiale

(*a*) Voiez les Notes d'ANDRE' SCHOTT, sur sa Collection de *Proverbes Grecs*, pag. 331, 482, &c.

biale dans l'exemple que *Libanius* allégue de ceux qui étant tous les jours à boire ensemble, bien loin d'en être pour cela plus amis, *boiroient avec plaisir le sang les uns des autres: ὡς πολλοὶ συμπόται πίνουσι βουλόμενοι, καὶ τῷ αἵματι ἀλλήλων ἥδιον πίοιεν.* Cela marque, dit-on, une grande inimitié. Le sens de cette expression figurée est clair. Je m'imagine qu'elle vient de ce que pratiquoient à la lettre quelques Peuples Barbares, à l'égard de leurs Ennemis. HERODOTE, par exemple, nous (*a*) apprend, au sujet des anciens *Scythes*, qu'ils buvoient le sang du prémier qu'ils avoient tué dans un Combat.

VOICI une autre Lettre, qui sert à l'histoire du tems de *Libanius*. C'est la CCCXXXVI. (*b*) écrite à *Anatolius*.

„ SPECTATUS, qui vous aime beaucoup (si „ c'est avec raison, je n'en sai rien, mais je suis „ assûré qu'il vous aime ainsi) est revenu fort „ glorieux de son Ambassade. Par sa langue il a „ empêché que nous autres *Grecs* ne fussions surpassez en éloquence par des Barbares: je parle „ des tours de Rhétorique, par lesquels il a terrassé le Roi de *Perse* au milieu de son Palais. „ Mais je crains, que cela ne vous mortifie; „ car vous ne pouvez souffrir, que, vous vivant, on loüe aucun autre. Et maintenant „ vous enragez, de ce qu'à l'Emploi que vous „ exercez on n'a pas ajouté la commission de „ cette Ambassade, où par vos clameurs vous „ auriez réduit cet (*c*) homme au silence: de „ sorte

(*a*) *Lib.* IV. *Cap.* 64. (*b*) *Pag.* 163, 164.
(*c*) Le Roi de *Perse*.

„ sorte qu'on peut dire, qu'à cause de cela vous „ ne (*a*) dormez pas de toute la nuit. Quand „ le Roi eut fait appeller les Ambassadeurs à son „ audience, après bien des discours qu'il fit pour „ témoigner combien il admiroit la Justice, & „ ceux qui s'attachent à en pratiquer les maxi- „ mes; *Pour moi*, ajoûta-t-il, *on me fait des in- „ justices, & c'est vous qui me les faites.* Il par- „ la ensuite de quelque étendue de pays qui leur „ avoit appartenu (aux *Perses*), avant que nous „ en fussions en possession, & que nous devions „ leur rendre, si nous souhaitions la Paix. Les „ autres (Ambassadeurs) répondoient à cela de „ belles choses, & que vous jugeriez vous-mê- „ me telles, si vous les aviez entenduës. Mais „ (*b*) ce Soldat, comme vous l'appelleriez, ou „ plutôt ce Rhéteur, selon moi, fit voir au „ Roi, que ceux qu'il accusoit d'injustice n'é- „ toient pas ceux dont il exigeoit maintenant sa- „ tisfaction. *Car*, disoit-il, *autres sont ceux qui „ se sont emparez des pays dont il s'agit, & au- „ tre celui à qui vous faites la guerre pour ce su- „ jet. Et il est bien étrange, que vous appelliez „ biens paternels, ceux qui ne vous ont point été „ transmis par votre Pére; & qu'en même tems „ vous prétendiez, que lui vous abandonne ce qui „ fait partie de sa succession paternelle. Par les „ Dieux, vous aimeriez mieux sans doute qu'on „ ne*

(*a*) C'est, comme le remarque Mr. *Wolfius*, une allusion à ce qu'on a dit de *Thémistocle*, Que les trophées de *Miltiade* l'empêchoient de dormir. Voiez PLUTARQUE, dans la Vie de *Thémistocle*. VALER. MAXIM. Lib. VIII. Cap. 14. Ext. *num.* 1. &c. (*b*) *Spectatus.*

„ *ne vous fit pas un tel reproche, que de comman-*
„ *der à deux fois autant de Sujets que vous en*
„ *avez.* Voilà (*a*) ce que dit l'Ambaſſadeur.
„ Pour vous, répondez-moi là-deſſus, & écri-
„ vez-moi quelque choſe qui en approche, vous
„ qui ne laiſſez qu'à très-peu de gens d'une con-
„ dition privée, de s'élever jusques-là, afin qu'il
„ pleuve ainſi des Lettres, qui ménent pluſieurs
„ perſonnes jusqu'à la créche de l'Empereur ".

L'Ambaſſade, dont il s'agit dans cette Lettre, eſt connue par (*b*) AMMIEN MARCELLIN. Elle avoit été précédée d'une autre, que SAPOR, Roi de *Perſe*, envoia à l'Empereur CONSTANCE, pour lui faire des propoſitions de Paix, avec une hauteur & à des conditions, qui la rendirent inutile. Peu de jours après le départ des Ambaſſadeurs, l'Empereur (*c*) en envoia lui-même trois au Roi de *Perſe*, ſavoir, le Comte *Proſper*; *Spectat*, un des Secrétaires (*d*) du Conſeil Impérial; & le Philoſophe *Euſtathe*. Cela ſe paſſa en l'année 258 de l'Ere Chrétienne; & les Ambaſſadeurs étoient revenus avant (*e*) le 24 d'*Août*. Ils n'avancérent pas plus, que n'avoient fait ceux de l'autre Ambaſſade; quoi qu'on eût choiſi exprès

(*a*) J'ai ajouté cela, pour ſéparer ce que *Libanius* rapporte du diſcours de *Spectatus* d'avec ce qu'il dit enſuite en parlant à *Anatolius*, & qui, dans l'original, ſemble d'abord s'adreſſer à une même perſonne.

(*b*) *Lib.* XVII. *Cap.* 5.

(*c*) *Ibid.* pag. 180, 181. *Ed. Gronov. Valeſ.*

(*d*) *Tribunus & Notarius.*

(*e*) Jour, auquel la Ville de *Nicomédie* fut bouleverſée par un Tremblement de terre. Voiez les Notez de *Henri de Valois* ſur *Ammien Marcellin*, *Lib.* XVII. Cap. 7. *pag.* 182. & Cap. 14. *pag.* 101, 102.

près des hommes fort éloquens, tels qu'étoient le Philosophe *Eustathe*, & *Spectat*. Ainsi voilà à peu près le tems trouvé, auquel cette Lettre de *Libanius* fut écrite, c'est-à-dire, peu après le retour de l'Ambassade, & par conséquent vers la fin de l'Eté.

Spectat étoit parent (*a*) de *Libanius*: ainsi il ne faut pas s'étonner, que notre Rhéteur prône tant, & ici, & dans d'autres Lettres, la gloire que cet Ambassadeur s'étoit aquise par son éloquence. *Ammien Marcellin* n'insinue rien, qui lui donne quelque avantage à cet égard par dessus les autres Ambassadeurs. Il dit (*b*) seulement, que, selon leurs instructions, les trois Ambassadeurs demandérent la Paix & un Traité d'Amitié, à condition que les choses demeureroient dans l'état où elles étoient, & que *Sapor* ne prétendroit rien à l'*Arménie* & à la *Mésopotamie*. Voilà (*c*) les pays, dont *Libanius* veut parler, quand il dit, que le Roi de *Perse* en demandoit la restitution, comme aiant autrefois appartenu aux *Perses*; & sur quoi *Spectatus* fit la réponse admirée par le Sophiste. Mais ici encore il y a un endroit où j'ai été obligé de m'éloigner du sens

(*a*) Cela paroît par ces Lettres mêmes. Voiez, par exemple, la 426. *pag.* 218. où il parle de cette parenté, τῆς συγγενείας.

(*b*) *Ubi supra*, Cap. 14.

(*c*) Cela paroît encore par une Lettre, que *Sapor* écrivit à l'Empereur *Constance*, dans l'Ambassade précédente, qui est rapportée par AMMIEN MARCELLIN, Liv. XVII. Cap. 5. On peut voir cette Lettre traduite, dans l'*Histoire des Anciens Traitez*, par Mr. BARBEYRAC, Part. II. *Article* 68.

sens de la Version Latine: Ἐπεδείκνυτο αὐτὸν, ὡς οὐκ ἐγκαλεῖ, παρὰ τοῦτον ζητοῦντα δίκην ἄλλως μὲν γὰρ εἶναι τὸν ἀφαιρούμενον τὴν γῆν, ἄλλον δὲ τὸν πολεμοῦντα: *Talem eum fiebant* (*Spectati* sermones) *qui ab illis, quas accusat, pœnam repetere non possit. Alios enim esse, qui terra privati sint, alium qui bello petitur.* Il falloit traduire: *Ostendebat* (Spectatus) *eum* (Regem) *non ab iis repetere pœnam, quos injustitiæ accusaret: alios enim esse, qui eam regionem abstulerint, alium autem eum, qui* (ab ipso) *bello peteretur.* Mr. *Wolfius*, trompé par l'équivoque des mots, ἀφαιρούμενον τὴν γῆν, qui peuvent signifier ou *qui regionem abstulerunt*, ou *a quibus regio ablata est*, a suivi le dernier sens, qui forme ici un galimatias. Pour mettre hors de doute que l'autre seul convient ici (ce qui d'ailleurs est assez clair par la suite du discours), il ne faut que remonter deux Lettres plus haut, où *Libanius*, écrivant à un autre Ami, rapporte en d'autres termes le raisonnement de *Spectatus*. (*a*) Ἔφη γάρ, οἱ μὲν, ὦ Βασιλεῦ, Καισάριός σε τῆς ἀρχῆς παυσάμενος, τῶν ὅπλων ἔχει, μέχρις ἂν ἐκεῖνος τὸ πλεονεκτεῖν. Εἰ δ' οἷς μὲν ἐγκαλεῖς, πάλαι τεθνήκασι, ὁ δὲ μηδ' ὅτι εἰσῆλθεν εἰς τὸν πόλεμον, ταῦθ' ἕκαστα, θέσθαι τὸν πόλεμον ἐθέλει, σκοπεῖ μὴ πλεονεξίαν ἐγκαλῶν, αὐτὸς τοῦτο ποιῶν ἐλεγχθῇς. „ O Roi, si *Constance* a perdu votre amitié par une avidité d'étendre à vos dépens les limites de son Empire, poussez vigoureusement la Guerre, jusqu'à ce qu'il cesse de suivre ce desir injuste. Mais si ceux que vous en accusez sont morts il

(*a*) Epist. 334. *pag.* 162.

» il y a long-tems, (*a*) & ſi lui ne demande qu'à » finir la Guerre, en conſervant les pays dont » il étoit maître quand il l'a commencée; pre- » nez garde que le reproche que vous lui faites » ne retombe ſur vous-même ». Les pays, dont *Sapor* demandoit la reſtitution, étoient l'*Arménie* & la *Méſopotamie*, dont il prétendoit que les *Romains* avoient dépouillé par fraude ſon Aieul *Narſès*. *Spectatus* lui demande: Qui ſont ceux qui vous ont enlevé ces pays? (ἀφῄρηνται τὴν γῆν) Eſt-ce *Conſtance*, à qui vous faites la Guerre? Non: ce ſont ſes Prédéceſſeurs, morts il y a long-tems. Prenez-vous-en à eux, & non pas à lui. En commençant la Guerre, il étoit maître de ces pays-là, qui faiſoient partie des Etats que ſon Pére lui a transmis; au-lieu que vous ne les avez point trouvez parmi ceux de votre Succeſſion paternelle.

Les derniéres paroles de la Lettre me paroiſſent auſſi vuides de tout ſens raiſonnable & intelligible, & dans l'Original, & dans la Verſion: Καὶ γράφε τι παραπλήσιον, ὦ πάνυ δὴ τινὲς ὀλίγοις ἰδιώταις ἔοικε, οἷς ἡ τῶν ὅλων ἐπιμέλεια πολλὴ ἐπὶ τὴν βασιλικὴν ἀπάγει φάτνην: *Et ſcribe aliquid his ſimile, qui paucos quosdam privatæ ſortis homines reliquiſti, ut vel ideo epiſtolarum imber multos ad imperato-rium*

(*a*) Ici Mr. *Wolfius* traduit ces mots: ὃ δὲ μεθ' ὧν ἐπολέμουν εἰς τὸν πόλεμον, ταῦτ' ἔχων καταβοᾶσθαι τὸν πόλεμον ἐθέλει &c. *hic autem, cum quo bellum ingreſſus eſt, tamquam ſua tenens, bello finem facere intendit &c.* Mais Mr. D'ORVILLE, dans les *Addenda*, a très-bien rectifié ainſi cette verſion: *hic autem, cum quibus* (Provinciis) *bellum ingreſſus, tandem retinens, bello facere finem contendit* &c.

rium præsepe ducat. L'Editeur ne dit rien là-dessus dans ses Notes. Que signifie, *paucos quosdam privatæ sortis homines reliquisti?* Il me semble que le verbe ἀφῆς se rapporte à ce que *Libanius* vient de dire, en défiant *Anatolius* de lui écrire quelque chose qui approche de l'éloquence des discours dont il vient de parler, & qu'ainsi on devroit traduire: *ô tu, qui paucos admodum finis talia scribere*, „ vous qui ne voulez permettre qu'à „ très-peu de Particuliers de s'élever jusqu'à ce „ point d'éloquence ". Mais cela ne s'accorde point avec la raison qu'il ajoûte: *afin que cette pluie de Lettres en mène plusieurs à la créche de l'Empereur.* La *pluie de Lettres* (ἡ δίλτων ἐπομβρία) semble marquer autant la force du stile des Lettres, que leur multitude. Et εἰς τὴν βασιλικὴν εἰσάγων φάτνην, *menet à la créche de l'Empereur*, veut dire apparemment, servir à obtenir quelque Emploi dans la Maison de l'Empereur. Or *Libanius* représente celui à qui il écrit, comme voulant primer en fait d'éloquence, & jaloux de ce que d'autres se font par là un chemin aux Emplois. Comment est-ce donc que *Libanius* lui propose pour motif, d'y conduire un grand nombre de gens? Et comment *Anatolius* pourra-t-il parvenir à cette fin, en écrivant lui-même *quelque chose qui approche* de l'éloquence de *Spectatus?* Il me vient dans l'esprit, qu'il pourroit bien y avoir ici faute dans le texte, & qu'en ajoûtant une négation, qui peut aisément avoir été omise par les Copistes, on trouveroit un sens convenable: εἰς ΜΗ' ἡ τῶν δίλτων ἐπομβρία πολλοὺς ἐπὶ τὴν βασιλικὴν εἰσάγῃ φάτνην: de sorte que cela marque-

queroit la raiſon pourquoi *Anatolius* ne peut ſouffrir que bien des Particuliers ſe diſtinguent par leur éloquence, c'eſt-à-dire, de peur que par-là ils ne parviennent à quelque Emploi de la Maiſon Impériale.

Quoi qu'il en ſoit, on voit par cette Lettre, avec quelle liberté *Libanius* écrivoit à ſes Amis, quoiqu'ils fuſſent dans des poſtes éminens. Car *Anatolius* étoit alors Préfet d'*Illyrie*, & il mourut l'année ſuivante; comme nous l'apprenons d'*Ammien* (*a*) *Marcellin*. Mais cela paroît encore mieux par une autre Lettre au même *Anatolius*, qui doit être poſtérieure à celle-ci, & qui y répand du jour. Il eſt bon d'en rapporter quelques morceaux, d'autant plus, qu'on y voit que *Libanius* fit une Harangue en forme à la louange de *Spectatus*. Cette Lettre (*b*) eſt la XVIII. & elle commence ainſi: „ J'ai lu à mes Amis vo-„ tre longue (*c*) Lettre, comme vous me l'aviez „ ordonné: je n'avois garde de deſobéir à un „ homme ſi puiſſant. La lecture de cette Let-„ tre a fait rire autant que vous le ſouhaitiez; & „ vous le ſouhaitiez beaucoup. Après avoir fi-„ ni, quelcun des Auditeurs m'a demandé, ſi „ j'étois votre ami, ou votre ennemi? J'ai ré-„ pondu, que j'aimois fort l'illuſtre *Anatolius*. „ Sachez donc, m'a-t-on repliqué, que vous „ agiſſez en ennemi, de montrer une Lettre, qui

(*a*) *Lib.* XIX. Cap. 11. *pag.* 243. & *Lib.* XII. Cap. 6. *pag.* 296. (*b*) *Pag.* 5, *& ſeqq.*

(*c*) Peut-être étoit-ce une réponſe à celle de *Libanius*, qu'on vient de voir.

„ qui mérite d'être brûlée. Il qualifioit enſuite
„ cette Lettre : voulez-vous ſavoir comment ?
„ je me garderai bien de vous le dire ; car je
„ n'ai pu l'entendre moi-même ſans chagrin.
„ Mais laiſſons cela, & venons au fait. Vous
„ ne devez pas trouver mauvais, ſi je prouve
„ que vous vous montrez calomniateur ; com-
„ me je ſouffrirai patiemment, ſi vous me faites
„ voir que j'ai agi malicieuſement. Vous dites,
„ que, par ma Harangue, j'ai rabaiſſé le mérite
„ de *Spectatus*, homme grand par ſes actions.
„ Cependant il a été lui-même très-ſenſible à
„ mes louanges. S'il juge bien, vous mentez :
„ & s'il n'eſt pas capable de juger d'une Haran-
„ gue, (dites-le, ſi vous l'oſez) je dois conve-
„ nir qu'il y a eu dans mon fait une entière ma-
„ lignité. Voiez auſſi comment vous pourrez
„ vous accorder avec vous-même, quand vous
„ m'accuſez de faire petites des choſes grandes,
„ & en même tems d'élever fort haut de petites
„ choſes par la force de mon éloquence. Croiez-
„ moi, oppoſez-vous vigoureuſement aux entre-
„ priſes des Barbares, mais ne vous combattez
„ pas vous-même. Si vous avez de l'émulation
„ à l'égard de ceux que je loue, vous faites bien ;
„ car ce n'eſt pas une marque de mauvais natu-
„ rel, que de ſouhaiter des louanges. Mais
„ quand vous me blâmez de ce que j'ai loué
„ quelques perſonnes, au-lieu que vous devriez
„ plutôt avouer l'envie que vous leur portez,
„ vous agiſſez en fourbe, & non pas en honnê-
„ te homme. Vous m'accuſez de louer grand
„ nombre de gens, & moi je vous accuſe de

„ blâ-

„ blâmer tout le monde. L'un & l'autre ne
„ marque-t-il pas un défaut de jugement? Ce
„ que je fais a néanmoins quelque chose de con-
„ forme à l'humanité; d'autant plus que, de
„ tous ceux que j'ai louez, il n'en est aucun à
„ qui j'aie attribué des qualitez qu'il n'avoit pas,
„ ou, comme dit la Fable, revêtu la Corneille
„ de plumes étrangéres. Voulez-vous savoir,
„ quelle est ma méthode dans mes Eloges? La
„ voici. Si quelcun n'est pas adonné à l'amour
„ des Richesses, mais à l'amour des Plaisirs, je
„ loué le prémier, & je passe l'autre sous silen-
„ ce. . . . J'admire *Achille* pour sa valeur, qui
„ lui fit vaincre les *Troiens*; & *Palamède*, pour
„ sa sagesse. Juger l'un & l'autre de ces hom-
„ mes digne de blâme, parce que chacun ne
„ possédoit pas les deux qualitez, c'est leur faire
„ injustice. Supposons qu'à votre priére, je
„ fasse votre Panégyrique. Croiez-vous que
„ l'Orateur trouvera ici en tout & par-tout ma-
„ tiére à éloge? Peut-être vous l'imaginez-vous:
„ mais la chose ne va pas ainsi. Je louerois à
„ la vérité votre diligence, votre vigilance, vos
„ travaux, votre bon jugement, votre pénétra-
„ tion, votre prévoiance, votre éloquence, &
„ plusieurs autres choses: mais je ne dirois pas,
„ que vous êtes d'une belle & grande taille, car
„ vous n'avez pas ces avantages du corps. Si
„ je parlois des richesses, je dirois que vous ê-
„ tes fort éloigné de toute volerie: mais je n'as-
„ surerois pas, que vous êtes sans récompense
„ de votre vertu, car vous avez des présens de
„ l'Empereur. Et le tems de votre Préfecture

„ vous a procuré des Villes au-lieu de Maiſons, „ à la vérité ſans faire tort à perſonne, mais „ toujours en recevant ce qu'on vous donnoit: „ or il ſeroit plus beau pour vous, de n'avoir „ rien reçu de perſonne; car la gloire, qui re- „ vient de la pauvreté, eſt plus brillante, que „ les colomnes qu'un Roi donne. . . . . Vous „ n'êtes pas négligent en tout, mais il n'y a per- „ ſonne qui ſoit plus promt à s'intéreſſer pour ſa „ parenté: aucun de vos Parens ne demeure „ dans une condition privée. Pour les autres, „ vous ne conſidérez en eux que le mérite: & „ ſi quelcun, qui en manque, eſt élevé à une „ Dignité, vous criez plus fort, que ceux qui „ ſouffrent (a) quelque opération douloureuſe. „ Cependant votre parenté vous eſt ſi chére, „ qu'il faut que tous ceux qui en ſont, ſoient re- „ vêtus, ſans aucun examen, de quelque Em- „ ploi. Et par là vous excuſez votre indifféren- „ ce à l'égard de vos Amis. Cette raiſon vous „ ſuffit, pour impoſer ſilence à ceux qui veulent „ vous faire là-deſſus quelque reproche. Que „ vous ſemble maintenant? Sai-je, auſſi-bien „ que vous, décocher des traits, ou ſuis-je bon „ ſeulement à y être en butte? N'eſt-ce pas plu- „ tôt, que, comme vous m'avez bleſſé, vous „ l'êtes à votre tour? Si néanmoins vous n'avez „ voulu que badiner, ce n'eſt pas non plus ſé- „ rieuſement que je vous écris tout ceci. Si „ ma Lettre vous plait, il eſt juſte que vous en „ ren-

(a) ἢ οἱ τεμνόμενοι. Mr. *Wolfius* traduit, *quàm qui caſtrantur.*

„ rendiez grace au porteur; & ſi vous en êtes
„ offenſé, vengez-vous-en ſur lui. Car, pen-
„ dant que j'étois réſolu de garder le ſilence,
„ *Januarius* a mis tout en œuvre pour me for-
„ cer à vous écrire en ſa faveur. C'eſt un hom-
„ me en grande conſidération dans toute la Vil-
„ le; qui n'a jamais chagriné perſonne ſans ſujet,
„ & qui a rendu ſervice à tous ceux qui le mé-
„ ritoient; qui s'eſt aquitté avec tout le ſoin re-
„ quis des fonctions dont il eſt chargé; qui a
„ ſecouru les affligez, autant qu'il falloit; par-
„ lant peu, vif à agir; qui néglige la plupart du
„ tems ſes propres intérêts; qui, digne d'une
„ plus haute fortune, vit content de la préſen-
„ te; qui enfin eſt religieux obſervateur de l'é-
„ quité dans les affaires qui ne permettent pas
„ qu'on y uſe de douceur. Une (*a*) choſe crains-
„ je ſeulement, c'eſt que vous ne lui vouliez du
„ mal, parce qu'il s'eſt emploié pour moi dans
„ toutes les occaſions ".

La Lettre, dont je viens de donner un extrait, eſt des plus longues de tout le Volume. Il n'y en a guéres qui le ſoient autant, ou à peu près. Mais on en trouve beaucoup de courtes, & quelques-unes de très-courtes. Donnons quelques exemples des derniéres, que leur briéveté nous permet de rapporter en original.

(*a*) A-

(*a*) Ἓν δέδοικα &c. Je ne ſai pourquoi Mr. *Wolfius* n'exprime point cet ἓν, qui n'eſt pas inutile. ZAMBICARI, en traduiſant cette Lettre, ne l'a pas oublié: *Unum timeo* &c. Epiſt. 258. *pag.* 801.

(a) ΑΡΙΣΤΑΙΝΕΤΩ.

Σὺ μὲν ἡμᾶς εἶπας κακῶς, ἡμεῖς δὲ (b) καλῶς. ἀκ' ἴσῃ σοί τις, ἢτ' ἐμοὶ πείσεται.

A ARISTENETE.

„ Vous avez dit du mal de moi, & moi j'ai „ dit du bien de vous. Mais perſonne n'en „ croira ni vous, ni moi.

(c) ΣΗΝΟΒΙΩ.

Σιγῇ τὴν σιγὴν ἤγημαι ἀμύνεσθαι, καίτοιγε ἐπιστάμενη λειπομένην τῶν ἀδικημάτων τὴν δίκην. Οὐ γὰρ ὅσον ἐμὲ σῶν ἐπιστολῶν γραμμάτων, καὶ τοι πάρ' ἡμῶν μὴ φοιτώντων. Ἀλλ' ὅσῳ κακλίω τὰ σὰ, τοσούτῳ μείζων ἡ βλάβη τῆς τιμωρίας.

A ZENOBIUS.

„ J'AVOIS réſolu de me venger de votre ſi- „ lence, quoique je ſache bien que la punition „ ſeroit moindre que l'offenſe. Car ce n'eſt pas „ la même choſe pour moi, d'être privé de vos „ Lettres, qu'il l'eſt pour vous de n'en pas re- „ ce-

(a) *Epiſt.* 7. pag. 2. Toutes les autres Lettres, que j'ai rapportées, ſont des nouvellement publiées. Celle-ci ſe trouve dans le Recueil de *Morel.* MENAGE, comme le remarque Mr. *Wolfius*, a exprimé cette penſée par un diſtique Grec de ſa façon, *Caymin.* pag. 53. (pag. 174. *Poëmat.* Ed. Amſtel. 1687.) où il met pour titre: *Ζώϊλος, ὁ κακολόγος.*

(b) Un MS. porte ici: ἐγὼ δὲ σε. Ce qui eſt mieux, comme le remarque l'Editeur. Il faut ſeulement laiſſer ἡμεῖς. (c) *Epiſt.* 15. *pag.* 5.

„ cevoir des miennes: mais, autant que les vô-
„ tres ſont plus belles, autant la perte que j'en
„ fais eſt-elle plus grande, que ne le ſeroit une
„ telle punition.

(*a*) ΕΛΠΙΔΙΩ.

Ἐυδαιμόνει, καὶ σαυτῆ βίῳ πατέρα ποιῶν εὐδαίμονα.

A ELPIDIUS.

VIVEZ heureux, & par votre vie rendant vo-
tre Pére heureux.

(*b*) ΒΑΣΙΛΕΙ ΙΟΥΛΙΑΝΩ.

Ἔπεμψά σοι τὸν λόγον μικρὸν ὄντα μεγάλων πραγμάτων. Τῷ δὲ καὶ μείζω γενέσθαι λόγον, σὺ δῆπου κύριος, εἰ δοίης, ἀφ' οὗ ἂν γένοιτο μείζων. Δυὸς μὲν γὰρ δηλώσεις, ὅτι με τυχεῖν ἐχωμίων ἀγῇ: μὴ δὺς δὲ, δώσεις ἕτερα ὑποπτεύειν.

A l'*Empereur* JULIEN.

„ Je vous envoie une petite Harangue, mais
„ qui traite de grandes choſes. Il ne tient qu'à
„ vous qu'elle devienne plus grande, en me
„ fourniſſant de quoi la rendre telle. Si vous le
„ faites, vous montrerez par là que vous me
„ croiez maître en matiére de Panégyriques: ſi-
„ non, vous me donnerez ſujet de ſoupçonner
„ toute autre choſe.

(*a*) IOY-

(*a*) *Epiſt.* 523. *pag.* 258.
(*b*) *Epiſt.* 525.

(a) ΙΟΥΛΙΑΝΩ.

Μὴ παύσῃ ὑβρίζων με καὶ τοιαῦτα, καὶ ἔτι μείζω.

A JULIEN.

„ NE ceſſez point de m'outrager, & en de
„ pareilles choſes, & en d'autres plus conſidéra-
„ bles.

(b) ΜΕΝΑΝΔΡΩ.

Βεβίωκας ἐρρῶσθαι, κτήσῃ δικαίως, συκοφαντῇ φανερῶς, ὁ κριτὴς ἔντιμος. ἡμῖν μὲν πάλαι θαῤῥοῦμεν, σὺ δ' ἴσως νενίκηκας.

„ VOUS avez bien vêcu, vos biens vous ſont
„ légitimement acquis, on vous calomnie mani-
„ feſtement, vous avez un Juge intégre & ob-
„ ſervateur des Loix. Il y a long-tems que j'ai
„ très-bonne eſpérance du ſuccès de votre cau-
„ ſe, & peut-être l'avez-vous déja gagnée.

(c) ΣΑΤΟΡΝΙΝΩ.

Ἐν τῇ καρδίᾳ μοι κατοικεῖ πάθος· ὃ ποιεῖ τὸ μὲν ζῆν βαρὺ, τὴν τελευτὴν δὲ ἐν εὐχαῖς. Τοῦτο τὸ μὲν τῶν ἱστορῶν ἐξέλεγξε φάρμακα· μόνῳ δ' ἂν εἴξαι τῷ θεῷ. Κατὰ τοῦτο δὴ τὸν ἀδελφὸν ἀπεταλμένον προσάγει τῷ ἀγάλματι, καὶ τὰ ἄλλα συμπροθυμεῖ.

„ Je

(a) *Epiſt.* 528. Il y a des Lettres de *Libanius*, écrites à un *Julien*, différent de l'Empereur. Mr. *Wolfius* ne ſait, quel des deux il faut entendre ici.

(b) *Epiſt.* 600. pag. 288.

(c) *Epiſt.* 619. pag. 297.

„ Je ſuis tourmenté d'un mal de tête opiniâtre: „ cela fait que la vie m'eſt à charge, & que je „ ſouhaite la mort. Tous les remédes des Mé„ decins n'ont de rien ſervi: il n'y a que le Dieu, „ qui puiſſe domter ce mal. Pour cet effet, j'ai „ envoié mon Frére chez vous: introduiſez-le „ auprès de la Statue du Dieu, & aidez lui en „ toute autre choſe ".

Par la derniére Lettre, à laquelle je me bornerai, on voit, auſſi-bien que par pluſieurs autres, que *Libanius* étoit ſujet à de grands maux de tête. Il y en a (*a*) une, la vingtiéme après celle-ci, où il dit, que c'étoient des maux invétérez; qu'il y avoit vingt-huit ans qu'il avoit commencé d'en être attaqué, & qu'il étoit alors âgé de vingt. Cette Lettre paroît avoir été écrite à peu près en même tems que celle qu'on vient de voir, avant & après laquelle immédiatement on en voit une à *Héortius*, & l'autre à *Parthénion*, deux autres Amis, auxquels il recommande auſſi ſon Frére, envoié dans leur Ville pour obtenir du Dieu, par des Priéres & des Sacrifices, quelque Songe, qui lui annonce & lui procure du ſoulagement à ſon mal. Mais on ne voit ni ici, ni ailleurs, le nom de la Ville. On ne peut guéres douter, que le Dieu ne ſoit *Eſculape*. Il paroît, ſur-tout par les Harangues d'*Ariſtide*, que les Temples d'*Eſculape* étoient fort viſitez par des Malades, qui y alloient chercher leur guériſon; & ces Lettres de *Libanius* montrent, que les Malades y envoioient quelcun pour eux, quand ils ne pouvoient pas s'y tranſporter eux-mêmes. Tâchons de découvrir, quelle étoit la Ville dont il

(*a*) *Epiſt.* 639. écrite à *Démétrius*, pag. 303, 304.

il s'agit, où *Esculape* avoit un Temple. Dans une Lettre à *Modestus*, qui avoit la goute, *Libanius* lui dit: (*a*) *La Cilicie est voisine, le Dieu très-bénin est voisin: un Malade peut très-aisément & y envoier, & y aller, & y trouver des remédes. Puis que vous me demandez où j'en suis, sachez qu'*ESCULAPE *m'a honoré de son secours, &, (il me permettra de le dire) que mon mal de tête est bien-passé, mais que je ne suis pas guéri de mon mal aux pieds, qui sont fort enflez.* Voilà le Dieu nommé, c'est *Esculape*; & le pays désigné, où étoit le Temple de ce Dieu, auquel *Libanius* avoit recours: c'étoit la *Cilicie*, voisine de la *Syrie*, & d'*Antioche*, la patrie de *Libanius*. Or je trouve dans la *Cilicie* une Ville, nommée *Eges* (Αἰγαὶ) où, comme nous l'apprenons de PHILOSTRATE, (*b*) il y avoit un Temple d'*Esculape*, qui, à ce qu'on croioit, procuroit non seulement des Songes pour la guérison des Malades, mais encore se montroit lui-même visiblement aux personnes éveillées, & s'entretenoit avec elles. Aussi voit-on, qu'un Poëte (*c*) Latin, parlant des lieux où *Esculape* avoit établi son siége, joint *Eges* à *Pergame* & à *Epidaure*.

Qui colis (*d*) Aegeas, *qui* Pergama, *quique* Epidaurum.

Cette

(*a*) *Epist.* 1074. pag. 511.

(*b*) *Vit. Apollon. Tyan.* Lib. I. Cap. 8. & *Vit. Sophistar.* in *Antioch.* Lib. II. *pag.* 568. *Edit. Olear.*

(*c*) SERENUS SAMMONIC. *De Medicin.* Procem. *vers.* 5. *Edit. Burm.*

(*d*) Sur la différente inflexion de ce nom, en Grec & en Latin, voiez les Notes sur l'endroit cité de *Serenus Sammonicus*; & Mr. le Baron de SPANHEIM, *de Præst. & usu Numismat.* Tom. I. pag. 597.

Cette Ville d'*Eges* étoit (*a*) considérable. Elle disputoit (*b*) la prééminence à *Tarse*, sa voisine. Les Médailles lui donnent le titre de Νεωκόρος. Le Cardinal (*c*) NORIS en produit une du Cabinet du Grand-Duc de *Toscane*, dans laquelle on lit au revers : ΜΑΚΡΙΝΟΥ Π. ΜΕΥ... Π. ΑΙΓΕΩΝ. Il remarque, qu'à l'endroit où j'ai mis des points, il y a des lettres effacées, & il conjecture, que c'étoit quelque titre d'honneur donné à *Eges*. Je ne sai si *Libanius* ne nous fourniroit pas de quoi découvrir ce titre. Dans la Lettre, qui suit celle qui m'a donné occasion de faire ces remarques, il dit : (*d*) *Si je pouvois me remuer, j'irois moi-même* (au-lieu d'envoier mon Frére) *à votre grande* Ville : *car le Dieu lui donne l'honneur d'être ainsi appellée*. Le mot effacé de la Médaille pourroit donc être ainsi rétabli : ΜΕΓΑΛ. Π. μεγάλης πόλιως.

Quoi qu'il en soit, il me paroît au moins très-probable, que la Ville, où étoit le Temple du Dieu, dont *Libanius* imploroit l'assistance pour ses maux de tête, n'est autre que celle d'*Eges*. Si l'Editeur des Lettres de *Libanius* eût eu plus de tems pour les lire toutes avec attention, & les conférer les unes avec les autres, il auroit pu par

(*a*) Voiez Mr. de SPANHEIM, *ubi supr.* pag. 689, 690.

(*b*) Comme il paroît par des Harangues de DION *Chrysostôme* à ceux de *Tarse*, qui sont les 33. & 34. pagg. 394, *& seqq. Ed. Morell.*

(*c*) *De Epoch. Syro-Macedon.* Diss. IV. *pag.* 376. *Edit. Lipsi.*

(*d*) Εἰ μὲν ἦν κινεῖσθαι κύριος, αὐτὸς ἂν ὑμῖν ἦκον εἰς τὴν μεγάλην πόλιν· δίδωσι γὰρ αὐτὴν οὕτω καλεῖν ὁ θεός &c. Epist. 620. pag. 295.

par là éclaircir plus d'endroits, qu'il n'a fait. J'ai remarqué auſſi, qu'encore qu'il cite ſouvent *Jaques Godefroi*, il n'a pas fait uſage de divers endroits des Commentaires ſur le *Code Théodoſien*, où ce grand Juriſconſulte allégue & éclaircit pluſieurs Lettres de *Libanius*, qu'il avoit en Manuſcrit, comme on l'a dit ci-deſſus. Mr. *Wolfius* ne paroît guéres avoir conſulté que l'*Index Topographique*.

Entre les Paſſages d'anciens Auteurs, citez par *Libanius*, que l'Editeur dit avoir inutilement cherchez, il y en a deux dont je puis marquer la ſource. Le prémier, cité dans la (*a*) Lettre 330. eſt de *Thucydide*: Ἐκεῖνός τε γὰρ ὁ Θουκυδίδης φησὶν τὸν ἑαυτοῦ, ὦ πάσχοντες, κτᾶσθαι τοὺς φίλους: „ THUCYDIDE dit, qu'*eux* (c'eſt-à-dire, les *Athéniens*) *ſe procurent des Amis, non en recevant d'eux du bien, mais en leur en faiſant*". Cela ſe trouve au II. Livre, dans la longue Harangue de *Périclès*: (*b*) Οὐ γὰρ πάσχοντες εὖ, ἀλλὰ δρῶντες, κτώμεθα τοὺς φίλους. *Libanius*, citant de mémoire, ne fait que changer ici δρῶντες en ποιοῦντες, qui ſignifie la même choſe.

L'autre paſſage, cité dans la (*c*) Lettre 1157. eſt de DEMOSTHENE: Τὸ γὰρ τοῦ Δημοσθένους ἐκεῖθεν ἄρηται, ὡς ὅτι ἂν ὁ Ἀθηναῖος τοὺς ἄλλους ἐργάσηται καλὸν, ἡ πόλις ἔχει τὴν δόξαν: „ DEMOSTHENE a eu raiſon de dire, que, *quand un* Athénien *fait du bien aux autres, la gloire en revient à la Ville*". Cette penſée ſe trouve dans la Harangue *contre Leptine*, mais avec un peu plus de dif-

(*a*) *Pag.* 160. (*b*) *Cap.* 40. (*c*) *Pag.* 554.

différence pour les termes: (*a*) Ὅτε γὰρ ἐν τῇ πρὸς ἰσοδυναμοῦντας ἅπασι, τὸν δόξαν τὸ τῆς πόλεως ὄφελος ἐκφέρεται.

Entre les Evêques dont *Libanius*, quoique zélé Païen, étoit ami, on trouve *Amphilochius*, & *Optimus*. Leur qualité d'*Evêque* est marquée sur le titre des (*b*) Lettres qu'il leur écrit: il seroit à souhaiter qu'il en eût ainsi usé à l'égard de tous les autres; cela répandroit beaucoup de jour sur les Lettres mêmes, en faisant connoître les personnes, & distinguer celles qui portoient le même nom. Mais on n'en voit aucun autre exemple: il suit par-tout ailleurs la coutume des Anciens, qui mettoient simplement à la tête de leurs Lettres le nom de celui à qui elles étoient écrites; de sorte qu'il y a quelque chose de singulier dans l'exception que fait *Libanius* à l'égard de deux Prélats d'une Religion qu'il haïssoit. On voit par ces Lettres, que l'un & l'autre furent du nombre de ceux qui se faisoient contraindre à accepter l'Episcopat. On sait d'ailleurs, (*c*) qu'*Amphilochius* en usa ainsi, à l'égard de l'Evêché d'*Iconie*: mais l'ordination forcée d'*Optimus* est un fait que l'on (*d*) apprend par la Lettre de *Libanius*, qui est une des nouvellement publiées.

Cet

(*a*) Pag. 370. B. *Ed. Wolf.* Basil. 1572.

(*b*) *Epist.* 1226, 1227. pag. 582. Ἀμφιλόχιῳ Ἐπισκόπῳ. Ὀπτίμῳ Ἐπισκόπῳ γενομένῳ.

(*c*) Voïez Gregoire *de Nanzianze*, Epît. 161. Tom. II. *pag.* 874. *Ed. Colon.* seu *Lipsi.* 1690. Tom. II.

(*d*) Ἤκουσα δὲ καὶ τὰ περὶ τοῦτον· ὃς εἶχεν μὲν ἡ πόλις ἐν ἐκλογῇ σε θρόνου· σὺ δὲ φεύγων οὐκ ἔσχες διαφυγεῖν, οὔτε φωνὴς οὔτε δάκρυσιν. Pag. 582.

Cet *Optimus* n'eſt connu que (*a*) par ſa qualité d'Evêque d'*Antioche*, c'eſt-à-dire, d'*Antioche* en *Piſidie*, & pour avoir aſſiſté au Concile de *Conſtantinople*, tenu en 381. *Libanius* nous le repréſente comme un Orateur, qui a cultivé la pureté de la Langue Gréque, & qui, avant ſon élévation à l'Epiſcopat, avoit prononcé, dans ſa patrie, des Harangues, où lui-même, *Libanius*, étoit loué. Il parle auſſi d'*Amphilochius*, comme d'un homme fort éloquent: il (*b*) dit, qu'il ſait bon gré à ceux qui lui ont fait une honnête violence, pour l'élever à un Siége, où il a occaſion de montrer ſon éloquence dans ſes Sermons, par où il s'attire le concours, l'admiration & les applaudiſſemens du Peuple.

Il y a pluſieurs Lettres, où *Libanius* fait mention honorable d'un certain *Pæanius*, qu'il dit être de race illuſtre, de mœurs aiſées, & d'une éloquence ſolide. Mr. *Wolfius* (*c*) ne doute point, que ce ne ſoit le même, dont nous avons une Verſion Gréque de l'Abrégé d'Hiſtoire Romaine, compoſé en Latin par EUTROPE. Si cela eſt, voilà de quoi confirmer la conjecture des Savans, qui ont cru que le Traducteur vivoit peu de tems après l'Auteur de l'Original; au-lieu que d'autres le mettent beaucoup au deſſous.

Il y a une Lettre de l'Empereur JULIEN à *Li-*

(*a*) Voiez THEODORET, *Hiſt. Eccleſ.* Lib. IV. Cap. 30. & *Lib.* V. *Cap.* 2.

(*b*) Καὶ τοὺς τε ἡρπακότας ἐπαινῶ, καὶ πάλιν τὴν σὴν ἡγοῦμαι καρποῦσθαι ψυχήν. Ἀκούω γὰρ, ὡς κινεῖς μὲν τὸν ὄχλον, πολὺ δὲ τὸ θαῦμα, λαμπραὶ δὲ αἱ βοαὶ, καὶ οὐκ ἀπιςῶ. Ubi ſupr.

(*c*) *Not.* in *Epiſt.* 1180. *pag.* 561.

Libanius, qui fut publiée, avec plusieurs autres, par feu Mr. (*a*) FABRICIUS. On la trouvera ici redonnée par occasion, (*b*) mais plus complette, sur une Copie que Mr. *Rostgard* avoit tirée d'un Manuscrit de *Modéne*, collationné avec deux autres de *Florence*.

EN voilà assez, pour faire connoître le prix de cette Edition des Lettres de *Libanius*. Il seroit à souhaiter que quelque Savant voulût bien nous donner, de même forme, les autres Oeuvres de ce fameux Rhéteur, dont l'Edition unique, qu'on a en deux Volumes, est extrêmement rare, & à laquelle, outre une nouvelle révision, on pourroit ajouter des Piéces qui ont paru depuis, & en découvrir peut-être encore d'autres, encore cachées dans quelque coin des Bibliothéques.

(*a*) *Salutar. Lux Evangelii*, pag. 323.
(*b*) Dans une Note sur *Epist.* 670. *pag.* 321.

ARTICLE VII.

ECLAIRCISSEMENT *sur un très-ancien Manuscrit, dont on a parlé dans le Tome* XXIII. *de cette* Bibliothéque, I. *Part.* Article VI. *pag.* 164.

EN rendant raison du grand Ouvrage du P. *de Montfaucon*, qui renferme le Catalogue des MSS. des principales Bibliothéques de l'Europe, on a donné la Notice d'un MS. fort ancien, & que l'on conserve dans l'Abbaye de St. Germain des Prez à Paris. Outre son antiquité, ce qui le rend encore fort précieux, c'est qu'il est sur du Papier d'Egypte. Mais dans l'Extrait que l'on a donné de cet endroit du Livre du P. *de Montfaucon*, il y a

une petite équivoque, qui demande d'être éclaircie. Ce savant Bénédictin avoit parlé de deux MSS. du même genre, tous deux sur du Papier d'Egypte, & à peu près de la même antiquité. Cette ressemblance a fait qu'on les a confondus, & que de deux on n'en a fait qu'un.

Cet Auteur les avoit déja fait connoître dans une Dissertation qu'il lut dans l'Académie des Inscriptions, sur le Papier d'Egypte. Le 1. dont il fait mention, contient une partie des Lettres de *St. Augustin*. Il est entre-mêlé de feuilles de vélin, pour donner au Livre entier un peu plus de solidité. Quoi que les connoisseurs lui donnent onze cens ans d'antiquité, il est bien conservé. Il avoit appartenu autrefois à l'Eglise de *St. Just* de *Narbonne*, & après avoir passé par différentes mains, le P. *de Montfaucon* trouva le secret de l'aquérir pour son Abbaye.

Il parle aussi dans sa Dissertation d'un autre MS. fort semblable à celui-ci, que le P. *Mabillon* avoit déja fait connoître dans sa *Diplomatique*, pag. 35. & dont il avoit fait graver le commencement, pour donner un échantillon de la maniere d'écrire de ce tems-là. (Voïez la *pag.* 355.) Ce MS. qui, de même que le précédent, est aussi sur du Papier d'Egypte, contient quelques Sermons de *St. Augustin*, DE TEMPORE. Il commence par ces mots; *Cum divina scriptura legerentur* &c. C'est un petit *Folio*, qui est aussi fortifié de feuilles de parchemin, à peu près dans la même disposition que le précédent, c'est-à-dire deux feuilles de vélin après 5 ou 6 de Papier d'Egypte. Le P. *Mabillon* avertit que ce MS. étoit dans la Bibliothéque de Mr. *Pétau*. Son Confrére le P. *de Montfaucon* avoue dans sa Dissertation sur le Papier d'Egypte, qu'il n'avoit jamais pu voir ce MS. & qu'il ne savoit pas même où il étoit. Mais dans son *Supplément de l'Antiquité Expliquée*, (*Tom.* III. p. 211.) il dit que la Dissertation qu'il avoit lue dans l'Académie des Inscriptions, fit naître au Possesseur du MS. l'envie de s'en défaire avantageusement, & qu'il le vendit à Monsr. *Hulin* de Genéve. On retrouve précisément le même narré dans sa *Bibliothéque des Manuscrits*, Tom. II. *pag.* 1125.

Ceci a besoin de quelque explication. Le P. *de Montfaucon* croit que le bruit de sa Dissertation fit partir le Liévre. Nous verrons tout à l'heure que ce fut un Bibliothécaire de Paris, qui le fit sortir du gîte, où il étoit caché depuis longtems. Mais ce qui a besoin surtout d'être rectifié, c'est le nom de celui qui a aquis ce pré-

précieux MS. On le trouve trois fois dans les différens Ouvrages de ce Pére, mais toujours également défiguré. On chercheroit inutilement Mr. *Hulin*, pour voir son MS. Personne ne s'appelle ainsi dans notre Ville. Il a voulu dire Mr. *Lullin*, qui est aujourd'hui Professeur en Histoire Ecclésiastique dans notre Académie, & qui a succédé dans cette Chaire au célébre Mr. F. *Alphonse Turrettin*. Etant à Paris en 1720, il lia une étroite amitié avec un habile Bibliothécaire, qu'il pria de l'aider à quérir quelques Livres rares, & même des MSS. s'il en pouvoit trouver. Il fut servi à souhait. Ils se rendirent tous deux dans la maison de Mr. *Pétau*, où il y avoit encore de précieux restes d'une Bibliothéque qui avoit été exposée en vente. Notre curieux Voiageur qui avoit du goût, & une fortune assortissante, acheta ce rare MS. & plusieurs autres qu'on voit aujourd'hui dans la Bibliothéque à *Genéve*. Il le porta d'abord au Pére *de Montfaucon*, qui le vit alors pour la prémiére fois, & qui, à la requisition du nouvel Acquéreur, écrivit à la tête une espéce de Déclaration, sur ce qu'il pensoit de l'âge de ce MS. & la signa. Il l'estime du VI. Siécle, ou pour le plus tard du VII. Le P. *Mabillon* l'avoit jugé encore plus ancien dans sa *Diplomatique*. Voici comment le P. de M. s'explique là-dessus: *Hunc Codicem ex papyro Aegyptiaca vidi & evolvi, & sexto vel cum tardissimè septimo Seculo scripeum judicavi*; F. BERNARDUS DE MONTFAUÇON.

Il y a une petite mépriſe dans l'Extrait que l'on a donné dans la *Bibliothéque Raisonnée* (Tom. XXIII. P. I. pag. 164.) de l'Article où le Pére Bénédictin parle de ce MS. Il semble qu'on y confond celui des *Lettres* de *St. Augustin* avec celui qui renferme ses *Sermons*. Aiant réduit les deux MSS. à un seul, on le fait ensuite acheter fort chérement à ce prétendu Mr. *Hulin* de *Genéve*. *Et c'est de celui-ci*, ajoûte-t-on, *que le P. de Montfaucon l'acheta pour son Abbaye, il y a quelques années.*

Comme Mr. *Lullin* n'avoit pas acheté ce MS. pour le revendre, le P. *de Montfaucon* ne lui en fit pas même la proposition. Le dessein du nouveau Possesseur, en faisant cette aquisition, étoit principalement d'en enrichir un jour la Bibliothéque publique de *Genéve*. C'est un présent qu'il lui destine, après qu'il en aura joui quelque tems. Il s'est expliqué plus d'une fois là-dessus.

Cette rare piéce y assortira une ancienne Charte sur du Papier d'Egypte, que l'on y montre déja aux Curieux.

rieux. C'eſt un Contract de Vente d'un Fonds, qui eſt encore plus ancien que le MS. de Mr. *Lullin*. Le Marquis *Maffei* paſſant à *Genève* en Octobre 1732, le déchiffra. Il en a donné la Copie dans ſon *Hiſtoire* (*a*) *Diplomatique*. La forme des Caractéres eſt la même que dans un Diplome ſur du Papier d'Egypte, que l'on voit dans la Bibliothéque du Roi de France, & qui eſt de l'an 523. Le ſavant Antiquaire admire avec raiſon la durée de ſemblables Actes, & comment des morceaux de Papier ont pu ſe conſerver plus de mille ans. Quel miracle, dit-il, qu'une feuille ſi mince, & de ſi peu de conſiſtence, ait pu réchaper pendant tant de ſiécles, du feu, de l'eau, des rats &c.

Pour donner quelque choſe de complet ſur ce MS. de Mr. *Lullin*, il faudroit en pouvoir faire l'hiſtoire, comme le P. *de Montfaucon* a fait ſur celui de ſon Abbaye qui contient les Lettres de *St. Auguſtin*. Mais on comprend bien que la choſe n'eſt pas facile. Cependant voici une conjecture là-deſſus qui eſt aſſez vraiſemblable. Je trouve dans des Ouvrages Poſthumes du P. *Mabillon*, que l'Abbaye des Bénédictins de *Fleuri ſur Loire* eſt fort ancienne, & qu'elle a été fort riche en MSS. Ce Couvent eſt à huit lieues d'Orléans. Il s'appelle en Latin *Floriacum*, ou *Sancti Benedicti Floriacenſis ad Ligerim Abbatia*. On prétend qu'il a été fondé l'an 623, ou au moins en 650, ſous le régne de *Clovis II*. Ils ſont Réformez de la Congrégation de *St. Maur*. L'Abaye fut pillée pendant les Guerres de Religion, & la Bibliothéque entiérement diſperſée. On ſait que quelque tems après, un Curieux d'Orléans en ramaſſa les débris avec ſoin, & recouvra les plus importans MSS. Après ſa mort, ſa Bibliothéque paſſa, pour la plus grande partie, chez le Conſeiller *Pétau*, bon Connoiſſeur, & qui ne négligeoit rien pour enrichir ſa Bibliothéque. Il y a beaucoup d'apparence que le MS. en queſtion, qui venoit originairement du Couvent de Fleuri, après avoir été ſauvé du débris de cette Bibliothéque, parvint à Monſr. *Pétau*. Il aura reſté dans cette famille environ un ſiécle, & enfin cette Bibliothéque s'étant vendue, Monſr. *Lullin* a eu le bonheur de déterrer, à l'aide de ſon Ami, cette piéce rare qui ſembloit être enſevelie dans l'oubli.

Au reſte, Mr. *Lullin* n'eſt pas le ſeul de nos Meſſieurs dont le nom ait été défiguré par le P. *de Montfaucon*. La même

(*a*) *Iſtoria Diplomatica*, pag. 168.

même chose est arrivée à Mr. *Vernet*, Recteur de notre Académie & Professeur en Belles-Lettres, cité sous le nom de *Vernai* dans le III. Tome du *Supplément à l'Antiquité*, Pl. 27. comme possesseur d'une Antique qui y est représentée.

Fait à Genéve le 1. Mars 1740.

BAULACRE, Ministre & Bibliothécaire.

ON insére avec plaisir ce Mémoire, qu'on a reçu de *Genéve*. L'Auteur de l'Article de cette *Bibliothéque*, qui y a donné lieu, remercie Mr. *Baulacre* de l'avis, & de la maniére polie dont il l'a assaisonné. On se brouilla, pour avoir passé rapidement dans quelque moment de distraction, sur ce que le savant Bénédictin dit dans sa *Bibliothéque*, du Manuscrit indiqué dans la *Diplomatique* de son Confrére; & l'on crut ainsi, que l'Auteur faisant seulement mention en un mot de cet autre Manuscrit à cause de la ressemblance, revenoit aussi-tôt au sien, pour marquer de quelle maniére il en avoit fait aquisition pour son Couvent. Si ce Pére eût dit, à la fin de l'article, que le Manuscrit, dont il venoit de parler, lui avoit été montré par le nouveau Possesseur; s'il eût ajouté, comme il semble que cela n'auroit pas été hors de propos, qu'à sa requisition il avoit écrit à la tête du Manuscrit le jugement qu'il portoit de son antiquité; s'il n'eût pas défiguré, à diverses reprises, le nom de Mr. *Lullin*; le Journaliste n'auroit pas certainement confondu les deux Manuscrits différens. Il ne connoît pas assez *Genéve*, pour savoir qu'il n'y a personne qui s'appelle *Hulin*. Mais Mr. *Lullin*, avant même qu'il fût digne Successeur de Mr. *J. Alphonse Turrettin* dans la Chaire de Professeur en Histoire Ecclesiastique, étoit assez connu dans le monde, pour qu'on n'eût pas compris d'abord, si l'on eût soupçonné que c'étoit de lui qu'il s'agissoit, qu'après avoir aquis une piéce si rare & si curieuse, il n'avoit garde de s'en défaire à quelque prix que ce fût. On ne dit pas cela, au reste, pour s'excuser. On avoue ingénument, qu'un peu plus d'attention auroit empêché de faire la bévue. Elle servira à rendre plus circonspect dans l'occasion. Et pour le coup on est presque bien aise de s'être mépris, puis que cela a réveillé l'attention de Mr. *Baulacre* à instruire le Public de diverses particularitez curieuses, & à éclaircir des faits rapportez peu exactement par le P. *de Montfaucon*.

ARTICLE VIII.

LETTRE *de Mr. le Baron* DE LA BASTIE *à Mr.* D'ORVILLE, *Professeur en Belles-Lettres à Amsterdam.*

„ JE savois déja, Monsieur, combien il en coutoit de peines à un Auteur, pour rendre correct un Livre qu'il faisoit imprimer sous ses yeux; mais je vous avoue que je ne connoissois pas tout le danger que courent ceux qui souffrent qu'on imprime leurs Ouvrages dans un pays éloigné. Je viens malheureusement de l'éprouver, dans l'impression qu'on a faite à Milan, de quelques-unes de mes *Dissertations* Latines & Françoises sur divers Monumens antiques: elles sont insérées dans le I. Tome du *Thesaurus novus Inscriptionum* de Mr. *Muratori*, qui paroît depuis quelque tems.

„ Quand on auroit formé le dessein de défigurer mes Ecrits, il eût été difficile de mieux réussir. Soit ignorance, soit négligence de la part de celui qui a été chargé de cette Edition, il n'y a presque point de phrase dans mes Dissertations, où l'on ne trouve quelque faute. Tantôt on m'a fait faire des solécismes, qu'on ne pardonneroit pas à un Ecolier de Cinquième; tantôt on met sur mon compte des impropriétés, que l'homme du monde le moins familiarisé avec les Auteurs anciens, éviteroit aisément. Ici, un mot changé me fait dire précisément le contraire de ma pensée; là, une ponctuation vicieuse forme un contresens. Les termes les plus communs y sont très souvent corrompus; & pour les noms-propres, il y en a peu qui ne soient défigurés, par l'extrême ignorance des Imprimeurs. En un mot, si la comparaison de *Déiphobe* cruellement *mené* par *Ménélas* n'avoit été souvent employée en pareil cas, elle paroîtroit faite exprès pour moi.

„ Vous jugerez, Monsieur, par ce détail, du chagrin que j'ai ressenti à la vue de cette Edition informe; & quoique j'aye envoyé à Milan un *Errata* des principales fautes que j'ai remarquées en la parcourant, cet expédient ne sauroit réparer le tort que mon Ouvrage, en l'état où on l'a mis, pourroit me faire dans

„ le

„ le monde. Je ſuis donc obligé de desavouer hautement cette Edition, & je déclare que je ne répondrai „ point aux Objections qu'on pourroit faire, ſoit contre „ les opinions que j'ai ſoutenues, ſoit contre les explications que j'ai propoſées; puiſque la plupart des critiques ne porteroient que ſur les fautes d'impreſſion, „ dont je ne dois pas être garant.

„ Je vous ſerai très obligé, Monſieur, ſi vous voulez bien rendre mon desaveu public, en le faiſant inſérer dans quelqu'un des Journaux Littéraires qui s'imprimen en Hollande; & votre amitié pour moi me „ fait eſpérer que vous ne me refuſerez pas ce ſervice.

„ J'ai l'honneur d'être &c.

Paris, ce 23 Octobre 1739.

ARTICLE IX.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE LONDRES.

ON a traduit en Anglois les *Entretiens ſur la Lumière & ſur les Couleurs*, que Mr. le Marquis *Algarotti* publia à Naples en 1737 ſous le titre de *Il Newtonianismo per le Dame. Opero dialoghi ſopra la Luce & i Colori.* Voici le titre de cette Traduction: *Sir Iſaac Newton's Philoſophy explained for the Uſe of the Ladies* &c. In 8. 2. voll. Mr. *Algarotti* a l'honneur d'avoir ici pour Traductrice Mademoiſelle *Carter*, qui dans une grande jeuneſſe ne ſe diſtingue pas moins par la juſteſſe & la délicateſſe de ſon eſprit, que par la connoiſſance qu'elle a des Langues anciennes & modernes, & par ſon talent pour la Poëſie, &c. Elle eſt fille de Mr. *Carter*, ſavant Théologien, qui publia en 1738 un Volume de Sermons, qui ſont fort eſtimés.

Letters concerning Poetical Tranſlations, and Virgil's and Milton's Arts of Verſe &c. C'eſt-à-dire, *Lettres ſur les Traductions en Vers, & ſur les beautés qui régnent dans les Vers de Virgile & de Milton* &c. In 8. Cette Brochure eſt compoſée de dix Lettres, & quoiqu'elle ne ſoit que d'environ 80 pages, elle contient une infinité d'Obſervations curieuſes & nouvelles ſur la Verſification de Virgile, de Milton, & de quelques autres Poëtes. L'Auteur met les Vers du

Pére *Vanière* beaucoup au deſſus de ceux d'Ovide, & de Lucain; & dit qu'il y en a dans ſon *Prædium ruſticum* qui ſont dignes de Virgile.

An Eſſay on the Books commonly call'd Apocrypha &c. C'eſt-à-dire, *Diſſertation ſur les Livres auxquels on donne ordinairement le nom d'*Apocryphes, *& ſur la lecture qu'on en fait publiquement dans les Egliſes : où l'on montre clairement les mauvaiſes conſéquences de cette lecture, & le grand nombre de fauſſetés, abſurdités, & contradictions qui ſe trouvent dans ces miſérables Romans. Par un Amateur de la Vérité.* in 8.

On a traduit en Anglois le Livre intitulé *Diſſertation ſur l'Incertitude des cinq prémiers Siécles de l'Hiſtoire Romaine.* Cet Ouvrage eſt fort eſtimé.

Il paroît une troiſiéme Edition des *Oeuvres du Duc de Buckingham* (Jean Sheffield) en 2 volumes in 8.

A ſhort Critical Review of the political Life of Oliver Cromwel &c. C'eſt-à-dire, *Courte Revue Critique de la Vie politique d'Olivier Cromwell, Lord Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande, &c. Par un Gentilhomme du Temple.* in 8. L'Auteur parle d'abord de la famille de *Cromwel*, de ſes alliances, & de la maniére dont il commença à ſe rendre populaire; ce qui le conduit à rechercher les motifs de la Guerre Civile. Il rapporte enſuite ſes exploits militaires, & le prodigieux ſuccès qu'il eut dans la Guerre Civile, pendant la Vie de *Charles* I. & durant ſon Gouvernement d'Irlande après la mort de ce Prince: ſes exploits contre les Ecoſſois, qu'il défit entiérement à la Bataille de Worceſter: ſa conduite à l'égard de Charles I., à l'égard du Parlement, de l'Armée, & des Partis avec qui il avoit affaire, juſqu'à ce qu'il fut parvenu à l'Autorité Souveraine: la maniére dont il gouverna l'Etat depuis la caſſation du long Parlement, juſqu'à ſa mort: comment il ſe conduiſoit avec les Princes & les Etats étrangers; ſon zéle infatigable pour l'honneur de l'Angleterre, pour la Religion Proteſtante, & pour la Liberté du Peuple. L'Auteur finit par le portrait de *Cromwel*, & par le parallèle qu'il en fait avec *Charles* I. où il les compare par rapport à leurs talens naturels, leur habileté, leur pénétration, & leurs mœurs; leur piété, vertu, & affabilité; leur humanité, bonté, & courage; leur ſincérité, & enthouſiaſme; leur juſtice dans l'adminiſtration des affaires, & leur zéle pour leur Patrie. Enfin, il rapporte les éloges que *Dryden*, *Waller*, *Sprat*, & autres célébres Poëtes ont donnés à *Cromwell*, quoi-

quoiqu'ils aient après cela honteusement noirci sa mémoire.

Mr. *Richardson* se propose de publier par souscription une nouvelle Edition de l'Histoire des Evêques d'Angleterre de *Godwin*: *Fr. Goduini primò Landavensis, dein Herefordensis Episcopi, de Præsulibus Angliæ Commentarius: Omnium Episcoporum, necnon & Cardinalium ejusdem gentis, nomina, tempora, seriem, atque actiones maximè memorabiles ab ultima Antiquitate repetita complexus. Quem ad fidem Monumentorum in Archivis Regiis, Lamethanis &c. recognovit, plurimis in locis ad veritatem reduxit, & perpetua demum serie ad præsens usque sæculum continuavit Gul. Richardson S. T. P. Collegii Emmanuelii Cantabrig. Magister, & Ecclesiæ Lincolniensis Canonicus.* Il y a longtems qu'on souhaite une Edition de l'Ouvrage de *Godwin*, comme celle qu'on nous promet ici. Ce sera un *in folio* de 2000 pages pour le moins. Le prix de la souscription est deux Guinées, dont on payera une d'avance, & l'autre en recevant le livre imprimé. On en tirera un petit nombre en grand papier pour le prix de trois Guinées. Il y aura environ soixante planches.

Mr. *Pineda* qui enseigne ici la Langue Espagnole, & qui nous donna il y a quelque tems une Grammaire pour apprendre l'Espagnol, vient de publier un Dictionaire en deux Volumes in folio, l'un Espagnol & Anglois, & l'autre Anglois & Espagnol. On y donne l'étymologie & la signification propre & métaphorique des mots; les termes des Arts & des Sciences; les noms des Familles, des Royaumes, & des Villes, qui sont dans les Etats du Roi d'Espagne. On y trouve aussi ceux des principales Plantes qui croissent en Espagne & dans les Indes Occidentales; les mots Arabes ou Moresques communément reçus dans la Langue Espagnole; l'explication des Mots difficiles, des Proverbes, & des Phrases qui se trouvent dans le DON QUICHOTE, & dans les plus célèbres Auteurs Espagnols: enfin il contient dix mille Mots Espagnols, & douze mille Mots Anglois, plus que tous les autres Ouvrages qui ont paru dans ce genre. Voici le titre Espagnol: *Nuevo Dicionario Espannol e Ingles, e Ingles y Espannol. Que contiene la Etimologia, de la propria, y metaphorica significacion de las palabras, terminos de Artes y Sciencias; Nombres de Hombres, Familias, Lugares, y de las principales Plantas, tanto en Espanna, como en las Indias Occidentales. Junto con las palabras Arabigas y Moriscas recebidas*

das en la Lengua Espannola. Con la explicacion de las palabras difficiles, Proverbios, y Frases en DON QUIXOTE, *y en los otros graves Autores de dicha Lengua. Corrigiendo los Errores, que en los antecedentes Dicionarios avia, enmendando seis mil Palabras en el Espannol, y doze mil en el Ingles. Muy necessario, y provechoso, para leer, y entender, los Lenguages Espannol, e Ingles.* Por Pedro Pineda, &c. Six Libraires se sont associés pour l'Impression de ce Dictionaire; savoir, *F. Gyles, T. Woodward, T. Cox, J. Clarke, A. Millar, & P. Vaillant.*

The Travels and Adventures of Edward Brown &c. C'est-à-dire, *Voyages & Avantures de Mr. Brown, ci-devant Marchand à Londres: contenant les Observations qu'il a faites en France & en Italie, son Voyage du Levant, sa Description de l'Isle de Malte; ses Remarques sur la haute & basse Egypte, avec une courte Description de l'Abyssinie: le tout entremêlé de plusieurs Histoires curieuses qui ne regardent pas seulement l'Angleterre, mais aussi les pays étrangers* &c. In 8. C'est un Ouvrage romanesque, tissu de lambeaux copiés dans des Livres assez communs: on y donne l'Histoire du prétendu Sébastien Roi de Portugal, celle du Maréchal d'Ancre &c.

Le Docteur *Delany*, déja connu par un Livre intitulé *la Révélation examinée avec candeur*, a publié *An Historical Account of the Life and Reign of David King of Israël*, &c. C'est-à-dire, *Histoire de la Vie & du Règne de David Roi d'Israël: mêlée de plusieurs Conjectures, Digressions, & Perquisitions. Dans lesquelles (entre autres choses) on examine à fond les Remarques Critiques de Mr. Bayle sur la conduite & le caractère de ce Prince.* In 8. Mr. *Delany* dit qu'il a profité de tout ce qu'il a trouvé de bon dans les Commentateurs, mais sans s'attacher servilement à leurs opinions. En parlant de la Pythonisse d'Endor, il déclare qu'il ne voudroit pas qu'on maltraitât ces pauvres femmes qui s'imaginent qu'elles vont au Sabbat à califourchons sur un balai, où elles sont magnifiquement régalées &c; mais qu'à l'égard de celles qui se servent de mauvaises pratiques pour devenir Sorcières, ou qui s'attachent à faire accroire qu'elles le sont, il croit qu'il n'y a point de supplice qu'elles ne méritent. Il donne à entendre qu'il n'approuve pas l'Acte fait par le Parlement d'Angleterre en 1736, qui révoque sans limitation toutes les Loix qui ont été faites contre les Sorcières depuis le Règne de *Jaques* I: d'où l'on pourroit conclurre qu'en Irlande, qui

est

eſt la patrie de Mr. *Delany*, les Sorcières ſont bien plus de mal qu'en Angleterre. A l'égard de celle d'Endor, il ne doute point qu'elle n'ait réellement fait paroître le Prophète Samuel, que Saül ne l'ait reconnu, que Samuel ne lui ait parlé & dénoncé les Jugemens de Dieu &c.

On ſe prépare à imprimer par Souſcription un *Recueil des Papiers d'Etat de* Jean Thurloe, *premièrement Secrétaire du Conſeil d'Etat, & enſuite des deux Protecteurs* Olivier & Richard Cromwell; *contenant des Mémoires authentiques des Affaires d'Angleterre depuis l'année 1638 juſqu'au rétabliſſement de Charles II.* On y trouvera les Lettres écrites par le Conſeil d'Etat, par les deux Protecteurs, & par *Thurloe* lui-même: les Inſtructions données aux Ambaſſadeurs, & autres Miniſtres envoyés dans les Cours étrangères, avec les Lettres qu'ils ont écrites: les Lettres des Commiſſaires du Grand-Sceau, de la Tréſorerie, de l'Amirauté &c.; des Officiers Généraux, des Gouverneurs d'Irlande, de la Nouvelle Angleterre &c.; des Amiraux *Blake*, *Monk*, &c. autres Officiers de Marine; les Lettres de Perſonnes de différent parti interceptées, ou écrites en chiffres &c.: des Copies des Lettres des Ambaſſadeurs étrangers, & de celles qu'on leur a écrites: des Traités, Mémoires, &c. En un mot, des Documens de tout ce qui s'eſt paſſé de conſidérable dans ce tems-là. Ces Pièces ſeront publiées d'après les Originaux qui étoient autrefois dans la Bibliothèque de Mylord *Somers* Grand-Chancelier d'Angleterre, & qui avoient paſſé dans celle du Chevalier *Jekyll* mort depuis Maître des Rolles. On y joindra 247 Lettres écrites par pluſieurs perſonnes conſidérables de ce tems-là, qui ont été communiquées par Mr. le Comte de *Shelburn*. On y joindra auſſi la Vie de *Thurloe* & ſon Portrait, avec une bonne Table par Mr. *Thn. Birch*, Membre de la Société Royale. On compte que ce Recueil contiendra 900 feuilles & fera cinq Volumes in folio. Les Souſcripteurs payeront cinq Guinées; c'eſt-à-dire, trois en ſouſcrivant, & le reſte en recevant les cinq Volumes en feuilles. On en imprimera un petit nombre en grand Papier pour les curieux, dont le prix ſera huit Guinées, & on en payera cinq en ſouſcrivant, & le reſte lorſqu'on en recevra un exemplaire complet; mais le nombre qu'on en imprimera n'excédera point celui des Souſcriptions. L'Ouvrage paroîtra au mois de Mars de l'an 1741.

DE

DE GENEVE, le 1. de *Mars* 1740.

Notre Faculté de Philoſophie, qui étoit déja en d'excellentes mains, vient de recevoir un nouveau luſtre, par le retour & l'inſtallation de Mr. *Jallabert*, Profeſſeur en Phyſique Expérimentale, lequel nous fait voir ici tout ce qu'on voit faire à Mr. *'s Graveſande*, à Mr. *Deſagulier*, & à l'Abbé *Nolet*. Ce jeune & habile Profeſſeur, qui auſſi eſt devenu un des Bibliothécaires de *Genéve*, a fait imprimer ſa Harangue Inaugurale: *Joan. Jallabert V. D. Min. Philoſophiæ Experimentalis & Math. Profeſſoris, Ill. Scientiar. Academ. Bonon. Soc. De Philoſ. Experimentalis utilitate, illiusque & Matheſeos concordia, Oratio Inauguralis, habita Genevæ V. Calend. Septembr.* 1739. In quarto. *Typis Barrillot & filii.* Mr. *Vernet*, qui fut élu, pendant l'Eté de l'Année paſſée, Profeſſeur en Belles-Lettres & en Hiſtoire, à la place de feu Mr. *Cromelin*, n'a pas encore publié ſon Oraiſon Inaugurale, dont le ſujet fut: *De Literarum Humaniorum amœnitate & uſu.*

On imprime ici, en deux Volumes *in 8. Préſervatif contre un Ouvrage intitulé*, La Religion eſſentielle à l'Homme &c. *Où l'on montre que ce Livre renferme des principes contradictoires, & va au renverſement du Chriſtianiſme.* Par Mr. *des Roches*, Paſteur de cette Egliſe. L'impreſſion en ſera achevée dans un mois.

On a imprimé, pour l'uſage de notre Jeuneſſe, en bons caractéres & bon papier, *in octavo*, un *Recueil de Paſſages de l'Ecriture Sainte*, très-bien choiſis, & rangez ſelon l'ordre des matiéres, & ſous de certains titres, en ſorte que l'on trouve là un Cours de Religion le plus pur & le plus Evangélique que l'on puiſſe avoir. Il paroit auſſi un choix d'une vingtaine de *Fables d'Eſope*, en pur Grec, & un peu plus de celles de *Phédre* en Latin, ſans verſion. Ces deux Livres ſont imprimez chez *Emanuel du Villard*. On pourra bien donner encore d'autres Editions, ſur le même modéle, de Livres à l'uſage de la Jeuneſſe, dont on veut prendre plus de ſoin, que l'on n'avoit fait cidevant. Les Editions d'*Eſope* & de *Phédre*, dont on vient de parler, ſont imprimées très correctement.

Faute de place dans cette Partie du Journal, les Libraires qui l'impriment ſe ſont trouvés obligés de renvoyer pluſieurs Extraits qu'ils avoient déja reçus de leurs Au-

Auteurs, à la Partie suivante. Voici les Titres de quelques-uns :

Musæi Grammatici de Herone & Leandro Carmen, Gr. Lat.

Fragmentum Veteris Jurisconsulti, de Juris Speciebus & de Manumissionibus; l'un & l'autre donné au Public par Mr. *Rivet.*

Ammonius de Adfinium Vocabulorum Differentia, Gr. Lat. publié par *L. C. Valkenaer.*

Historia Regni Græcorum Bactriani, in qua simul Græcarum in India Coloniarum vetus memoria explicatur, *Auctore* T. S. Bayero.

Ouvrages de Morale & de Politique, de Mr. l'Abbé de St. *Pierre.* Tome XIII.

TABLE DES ARTICLES.

I. *Histoire du Ciel.* Page 5
II. *Dissertations Académiques de* Mr. GERDES. 55
III. *Continuation de la Réponse à l'Auteur de la* Justification de Mr. l'Abbé FLEURY. 74
IV. *Dissertation Théologique & Critique sur l'Ame de* JESUS-CHRIST. 120
V. *Histoire Militaire de* CHARLES XII, *Roi de Suède.* Par Mr. ADLERFELD. 140
VI. *Les Lettres de* LIBANIUS, *publiées par* Mr. WOLFIUS. 178
VII. ECLAIRCISSEMENT &c. 227
VIII. *Lettre de* Mr. le Baron DE LA BASTIE *à* Mr. D'ORVILLE. 232
IX. *Nouvelles Littéraires.* 233

CATALOGUE *des Livres Nouveaux.*

Libri Latini.

JOannis Mariæ Lancisii, de Motu Cordis & Aneurysmatibus, Opus Posthumum in duas Partes divisum, 4. Lugduni Batavorum 1740.

Regni Davidici & Salomonæi Descriptio Geographica & Historica, una cum delineatione Syriæ & Egypti. Juncta est huic Operi consideratio Urbium maximarum veterum & recentiorum, ac Operum quorundam apud

pud Antiquos celebratum, Auctore Joh. Mar. Hasio. fol. cum Fig. Norimbergæ 1739.

Excursus Secundus & Tertius ad Editionem Primam & Secundam Dissertationis Historicæ de Lingua Primæva &c. Auctore Alberto Schultens, 4. Lugduni Batavorum 1739.

Jo. Gottl. Heineccii Elementa Philosophiæ Rationalis & Moralis, 8. Editio quarta, Amstelædami 1740. apud J. Wetstenium & G. Smith.

Joannis Nicolai Libellus de Luctu Christianorum, seu de Ritibus ad Sepulturam pertinentibus, nunc primum editus ex Bibliotheca Sigeberti Havercampi. 8. Lugduni Batavorum 1739.

C. Julii Cæsaris, & Hirtii, aliorumque de Civili, Alexandrino, Africano & Hispaniensi Bello Commentarii, ad vetustissimarum membranarum fidem denuo castigati à Francisco Oudendorpio. 8. Lugd. Bat. 1740.

Livres François.

Le Grand Dictionnaire Historique ou le Mélange curieux de l'Histoire Sacrée & Profane, qui contient en abrégé les Vies & les Actions remarquables des Papes, Empereurs, Rois, Princes illustres, Grands Capitaines &c. par Mr. Louis Moreri. 2 Vol. in folio. Amsterdam 1740. Dixhuitième Edition, augmentée de plus de 11000 Articles qui ne se trouvent dans aucune autre Edition.

Dictionnaire Historique & Critique par Pierre Bayle, 4 Vol. in fol. Nouvelle Edition, qui doit paroître incessamment.

La Fable des Abeilles, ou les Fripons devenus honnêtes gens; avec le Commentaire, où l'on prouve que les Vices des Particuliers tendent à l'avantage du Public. Traduit de l'Anglois; 4 Vol. 8. Londres 1740.

Fortification nouvelle, ou Recueil de différentes manières de Fortifier en Europe, composé par Mr. Pfeffinger. 8. Fig. Haye 1740.

Les Amours de Mad. d'Elbeuf, Nouvelle Historique, contenant plusieurs Anecdotes du Cardinal de Richelieu. 8. Amsterdam 1739.

Dissertations mêlées sur divers sujets importans & curieux. 2 Vol. 8. Amsterdam 1740.

Anecdotes Jésuitiques, ou le Philotanus moderne. 3 Vol. 12. Haye 1740.

Amusemens du Beau-Sexe, ou Nouvelles Historiques & Avantures Galantes, Tragiques & Comiques, 12. Haye 1740.

Les Amusemens de la Hollande, avec des Remarques nouvelles & particulières sur la Grèce, les Mœurs & les Caractères de la Nation. 8. Tom. 2. La Haye 1740.

Lettres Chinoises, ou Correspondance Philosophique, Historique & Critique, par l'Auteur des Lettres Juives. Tom. II. à Haye 1740.

FIN.

BIBLIOTHEQUE
RAISONNE'E
DES OUVRAGES
DES SAVANS
DE L'EUROPE.

Pour les Mois
D'AVRIL, MAI & JUIN,
1740.

TOME VINGT-QUATRE.

Seconde Partie.

A AMSTERDAM,
Chez J. WETSTEIN & G. SMITH.
MDCCXL.

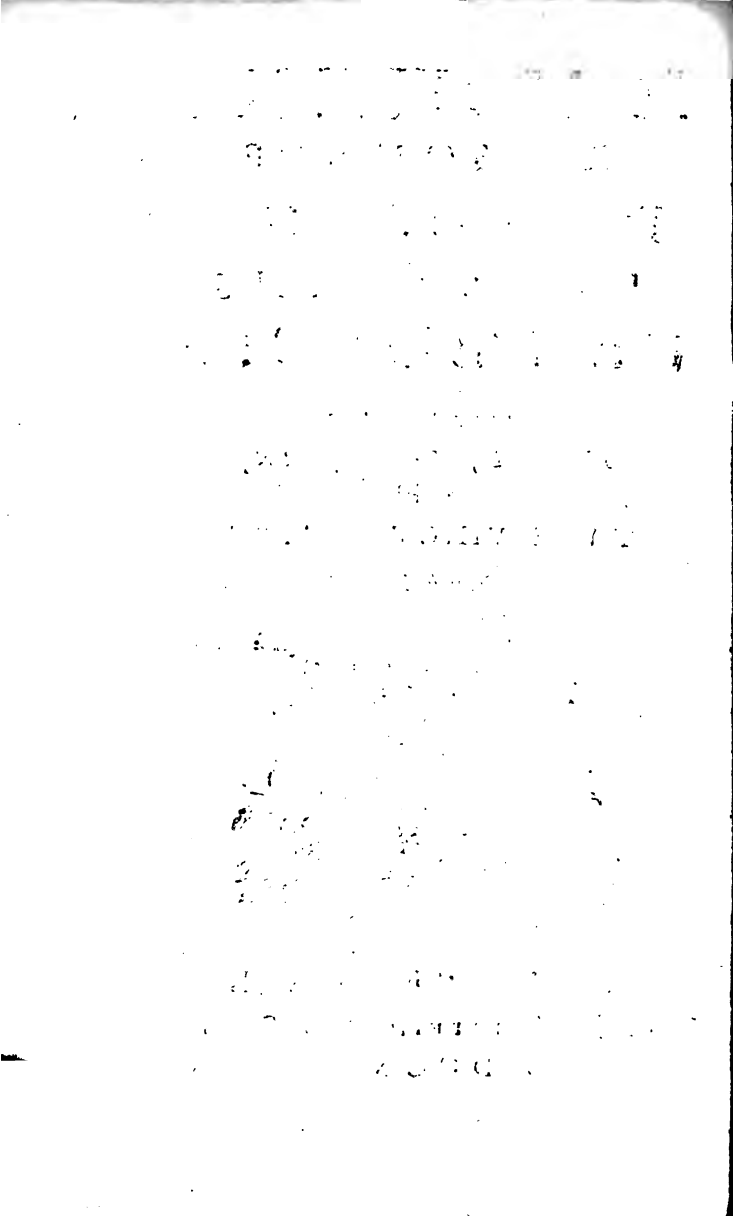

BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E DES OUVRAGES DES SAVANS DE L'EUROPE.

Pour les Mois d'Avril, Mai, & Juin, 1740.

ARTICLE I.

MOYΣAIOY τοῦ Γραμματικοῦ τὰ τοῦ ΗΡΟΥΣ καὶ ΛΕΑΝΔΡΟΥ. MUSÆI Grammatici de *Herone* & *Leandro* Carmen. Cum *Scholiis Græcis* nunc primum e Codice MS. Bibliothecæ *Bodlejanæ* editis. Ex recenſione MATTHIÆ ROVER, qui *Variantes Lectiones* & *Notas* adjecit.

C'eſt-à-dire:

LES Amours d'HERO & de LEANDRE, *Poëme de* MUSE'E le Grammairien. *Avec des* Scholies Gréques, *qui voyent le jour pour la premiére fois, tirées d'un Manuſcrit de la* Bibliothéque Bodléienne. *Le tout revû par* Mr. Ro-

RÖVER, *qui y a joint les* Diverses Leçons *&* Notes de Barnes, *plus* [illegible] *en tout* 152. *A Leide*, chez *Théodore Haak*, 1737.

QUOIQU'ON PENSE du caractère de ce petit Poëme, sur quoi les jugemens des Savans (*a*) ont été partagez, il mérite d'être lû par ceux qui aiment la Poësie & la Langue Gréque. Ainsi on doit savoir bon gré à ceux qui prennent la peine d'en revoir le Texte, & de l'éclaircir par de nouvelles Observations. C'est ce qu'a fait Mr. RÖVER (*b*), d'une maniére aussi honorable pour lui, qu'avantageuse à la République des Lettres. Sa Préface, dont nous allons rendre compte, nous instruit pleinement de ce qui est nécessaire pour connoître le prix de la nouvelle Edition.

Il n'y a rien de certain sur la patrie & l'extraction de MUSE'E, l'Auteur de ce petit Poëme, non plus que sur celle d'HOMERE, le Prince des Poëtes. Les Savans se sont tourmentez en vain pour trouver de quoi satisfaire là-dessus leur curiosité. Notre Editeur, sans répéter ce qu'ils ont dit sur ce sujet, & sur d'autres choses qui regardent l'Ouvrage même, se contente de parler du tems où le Poëte a vécu. La qualité de *Grammairien*, ajoûtée à son nom, dans la plûpart des Manuscrits, en est un indice certain. Tout le Poëme, & presque chaque vers,

(*a*) On peut voir là-dessus BAILLET, *Jugemens des Savans*, Tom. III. *pag.* 281, *& suiv.* Edit. *in quarto d'Amst.* & le Supplément de Mr. *de la Monnoie au Ménagiana*, Tom. III. pagg. 67, 287, 450. *Ed. d'Amst.*

(*b*) De *Diest*, & d'une famille des plus considérables.

vers, démentent la grande antiquité que quelques (a) Savans lui ont donnée, trompés par la conformité du nom de l'Auteur avec le *Musée* plus ancien même qu'*Homère*. Et on a eu très grande raison de mettre celui qui s'est exercé à chanter les *Amours d'*HERO *& de* LEANDRE, dans la troisiéme classe des *Poëtes Grecs*, c'est-à-dire, de ceux qui ont vécu lors que l'*Empire Romain* alloit en décadence. Pour en être convaincu, il ne faut que comparer le Stile de ce Poëme avec celui d'un COLUTHUS, d'un TRYPHIODORE, d'un QUINTUS CALABER, d'un NONNUS. On y trouve tant de ressemblance, qu'on ne peut qu'en inférer l'identité ou du moins, la proximité du tems auquel *Musée* a écrit. Il étoit certainement postérieur à *Nonnus*, comme quelques Savans, dont Mr. *Rover* approuve la pensée, l'ont remarqué; puis qu'on voit dans son Poëme des vers presque entiers des *Dionysiques*, & des vers qui y reviennent souvent. Aussi ce Poëte seme-t-il d'ailleurs bien des fleurs prises & dans les Anciens, & dans les autres Auteurs plus récens, non seulement *Grecs*, mais encore *Latins*. On sait, qu'il a imité quantité de traits des *Epîtres*, qu'OVIDE forgea sous les noms des deux Amans de *Sestе* & d'*Abyde*. Qui croiroit, au reste, (dit notre Editeur) en lisant un Poëte si éloquent & si châtié, que de son tems le Théa-

(a) Sur tout JULES SCALIGER, dont l'opinion a été rejettée par son propre fils JOSEPH. Voïez les Lettres de celui-ci, *Epist.* 247. *pag.* 331. & les *Scaligerana poster.* pag. 66.

Théatre de toute Eloquence & de toute Elégance étoit déja presque fermé. On n'en trouve que quelques traces en certains endroits de son Poëme, de la Magie Poëtique, & cette aimable simplicité des Anciens de l'âge d'or, ne paroissent point. *Musée* d'ailleurs l'emporte de beaucoup sur tous ceux de son Siécle. Il a su tempérer par tant de douceur les défauts qui regnoient alors, que son Poëme a par tout l'air de la politesse Attique. C'est certainement l'ouvrage de l'Amour, où *Vénus* semble disputer avec les *Graces*. Il ne faut pas s'étonner, que Mr. *Ruhnken*, épris de tant de beautez, ait jugé *Musée* digne de la peine qu'il a prise pour en donner une Edition plus correcte, que toutes celles qui avoient paru jusqu'ici.

Il s'est servi pour cet effet des Collations de six Manuscrits, dont quatre sont de la *Bibliothéque Bodlienne* d'*Oxford*. Les Collations lui en ont été communiquées par Mr. ABRAHAM GRONOVIUS. Des deux autres, l'un, qui est du Onziéme Siécle, se trouve dans la Bibliothéque du *Vatican*, & l'autre, dans la Bibliothéque de *St. Marc* à *Venise*, où il est venu de celle du Cardinal BESSARION, qui l'avoit fait copier. Les Collations de ceux-ci ont été fournies par Mr. le Professeur *D'Orville*, qui, comme il paroît par divers exemples que nous avons eu & que nous aurons occasion d'en donner, est aussi communicatif, que soigneux de faire bonne provision de raretez littéraires. Et ce n'est pas la seule obligation dont notre Editeur lui témoigne sa reconnoissance. Outre la communication de

trois

trois Editions, qu'il avoit long-tems cherchées ailleurs en vain, il a pû encore orner la sienne de plusieurs bonnes Notes de la façon même de ce Savant.

Aux nouvelles Collations, dont on vient de parler, Mr. *Rivet* a joint celles qui se trouvent dans les Editions de (a) JAQUES DU ROMBEL, & de CASPAR BARTHIUS: la prémiére, d'un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi de France, & l'autre, d'un Manuscrit de la *Bibliothéque Palatine*. Le dernier n'avoit pas été conféré jusqu'à la fin par l'Editeur, parce que, le trouvant très-fautif, il se lassa, dit-il, de copier les révuës grossiéres d'un Copiste le plus ignorant de son Siécle. Cependant les Manuscrits les moins corrects ont été souvent faits sur de très-bons; de sorte que dans leurs fautes mêmes, on peut quelquefois découvrir des vestiges de la vraie maniére de lire. Il faut seulement prendre garde de ne pas regarder ces fautes comme autant de Diverses Leçons. Notre Editeur en avertit, afin qu'on ne croie pas qu'en les rapportant, il les ait données pour telles. Il dit la même chose de quantité de gloses, fourrées dans le Texte par des Copistes ignorans, & qu'il a remarquées surtout dans les Manuscrits du *Vatican*, & de *Venise*. Souvent aussi les prémiers Editeurs des Livres ont fait de ces gloses, déja mises dans le Texte, de nouvelles maniéres de lire; comme Mr. *Rivet* le montre ici par un (b) exemple, contre

(a) Qui est mort Professeur en Belles-Lettres à Maestricht.

(b) *Vers* 129.

entre plusieurs qu'il auroit pû produire, tirez même d'autres Auteurs.

Voilà pour les Manuscrits, dont il a fait usage. A l'égard des Editions, il trouve d'abord de la difficulté à décider, quelle est la plus ancienne, de deux, en lettres capitales, dont l'une ou l'autre doit être la prémiére de toutes, mais qui, ni l'une ni l'autre, n'offrent nulle part l'année de l'impression. Dans l'une même, qui se trouve à la suite d'un Recueil de Sentences de divers Poëtes composées d'un seul vers, il n'y a pas le nom de l'Imprimeur. Mais l'autre porte celui d'ALDE MANUCE, ce qui suffit pour montrer qu'elle est de *Venise*. Mr. *Röver* conjecture, par des raisons assez plausibles, que celle-ci est antérieure à l'autre. Mr. *Maittaire* lui en a envoié les Diverses Leçons, copiées de sa propre main. Mais il a pû confronter lui-même celle qui est sans nom du lieu de l'impression & de l'Imprimeur; car c'est une de celles que Mr. *D'Orville* lui a communiquées de sa Bibliothéque. Il la juge faite sur un excellent Manuscrit, & meilleure en bien des endroits, non seulement que celle d'*Alde Manuce*, mais encore que toutes les autres, hormis celles qui ont emprunté de là d'excellentes leçons. HENRI ESTIENNE, est le prémier qui s'en est servi, quoi qu'il n'en dise rien, & qu'il ne fasse aucune mention de cette Edition, d'où il a tiré grand nombre de maniéres de lire, qui se trouvent dans le Texte de la sienne.

Alde Manuce publia de nouveau *Musée* en 1517, avec une Version Latine, & conjointement

ment avec ce qui passe sous le nom d'*Orphée*. Mais cette seconde Edition ne différe guéres de la prémiére. Elle fut suivie, en 1519, de celle de *Florence*, chez les Héritiers de *Philippe Giunta*, où l'on ne fit presque que la copier, & joindre à *Orphée*, les Sentences compriſes en un ſeul vers, & la *Batrachomyomachie* d'*Homére*.

Il parut une Edition plus exacte, en 1526, à *Cologne*, chez *Jean Soter*, en petite forme. Elle eſt différente, en quelques endroits, de celles d'*Alde* & de *Giunta*. Il y a, vis-à-vis du Texte, une Paraphraſe Latine de GUILLAUME DE MARA, peu élégante, dont *Barthius* paroît n'avoir eu aucune connoiſſance, quoi qu'il l'eût pû, comme on le fait voir ici.

Chriſtian Wechel fit rimprimer *Muſée* à *Paris* en 1538, & ſon Edition eſt aſſez bonne. Il y mit à part une Verſion Latine faite mot-à-mot, ſans omettre néanmoins la paraphraſe de *G. de Mara*; & il l'accompagna d'un Commentaire de JEAN VATEL, qui, au jugement de Mr. *Rover*, n'eſt d'aucun prix. Une ſeconde Edition de *Florence*, publiée en 1540, chez *Benoît Giunta*, avec *Heſiode*, *Théognide*, les *Vers de la Sibylle*, *Orphée*, & *Phocylide*, ne contient rien de nouveau.

L'Edition d'*Hervagius*, publiée à *Bâle* en 1544, n'eſt pas à mépriſer. Elle eſt jointe aux Fables d'*Eſope*, & à quelques autres Opuſcules; & cette Collection a ſouvent été rimprimée depuis. Il avoit paru à *Bâle* en 1518 une autre

Edition de *Musée*. (*a*) Mr. *Röver* ne l'a vuë qu'après l'impression de la sienne entiérement achevée; mais il a reconnu, que celle d'*Hervagius* en étoit une copie parfaite, & ainsi il étoit inutile d'en mettre à la fin la Collation, comme il l'auroit pû.

Ce fut en 1566, que parut l'Edition d'*Henri Etienne*, dont on a déja parlé, & qui se trouve dans la célébre Collection des principaux Poëtes Héroïques. On l'accuse ici d'avoir renvoié en marge de meilleures leçons des Editions d'*Alde* & de *Giunta*, pour mettre dans le Texte les mauvaises qu'il trouva dans l'Edition que l'on regarde comme la seconde de toutes. Aussi a-t-il lui-même (*b*) qu'il en a usé de même ailleurs dans cette Collection de Poëtes Grecs. JAQUES LECT, qui la fit rimprimer à *Genéve* en 1606, ne s'en écarta pas le moins du monde: ainsi Mr. *Röver* auroit pû s'épargner la peine de confronter cette Edition. L'aïant prise néanmoins, il en a joint la Collation à celle des autres. L'Edition, qu'ANDRE' PAPIUS, de *Gand*, publia à *Anvers* en 1575, avec *Denys d'Alexandrie*, & quelques Notes, n'est pas non plus fort différente de celle d'*Henri Etienne*. Il y a des endroits, où le Texte ne s'accorde avec aucune des Editions, que Mr. *Röver* a vuës, mais le plus souvent le changement est en pis, comme on le montre ici par quelques exemples; auxquels

(*a*) Voiez l'Avertissement, qui se trouve avant les *Addenda*.

(*b*) *Pag.* 488.

quels on en joint néanmoins, où cet Editeur a eu raison. On croit même, que *Papius* n'avoit pas fait ces changemens par pure conjecture, mais sur l'autorité d'un Manuscrit conféré par *Guillaume Canter*, dont il paroît avoir eu l'exemplaire en main, par ce qu'il dit à la fin de ses Notes.

Barthius publia *Musée* en 1608, à *Amberg*, avec ses Notes. Mais une seconde Edition, qu'il préparoit (*a*), & une nouvelle Version Latine, dont il devoit l'accompagner, n'ont jamais vû le jour. Il parut une autre Edition à *Francfort* sur le *Mein*, l'an 1627, avec un assez ample Commentaire de DANIEL PAREUS; & PAUL VOET joignit ses Notes à celle qu'il publia lui-même à *Utrecht*, en 1645. Quelques années après, DAVID WHITFORD, Savant Anglois, en donna une belle, jointe à *Moschus*, *Bion*, & des Idylles choisies de *Théocrite*; tous Auteurs, qu'il traduisit en très-beaux vers Latins. Cette Edition est imprimée à *Londres*, en 1659. *Jaques Du Rondel* publia la sienne à *Paris*, en 1678, avec ses Notes, où il y a bien des choses, que *Barthius* & *Pareus* avoient déja observées. On croit néanmoins qu'il n'avoit point vû les Notes de ces Editeurs, parce qu'il ne paroît avoir eu en main d'autres Editions, qu'une ou deux des plus fautives, dont il fait mention; d'où vient que son Texte est formé sur quelque Edition peu exacte. On lui est toûjours redevable de la Collation du Manuscrit de *Paris*, dont il a été parlé ci-dessus.

Depuis

(*a*) Voiez ses *Adversaria*, Lib. LII. Cap. 7.

Depuis cela, il n'a paru aucune Edition considérable de *Musée*, jusqu'à celle que Mr. JEAN HENRI KROMAIJER fit imprimer à *Hall*, avec des Notes *Variorum*, en 1721. Elle a été suivie d'une autre, dont Mr. *Röver* fait beaucoup de cas, laquelle se trouve dans le Recueil des petits Poëtes Grecs, publié à *Londres* en 1728. Toutes les Editions, dont on vient de parler, ont été entre les mains de notre nouvel Editeur, & il nous en donne les Variantes, rassemblées avec soin. Il a cherché en vain trois autres Editions, qu'il auroit bien voulu consulter. La prémiére, de *Paris*, en 1549, indiquée par Mr. (a) *Fabricius*. La seconde, imprimée à *Anvers*, en 1613, avec des Notes de *Mr.* JEAN WEITZIUS. Et la troisiéme, à *Cambridge*, en (b) 1661, dans un Recueil de petits Poëtes Grecs, publié par *Rodulphe Winterton*. Je ne puis rien dire des deux prémiéres. Mais, pour la derniére, que j'ai sous mes yeux, renouvellée à *Cambridge* en 1684, j'y vois, dans un petit Avertissement mis à la tête du Recueil, que l'Editeur dit avoir suivi l'Edition d'*Henri Etienne*, comme infiniment plus correcte que toutes les autres, excepté en quelques endroits, où il a cru avoir de bonnes raisons de s'en éloigner. Effectivement j'en ai trouvé des exemples, en comparant (c) par-ci par-

(a) *Bibl. Graec.* Lib. I. Cap. 16. pag. 105.

(b) Ce n'est qu'une Edition renouvellée de ce Recueil : car il fut publié pour la prémiére fois en 1645 ; comme il paroît par la date, qui est à la fin d'un Avertissement, après la Préface générale.

(c) Comme *vers* 23. au lieu d'*Ἰκελον*, cette Edition porte

par-là son Texte, avec les diverses leçons d'*Henri Etienne*, indiquées dans la nouvelle Edition. Du reste, il n'y a aucunes Notes de *Winterton*, ni sur *Musée*, ni sur aucun autre Poëte, que sur *Hésiode*; & la plûpart de ces Notes ne regardent que la mesure des Vers.

Pour revenir à l'Edition de Mr. *Röver*, elle a un avantage tout particulier, en ce qu'il publie le prémier d'anciennes *Scholies Gréques* sur son Auteur, tirées d'un Manuscrit de la *Bibliothéque Bodléienne*. C'est aussi de Mr. *Abraham Gronovius* qu'il tient ces Scholies, & quelques corrections qu'il y avoit faites. Il y a, dans la Bibliothéque du Roi de *France*, d'autres Scholies Manuscrites de (*a*) MARC MUSURUS, dont Mr. *Röver* auroit acheté cher une copie: mais il n'a pas eu le bonheur d'en trouver l'occasion.

Pour ce qui est de la Version Latine, il a mis vis-à-vis du Texte celle qui se trouve communément dans les Editions, en la retouchant par-tout où il étoit necessaire. Mais il a cru faire plaisir aux Lecteurs, d'y joindre à la fin du Volume, trois autres Versions de *Musée*, toutes en vers. La prémiére est d'ANDRE' PAPIUS: la seconde, de (*b*) FLORENT CHRETIEN, ex-

cel-

porte ἄλλοι. *Vers* 198. διολόμενος, au lieu d'διολόμενοι. *Vers* 297. ἀλλήλων, au lieu d'ἀγρώτων. *Vers* 301. πόρου, au lieu de λόχνου.

(*a*) Indiquées dans la *Biblioth. Grac.* de Mr. FABRICIUS, *ubi supr.* comme cottées *num.* 1617. Je ne les trouve point dans la *Biblioth. Bibliothecar. Mss.* du P. DE MONTFAUCON.

(*b*) Qui parut en 1608, à *Paris*, jointe à des Epigrammes choisies de l'*Anthologie*, traduites aussi en vers par

cellent Poëte, au jugement de (a) Scaliger; & la derniére, de DAVID WHITFORD; laquelle, selon Mr. *Röver*, l'emporte sur les autres pour l'élégance & le tour aisé de la Poësie.

Il y a dans l'*Anthologie Grêque* (b) deux Epigrammes, sur *Héro* & *Léandre*. Notre Editeur n'a pas oublié de les mettre à la tête de cette Edition de *Musée*; avec deux autres, de *Marc Musure*, qui s'étoient trouvées dans le Manuscrit de la *Bibliothéque Bodlienne*, différentes, en quelques endroits, de la maniére dont elles avoient paru. Ce même Manuscrit contenant une Epigramme d'un certain DEMETRIUS DUCATUS, de *Créte*, Mr. *Röver* l'a aussi jointe ici; non qu'elle soit fort bonne, mais parce qu'elle n'avoit jamais vû le jour. Enfin, il a pris la peine de dresser lui-même un bon *Index* de tous les mots qui sont contenus dans le Poëme de *Musée*.

Cette Edition peut tenir lieu de toutes les autres à ceux qui ne cherchent qu'un Texte bien correct, & des Notes Critiques, dans lesquelles on rende raison des changemens qu'on y a fait sur les Manuscrits & les anciennes Editions, ou des maniéres de lire qui paroissent meilleures que celles qu'on y a laissées. C'est ici la prémiére production de l'Editeur. Si ceux, qui ne le connoissent pas, parcourent ses Notes, avant que d'avoir lû sa Préface, ils croiront d'abord, que

par le même *Florent*; sur lequel on peut voir les *Mémoires du* P. NICERON, Tom. XXXIV. *pag.* 122, *& suiv.*

(a) *Prim. Scaligerana*, pag. 51.

(b) *Lib.* I. Cap. 55. & *Lib.* III. Cap. 7.

que c'eſt le fruit d'une étude de longues années. Mais ils ſeront bien ſurpris, quand ils apprendront par le dernier article de cette Préface, que Mr. *Röver* n'avoit que dix-huit ans, quand le Livre a paru, & que ſon travail étoit tout prêt une année auparavant. Lorsqu'à un tel âge on s'eſt ſi fort enfoncé dans les Belles-Lettres, on ne peut qu'aller bien loin avec le tems. Mais Mr. *Röver* ne s'eſt pas borné-là. Il avoit dès-lors commencé à ſe jetter dans l'étude de la *Juriſprudence Romaine:* & il n'a pas tardé de donner des preuves parlantes de l'uſage qu'il a fait de la Critique, par laquelle il s'y étoit préparé; comme on va le voir dans l'Article ſuivant.

ARTICLE II.

FRAGMENTUM *Veteris Juriſconſulti, De Juris Speciebus & de Manumiſſionibus*, quod ſervavit DOSITHEUS *Magiſter*, in *Exercitationibus Græco-Latinis*, nondum editis, ex Codd. MSS. *Bibliothecæ Batavæ* edidit, *Notas & Emendationes* adjecit MATTHIAS RÖVER. Accedit ejuſdem Specimen Obſervationum & Emendationum ad *Gloſſas Veteres Verborum Juris.*

C'eſt-à-dire:

FRAGMENT *d'un* Ancien Juriſconſulte, *touchant les différentes ſortes de* Droit, *& les* Affran-

franchiſſemens, *lequel s'eſt conſervé dans les* Exercitations Gréques & Latines *de* DOSITHEUS MAGISTER, *non encore publiées: Tiré des Manuſcrits de la Bibliothéque de* Leide *& publié par* Mr. RÖVER, *qui y a joint ſes* Notes *& ſes* Corrections: *de plus un Eſſai d'*Obſervations *& de* Corrections *ſur les anciennes* GLOSES des Termes de Droit. *In quarto*, pagg. 148. ſans la *Préface*. A *Leide*, chez *Corneille Haak*, 1739.

LE grand CUJAS eſt le prémier, qui a publié ce Fragment d'un ancien Juriſconſulte. Son Edition parut en 1566, parmi les autres reſtes de l'ancienne Juriſprudence, joints au *Code Théodoſien*. PIERRE PITHOU fit rimprimer ce morceau, avec ſes Notes, en 1573, à la ſuite de la *Moſaicarum & Romanarum Legum Collatio* &c. Après d'autres Editions, faites ſur celles-là, Mr. SCHULTING ne manqua pas de l'inſérer dans ſa (*a*) *Juriſprudentia Juſtinianea*, publiée en 1717, en y joignant ſes Notes, comme ſur tout le reſte de ce beau Recueil.

Mais, dans toutes ces Editions, le Fragment n'eſt qu'en Latin; quoi que le Manuſcrit, d'où il a été tiré, le contienne auſſi en Grec, & que même le Grec ſoit ici l'Original. Car celui, qui nous l'a conſervé, eſt un Auteur Grec, qui l'avoit inſéré dans un Ouvrage de Grammaire, intitulé, (*b*) *Exercitations Gréques & Latines*; & il eſt ſurprenant, que *Cujas*, qui en avoit vu lui-

(*a*) *Pag.* 803, *& ſeqq.* (*b*) Ὁμιλίαι &c.

lui-même (*a*) le Manuscrit de la Bibliothéque de *St. Gall*, se soit contenté de publier le Fragment en Latin. Il croioit apparemment, que le Grec n'étoit qu'une traduction. Mais on va voir le contraire, par ce que dit Mr. RÖVER, qui nous donne enfin ce Fragment dans les deux Langues, tel que DOSITHE l'avoit formé.

C'est le nom de cet ancien Auteur Grec, auquel est joint le surnôm de *Magister*, ou *Maître*, qui marque sa profession de Grammairien. On ne sait pas bien le tems où il a vécu. Mr. *Röver* conjecture, qu'il étoit contemporain du Jurisconsulte ULPIEN. Il se fonde sur ce que, dans les mêmes *Exercitations*, *Dosithée* a inséré un Fragment de la *Généalogie d'Hyginus*, qu'il dit lui-même avoir copié (*b*) sous le Consulat d'*Asper* & *Maximus*: or les Fastes mettent ces Consuls à l'année deux-cens-sept de l'Ere Chrétienne; tems auquel *Ulpien* florissoit. C'est aussi *Dosithée*, qui nous a conservé les *Réponses d'*HADRIEN: & de tout cela on lui a obligation. Mais du reste, Mr. *Röver*, qui a vû le Manuscrit entier de son Ouvrage, assûre, qu'il n'y paroît ni esprit, ni goût, ni érudition, & que l'Auteur ne sait souvent ce qu'il dit. Entre les Manuscrits de la Bibliothéque de *Leide*, il y a des

(*a*) Voiez ses *Observationes*, Lib. XXI. Cap. 5. où il dit, que la *Grammaire* de DOSITHE étoit accompagnée des *Sentences* d'ADRIEN.

(*b*) Voiez les *Miscellanea Observationes* &c. qui s'impriment régulièrement à *Amsterdam*, Vol. IX. Tom. II. pag. 418. où ce morceau a été publié.

des *Adversaria* de JOSEPH SCALIGER, où ce grand homme avoit mis une copie du Fragment, dont il s'agit, non seulement en Latin, mais encore en Grec, & d'ailleurs plus correcte & plus entière. Ce fut-là la prémiére découverte, que fit Mr. *Rover*. Il apprit ensuite, que les *Exercitations* de *Dosithée*, dont le Fragment fait partie, se trouvoient dans la même Bibliothéque, par une Copie qu'en avoit faite un autre (*a*) jeune Homme, qui a commencé de se faire connoître avantageusement dans la République des Lettres. Il fut ravi d'y voir d'abord le Fragment beaucoup plus entier encore, que dans la Copie de *Scaliger*; & il ne manqua pas d'aller incessamment à la source. Le Manuscrit, autant qu'il en peut juger par les caractéres, lui paroît avoir huit-cens ans d'antiquité. C'est le même, que SAUMAISE avoit vû autrefois dans la Bibliothéque de *Christien Rumpf*, Médecin de *Paris*, & qu'il cite souvent dans son Traité *De modo Usurarum*. *Isac Vossius* en fit depuis l'acquisition, & de sa Bibliothéque, il a passé dans celle de *Leide*.

Voilà comment Mr. *Rover* a été en état de publier

(*a*) Mr. LOUIS CASPAR VALKENAER, de *Lewarden*. Il fit imprimer & défendit publiquement à *Franeker*, où il étudioit, en 1737, deux *Specimina Academica*: l'un, *De Byrsa, Phœnicio Carthaginiensium nomine*: l'autre, *De Herodotea Urbe* Cadyti; *cum Glossis Sacris ex* HESYCHIO *descriptis*. On a vû de lui, depuis, des Remarques sur divers endroits du même *Hesychius*, dans les *Miscellanea Observat.* Vol. VIII. Tom. I. pag. 148, *& seqq.* & Tom. II. pag. 157, *& seqq.* Il vient de publier tout fraîchement une Edition d'AMMONIUS, περὶ Ὁμοίων καὶ Διαφόρων Λέξεων, dont nous parlerons à sa place.

publier le Fragment beaucoup plus entier, quoi qu'il y reste encore assez de lacunes. Il tâche de les remplir, autant qu'il est possible, par conjecture, dans ses Notes; où d'ailleurs il corrige les endroits fautifs, & indique les sources du Droit, pour ne laisser rien à desirer de ce que demande l'intelligence du Texte de l'ancien Jurisconsulte.

Comme *Dosithée* n'a point nommé ce Jurisconsulte, on est réduit là-dessus à conjecturer. *Cujas* attribue (*a*) souvent le Fragment à *Ulpien*; mais ailleurs, il paroît ne rien décider. D'autres ont soupçonné, que le Jurisconsulte Cajus en étoit l'auteur. Mais Mr. *Röver* ne doute nullement, qu'on ne doive s'en tenir à *Ulpien*. Il ne faut, dit-il, que comparer le I. Titre des Fragmens, qui nous restent du *Corps* des Régles d'*Ulpien*, avec le Fragment conservé par *Dosithée*, pour y reconnoître la même main; à cela près que le Latin du Fragment n'est pas précisément le même, que celui de l'Original, d'où *Dosithée* l'avoit tiré. Ce Grammairien traduisit premiérement en Grec les paroles d'*Ulpien*; & puis, de sa Version Gréque, il en fit une Latine mot-à-mot, en sorte que souvent il garde la construction Gréque pour la rendre plus utile à ses Disciples, en faveur de qui il écrivoit.

Je vais rapporter le commencement du Fragment, par où l'on pourra juger, combien il est ici

(*a*) Voiez la prémiére Note de Mr. SCHULTING sur ce Fragment, *pag.* 801.

ici plus ample, que dans les Editions, où on ne l'avoit même qu'en Latin. Il commençoit ainſi : *Juris Civilis ut quid * appoſitum appellatur, ex pluribus partibus conſtat. * Sed conſtitutiones Imperatoris* &c. Il n'y a là ni ſens, ni ſuite. Mais voici comment tout eſt rétabli.

Ἀλλὰ ἤδη νῦν, ἃ ὑπεσχόμην, τὰ ἀνήκοντα πρὸς τὸν ἀγῶνα ἢ ἐν βουλευτηρίῳ ἤδη ἄρξομαι. § I. Πᾶν γὰρ δίκαιον ἢ πολιτικὸν προσαγορεύεται, ἢ φυσικὸν λέγεται, ἢ ἐθνικὸν δίκαιον· ἀπὸ τούτου γὰρ ἁπάσης ἡμῖν πάντα τὰ ἔθνη ὁμοίως τούτου ἐστὶν κεχρησμένα· ἔστιν καλὸν καὶ δίκαιόν ἐστι, πάντων ὠφελείας συμφέρει· τόδε δίκαιον πολιτικὸν μόνῳ ἐστὶν Ῥωμαίων, καὶ ἀπὸ τούτου ὠνομάσθη, ἐπειδὴ ἡμετέρα πόλις τούτῳ τῷ ἀληθείᾳ χρῆται· ἀλλὰ ἴσως τοῦτο εἶναι ἃ πάντες πολίταις ἴδιος προλέγουσιν, ἢ μείζονι μέρει συμφέρει· ἴσον γὰρ οἱ καὶ παρεδόσαν ὑπόσαπερ δικαιοσύνης εἶναι πλεῖστα· τοῦτο δὲ τὸν ἀφορισμὸν ἀληθέστερον εἶναι παρέδοσαν, ὅσα ἐν τῇ ἀρχῇ εἴπαμεν. 2. Δικαίῳ πολιτικῷ προσαγορεύεται ὃς ἐν πλείόνων μερῶν συνίστηκός· † ἀλλὰ διατάξεις Αὐτοκρατορικαὶ &c.

Ea vero, quæ promiſi, pertinentia ad forum vel in curia nullo impedimento nunc aggrediar. § 1. *Omne enim Jus aut Civile adpellatur, aut Naturale dicitur, aut Gentium Jus: ab eo enim nominatum eſt, & omnes gentes ſimiliter eo ſunt uſæ; quod enim bonum & juſtum eſt, omnium utilitati convenit; Jus Civile vero proprium eſt Romanorum, & ab iis dictum, quoniam noſtra civitas ea veritate utitur: ſed quidam illud eſſe, quod omnes civibus ſuis prædicunt, aut majori parti expedit: ſunt enim qui etiam tradiderunt, quantitatem Juſtitiæ eſſe plurimam: hanc autem definitionem*

nem veriorem esse tradiderunt, quæ in principio proposuimus. Juris Civilis adpellatur quasi ex pluribus partibus constans: † *sed Constitutiones Imperatoriæ* &c.

Exprimons maintenant en François le sens de tout cela, en suivant les corrections que l'Editeur y fait quelquefois, pour le ramener à la vraie pensée d'ULPIEN.

„ Je vais présentement, sans que rien empêche, traiter, comme je l'ai promis, de ce qui regarde le Barreau. Tout *Droit* est appellé ou *Civil*, ou *Naturel*, ou *Droit des Gens:* le dernier a pris son nom, de ce que toutes les Nations s'en servent également; car ce qui est bon & juste, s'accorde avec l'utilité de tous les Hommes: au lieu que le *Droit Civil* est particulier aux *Romains*, qui l'appellent ainsi, parce que c'est celui que notre Etat suit. Quelques-uns néanmoins entendent par *Droit Civil*, ce qui est avantageux aux Sujets de chaque Etat, ou à la plus grande partie. Il y en a même, qui ont dit, que le Droit se définit en plusieurs maniéres, mais que la définition, que nous avons proposée au commencement, est la meilleure. Le Droit Civil est *composé de plusieurs parties* * *Mais les Constitutions des Empereurs* &c.

Sur ces mots, ἢ ἐν βυλευτηρίῳ, notre Editeur remarque, ou que c'est une glose des précédens περὶ τὴν ἀγορὰν, ou qu'il y manque δικασθήνια, ou quelque autre mot semblable, en sorte que le sens sera: *ea nunc adgrediar, quæ pertinent ad forum, vel quæ in curia*, aut in judicio *comprobata sunt.*

Ἐπειδὴ ἡμετέρα πόλις ταύτῃ τῇ ἀληθείᾳ χρῶνται. Que signifie ici ἀληθείᾳ, *veritate*? Mr. *Röver* y substituë αὐθεντίᾳ, & par là réforme ainsi le Latin: *Quoniam civitas nostra ea* auctoritate *utitur*. Le sens revient à ce qui est dit (*a*) dans les INSTITUTES, que, quand on parle du *Droit Civil* tout court, sans ajoûter de quel Etat, on entend le Droit Civil des *Romains*.

Voici une autre correction considérable: Ἀλλὰ ἴσως τοῦτο εἶναι δὲ πάντες πολῖται ἰδίως προλέγουσιν, ἢ μείζονι μέρει συμφέρει. L'Editeur lit: Ἀλλὰ ἴσως τοῦτο ἴδιαι προλέγουσιν, ὃ πᾶσι πολίταις ἰδίοις ἢ μείζονι μέρει συμφέρει. Ainsi, par la transposition d'un mot, & le changement léger des deux autres, *Ulpien* dit la même chose, que le Jurisconsulte *Paul*, dans (*b*) un Fragment du DIGESTE: *Jus pluribus modis dicitur. — altero modo, quod omnibus aut pluribus in quaque civitate utile est: ut est Jus Civile.*

Ἐχέτωσαν δικαιοσύνης εἶναι πλείονα: *quantitatem Justitiæ esse plurimam.* Au lieu de *quantitatem*, il vaut mieux traduire *qualitatem*. Mr. *Röver* croit aussi, que *Dositbée*, faute d'entendre le sens d'*Ulpien*, a mis ici δικαιοσύνης, *Justitiæ*, de quoi le Jurisconsulte ne traitoit pas ici, au lieu de δικαίου, *Juris*, ou du *Droit*, dont il donne les différentes définitions; en sorte qu'il avoit dit, comme dans le Fragment du *Digeste*, qu'on vient de citer: *Jus pluribus modis dici.* A cette

occa-

(*a*) Lib. I. Tit. II. *De Jure Nat. Gent. & Civil.* § 2.

(*b*) Lib. I. Tit. I. *De Justit. & Jure*, Leg. II.

occaſion, notre Editeur corrige un paſſage des (*a*) *Scholies* ſur les BASILIQUES.

Il s'eſt ouvert un plus vaſte champ à ſes remarques Critiques, dans l'Ouvrage à part, qu'il nous donne, de ſa façon, diviſé en vingt-cinq Chapitres, & intitulé *Eſſai d'Obſervations & de Corrections ſur les anciennes* GLOSES *des termes de Droit*. C'eſt le prélude d'une nouvelle Edition, que Mr. *Rover* ſe diſpoſe à publier après la derniére, qui a paru dans le *Theſaurus* (*b*) *Juris*, accompagnée des Notes du célébre Mr. SCHULTING, & de divers autres Savans. En attendant, il nous donne ici un échantillon des ſiennes, qui, à en juger par là, ſeront beaucoup plus amples.

Il commence (*c*) par dire quelque choſe ſur l'origine de ces *Gloſes*. Les Juriſconſultes *Grecs* avoient de la peine à expliquer les *Loix Romaines*, écrites en une Langue, qui leur étoit étrangére; comme un d'entr'eux (*d*) l'avouë, dans un Fragment du *Digeſte*. La difficulté étoit encore plus grande pour ceux qui profeſſoient la Juriſprudence à *Conſtantinople*, & dans les autres endroits de l'Empire Romain, depuis que JUSTINIEN eut donné ſon Corps de Droit. Il y a apparence, que ces Juriſconſultes donnoient à ap-

(*a*) Où; au lieu de διὰ τὸ εὔχρηςον τοῦτον, il dit, διὰ τὸ εὔχρηςον πάντων. Tom. I. *pag.* 34. in lit. *b*. Edit. Fabrott.

(*b*) Tom. III. *pag.* 1706, *& ſeqq.*

(*c*) *Cap.* I.

(*d*) *Madeſtin. L. I. § 1. D. De Excuſat. Tutor.*

apprendre par cœur à leurs Disciples, les termes obscurs des Loix, exprimez en Grec; & qu'ensuite ils composérent divers petits Livres, où ils mettoient ces explications en ordre Alphabétique. De là sont venus plusieurs Manuscrits, qui se trouvent encore aujourd'hui dans les Bibliothéques de *France* & d'*Italie*, la plûpart intitulez, Ῥωμαϊκῶν λέξεων συναγωγή, ou simplement, Λέξεις Ῥωμαϊκαὶ κατὰ στοιχεῖον: ou, comme porte un Manuscrit dont *J. G. Vossius* s'est autrefois servi, Αἱ καθ' ὑφήμενοι λέξεις Ῥωμαϊκαὶ ἐν τοῖς νόμοις. Voilà, selon Mr. *Röver*, la vraie origine des Glossaires de Droit. D'où il conclut, que (*a*) FABROT a cru mal-à-propos, que ce n'est qu'un fragment d'un Livre souvent cité, qui avoit pour titre *Index*. Mais cet *Index* étoit véritablement une Table des Termes & des Matiéres, contenuës dans les BASILIQUES, à laquelle apparemment on joignoit quelques explications, lors que celle des Grecs ne répondoit pas bien à l'original Latin. Une autre remarque, que Mr. *Röver* fait ici, c'est que tous les Manuscrits des Gloses de Droit ne suivoient pas l'ordre Alphabétique, comme il paroît, entr'autres, par celui de *Vossius*, dont on vient de parler. Ces sortes de Gloses se rapportoient à certaines Loix ou certains Titres du Corps de Droit de *Justinien*. Mais, sur tout cela, notre Auteur pourra nous instrui-

(*a*) *Notitia Basilicorum* (pag. 2.) à la tête du I. Tome de son Edition. Mais cette *Notitia* n'est point de *Fabrot*. Le nom de l'Auteur se voit sur le Titre: *A Josepho Maria Suaresio Præposito Avenionensi, nunc autem Episcopo Vasionensi*. Et là *Fabrot* dit en marge, que cette Piéce lui a été envoiée par le Cardinal *François Barberin*.

instruire plus amplement, quand il aura fait toutes les recherches nécessaires pour la nouvelle Edition qu'il médite.

L'Essai, qu'il publie aujourd'hui, de ses Notes, fera attendre cette Edition avec impatience. Il y paroît beaucoup d'exactitude, de goût, & d'érudition. Je vais donner deux ou trois exemples des articles les plus courts.

ἰδιωτικῷ. *δανιστῇ*. (*a*) Voilà ἰδιωτικὸς, *privatus*, expliqué par *δανιστῇ*, *Creditor*: ce qui est absurde. Mais la ponctuation est vicieuse; & le mot même, que la Glose expliquoit, manque. Il faut le suppléer, & lire ainsi le reste, en ôtant le point: Πριβάτῳ Κρεδίτορι. ἰδιωτικῷ *δανιστῇ* Sur quoi on allegue ce passage d'HARMENOPULE, qui méne là: (*b*) καλῶς ἐπιζητῶν καὶ τῷ ἰδιωτικῷ *δανιστῇ* τὺς λόγους προσηκόντως· καὶ τὺς πολιτικὺς ἢ δημοσίους λόγους.

Κάττα. ὑποδήματα. Le mot Κάττα, qui ne signifie rien, a été déja corrigé par (*c*) MEURSIUS & par (*d*) DUCANGE, qui, guidez par l'explication, ont bien vû que ce doit être une espéce de chaussure, que les *Grecs* de ce tems-là appelloient Κάλτζα. Mr. *Röver* ajoûte, qu'il fat lire ici au pluriel, Κάλτζαι, pour accorder le cas avec ὑποδήματα. Il cite là-dessus deux passages de GEORGE CODIN *Curopalate*, dont il corrige l'un par l'autre. Dans le (*e*) prémier, il

(*a*) *Cap.* IX. pag. 76.
(*b*) *Promptuar.* Lib. I. Tit. II. §. 14.
(*c*) In *Glossar. Graco-Barbar.*
(*d*) *Glossar. Grac.* voc. Κάλτζα. (*e*) Pag. 21.

γ. 2: (a) κάλτζει καὶ τὰ ὑποδήματα ἁπαλά: dans l'autre: Αἱ κάλτζαι κόκκιναι. Ici il faut manifestement lire κάλτζει. La correction est sûre: car c'est ainsi que porte (b) l'Edition du P. GOAR, revuë sur les Manuscrits. Mais Mr. *Röver*, en citant *Codin*, ici & ailleurs, semble n'avoir eu sous sa main que la prémiere Edition, publiée en *Allemagne*. Je viens même de m'appercevoir, que, dans cette Edition, ce n'est qu'une faute d'impression: car elle est marquée, comme telle, dans l'*Errata* qui est à la fin d'un exemplaire que j'en ai, de ceux que l'on fit paroître en 1696 chez *Commelin*, avec un nouveau Titre, une nouvelle Epître Dédicatoire, & quelques pages ajoûtées, contenant des corrections faites sur des Manuscrits de la *Bibliothéque Palatine*.

Νοτάριος. . . . Νότα τὸ γράμμα. Voilà une lacune, qui a fait disparoître l'explication du mot Νοτάριος. On ne sauroit douter de la maniére dont Mr. *Röver* la (c) supplée, puis qu'il en a pour garants SUIDAS, & l'Auteur du *Grand Etymologique*, où on lit formellement: Νοτάριος. ὁ γραμματεύς. νότα γὰρ τὸ γράμμα.

Νύμφιος. νέος ὑμέναιος τοῦ υἱοῦ. Il y a ici plusieurs fautes. Tout est rétabli (d) par Mr. *Röver*, en lisant: Νύμφιος. νέος ὑμέναιος, τοῦ υἱοῦ γαμετή. Le Glossaire de CYRILLE (e), HARMENOPULE, & THEOPHILE, (f) le Paraphraste des INSTITUTES,

(a) Pag. 17. (b) In *Corpor. Hist. Byzantin.* Cap. III. pag. 45. *Ed. Paris.* (pag. 49. *Edit. Venet.*)
(c) *Cap.* XVII. pag. 110. (d) *Ibid.*
(f) Lib. III. Tit. VI. § 25.
(f) Ad § 6. *Inst. De Nuptiis.*

TES, lui fourniſſent de quoi appuier cette reſtitution, & rejetter les conjectures qu'avoit propoſées Mr. SCHULTING.

Il explique ou corrige par occaſion, bien des paſſages de divers Auteurs Grecs, & quelquefois des Latins, comme d'APULE'E, & d'ISIDORE. Outre les morceaux, qu'il nous donne, des Gloſes de Droit non encore publiées, on voit qu'il cite des Manuſcrits d'autres Auteurs, dont il a des collations faites par lui-même, ou par d'autres. En un mot, il paroît avoir déja une ſi grande proviſion de matériaux, qu'on ne peut qu'attendre de lui avec le tems bien d'autres Livres, où il aura occaſion de les mettre en œuvre.

ARTICLE III.

HISTORIA REGNI GRÆCORUM BACTRIANI, in qua ſimul *Græcarum in* INDIA *Colonia-rum* vetus memoria explicatur. Auctore THEOPHILO SIGEFRIDO BAYERO, Academico *Petropolitano*, & Antiquitatum P. P. Societatis Regiæ *Berol.* Sodali. Accedit CHRISTOPHORI THEODOSII WALTHERI, Miſſionarii Regii *Danici*, DOCTRINA TEMPORUM INDICA, cum Paralipomenis.

C'eſt-à-dire:

HISTOIRE *du* Roiaume des GRECS *dans la* BAC-

BACTRIANE; *où l'on éclaircit auſſi ce que l'Antiquité nous apprend des Colonies des* Grecs *dans les* INDES. *On y a joint la* Science Chronologique des INDIENS, *par* CHRISTOPHLE THEODOSE WALTHER, *Miſſionnaire de* Sa Majeſté DANOISE, *avec des Additions.* In quarto, *pagg.* 214. ſans la *Préface*, & l'*Index*. A *Petersbourg*, de l'Imprimerie de l'*Académie des Sciences*, 1738.

ON a donné, dans (*a*) cette *Bibliothèque*, un Extrait de l'*Hiſtoire du Roiaume de l'*OSRHOENE *&* d'EDESSE, par Mr. BAYER. Voici un autre Ouvrage du même Auteur, & de même genre, qui ne mérite pas moins que nous l'annoncions. Nous le ferions avec plus de plaiſir, ſi, avant même qu'il nous fût parvenu, nous n'avions appris que l'Auteur étoit mort peu de tems après l'avoir publié. C'eſt une grande perte pour la République des Lettres.

LES BACTRIENS, Peuple d'*Aſie*, ſont fort célébres dans l'Antiquité: mais ce que les anciens Auteurs nous ont conſervé de leur Hiſtoire, eſt très-peu de choſe. La Mythologie des *Grecs* fait honneur à leur *Dionyſus*, ou *Bacchus*, d'une victoire remportée ſur cette Nation belliqueuſe. Le prémier Poëte, qui en aît parlé, autant que notre Auteur a pû le découvrir, eſt (*b*) EURIPIDE, dans ſes *Bacchantes*. POLYÆNUS, (*c*) copiant d'anciens Auteurs, rapporte l'expé-

(*a*) *Tom.* XV. Part. I. *Article* 5.
(*b*) In *Bacch.* verſ. 14. (*c*) *Strateg.* Lib. I. Cap. I, num. 3.

l'expédition d'une maniére moins vague. *Bacchus*, dit-il, après avoir conquis les *Indes*, marcha contre les *Bactriens*. Ceux-ci se retranchérent sur des Montagnes situées au dessus du *Sarange*, Riviére qui servoit de bornes à leur pays. *Bacchus* fit passer cette Riviére aux *Bacchantes* & aux *Amazones*, pour engager les *Bactriens* à descendre. Ils n'y manquérent pas, comptant que des Femmes n'étoient point à craindre pour eux. Aussi firent-elles semblant de fuir; mais, pendant que les *Bactriens* les poursuivoient, *Bacchus* fondit sur eux avec tous les hommes de son Armée, & les défit. (*a*). MEGASTHENE, & quelques autres anciens Auteurs, ont cru que les conquêtes de *Bacchus* dans les *Indes* étoient très-véritables. NONNUS, dans ses *Dionysiaques*, n'a point parlé de l'expédition contre les *Bactriens*; quoi qu'apparemment il n'ignorât pas ce qu'on en disoit. Notre Auteur croit, que, parmi tant de fables, il y a quelque chose de vrai. PHILOSTRATE rapporte (*b*) trois opinions très-différentes qu'il y avoit, au sujet de *Bacchus*. Les *Grecs*, qui le faisoient naître, comme on sait, à *Thébes* en *Béotie*, disoient, qu'après un grand nombre de beaux exploits, il étoit allé dans les *Indes*. Les *Indiens*, c'est-à-dire, selon Mr. *Buyer*, ceux qui habitoient près du Mont *Paropise* & de la Riviére de *Cophéne*, prétendoient au contraire, que *Bacchus* étoit *Assyrien*. Enfin, les

In-

(*a*) Apud STRABON. pag. 472. (*Lib.* XV. pag. 1007. *Ed. Amst.*)

(*b*) *Vit. Apollon. Tyan.* Lib. II. Cap. 9. *pag.* 57. *Ed. Olear.*

Indiens, qui étoient près du Fleuve d'*Indus*, de l'*Hydraote*, & du *Gange* même, soûtenoient, que *Dionysus* étoit Fils du Fleuve d'*Indus*, & né sur le Mont *Meros*, près de *Nysa*. Mais les *Grecs*, embrouillant ce qu'il y avoit de réel dans la Fable, ont fait disparoître la vérité. On en découvre néanmoins quelques traces dans ce qu'ils disent de la *cuisse* de *Jupiter*, qui y garda le fruit de *Sémélé* jusqu'à ce qu'il fût à terme; & de la Montagne de *Nysse*, qui lui étoit consacrée. Le nom même de *Dionysus* en est une preuve: car, selon la remarque du savant (*a*) Scholiaste d'ARISTOPHANE, les *Indiens* l'appelloient *Nysien*, de *Nysa*, Ville des *Indes*. Comme il y avoit en *Assyrie* une Ville de *Nysa*, quelques *Grecs* allérent chercher là l'origine de leur *Bacchus*. Mais il y a d'autres raisons, qui engagent notre Auteur à préférer l'opinion de ceux qui faisoient *Bacchus* originaire des *Indes*. Les *Indiens Tamules* (*b*) disent, qu'il y avoit un certain *Maidhâsoten*, ainsi nommé de *maidhanu* & *âsuren*, comme qui diroit *Heureux-géant*; car ils tiennent que leurs Héros étoient des Géans. Cet homme étoit né à *Nisadabouram*, Ville proche du Mont *Meros*. Il avoit des cornes de taureau: se nourrissant de la chair des Bêtes, entr'autres de Vaches, ce qui est un très-grand crime chez les *Indiens*; buvant du vin, jusqu'à s'enyvrer ordinairement, il fit, dit-on, la guerre aux Dieux.

Il

(*a*) In *Ranis*, vers. 218.

(*b*) Tiré des Lettres écrites à notre Auteur par les Missionnaires de *Trangambar*. Il renvoie ici, afin qu'on le compare, à ce que dit SOLIN, *Cap.* 52.

Il avoit à sa suite huit *Pudam*, c'est-à-dire, des Démons gigantesques & malins, de la famille *Indienne*, des Bergers, qu'on appelloit *Kobaler*. Il étoit traîné par un Char de huit Lions, ou Léopards, ou Tigres, ou Eléphans. Voilà *Nysa*, où quelques (*a*) *Grecs* aussi disent que *Bacchus* étoit né; voilà le Mont *Merus*, d'où l'on a forgé la Cuisse de *Jupiter*, dont LUCIEN s'est tant moqué: voilà les (*b*) *Démons* de *Bacchus*, ses cornes, son char, & tout ce qu'on voudra de la Mythologie Gréque. Il n'est pas jusqu'aux *Amazones*, ou Femmes belliqueuses, dont les *Indiens* ne débitent encore aujourd'hui bien des choses. L'usage des *Thyrses* & des *Tympanons* est des *Indes*. Les *Indiens Septentrionaux* appellent une paire de Tympanons *Dumame* ou *Dinan*; d'où vient, selon notre Auteur, le mot Grec τύμπανον. On trouve dans HESYCHIUS (*c*) Σάμμα, qu'il dit être un Instrument de Musique en usage chez les *Indiens*. Et il ne faut pas s'étonner qu'il ait ainsi exprimé la prépiére lettre du mot Indien, puis qu'aujourd'hui même aucun Etranger ne sauroit la bien prononcer. Dans les *Orgyes* de *Bacchus*, on se servoit de cette sorte de Verre ou Gobelet à vin, que les Grecs appellent φιάλη: mot, qui vient, à ce que croit notre Auteur, de l'Indien *Piala*, qui signifie la même chose. En un mot, tout l'appareil des *Orgyes* avec les (*d*) Tympanons & les

(*a*) STRABON, *ubi supr.* pag. 1001. (*b*) Κέρατα.
(*c*) Σάμμα, ὄργανον μουσικὸν παρ' Ἰνδοῖς. Voiez SUIDAS, au mot Τύμπανα.
(*d*) STRABON, *ubi supr.*

les Robbes à fleurs, eſt Indien, & regarde *Bacchus* lui-même. Cela étant, il n'y a rien d'abſurde à dire, que *Bacchus* fit la guerre aux *Bactriens*, voiſins du pays des *Indes*, d'où il étoit. Les *Indiens* de ce pays-là avoient, ſelon (a) HERODOTE, la réputation d'être fort belliqueux.

DIODORE *de Sicile* (b) rapporte une expédition d'*Oſymanduas*, Roi d'*Egypte*, contre la *Bactriane*. Mais Mr. *Bayer* trouve là tant d'obſcurité & d'incertitude, qu'il n'oſe entreprendre d'examiner la choſe. Par la même raiſon, il laiſſe à quartier ce que *Diodore* dit (c) auſſi d'une Guerre de *Ninus*, Roi d'*Aſſyrie*, contre *Oxyartes*, Roi des *Bactriens*; & de quelque autre choſe qu'il rapporte (d) dans l'Hiſtoire de *Sémiramis*; comme auſſi du ſecours que les (e) *Bactriens* donnérent à *Arbace*, Roi des *Médes*, quand il ſe révolta contre *Sardanapale*. Notre Auteur déclare, qu'il eſt entiérement déterminé à ne faire aucun fonds ſur tout cela, ni ſur ce qui eſt tiré de l'Hiſtoire de CTESIAS. Ce n'eſt que ſous l'Empire des *Perſes*, qu'il trouve, au ſujet des *Bactriens*, quelque choſe qui mérite créance. Le tems de l'Empire des *Macédoniens* lui fournit plus de matiére, quoi qu'il y ait auſſi des difficultez.

Mais, avant que d'entamer cette Hiſtoire, Mr. *Bayer* traite de la Géographie du pays dont il s'agit. La plûpart des Anciens diſent, que la

Bac-

(a) *Lib.* III. Cap. 102. (b) *Libr.* I. Cap. 47. (pag. 31. *Ed. H. Steph.*) (c) *Lib.* II. Cap. 6, & *ſeqq.*
(d) *Ibid.* Cap. 16, & *ſeqq.* (e) *Ibid.* Cap. 26.

Bactriane étoit ainſi appellée de (*a*) la Ville de *Bactres* (Βάκτρα); & que cette Ville tiroit (*b*) ſon nom du Fleuve *Bactre*, (Βάκτρος) qui couloit le long de ſes murailles. Mais il y a toutes les apparences du monde, que les *Grecs* ont emprunté ce nom des *Perſes*, dans la Langue desquels *Bachter* ſignifioit l'*Orient*; conjecture, qui avoit été déja propoſée par THOMAS (*c*) HYDE: auſſi (*d*) TROGUE POMPE'E appelle-t-il la Riviére de *Bactre*, *Riviére de l'Orient*. Et cela convenoit bien, puis que la *Bactriane* étoit la derniére Province du Roiaume des *Perſes* du côté de l'Orient. Quelques Anciens ont pris mal-à-propos *Zariaspe* pour la Ville de *Bactres*, qui, ſelon l'opinion commune, à laquelle notre Auteur ſe range, s'appelle aujourd'hui *Balch*.

Il eſt difficile de déterminer l'étendue & les limites de la *Bactriane*, parce que les anciens Auteurs, qui ont écrit ſous les *Macédoniens*, dont la domination s'étendoit fort avant de ces côtez-là, ont imprudemment confondu les Villes de la *Bactriane*, & de la *Sogdiane*. PTOLOME'E même s'y eſt trompé. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que la *Bactriane* étoit bornée au Nord par le

(*a*) AMMIEN MARCELLIN, Lib. XXIII. Cap. 6. *pag.* 410. *Ed. Gronov.*

(*b*) ARISTOTE, *Meteorolog.* Lib. I. Cap. 13. LUCAIN, Lib. III. *verſ.* 267. Q. CURSE, Lib. VII. Cap. IV. *num.* 31. ISIDORE *de Seville*, Origin. *Lib.* XIV. Cap. 3.

(*c*) Mais notre Auteur a oublié l'endroit où ce Savant Anglois a avancé ſa conjecture.

(*d*) Je ne ſai, de quel endroit de JUSTIN notre Auteur avoit tiré ceci; car il n'indique pas même le Livre.

le Fleuve *Oxus*; & au Midi par les Montagnes des *Indes*, sur-tout par le *Paropise*, diversement appellé, *Paropaniſe*, *Parapomiſe*, *Parpamiſſe*, *Parpaniſe*, *Parniſe*, *Parneſſe* &c. Les *Macédoniens* lui donnérent même le nom de *Caucaſe*. Notre Auteur croit, que le vrai étoit *Paroniſe*. Il entre, sur tout cela, dans un grand détail de critique & d'étymologies. Venons à l'Hiſtoire.

CYRUS, après avoir défait *Cræſus*, Roi de *Lydie*, laiſſa à ſes Satrapes le ſoin de finir la guerre en *Aſie* contre les *Ioniens*, pour marcher lui-même contre les *Babyloniens* & les *Bactriens*. C'eſt ce que nous apprend (*a*) *Hérodote*. Les *Bactriens* étoient donc alors ou entiérement libres, ou révoltez contre les *Perſes*, desquels *Cyrus* deſcendoit. Selon (*b*) CTESIAS, il ſe donna un Combat entre les *Perſes* & les *Bactriens*, dans lequel l'avantage fut égal de part & d'autre; enſuite les *Bactriens* ſe ſoumirent volontairement à *Cyrus*. Le même Hiſtorien dit, que *Cyrus*, peu de tems avant ſa mort, établit pour Seigneur des *Bactriens* & autres pays circonvoiſins, ſon Fils Cadet *Tanyoxarce*, Frére de *Cambyſe*; & que *Cambyſe*, ajoutant foi aux calomnies d'un Mage, nommé *Sphendadate*, fit mourir ſecrétement *Tanyoxarce*. Ce *Tanyoxarce* eſt donc le *Smerdes* d'HERODOTE. Cependant, s'il en faut croire *Ctéſias*, le Mage, qui ſe fit paſſer pour *Tanyoxarce*, gouverna la *Bactriane*, jusqu'à ce qu'il s'empara auſſi du Roiaume de *Perſe*.

Les

(*a*) *Lib. I.* Cap. 153.
(*b*) Apud PHOT. *Cod.* 72. pag. 107. *& ſeqq.*

Les *Bactriens*, ſelon *Hérodote*, (*a*) paiérent à DARIUS Fils d'*Hyſtaspe*, un tribut de trois-cens-ſoixante Talens. XERXE's (*b*) avoit dans ſon Armée, quand il porta la guerre en *Gréce*, un Corps de *Bactriens*, ſous la conduite d'*Hyſtaspe*, Fils du Roi *Darius* & d'*Atoſſe*, Fille de *Cyrus*. A *Hyſtaspe* ſuccéda *Maſiſtès*, Fils auſſi de *Darius* & d'*Atoſſe*: (*c*) & *Xerxès* l'aiant fait mourir, ſur quelque ſoupçon qu'il tramoit de ſouſtraire à ſon obéiſſance les *Bactriens*, il leur donna pour Satrape un autre (*d*) *Hyſtaspe*, ſon Fils. On ne ſait ce que celui-ci devint. Mais il paroît par (*e*) DIODORE *de Sicile*, qu'ARTAXERXE's *Longuemain* étant monté ſur le Trône par un crime, pour s'y maintenir, ôta les Gouvernemens à tous les Satrapes de qui il ſe défioit. De-là Mr. *Bayer* infére, qu'il n'eut garde de laiſſer *Hyſtaspe*, ſon Frére, maître d'une Nation auſſi belliqueuſe & auſſi puiſſante, que celle des *Bactriens*. S'il en faut croire (*f*) CTESIAS, qui ne ment pas toujours, un *Artaban* fut alors établi Gouverneur de la *Bactriane*, & *Artaxerxès* ne gagna rien au change. Car cet *Artaban* fit révolter les *Bactriens*, profitant apparemment des

(*a*) *Lib.* III. *Cap.* 92. (*b*) *Idem*, Lib. VII. Cap. 64.
(*c*) *Idem*, ibid. Cap. 82. & *Lib.* IX. Cap. 112.
(*d*) DIODORE *de Sicile*, Lib. XI. Cap. 69. *pag.* 278. *Ed. H. Steph.* (*e*) *Ibid.* Cap. 71, *pag.* 279.
(*f*) Apud PHOT. *ubi ſupr.* pag. 120. Notre Auteur critique ici, avec raiſon, la Verſion d'HENRI ETIENNE, ſuivie par GRONOVIUS; ſelon laquelle cet *Artaban* eſt diſtingué du Gouverneur de la *Bactriane*. Mais SCHOTT a traduit comme il falloit.

des circonſtances où le Roi ſe trouvoit par la rebellion de l'*Egypte*. *Artaxerxès* alors fit la Guerre aux *Bactriens*. (*a*) Après un Combat, où la victoire avoit été douteuſe, un autre, à la faveur du Vent qui couvroit de ſable le viſage des *Bactriens*, rendit *Artaxerxès* vainqueur, & contraignit toute la *Bactriane* à rentrer ſous ſon obéiſſance.

Pendant la Guerre des *Macédoniens*, *Beſſus* étoit Satrape de la *Bactriane*. DARIUS *Codoman*, après la Bataille d'*Iſſus*, (*b*) lui envoia ordre de venir le joindre avec tout autant de Troupes qu'il pourroit ramaſſer. Dans la Bataille de *Gaugamele*, les *Bactriens*, qui étoient à l'aîle gauche, (*c*) ſe battirent courageuſement. Lorsque les *Perſes* eurent été mis en déroute, *Darius* aiant pris la fuite, *Beſſus* le trahit, & avança ſa mort. (*d*) Enſuite il prit lui-même le diadême, & le nom d'*Artaxerxès*, & il marcha contre *Alexandre*, avec huit-mille hommes: mais,

(*a*) PRIDEAUX, quoiqu'il cite lui-même *Ctéſias*, donne cette Guerre comme faite contre *Hyſtaſpe*, Frére d'*Artaxerxès*; à cauſe de quoi notre Auteur avertit en général qu'on ne ſe fie point à la maniére dont il raconte ici les faits: *Hiſt. des Juifs* &c. I. Part. Liv. V. au commencement: *Tom.* II. pag. 3. de la Traduct. Françoiſe. En quoi le Savant Anglois a été fidélement copié par Mr. ROLLIN, *Hiſt. Anc.* Tom. III. pag. 274. *Ed. d'Amſt.*

(*b*) ARRIEN, *De Expedit. Alexandr.* Lib. III. Cap. 8. *pag.* 114. *Ed. Gronov.* QUINTE-CURSE, Lib. IV. Cap. 6. *num.* 2.

(*c*) ARRIEN, Lib. III. *Cap.* 11, & 13. QUINTE-CURSE, Lib. IV. Cap. 12. *num.* 6. PLUTARQUE, *Vit. Alex. Magn.* pag. 683. F. *Ed. Wech.*

(*d*) ARRIEN, *ubi ſupr.* Cap. 21, *& ſeqq.* Q. CURSE, Lib. VII. Cap. 5.

mais, abandonné de ſes gens, pendant qu'il levoit de nouvelles troupes dans la *Sogdiane*, il fut pris, mené à *Alexandre*, & puni, comme il le méritoit, de ſa perfidie. *Alexandre*, maître de la *Bactriane*, y établit pour Gouverneur (*a*) *Artabaze*, homme d'une nobleſſe diſtinguée, & qui, aiant demeuré inviolablement attaché à *Darius*, ne s'étoit ſoumis que quand les affaires de ſon Roi furent déſeſperées. Les *Macédoniens*, aiant paſſé l'*Oxus*, (*b*) s'avancérent jusqu'au (*c*) *Jaxarte*, où *Alexandre* entreprit de bâtir une Ville. Peu de tems après, des Barbares, voiſins de cette Riviére, & qu'ARRIEN nomme *Scythes*, maſſacrérent les *Macédoniens* qu'*Alexandre* avoit laiſſez en garniſon dans leurs Villes. La plûpart des *Sogdiens*, & quelques *Bactriens*, étoient entrez dans ce complot, parce qu'*Alexandre* aiant convoqué une Aſſemblée de tous les Gouverneurs de ces pays-là dans la Ville de *Zariaspe*, ils craignoient que ce Conquérant n'eût de mauvais deſſeins contre eux. *Alexandre* en aiant eu avis, marcha contre ces perfides, prit ſept Villes, & entre autres *Cyropolis*, qui étoit très-forte. Après quoi, il acheva celle qu'il avoit commencé de bâtir, & y établit pour habitans, outre ceux des Barbares du voiſinage qui

(*a*) ARRIEN, *ibid.* Cap. 29. *pag.* 146. conféré avec *Cap.* 23. pag. 139.

(*b*) *Idem*, Lib. IV. Cap. 1, 2, 3. *pag.* 150, *& ſeqq.* Q. CURSE, Lib. VII. *Cap.* 6.

(*c*) Qui eſt appellé *Tanais* par les deux Hiſtoriens qu'on vient de citer. Voiez les Interprétes ſur l'Hiſtorien Latin.

qui y viendroient volontairement, quelques *Grecs*, du nombre de ceux qu'il avoit à ſa ſolde, comme auſſi quelques *Macédoniens* hors d'état de ſervir. A peine eut-il pacifié ces troubles, (*a*) que les *Scythes* (c'eſt ainſi que les *Macédoniens* appelloient les Peuples de ces pays-là qui leur étoient inconnus) parurent au-delà de la Riviére, le défiant au Combat : il paſſa la Riviére, leur livra une ſanglante Bataille, les défit & les mit en fuite. Cependant *Spitaméne* attaqua les Garniſons *Macédoniennes*, & aſſiégea *Maracande*. *Alexandre* envoia contre lui quelques-uns de ſes Généraux, à l'approche desquels *Spitaméne* leva le ſiége, & alla ſe retrancher dans la Ville Roiale de la *Sogdiane*. *Pharnuchus* l'y pourſuivit, avec un Corps de *Macédoniens*, & attaqua *Spitaméne*, qui l'attendit de pié ferme, avec un renfort que les *Scythes* lui avoient envoié. Les *Macédoniens* n'agirent pas en cette occaſion avec leur bravoure ordinaire, parce que les Capitaines étoient indignez de ſe voir ſous le commandement d'un Barbare. Il en échappa peu, & *Spitaméne* vainqueur retourna à *Maracande*. Mais *Alexandre*, ſurvenu à l'improviſte, le contraignit à lever le ſiége. Après avoir long-tems pourſuivi les fuiards, il fit punir pluſieurs des coupables, & mena ſon Armée en quartier d'Hiver à *Zariaſpe*. Dans cette Ville, (*b*) il prit l'habit Perſan, & la tiare : il permit qu'on l'adorât, & fit bien d'autres choſes très-desagréables aux *Macédoniens*, mais qui plaiſoient beau-

(*a*) ARRIEN, *ubi ſupr.* Cap. 4, *& ſeqq.* pag. 154, *& ſeqq.*

(*b*) *Idem*, ibid. Cap. 7. *pag.* 160, & *Cap.* 12, pag. 168.

beaucoup à ces Peuples. Il reçut là auſſi des Ambaſſadeurs de la part des *Scythes*, avec leſquels il avoit eu Guerre ; (*a*) & *Pharasmane*, Roi des *Chorasmiens*, vint lui offrir quinze-cens Chevaux. Comme *Alexandre* méditoit ſon expédition dans les *Indes*, il laiſſa *Artabaze* pour Gouverneur de la *Bactriane*, & peut-être même qu'il mit ſous ſa (*b*) dépendance les *Satrapes* qu'il établit dans les Pays voiſins. La plupart des *Sogdiens* refuſoient d'obéir aux nouveaux Satrapes, & ſe retranchoient dans des Places fortes. (*c*) *Alexandre*, aiant laiſſé quelques-uns de ſes Généraux dans la *Bactriane*, marcha vers *Maracande*, & reprit les Villes des *Sogdiens*. Cependant *Spitaméne*, qui s'étoit réfugié chez les *Scythes*, revint avec leurs Troupes auxiliaires, ſurprit une Place forte de la *Bactriane*, & fit des courſes aux environs de *Zariaspe*. Les *Macédoniens*, en petit nombre, qui étoient dans cette Ville, firent une ſortie, qui réuſſit d'abord; mais ils furent presque tous tuez en ſe retirant. *Cratérus*, en aiant eu avis, pourſuivit *Spitaméne*, & après un rude combat, demeura vainqueur. *Alexandre* déchargea enſuite *Artabaze* du Gouvernement de la *Bactriane*, à cauſe de ſa

(*a*) *Idem*, ibid. *Cap.* 15. pag. 172, 173.

(*b*) Le paſſage d'ARRIEN, d'où ceci eſt tiré, eſt un peu obſcur; ſur quoi notre Auteur témoigne ne pas approuver l'explication de JAQUES GRONOVIUS, qui ſe trouve *pag.* 172. Not. 8.

(*c*) ARRIEN, *ubi ſupr.* Cap. 15, *& ſeqq.* pag. 173, *& ſeqq.*

ſa vieilleſſe, & lui ſubſtitua *Amyntas*, Fils de *Nicolas*. Il laiſſa au même tems *Cœnus*, avec un Corps de Troupes, pour la défenſe du pays; de ſorte que le Satrape *Amyntas*, avec les *Bactriens* & les *Sogdiens*, devoient obéir à ce Commandant. Celui-ci marcha contre *Spitaméne*, qui continuoit à remuer dans la Province, le défit dans une grande Bataille, & remit ſous l'obéiſſance des *Macédoniens* les *Sogdiens* & les *Bactriens* qui étoient de ſon parti. Les *Scythes*, & les *Maſſagétes*, qui s'étoient allez cacher dans les déſerts avec *Spitaméne*, las de tant de périls, prirent leur Général, lui coupérent la tête, & la portérent à *Alexandre*. Ce Prince, après avoir paſſé l'Hiver à *Nautaca*, alla, au commencement du Printems, aſſiéger un Rocher imprenable, où pluſieurs des *Sogdiens* s'étoient retirez, entre autres la Femme & les Filles d'*Oxyarte*, Bactrien, un des Rebelles. Il trouva moien par ſtratagême d'engager les Aſſiégez à ſe rendre. Là étant devenu amoureux de *Roxane*, une des Filles d'*Oxyarte*, il l'épouſa. *Oxyarte*, que PORPHYRE qualifie mal *Roi* des *Bactriens*, vint lui-même trouver *Alexandre*, & en fut reçu avec beaucoup d'honneur. *Alexandre*, après s'être emparé d'un autre Rocher, revint paſſer à *Bactres* l'Hiver ſuivant, & de là partit pour les *Indes*.

Pendant qu'il étoit à cette Expédition, il y eut, (*a*) dans la *Bactriane*, des diviſions entre les *Macédoniens*, qui étoient établis en Colonie

(*a*) QUINTE-CURSE, Lib. IX. Cap. 7.

nie à (*a*) *Garabactra*; & cela alla jusqu'à la révolte, dans laquelle ils entraînérent les Barbares. Ils avoient pour Chef un certain *Athénodore*, qui prit le titre de Roi. Mais un autre Grec, nommé *Bicon*, l'aiant convié à un Festin, le fit assassiner par un certain (*b*) *Boxus*, qui eut bientôt le même sort: mais *Bicon* trouva moien d'échapper, comme on le verra dans QUINTE-CURSE.

Après la mort d'*Alexandre*, dans le partage que les Généraux firent des Provinces, ils laissérent pour (*c*) Satrapes des *Indiens*, des *Bactriens*, & des *Sogdiens*, ceux à qui le Roi en avoit donné le Gouvernement, chacun dans son département. *Oxyarte* fut confirmé dans celui des Peuples voisins du *Paroniſe* & des *Indes*, où *Alexandre* l'avoit établi (*d*) pour successeur de *Tyriaspe*. Nous laissons à quartier ce que notre Auteur ajoute ici des autres Gouverneurs des *Indes*, & entre autres de SANDRACOTTE, qui s'y érigea en Roi, & se maintint si bien, que SELEUCUS fut obligé d'en venir avec lui à un Traité

(*a*) Les Interprétes croient qu'il y a ici faute, & quelques-uns lisent *circa Bactra*. Notre Auteur croit que sans rien changer, cette Ville étoit ainsi appellée du nom du Pays *Karah Bachter*, qui signifie *Bactres la Noire*. Pag. 19.

(*b*) Selon notre Auteur, ce n'est pas un nom propre, mais un nom de Dignité, *Beg*, c'est-à-dire, Gouverneur de quelque pays, sous un Satrape, *Ulu-beg*. pag. 31.

(*c*) DEXIPPUS, apud PHOT. Cod. 82. *pag.* 200. *Ed. Rothom.* ARRIEN, *ibid.* Cod. 92. *pag.* 216.

(*d*) ARRIEN, *de Exped. Alex.* Lib. VI. Cap. 15. *pag.* 453.

Traité (*a*) de Paix. Il ſuffit de dire, que, les *Bactriens* s'étant révoltez, (*b*) *Séleucus* les vainquit, & les réduiſit ſous ſon obéiſſance. Venons au principal ſujet de cette Hiſtoire, ou au tems que la *Bactriane* eut ſes Rois en particulier.

LE Fondateur de ce Roiaume (*c*) fut THEODOTE, ou, comme d'autres l'appellent, *Diodote*. Il n'étoit pas *Macédonien*, mais de quelque autre Nation *Gréque*. Tous ceux, qui ont parlé de ces Rois de *Bactriane*, en même tems qu'ils les qualifient *Grecs*, les diſtinguent expreſſément des *Macédoniens*. *Euthydéme* eſt le ſeul, à qui on donne pour Patrie la Ville de *Magnéſie*. Notre Auteur ne trouve rien ſur celle des autres: il panche néanmoins à croire, que ceux-ci étoient auſſi originaires de quelques Colonies de l'*Aſie Mineure*.

Théodote étoit Gouverneur de la *Bactriane*, ſous ANTIOCHUS, ſurnommé *Dieu*, Roi de *Syrie*. JUSTIN (*d*) fait monter juſqu'à mille le nombre des Villes, qui étoient de ſon département;

(*a*) On peut voir là-deſſus l'*Hiſtoire des Anciens Traitez*, par Mr. BARBEYRAC, Tom. I. *Article* 309.

(*b*) JUSTIN, Lib. XV. Cap. 4. *num.* 11.

(*c*) Notre Auteur critique ici avec raiſon le fameux Antiquaire VAILLANT, qui, dans ſes *Annales des* ARSACIDES, *pag.* 2. met avant *Théodote*, un autre Roi, nommé *Euthydéme*; & cela en ſuivant la mauvaiſe traduction d'un paſſage de STRABON. Mais il a ignoré que JAQUES PAUMIER *de Grentemesnil* avoit déja relevé cette faute de XYLANDER; comme Mr. *Barbeyrac* le remarque, dans ſon *Hiſtoire des anciens Traitez*, Tom. I. *Article* 360. *Not.* 1.

(*d*) *Lib.* XLI. Cap. 4. *num.* 5.

ment; de quoi Mr. *Bayer* doute fort. Quoi qu'il en ſoit, ce Gouverneur fit révolter les Habitans de ce pays-là, & y fut reconnu pour Roi. Les *Parthes* en firent autant, à ſon exemple. La liaiſon, qu'ont ces deux Epoques, fait que notre Auteur s'étend beaucoup (*a*) à établir la derniére; ſur quoi il y a divers ſentimens entre les Chronologiſtes. Tout bien compté, il conclut, que *Théodote* fonda le Roiaume de *Bactriane* l'an 499 de la Fondation de *Rome:* la 2. année de la 131. Olympiade, la 58. de l'Ere des *Séleucides*, & la 255. avant JESUS-CHRIST. Pour ce qui eſt du Roiaume des *Parthes*, il met ſix ans après leur prémier ſoulévement, & il diſtingue deux autres Epoques. On verra tout cela dans une Table Chronologique, que l'Auteur a dreſſée d'abord, des Rois de la *Bactriane*.

Les circonſtances favoriſérent beaucoup l'entrepriſe de *Théodote*, puis qu'*Antiochus* étoit engagé dans une Guerre contre *Ptolomée Philadelphe*, Roi d'*Egypte*. Le défaut d'anciens monumens nous laiſſe ignorer l'hiſtoire de ce nouveau Roi, qui doit avoir fait des exploits d'armes & autres choſes très-conſidérables. Pour s'en dédommager un peu, Mr. *Bayer* demande qu'on lui permette d'y rapporter un paſſage de STRABON, qui, comme il lui ſemble, convient à *Théodote*, mieux qu'à aucun autre Roi de la *Bactriane*. „ Les *Grecs*, (*b*) dit cet Auteur, „ qui s'étoient rendus maîtres de la *Bactriane*, „ la diviſérent en *Satrapies* (ou Gouvernemens) „ deux

(*a*) Pag. 51, *& ſeqq.*
(*b*) *Lib.* XI. pag. 786. *Ed. Amſt.*

„ deux desquelles, ſavoir, *Aspionium* & *Turi-*
„ *va*, furent enlevées à *Eucratide* par les *Par-*
„ *thes*. Ces *Grecs* occupérent auſſi la partie de
„ la *Sogdiane* qui eſt vers l'*Orient*, au deſſus de
„ la *Bactriane*, entre l'*Oxus*, qui ſépare les pays
„ des *Bactriens* & des *Sogdiens*, & le *Jaxarte*".
C'eſt l'ordinaire, dans le commencement d'un Roiaume, de s'attacher avec ardeur & à en étendre les limites, & à les bien régler. Il y a lieu de croire, que *Théodote* vainquit auſſi les *Chorasmiens*, & les autres Peuples voiſins de la *Mer Caspienne*. Notre Auteur l'infére de quelques circonſtances de l'hiſtoire d'*Arſace*. Et cela même, que les *Parthes* redoutérent enfin la puiſſance de *Théodote*, lui en fournit une autre preuve; puis que ce Roi n'auroit pû être formidable aux *Parthes*, ſi ſon Roiaume eût été renfermé entre les bornes étroites de la *Bactriane*, ſans la *Sogdiane* & la *Chorasmie*.

En effet, *Arſace* s'étant emparé de l'*Hyrcanie*, raſſembla une grande Armée, par la crainte & de *Séleucus*, Roi de *Syrie*, & de *Théodote*, Roi des *Bactriens*. C'eſt ce que dit (*a*) JUSTIN. Mais, ajoute-t-il, *Arſace* fut bien-tôt raſſuré du côté de *Théodote*. Car celui-ci étant venu à mourir, il fit la Paix & un Traité avec ſon Fils, nommé auſſi *Théodote*. Mr. *Bayer* entre ici dans de grandes diſcuſſions chronologiques, pour fixer, par des Synchronismes, le tems où *Théodote I.* mourut: & il lui donne ainſi douze ans de régne.

THEO-

(*a*) *Lib.* XLI. Cap. 4. *num.* 8, 9.

THEODOTE II. fut dépouillé de la Couronne par EUTHYDEME, *Magnésien*, après avoir regné vingt-quatre ans, selon les calculs de notre Auteur. Cet *Euthydéme* eut à se défendre contre ANTIOCHUS *le Grand*, Roi de *Syrie* Après trois ans de Guerre, *Antiochus*, (*a*) las d'une si longue résistance, lui envoia un Ambassadeur, nommé *Téléas*, pour lui représenter qu'il devoit se soumettre au Roi de *Syrie*, à qui la *Bactriane* appartenoit légitimement. *Euthydéme* répondit, qu'*Antiochus* avoit lui-même grand tort, de vouloir à quelque prix que ce fût le dépouiller de son Roiaume: Que ce n'étoit pas lui, qui avoit soustrait la *Bactriane* à l'obéissance des Rois de *Syrie*, & qu'il n'avoit fait qu'enlever la *Bactriane*, avec la vie, aux Descendans de ceux qui les prémiers s'en étoient mis en possession. Après bien d'autres discours, il pria l'Ambassadeur de ménager un accommodement entre *Antiochus* & lui, & de faire ensorte qu'*Antiochus* ne lui enviât pas le nom & la dignité de Roi. Il lui représenta, qu'il n'étoit de l'intérêt, ni de l'un ni de l'autre, de continuer la Guerre: qu'ils avoient tous deux à craindre qu'une grande multitude de *Nomades* (c'est-à-dire, selon Mr. *Bayer*, de *Nomades Aspasiaques*, qui habitoient depuis le *Tanaïs* jusqu'à l'*Oxus*) ne profitassent de leurs divisions, & que se rendant maîtres du pays, ils n'introduisissent, avec leurs mœurs, la barbarie parmi les *Grecs* qui y étoient établis. *Téléas* aiant fait rapport de cette conférence

(*a*) POLYBE, Lib. XI. *Cap.* 32.

rence à ſon maître, qui n'étoit pas moins diſpoſé à la Paix; après bien des allées & des venues de cet Ambaſſadeur, *Euthydéme* envoia, pour la conclurre, ſon Fils *Démétrius*, qui plut ſi fort à *Antiochus*, & par ſes diſcours, & par ſa bonne mine, qu'il le jugea digne de régner, & lui promit une de ſes Filles en mariage. Il accorda en même tems au Pére le nom de Roi, & fit avec lui un Traité d'Alliance, dont les articles, rédigez par écrit, furent confirmez par ſerment. Une des conditions étoit, qu'*Euthydéme* livreroit tous ſes Eléphans. *Antiochus* alors, aiant paſſé le Mont (*a*) *Paroniſe*, ramena ſon Armée dans les *Indes*, où il renouvella l'alliance avec SOPHAGASENE, Roi de ce pays-là, qui lui donna auſſi des Eléphans; de ſorte qu'il en eut en tout cent-cinquante, qui lui ſervirent dans la Guerre avec les *Romains*. Le Roi *Indien* lui avoit auſſi promis de l'argent, & il laiſſa *Androſthéne* à *Cyzique*, pour tranſporter ces ſommes. Notre Auteur trouve vraiſemblable, qu'après la Paix, dont on vient de parler, *Démétrius*, du vivant de ſon Pére, tourna ſes armes contre les *Nomades*, & contre les *Indiens*; mais que cette derniére Guerre lui réuſſit mal enfin, & fut cauſe qu'il ne ſuccéda point à *Euthydéme* dans le Roiaume de *Bactriane*.

En effet, on a lieu de croire, que le Succeſ-

ſeur

(*a*) POLYBE dit le *Mont Caucaſe*. Mais les *Macédoniens* appelloient ainſi par erreur une longue ſuite de Montagnes des *Indes*, comme le remarque ailleurs (*pag.* 8.) notre Auteur, d'après STRABON, *Lib.* XI. *pag.* 778. *Ed. Amſt.*

ſeur immédiat d'*Euthydéme*, fut MENANDRE, Roi d'une partie des *Indes*; car il y en avoit pluſieurs en divers endroits de ces pays-là. Ici Mr. *Bayer*, à force de conjectures, & de conſéquences tirées de divers paſſages d'anciens Auteurs, fait un Syſtême, dont il témoigne n'être pas bien content lui-même. Voici à quoi il ſe réduit. *Démétrius*, par ordre de ſon Pére, porta la Guerre dans les *Indes*, & ſemble y avoir attaqué d'abord le Roi *Sophagaſéne*, dont on a parlé ci-deſſus, en ſorte qu'il s'empara de ſon Roiaume, & de tout ce qui eſt à l'Occident du Fleuve *Indus*, pays que l'on comprenoit ſous les *Indes*, & qui avoit été autrefois une Province des *Macédoniens*. *Ménandre*, jaloux des progrès de *Démétrius*, peut-être même contraint de repouſſer ſes attaques, ſubjugua la *Bactriane*, en chaſſa le Pére & le Fils, & mourut au milieu de ſes victoires, avant que d'avoir pu les pouſſer juſqu'à dépouiller *Démétrius* de ce qu'il occupoit dans les *Indes*. Après la mort de *Ménandre*, un certain EUCRATIDE, qui étoit peut-être de ſon parti, (on ne ſait d'ailleurs de quelle Nation il étoit) s'empara de la *Bactriane*; & *Démétrius*, d'autre côté, ſubjugua le pays des *Indes* qui avoit appartenu à *Ménandre*; d'où nâquit enſuite une Guerre entre ces deux Princes. La Guerre fut longue. *Eucratide* y aiant du deſſous, chercha du ſecours dans l'alliance avec les *Parthes*, qui avoient alors pour Roi *Mithridate I.* & par ce moien il ſe rendit maître du Roiaume de *Démétrius* dans les *Indes*. Après quoi il prit avec raiſon le titre de *Grand Roi*, qui ſe voit encore

core aujourd'hui ſur une Médaille, que notre Auteur a fait graver. STRABON (*a*) parle d'une Ville appellée *Eucratidie* (*b*) du nom d'un Roi à qui elle appartenoit, c'eſt-à-dire, ſelon Mr. *Bayer*, de l'*Eucratide* dont il s'agit. PTOLOME'E met cette Ville dans la *Bactriane*, au-deſſus de *Bactres*, près de *Zariaspe*. *Eucratide* aſſocia ſon Fils au Roiaume. De cela, joint à l'air de ſon viſage qui paroît ſur la Médaille, & à la grandeur des faits d'*Eucratide*, qui demandoient beaucoup de tems, notre Auteur infére, qu'il parvint à une grande vieilleſſe. Mais il perdit la vie d'une maniére tragique. Car, (*c*) au retour de ſon Expédition dans les *Indes*, ſon Fils, qu'il s'étoit aſſocié, l'aſſaſſina en chemin. Ce barbare, bien loin de cacher ſon parricide, en fit gloire, & comme s'il eût tué un Ennemi, paſſa avec ſon char ſur le corps de ſon Pére, & le fit jetter à la voirie.

On ne trouve nulle part le nom de ce Fils & Succeſſeur d'*Eucratide*: mais il y a tout lieu de croire qu'il s'appelloit comme ſon Pére, parce que les Auteurs diſent certaines choſes d'*Eucratide*, ou du Roi des *Bactriens*, qui ne peuvent convenir qu'au Fils. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que, ſous lui, le Roiaume de *Bactriane* devint la proie du Roi des *Parthes*: & de ceux-ci il paſſa aux *Perſes*. AMMIEN MARCELLIN (*d*) met au nombre des Provinces de *Perſe*, les *Bactriens*, les *Sogdiens* &c.

Après

(*a*) *Lib.* XI. pag. 786. *Ed. Amſt.*
(*b*) Εὐκρατιδία, τοῦ ἄρξαντος ἐπώνυμος.
(*c*) JUSTIN, Lib. XLI. Cap. 6.
(*d*) *Lib.* XXIII. Cap. 6.

Après avoir ainſi expédié l'Hiſtoire des anciens Rois de la *Bactriane*, notre Auteur revient à décrire & expliquer au long la Médaille, dont nous avons parlé, du pénultieme Roi, *Eucratide* le Pére. Cette Médaille, que le feu Comte *Jaques Daniel de Bruce* apporta d'*Aſtracan* ou de *Caſan*, & qui, avec tout ſon Cabinet de Raretez antiques, a paſſé dans celui de l'Impératrice de *Ruſſie*, eſt d'argent, & du poids d'une drachme & demie de *Cologne*. La tête d'*Eucratide* s'y voit couverte d'un Casque, ſous lequel elle eſt ceinte d'un Diadême, comme il paroît par des Bandelettes qui flottent autour du cou. Au revers il y a deux Cavaliers, avec des Tiares Bactriennes, des branches de Palme, & des *Sariſſæ*, ou Piques à l'uſage des *Macédoniens*; avec cette Inſcription : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΕΥΚΡΑΤΙΔΟΥ, *du Grand Roi Eucratide*, & à côté cette Epoque, HP, c'eſt-à-dire, l'Année 108 de la Fondation du Roiaume de *Bactriane*. A cette occaſion, notre Auteur déploie beaucoup d'érudition, ſur l'origine du titre de *Grand Roi*, & ſur les Princes qui s'en ſont parez; ſur l'uſage des Monnoies d'argent dans la *Bactriane* & dans les *Indes*; ſur les Inſcriptions *Gréques* qu'on y mettoit. Le grand nombre de *Grecs* qu'il y avoit dans ces pays Orientaux, y faiſoit aimer leur Langue, & emprunter d'eux diverſes connoiſſances. Depuis le tems de *Cyrus*, il s'en établit quantité au fond de l'*Orient*, ſous les Rois de *Perſe*. ALEXANDRE *le Grand* bâtit des Villes en divers endroits, & établit de toutes parts des Colonies *Gréques*. Pendant deux-

cens ans depuis, les *Bactriens* & les *Indiens* eurent des Gouverneurs *Macédoniens*, & des Rois *Grecs*; & jusqu'à sept-cens ans après que ces Rois eurent été subjuguez, on trouve encore quantité de *Grecs* qui demeuroient dans ces pays-là. Cela étant, il étoit comme impossible que les *Indiens* n'apprissent d'eux certaines choses. Mr. *Bayer* en trouve, qui se sont conservées dans les *Indes* jusqu'à présent. Il met (a) en ce rang les noms des *Nombres*: & pour en montrer l'origine, il compare avec ceux des *Grecs*, les noms *Indiens*, selon quatre différentes Langues des *Indes*; à quoi il joint aussi les noms *Persans*. Ce n'est pourtant pas, à son avis, le Commerce avec les *Grecs*, qui seul a contribué à faire que les *Indiens*, pendant l'usage de leurs anciens noms des Nombres, reçussent tous ceux des *Grecs*. Mais ils en vinrent-là, lorsqu'ils apprirent des *Grecs* l'*Arithmétique*, & les autres Sciences Mathématiques. Sur quoi néanmoins notre Auteur rejette d'abord les idées trop magnifiques que l'on pourroit se faire des lumiéres des anciens *Indiens*, sur l'autorité de PHILOSTRATE, qui, pour rendre immortelle la gloire de son *Apollonius de Tyane*, a débité un grand nombre de fadaises de son invention. Il remarque ensuite, qu'il y a deux difficultez, qui empêchent qu'on ne puisse pleinement se convaincre de l'origine de l'Arithmétique Indienne, par la comparaison avec la Gréque: l'une, que les Missionnaires *Danois*, sur la fidélité & l'exactitude desquels il pour-

(a) Pag. 312, & *seqq.*

pourroit compter, n'ont jusqu'ici publié que peu de chose sur l'Arithmétique des *Indiens* : l'autre, qu'on n'est pas même encore assez instruit de l'Arithmétique des anciens *Grecs*. Ce que l'on sait néanmoins suffit, comme notre Auteur le montre, pour faire voir une assez grande conformité. Et afin qu'on ne croie pas que les *Indiens* aient tiré leur Arithmétique de quelque Philosophe de leur propre Nation, il ajoute une autre raison, tirée de ce que cette Science est connue & commune chez tous ces Peuples. Or (*a*) anciennement, comme aujourd'hui, les *Indiens* étoient divisez en certaines classes, & dans chacune, personne ne pouvoit ni abandonner le genre de vie & la science qu'il tenoit de ses Ancêtres, ni y admettre aucun de quelque autre classe. Si donc l'Arithmétique eût été inventée par quelque *Indien*, elle seroit demeurée renfermée dans une seule maison ou une seule famille. Ainsi cette Science s'étant répandue dans tous les divers ordres, il faut qu'elle soit venue de quelques Maîtres communs. Et qui peut-on mieux regarder comme tels, que les *Grecs* établis de côté & d'autre dans les *Indes*, où ils avoient & leurs Villes & leurs Rois en particulier?

La plus forte objection, que l'on peut faire ici, c'est que, selon l'opinion commune, l'Arithmétique par chiffres, en usage chez les *Européens* & chez les *Arabes*, est venue des *Indes*. Il

(*a*) ARRIEN, Hist. *Indic.* Cap. 10, 11, 12. pag. 324—326. *Ed. Gronov.*

Il eſt hors de doute, & tout le monde en convient, que les *Eſpagnols* ont appris des *Maures*, les figures des Chiffres; les *Maures*, des *Arabes*; & les *Arabes*, des *Indiens*. Mais, ſelon notre Auteur, ils n'ont acquis cette connoiſſance qu'un peu après le Caliphe *Al Validum ebn Abdolmelec*, ſous lequel les *Mahométans* s'emparérent de la *Bactriane*, de la *Sogdiane*, du *Caſchgar*, des *Indes*, & de l'*Eſpagne*. Or ce *Caliphe* n'aiant régné que depuis l'an 705 de l'*Ere Chrétienne* jusqu'en 714, il eſt impoſſible que de ſon tems les figures des Chiffres aient été connues & reçues des *Mahométans*. Ce Caliphe même ordonna par (*a*) une Loi, que les Copiſtes Chrétiens écriviſſent les Livres de comptes non en caractéres *Grecs*, mais en caractéres *Arabes*; tant il étoit jaloux de maintenir l'uſage des caractéres de ſa Langue, & d'empêcher qu'il ne s'en introduiſit d'autres. Mais pour ce qui eſt de la *Logiſtique* même, ou la ſcience de l'Arithmétique par chiffres, notre Auteur ſoutient, que les *Arabes* ne l'ont point empruntée des *Indiens*. Car ſi les Ancêtres de ceux-ci l'avoient connuë il y a mille ans, d'où viendroit que depuis jusqu'à aujourd'hui les opérations en ſeroient inconnues dans les *Indes*, puis que celles qu'on y fait ſont différentes, & beaucoup plus longues, ou très-difficiles? La vérité eſt, qu'ils ne ſe ſont jamais apperçus des opérations courtes & aiſées, qu'on pou-

(*a*) GREGOR. ABULPHARAG. *Hiſt. Dynaſtiar.* pag. 202. ou 129. de la Verſion Latine, *Ed. Pocock.* Oxon. 1663.

pouvoit faire par ce moien, & qu'ils n'ont pas bien connu la nature des Chiffres. Les *Arabes*, qui empruntérent d'eux les Chiffres, allérent plus loin, ou peut-être même ce furent les *Grecs* qu'il y avoit parmi les *Arabes*. Or cela ne peut être arrivé avant l'année 754, où commença le régne d'*Abu Gjaafar ben Muhammed Almanſur*. Car, ſous la longue domination des *Caliphes Ommiades*, bien loin qu'on eût aucun deſir de faire fleurir les Sciences, on les haïſſoit, & on ne travailloit qu'à les extirper. Mais, dans la nouvelle Dynaſtie des *Abbaſſides*, le ſecond Caliphe, qu'on vient de nommer, & ſur-tout le ſeptiéme, *Abdalla Almamun*, qui commença à régner en 818, s'appliquérent avec beaucoup de ſoin à avancer & répandre parmi leurs Sujets la connoiſſance des Sciences étrangéres, (*a*) en ſe ſervant d'Interprétes *Grecs* & *Syriens*. Par là néanmoins les *Arabes* ne firent que tard quelques progrès, & ils n'oſérent guéres s'éloigner de leurs Maîtres *Grecs*, où chercher par leur propre méditation à aller plus loin. C'eſt pourquoi Mr. *Bayer* panche plutôt à croire, qu'il y eut, parmi eux, quelque Mathématicien Grec, qui comprenant la commodité des Chiffres, apperçut & mit en œuvre les principes d'une nouvelle Arithmétique; d'autant plus qu'il pouvoit être aidé par les penſées qu'ARCHIMÈDE avoit propoſées dans (*b*) un de ſes Ouvrages. De ſorte que les *Ara-*

(*a*) Voiez ABULPHARAGE, *ubi ſupr.* pag. 246. (160. *Verſ. Latin.*)

(*b*) Ψαμμίτης. Voiez WALLIS, *Not. in Arenar.* pag. 537.

Arabes ne furent redevables aux *Indiens*, que de la figure des Chiffres, dont ceux-ci même n'étoient pas les inventeurs; car, comme notre Auteur promettoit de le faire voir, dans un autre Ouvrage, les *Séres* avoient formé ces figures des caractéres *Chinois*, & les *Indiens* trouvant commode cette maniére abrégée d'exprimer les Nombres, la suivirent, d'autant plus qu'*ils* y étoient en quelque maniére contraints par le Commerce qu'ils avoient avec les *Séres*. En attendant il nous donne ici quelques caractéres des Chiffres de ces Peuples, comparez avec les caractéres *Indiens*.

Il soupçonne fort, que la (*a*) *Musique* des *Indiens* est venue aussi des *Grecs*, pour avoir lui-même entendu chanter & à l'*Indienne* & à la *Chinoise* : mais, comme il ignoroit l'art de la Musique, il n'osa entreprendre de s'éclaircir là-dessus, en comparant celle des *Indiens* & des *Chinois* avec les régles des *Grecs*. Il est plus décisif en matiére de *Chronologie* : car il trouve l'usage du *Cycle de Méton* établi chez les *Bactriens*, & autres Peuples, chez les *Indiens* & les *Chinois*, aussi-bien que les noms des Jours de la Semaine; & il montre que les *Grecs* n'ont pû emprunter tout cela des *Indiens*, mais que les *Indiens* au contraire ont pû l'apprendre des *Grecs*, & les *Chinois* des *Indiens*. Ce qu'il confirme par le jugement des Missionnaires de la *Chine*.

Le Commerce, que Mr. *Bayer* avoit depuis plusieurs années avec ceux de la Mission de *Tran-*

(*a*) Pag. 133, *& seqq.*

Trangambar & *Madrasse*, lui avoit procuré bien des lumiéres sur ce qui regarde les *Indes*. On en voit ici une preuve, dans l'Ouvrage d'un de ces Missionnaires Danois, Mr. CHRISTOPHLE THEODOSE WALTHER, qu'il communique au Public à la fin du Livre. C'est un Systême de *la Science Chronologique des* INDIENS, tirée des Livres Indiens, & des instructions des *Brahmans*, ou *Bramines*. Ce petit Traité avoit été composé en 1733. Depuis cela l'Auteur même, & quelques autres Savans, envoiérent de nouvelles observations à Mr. *Bayer*, qui les a jointes ici en forme de supplémens. Elles sont renfermées dans trois Lettres de Mr. *Walther*; une de Mr. *Jean Antoine Sartori*; & un Mémoire de Mr. *Léonard Euler*. Voilà de quoi faire beaucoup de plaisir aux personnes intelligentes & curieuses de ces sortes de choses.

Au reste, il ne faut pas oublier de dire, à la louange de feu Mr. *Bayer*, que, s'il y a bien des conjectures dans son Ouvrage, il les propose au moins avec la modestie qui lui étoit naturelle, & ne prétend pas qu'on y fasse plus de fonds qu'il n'en faisoit lui-même. En matiére de choses très-obscures, il faut, dit-il, commencer par conjecturer; & puis, si l'on ne trouve rien de mieux, proposer ses conjectures, pour donner occasion à d'autres ou de les pousser plus loin, ou de chercher quelque route plus sûre pour approcher du vrai autant qu'il se peut. Il n'a pas même dissimulé les objections, que ses Amis lui avoient déja faites; & quoiqu'il ait cru pouvoir y répondre, il a néanmoins laissé aux Lecteurs

pleine liberté d'en juger. Qu'il nous ſoit permis de nous féliciter nous-mêmes, de ce que dans ſa Préface, il témoigne avoir été fort content de l'Extrait qu'on avoit donné dans cette *Bibliothéque*, de ſon *Hiſtoire du Roiaume d'Osrhoëne & d'Edeſſe*; & que, bien loin d'avoir été choqué de quelques remarques critiques qu'on avoit faites ſur certains endroits, il en remercie l'Auteur.

ARTICLE IV.

OUVRAJES *de* Morale *&* de Politique, *de* Mr. l'*Abbé de* ST. PIERRE, CHARLES IRENE'E CASTEL, *de l'Académie Françoiſe*. In octavo, *Tom.* XII. pagg. 396. & *Tom.* XIII. pagg. 384. A *Rotterdam*, chez *Jean Daniel Beman*, 1737.

ON voit d'abord, par l'addition faite au titre de ces deux nouveaux Volumes, que l'Auteur y a auſſi ajoûté des matiéres d'un autre genre. Ce n'eſt plus de la *Politique* ſeule, qu'il traite principalement; c'eſt encore de la *Morale*; & celle-ci même y domine. Par-là ces Volumes ſeront peut-être lûs avec plus de plaiſir de la plûpart des Lecteurs, que les onze précédens, dont nous avons rèndu compte ailleurs, les uns après les autres.

LE *Tome Douziéme* eſt diviſé en ſoixante-un Articles; & chaque Article en Propoſitions, accom-

compagnées d'Eclairciſſemens, d'Obſervations, de Réponſes aux Objections &c.

1. *Le Miniſtre Général peut être vertueux & flatteur, pourvu que les flatteries garantiſſent les Sujets de grands maux, & leur procurent de grands biens.* Voilà la prémiére Propoſition, dont la preuve roule ſur ces deux principes, Que la plus grande utilité de la Société, le plus grand bonheur du Peuple, eſt la ſouveraine Loi d'un Miniſtre d'Etat; &, Que la tromperie ceſſe d'être injuſte, & devient au contraire très-vertueuſe, quand l'uſage en eſt néceſſaire pour le Salut du Peuple. L'erreur du Roi, flatté par des louanges, qui exagérent ſes bonnes qualitez, ou diminuent fort ſes défauts, ou donnent même à ces défauts une apparence de vertu; eſt un mal incomparablement moindre, qu'un mauvais Gouvernement. Pour appliquer ceci à un exemple, on ſuppoſe, que le Cardinal *de Richelieu*, par les flatteries continuelles dont il uſoit envers ſon Roi, eût eu pour motif principal les quatre grands établiſſemens, propoſez avec tant d'étendue dans les Tomes précédens, ſavoir, de procurer à la Nation une Paix perpétuelle & inaltérable au dehors & au dedans; un très-grand progrès dans toutes les parties de la Science du Gouvernement; la méthode du Scrutin perfectionné; & les Colléges, où les Sujets pourroient prendre de fortes habitudes à la Prudence, à l'obſervation de la Juſtice, & à la pratique de la *Bienfaiſance:* en ce cas-là, ce Miniſtre eût été très-digne de louange, d'avoir ſurmonté ſa répugnance à louer inceſſamment *un Maître*

assez peu louable (a). „Mais malheureusement pour „ lui, nous voions par ses richesses, par ses Di„ gnitez, qu'il avoit pour motif principal de ses „ flatteries, l'élévation de sa maison, & l'abais„ sement & la ruine de ses Ennemis, motifs „ très-communs à tous les autres Courtisans de „ son tems. Ainsi on ne peut guéres regarder „ ses flatteries comme vertueuses, & dignes „ d'un bon Citoien".

2. *L'Homme Bienfaisant est indulgent, & pardonne aisément.* Après avoir éclairci cette thése par de bonnes réflexions, notre Abbé nous donne une Lettre, comme écrite à une Dame, qui s'étoit brouillée avec une autre; dans laquelle Lettre il l'exhorte fortement à se raccommoder.

3. *Le desir de la distinction est à la vérité une dépendance de l'Amour propre, mais c'est un Amour propre très-estimable, & très-aimable, lorsqu'il est dirigé vers la plus grande utilité publique.* Notre Auteur fait voir, que ce desir entre, comme un grand motif, dans presque toutes les Vertus, & qu'il ne devient mauvais, que faute d'être dirigé à la fin auquel il doit être rapporté. „ Je sai bien, (a) dit-il, qu'il y a de l'illusion „ dans le desir de la grande distinction, & de „ la distinction la plus précieuse. Mais les illu„ sions, quand elles sont fort utiles à la Socié„ té, sont des illusions & des erreurs plus estia„ mables, que des Vérités moins utiles pour „ augmenter notre bonheur. Les Hommes, à „ force de rafiner sur la solidité des plaisirs, à „ force

(a) *Pag.* 13, 14.
(a) *Pag.* 28.

„ force de vouloir en bannir les illusions, pour-
„ roient perdre une infinité d'avantages très-
„ réels, que produisent ces illusions.

4. *Plus nous nous rendons justice, moins nous trouvons les gens injustes envers nous.* Article, que l'on qualifie *important pour la pratique*, & qui l'est effectivement.

5. *Indiscrétion corrigée.* Ici notre Auteur ne fait que rapporter un petit conte, assez connu, mais en changeant quelques circonstances, ou trompé par sa mémoire, ou mal instruit, ou peut-être pour accommoder le fait à son but. Madame *Grotius*, Ambassadrice de *Suéde*, étant assise au Cercle de la Reine Mére de *Louïs XIII*, & son Fils se trouvant derriére les Dames, avec les Courtisans; un jeune François, sans le connoître, lui dit, *Qui est cette grosse truye, qui est à la gauche de la Reine?* MONSIEUR, lui répondit le *Suédois*, *c'est l'Ambassadrice de Suéde, la mére du petit cochon qui a l'honneur de vous parler.* JE *vous rends très-humbles graces*, *Monsieur*, dit le François, *d'avoir si poliment satisfait ma curiosité, & corrigé mon indiscrétion.* Mais la personne, à qui le François étourdi fit cette question impolie, n'étoit pas le Fils de l'Ambassadrice; c'étoit sa Fille, qui répondit simplement, *C'est ma Mére.* Et le questionneur, qui étoit un Cardinal, le Cardinal *de la Vallette*, bien loin de répondre à cela quelque chose, *confus de cette horrible mépriſe, le visage plus rouge que son habit, & tout grand qu'il étoit, fit le plongeon dans le Cercle, & se retira aussi-tôt hors de là.* C'est ce que dit DU MAURIER, com-

(*a*) comme tenant le conte de la Reine même.

6. Dans un autre Article, Mr. l'Abbé de *St. Pierre* montre, qu'il seroit à souhaiter que les Auteurs, qui ont de la force & de la pénétration, pussent mieux choisir, qu'ils ne font, les matiéres les plus utiles au bonheur des hommes.

7. Le suivant roule sur la sagesse de MARC ANTONIN. Cet Empereur étoit, nous dit-on, de ces gens, dont les goûts sont peu vifs, & dont le plus vif est l'envie d'être distingué. L'Amour de la Justice & de la Bienfaisance lui parut un but où il pouvoit toûjours monter, & sans craindre d'obstacles de la part des Hommes. Il goûta la Vertu, la pratiqua, & puis raisonna. „ Je n'entens pas, (*b*) ajoûte-t-on, la plûpart de „ ses raisonnemens. Il y a de l'obscur, & beau„ coup de vague; ainsi ils ne sont pas concluans „ pour moi; peut-être est-ce la faute du Tra„ ducteur.

8. *Les Maux sont unis à des Biens, & les Biens sont ordinairement unis à des Maux.* On prouve cette proposition par un grand nombre d'exemples, tirez & des choses naturelles, & principalement des choses morales.

9. *Quiconque n'aura pas le secret de faire usage d'un petit revenu, sera toute sa vie esclave.* C'est un Commentaire sur ce vers d'HORACE: (*c*)

Serviet æternum, qui parvo nescit uti.

10. *C'est*

(*a*) *Mémoires pour servir à l'Hist. de Hollande*, pag. 448. Edit. *de Holl.* 1697.

(*b*) Pag. 45. (*c*) I. *Epist.* X. vers. 51.

10. *C'eſt habileté, de ſavoir louer à propos; & malhabileté, que de médire.*

11. Quelques réflexions ſur le *Merveilleux*; autre petit Article.

12. *Les bons Auteurs n'ont ſouvent pour récompenſe que leur réputation.* C'eſt que le Public n'a pas d'autre monnoie, pour paier un Auteur agréable du plaiſir qu'il reçoit de ſes Ecrits: récompenſe moins ſolide, mais auſſi, dit-on, moins chérement achetée, que celle d'un Domeſtique attaché au ſervice d'un Prince.

13. *Un Miniſtre prudent ſait éviter la peine & le déſagrément de ſe faire haïr par ceux que l'on eſt obligé de refuſer.* Le ſeul expédient, que notre Auteur trouve ici, c'eſt que le Miniſtre renvoie à chaque Bureau, ſuppoſé établi ſelon ſon ſyſtême, la Requête à examiner. Ce ſera alors le Bureau, qui refuſera telle récompenſe, telle grace; ce ne ſera point le Miniſtre.

14. *La Modeſtie ſied bien à l'homme de mérite.* Propoſition, qui n'avoit pas beſoin de beaucoup de preuves, & que notre Auteur n'explique auſſi qu'en peu de mots.

15. *Le dégoût de la Société, qui conſeille la retraite, eſt communément une maladie d'eſprit, qui vient de la trop bonne opinion que nous avions priſe des autres.* On attendoit d'eux plus d'eſprit, plus d'attention, plus de bonté, plus d'équité, plus de conſtance, plus de fermeté, plus d'agrémens, qu'on n'en devoit attendre, c'eſt-à-dire, plus qu'ils n'en ont. Et une des raiſons pourquoi on attendoit ainſi plus qu'on ne devoit, c'eſt que l'on ſe compte ſoi-même pour plus qu'on

qu'on n'eſt à l'égard des autres Hommes.

16. Quelques particularitez ſur Mr. NICOLE, que l'on qualifie *le plus habile Ecrivain de Morale de nos jours*, occupent un autre Article; mais elles n'ont aucun rapport avec les Ecrits de Morale de cet Auteur. Elles ſe réduiſent à un jugement que notre Abbé lui entendit faire avec ſurpriſe, ſur la comparaiſon entre le génie de Mr. TREVILLE, (*a*) & celui de Mr. PASCAL; & à un conte qu'il lui fit, au ſujet de Madame de *Longueville*. Mr. *Nicole* préféroit Mr. *Treville* à Mr. *Paſcal*, pour l'étenduë & la force de l'eſprit. *Paſcal*, ſelon lui, étoit *un ramaſſeur de Coquilles*. „ Je compris par ces termes (dit notre (*b*) „ Auteur) qu'il falloit ou diminuer de l'eſtime „ que je faiſois de Mr. *Paſcal*, ou de l'eſtime que „ je faiſois du diſcernement de Mr. *Nicole*." Pour ce qui eſt de Madame de *Longueville*, Mr. *Nicole* lui trouvoit l'eſprit très-fin & très-délicat ſur la connoiſſance des Caractéres des perſonnes; mais très-petit, très-foible, très-borné, ſur les matiéres de Science & de raiſonnement, & ſur toutes les ſpéculatives, dans leſquelles il ne s'agiſſoit point de choſes de ſentiment. Par exemple,

(*a*) C'étoit un des *Janſéniſtes* de ce tems-là, & on apprend par une Note de Mr. BROSSETTE ſur BOILEAU (Tom. IV. pag. 60. *Ed. d'Amſt.* in 12. 1721.) que ſon nom étoit *Henri Joſeph de Peyre*, Comte de *Treiſville*, qui ſe prenoit ce *Treville*. Il y a là d'autres particularitez ſur ſon ſujet; je me contente d'en rapporter une, qui ſert à confirmer le jugement de notre Auteur: „ C'étoit un eſprit „ ſi juſte & ſi exact, qu'il parloit toûjours comme un „ Livre. Auſſi diſoit-on que cette eſpéce de proverbe „ ſembloit avoir été faite pour lui.

(*b*) *Pag.* 87.

ple, ajoûtoit-il, je lui dis un jour, que je pouvois parier & démontrer qu'il y avoit dans *Paris* du moins deux Habitans qui avoient même nombre de chevaux, quoi que je ne puſſe pas marquer qui ſont ces deux hommes. Elle me ſoûtint, que je ne pouvois jamais en être aſſûré, qu'après avoir compté les chevaux de ces deux hommes. Le Docteur eut beau étaler ſa démonſtration, que l'on trouve ici: la Dame ne put jamais la comprendre, & s'en tint à ſon opinion.

19. *Le Bienfaiſant parle toûjours poliment des Ouvrages des Auteurs vivans:* ou il en dit du bien, ou il n'en dit rien. On verra, dans l'Original, comment notre Auteur veut qu'on en uſe à l'égard des Auteurs morts, ſoit que leurs Ouvrages ſoient mauvais, ou qu'il y ait ſeulement de mauvais endroits.

20. *Le plus beau de tous les Titres ſeroit le Titre de Pacificateur de l'Europe.* Qui en doute? Il faudroit ſeulement qu'il ſe trouvât quelque Prince, qui voulût & qui pût en même tems exécuter le plan des Cinq Articles fondamentaux de Pacification, dont Mr. l'Abbé de *S. Pierre* a ſi ſouvent parlé dans les Volumes précédens.

21. *Il y a des cas, où ce ſeroit un crime de tenir ſa parole.* C'eſt de quoi conviennent tous les bons Moraliſtes, dont notre Auteur allégue ici les raiſons tournées à ſa maniére.

22. *Plus on eſt raiſonnable, moins on a à ſe plaindre des autres.* Les preuves de cette Propoſition ſont en forme de Lettre, adreſſée à une Dame; & l'occaſion en eſt le peu de ſoin qu'un Com-

Commissionnaire de l'Auteur avoit eu de l'affaire dont il s'étoit chargé.

23. Il y a, dans l'ALCORAN, un passage, que notre Abbé avoit trouvé ainsi cité dans le Livre (*a*) d'un Anglois, intitulé *De la liberté de penser: Celui qui adore* DIEU, *& qui pratique ce qui est bon, attire sans doute sur lui les Bénédictions de* DIEU, *soit qu'il soit Chrétien ou Juif, soit même qu'il ait abandonné sa Religion pour en embrasser une autre.* Là-dessus on (*b*) critique l'Auteur Anglois, comme aiant conclû de ce passage, que les *Mahométans* non seulement sont Tolérans, mais encore qu'ils n'ont point entr'eux de ces Disputes qui produisent des Schismes: „ en quoi, ajoûte-t-on, il se trompe fort; car „ il y a des Schismes entre les *Turcs* & les *Per-* „ *sans*, ils se haïssent & se persécutent. L'*In-* „ *tolérantisme*, est l'enfance de la Raison Humai- „ ne". Je n'ai pas sous ma main la Traduction Françoise, pour voir comment elle exprime le sens de l'Auteur Anglois: mais je ne trouve rien dans l'Original, qui insinue seulement qu'il n'y a point de Schisme entre les *Mahométans*. L'Auteur (*c*) au contraire le suppose, en disant, que les *Turcs*, depuis le commencement de leur Empire, ont toléré les différentes Sectes, même celles qu'il y avoit entr'eux. „ Apparemment, „ ajoute-t-on, qu'il y a d'autres passages con- „ traires dans l'*Alcoran*, ou que du moins les „ plus forts interprétent ce passage-ci selon leurs „ opi-

(*a*) De *Collins*. (*b*) *Pag.* 113.
(*c*) Pag. 85, 86. de l'Original, Edit. *de la Haie* 1713, sous le faux nom de *Londres*.

„ opinions intolérantes". Si Mr. l'Abbé eût pu consulter la Traduction Angloise, & fort estimée, de feu Mr. SALE, il auroit vu, dans ses Notes, (*d*) qu'effectivement les Docteurs *Mahométans* ne s'accordent pas sur le sens du passage, qui est répété en un autre endroit, pour ce qui regarde la possibilité d'être sauvé, de quelque Religion qu'on soit.

24. *Les Ouvrages de Poësie sont estimables, à proportion du degré d'utilité dont ils sont à la Société.* Cette utilité consiste à peindre vivement les punitions & les maux qu'attirent les Injustices, & à en donner de l'horreur; à peindre aussi avec force les joies, les honneurs, & les autres plaisirs que procurent les actions de *Bienfaisance*; à exciter & fortifier en nous le desir d'être vertueux. D'où il est aisé d'inférer, quels Poëtes notre Auteur regarde comme faisant de la Poësie un art très-pernicieux.

25. *Différence remarquable de la Salubrité de l'Air.* Article de Physique, mais que notre Auteur rapporte à la Politique. (*b*) Il y donne, année par année, une liste du nom des Notes de *Londres*, depuis 1701, jusqu'à 1736, & une autre du nombre des Enfans batizez, mâles & femelles; d'où il conclut, qu'on trouve-là plus d'un tiers plus de Morts, que de Naissances; & qu'ainsi le séjour de *Paris* est vraisemblablement plus sain, puis qu'ici il y a un quarante-deuxiéme moins de Morts, que de Naissances. Quoi que cette différence

(*a*) *Pag.* 8, 9. (*b*) Pag. 122, *& suiv.*

férence puiſſe avoir pluſieurs autres cauſes, la principale eſt vraiſemblablement l'air qu'on reſpire. Ainſi Mr. l'Abbé s'étonne, que le Roi d'*Angleterre*, & les Chambres du Parlement, délibérent ſi long-tems pour changer d'air, & en prendre un autre où ils faſſent leur habitation ordinaire. Il n'y auroit qu'à choiſir *Oxford*, ou quelque autre endroit plus proche de *Londres*. Par là ils vivroient plus ſainement & plus long-tems. Les Rois de *France*, & les autres Souverains, qui ont des Territoires dans des Pays chauds, & dans des Pays froids, devroient, par la même raiſon, chercher des facilitez & des moiens, pour aller à petits frais par des Canaux, habiter, avec leurs Conſeils & leurs Courtiſans, les Pays chauds en Hiver, & les froids en Eté; comme faiſoit l'Illuſtre *Aureng-Zeb*, Empereur des *Mogols*, qui a vêcu ſainement cent-ſix ans.

26. *Dialogue entre deux Perſans*; à l'occaſion de ce que notre Auteur avoit lu dans les *Voiages* (*a*) de CHARDIN, Que pluſieurs Docteurs *Mahométans* ont écrit, que DIEU donne ſon Paradis à ceux qui ont été juſtes & bienfaiſans durant leur vie, quoi qu'ils n'aient pas crû à *Mahomet*, ni à l'*Alcoran*. *Ismael Iman*, l'un des perſonnages qu'on introduit, ſoûtient cette opinion, & la défend, contre les difficultez que lui propoſe *Izouf*; & il raiſonne ſelon les principes de notre Auteur.

27. *Le Roi, le Général, doit ſe faire aimer de ceux*

(*a*) *Pag.* 326. *Ed. d'Amſt. in quarto*, 1711. C'eſt ainſi que cite notre Auteur. Le paſſage ſe trouve au *Tom.* VII. *pag.* 52. *Edit. in* 12.

ceux qui peuvent aimer, & se faire craindre de ceux qui ne sauroient que craindre. Le dernier point est, dit notre Auteur, celui qui demande le plus d'attention, parce que le plus grand nombre des Hommes sont mal élevez, & ne peuvent guéres être justes que par crainte.

28. Après la victoire de *Parme*, que le Maréchal *de Coigni* remporta le 29 Juin 1734, sur les Impériaux commandez par le Maréchal Comte *de Merci*, qui fut tué dès le commencement de la Bataille; on trouva dans la poche de ce Général une Lettre, qu'il avoit reçuë le jour précédent du fameux Prince EUGENE, *le plus grand Général de son tems*, dans laquelle on remarqua ces paroles: *Tâchez, mon cher Comte, de battre le Général François; car pour les Soldats de cette Nation, n'espérez pas de les vaincre.* Notre Auteur explique ces paroles, qui semblent d'abord se contredire. Comment battre le Général, sans battre ses Soldats? Mais c'est la contradiction apparente de la proposition, qui en fait le sel. Elle nous découvre une des ruses de guerre de ce grand homme, & en même tems l'opinion qu'il avoit de la supériorité de valeur des *François*; mais que leurs Généraux n'ont pas toûjours la supériorité en ruses de Guerre, comme l'avoit Mr. de *Turenne*. (*a*) „ Un Général peut être „ battu dans une Bataille, lors que, par la mau„ vaise disposition de son ordre de bataille, une „ partie de ses Troupes ne peut combattre, tan„ dis que l'autre partie est attaquée par presque

 „ toute

(*a*) *Pag.* 144, 145.

„ toute l'Armée ennemie, comme il arriva à „ *Ramilly*, où le Maréchal de *Villeroi* fut bien „ battu, & à *Hochſtet*, où le Maréchal de *Tal-* „ *lard* fut défait & pris priſonnier. On peut „ dire, que les *Généraux François* y furent bien „ battus, ſans qu'on puiſſe dire que les *Soldats* „ *François* y aient été vaincus, puis que les Gé- „ néraux n'eurent pas l'habileté de les faire bien „ combattre à nombre égal contre leurs Enne- „ mis.

29. Dans l'Article ſuivant, notre Auteur donne des *principes de déciſion* ſur une *grande queſtion fort débattuë entre* les *Théologiens:* queſtion, dit-il, ſur laquelle BAYLE, à l'Article des *Manichéens*, & LEIBNITZ dans ſa *Théodicée*, *ont tant diſputé, ſans avoir bien entendu ce dont ils diſputent.* (*a*) On comprend aſſez par là, de quoi il s'agit. En cinq ou ſix pages, Mr. l'Abbé de *St. Pierre* donne des ouvertures ſuffiſantes, qui reviennent à ce que d'autres ont dit de meilleur & pouſſé au long, pour faire voir que l'exiſtence du Mal Moral & du Mal Phyſique n'eſt point incompatible avec la Bonté & la Juſtice de DIEU.

30. *La Pareſſe diminuë le bonheur.* La vérité de cette propoſition eſt ici appliquée principalement aux Princes, qui négligent le ſoin de leur réputation, ou des affaires du Gouvernement.

31. *On apprend plus à vivre par les impoliteſſes des autres, que par leurs politeſſes.* La plus grande partie du ſavoir-vivre, conſiſte plus à ne point bleſſer,

(*a*) *Pag.* 145.

bleſſer, qu'à faire ou dire des choſes qui plaiſent. Ainſi nous ſommes bien plus inſtruits par ceux qui ont des maniéres choquantes, que par ceux qui ne font point de fautes contre la politeſſe. J'ai vû, ajoûte notre Auteur, (*a*) pluſieurs de ces perſonnes délicates ſur le ſavoir-vivre, qui ne devoient leur délicateſſe qu'à leur grande ſenſibilité: ſi elles n'avoient pas été aiſées à bleſſer, elles n'auroient pas fait tant d'obſervations ſur les choſes qui bleſſent.

32. *Si nous ſavions bien recevoir les avertiſſemens, il nous en viendroit davantage, & nous deviendrions plus parfaits.* Il y a ici de fort bonnes réflexions ſur l'utilité des avis, & la maniére de les recevoir & d'en profiter.

33. *Pour parler vrai, & modeſtement*, c'eſt-à-dire, comment on doit s'exprimer, pour ne pas paroître ſe regarder ſoi-même comme la régle du vrai & du faux, en approuvant ou deſapprouvant telle ou telle choſe, ſelon le jugement ou contre le jugement des autres. Le reméde eſt, ſelon notre Auteur, de dire: *Cette propoſition eſt vraie pour moi quant à préſent, ce jugement eſt ſolide pour moi quant à préſent.* Alors je ne fais que rendre témoignage de ce que je ſens; ce qui eſt très-permis, & n'eſt nullement ni offenſant, ni impertinent. Alors c'eſt parler vrai, & modeſtement.

34. *Définition du Ridicule.* Il y a & il peut y avoir tant d'eſpéces de Ridicule, qu'il ne paroît pas poſſible de les comprendre toutes ſous une

(*a*) *Pag.* 155.

Définition générale, avant que d'avoir une liste complette de toutes ces différentes espéces. Notre Auteur cependant en propose une, qu'il a trouvé convenir à toutes les espéces qui lui sont venuës dans l'esprit. La voici. Il appelle (*a*) *Ridicule, l'action, la conduite, l'habillement, les manières, &c. de celui qui prétend, qui se pique d'employer des moiens plus efficaces, que les autres, pour arriver à une fin, quoi que ces moiens soient beaucoup moins efficaces que les moiens ordinaires; & le Ridicule est parfait, quand ces moiens produisent un effet tout opposé.* On verra dans l'Original, l'explication de cette Définition, appliquée à un grand nombre d'exemples.

35. *Ceux qui ne souhaittent d'augmenter leurs richesses, que pour en faire du bien aux autres, ne les souhaittent guéres ardemment, & cependant ils en sont les seuls dignes.*

36. *La réponse douce & honnête adoucit la colére.*

37. *Un Sage pour être plus utile à sa Patrie, doit faire usage de la Solitude, & du Commerce du Monde.* La Retraite est plus propre aux réflexions, & plus commode pour perfectionner l'étenduë de l'esprit. Le Commerce est plus propre pour perfectionner les habitudes à la Justice & à la Bienfaisance.

38. *Pour rendre un Discours de Morale plus utile, il faut lier les réflexions aux faits historiques.* Les Réflexions, séparées des faits auxquels elles conviennent, sont très-abstraites; & il y a peu de Lecteurs accoûtumez à goûter les Véritez

(*a*) *Pag.* 164.

tez abſtraites. De plus, la plûpart des Lecteurs les trouvent ſéches, obſcures, douteuſes, ambiguës, mal exprimées, & en partie fauſſes. Notre Auteur dit en avoir fait l'eſſai ſur les *Réflexions* de Mr. le Duc de LA ROCHEFOUCAUT, ſur les *Penſées* de PASCAL, ſur quelques Ouvrages de NICOLE, & ſur les ſiens propres.

39. *Obſervations pour perfectionner les Religions d'*ANGLETERRE. Notre Auteur fait bien, qu'on pourroit lui dire tout d'un coup: Il n'y a pour les *Anglois*, qu'à ſuivre la *Religion Romaine*. Mais, ajoûte-t-il très-bien, cela ne les contenteroit pas. Il faut argumenter avec eux ſur leurs principes. (*a*) „ Le principe des *Catholiques Romains* de la „ Communion *Tridentine*, c'eſt l'infaillibilité de „ l'Egliſe, ou de leur Egliſe, ſur le véritable ſens „ des Saintes Ecritures. Au lieu que le princi„ pe de la *Religion Anglicane* eſt la raiſon parti„ culiére de chacun ſur le ſens de ces Ecritures, „ & que, quand les avis de tous ſeroient uni„ formes, ils ne croiroient pas pour cela être „ infaillibles, dans leurs Aſſemblées. Le mal „ que produit ce défaut d'unité, d'uniformité, „ & d'infaillibilité, c'eſt la diviſion d'opinions: „ Mal très-dangereux pour la Société Civile, ſur „ tout quand il eſt joint à l'intolérance Politi„ que. . . Si le Gouvernement Anglois pre„ noit ſoin de faire enſeigner dans les Univer„ ſitez, & dans les autres Ecoles, les maximes „ ſuivantes ſur la Religion, il préſerveroit pour „ toûjours la Nation de toute diviſion malfaiſan-

(*a*) *Pag.* 182, 183.

„ te, de tout Schiſme ſur la Religion. Il n'y a „ pour cela qu'à faire enſeigner: Que le pré- „ cepte eſſentiel de la Religion pour plaire à „ DIEU, & pour en obtenir le Paradis, c'eſt „ d'aimer ſon Prochain comme ſoi-même, ce „ qui ne peut jamais être obſervé avec aucune „ malfaiſance." Notre Auteur établit cela amplement; & tout tend ici à faire voir la néceſſité de la Tolérance, par des raiſons, qui, ſi elles ſont bonnes, comme elles le ſont, devroient auſſi engager les *Catholiques Romains* à être Tolérans, malgré la prétendue Infaillibilité de leur Egliſe.

40. *Roi Juſte.* C'eſt celui qui obſerve la régle de l'Equité ſur le mal: Ne faites point contre votre Sujet, contre vos Sujets, contre votre Voiſin, ce que vous ne voudriez pas qu'aucun d'eux fît contre vous, s'il étoit à votre place, & que vous fuſſiez à la ſienne. Il eſt aiſé de comprendre, quelles conſéquences notre Auteur tire de là contre le Deſpotiſme, qui ne conſidére que ce qu'un Roi peut faire impunément, comme ſupérieur en forces. Je n'en allégue-rai (*a*) qu'une. „ Si vous me demandez: Un „ Roi injuſte peut-il demander à ſes Sujets des „ taxes exceſſives, pour emploier en Bâtimens „ inutiles au Public, & en profuſions à l'égard „ de ſes Maitreſſes, & de ſes Favoris? je répon- „ drai: Sans doute, il le peut, comme le plus „ fort. Mais ſi vous me demandez: Un Roi „ Juſte peut-il en agir ainſi? Je vous dirai, Non, „ il ne le peut, ſans ceſſer d'être juſte.

41. *Sur*

(*a*) *Pag.* 201, 203.

41. *Sur le caractére de* CESAR, *de* POMPE'E *& de* CATON. Cet Article eſt fort long, & curieux. L'Auteur y peint le caractére de ces trois Illuſtres Romains, comparez l'un avec l'autre.

42. *Sur le Préſent.* Article au contraire fort court, & que je vais copier tout entier. A parler exactement, il n'y a point de tems préſent. Le jour eſt partagé en Heures, les Heures en ſoixante Minutes, ces Minutes en ſoixante Secondes, ces Secondes en Tierces, & ces Tireces encore en moindres parties. Il n'y en a pas une, qui ſoit entiérement préſente, le commencement ſuit rapidement la fin. Ce que l'on peut prendre pour le préſent, c'eſt donc l'avenir le plus proche, & chacun peut à ſa fantaiſie mettre des bornes plus ou moins éloignées à ce même avenir. Ce n'eſt donc jamais le préſent que l'on ſacrifie à l'avenir, mais c'eſt le plus proche avenir, que l'on ſacrifie à un avenir plus éloigné.

43. *Sur le* TELEMAQUE *de Mr. l'Archevêque de Cambrai.* On fait ici quelques réflexions ſur l'imagination du Poëte, & celle du Philoſophe, qui, quoi que différentes, peuvent néanmoins être alliées, & doivent même l'être, pour qu'un Poëte ſoit excellent. (*a*) „ Le Roman de *Télémaque*, ſelon notre Auteur, tient beaucoup „ de l'excellent, parce qu'il y a beaucoup du bon „ Philoſophe. Mr. l'Archevêque de *Cambrai* „ FENELON, qui en eſt l'Auteur, y a mis plus „ de Philoſophie, que de Poëſie: il y a quan-

 „ tité

(*a*) *Pag.* 247, 248.

» tité de négligences contre les régles de la Poë-
» sie, que l'Auteur n'y eût pas laissées, s'il a-
» voit pensé que cet Ouvrage dût devenir pu-
» blic malgré lui. Avec tout cela, c'est un mo-
» déle excellent.

44. *Non seulement il faut avoir de l'indulgence pour ceux qui sont dans l'erreur, mais, pour avoir une charité bienfaisante, il faut leur procurer des biens, comme nous voudrions qu'ils nous en procurassent.* Qui ne sent pas cette vérité, n'est ni Chrétien, ni raisonnable, & ne craint point de détruire les prémiers fondemens de la Société, qui est la conservation de la paix, malgré la différence des opinions & des sentimens où sont les Hommes par la nécessité de leurs différentes lumiéres, & par la différence de leurs préjugez d'éducation & d'imitation &c. Ainsi il ne faut pas s'étonner, que notre Auteur revienne souvent à inculquer une maxime de si grande conséquence, & à laquelle néanmoins il y a tant de gens qui ne font nulle attention.

45. Autre Proposition, qu'il donne pour *importante. Les plus grandes Vertus, & les plus grands Talens, sont composez de plus de petites parties, que les moindres.*

46. *Sur les meilleurs Livres de Morale.* Ce sont ceux, dit-on, dont la lecture rend un plus grand nombre de Lecteurs beaucoup plus justes & bienfaisans, que les autres. Après avoir expliqué la maniére dont ces sortes d'Ouvrages doivent être faits pour parvenir à ce but, on conclut, que les meilleurs seront toûjours les Vies des Saints, ou des Grands Hommes, quand elles

les ſeront écrites ſur ces principes; & que l'Etat doit donner des prix à ceux qui y réuſſiront le mieux, au jugement de l'Académie de Morale, une de celles que notre Auteur veut qu'on établiſſe ſelon le plan de ſa Politique.

47. *Il eſt de la Sageſſe, de cultiver, & de ménager tous les goûts, ſur tout ceux qui ſont utiles à la Société.*

48. *Le ſéjour des Villes Capitales eſt le plus deſirable.*

49. *Il eſt beau, il eſt glorieux, de vaincre ſes Ennemis par la bienfaiſance.*

50. *Sur l'effet du bon Vin, pris avec modération.* (*a*) Article adreſſé à Madame *du Tor*, en ces termes. „ Pour vous entretenir, Madame, „ dans cette humeur gaie & peu ſoucieuſe, qui „ vaut mieux que la grande fortune de Madame „ de *Louvois*, je veux vous dire un Apophtegme „ digne des Modernes; un autre auroit dit des „ Anciens, mais vous ſavez que je ſuis un peu „ moderne, depuis que j'ai compris que nous „ pourrions bien avoir ajoûté nos lumiéres à celles des Anciens. L'Auteur de ce bon mot, „ c'eſt Mr. votre Pére. Nous dînions l'autre „ jour à *St. Cloud* chez Madame de *Quintin*, „ dans ce pavillon ſi charmant qui eſt au bout „ du Mail: il trouvoit le Vin de *Côte Rôtie*, & „ le Vin de *Champagne*, fort à ſon gré; il en é„ toit plus gai. Nous parlions, le verre à la „ main, de la Traduction que Mr. *Dacier* a faite de quelques morceaux de la Philoſophie de „ PLA-

(*a*) Pag. 270, 271.

» PLATON : *Tenez*, me dit-il, *Mr. l'Abbé*, en
» choquant le verre, *le bon Vin donne ce que la*
» *Philoſophie promet*. Et effectivement les der-
» niers petits verres de bon vin étoient de véri-
» tables petites priſes de joie, &-de gaieté.

51. *Le goût de la Vengeance eſt un goût d'une ame petite & vulgaire.* Article, que notre Auteur qualifie *important*, & dont les Sages ont reconnu il y a long-tems la vérité. On lira néanmoins avec plaiſir, ce qu'il dit là-deſſus ſelon ſes idées.

52. *A conſidérer la plûpart de ceux qui ſe ruinent, on trouve que le deſir des Plaiſirs des Sens, ou la crainte des Douleurs, coûtent moins, que le deſir des plaiſirs qui viennent des différentes* glorioles, *ou de la crainte de paroître ou plus pauvre, ou moins riche, que l'on ne veut paroître.*

53. Il n'y a point de quart d'heure, où l'on ne puiſſe éclairer ſon eſprit, ou par la lecture, ou par la méditation, ou par la converſation. De même il n'y a quaſi point de quart d'heure, où l'on ne puiſſe ſe demander à ſoi-même : Ne puis-je pas augmenter le nombre de mes actions de Juſtice & de Bienfaiſance, ſoit à l'égard [des (*a*) préſens, ſoit à l'égard] des abſens, pour tel, pour telle, pour le Public ? Que puis-je y ajoûter comme Parent, comme Maître, comme Domeſtique, comme Ami, comme Voiſin, comme Citoien ? Voilà en quoi conſiſte tout cet (*b*) Article.

54. Le ſuivant eſt ſur cette Propoſition *impor-*

(*a*) Ces mots, qui manquent ici, ont été apparemment omis par les Imprimeurs. (*b*) *Pag.* 276, 277.

portante: Le plus ſage eſt le plus docile. Vérité, que notre Auteur (*a*) prouve par ſon propre exemple. „ J'ai, dit-il, tant changé d'opinions, „ ſur la Morale, ſur la Politique, & particuliére„ rement ſur le véritable prix des grandes fortu„ nes, des grandes places, de la grande réputa„ tion, ſur le véritable prix ou des hommes, ou „ des femmes eſtimables; que je crois qu'il eſt „ de l'Homme Sage de n'avoir guéres que des „ opinions proviſionnelles, avec leſquelles on „ doit toûjours tenir une porte ouverte à la do„ cilité, & par conſéquent à la Vérité. Si j'ai „ quelque mérite diſtingué des autres, c'eſt que „ je ſuis un peu plus docile qu'eux ſur ce qui ne „ m'eſt pas démontré. Je n'en ſuis pas moins „ ferme, juſqu'à ce que l'on me montre de meil„ leures raiſons pour l'opinion contraire.

55. *Extrait de* la pluralité des Mondes *de* Huguens &c. Suivi de quelques Réflexions ſur la Sageſſe, la Puiſſance & la Bonté de Dieu; avec d'autres Réflexions Morales; & une Réflexion Politique, ſur le ſoin qu'on doit avoir, dans l'Education & des Garçons, & des Filles, de leur mettre ſouvent devant les yeux les grandes magnificences & les grandes libéralitez du Créateur, qui paroiſſent dans *une presque infinité de Mondes, & d'Habitans de ces Mondes.*

56. *Sur la Tolérance des deux Syſtêmes ſur la Liberté.* Mr. l'Abbé de *St. Pierre* rapporte ici d'abord quelques particularitez, au ſujet du fameux *Janſéniſte* Nicole, qu'il avoit connu vers

(*a*) *Pag.* 277, 278.

vers l'an 1686, & fréquenté pendant deux ou trois ans. Il se déclare lui-même d'opinion contraire, ou de celle de (a) *Molina*, *sans néanmoins être du parti Moliniste*. Effectivement, il établit fortement la *Tolérance* sur les matières dont il s'agit: & rien ne prouve mieux l'éloignement de tout esprit de partialité. (b) „ Les deux Systêmes généraux sur la Liberté ont (dit-il) toûjours été l'un malgré l'autre dans le Monde „ & dans l'Eglise, & l'on devroit les y laisser, „ & les y tolérer, pour conserver la paix entre „ les hommes, qui vaut bien mieux qu'une guerre qu'ils se feroient en vain pour établir parmi „ eux une uniformité perpétuelle, qui pourroit „ bien être impossible. Et qu'importe de l'uniformité, pourvû que les Hommes aient appris „ à se tolérer mutuellement sur la différence de „ leurs goûts & de leurs opinions? Rien n'est „ plus raisonnable, que la Tolérance: le même „ homme vieux, ne juge pas, ne goûte pas, „ comme il jugeoit, comme il goûtoit jeune. „ Or blâmerons-nous nos Enfans, de ce qu'ils „ ne sont pas vieux comme nous? L'intolérance est le vice des deux Partis, & ce qui constituë l'homme de Parti, c'est le Zéle déraisonnable pour son opinion, pour sa vérité; „ c'est l'intolérance, & la persécution active, „ telle qu'étoit celle de *St. Paul* contre les prémiers Chrétiens. . . Il y a, dans les deux „ Systêmes sur la Liberté, des incompréhensibilitez des deux côtez, comme dans les deux Systê-

(a) *Pag.* 288. (b) *Pag.* 290, *& suiv.*

» Syſtêmes, de la *diviſibilité*, & de la *non-di-*
» *viſibilité* de la Matiére à l'infini. Faut-il donc
» s'égorger durant tous les Siécles, parce que
» les uns s'accommodent mieux d'une incompré-
» henſibilité, les autres d'une autre? A quoi
» peut ſervir la vérité, ſi elle ne nous ſert à être
» plus heureux dans cette Vie, & à nous aſſû-
» rer un bonheur futur? Or la Haine, & la *Mal-*
» *faiſance* mutuelle, peut-elle jamais être le moien
» de plaire à Dieu, & d'en obtenir le Paradis?
» On a dit encore avec raiſon: *Celui qui ne ſait*
» *pas diſſimuler, ne ſait pas régner:* Mais la ma-
» xime: *Qui ne ſait pas tolérer, ne ſait pas vi-*
» *vre*, n'eſt pas moins importante &c.

57. *Sur l'Education Domeſtique.* Les trois Habitudes les plus importantes dans l'Education, ce ſont l'habitude à la *Prudence*, l'habitude à la *Juſtice*, & l'habitude à la *Bienfaiſance*. Notre Auteur ne parle ici que de la prémiére, qui peut être fortifiée par différentes méthodes. Il en indique une générale, dont il fait voir l'utilité, en y joignant quelques exemples.

58. *Contre le Schiſme.* Un Docteur de *Sorbonne*, exilé comme *Moliniſte* perſécuteur, qui cherche à faire un Schiſme dans l'Egliſe de *France* (on ne nous dit pas ſon nom) fit imprimer en 1736, deux nouvelles Lettres, pour montrer que tous les *Catholiques* devoient traiter d'excommuniez, & éviter comme peſtiférez, même à l'Egliſe & ailleurs, tous ceux qu'ils croient *Janſéniſtes*, & oppoſans à la Conſtitution *Unigenitus*. Il mit dans le titre de ces Lettres, qu'elles étoient de Mr. l'Abbé de St. *Pierre*. Il paroît aſſez

assez par ce que nous avons rapporté plus haut des idées de notre Auteur sur la Tolérance, combien ce *Fanatique boutefeu* choisissoit mal celui sous le nom duquel il vouloit se cacher, & inspirer son zéle furieux. Mr. l'Abbé rapporte ici la réponse (1) qu'il fit à un Religieux, homme d'esprit, qui lui faisoit compliment sur la maniére savante & éloquente dont étoient écrites les deux Lettres, dans la supposition qu'elles partoient véritablement de sa plume.

59. *Pour faire cesser la Mendicité. Nécessité d'un Bureau Général des Hopitaux, des Colléges, & des Séminaires.*

60. *Sur les deux Ministéres, du Cardinal de* RICHELIEU, *& du Cardinal* MAZARIN. Ce sont des Réflexions, faites à l'occasion d'un petit Livre, intitulé: *Parallèle du Cardinal de Richelieu, & du Cardinal Mazarin.* Notre Abbé, aiant lû ce Livre, jugea que l'Auteur n'étoit pas assez profond dans la Morale & dans la Politique, pour traiter comme il faut un sujet qui fournit matiére à dire bien des choses très-importantes. Il compare lui-même ces deux Ministres, comme Ministres Généraux, parce que ce n'est qu'en cette qualité qu'ils peuvent intéresser le Lecteur sensé. Et après avoir donné des principes sur la maniére dont on doit juger des Ministres considérez dans ce point de vuë, il en fait application. Voici quelques traits du jugement qu'il porte des deux Cardinaux. „ A con-
„ sidérer les motifs de leur conduite, ils n'ont
„ pas donné des preuves qu'ils fussent des hom-
„ mes beaucoup au dessus du commun. Ils de-

siroient

(1) Voyez *Biblioth. Raiſ.* Tom. XX. part. II. pag. 449.

„ ſiroient les grandes places, comme les hom-
„ mes du commun les deſirent, pour ſe voir
„ honorez & reſpectez par le peuple, pour fai-
„ re une plus grande fortune que leurs pareils,
„ & pour élever leurs parens & leurs complai-
„ ſans. . . . Ils connoiſſoient à la vérité mieux
„ que les ambitieux du commun, les moiens de
„ faire une fortune conſidérable, je le veux:
„ mais connoiſſoient-ils mieux, en quoi conſiſte
„ la véritable grandeur de l'Homme? . . . Ils
„ ont amaſſé de grandes richeſſes, ils ont obli-
„ gé d'autres Familles à porter leur nom avec
„ de grandes Terres. Qu'y a-t-il là, qu'un Mar-
„ chand, qu'un homme du commun n'eût en-
„ vie de faire, & n'eût pû faire à leur place? . .
„ Sont-ils de ce côté-là plus dignes de louange,
„ que des Ouvriers mercénaires, à qui l'on paie
„ graſſement leur travail? . . . La plus grande
„ louange que l'on aît donnée à SALOMON, c'eſt
„ qu'il n'y eut point de Guerres en *Iſraël* durant
„ ſon régne, qui fut très-long.. Il garantit ainſi
„ ſes Sujets des grands maux de la Guerre, &
„ leur procura ainſi les avantages d'une longue
„ Paix. Que l'on compare le nombre des an-
„ nées de guerre & de troubles du Miniſtére de
„ ces deux Cardinaux, au nombre des années
„ de paix & de tranquillité: on trouvera qu'il y
„ a eû ſix fois plus d'années de guerre, que de
„ tranquillité. . . Ils pouvoient rectifier & éta-
„ blir le projet du *Tribunal Européen*, inventé
„ par HENRI IV. & décrit par le Duc de *Sul-*
„ *ly* . . . mais ils n'ont fait nulle démarche pour
„ le perfectionner, & le faire goûter aux Sou-

„ verains. . . . . Ces deux Cardinaux ont gou-
„ verné l'un après l'autre, chacun environ dix-
„ huit ans. Or que l'on pése l'utilité de leurs
„ réglemens & de leurs établiſſemens, en com-
„ paraiſon de ce qu'ils auroient pû faire de
„ mieux ! . . . & l'on verra qu'il s'en faut bien
„ qu'ils aient été de grands Miniſtres. Il eſt vrai
„ qu'ils avoient beaucoup d'Ennemis, & qu'il
„ falloit qu'ils fuſſent presque toûjours occupez
„ à reſiſter journellement à des Ennemis puiſ-
„ ſans. Mais pourquoi avoient-ils tant d'Enne-
„ mis & ſi puiſſans? C'eſt qu'ils donnoient les
„ Charges, les Emplois, les Bénéfices, à leurs
„ Parens, à leurs Complaiſans, à leurs Créatu-
„ res. . . . Il eſt certain, que le Cardinal de
„ *Richelieu* avoit un eſprit & un courage bien
„ ſupérieur à ceux du Cardinal *Mazarin*: mais,
„ comme il n'avoit pas des motifs de conduite
„ plus vertueux, & plus élevez que lui, il ne fit
„ guéres plus que lui pour le bonheur de la
„ *France*. Au reſte, à peſer les maux qu'ils ont
„ cauſez à l'Etat, contre les biens qu'ils ont pro-
„ curé à l'Etat, à compter ſeulement trente mil-
„ lions de dépenſe par an d'extraordinaire pour
„ leurs trente années de guerres, & dix-mille
„ morts par an, c'eſt neuf-cens millions, &
„ trois-cens mille hommes. Or que l'on ajoûte
„ encore neuf-cens millions, & trois-cens mille
„ hommes de perte, cauſez à nos Voiſins, &
„ que l'on mette de l'autre côté de la balance ce
„ qu'ils ont procuré de bienfaits à la *France*:
„ trouvera-t-on que ces Cardinaux aient été des
„ Miniſtres fort regrétables pour l'*Europe* en gé-
„ néral,

„ néral, & pour la *France* en particulier? Trou-
„ vera-t-on, qu'ils méritaſſent de grandes louan-
„ ges dans leur vie paſſagére, & qu'ils aient mé-
„ rité pour la ſeconde vie des récompenſes qui
„ ne ſont duës qu'aux grands Saints, & aux
„ grands Bienfaiteurs des Hommes?

61. *Sur la nature du* PLAISIR, *& de la* DOULEUR. Dans toutes les heures de cette Vie, la prémiére Vie, les Hommes, lors qu'ils ne dorment point (encore leur arrive-t-il quelquefois en dormant des Songes agréables, ou déſagréables) ſentent ou du Plaiſir, ou de la Douleur: ou deſirent la continuation du Plaiſir qu'ils ſentent, ou deſirent de ſentir le Plaiſir qu'ils imaginent, ou ils l'eſpérent, & cette eſpérance eſt un plaiſir, quoi qu'ordinairement plus foible que le plaiſir eſpéré: ou bien ils deſirent la ceſſation de la douleur qu'ils ſentent, ou bien ils eſpérent cette ceſſation, ou bien ils la craignent; or comme la ceſſation de cette douleur eſt un plaiſir, l'eſpérance de cette ceſſation en eſt auſſi un, quoi que plus foible que le plaiſir cauſé par la ceſſation même. Ainſi il n'y a pas de quoi s'étonner, que tous les Hommes deſirent tant la durée d'une Vie beaucoup plus agréable à tout prendre, que déſagréable. Mais notre Auteur s'étonne, comment, aiant tous ouï parler d'une Vie future toûjours agréable, il y en a ſi peu qui s'occupent à connoître par démonſtration, ou par la Raiſon Univerſelle, que le moien les plus efficace pour y parvenir, c'eſt la pratique de la Juſtice & de la Bienfaiſance, pour plaire à DIEU; & qu'il y en aît un ſi grand nombre qui

ne s'occupent que des moiens de rendre celle-ci un peu plus longue de quelques momens, & un peu plus remplie de plaisir, avec moins de peines de corps & d'esprit. Voilà pourquoi l'Immortalité de l'Ame doit mettre une grande différence dans la conduite de ceux qui ont à toutes les heures cette opinion présente à leur esprit. Et c'est à le prouver, que tendent toutes les réflexions de cet Article, le dernier du Volume, & un des plus longs.

On parlera une autre fois du Tome XIII. le second de ces Ouvrages de Morale & de Politique, qui peut-être sera le dernier de tout le Recueil.

ARTICLE V.

A TREATISE OF HUMAN NATURE, *being an attempt to introduce the experimental Method of reasoning into Moral Subjects.* C'est-à-dire: *Traité sur la Nature Humaine, dans lequel on essaye d'introduire la Méthode de raisonner par expérience dans les Sujets de Morale,* Tom. I. *Sur l'Entendement*, pagg. 475. Tom. II. *Sur les Passions*, pagg. 318. A *Londres* chez *Jean Noon*, 1739, grand Octavo.

AU prémier coup d'œil que l'on jette sur cet Ouvrage, dont nous donnames une idée générale il y a quelque tems (*a*), il paroît écrit dans

(*a*) *Bibl. Rais.* Tom. XXII. pagg. 481, 482.

dans les mêmes vûes que tant d'autres, qui ont été publiés dans la Grande Bretagne depuis quelques années. On ſait que le goût de la Philoſophie, devenu dominant & plus cultivé que jamais en Europe depuis près d'un demi-Siècle, n'a fait nulle part plus de progrès que dans cette Ile. La Métaphyſique ſur-tout s'y eſt extrêmement perfectionnée. Quantité de Savans Anglois ſe ſont piqués, comme à l'envi, de tourner leurs études de ce côté-là. Originaux dans tout ce qu'ils font, ils ſe ſont frayé des routes nouvelles : ils ont eſſayé de rendre la Philoſophie plus utile pour apprendre aux Hommes à ſe connoître eux mêmes, qu'elle ne l'étoit ci-devant ; & on leur doit cette juſtice, qu'ils n'y ont pas travaillé ſans ſuccès. Il eſt certain que la plupart des Philoſophes de l'Antiquité qui écrivirent ſur la Nature Humaine, s'appliquérent beaucoup moins à approfondir les choſes, qu'à les exprimer finement. On trouve dans leurs Livres, du délicat, du grand, du beau ; mais la Méthode y manque, & l'élégance du ſtyle ou la ſublimité des penſées qu'on y admire, ne dédommage pas de l'exactitude & des détails qu'on y auroit ſouhaité. Seroit-ce donc que la Science de l'Homme n'eſt pas ſuſceptible d'être dévelopée, comme les autres, par une enchainure de propoſitions évidentes, qui conduiſent l'eſprit au vrai d'une manière ſuivie & exacte ? N'auroit-elle pas à cet égard les mêmes avantages, que la Philoſophie Naturelle ? La choſe n'eſt pas apparente. Que riſque-t-on d'en faire l'eſſai ? Si en donnant toute notre attention à ce qui ſe paſſe au de-

dans de nous, nous pouvions une fois en trouver la clé dans quelque principe commun, & découvrir enſuite la liaiſon de ce principe avec d'autres; nous remonterions de cette manière à un petit nombre de principes ſimples, qui ſeroient le prémier mobile de tous les autres. En tout cas, nous aurions la ſatisfaction d'avoir porté nos découvertes ſur l'objet qui nous intéreſſe le plus, auſſi loin que nos facultés le permettent. Pourquoi donc ne le pas tenter?

C'eſt ce qu'ont entrepris dans ces derniers tems quelques Philoſophes, dont l'Auteur anonyme de ce Traité célèbre la pénétration, & dont il ſe propoſe dimiter les recherches. Perſuadé que Mr. LOCKE, Mylord SHAFTSBURY, le Dr. MANDEVILLE, Mr. HUTCHINSON, le Dr. BUTLER, & quelques autres (*a*) encore, ont rendu au Monde un plus grand ſervice en excluant de la Morale les Hypothèſes & les Conjectures, que l'illuſtre BACON en les chaſſant de la Phyſique pour y ſubſtituer les Obſervations & l'Expérience, il ſe propoſe d'imiter ces modèles, en travaillant toutefois ſur un autre plan. Quoique très ſouvent il s'éloigne de leurs idées, il prétend néanmoins ne ſe pas écarter de leur méthode. Son but eſt de donner une Anatomie exacte de la Nature de l'Homme, en y procédant par la voie de l'Expérience ſelon toutes les règles de la plus rigide Démonſtration. Le Lecteur jugera s'il a mis effectivement dans cette matière tout l'ordre & toute l'évidence, qu'on peut y ſouhaiter.

(*a*) *Introduct.* pag. 6.

A

A conſidérer le ſujet en lui-même, non ſeulement il n'en eſt aucun, qui puiſſe nous intéreſſer davantage; mais avec cela on peut dire, qu'il comprend en quelque manière toutes les Sciences dans ſon enceinte. La *Logique* s'exerce ſur la nature de nos Idées, ſur les principes & ſur les opérations de notre Faculté de penſer; la *Morale*, ſur nos Paſſions; la *Critique*, ſur notre Goût; la *Politique*, ſur nos Devoirs dans la Société; & tout cela fait viſiblement partie de la connoiſſance de nous-mêmes. Promettre donc un Traité ſur la Nature de l'Homme, c'eſt réellement annoncer un Corps complet, un Syſtême de toutes les Sciences; mais un Syſtême bâti ſur un fondement nouveau, & ſur le fondement le plus ſolide. C'eſt le plan que notre Auteur s'eſt tracé, & dont il commence l'exécution dans cet Ouvrage, qui en contient les deux prémières Parties.

La queſtion eſt de manier un ſujet ſi important avec la clarté, la préciſion & la plénitude convenable. Le célèbre LEIBNITZ s'eſt plaint quelque part, que preſque tous les Ouvrages de Logique & de Métaphyſique, ſans en excepter l'*Eſſai ſur l'Entendement Humain*, la *Recherche de la Vérité*, & l'*Art de penſer*, étoient extrêmement diffus ſur les opérations de l'Entendement, qui ſe dévelopent pour former une Démonſtration; & n'entroient point aſſez dans le détail quand il s'agit d'inſtruire ſur la probabilité, & ſur les divers degrés de l'Evidence, d'où néanmoins la plupart des actions de notre vie dépendent, & ſouvent auſſi la plupart de nos ſpécu-

lations Philoſophiques. C'eſt ce qu'on ne reprochera point à notre Auteur. Il s'étend amplement ſur ces matières, & ſi les principes qu'il poſe en les expliquant ne ſont pas goutés de tout le monde, on y trouvera au moins du neuf, & de quoi exercer les Métaphyſiciens les plus habiles.

Tout cet Ouvrage en général eſt rempli de penſées originales, & qui ont tout le mérite de la ſingularité. Peut-être trouvera-t-on qu'à force de vouloir approfondir la nature intime des choſes, l'Anonyme tient quelquefois à ſes Lecteurs un langage peu intelligible. J'appréhende encore que ſes Paradoxes ne favoriſent le Pyrrhoniſme, & ne mènent à des conſéquences que l'Auteur ſemble deſavouer. La Métaphyſique a ſes écueils, auſſi-bien que les autres Sciences. Quand elle paſſe de certaines bornes, elle obſcurcit les objets qu'elle creuſe. Sous prétexte de ne ſe rendre qu'à l'évidence, elle trouve de la difficulté à tout. La Religion même en ſouffre dans bien des rencontres: elle en rend quelquefois les prémiers principes trop recherchés, trop difficiles, en travaillent à les démontrer & à les éclaircir. Cependant c'eſt aujourd'hui la Marotte de quelques Théologiens Anglois, de ſemer de la Métaphyſique la plus ſubtile juſques dans leurs Sermons. A moins qu'on ne poſſède LOCKE ſur le bout du doigt, on ne ſauroit parvenir à les entendre. Il faut eſpérer qu'un goût ſi mauvais ne prévaudra pas, dans le ſein d'une Nation ſi éclairée & ſi judicieuſe.

Notre Auteur ne ſort point de ſa ſphère, en

s'é-

s'élevant à ce que la Métaphyſique a de plus ſublime; mais nous ſortirions de la nôtre, ſi pour éplucher ſes principes, & pour donner une idée complette de ſon travail, nous entreprenions de le ſuivre dans tous les détails où il entre, ſoit ſur l'*Entendement*, ſoit ſur les *Paſſions*. Ce ſera aſſez pour le préſent, que nous nous bornions à faire connoître les fondemens de ſa Logique, & que ſans ſortir du Traité de l'Entendement, nous inſiſtions entre autres ſur ce qu'il dit touchant la *manière de raiſonner ſur les cauſes & ſur leurs effets*. Si nous avons le bonheur d'exprimer aſſez clairement ſes principes ſur ce point, on jugera par-là de tout le reſte.

Dès l'entrée de ce Traité, (*a*) l'Auteur débute en définiſſant le mot de *Perception*, auquel il attache de nouvelles idées. D'abord il appelle *Perception*, tout ce qui peut être préſent à notre Ame, ſoit par le canal des Sens, ſoit par le mouvement des Paſſions, ſoit par l'exercice de la Réflexion, & de la Penſée. Il diſtingue après cela deux ſortes de Perception, ſavoir des *Impreſſions*, & des *Idées*. Quand notre Ame eſt agitée de quelque Paſſion, ou lorſque les Sens lui préſentent immédiatement l'image de quelque Objet, la Perception, dit-il eſt une *Impreſſion*. Quand enſuite l'Ame réfléchit ſur cette Paſſion, ou ſur cet Objet, ſans en avoir aucun ſentiment, ſa Perception eſt une *Idée*. L'*Idée* en un mot n'eſt ici qu'une Perception languiſſante, & foible; & l'*Impreſſion* au contraire eſt une Perception

(*a*) Tom. I. Part. I. Sect. I. pag. 11.

tion vive & animée. Il y a entre la prémière & la seconde, la même différence qu'entre *penser & sentir*.

Cette distinction posée, la prémière Proposition, que l'Anonyme y fonde, est que toutes les *Idées simples naissent pour la prémière fois en nous de quelques Impressions simples, auxquelles elles correspondent exactement* (a); ou pour parler en d'autres termes, que nos Perceptions les plus *fortes*, sont la cause des plus *foibles*, & que nous ne *pensons* qu'à ce que nous avons auparavant *senti*. J'ai crû d'abord, que cette Proposition revenoit au principe de Mr. LOCKE, qu'il n'y a point d'*Idées innées*; mais comme sous le nom d'Idées Mr. LOCKE comprend généralement toutes nos Perceptions, il y a une différence réelle entre son sentiment & celui de notre Auteur. Ce dernier accordera tant qu'on voudra, que nos Perceptions languissantes & foibles, ne sont point innées, parce que selon la manière dont il définit les termes, ces Perceptions foibles, qu'il appelle *Idées*, ne sont à les bien prendre, que des Perceptions produites par d'autres, des Perceptions que notre Ame ne tient que d'une seconde main. Mais il ne peut au contraire s'empêcher de regarder comme innées toutes ces Perceptions plus fortes, qu'il appelle des *Impressions*, telles que sont la Compassion, l'Amour de la Vertu, la Colère, & en général toutes les Passions humaines. Cela même, selon lui, concilie parfaitement les Systêmes les plus opposés sur cette

(a) *Là-même*, pag. 16.

cette matière. Un *Mallebranchiſte* ne ſe fera point de peine d'avouer que notre Ame reçoit toutes ſes Idées, ſinon des Sens, au moins de quelques Perceptions intérieures; & le Diſciple de LOCKE conviendra ſans ſcrupule de ſon côté, que toutes nos Paſſions ſont innées, parce qu'en effet elles dérivent immédiatement de la Conſtitution de notre Nature. (*a*) Pour prouver que l'Idée de l'*Etendue*, par exemple ou que l'Idée de la *Couleur*, ne ſont point innées, les Philoſophes démontrent qu'elles entrent dans l'Ame par le canal des *Sens*. Pour prouver que l'Idée d'un *Deſir*, & que l'Idée d'une *Paſſion*, ne ſont pas plus innées que les précédentes, ils obſervent que nous connoiſſons ces Paſſions & ces Deſirs par ſentiment, avant de les connoître par réflexion. Que conclure de-là? ſi non que toutes nos Idées ne ſont que de foibles perceptions produites par d'autres perceptions extérieures, leſquelles viennent les unes d'une cauſe interne qui eſt innée, & les autres d'une cauſe externe qui ne l'eſt pas.

Afin de mieux développer tout ceci, il ſera bon d'entendre l'Auteur, & d'apprendre de lui-même comment il enviſage ſes propres principes. Voici donc ce qu'il en dit dans la ſeconde Section de cette prémière Partie, où il diviſe ſon (*b*) Sujet. " Puiſque toutes nos *Idées* ſimples ſont ordinairement précédées de quelques *Impreſſions*, dont elles ſont l'effet & l'image, l'ordre voudroit, ce ſemble, que nous traitaſſions de ce qui regarde ces *Impreſſions*, avant d'ex-

(*a*) *Là-même*, pag. 21. (*b*) *Pag.* 22.

„ d'expliquer ce qui concerne les *Idées*. Ce-
„ pendant il convient de ſuivre une autre Mé-
„ thode. Nos *Impreſſions* ſont de deux ſortes;
„ les unes viennent du *Sentiment*, les autres de
„ la *Réflexion*. Les prémières naiſſent origi-
„ nairement dans notre Ame, par une ſuite de
„ ſa conſtitution naturelle, & d'une manière qui
„ nous eſt inconnue. Les ſecondes découlent
„ pour la plupart de nos *Idées*, & cela dans l'or-
„ dre ſuivant. Une *Impreſſion* venant affecter
„ nos Sens, nous fait appercevoir, par exemple,
„ le Froid, ou la Chaleur, la Soif, ou la Faim,
„ du Plaiſir, ou de la Douleur. Cette *Impreſ-*
„ *ſion* laiſſe dans notre Ame une image, & pour
„ ainſi dire une copie d'elle-même, qui s'y con-
„ ſerve après que l'*Impreſſion* a entièrement ceſ-
„ ſé; & c'eſt cette image que j'appelle *Idée*. Or
„ cette *Idée* ſoit de Plaiſir, ſoit de Douleur, pro-
„ duit à ſon tour dans l'Ame de nouvelles *Im-*
„ *preſſions*; impreſſion de Deſir, ou d'Averſion,
„ d'Eſpérance, ou de Crainte; & c'eſt-là ce que
„ j'appelle des *Impreſſions de Réflexion*, parce que
„ la Réflexion les produit. Mais enſuite ces
„ *Impreſſions* copiées par l'Imagination, ou par
„ la Mémoire, ſont naitre de nouvelles *Idées*,
„ qui peut-être après cela ſe convertiſſent auſſi
„ elles-mêmes en de nouvelles *Impreſſions*, ac-
„ compagnées d'autres *Idées*, qui y ſont aſſor-
„ ties. De cette manière les *Impreſſions de Ré-*
„ *flexion* ſe trouvent antérieures aux *Idées* qui y
„ correſpondent; mais elles ſont poſtérieures aux
„ *Impreſſions de Senſation*, & elles en dérivent.
„ Nous commencerions donc par traiter des

„ *Sen-*

„ *Senſations*, ſi ce Sujet n'étoit pas plutôt du
„ reſſort de la Philoſophie Naturelle & de l'A-
„ natomie, que de la Logique & de la Mo-
„ rale. Nous viendrions enſuite aux *Impreſſions*
„ *de Réflexion*, c'eſt-à-dire à ce qui concerne
„ les Deſirs & les Paſſions de notre Ame. Mais
„ comme ces *Impreſſions de Réflexion* ſont ordi-
„ nairement produites en nous par des *Idées*, il
„ faut néceſſairement que nous renverſions la
„ Méthode, qui paroiſſoit d'abord la plus natu-
„ relle, & que pour faire bien connoître la Na-
„ ture de l'Homme, conſidérée dans ſon Etre
„ Moral, nous traitions des *Idées* avant de par-
„ ler des *Impreſſions*. C'eſt auſſi le Plan qu'on
„ s'eſt fait, & que l'on va ſuivre ".

Telles ſont en abrégé les vues de notre Auteur, tel eſt le principe fondamental de tout ſon Syſtême. Point d'*Idée* ni dans l'Entendement, ni dans l'Imagination, ni dans la Mémoire, qui n'y ait été précédée de quelque *Impreſſion*. C'eſt-là, à ce qu'il prétend, la clé de toutes les Controverſes qui partagent les Philoſophes ſur l'origine des *Idées*: c'eſt faute d'avoir débrouillé ce principe, qu'ils ne ſe ſont pas aſſez entendus. Ce qui en réſulte d'abord, c'eſt qu'au-lieu que les *Impreſſions* excitent toujours, & font toujours naître dans l'Ame des Perceptions également claires & vives, les *Idées* au contraire n'y ſont la plupart du tems que des Perceptions auſſi obſcures que foibles, dont il eſt ſouvent fort difficile de démêler le méchaniſme & la compoſition. Il n'y a qu'un moyen pour cela. Quand l'*Idée* eſt obſcure, il faut recourir à l'*Impreſſion*,

pour

pour y répandre du jour. Quand on ne voit pas bien quelles ſont les *Idées* qu'on attache vulgairement à certains termes Philoſophiques, & que l'on ſoupçonne que ces termes dans l'uſage qu'on en fait tous les jours ne ſignifient rien; il faut rechercher de quelle *Impreſſion* dérive l'Idée qu'on paroît y attacher. Si on la découvre, on s'en ſervira pour fixer préciſément cette *Idée*; mais s'il eſt impoſſible de la découvrir, ce ſera une marque ſure que le terme en queſtion eſt véritablement un mot vuide de ſens. Qu'on en faſſe l'eſſai ſur le mot de *Subſtance*, & ſur tant d'autres, dont le langage Philoſophique eſt ſurchargé.

Le ſavant Anglois fait lui-même une application détaillée de ſon principe à un Sujet des plus importans dans la Métaphyſique, je veux parler de la manière de raiſonner en jugeant de la *Cauſe* par ſes *Effets*, ou des *Effets* par leur *Cauſe*. Il eſt évident, que tous nos raiſonnemens en matière de Faits, ſont fondés ſur la connoiſſance de la Rélation qui ſe trouve entre les *Cauſes*, & les *Effets* qu'on leur attribue; (*a*) parce que jamais on n'attribue l'exiſtence d'un objet à un autre, ſans concevoir préalablement qu'il y a entre eux quelque connexion, ſoit médiate, ſoit immédiate. Afin donc d'entendre ce que l'on dit quand on raiſonne ſur des Faits, il faut tâcher avant tout d'avoir une idée diſtincte & préciſe de ce qu'on entend par une *Cauſe*; & pour cela on n'a qu'à examiner attentivement le premier objet

(*a*) *Part.* III. Sect. II. pag. 135.

objet qui ſe préſente, & qui eſt la *Cauſe* d'un autre.

Suppoſons, par exemple, qu'une Bille en repos ſur un Billard y reçoive tout à coup un choc d'une autre Bille pouſſée avec force. La prémière que j'appellerai B, ceſſera d'être en repos, parce que la ſeconde, que j'appellerai A, lui communiquera de ſon mouvement. Voilà donc une *Cauſe*, & un *Effet*. Voyons un peu d'où dépend cette Rélation. J'apperçois que la Bille A, ne pouſſe la Bille B, qu'au moment qu'elle la touche; mais j'apperçois auſſi que dans cet inſtant même elle la pouſſe certainement, enſorte qu'il n'y a point d'intervalle entre le choc, & la communication du mouvement. De-là je conclus qu'il y a *Contiguïté* de tems & de lieu entre un *Effet*, & la *Cauſe* qui le produit; & que toujours encore il y a *Priorité* de tems dans la *Cauſe*. Mais ce n'eſt pas tout. Si je prens une troiſième Bille, C, & que je la place dans la même ſituation qu'avoit d'abord la Bille B, je trouve que pouſſée par la Bille A, avec la même force, elle en reçoit auſſi la même quantité de mouvement. La même expérience cent fois répétée a toujours le même ſuccès. Je dois donc en conclure, qu'il y a une connexion invariable entre une *Cauſe* & l'*Effet* qui lui eſt propre. Ainſi voilà trois idées, renfermées dans l'idée de la Rélation d'une *Cauſe* à ſes Effets; *Contiguïté* de tems & de lieu; *Priorité* de tems; *Connexion* invariable. L'expérience que je viens de faire me préſente conſtamment ces trois idées, & ne m'en préſente pas d'autres. Mais ſi, au-lieu de ſuppoſer que la

Cauſe

Cauſe & l'Effet ſoient actuellement ſous nos yeux, nous ſuppoſons à préſent que nous ne voyons que la *Cauſe* ſeule, quel jugement porterons-nous? Il eſt aiſé de le dire. Fondés ſur l'expérience, nous ne manquerons pas de prévoir que la *Cauſe* en queſtion produira ſon effet ordinaire, ſi les circonſtances n'ont point changé. En voyant la Bille A, pouſſée contre la Bille B, avec le même degré de force que dans le cas précédent, nous dirons, la Bille A va déplacer la Bille B, & elle lui communiquera tel ou tel degré de mouvement. C'eſt-là conclure de la *Cauſe* à l'*Effet*; & c'eſt ainſi qu'on argumente tous les jours, dans les raiſonnemens qui intéreſſent la conduite de la vie. Là-deſſus encore eſt fondée toute la Foi Hiſtorique. De-là même dérivent les jugemens que nous portons ſur toutes les parties de la Philoſophie, à l'exception de la Géométrie & de l'Arithmétique. Par conſéquent, ſi nous réuſſiſſons à expliquer d'une manière claire & diſtincte le raiſonnement que nous venons de faire ſur le choc de deux Billes, nous ſerons en état d'expliquer ſans peine toutes les opérations de notre Ame, où nous raiſonnons de la même manière.

Suppoſons un homme placé tout d'un coup ſur la Scène du Monde, avec toute la vigueur naturelle à l'Eſprit, mais ſans expérience: cet homme ne devineroit pas l'effet que la Bille A, pouſſée contre la Bille B, va produire ſur cette dernière. Il pourroit tout au plus le conjecturer, mais il n'en auroit aucune certitude, parce, dit l'Auteur, que les effets renfermés dans une cauſe,

ne

ne ſauroient ſe démontrer *à priori* par des raiſons priſes de l'idée de cette cauſe. On peut bien concevoir, que telle ou telle cauſe peut produire tel ou tel effet, que tel ou tel événement peut avoir telles ou telles ſuites : la choſe eſt poſſible, au moins métaphyſiquement, dès que l'Ame peut la concevoir. Mais de ce qu'elle eſt poſſible, il ne s'enſuit pas que le contraire ſoit impoſſible, ou implique contradiction. Par conſéquent on ne peut avoir *à priori* aucune démonſtration proprement dite, de la *Connexion* qu'il y a entre la Cauſe & l'Effet (*a*).

L'Homme donc, le nouvel Adam qu'on ſuppoſe placé tout d'un coup ſur la Terre, n'auroit aucune idée de l'effet que la Bille A produiroit ſur la Bille B, juſqu'à ce que l'expérience l'en eût inſtruit. Il faudroit qu'il vît, avant de juger. Mais quand il auroit vu pluſieurs fois de ſuite la Bille B, déplacée par la Bille A, il ne balanceroit plus à juger, dès qu'il verroit cette dernière en mouvement, qu'elle va déplacer la prémière. Il décideroit avant que de voir, & ſon Ame éclairée par l'expérience, n'attendroit plus l'événement pour décider.

La même choſe arrive dans tous les autres cas poſſibles & ſemblables. Tous nos Raiſonnemens concernant les Cauſes & leurs Effets, ſont fondés ſur l'Expérience, & toutes les inductions que nous tirons de l'Expérience, portent ſur cette ſuppoſition, que le cours de la Nature demeurera

(*a*) C'eſt de la ſorte, à-peu-près, que raiſonnoit autrefois *Sextus Empiricus* dans ſes *Hypotypoſes*. Liv. III. Chap. III.

rera constamment le même. D'où nous concluons, que les circonstances étant d'ailleurs parfaitement égales, des causes semblables produiront certainement de semblables effets. Mais cette conclusion est-elle juste? Avons-nous de bonnes raisons de la croire telle? C'est ce qu'il importe d'examiner; & voici là-dessus les considérations de notre Anonyme, que nous abandonnons entièrement à la pénétration du Lecteur, sans faire autre chose que de les abréger.

„ Nous n'avons, dit-il, (*a*) aucune démon-„ stration pour nous convaincre, que dans les cas „ dont nous n'avons pas fait l'expérience, il ar-„ rivera la même chose, que dans ceux où l'ex-„ périence nous a instruit". La raison qu'il en donne, c'est que nous n'avons aucune certitude, que le cours de la Nature ne changera point, & que l'Avenir ressemblera exactement au Passé. Puisqu'il est possible que l'avenir change, on ne peut pas démontrer qu'il ne changera pas. Que dis-je? on ne sauroit seulement, selon notre Auteur, se convaincre par des argumens probables, que le cours de la Nature demeurera toujours invariablement le même. La raison qu'il en donne revient à ceci. Toutes les probabilités, qu'on peut avoir que l'avenir sera semblable au passé, supposent qu'il y a naturellement de la conformité entre le passé & le présent: par conséquent elles ne peuvent pas y servir de preuve. Cette conformité, cette ressemblance est une chose de Fait. On ne peut donc la prouver que par l'Expérience. Mais l'Expérience du passé ne prou-

(*a*) *Part.* III. Sect. VI. *pag.* 153.

prouve rien par rapport à l'avenir, à moins qu'on ne ſuppoſe que l'avenir ſera ſemblable au paſſé. Par conſéquent, cette reſſemblance n'eſt que préſumée, elle n'eſt point prouvée, & elle ne ſauroit l'être.

Qu'eſt-ce donc qui nous détermine à juger ſi déciſivement que telle ou telle choſe arrivera, parce que dans un pareil cas & dans des circonſtances toutes ſemblables elle eſt déja arrivée? C'eſt la *Coutume*, répond notre Philoſophe. A force de voir les mêmes cauſes produire les mêmes effets, nous nous perſuadons qu'elles les produiront toujours. Cependant nous ne connoiſſons point en quoi conſiſte préciſément la Faculté ou le pouvoir que les corps ont de produire tels ou tels effets. Tout ce que nous ſavons, c'eſt qu'ils les produiſent aujourd'hui. Mais quelle certitude avons-nous qu'ils les produiront demain? Aucune, ſi ce n'eſt celle que nous prête l'habitude où nous ſommes de le penſer de la ſorte. Ainſi dans la conduite de la vie, ce n'eſt pas la Raiſon, c'eſt encore uniquement la *Coutume*, qui nous ſert de guide. C'eſt elle ſeule qui nous détermine, parce que c'eſt elle ſeule qui nous fait préſumer que l'avenir correſpondra au paſſé, & que ce qui eſt arrivé cent fois, arrivera encore. Jamais la Raiſon ne nous tiendroit ce langage.

Nous voilà donc réduits, ſi la Philoſophie du ſavant Anglois eſt véritable, à ne rien croire dans l'avenir, qu'à meſure que nous verrons. Heureuſement pour nous, toutes ces belles ſpéculations ne ſont pas auſſi évidentes qu'il pourroit

ſe le perſuader. Si l'on vouloit ſeulement ſe donner la peine d'examiner cette Propoſition, Que la conformité des Effets à venir avec les Effets paſſés d'une Cauſe quelconque, eſt une choſe de Fait, qui ne peut ſe décider que par de nouvelles expériences; je ne crois pas qu'il fût bien difficile de montrer, qu'elle n'eſt rien moins que certaine. La reſſemblance de l'avenir avec le paſſé eſt une choſe de Fait, je l'avoue; donc c'eſt une choſe qu'on ne peut ſavoir avec quelque probabilité, que par de nouvelles expériences; je le nie. Mais, dit l'Anonyme, on ne peut le décider ſans ſuppoſer ce qui eſt en queſtion, ſavoir, que l'avenir ſera ſemblable au paſſé. Point du tout. On peut le décider par la nature des choſes, dont l'expérience a déja inſtruit. On peut dire: Telle cauſe a toujours produit, & produit toujours par-tout tel & tel effet; donc elle le produira toujours, tant qu'elle ſera cette cauſe-là, & qu'elle agira dans les mêmes circonſtances. Répliquer, que le cours de la Nature peut changer, c'eſt ne rien dire; car ſi le cours de la Nature change, la cauſe n'eſt plus la même, ou n'agiſſant plus dans les mêmes circonſtances, on ſait bien qu'elle ne produira pas les mêmes effets. Mais auſſi ce n'eſt pas la queſtion. La queſtion eſt de ſavoir, ſi la Bille A, pouſſée contre la Bille B, que l'on conçoit en repos, lui communiquera demain le même degré de mouvement, qu'elle lui a communiqué aujourd'hui. Je répons qu'oui, pourvu que les circonſtances demeurent exactement les mêmes; & je ſoûtiens que cet effet eſt infaillible, parce qu'une

cauſe

cause qui opère de la même manière, doit produire le même effet. Si vous changez les circonstances de l'action, ou la nature de l'Agent, vous changez le cas, & vous détournez la question.

Ceci mériteroit d'autant plus d'être approfondi, que notre Auteur en tire des conséquences de la dernière importance, comme on va le voir. (*a*) Selon lui, il est impossible qu'il y ait jamais démonstration de la certitude des Vérités que l'on *croit*. Démontrer une Proposition, c'est non seulement faire concevoir qu'elle est véritable; c'est convaincre de plus, que le contraire est impossible, inconcevable, contradictoire. Mais lorsqu'il s'agit d'un Fait, quelque fortes qu'en soient les preuves, & encore qu'on ne puisse pas s'empêcher de le *croire*, on peut toujours *concevoir* le contraire, parce que le contraire n'implique pas contradiction; ainsi, à la rigueur, il ne sauroit être démontré. D'où il suit, que *croire* & *concevoir* sont deux choses distinctes; que la *Foi* met une différence réelle entre une Proposition que l'on *conçoit*, & à laquelle on donne son assentiment, & une autre Proposition que l'on *conçoit*, mais à laquelle on peut s'empêcher de donner son assentiment. Comment expliquer cela? Si l'on dit que la *Foi* ajoute quelque idée nouvelle aux idées que l'on a d'un objet que l'on *conçoit*, on avance une chose absolument insoutenable. Car 1. Quelle est cette idée nouvelle? qu'on la produise, qu'on

(*a*) *Part.* III. *Sect.* VII.

l'indique. Quand on *conçoit* un Objet, on le *conçoit* dans toutes ſes parties; on peut du moins le *concevoir* parfaitement, & entièrement, ſans *croire* encore qu'il exiſte. Quand on le *croit*, quelle idée cette *Foi* ajoutera-t-elle à la *conception*? 2. Notre Ame a indubitablement la faculté d'unir & de joindre toutes les idées qui n'impliquent point contradiction. Par conſéquent, ſi la *Foi* conſiſtoit dans une idée à part, dans une idée différente de toutes celles qui n'impliquent point contradiction, on pourroit, en ajoutant cette idée à toutes celles qu'on a déja d'un Sujet quelconque, *croire* de ce Sujet, quelque choſe, que l'on ne peut pas y *concevoir*: ce qui dans le Syſtême de notre Auteur eſt ſouverainement abſurde.

Mais ſi la *Foi* ne conſiſte pas ſeulement à *concevoir* un Objet, & ſi pourtant, elle n'ajoute aucune idée nouvelle aux idées qu'on a de cet Objet quand on le *conçoit*, qu'eſt-ce, encore un coup, qui en conſtitue la nature? Qu'eſt-ce que *croire*, par oppoſition à *concevoir*? „Toute la différence de ces deux choſes, répond le Métaphyſicien (a) anonyme, conſiſte dans la *Manière*". Croire, c'eſt toujours *concevoir*; mais c'eſt *concevoir* différemment. Cette différence conſiſte en ce qu'on *ſent* alors quelque choſe qui ne dépend pas de notre volonté comme nos idées en dépendent, & c'eſt l'*habitude* qui en décide. Accoutumés à voir qu'une Bille pouſſée avec force contre une autre Bille, déplace auſſi-

(a) *Là-même*, pag. 169.

auſſi-tôt cette dernière, nous anticipons par la penſée ſur l'expérience, & nous *croyons* par *coutume* que la choſe arrivera: c'eſt-à-dire, qu'alors notre Ame déja frappée de certaines impreſſions, eſt affectée plus vivement, qu'elle ne le ſeroit, ſi elle n'avoit qu'une ſimple idée du mouvement de deux Billes. Afin que l'on ſaiſiſſe mieux toute la penſée de l'Auteur, nous retracerons ici l'enchainure des Propoſitions qui y conduiſent ſelon ſes principes. En voici la ſubſtance. Un Fait ne peut être prouvé, qu'en remontant à quelque cauſe qui l'a produit. Cette cauſe ne peut être reconnue pour le principe de tel ou tel effet, que par l'expérience. L'expérience du paſſé ne donne aucune certitude pour l'avenir. C'eſt uniquement par habitude, & par coutume, que nous préjugeons que telle ou telle cauſe produira tel ou tel effet. En croyant que cet effet aura lieu, notre Ame ne reçoit aucune idée nouvelle, ni de l'effet, ni de la cauſe. Donc la *Foi* n'eſt qu'une manière différente de concevoir la même idée. Cette différence conſiſte dans un ſentiment plus vif. Ce ſentiment ne ſe forme dans notre Ame que par l'Expérience & par la Coutume. Donc ſi nous croyons quelque choſe en matière de Faits, c'eſt uniquement à la Coutume que nous en ſommes redevables, entant qu'elle nous a formés à enviſager d'une manière plus vive, & par *ſentiment*, ce que nous concevions déja d'une manière plus languiſſante. Ainſi la Foi eſt, dans ce Syſtême, une *Idée vive, & relative ou aſſociée à une impreſſion*

preſſion préſente (*a*). C'eſt la définition que l'Auteur en donne lui-même. Elle ſeroit entièrement inintelligible, ſi l'on n'avoit pas bien ſaiſi toute la ſuite & toute la liaiſon des Propoſitions que nous venons de retracer. Je ne ſai même ſi avec tout cela elle paroîtra fort évidente, & ſi l'on ne dira point ici, *Fiat Lux*.

On demandera ſans doute quelque choſe de plus clair & de plus dévelopé, ſur ce qui conſtitue le caractère propre & diſtinctif de cette *Idée vive*, dans laquelle notre Philoſophe fait conſiſter l'eſſence de la Foi. Dire, que quand on *croit* qu'une Bille pouſſée avec un certain degré de force, acquiert un certain degré de mouvement, on en a *une Idée plus vive*, & qui ſe fait plus *ſentir* à l'Ame, que quand on ne fait que le *concevoir*; c'eſt véritablement parler un langage qui a grand beſoin d'explication. Qu'eſt-ce que ce *ſentiment*? Qu'eſt-ce que cette *Idée plus vive qu'une ſimple conception*? L'Auteur eſt très embarraſſé à le définir. Il ne trouve point de termes qui répondent préciſément à ſa penſée. Il appelle le *ſentiment* de la *Foi*, tantôt une *conception plus active*, tantôt une *conception plus animée*, tantôt une *conception plus intentive*, que la ſimple idée de la choſe qu'on *croit*. Mais tout cela n'explique point aſſez ce qu'il veut dire. Il l'avoue, & pour y ſuppléer, il en appelle à l'Expérience. „ Qui eſt-ce (*b*), *dit-il*, qui ne „ ſent pas que les idées des choſes qu'il croit, „ ſont

(*a*) *A lively Idea, related to or aſſociated with a preſent impreſſion.* Pag. 172.

(*b*) Pag. 174.

„ ſont plus fortes, plus vives, plus agiſſantes
„ dans ſon Ame, que les idées des choſes qu'il
„ ne croit pas, & qu'il regarde au contraire
„ comme des chimères? Si de deux Hommes
„ qui liſent un même Livre, l'un le lit comme
„ un Roman, & l'autre comme une Hiſtoire
„ véritable, tous deux auront en le liſant les
„ mêmes idées, & dans le même ordre. L'In-
„ crédulité de l'un, & la Foi de l'autre, n'em-
„ pêcheront pas qu'ils n'entendent de même les
„ termes de l'Auteur. Les mots, dont l'Auteur
„ ſe ſert, exciteront en eux les mêmes idées,
„ quoique ſon témoignage n'ait pas ſur eux une
„ égale influence. Mais au-lieu que le prémier
„ ne ſe fera que des idées foibles & languiſſan-
„ tes des événemens rapportés par l'Hiſtorien,
„ le ſecond en ſera affecté d'une manière vive.
„ Il entrera plus avant dans les vues de l'Auteur.
„ Il ſaiſira mieux les caractères, les actions, les
„ ſituations des perſonnes dont il parle. L'un
„ ne ſera guères touché que des beautés du ſty-
„ le, & de l'art qui règne dans la compoſition
„ de l'Ouvrage. Mais l'autre ira juſqu'à ſe re-
„ préſenter les événemens, juſqu'à ſe faire une
„ idée des perſonnes, de leur maintien, de leur
„ air, & il prendra en un mot intérêt à tous
„ les détails, dont l'Hiſtorien aura fait la des-
„ cription". Telle eſt l'efficace de la *Foi*, ſe-
lon notre Auteur. Elle fait *ſentir* à l'Ame, ce
que l'Ame ne feroit que *concevoir* languiſſam-
ment ſans elle.

Reſte à ſavoir d'où vient que la *Foi* eſt tou-
jours accompagnée d'une idée plus vive que la

ſimple conception. Le ſavant Anglois entre là-deſſus dans des diſcuſſions où nous ne ſaurions le ſuivre. Elles reviennent à ceci : (a) *Que quand une impreſſion affecte notre Ame, non ſeulement cette impreſſion fait naître en elle des idées qui y ſont rélatives, mais qu'elle communique en même tems à ces idées une partie de ſa force & de ſa vivacité.* L'expérience encore, s'il faut l'en croire, eſt ſon unique guide, dans l'explication de cette Propoſition. Mais il n'eſt pas poſſible d'abréger les argumens dont il ſe ſert pour la développer. L'Auteur eſt auſſi profond qu'ingénieux : il eſt facile de s'égarer en le ſuivant, ſi on le perd un moment de vue. En général, ſi je comprends bien ſa penſée, il eſtime, que comme la *Foi* (c'eſt-à-dire, la perſuaſion où l'on eſt que telle ou telle cauſe produira tel ou tel effet) eſt toute fondée ſur l'expérience du paſſé, l'on ne croit, qu'autant que par habitude on ſe rappelle les impreſſions, dont l'Ame a été affectée par des expériences précédentes. D'où il ſuit, que ſi la *Foi* communique aux ſimples conceptions de l'Ame quelques degrés de vivacité, elle les tire elle-même de la vivacité, plus ou moins grande, des impreſſions originales qui lui ont ſervi de fondement. Peut-être l'Auteur a-t-il voulu dire autre choſe : ce n'eſt qu'en tremblant, que nous nous flattons de l'avoir pénétré.

Au reſte, nous ne devons point oublier de faire ici deux remarques. La prémière eſt, que dans

(a) *Part.* III. *Sect.* VII. *pag.* 175—189.

dans les cas où l'expérience n'eſt pas uniforme, l'Ame ſe détermine à juger & à croire ſur ce qui arrive le plus ſouvent. La ſeconde eſt, que toutes les ſpéculations de notre Auteur ſur la Rélation des Cauſes matérielles & de leurs Effets, doivent s'appliquer aux opérations de l'Ame, & aux Jugemens qu'elle porte ſur les affaires de la vie. Dans ces dernières, comme à l'égard des mouvemens des Corps, nous ne croyons rien que ſur l'expérience, par le moyen de l'habitude où nous ſommes, en voyant les cauſes, de nous rappeller certaines impreſſions, qui nous perſuadent vivement qu'elles produiront leurs effets accoutumés.

Après avoir aſſez diſcuté ce point capital de la Rélation qui ſe trouve entre les Cauſes & leurs Effets, l'Auteur revient ſur ſes pas, & examine de (*a*) nouveau quelle eſt préciſément l'idée qu'on doit ſe faire de cette Rélation. Nous avons obſervé ci-deſſus, que quand on conſidère attentivement ce qui ſe paſſe lorſqu'une Bille communique de ſon mouvement à une autre, on trouve toujours dans la Bille mouvante *Contiguïté* de tems & de lieu avec la Bille mue, *Priorité* de tems dans le mouvement de la première, & *Connexion invariable* entre ſon impulſion & le déplacement de la ſeconde. Mais ce n'eſt pas tout. On ſuppoſe communément une ſorte de liaiſon entre une Cauſe & ſes Effets; on conçoit qu'il y a toujours dans la Cauſe quelque choſe qui n'eſt pas dans les Effets, & on l'ap-

(*a*) *Là-même*, Sect. VIII. pag. 190.

l'appelle *Force*, *Pouvoir*, *Faculté*, *Energie*. La queſtion eſt de définir, quelles idées on doit attacher à ces termes. (*a*) Si toutes nos idées ſont l'effet de nos Impreſſions, nous devons connoître cette *Puiſſance*, cette *Force*, ou par le canal de nos ſens, ou par ſentiment intérieur. Eſt-ce donc par la prémière de ces voies, que nous connoiſſons cette *Force*, ou cette *Puiſſance*? Non, dira un *Cartéſien* : nous ne connoiſſons point l'efficace des Cauſes matérielles par l'Impreſſion qu'elles font ſur nos ſens; c'eſt de Dieu, & de l'action de Dieu ſeul, que nous pouvons l'apprendre. Mais qu'eſt-ce que cette action de Dieu? L'idée que nous nous formons de Dieu, ſelon le Syſtême de ceux qui rejettent abſolument les Idées innées, cette idée dis-je, nous la puiſons principalement dans les réflexions que nous faiſons ſur les opérations de notre propre Ame. Et qu'eſt-ce que l'étude de notre Ame nous apprend de plus, ſur la *Force*, ſur la *Puiſſance* en queſtion, qu'eſt-ce qu'elle nous en apprend de plus, que la conſidération de la Matière elle-même? A enviſager notre Volonté *à priori*, indépendamment de l'expérience, nous ne ſaurions dire quels effets elle produira. Aidés par l'expérience, nous ne découvrons entre la Cauſe & les Effets, que les trois idées que j'ai indiquées, *contiguïté*, *priorité*, *connexion*. En un mot, de quelque côté que l'on ſe tourne, on ne peut s'empêcher de conclurre, que nous n'avons aucune idée de ce qu'on nomme en Philoſophie *Puiſſance*;

(*a*) *Sect.* XIV. pag. 275.

ſance; que c'eſt-là un terme vuide de ſens; ou que s'il ſignifie quelque choſe, il ſignifie ſeulement la capacité, que notre Ame acquiert par l'habitude, de juger des Effets qu'une Cauſe produira. Quelque parti que l'on prenne, tout eſt hériſſé de difficultés dans cette matière. Juſqu'ici perſonne ne les a levées; & il ſemble que notre Auteur ait pris à tâche d'en faire ſentir toute la force plus qu'on ne l'avoit jamais fait (*a*).

C'eſt-là le goût dominant de cet Ouvrage. Le ſubtil Métaphyſicien qui l'a compoſé y reſſerre extrêmement les bornes de nos connoiſſances. A l'en croire, nous ſavons bien peu de choſe avec certitude; & la Philoſophie nous rendroit entièrement Pyrrhoniens, ſi la Nature n'étoit plus forte & ne s'y oppoſoit. Le ſentiment ſupplée au raiſonnement: ſans cela, le raiſonnement ne nous méneroit presque qu'au doute univerſel. Toute la quatrième Partie de ce Traité eſt en quelque ſorte deſtinée à le faire voir.

Il nous eſt impoſſible de ſuivre l'Auteur dans les diverſes conſidérations qu'il fait ſur ce ſujet. Mais nous ne ſaurions finir cet Extrait ſans obſerver, que parmi quantité d'opinions tout à fait ſingulières, ou originales, qui ſont répandues dans ſon Livre, il y en a deux, entre autres, qu'il paroît ſpécialement affectionner.

La prémière de ces opinions ſingulières eſt, que notre Ame, autant qu'elle nous eſt connue, n'eſt autre choſe qu'un Syſtême, ou qu'une ſuite de différentes perceptions unies entre elles, ſans

(*a*) C'eſt principalement à Mr. *Locke* qu'il en veut. *Voy.* l'Eſſai ſur l'Entendement humain, *Liv.* II. *Chap.* XXI.

sans qu'il y ait pourtant entre elles une parfaite simplicité ou identité. DES CARTES faisoit consister l'essence de l'Ame dans la Pensée en général. Selon notre Auteur, rien de plus absurde; parce que, dit-il, tout ce qui existe, est quelque chose de particulier. Il faut donc que notre Ame soit effectivement composée de plusieurs Pensées, ou Perceptions; il faut dis-je, qu'elle en soit *composée*, & non pas que ces Perceptions soient *attachées* à elle comme à un Sujet différent d'elles-mêmes: ainsi LOCKE n'est pas moins absurde que DES CARTES, selon les principes de l'Auteur. Parler d'une *Substance*, c'est à son avis parler en l'air, sans savoir ce que l'on dit. Nous n'avons aucune idée qui corresponde à ce terme. Comme toutes nos idées sont une suite de nos Impressions, & que nous n'avons aucune Impression de ce qu'on appelle Substance, soit corporelle, soit spirituelle; il est impossible que nous puissions nous en former quelque notion raisonnable. Nous ne connoissons les choses que par leurs qualités. L'idée que nous nous formons d'un Corps, d'une Pêche par exemple, ou d'une Poire, n'est absolument que l'idée d'une certaine couleur, d'un certain goût, d'une certaine figure &c. De même, l'idée que nous avons d'une Ame, n'est autre chose dans la Philosophie de notre Auteur, que l'idée de certaines Perceptions, sans aucune notion de ce qu'on appelle Substance, soit simple, soit composée. Il entasse paradoxes sur paradoxes à cet égard, & il pousse enfin la singularité jusqu'à soutenir,

(a)

(a) que *la doctrine de l'immatérialité, de la simplicité & l'indivisibilité de la Substance qui pense, est un véritable Athéisme uniquement propre à fournir des appuis au Spinosisme si généralement détesté.* D'où il conclud, que les argumens *à priori* dont on se sert pour prouver l'immortalité de l'Ame, sont de purs Sophismes, & qu'on ne peut la démontrer que par des preuves morales, dont il reconnoit toute l'évidence.

Une autre opinion singulière, que notre Métaphysicien embrasse & qu'il défend avec chaleur, c'est que *la Matière n'est point divisible à l'infini*, comme on prétend le démontrer, & même par des argumens mathématiques (b). La Géométrie, dit-il, n'est pas une Science assez exacte pour former des conclusions aussi subtiles, que celles qui tendent à établir une indivisibilité infinie; & voici à peu près comment il croit le prouver. Toute la Géométrie est fondée, à ce qu'il prétend, sur les notions que nous avons de l'*Egalité*, & de *l'Inégalité*. Si ces notions étoient parfaitement justes, si nous pouvions avoir une mesure précise & exacte de ces deux relations, la Géométrie seroit d'une parfaite exactitude. Or il est certain que nous pourrions avoir une mesure exacte de l'*Egalité*, si la Quantité, ou la Grandeur se trouvoit composée d'Atomes ou de Points indivisibles. Deux lignes seroient parfaitement égales, quand le nombre de leurs points seroit égal, & que les points de l'une

(a) *Part.* IV. Sect. V. pag. 418.
(b) *Voy.* toute la *Seconde Partie* du Traité de l'Entendement.

ne répondroient par-tout aux points de l'autre. Mais quoique cette meſure de la Quantité ſoit exacte à la conſidérer en elle-même, il eſt pourtant vrai qu'elle eſt inutile, parce que jamais nous ne ſaurions parfaitement compter le nombre des points dont une ligne eſt compoſée. D'ailleurs cette meſure ſuppoſe un nombre déterminé de points, ce qui exclut poſitivement une *diviſibilité* infinie. Que faire donc pour meſurer exactement l'Egalité des Grandeurs? On croit faire merveilles en diſant, par exemple, qu'une Verge de trois pieds de long eſt égale à une autre Verge auſſi de trois pieds, parce qu'elles ont l'une & l'autre un nombre égal de pouces. C'eſt meſurer une grande quantité par de plus petites. Mais quelle ſera la meſure de ces petites quantités? Répondrez-vous que deux pouces ſont égaux, parce qu'ils contiennent chacun douze lignes? Je demanderai alors, comment vous ſavez que ces lignes ſont égales? Les queſtions ſe multiplieront à l'infini, & il ſe trouvera que votre meſure prétendue ne ſera d'aucun uſage. La plupart des Philoſophes, interrogés ſur ce qu'ils entendent par l'*Egalité* des Quantités, repliquent avec aſſurance, que c'eſt-là un terme qui ne ſe peut définir; mais qu'en appliquent deux quantités égales, comme deux Diamètres de Cercle, l'une ſur l'autre, on voit à l'œil toute la ſignification qu'il peut avoir. C'eſt néanmoins ſe moquer; car alors on fait les Sens & l'Imagination Juges compétens de l'Egalité & des Proportions des Corps. Et quels Juges, pour prononcer là-deſſus avec exactitude! Quelle apparence

que

que, contre leur propre perception, ils décident jamais que la Matière eſt infiniment diviſible ? Nous laiſſons aux Géomètres le ſoin d'examiner ces difficultés. S'ils ne conſultent que le raiſonnement, ſans s'amuſer à conſulter l'imagination, elles ſeront bientôt levées.

Il y auroit cent choſes encore à remarquer dans notre Auteur, ſoit ſur le goût de Pyrrhoniſme, qui règne dans ſa maniére de philoſopher; ſoit ſur l'inconſiſtance de tant de Propoſitions ſingulières, qu'il a pris plaiſir d'accumuler; ſoit enfin ſur les conſéquences pernicieuſes, que l'on pourroit tirer de ſes principes. Ce qu'il y a de plus choquant, c'eſt la confiance avec laquelle il débite ſes paradoxes. Jamais on ne vit de Pyrrhonien plus dogmatique. Ce n'eſt pas en doutant, qu'il oſe ſubſtituer ſes ſpéculations au ſentiment des plus grands Philoſophes ſur les matières les plus abſtraites, comme ſur la nature de nos Idées, ſur l'Etendue, ſur l'Eſpace, ſur le Vuide, ſur l'Identité &c. Ce n'eſt pas en doutant qu'il s'avance juſqu'à ſoutenir, par exemple, qu'il eſt faux que tout ce qui exiſte doive néceſſairement avoir une cauſe de ſon exiſtence; que nous n'avons *à priori* aucune preuve de l'exiſtence de Dieu; que les plus habiles Mathématiciens n'ont aucune certitude de la vérité de leurs Découvertes, juſqu'à ce que le Public ſavant y ait applaudi; & quantité d'autres Propoſitions auſſi hardies, pour ne rien dire de plus fort. L'Auteur eſt ſur tout cela auſſi déciſif qu'on puiſſe l'être. Les LOCKE & les CLARKE ne ſont ſouvent à ſes yeux, que des raiſonneurs

prouvables & superficiels, en comparaison de lui-même; &, s'il nous est permis de parler ici son langage, on voit bien que l'habitude & la coutume l'ont déja tellement formé à croire, qu'il ne croit rien que très vivement. Il est bon pourtant que le Public sache, que c'est à un jeune Philosophe qu'il est redevable des Essais dont nous venons de l'entretenir. Que ne peut-on point attendre d'un génie aussi subtil & aussi profond, quand une fois l'âge aura mûri son goût, & qu'il aura eu le tems de méditer de nouveau les matières qu'il a ébauchées? Il nous a semblé d'entrevoir déja plus de clarté dans le Traité des *Passions*, qui fait le second Tome de cet Ouvrage; & peut-être pourrons nous dans la suite mettre nos Lecteurs à portée d'en juger. En attendant, nous demandons grace au savant & ingénieux Auteur pour les fautes qui nous seront échapées, en voulant abréger ses Raisonnemens. Il faudroit être aussi habile que lui, pour ne se point égarer dans les sentiers obscurs où on est obligé de le suivre. Nous sommes du nombre de ces personnes, qui n'appercoivent point encore *l'imperfection & l'absurdité de toutes les Hypothèses vulgaires qu'il rejette*. Il s'est bien attendu que les gens, qui ne sont pas accoutumés comme lui *à de profondes réflexions sur les Facultés intellectuelles de l'Ame*, (a) *ne saisiroient pas du premier coup ses principes*. Il a bien prévu encore, qu'il lui échaperoit peut-être en écrivant de sortir des bornes d'un *prudent Scepticisme*, & de faire

(a) *Part.* III. *Sect.* XII. *pag.* 244.

faire trop souvent usage de ces façons de parler qu'on emploie communément si mal à propos, *il est évident, il est certain, il est incontestable*; mais il déclare expressément, que si la chose lui est arrivée, c'est par inadvertence, par une suite de la vive impression que les objets ont fait sur lui, & nullement par amour-propre, ou par goût pour la *Philosophie Dogmatique*, dont il est, dit-il, *très éloigné*. Et en vérité, il faudroit être furieusement Pyrrhonien, pour refuser de l'en croire.

ARTICLE VI.

HISTOIRE DU CIEL, *considéré selon les idées des Poëtes, des Philosophes, & de Moïse*. Où l'on fait voir, 1. *L'origine du Ciel Poëtique*. 2. *Le mépris des Philosophes sur la fabrique du Ciel & de la Terre*. 3. *La conformité de l'Expérience avec la seule Physique de Moïse*. II Tomes in 12. avec figures. Tome I. 20 pages pour le *Plan de l'Ouvrage*, & 420 pour le corps du Livre. Tome II. 460 pages. A *Paris*, chez la Veuve *Estienne*, 1739. Second Extrait.

LE Lecteur a vu par l'Extrait du I. Volume du Livre de Mr. PLUCHE, la nouveauté de son Système sur l'origine de l'Idolatrie, si contraire à tout ce que les plus savans Mythologiens ont jusqu'à présent écrit sur ce sujet.

On a cru qu'il étoit important d'expliquer ce Système un peu en détail, pour en donner une juste idée. Nous renfermerons dans des bornes plus étroites ce que nous dirons du second Volume.

Ce n'étoit pas assez à Mr. *Pluche* d'avoir expliqué dans le prémier Volume, l'origine de la plus grande partie des Dieux adorés par les Païens : il continue à faire voir que la même cause qui a produit le Polythéisme, a produit aussi toutes les pratiques superstitieuses de l'Idolatrie.

Nous n'entrerons point dans le détail qu'il fait des Augures, des Aruspices, des Enchantemens, des différentes espèces de Divination, de l'Astrologie, des Talismans, des Evocations des Manes. Ceux qui ont quelque connoissance de l'Antiquité, savent jusqu'à quel degré des Nations d'ailleurs très sages on porté l'égarement à cet égard. Selon Mr. *Pluche*, ce sont les Symboles des anciens Egyptiens, mal interprétés, qui ont donné lieu à toutes ces pratiques ridicules. „ Les Oiseaux que consultoient les anciens Prê„ tres d'Egypte, & qu'ils avoient recommandé „ au Peuple de bien considérer, n'étoient des „ Oiseaux que dans l'Ecriture & dans le Langa„ ge Symbolique. L'Epervier dont on souhai„ toit si fort le retour vers le Midi, n'étoit pas „ un Epervier ; la Hupe dont on attendoit l'ar„ rivée, & le vol vers le Nord, n'étoit pas une „ Hupe. . . . . C'étoient-là les noms & les „ figures, ou les Signes des Vents redoutés ou „ desirés ; mais ce n'étoient pas des Oiseaux.

„ Les

„ Les mêmes Signes, pris littéralement, ne „ pouvoient plus occasionner que des pratiques „ ridicules & dépourvues de sens.

C'est l'abus littéral que l'on a fait de ces Signes, qui, selon notre Auteur, a donné lieu à la Science Augurale & à l'Aruspicine, si respectée du Peuple Romain, & si méprisée par ceux qui, plus éclairés que le reste de leurs concitoyens, en connoissoient toute l'illusion.

L'ignorance de l'Ecriture Symbolique des Egyptiens a pareillement donné lieu à l'Astrologie. La preuve la plus forte que l'on puisse donner de l'incertitude de cette Science, est celle que l'on tire de l'Astronomie. „ Ce que les Astro- „ nomes, dit Mr. *Pluche*, appellent le *premier* „ *Degré du Bélier*, de la *Balance*, ou du *Sagit-* „ *taire*, n'est plus la première Etoile du Signe „ qui donne la fécondité aux Troupeaux, qui „ inspire la Justice, ou qui fait des Héros. On „ s'est apperçu dans une longue suite de siècles, „ que tous les Signes célestes s'étoient éloignés „ peu-à-peu jusqu'à 30 degrés du point de l'E- „ quinoxe du Printems, & s'étoient reculés vers „ l'Orient. On ne laisse pas de nommer toujours „ le point du Zodiaque qui coupe l'Equateur, „ *le premier degré du Bélier*, quoique la premi- „ re étoile du Bélier soit trente degrés plus loin: „ tous les autres Signes sont reculés dans la mê- „ me proportion, &c.

Par cette observation, tout le Système des faiseurs d'Horoscope tombe sans ressource, puisque lorsqu'ils disent qu'un Enfant est né au moment que la Planète de Jupiter montoit sur l'Ho-

rizon avec la première étoile du Sagittaire, c'eſt précisément avec la première étoile du Scorpion, que cette Planète ſe trouvoit alors en conjonction.

L'uſage des Egyptiens, lors des funerailles de leurs morts, étoit de s'aſſembler autour de la foſſe, d'y offrir des ſacrifices, & de s'entretenir des vertus du défunt, & de la perte qu'ils faiſoient. Ces uſages, ſimples dans le commencement, avoient été dans la ſuite chargés de ſuperfluités, pour rendre ces cérémonies plus magnifiques, & inſpirer plus de reſpect pour la mémoire des morts que l'on vouloit honorer.

La Superſtition, toujours compagne de l'Ignorance, changea enſuite l'objet de ces Fêtes. Ce qui n'étoit qu'un ſimple devoir de la Société, en devint un de Religion. On s'imagina que les Ames des morts prenoient plaiſir à venir errer autour des ſacrifices que l'on faiſoit pour elles, & qu'il falloit écarter celles qui ne devoient point avoir part à la Fête. De-là ſont venues toutes ces Cérémonies mal imitées par des Peuples qui les avoient apprîſes des Egyptiens, & l'opinion que l'on pouvoit évoquer les Ames des morts au moyen de quelques Chants & de quelques Herbes, comme on le peut voir dans les Ouvrages Bucoliques de *Théocrite* & de *Virgile*, & dans d'autres. Il faut appliquer à tous ces uſages Paiens, dont on n'eſt pas encore tout-à-fait bien revenu, la ſage réflexion de l'Auteur par rapport aux influences climatériques.

„ Toutes les pratiques fondées ſur cette perſuaſion, ne peuvent donc, dit-il, être que

„ des

„ des superstitions qui font tort à la Piété, aux „ Sciences, & à la Société. A la Société, puis„ qu'elles la gênent en pure perte; aux Sciences, „ puisqu'elles en empêchent le progrès, en nous „ occupant de causes qui n'opèrent rien; & à „ la Piété, puisque sans être idolâtres, nous ne „ laissons pas de faire encore des actes d'idola„ trie, & qu'après avoir renoncé à tous ces „ Dieux de l'Antiquité, nous n'abjurons pas les „ vertus & les opérations dont ils avoient in„ troduit la créance.

L'explication de l'origine du Ciel Poëtique, & l'abus que l'on a fait de l'Ecriture Symbolique des Egyptiens, est l'objet du I. Livre de Mr. *Pluche*. Le II. a pour but de faire voir, que le récit de *Moïse* sur la Création du Monde, est le seul qui nous donne une juste idée de la saine Physique, conforme à ce que l'expérience nous enseigne. Mr. *Pluche* ne s'attache point à détruire les Cosmogonies imaginées par *Hésiode* ou par *Platon*; on sent assez que ce ne sont que des imaginations poëtiques, ou des allégories morales, qui ont „ peu à peu donné lieu à l'hor„ rible amas des Mythologies Païennes". C'est ce que les Philosophes ont dit sérieusement sur la Physique, & sur les principes qui ont concouru à former l'Univers, qu'il entreprend de combattre & de détruire. „ Tous ont admis „ un Chaos, composé de corpuscules indifférens à entrer dans la composition de toute sor„ te de corps; une matière vague, indéterminée, & universelle, dont ils prétendent que „ toutes choses ont été faites, ou se sont pu

„ faire, par la ſeule impreſſion du mouvement". C'eſt ce Cahos & ces corpuſcules indifférens, que Mr. *Pluche* regarde comme une pure chimère, que l'expérience détruit. Pour le prouver il met, pour me ſervir de l'expreſſion d'un Auteur Allemand qu'il rapporte lui-même, tous les principes des corps à la torture dans le Laboratoire d'un Alchimiſte ; après les avoir retournés de cent façons différentes, il fait voir que Dieu a créé pour notre uſage une certaine quantité de corps primitifs & élémentaires, dont nous ne connoiſſons point l'eſſence, que rien ne peut altérer ; qui à la vérité ſont variés en mille manières différentes pour compoſer les corps organiſés & les corps mêlangés, ces deux eſpèces de corps étant les ſeules que l'on connoiſſe avec les corps ſimples, dans leſquels on n'apperçoit aucune compoſition : Qu'ainſi un Alchimiſte a beau ſe flatter de trouver par ſes opérations l'art de transmuer les corps, & de changer, par exemple, un métal en un autre ; il ne fait que les décompoſer, & réunir les parties de chaque corps éparſes dans ce qu'il a décompoſé ; de ſorte qu'il ne produit point, par exemple, du *Minium* par la calcination du Plomb, mais que ce métal reſte toujours Plomb, n'aiant fait que changer de couleur, ſans rien perdre de ſa nature ; & qu'il en eſt de même de tous les autres corps que la Chimie analyſe. „ Dieu „ créé, dit-il, un nombre précis de matière „ ſimples ou d'Elémens eſſentiellement diffé„ rens entre eux, & invariablement les mêmes „ pour ſervir à l'accroiſſement des corps orga„ niſés

„ nisés, & aux assemblages des mixtes. Par la
„ diversité de ces Elémens, il varie la Scène
„ de l'Univers ; mais par l'immutabilité même
„ de la nature & du nombre de ces Elémens,
„ il empêche qu'il ne périsse, il donne des bor-
„ nes aux changemens qui y paroissent, ensorte
„ que le Monde change perpétuellement, & est
„ toujours le même. Mais si l'on cherche à
„ connoître l'essence de ces matières simples,
„ c'est un mystère que Dieu nous a caché, &
„ que nous ne pouvons pénétrer". Cette pen-
sée, continue-t-il, n'a rien qui blesse ni qui des-
honore Dieu : „ au contraire, on y trouve le
„ caractère de sa puissance qui est invariablement
„ obéie, de sa sagesse qui a richement pourvu à
„ tout, & de sa tendre bonté pour l'Homme,
„ à qui il a préparé par-là des services aussi va-
„ riés qu'infaillibles". Dont il suit „ que nul
„ mouvement, nulle cause seconde n'a pu for-
„ mer du Fer ni de l'Or, parce que si quelque
„ Agent naturel pouvoit former ces métaux, il
„ pourroit rendre commun celui qui est rare,
„ il pourroit produire un neuvième, un douziè-
„ me métal inconnu, & tout différent de ceux
„ que nous connoissons. Le Monde seroit au-
„ jourd'hui différent de ce qu'il étoit hier, &
„ bien loin de se conserver, il périroit".

La Lumière, le Feu, l'Air, les Sels, les Huiles, le Sable, le Limon, que l'on regarde comme les Elémens de tout ce qui est dans la Nature, sont aussi indestructibles, & aussi peu connus, que ce qui compose les parcelles des Métaux, des Bois, & des autres corps, qu'il

vient de faire voir être une énigme pour nous; & il le prouve par le récit de plusieurs Expériences, qu'il faut voir dans le Livre même, & principalement par l'examen des fameuses Expériences de *Newton* sur la Lumière. D'où il suit que „ l'intelligence de l'Homme va bien jusqu'à „ compter les principes de ce qu'il peut analy„ ser ou résoudre en des natures différentes; „ mais qu'il entreprendroit témérairement d'as„ signer des principes de composition dans une „ nature si simple qu'il ne peut la changer, ni „ la détruire, ni y connoître quoi que ce soit. „ Or si une expérience supérieure à tous les rai„ sonnemens, nous démontre que le mouve„ ment ne peut rien opérer de nouveau, & que „ la nature d'aucun Elément n'est accessible à „ notre intelligence, nous n'avons à plus forte „ raison aucun droit de prononcer que le Mon„ de puisse sortir d'un Chaos agité, ni que tel „ Elément puisse provenir de telle cause, l'effet „ & la cause nous étant également inconnus. „ C'en est donc fait de la Philosophie, qui a „ recours à des Loix générales, ou à une géné„ rale impression de mouvement, pour produi„ re l'Univers, tandis que l'expérience, si on „ la consulte, nous force à reconnoître la spé„ ciale opération du Créateur dans la fabrique „ d'un grain d'Or, ou d'Aiman, comme dans „ l'assortissement des organes de la Machine „ entière.

Il ne suffit pas à Mr. *Pluche* d'avoir établi par des raisons solides, l'ignorance dans laquelle nous sommes sur les principes des corps simples

ples ou organisés ; il lui reste à combattre des ennemis redoutables, dont la défaite totale peut seule lui assurer le gain de sa cause. Ce sont les Philosophes, & leurs différentes opinions sur la formation de l'Univers. La plus ancienne est celle qui admettoit une Matière prémière, indifférente à recevoir toutes sortes de formes, selon la volonté d'un Etre supérieur qui l'a modélée avec la variété infinie que nous voyons ; opinion, selon Mr. *Pluche*, » injurieuse à Dieu, » puisque dans un édifice d'une aussi grande » fabrique que l'Univers, la principale gloire » appartient, non à l'ouvrier qui a mis en œuvre les matériaux nécessaires pour le construire, mais à celui qui les a créés avec une volonté spéciale, & une connoissance parfaite » de l'utilité que l'on pouvoit retirer de chacun ».

Il examine ensuite la ridicule opinion d'*Anaxagore*, connue sous le nom d'*Homéomérie*, notre Langue, ainsi que la Latine, n'aiant point de mot pour l'exprimer ; & celle de *Thalès* Fondateur de l'Ecole Ionienne, qui admettoit l'Eau pour principe universel.

Toutes ces opinions aiant peu survécu à leurs Auteurs, *Aristote*, dont on a suivi les sentimens dans presque toutes les Ecoles jusqu'au milieu du dernier Siècle, est celui des Anciens qu'il croit devoir attaquer plus vivement.

Si vous demandez, dit-il, à *Aristote*, ce que c'est que la Matière ; il vous dira que *c'est ce qui n'est ni qui, ni combien grand, ni quel, ni rien de ce par quoi l'être est déterminé.* Définition

tion peu claire, qu'il explique ailleurs par ces termes : *La Matière est le prémier sujet de chaque chose, lequel y subsistant toujours, en fait un Etre par soi même, & non par accident.*

C'est sur ces définitions, auxquelles on peut par leur obscurité donner tel sens que l'on veut, que l'Ecole Péripatéticienne soutient que l'idée de chaque corps existe, sans qu'il soit nécessaire que le corps existe; de sorte que Dieu voulant créer une Fleur, pense à l'idée d'une Fleur en général, sans penser ni à une Rose, ni à une Violette: ce qui, selon Mr. *Pluche*, n'est pas le sens d'*Aristote*, que ses Disciples ont mal entendu, ce Philosophe aiant conçu comme ses prédécesseurs, une Matière prémière, une cire obéissante, une pâte uniforme, dont tout devoit être construit. Pour renverser un Système qui a si longtems règné dans les Ecoles, Mr. *Pluche* observe d'abord, qu'aucun Philosophe, quelque soin qu'il se soit donné, n'a pu encore découvrir un seul grain de cette Matière prémière qu'ils vantent tant. Son zèle & sa piété l'animant, il introduit Dieu lui-même parlant à *Aristote*, & lui montrant par un long discours, que ni lui, ni aucun de ses Sectateurs qui se vantent de si bien connoitre la Nature, ne peut produire une seule fleur, ni organiser un moucheron ou un vermisseau, quoiqu'il puisse disposer de tous les Elémens qu'il dit devoir, selon ses principes, concourir à la formation de l'un ou de l'autre de ces corps.

Ce discours, dans lequel Dieu fait à *Aristote* de vifs reproches de son orgueil & de son ignorance,

rance, auroit dû toucher ce Philoſophe & l'humilier. Dieu y parle en Maitre, jaloux de ce qu'on entreprend de vouloir pénétrer ſes deſſeins; mais il paroît qu'il n'y parle pas aſſez en Phyſicien, ce qui auroit pourtant dû être le principal but de l'Auteur. Il eſt vrai qu'il n'auroit pu que répéter ce qu'il a dit plus haut ſur la nature, incompréhenſible pour nous, des prémiers principes des corps.

Les Atomes d'*Epicure*, ſi pompeuſement mis en vers par *Lucrèce*, & renouvellés, quoique ſous une forme un peu différente, par *Gaſſendi*, ſont trop peu de choſe aux yeux des Philoſophes éclairés, pour que l'Auteur faſſe une critique ſuivie de ce Syſtème, ſur lequel il paſſe très légèrement, pour venir à celui de *Descartes*.

Quoique Mr. *Pluche* commence par déclarer qu'il honore très ſincèrement *Descartes*, non parce qu'il eſt François; „ car tous les hommes, „ dit-il, ſont mes Frères; mais parce que c'eſt „ un très grand génie, & encore plus parce „ qu'il nous a le prémier enhardis à ſecouer le „ joug d'*Ariſtote*, & à chercher une meilleure „ manière de procéder dans les Sciences, que „ celle qu'on ſuivoit ci-devant ": cependant on ne peut regarder que comme une ironie, la manière dont il dit que *Descartes* commença à philoſopher. Soit par perſuaſion, dit-il, ſoit par œconomie, il commença à douter de tout. Enſuite réfléchiſſant profondément ſur ce qui ſe paſſoit en lui, il comprit *qu'il penſoit*; d'où il conclut *qu'il étoit*. Après cette importante découverte, dont il fut très flatté, il ſentit qu'il

avoit

avoit un corps; & il alla ainſi de connoiſſance en connoiſſance: mais malgré cela il doutoit encore, & croyoit que Dieu, ou un Etre puiſſant, lui faiſoit illuſion par les apparences de choſes qui n'étoient point. Mais après nombre de Syllogiſmes, il conclut enfin, que Dieu ne le trompoit point; & poſant pour baſe de ſa nouvelle Philoſophie, de ne rien admettre que ce que l'on conçoit évidemment, il entrepric un nouvel arrangement de l'Univers.

Les trois Elémens de *Descartes* ſont trop connus des Lecteurs qui ont même la moindre notion de la Philoſophie, pour qu'on ſuive Mr. *Pluche* dans le détail qu'il en fait; mais on ne peut paſſer une réflexion auſſi juſte, que conforme à ſa piété, qu'il fait contre les partiſans de l'Evidence. „ L'intention manifeſte du Créateur a, dit-il, été en nous donnant des Sens „ & de la Raiſon, de nous faire acquérir toutes „ ſortes de connoiſſances par nos Sens, & d'en „ régler l'uſage par la Raiſon. Mais les hommes „ font communément tout le contraire; ils cher„ chent la règle de leur conduite dans les Sens, „ & la connoiſſance de la Nature dans la Rai„ ſon. *Descartes* aſſure dans un de ſes Livres (*a*), „ que du Cahos de ſes trois Elémens doit ſortir „ un Monde dans lequel, *quoique Dieu n'y mette aucun ordre ou proportion, on pourra voir toutes les choſes, tant générales que particulières, qui paroiſſent dans le vrai Monde.*" Cependant ſes Diſciples, comme le remarque Mr. *Pluche*,

(*a*) *Traité de la Lumière.*

che, l'abandonnent sur cet article, lorsqu'il s'agit de produire des Espèces organisées, & consentent de recourir à des plans particuliers & à des volontés spéciales. Or si, du consentement des *Cartésiens*, les Loix générales, établies par *Descartes*, ne sont pas suffisantes pour former une Rose ou un Papillon, n'est-il pas naturel de recourir pour la formation de l'Univers entier, à un Etre intelligent, qui par une volonté spéciale & déterminée a tout créé; plutôt que d'admettre des Principes généraux, qui manquent lorsqu'il s'agit de produire une Espèce organisée, & mettent dans la nécessité de recourir à autant de Plans particuliers, qu'il y a de corps que l'on ne peut former en suivant ces principes?

L'erreur est encore plus grande, d'admettre une Matière éternelle, mise en mouvement de toute éternité; puisqu'outre que cette opinion choque la Raison, la Matière étant toujours en repos, si quelque cause ne la meut; c'est une grande impiété de substituer à Dieu une Matière destituée de toute intelligence, & qui, selon les lumières du Sens-commun, ne peut jamais rien produire.

„ Le seul usage sensé que l'on puisse faire de „ la connoissance des Loix générales, c'est d'ad„ mirer l'uniformité des ouvrages de Dieu, & „ sa sagesse dans tout ce qu'il a créé, en exami„ nant avec attention & reconnoissance les usa„ ges auxquels sa bonté a destiné à notre service „ tout ce que nous voyons, & tout ce qui nous „ environne. "

L'Attraction & le Vuide étoient bannis de la Phy-

Physique par *Descartes*, & bannis pour jamais, selon les apparences. Mr. *Newton*, de qui le Système est le dernier que Mr. *Pluche* examine, les y a ramenés, armés d'une force toute nouvelle dont on ne les croyoit pas capables, & seulement peut-être un peu déguisés. Ce que notre Auteur trouve de plus raisonnable dans ce Système, & qui manque à tous les autres, c'est „ qu'il „ ne contredit point l'expérience, toute sa Phy„ sique se réduisant à établir une action généra„ le, que l'expérience puisse montrer dans la Na„ ture, sans entreprendre d'en assigner la cause." Il s'accorde aussi parfaitement avec le récit de *Moïse*, puisque Mr. *Newton* rappelle, comme *Moïse*, à autant de commandemens ou de volontés du Créateur, & non à aucune cause physique, la production des différens Elémens, & l'organisation du Tout.

Ce nouveau Système, qui a presque entièrement renversé celui de *Descartes* vainqueur de tous les autres, & qui a aussi été attaqué vivement, a fait & fait encore un si grand bruit dans le Monde, que quoique peu de personnes l'entendent parfaitement, peu de personnes aussi en ignorent les principaux fondemens, qui sont le Vuide, les Loix du Mouvement ou la Résistance des Milieux, & l'Attraction. Tout ce que l'on pourroit dire dans ces Extraits, sur une matière si obscure par la vaste étendue de ses conséquences & leur extrême délicatesse, n'apprendroit rien à ceux qui l'ont étudiée, ni à ceux qui voudroient s'en instruire. On se contentera de remarquer, que ce qui a le plus suscité d'adversaires

veſſaires à cette nouvelle Philoſophie, eſt le terme d'*Attraction* qui y revient ſi ſouvent, & que l'on a prétendu faire revivre une des qualités *occultes* des Péripatéticiens, qu'*Ariſtote* préſentoit ſans ornemens, & que Mr. *Newton* a parée, ou plutôt maſquée de la Géométrie la plus ſubtile, pour la rendre méconnoiſſable aux yeux de ceux qui n'auroient ni la hardieſſe ni la force de lui ôter ce maſque ſéducteur, & ſi impoſant au Public. Il eſt vrai qu'on y trouve un nombre conſidérable de différentes eſpèces d'Attractions, pour expliquer les différens phénomènes de la Nature : Attractions *centrales*, Attractions *ſuperficielles*, Attractions *in diſtans*, Attractions *de contact*, & inefficaces hors du contact, *ſympathiques*, *magnétiques*, *électriques*, ou telles autres qu'on diverſifie comme les effets; & qui, pour ſurcroit de merveille ou d'obſcurité, quand elles portent leur activité à un certain point de diſtance, d'*attractives* qu'elles étoient, deviennent tout d'un coup des forces *repouſſantes*. Mais ne peut-on pas juſtifier ici Mr. *Newton*, & mettre ſur le compte de ſes Diſciples tant d'eſpèces différentes d'Attractions? Ce grand génie, dans les Ecrits duquel on trouve une profondeur que ſes vaſtes lumières lui déroboient, s'entendoit bien lui-même; mais ſes Diſciples, qui n'avoient pas la même pénétration, ſe ſont ſervis de ce qu'ils ont cru pouvoir expliquer des phénomènes, dont ils ſe ſentoient incapables de rendre exactement raiſon; à peu près comme un homme qui ſur ſon chemin trouve un foſſé qu'il prévoit ne pouvoir ſauter ſans appui, ſe ſert d'un

bâton que le hazard lui préſente, tandis que ſon Guide plus agile que lui le franchit ſans preſque s'en appercevoir, & le laiſſe bien loin derrière lui.

Le Monde ſavant eſt rempli d'Ecrits faits pour & contre cette Philoſophie, attaquée & défendue de part & d'autre avec autant de vivacité que dans les Guerres entre les plus grands Empires. On peut dire en effet, qu'il y a de la reſſemblance entre les Syſtèmes de Philoſophie, & les grandes Monarchies: les unes ſoumettent les hommes par des conquêtes rapides, qui ne donnent pas le tems de ſe préparer à la défenſe: les autres s'attirent tous les ſuffrages par des principes éblouïſſans, & plus encore par leur nouveauté. Mais lorsque les Peuples vaincus, & les Savans détrompés, ſont revenus à eux-mêmes, on réunit toutes ſes forces, pour attaquer par l'endroit que l'on croit être le plus foible, la nouvelle Monarchie & le nouveau Syſtème, & pour en élever ſur leurs ruïnes d'autres, qui ſeront détruits à leur tour. Dieu a ſans doute permis ces révolutions, pour nous faire connoître par des exemples tirés de l'Hiſtoire & de la Philoſophie, combien peu nous devons compter ſur nos forces & ſur nos lumières.

Il faut pourtant, ſelon Mr. *Pluche*, rendre juſtice à cet égard aux *Newtoniens*. „ Ils avouent „ par-tout, qu'ils ne connoiſſent ni la nature, „ ni la plupart des cauſes dont ils examinent les „ effets. " Quand même on connoîtroit parfaitement les forces de l'Attraction, cette connoiſſance ne ſeroit, ſelon lui, d'aucune utilité à la Société

Société civile; parce qu'au lieu d'employer la Géométrie, comme on faiſoit autrefois, aux choſes d'uſage, telles que le Plan d'une Ville, la fabrique d'un Pont, on l'applique par ſuppoſition aux Corps céleſtes les plus éloignés, ſans que ces ſuppoſitions & ces calculs puiſſent nous procurer le moindre avantage. D'où il ſuit „ que „ Dieu a renfermé dans les bornes de ſon pré„ mier Plan les lumières des plus grands Génies, „ tels que *Paſcal* & *Newton*: c'eſt d'exercer „ leur Raiſon ſur l'effet & ſur l'intention que „ Dieu nous montre, & non ſur ce qu'il nous „ cache; parce qu'il ne nous deſtinoit pas à en „ régler l'action ni le gouvernement.

Nous voici enfin arrivés au but des ſavantes recherches & des différentes Diſſertations de l'Auteur.

C'eſt l'examen de la Phyſique de *Moïſe*, conforme à la Phyſique de l'Expérience.

„ Nous ſavons, dit Mr. *Pluche*, par une expé„ rience univerſelle & uniforme, que tout eſt „ en correſpondance dans la Nature; que tou„ tes les parties en ſont dépendantes les unes „ des autres pour l'exercice de leurs fonctions, „ & pour l'accompliſſement de leur deſtination; „ que la perte ou la ſouſtraction d'une ſeule, „ ruïneroit le ſervice de toutes les autres; & „ qu'enfin le terme final où viennent ſe réunir „ les diverſes utilités des pièces qui compoſent „ notre Monde, eſt viſiblement l'Homme. D'où „ il eſt naturel de conclure, que l'intention vi„ ſible du Créateur, dans tout ce qu'il nous mon„ tre, eſt que nous apprenions à nous en ſervir.

„ L'étude de la Phyſique tend donc à connoître „ Dieu dans ſes œuvres, & à faire un excellent „ uſage de ſes dons.

Ceux qui, perſuadés de ce principe, étudient la Nature, ſavent qu'il n'y a qu'une Cauſe; que tout eſt fait; que le Mouvement qui ſert à l'entretien du Monde, n'y produira rien de nouveau. Ce qui fait voir l'illuſion de ceux qui par des calculs Algébriques, ou par des lignes Géométriques, entreprennent d'expliquer ſpéculativement toute la Nature, ſans rien produire d'utile pour l'Homme, auquel tout s'y rapporte. En quoi leur travail eſt bien inférieur à la Phyſique Expérimentale, „ qui nous fournit les leçons „ d'une Morale ſaine, & les moyens de les exer- „ cer, ou par des opérations déja éprouvées, ou „ par des recherches capables de produire quel- „ que bien.

Ce que *Moïſe* dit de l'Oeuvre des ſix Jours, conforme à l'expérience, ſelon Mr. *Pluche* qui le paraphraſe, prouve que Dieu a tout créé par une volonté ſpéciale, ſans que le Mouvement ait eu la moindre part à la formation d'aucun Etre, ne ſervant qu'à les entretenir dans les différentes Loix que Dieu leur a prescrites; & que c'eſt pour l'Homme que Dieu a tout créé, ne l'aiant mis dans le Monde qu'après avoir paré toute la Nature de ce qu'elle a de plus beau, & s'étant repoſé après l'avoir fait. Mais ſi cette réflexion peut nous donner de l'orgueil, il en eſt une autre qui, ſelon les termes de l'Auteur, doit bien nous humilier. *Dieu prit*, dit Moïſe, *du limon de la terre, & il en forma le corps de l'Homme.*

me. Vérité, comme toutes les précédentes, confirmée par l'expérience. „ Lorsque le corps de „ l'Homme se dissout après la mort, il n'en de„ meure que ce qui faisoit la prémière base, un „ peu de cendre. Le néant & la poussière, voi„ là notre origine, & le terme de notre vie ter„ restre. "

Dieu ne nous a point éclairés sur la nature des choses, il ne nous en a montré que l'usage: il faut donc borner l'étude de la Physique à rendre utile à la Société tout ce que la Naure nous présente, & imiter en cela les véritables Physiciens, aux découvertes de qui nous sommes si redevables, *Toricelli*, *Pascal*, *Boyle*, *Halley*, *Reaumur*, *De Jussieu*, *Copernic*, *Flamsted*, *Cassini*; ce sont ceux à qui la Société a des obligations réelles, & non ceux qui se consument à imaginer des Systèmes, toujours défectueux dans quelqu'une de leurs parties, & par conséquent faux.

Le quatrième & dernier Livre contient les Conséquences de l'Histoire du Ciel. Toutes nos études, dit-il, excepté celles qui n'ont pas spécialement les Vérités de la Foi pour objet, se peuvent réduire aux Belles-Lettres & à la Philosophie. Lorsqu'on n'étudie point les Belles-Lettres dans la vue d'être utile à la Société, mais uniquement pour acquérir la réputation d'un Homme de Lettres, ou d'un Bel-Esprit, c'est, selon Mr. *Pluche*, faire un mauvais usage de son tems & de ses talens. L'abus que l'on fait dans les conversations, dans les Poësies, dans la Peinture, du Ciel Poëtique & des Divinités fabuleuses, amine son zèle. C'est gêner l'Esprit,

rappetisser la Raison, & corrompre le Cœur, que d'employer sans cesse dans les Ouvrages d'esprit ou de goût, les noms de *Cupidon*, de *Bacchus*, & tout ce que les Métamorphoses nous disent des Dieux, qu'il a fait voir n'avoir jamais existé, même comme mortels: ce que l'on doit sentir ne devoir jamais plaire aux gens sensés, par une règle qui est, *que le bon Goût ne peut être satisfait, quand la Raison & le Sens-commun sont offensés.* Mais après avoir vu l'Erudition Mythologique employée si abondamment par notre Auteur dans son prémier Livre, ne pourroit-on pas lui appliquer dans un sens different, lorsqu'il prescrit de si étroites bornes à l'étude des Fables, ce qu'un Savant de nos jours dit du P. *Malebranche? Son Discours contre la contagion des Imaginations fortes est rempli d'images & de peintures, & c'est à notre Imagination qu'il parle contre l'abus de l'Imagination* (a).

Un autre desordre aussi funeste dans l'étude de la Philosophie, est de croire que notre Raison nous a été donnée pour connoître évidemment le fond des choses naturelles par leurs causes particulières, au-lieu de sentir que tout notre savoir se réduit à connoître de mieux en mieux les rapports que les choses naturelles ont entre elles & avec nous. Heureusement, ce desordre diminue de jour en jour: autrefois on enseignoit dans les Classes de Philosophie des Systèmes, & rien de plus: aujourd'hui *on tâche de ramener tout à l'épreuve du fait, plutôt qu'à l'évidence de la Nature.*

(a) *Réflexions sur la Poësie & la Peinture, de Mr. l'Abbé Dubos.* Tom. 1.

Nature intime ; & la Physique expérimentale, pour laquelle l'Auteur marque une si tendre prédilection, *est celle que l'on commence à suivre partout*; les Professeurs de Philosophie imitant en cela les usages des Académies dont les travaux sont si utiles, quoiqu'aucun de ceux qui les composent, & qui depuis un demi-siècle ont fait de si belles découvertes, ne songe en faisant une expérience, aux Systèmes de *Descartes* & de *Newton*, mais à s'assurer d'un fait avantageux à la Société.

La persuasion, que nous ne connoissons rien des prémiers principes des Corps, peut même servir à nous affermir dans la Religion. Car si Dieu n'a pas voulu nous donner ces connoissances, nous ne devons pas être étonnés qu'il ait proposé à notre Foi des Mystères que notre Raison ne comprend pas.

Tel est le précis & le but de cet Ouvrage, dont l'Auteur mérite certainement des louanges, par la vue qui le lui a fait entreprendre. Tout s'y rapporte à admettre la volonté de Dieu pour principe de tout, & à diriger toutes ses études au bien de la Société.

Nous avons dit dans l'Extrait du I. Volume, ce que nous croyons qu'on peut penser de la nouveauté de ce Système de Mythologie. A l'égard de ceux de Philosophie que notre Auteur veut prescrire, on convient qu'il est dangereux d'en faire l'usage qu'en faisoient les Païens : mais ne peut-on pas, sans blesser la Foi, chercher une Cause générale, selon laquelle on peut dire, non pas que *Dieu a fait*, ce qui seroit une té-

mérité, mais *a pu faire le Monde ? Tradidit Mundum disputationi eorum.* Un Philosophe qui fait des expériences, & un qui forme des Systèmes, peuvent s'aider mutuellement dans la recherche de la Vérité, l'Expérience confirmant le Système, & le Système se réformant sur l'Expérience.

Au reste, la lecture de ce Livre est édifiante, instructive, & amusante ; ce qui assure à l'Auteur la continuation des éloges qu'il a justement mérités par son ingénieux Ouvrage du *Spectacle de la Nature.*

ARTICLE VII.

ΑΜΜΩΝΙΟΥ Περὶ Ὁμοίων καὶ Διαφόρων λέξεων. AMMONIUS *De adfinium vocabulorum Differentia.* Accedunt Opuscula nondum edita: ERANIUS PHILO *de Differentia Significationis:* LESBONAX, *de Figuris Grammaticis:* INCERTI SCRIPTORES *De Solœcismo & Barbarismo:* LEXICON, *de Spiritibus Dictionum,* ex operibus TRYPHONIS, CHOEROBOSCI, THEODORITI &c. selectum. *Ammonium,* ope MS., primæ Editionis *Aldinæ,* & aliunde, emaculavit & *Notis* illustravit; reliqua ex Codd. Mss. *Bibliothecæ Lugduno-Batavæ* nunc primum vulgavit LUDOVICUS CASPARUS VALCKENAER. Ejusdem *Animadversionum* ad AMMONIUM Grammaticum Libri tres: In quibus Veterum Scriptorum loca tentantur

tantur & emendantur. Accedit *Specimen Scholiorum ad* HOMERUM ineditorum, ex *Codice Voſſiano* Bibliothecæ *Lugduno-Batavæ*.

C'eſt-à-dire:

AMMONIUS, *de la* Différence *qu'il y a entre les* Mots Grecs qui ont quelque affinité. *Avec d'autres Opuſcules, qui n'avoient point encore vû le jour, ſavoir:* ERANIUS PHILON, des différentes Significations: LESBONAX, Des Figures de Grammaire: *deux Ecrivains inconnus, qui traitent des* Barbarismes *& des* Solécismes: *enfin, un Dictionnaire* des Eſprits qu'on joint aux Mots Grecs, *tiré des Ouvrages de* TRYPHON, *de* CHEROBOSQUE, *de* THEODORIT, *& autres. Le tout donné par* Mr. LOUïS CASPAR VALCKENAER, *qui a revu, corrigé, & éclairci par ſes* Notes, AMMONIUS, *ſur un Manuſcrit, ſur la Prémiére Edition d'*Alde Manuce, *& avec d'autres ſecours qu'il a eu d'ailleurs; & qui publie le prémier tout le reſte, ſur des Manuſcrits de la Bibliothéque de* Leide. REMARQUES *du même ſur* AMMONIUS, *en trois Livres, où l'on tâche de corriger des Paſſages de divers anciens Auteurs; avec un échantillon de quelques* Scholies Gréques *ſur* HOMERE, *tirées d'un Manuſcrit d'*ISAC VOSSIUS, *qui ſe trouve auſſi dans la Bibliothéque de* LEIDE. En deux Tomes *in quarto*, dont le I. a 263 pagg. ſans la *Préface*, qui en contient 29; l'autre, 249,

sans les *Index* des *Auteurs* & des *Matiéres*. A *Leide*, chez *Jean Luzac*, 1739.

VOICI un Recueil d'Opuscules de Grammaire, dont tous ceux qui aiment la *Langue Gréque* sauront très-bon gré au jeune (*a*) Savant, qui nous donne une nouvelle Edition de la prémiére & principale Piéce, & qui le prémier publie les autres.

Il y a dans la Langue Gréque, comme dans les autres, des Mots qui paroissent avoir une même signification; entre lesquels néanmoins l'usage met quelque différence. La pureté du Style demande qu'on sache faire cette distinction, que l'affinité des termes cache aisément à ceux qui n'y regardent pas de près, d'autant plus qu'elle est quelquefois fondée sur des différences délicates. C'est sur quoi roule l'Ouvrage, que nous avons sous le nom d'AMMONIUS, en forme de Dictionnaire.

Il parut pour la prémiére fois à *Venise*, en 1497, chez le savant & célébre Imprimeur *Alde Manuce*. Sur la foi du titre, tout le monde crut d'abord, que ce petit Livre étoit véritablement d'*Ammonius*. Mais peu de tems après, on commença à en douter. Quelques-uns mirent l'Auteur au rang des inconnus; d'autres attribuérent l'Ouvrage à PHILOPONUS. On en est venu enfin à lui trouver un pére, qui avoit grande apparence

(*a*) On a eu occasion de parler de lui, dans l'Article sur le Fragment d'un ancien Jurisconsulte, publié par Mr. *Rivet*, pag. 255. Il est devenu, depuis peu, Conrecteur de l'Ecole Latine de *Campen*.

pirence de l'être, c'eſt HERENNIUS PHILON; ancien Grammairien de *Byblos* en *Phénicie*; & des Savans d'un rang diſtingué ſont entrez dans cette penſée. Le prémier, qui l'aît avancée, autant que le nouvel Editeur a pû le découvrir, c'eſt PAUL (*a*) LEOPARD. Aucun néanmoins ne l'a donnée pour inconteſtable, excepté (*b*) MENAGE. L'autorité d'EUSTATHIUS, dont on s'eſt ſervi pour l'appuier, avoit même entraîné Mr. VALCKENAER à ſuivre le jugement de ceux qui la propoſoient, comme ſuffiſant au moins pour faire douter que l'Ouvrage fût véritablement d'*Ammonius*. Mais, après avoir mieux examiné la queſtion, en Editeur qui, comme il le doit, péſe les raiſons, & y a plus d'égard qu'à l'autorité; il eſt revenu de ce prémier ſoupçon, le trouvant deſtitué d'un fondement ſolide. Voici comment il expoſe le réſultat de ſon examen.

Il eſt inconteſtable, qu'*Euſtathe* s'eſt ſervi de ce petit Livre, qui paſſe ſous le nom d'*Ammonius*, & qu'il en a copié bien des choſes dans ſes Commentaires ſur HOMERE. En expliquant la différence des termes, ſans alléguer aucun garant, il s'exprime ordinairement d'une (*c*) maniére à montrer aſſez qu'il n'eſt pas le prémier qui l'aît remarqué. Quelquefois néanmoins il nomme ceux-là même qui ſont citez dans *Ammonius*;

(*a*) *Emendat.* Lib. I. Cap. 24. IX. 19. X. 6. XI. 15. XIII. 14. dans le III. Tome du *Theſaurus Criticus* de GRUTER. (*b*) *Obſerv.* in DIOG. LAERT. Lib. II. § 5.

(*c*) *Selon les Anciens*, ou, *Comme on dit* &c. κατὰ τοὺς παλαιούς. Φασὶν οἱ παλαιοὶ. διαφέρειν φασὶ &c.

monius; par exemple, (*a*) ALEXION, auquel le dernier renvoie, (*b*) ſur le même ſujet, comme en aiant traité dans ſon *Abrégé des Mélanges de* DIDYME. Il rapporte, ſur la foi du Commentateur (*c*) BACCHYLIDE, ce qui ſe trouve dans *Ammonius* (*d*) ſous le nom de *Didyme*. En parlant de ceux qui ont pris à tâche de traiter de la Différence des Mots, il indique PHILOPONUS (*e*), & (*f*) HERENNIUS PHILON. Et les endroits qu'il emprunte du dernier, ſemblent être les mêmes que nous liſons dans *Ammonius*. Voilà qui paroît d'abord fournir une raiſon aſſez forte d'attribuer à *Hérennius Philon* tout l'Ouvrage qui porte le nom d'*Ammonius*. Mais, dit notre Editeur, examinons bien les remarques qu'*Euſtathe* nous donne comme tirées d'*Hérennius*. Elles ſe réduiſent en tout à quatre. La prémiére eſt ſur la différence qu'il y a entre Αἰνὸς & Παροιμία. *Euſtathe* (*g*) cite là-deſſus préciſément lès mêmes Paſſages d'ARCHILOQUE, d'HESIODE, de CALLIMAQUE, & de LUCILIUS TARRHÆUS, qui ſe trouvent citez dans (*h*) *Ammonius*. Fort bien. Mais ſuppoſons que ce *Lucilius* (*i*) ſoit plus ancien qu'*Hérennius*

(*a*) Ad *Odyſſ.* O. *pag.* 585. *Edit. Baſil.*
(*b*) Voc. Γέρων. pag. 35. (*c*) Ad *Odyſſ.* O. *pag.* 824.
(*d*) Voc. Νυκτίδες. pag. 97.
(*e*) Φιλόπονος ἐν τῷ περὶ λέξεων διαφόρως τονουμένων.
(*f*) Ἑρέννιος Φίλων ἐν τῷ περὶ διαφόρων σημαινομένων.
(*g*) Ad *Iliad.* A. pag. 796. (*h*) *Pag.* 6, *& ſeqq.*
(*i*) Auteur, qui avoit écrit un Ouvrage où il traitoit *Des Proverbes*. On cite encore de lui quelque Livre d'Hiſtoire. Voiez VOSSIUS, *De Hiſtoric. Græcis*, Lib. III. Du reſte, on ne ſait, qui étoit ce *Lucilius* ou *Lucilius Tharraei*, ni en quel tems il a vêcu.

rennius Philon, & que celui-ci l'aît copié : *Ammonius* n'aura-t-il pas pû faire la même choſe? *Euſtathe* cite, comme il le dit, mot-à-mot, les paroles d'*Hérennius :* mais il y a dans *Ammonius* quelque différence pour les termes ; & la citation d'*Euſtathe* s'accorde juſtement avec ce qu'on lit dans (*a*) l'ERANIUS PHILON, qui paroît aujourd'hui par les ſoins de Mr. *Valckenaer*. La ſeconde remarque, qui eſt ſur les mots Ἀμφωδὸν & Ὀμφωδὸν, ſe trouve à peu près en mêmes termes & dans (*b*) *Euſtathe*, ſous le nom d'*Hérennius*, & dans (*c*) *Ammonius*. Mais ſi, avant *Ammonius*, il y avoit un Ouvrage de même nature, compoſé par *Hérennius*, cela ne prouve rien. Or *Ammonius* l'inſinué lui-même, puiſqu'il dit : (*d*) *c'eſt ainſi qu'on explique ce mot.* Pour la troiſiéme & la quatriéme remarque, dont l'une eſt ſur la différence des mots Ἀσφόδιλος & Ἀσφοδιλὸς, l'autre ſur celle d'Ἄκλη & Ἄγρον : il eſt merveilleux & presque ridicule, que l'Archevêque de *Theſſalonique* (*e*) affecte de citer là-deſſus *Hérennius Philon*, ὃν περὶ τοῦτο διαφέρων σημαινομένων. Etoit-il ſi fort ſcrupuleux, que dans la crainte d'être accuſé de ſe parer des obſervations d'autrui, il crût avoir beſoin d'en appeller au témoignage d'*Hérennius Philon*, ſur une choſe ſi connue, & que tant d'autres avoient remarquée avant lui ? On pourroit le préſumer, ſi par-

(*a*) *Pag.* 162.
(*b*) Ad *Iliad.* M. pag. 867. & ad *Odyſſ.* T. pag. 705.
(*c*) *Pag.* 25.
(*d*) Οὕτως γὰρ ἐξηγοῦνται τὴν λέξιν.
(*e*) In *Odyſſ.* Δ. pag. 454. & *pag.* 764.

ſi par-tout ailleurs il eût eu la même délicateſſe. Notre Editeur juge donc, qu'*Euſtathe* avoit lu le même Livre d'*Ammonius*, que nous avons, & un autre ſemblable qui portoit le nom d'*Hérennius Philon*, non de l'ancien Grammairien de *Byblos*, mais d'un autre beaucoup poſtérieur, qui avoit pillé bien des endroits d'*Ammonius*, comme l'*Eranius Philon*, que Mr. *Valckenaer* publie joint à *Ammonius*, parce que cela ſert à confirmer la ſolution qu'il donne de l'argument tiré des citations d'*Euſtathe*. Il doute ſeulement, ſi cet Archevêque avoit lu plus entier ce petit Livre d'*Eranius Philon*, ou s'il n'a pas pour l'ordinaire copié *Ammonius*, ſans le nommer, comme quelques-uns ont découvert qu'il a ainſi pillé mot-à mot pluſieurs autres Auteurs. THOMAS *le Maître* en a uſé de même. Car, dans ſon petit Dictionnaire *des Termes Attiques*, il a fait entrer une grande partie de ce que contient *Ammonius*, ſans le citer jamais nommément; & il y a même un endroit, où, pour ne paroître rien devoir à *Ammonius*, il (*a*) donne ce qu'il en tire comme tiré de POLLUX.

Il faut donc laiſſer à *Ammonius* un Ouvrage, qui porte ſon nom dans tous les Manuſcrits des Bibliothéques de *Paris*, & d'*Angleterre*; comme auſſi dans (*b*) un Manuſcrit dont CASAUBON s'étoit ſervi. A cette autorité, qu'on ne peut recuſer ſans des raiſons ſuffiſantes, notre Editeur en

(*a*) Au mot Νεάς. Voiez les *Animadverſiones* de notre Editeur, *Lib. II. Cap.* 19. pag. 153.

(*b*) Comme le témoignage fut Mr. WOLFIUS, in *Caſaubonian.* pag. 14.

en joint une autre de très-grand poids ; c'eſt celle du *Scholiaſte* d'ARISTOPHANE, qui copiant une remarque, que l'on trouve dans le petit Livre dont il s'agit, l'attribuë (*a*) nommément à *Ammonius*. Ce Scholiaſte eſt très-ancien, & fort au deſſus du tems où vivoit *Euſtathe*.

Quel eſt donc maintenant notre *Ammonius*, & en quel tems a-t-il écrit ? Car pluſieurs Anciens ont porté ce nom. Selon Mr. *Valckenaer*, il n'y en a que trois ſur leſquels la queſtion puiſſe rouler. Quelques Savans ont cru (*b*) que l'Auteur de cet Ouvrage eſt *Ammonius, Fils d'Hermée* ; & un Manuſcrit même d'*Angleterre* le qualifie ainſi. Mais Mr. *Valckenaer* met cette qualification ſur le compte des Copiſtes, qui l'ont ajoûtée au titre, parce que l'*Ammonius, Fils d'Hermée*, leur étoit plus connu, comme aiant été un Philoſophe aſſez célébre. Et il renvoie à Mr. FABRICIUS, (*c*) qui a réfuté une raiſon fort mince, l'unique ſur laquelle *Jonſius* ſe fondoit. Il n'a pû lui-même rien découvrir, en liſant les Commentaires, que nous avons, de cet *Ammonius*, ſur PORPHYRE & ſur ARISTOTE, d'où l'on puiſſe former le moindre ſoupçon qui favoriſe cette conjecture. Il trouve beaucoup plus vraiſemblable celle du même *Fabricius*, (*d*) qui attribuë l'Ouvrage en queſtion au Grammairien *Ammonius*, dont SOCRATE, l'Ecrivain

(*a*) In *Eccleſiaz.* verſ. 607.

(*b*) JONSIUS, *De Scriptor. Hiſt. Philoſophic.* Lib. III. Cap. 18. pag. 300.

(*c*) *Bibliotb. Grac.* Lib. IV. Cap. 26. *Tom.* IV. pag. 174. (*d*) *Ibid.* pag. 173.

crivain d'une Hiſtoire Eccléſiaſtique, avoit été Diſciple. Mais il ne croit pourtant pas devoir s'en tenir là, ni même remonter jusqu'à un troiſiéme *Ammonius*, qui, au rapport de (*a*) SUIDAS, gouverna l'Ecole d'*Ariſtarque* à *Alexandrie*, avant l'Empire d'*Auguſte*. Il en vient donc à ſuppoſer, que ſon *Ammonius* étoit un Grammairien, le plus ancien presque de ceux que nous ayons, & qui floriſſoit dans le prémier Siécle depuis JESUS-CHRIST, ou au commencement du ſecond. Voici deux raiſons, qu'il ſe contente d'alléguer, pour établir ſon ſentiment. La prémiére eſt tirée du grand nombre de Grammairiens, qu'*Ammonius* cite dans un ſi petit Ouvrage. A un ou deux près, on ſait le tems où ils ont vêcu, & que c'étoit avant ou ſous *Auguſte*, & ſous *Tibére*. La maniére dont *Ammonius* parle d'un de ces Grammairiens, nommé HERACLIDE, fournit le ſecond argument: (*b*) *Notre Héraclide*, dit-il. Cet *Héraclide*, dont *Ammonius* cite ailleurs la (*c*) *Proſodie univerſelle*, eſt ſans doute le même, qui ſe trouve cité par (*d*) APOLLONIUS *d'Aléxandrie*, comme Auteur d'un Ouvrage préciſément de même titre. Il s'agit de ſavoir, pourquoi *Ammonius* le qualifie *notre Héraclide*: car de là dépend la force de l'argument.

(*a*) Voc. Ἀμμώνιος, Tom. I. *pag.* 143, 144. *Edit. Kuſter.*

(*b*) Ἡρακλείδης ὁ ἡμέτερος φησὶν &c. Voc. Στιφνὰν. Pag. 125.

(*c*) Ἐν πρώτῃ περὶ καθολικῆς προσῳδίας &c. Voc. Νῦν, *pag.* 99.

(*d*) Ἡρακλείδης.... ἐν τῇ Περὶ καθολικῆς προσῳδίας &c. De Syntaxi, *Lib.* IV. *Cap.* 10. *pag.* 326.

gument. Selon (a) Mr. *Fabricius*, c'eſt parce que c'étoit un Grammairien de l'Ecole d'*Ariſtarque*. *Jonſius* (b) en donne deux autres raiſons, ſans déterminer quelle il croit la mieux fondée: l'une, parce qu'*Héraclide* étoit d'*Alexandrie*, auſſi-bien qu'*Ammonius*; l'autre, parce qu'*Ammonius* avoit eu *Héraclide* pour Maître. La derniére, ſelon Mr. *Valckenaer*, eſt la ſeule vraie. Car cette qualification de *nôtre*, marque quelque choſe de ſingulier: or, qu'*Héraclide* fût de la Secte d'*Ariſtarque*, & de la même Ville d'*Alexandrie*, il avoit cela de commun avec d'autres citez par *Ammonius*, comme *Didyme* & *Typhon*, desquels néanmoins il ne parle pas ainſi. En vain diroit-on, qu'il a voulu diſtinguer par-là ce Grammairien de l'Ecole d'*Ariſtarque*, d'avec d'autres *Héraclides*: car il y a eu auſſi ſept *Didymes*, dont SUIDAS fait mention. Reſte donc à dire, qu'*Ammonius* appelle *Héraclide nôtre*, par la même raiſon que SIMPLICIUS, en parlant de *Damaſcius*, dont il avoit été Diſciple, (c) le déſigne ordinairement par *notre Damaſcius*. Cela poſé, Mr. *Valckenaer* y trouve de quoi établir l'antiquité de ſon *Ammonius*. Car *Héraclite* étoit ſans contredit plus ancien qu'*Apollonius* d'*Alexandrie*, qui le cite. Or *Apollonius* vivoit dans le Second Siécle, ſous l'Empire d'*Hadrien* &

(a) *Ubi ſupra* pag. 177.

(b) *De Scriptorib. Hiſt. Philoſ.* Lib. II. Cap. II. §. 4. *in fin. Cap.* pag. 173. *Edit.* A. 1659.)

(c) Comme l'a remarqué Mr. FABRICIUS, *Bill. Gr.* Lib. V. Cap. 29. *Tom.* VIII. *pag.* 620, & 626.

& d'*Antonin*. Il faut donc qu'*Ammonius*, ſorti de l'Ecole d'*Héraclide*, ſoit un Auteur pour le moins du Second Siécle. Ici notre Editeur ſe ſouvient d'avoir entendu dire à Mr. HEMSTERHUIS, qu'*Héraclide*, cité par EUSTATHE, a été presque le plus docte des anciens Grammairiens; & cela lui fait encore plus reconnoître le Diſciple d'*Héraclide* dans l'excellence de l'Ouvrage d'*Ammonius*. Il ne nie pourtant pas, qu'*Ammonius* fût de la Secte d'*Ariſtarque*: il croit au contraire, que la choſe eſt très-certaine. Car on voit qu'*Ammonius* (*a*) ſuit d'ordinaire l'Edition d'HOMERE, donnée par *Ariſtarque*: il cenſure ZENODOTE, & il cite principalement les gens de ſa Secte. L'eſprit de parti ne le domine pourtant pas entiérement, puis qu'on le voit approuver bien des préceptes du Grammairien ARISTOPHANE, qu'il a fait entrer dans ſon petit Dictionaire.

Voilà pour ce qui regarde l'Auteur de cet Ouvrage. Mr. *Valckenaer* traite enſuite de l'Ouvrage même. Le titre en eſt, Περὶ ὁμοίων καὶ διαφόρων λέξεων, & dans les Editions, & dans les Manuſcrits. Notre Editeur doute néanmoins ſi les Manuſcrits d'*Angleterre* le portent de même, parce que, dans les Catalogues qui en ont été publiez, on lit: *Ammonii Lexicon*, & *Ammonii liber de Dictionibus*. Le dernier titre (περὶ λέξεων) eſt trop général. Il y a apparence, qu'*Ammonius* avoit intitulé ſon Livre: Περὶ διαφόρων λέξεων, *De la Différence des Mots*; & c'eſt ainſi que les Mo-

(*a*) Au mot Δαί, ſur-tout, *pag.* 39.

Modernes le citent ordinairement. On entendoit par *Mots semblables* (ὅμοια) ceux qui étoient tellement Synonymes, qu'on les employoit indifféremment. Or il n'y a, dans *Ammonius*, que très-peu (*a*) de ces sortes de Mots. Par-tout ailleurs il s'attache à montrer la différence des Mots, qui ont bien entre eux quelque affinité, mais qui ne sont pas entiérement Synonymes, comme on le croioit communément. C'est sur un pareil sujet que rouloit l'ouvrage de SELEUCUS *d'Alexandrie*, dont SUIDAS (*b*) parle, Περὶ τῆς τῶν συνωνύμων διαφορᾶς.

Lors que les *Grecs* commencérent à cultiver avec soin leur Langue, il y a grande apparence que, dès les tems les plus anciens, ils s'attachérent à distinguer les Mots, entre lesquels il n'y avoit souvent d'autre différence que celle de l'accent, à cause de quoi ils pouvoient aisément être confondus par les personnes moins intelligentes. Aussi les Philosophes semblent-ils avoir été les prémiers, qui s'imposérent cette tâche. Tous les Arts, & principalement celui de la Grammaire, doivent leur origine à la Philosophie, comme un autre AMMONIUS, Fils d'*Hermée*, le soûtient (*c*) en quelque endroit. Et voici sur quoi fondé. La *Grammaire*, dit-il, consiste dans une certaine harmonie: or l'*Harmonie* est

(*a*) Comme Κωφὸς & Ἔννεος, Παμμέδων & Ἐκμέδων, Τύραννος & Βασιλεύς.

(*b*) Voc. Σέλευκος Ἀλεξανδρεύς.

(*c*) *Alicubi*. On a quelques Ouvrages de cet *Ammonius*, dont Mr. FABRICIUS parle, *Bibl. Grac.* Tom. IV. pag. 163, *& seqq.*

eſt propre à la *Muſique*; & la *Muſique* fait partie de la *Philoſophie*. Entre ceux qui cultivoient la Muſique, pluſieurs étoient appellez *Pythagoriciens*, du nom de ce fameux Philoſophe *Pythagore*. Un de ceux-là, dont il nous reſte quelques Diſſertations écrites en Dialecte *Dorique*, donne des exemples de Mots (*a*) qui différent par une différence d'harmonie. On ſait, que les Philoſophes *Stoïciens* faiſoient ſur-tout une étude particuliére de la propriété des Mots. CHRYSIPPE enſeigna (*b*) la différence de ceux qui avoient quelque affinité. Mais les *Grammairiens*, comme de raiſon, étoient ceux qui s'attachoient principalement à de pareilles recherches. Dès-là qu'ils ſe mirent à expliquer les Poëtes, il falloit néceſſairement qu'ils montraſſent la propriété des Termes, & qu'ils fiſſent diſtinguer ceux entre leſquels il y avoit quelque reſſemblance. *Ammonius* nous a conſervé grand nombre de ces ſortes d'obſervations, tirées, entre

(*a*) Ταῦτα μὲν [Γλαῦκος καὶ γλαυκὸς, Ἕλενος καὶ ξενὸς, Κοῦβος καὶ ξοῦθος] τὰν ἁρμονίαν ἀλλάξαντα δηλοῦσαν. Fragment. Pythagoreor. *in* Opuſcul. Mytholog. Phyſ. Ethic. *Edit. Gal.* pag. 725. *Amſt.* 1688.

(*b*) On cite ici STOBE'E, Tit. XXVIII. *pag.* 196, 197. ATHENE'E, Lib. VI. *pag.* 267. B. & le *Scholiaſte* de THEOCRITE, ad *Idyll.* V. verſ. 5. *Jaques Gronovius* a cru, que le Philoſophe ARISTIPPE avoit traité la même matiére: & il s'eſt fondé ſur un paſſage du Scholiaſte d'APOLLONIUS de *Rhodes*, où effectivement on trouve des exemples, qu'il allégue comme tirez de quelque Ouvrage de ce Philoſophe: Οὕτω καὶ Ἀριζιππος ὁ φιλόσοφος. Mais Mr. *Valckenaer* ne ſauroit croire qu'un Philoſophe, ſorti de l'Ecole de *Socrate*, ſe fût amuſé à de telles minuties. Il conjecture donc, que les Copiſtes ont écrit Ἀριζιππος pour Χρύσιππος.

tre autres Auteurs, des amples Commentaires de DIDYME sur HOMERE, sur PINDARE, sur BACCHYLIDE; pour ne rien dire de celles qui se trouvent dans les restes délabrez des anciennes Scholies.

Pour ce qui est de rassembler dans un petit Volume les Différences des Mots, Mr. *Valckenaer* ne connoît point d'Auteur plus ancien qu'*Ammonius*, qui l'ait entrepris. A la vérité SAUMAISE (*a*) cite un Traité d'ARISTOPHANE περὶ λέξεων διαφορᾶς. Mais il est le seul qui en ait fait mention. Notre Editeur, qui n'en a rien trouvé ailleurs, ne veut pas dire tout ce qu'il pense là-dessus, crainte de paroître trop soupçonneux. Il donne néanmoins à entendre, que ce Savant peut avoir ici été trompé par sa mémoire, à laquelle on sait que souvent il s'est trop fié. Mais il ne balance point à recuser l'autorité de SUIDAS, qui parle d'un Ouvrage de PTOLOMÉE *Ascalonite*, intitulé περὶ διαφορᾶς λέξεων. Les morceaux, que Mr. *Fabricius* (*b*) en a publiez, montrent clairement, que c'est la production de quelque Grammairien du bas Age, qui s'est paré du nom d'un ancien. *Ammonius*, qui est si exact, ne dit pas le mot de ce prétendu Livre de *Ptolomée*: bien plus, il donne comme étant de la *Prosodie Homérique* de *Ptolomée*, quelques *différences* qui se lisent dans les fragmens qu'on a sous le nom du même Auteur, & sous le titre de *Différences des Mots*. Ainsi notre Editeur en juge

(*a*) *Observat. ad Jus Attic. & Rom.* Cap. 26. p. 609.
(*b*) *Bibl. Grac.* Tom. IV. pag. 515, *& seqq.*

juge de même que du petit Dictionnaire, qu'il publie aujourd'hui, attribué à *Eranius Philon*. L'un & l'autre eſt l'ouvrage de quelque Grammairien, qui copia, pour l'uſage de la Jeuneſſe, le Traité d'*Ammonius*, peut-être peu connu alors de bien des gens, & qui voulut faire valoir ſa marchandiſe en la débitant ſous le nom d'un Grammairien beaucoup plus ancien.

Mr. *Valckenaer* vient enſuite à rechercher le but que ſe propoſoit *Ammonius*, & il ſuppoſe, pour cet effet, qu'on ait lu les réflexions que le ſavant Mr. *Hemſterhuis* a faites dans (*a*) ſa Préface ſur POLLUX. Depuis que la Langue Grèque avoit perdu dans l'uſage commun preſque toute ſa beauté naturelle, les Grammairiens tâchoient de faire revivre dans les Ecrits le goût de l'Antiquité; & on a lieu de croire, que les Sectateurs d'*Ariſtarque* (*b*) ſe diſtinguoient en cela par une exactitude ſinguliére. *Ammonius*, qui étoit du nombre des derniers, enſeigne la ſignification propre des Mots, & leurs Différences; non de tous, mais ſeulement de ceux qui avoient autrefois un ſens différent dans les bons Auteurs, quoi que de ſon tems on les emploiât indifféremment. PHRYNICHUS même, (*c*) qui s'eſt donné trop de licence à critiquer les Anciens, ne condamne rien, qui ne fût en uſage de ſon tems. La

(*a*) *Pag.* 41.

(*b*) Qualifiez οἱ ἀκριβεῖς Γραμματικοὶ dans le *Grand Etymologic.* pag. 787. & par THOMAS *le Maître*, οἱ ἀκριβολογούμενοι περὶ τὰ λέξεων σημαινόμενα. Voc. Δέξα.

(*c*) *In Eclog. Nomin. & Verbor. Atticor.* dont il a paru, depuis peu, à *Utrecht* une nouvelle Edition, par les ſoins de MR. *de Pauw*.

La prémiére chose que fait *Ammonius*, c'est donc d'opposer à l'autorité de l'usage moderne, le caractére naturel de la Langue Gréque, ou l'usage des anciens Auteurs; comme il l'insinuë lui-même assez clairement en divers endroits. Il fait aussi un choix des Mots les plus communs dans l'usage de l'Antiquité, & dont se sont servis ceux des Anciens qui écrivoient avec le plus de pureté, selon la délicatesse de la Langue Attique. Enfin, ce n'est pas pour l'ordinaire sans quelque restriction, qu'il détermine, selon ses idées, les différentes significations des Termes. Il ne prétend pas blâmer tous ceux qui ne suivent pas ses régles, comme des gens qui n'entendoient pas leur Langue. Il veut seulement enseigner la propriété naturelle des Mots, par opposition au sens impropre & figuré qu'on leur donnoit. Ainsi on ne doit pas lui faire un si grand crime, de ce qu'il censure les meilleurs Ecrivains de l'Antiquité, lors qu'il leur voit confondre des Termes que le génie de la Langue Gréque, & l'usage qu'ils en font eux-mêmes ailleurs, avoient distinguez. Il le fait d'ailleurs si rarement & avec tant de retenuë, qu'il n'y a que six ou sept Auteurs qu'il nomme, & cela une seule fois; à la reserve du Poëte CALLIMAQUE. Et la raison pourquoi il en use autrement à l'égard de celui-ci, c'est qu'il n'étoit pas exemt du défaut commun à tous les Grammairiens de sa sorte, qui, faute d'avoir du goût pour les beautez de la Poësie, censuroient indiscrétement les Poëtes; de sorte que, *Callimaque* étant lui-même

même Grammairien, ils étoient par cette raison d'autant plus portez à chercher dans ses Ouvrages de quoi y trouver à redire.

Dans ce que je viens de rapporter, sur le but de l'Ouvrage d'*Ammonius*, notre Editeur conclut, que, si l'on y eût fait attention, ce Grammairien, & les autres, n'auroient pas été exposez à la plûpart des reproches que leur ont fait les Savans modernes. Il défend en particulier son Auteur contre HENRI ETIENNE, comme celui qui doit être mis au premier rang des Censeurs injustes. Ce docte Imprimeur, après s'être fort utilement servi d'*Ammonius* pour composer son grand *Tréſor de la Langue Gréque*, s'est (*a*) déchaîné contre lui, de telle manière que Mr. *Valckenaer* avoue qu'il ne peut sans peine retenir son indignation contre une injure si atroce, en faveur des obligations que l'on a d'ailleurs à *Henri Etienne*. Du reste, il ne croit pas son Auteur infaillible, & on verra par ses Notes, qu'il ne manque pas de le redreſſer, quand il le trouve en faute. Il expose ensuite en peu de mots ce qu'il pense de tout l'Ouvrage. On pourroit, dit-il, réduire en certaines classes les remarques d'*Ammonius*, dont on distingueroit les unes comme moins bonnes, les autres comme meilleures. Mais ne jugeant pas à propos de se donner cette peine, il se contente de dire, qu'il regarde comme incontestables & bien fondées, les Différences que les bons Ecrivains de l'Antiquité, ou un seul même d'entre eux, ont obser-

(*a*) *Præfat. ad Comment. De Attic. Ling. seu Dialect. Idiomatis.*

obſervées. Ainſi il approuve principalement celles qu'*Ammonius* confirme par l'autorité de quelque Ancien, ou Poëte, comme HOMERE & MENANDRE, qu'il cite ſouvent; ou Hiſtorien, entre leſquels on trouve HERODOTE, THUCYDIDE, XENOPHON; ou Orateur même, comme ANTIPHON, DINARQUE, ESCHINE. Mais pour ce qui eſt des Différences tirées du *Protagoras* de PLATON, notre Editeur croît qu'on n'en doit faire aucun cas, parce que ce Philoſophe ne les propoſe pas comme les croiant bien fondées: il les met (*a*) ſeulement dans la bouche de *Prodicus*, à deſſein de tourner en ridicule les ſuperbes niaiſeries des Sophiſtes de ſon tems. Il y a d'autres Différences, qu'*Ammonius* établit uniquement ſur l'autorité des anciens Grammairiens: & Mr. *Valckenaer* ne s'oppoſe pas beaucoup à ce qu'on les approuve, ſi l'on veut. De quelque nature que ſoient celles qu'*Ammonius* propoſe, il faut toûjours ſe ſouvenir, qu'il ne diſtingue aucuns Mots, dont quelque Ecrivain n'eût fait uſage ſans diſtinction. On trouve à la vérité, dans ce Recueil, des Différences de Mots, (*b*) qui n'ont entre eux aucune affinité, & c'eſt de ceux-là qu'*Henri Etienne* ſe moque principalement. Mais *Ammonius* ne les diſtingue, que parce que les Copiſtes étoient ſujets à les confondre, à cauſe de la prononciation ſemblable.

(*a*) Voiez ce que l'Editeur dit là-deſſus, dans ſes *Animadverſiones*, Lib. II. Cap. 6.

(*b*) Comme, Ἀδὴς & ἀδαὴς, Ἀσίαν & Ἄσιαν, Ἔ. ἰάτρος & ἀλάτρος &c.

blable. Ce ſoin qu'il prenoit, comme faiſoient auſſi les autres Grammairiens, avoit une aſſez grande utilité. Notre Editeur a en main des paſſages d'anciens Auteurs, où, par exemple, φῶλον & φόλον ont été mis l'un pour l'autre; & il allégue là-deſſus, pour échantillon, un vers de (a) PINDARE, où il ſoupçonne que la faute reſte encore dans le Texte. Tout bien compté, il poſe en fait, qu'*Ammonius* eſt le ſeul des Anciens, que nous ayons, qui ſe ſoit attaché à montrer l'uſage le plus exact de la Langue Grecque; & qu'il n'en reſte non plus aucun, où l'on trouve tant d'érudition, & de qui l'on puiſſe apprendre tant de choſes, pour un ſi petit Livre. Quoi qu'il ſe propoſe principalement de marquer la propriété des Termes, il ne ſe borne pas là. Il touche très-ſouvent quelque ancienne Coûtume, & ſur-tout de celles qui regardent le Barreau d'*Athènes*. On y apprend même des choſes, qui ne ſe trouvent guéres dans d'autres Auteurs de l'Antiquité, comme l'ont bien apperçu SAUMAISE, & HENRI DE VALOIS. Cependant SAMUEL PETIT y a ſi peu pris garde, que, dans ſon *Commentaire ſur les Loix Attiques*, à peine fait-il mention deux ou trois fois d'*Ammonius*. On eſt encore redevable à ce Grammairien, de bien des choſes qui regardent l'Hiſtoire Littéraire. Il avoit lu quantité de Piéces des anciens Tragiques & Comiques, dont, ſans lui,

(a) *Iſthm.* Od. IV. verſ. 46. φῶλ' ἀοιδᾶν, *fœta Poetarum*: au lieu de φῶλ' ἀοιδᾶν, *plurimi Poëtæ*: par où Mr. *Valckenaer* croit, que le ſens, autrement embarraſſé, devient clair.

lui, le nom même nous ſeroit inconnu. Il cite des Livres entiers, dont d'autres Auteurs, même anciens, n'avoient lû que des Abrégez. Il diſtingue avec ſoin les Ecrivains de même nom. Lui ſeul nous cite les Commentaires de DIDYME ſur HOMERE, & ſur d'autres Poëtes; les Ouvrages de divers Grammairiens, & ſurtout ceux de TRYPHON, qui étoient excellens; un Livre auſſi d'ARISTOTE, où ce Philoſophe (*a*) traitoit du *Droit de la Guerre*. Enfin, on peut oppoſer au jugement d'*Henri Etienne* celui d'autres Savans des plus diſtinguez, d'un (*b*) LEOPARD, d'un (*c*) SCALIGER, & de (*d*) Mr. HEMSTERHUIS, qui tous ont fait grand cas de l'Ouvrage d'*Ammonius*, comme très-ancien, très-docte, & très-utile.

C'eſt ainſi que Mr. *Valckenaer* finit ſa Préface: mais l'Extrait, que nous en devons donner, n'eſt pas pour cela fini. Tout ce qu'on vient de voir, n'eſt tiré que de la ſeconde Partie de cette Préface: on juge bien que l'Editeur n'aura pas manqué de rendre compte des ſoins qu'il s'eſt donnez pour ſon Edition, & de ce qui regarde les autres Piéces annoncées ſur le titre.

PENDANT que Mr. *Valckenaer* étoit à *Leide*, il découvrit par hazard, en viſitant les Manuſcrits de la fameuſe Bibliothéque de cette Univerſité, des *Adverſaria* d'ISAC VOSSIUS, parmi leſquels il ſe trouvoit une Collation d'*Ammonius*, faite avec ſoin ſur un ancien Manuſcrit. Cela lui

(*a*) Nous parlerons de cela plus bas.
(*b*) *Emendat.* Lib. XI. Cap. 11.
(*c*) *De Emendat. Tempor.* Lib. I. pag. 26.
(*d*) *Not.* ad POLLUC. Lib. VII. § 178.

lui donna envie d'étudier cet Auteur, & en aiant reconnu le mérite non commun, il fut touché du triſte état où on le voioit jusqu'ici, par la négligence ou la témérité des Copiſtes; pendant que d'autres avoient eu un meilleur ſort, & qu'un PHRYNICHUS, qui traite à peu près le même ſujet, a depuis long tems attiré l'attention des Savans à en donner quelque Edition plus correcte. Si quelques-uns ont travaillé ſur *Ammonius*, leurs Notes, qu'ils ne faiſoient guéres que pour leur uſage particulier, n'ont jamais paru, comme celles d'HENRI DE VALOIS, qui y renvoie ſouvent dans d'autres, qu'on a de lui, ſur HARPOCRATION. Le docte Eſpagnol, EMMANUEL MARTI, dont (z) nous avons parlé ailleurs, & le célébre Mr. DUKER, qui a été Profeſſeur à *Utrecht*, avoient penſé, de notre tems, à donner une nouvelle Edition d'*Ammonius*. La Verſion & les Notes du prémier, ſi tant eſt que le Manuſcrit ſubſiſte encore, ne verront jamais le jour apparemment, comme tant d'autres Ouvrages de cet Auteur. Pour ce qui eſt du Savant de ces Provinces, Mr. *Valckenaer* apprit, que d'autres occupations de plus grande importance lui avoient fait abandonner ſon projet. Ainſi, voiant la tâche laiſſée au prémier occupant, il réſolut de la ſaiſir, & de faire par-là un eſſai de ſes forces en ce genre d'étude. Quoiqu'il ne fût pas fourni d'un nombre de Manuſcrits, ou de Collations, ſans quoi on tient pour dangereux à bien des égards, de ſe hazarder

(z) *Tom.* XXI. Part. II. Art. 3. *pag.* 357.

der à corriger les Ecrits des Anciens; il avoit en main d'autres secours, qui pouvoient lui tenir lieu de Manuscrits, pour la correction du Texte d'*Ammonius*. Après avoir employé plusieurs mois à ce travail, il en fit imprimer un échantillon, qu'il envoia à divers Savans en ce genre du prémier ordre, & qu'il connoissoit pour lui vouloir du bien. Tous unanimement approuvérent son dessein, & l'encouragérent à l'exécuter. On juge bien, qu'il n'oublia pas Mr. *Duker*; & il nous donne ici un morceau de la Réponse avantageuse, qu'il en reçut. On y voit les raisons, pourquoi ce Savant a abandonné son projet, qui s'étendoit plus loin. Car il vouloit joindre ensemble, dans un même volume, PHRYNICHUS, AMMONIUS, EROTIEN, THOMAS *le Maître*, & MOSCHOPULE. Il étoit encore alors à *la Haie*, où divers contretems furent cause qu'il n'avança guéres son travail. Lorsqu'il eut été ensuite appellé à *Utrecht*, il apprit, que Mrs. les Abbez SALLIER & SEVIN avoient tout prêts des Commentaires sur *Phrynichus* & sur *Thomas*, dont il a vu lui-même, il y a quelques années, le Manuscrit, que *P. de Hondt*, Libraire de *la Haie*, lui communiqua. Cela joint au défaut d'une Collation qu'on lui avoit promise des Manuscrits d'HERENNIUS PHILON, qui se trouvent à *Paris* dans la Bibliothéque Roiale, fit qu'il ne pensa plus du tout à son Edition projettée. Mr. *Valckenaer*, ainsi assuré de ne pas se trouver en concurrence à l'égard d'*Ammonius*, acheva tout ce qu'il préparoit pour son Edition; & voici comment il s'y est pris.

Il a fait imprimer cet Ouvrage par ordre Alphabétique, tel qu'on le voit dans toutes les Editions, qui en cela ont ſuivi la prémiére, publiée par *Alde Manuce*. Il y a lieu de croire, que celui-ci l'avoit trouvé ainſi diſpoſé dans ſon Manuſcrit: & MOSCHOPULE l'avoit lû de même. La raiſon pourquoi notre Editeur remarque cela, c'eſt qu'il croit que cette diſpoſition n'eſt pas de l'Auteur. Elle eſt contraire & à la nature même de l'Ouvrage, & à la coûtume des Anciens. *Ammonius* avoit compoſé un de ces Dictionnaires, qu'on appelle (*a*) *ſans ordre*, & rapporté à certaines Claſſes les Différences des Mots, ſans avoir aucun égard à l'ordre Alphabétique. Notre Editeur en trouve une forte preuve dans un (*b*) endroit de la Lettre K. où on lit : Κανθαρίζειν καὶ Τανθορίζειν διαφέρει· Κανθαρίζειν μὲν γὰρ λέγεται Ἀπλῶς τὸ τρέμειν· Τανθορίζειν δὲ τὸ ψιθυρίζειν καὶ γογγύζειν. Le mot Κανθαρίζειν ne fut jamais connu à *Athénes*. Si on le trouve dans PHAVORIN, & dans les Dictionnaires modernes, tous l'ont tiré de cet endroit même d'*Ammonius*, où il eſt viſiblement corrompu. L'Auteur, ſelon la conjecture de Mr. *Valckenaer*, avoit écrit Ταντορίζειν : ainſi il ne peut avoir placé ce mot à la Lettre K. Il faut que ce ſoit quelque Grammairien moderne, qui, aiant changé l'ordre d'*Ammonius*, pour ſuivre celui des Lettres de l'Alphabet, & trouvant la faute dans ſon Manuſcrit, nous l'a transmiſe à l'endroit où il convenoit, dans la ſuppoſition que le Mot étoit bien écrit. De-

(*a*) Ἀξιοῦν ἄτακτον. (*b*) Pag. 79.

Depuis long-tems, il ne paroît guéres d'Auteur Grec, que l'on n'aît soin d'accompagner d'une Version Latine ; & les Libraires savent assez que cela n'est pas indifférent pour le débit de leurs Editions. Mr. *Valckenaer* n'a pas néanmoins jugé à propos de suivre cet usage. Il déclare tout net, que ceux qui n'entendent pas assez de Grec, pour lire sans Version les Grammairiens, n'ont qu'à laisser là son Livre. Les raisons de (*a*) quelques Savans, qui jugent qu'une bonne Version de ces sortes d'Ouvrages n'est nullement inutile, ne l'ont point persuadé ; & il étend le mépris qu'il a pour un tel travail, à la Version des Commentaires d'EUSTATHE sur *Homére*.

A l'égard du Texte, il a suivi pour l'ordinaire l'Edition (*b*) d'*Henri Etienne*, comme celle qui passe avec raison pour la meilleure de toutes, & dont aussi le docte VULCANIUS (*c*) ne s'étoit point éloigné. Il corrige, dans ses Notes, les fautes qu'il y a trouvées. Pour les découvrir, il s'est servi, en partie des Conjectures de divers Savans modernes ; en partie de la Collation d'un Manuscrit, & de plusieurs Editions ; enfin, des autres Grammairiens, qui ont copié les

(*a*) Mr. FABRICIUS, *Bibl. Grac.* Lib. IV. Cap. 36. § 12. *Tom.* IV. pag. 585.

(*b*) Qui se trouve dans l'*Appendix du Thesaurus Linguæ Græcæ*, pag. 46, *& seqq.*

(*c*) Dans le Recueil qu'il publia, avec ses Notes, intitulé : *Thesaurus utriusque Linguæ, hoc est* Philoxeni *aliorumque Vett. Glossaria* &c. *Vett. Grammatici Latini & Græci, qui de proprietate & differentiis vocabulorum scripserunt.* A *Leide*, 1600.

les Notes d'*Ammonius*. Au défaut de tout cela, il a eu recours à ſes propres conjectures.

Entre celles des Savans modernes, qu'il a ramaſſées de toutes parts, les plus conſidérables & par leur bonté, & par le nom de leur Auteur, ce ſont celles de JOSEPH SCALIGER. Il les a tirées d'un exemplaire de l'Edition de *Vulcanius*, qui a paſſé de la Bibliothéque d'*Iſâc Voſſius* dans celle de l'Univerſité de *Leide*. Il n'y a à la vérité ſur le Livre, que le nom de *Voſſius* : mais les Collations ne ſont pas de ſa main, & notre Editeur y a apperçu celle de *Scaliger*, qui lui eſt très-bien connue d'ailleurs.

Le ſeul Manuſcrit, dont il ait pu faire uſage, c'eſt celui, dont le même *Voſſius* avoit inſéré les Variantes, avec ſes propres Corrections, dans ſes *Adverſaria*. Notre Editeur (*a*) croit, que c'étoit un Manuſcrit de la Bibliothéque Roiale de *Paris*. Il en a rapporté toutes les diverſes Leçons, ſans en excepter les moins conſidérables, & qui peut-être ne ſauroient être d'aucun uſage. Malheureuſement *Voſſius* n'avoit pas achevé cette Collation, qui finit au (*b*) mot Ἐμπειρία.

Pour ce qui eſt des Editions, Mr. *Valckenaer* s'eſt ſervi principalement de la prémiére, qui, comme on l'a déja dit, eſt d'*Alde Manuce*, & qu'il ne ſauroit aſſez louer. La plupart des autres Editions s'en ſont éloignées en bien des endroits, par la négligence des Imprimeurs, ou par la faute des Correcteurs, qui ont mal-à-propos

(*a*) *Pag.* 16. *Præfat.*
(*b*) Voiez la page 50. de cette Edition.

propos corrigé le Texte de leur chef: car ce n'a point été ſur l'autorité des Manuſcrits; tous les Editeurs, depuis *Manuce*, n'en aiant conféré aucun, comme Mr. *Valckenaer* le juge, ſur des preuves qui lui paroiſſent de la derniére évidence. *Henri Etienne*, dont il ſuit l'Edition, eſt celui, qui a fait le plus de changemens dans la maniére dont le Texte avoit été publié par *Manuce*. Lorsqu'il y trouvoit des Paſſages d'HOMERE, ou d'autres anciens Auteurs, qu'il croioit n'avoir pas été citez aſſez exactement, il y ſuppléoit & y corrigeoit de ſon chef, comme il le trouvoit bon, ſelon la mauvaiſe méthode des Editeurs, aſſez commune en ce tems-là. Mr. *Valckenaer* a eu ſoin d'indiquer dans ſes Notes la maniére dont ces Citations étoient conçuës dans les anciennes Editions. Par ces *anciennes Editions* il n'entend pas toutes celles qui avoient précédé l'Edition d'*Etienne*, mais ſeulement celles de *Veniſe*, dont la prémiére, jointe à un *Dictionnaire Grec & Latin*, & au petit Ouvrage de CYRILLE, parut chez *Alde Manuce*, en 1497, & l'autre, en 1524, avec THOMAS *le Maître* & MOSCHOPULE, & les Notes d'*Alde* & d'*André Aſulanus*. Celle-ci, notre Editeur l'appelle *Seconde*, dans les endroits où il la cite comme différente de la Prémiére; quoique, ſelon l'ordre des tems, elle eût été précédée d'une Edition de *Paris*, publiée en 1521, avec le *Lexicon* Grec & Latin, comme l'indique (*a*) Mr. FA-

(*a*) *Bibl. Grac.* Lib. IV. Cap. 26. *Tom.* IV. pag. 173.

FABRICIUS ; & d'une autre, que Mr. *Valckenaer* a vu lui-même, imprimée à *Bâle* en 1522, chez *Valentin Curion*, en beaux caractéres. Il s'eſt attaché principalement à conférer les deux Editions de *Veniſe*, & à en marquer avec ſoin les Diverſes Leçons. Pour les autres Editions, dont il a conſulté pluſieurs, il ſe contente d'en rapporter les Variétez les plus conſidérables. Telles ſont, celle de *Bâle* 1525, publiée par *Valentin Curion:* deux de *Paris*, l'une de 1530, & l'autre de 1552; la prémiére, pleine de fautes d'impreſſion; l'autre beaucoup meilleure, jointe au Dictionnaire Grec & Latin, augmenté par *Jaques Tuſanus*, & ſur laquelle *Henri Etienne* a d'ordinaire formé la ſienne: celle de *Jean Frellon*, imprimée à *Lion* en 1553. Notre Editeur ne recouvra la derniére, que lorſqu'on en étoit pour l'impreſſion de la ſienne à la Lettre I. Il y a trouvé bien des endroits plus corrects, que dans toutes les autres, excepté celle de *Bâle* 1554, qui ne s'en éloigne presque point. On ne ſait ſi ces Corrections viennent de *Frellon*, ou de quelque autre: mais, quel qu'il ſoit, elles paroiſſent d'un homme qui ne manquoit pas de ſavoir.

Après la prémiére Edition d'*Alde Manuce*, rien n'a plus ſervi à Mr. *Valckenaer*, que THOMAS *le Maître*, qui copie ſouvent *Ammonius*, comme Mr. *Hemſterhuis* l'a remarqué (*a*) il y a long-tems. On trouve, dans la *Bibliothéque Gréque* (*b*) de Mr.

(*a*) Dans ſes Notes ſur POLLUX, principalement ſur *Lib.* VIII. § 38. *num.* 54.

(*b*) J'ai indiqué l'endroit ci-deſſus.

Mr. FABRICIUS, quelques morceaux de PTOLOMÉE *Ascalonite*, qu'il avoit tirez de la Bibliothéque de *Gudius*, en vue de fournir aux Savans de quoi corriger par-là *Ammonius*. Notre Editeur n'a pas manqué de profiter de l'avis. Il a fait usage, outre cela, de l'ERANIUS PHILON, qu'il publie lui-même dans ce Volume, & de l'excellent *Lexicon* de CYRILLE, qui n'a point encore vu le jour, mais dont Mr. *Valckenaer* a pû consulter le Manuscrit, qui s'en trouve dans la Bibliothéque de *Leide*. EUSTATHE, dans ses Commentaires sur *Homére*, copie très-souvent *Ammonius*: MOSCHOPULE, & PHAVORIN, le font plus rarement. On doute, s'il faut rapporter ici l'Auteur du *Grand Etymologique*. Le *Scholiaste* de LUCIEN a pris de THOMAS *le Maitre*, bien des choses qui viennent d'*Ammonius*. Le *Scholiaste* d'ARISTOPHANE, plus ancien que tous les Auteurs dont on vient de parler, fait mention expresse d'*Ammonius*, dans un seul endroit, c'est-à-dire, dans celui dont nous avons vu ci-dessus que notre Editeur se sert, pour établir l'antiquité de son Auteur.

Malgré tant de secours, Mr. *Valckenaer* ne promet pas de donner le Texte d'*Ammonius* purgé, autant qu'il est possible, de toutes fautes. Il y a bien changé les endroits, qu'il trouvoit plus corrects dans le Manuscrit conféré par *Vossius*, & dans la prémiére Edition d'*Alde Manuce*. Lors aussi que les conjectures des Savans lui ont paru fondées sur de bonnes raisons, il les a suivies sans balancer, soit qu'elles regardent les paroles mêmes d'*Ammonius*, ou les Passages des

Anciens, qu'il cite. Mais, pour ce qui eſt de ſes propres Corrections, faites ou par conjecture, ou ſur la comparaiſon des autres anciens Grammairiens, il n'a pas oſé tenter l'avanture, & il témoigne que ce n'eſt pas ſans peine qu'il a eu cette retenuë. Bien loin d'approuver, ſur ce point, une timidité ſcrupuleuſe, il déclare que rien n'eſt plus contraire à ſon génie. Cependant, jeune comme il eſt, il a crû devoir ſe conformer à la coûtume de quelques Editeurs, quoi que mauvaiſe, ſelon lui; & il a mieux aimé pécher de ce côté-là, que de l'autre.

Après tout, il reſte encore, dans *Ammonius*, bien des endroits corrompus, & quelques-uns même où notre Editeur n'avoit pas même ſoupçonné qu'il y eût faute; comme il l'a reconnu par les *Corrections* d'HENRI DE VALOIS, qui ont paru lors que ſon Edition étoit presque achevée. Venons maintenant aux Notes, qu'il y a jointes.

Elles ſont de deux ſortes, dont il a mis les unes ſous le Texte, & les autres font un Tome à part tout entier. Dans les prémiéres, notre Editeur ſe contente de rapporter ſes conjectures, & celles d'autrui, pour la correction du Texte; d'indiquer les endroits où ſe trouvent les Paſſages, qu'*Ammonius* cite; & de faire voir la conformité des remarques de cet Auteur, avec celles d'autres Grammairiens. Il n'a ni voulu, ni pu, examiner à la rigueur les remarques en elles-mêmes, pour décider ſi elles ſont toutes juſtes. Il laiſſe à d'autres le ſoin, qu'il reconnoît qui ſeroit très-utile, de faire ſur les petits Gram-

mai-

mairiens, comme celui-là, une critique semblable à celle qu'on a du savant GRÆVIUS sur le *Solécisme* de LUCIEN. Pour les autres Notes, intitulées *Animadversiones*, elles sont & beaucoup plus étenduës, & d'une autre forme. Si l'on veut les appeller *Digressions*, ou *Dissertations*, l'Auteur ne s'y oppose pas. Elles sont divisées en trois Livres, chacun composé de vint Chapitres. Mr. *Valckenaer* y corrige & éclaircit quelques endroits d'*Ammonius*, qu'il a choisis, pour pouvoir s'étendre plus à son aise, que dans les Notes placées sous le Texte. Il redresse les fautes de divers Savans. Il rapporte bien des morceaux, tirez des Manuscrits de la Bibliothéque de *Leide*, qui n'ont point encore été publiez. Il propose par occasion, & souvent même en la cherchant lui-même, les Conjectures qui lui sont venuës dans l'esprit, pour la correction de plusieurs Passages corrompus de divers anciens Auteurs. En tout cela il a voulu donner des preuves de sa lecture, qui est grande assûrément, & paroît faite avec beaucoup d'attention. Il craint néanmoins de s'être trop arrêté à des choses communes, & d'avoir commis bien des fautes, peut-être même de s'être le plus trompé, en voulant corriger des Passages qui n'en avoient pas besoin. Il avoüe, que dès maintenant il desapprouve quelques-unes de ses Conjectures, qui lui plaisoient beaucoup dans le prémier feu de son travail. Cependant il n'a pas jugé fort important de s'en rétracter, parce qu'il est tout disposé à recevoir avec plaisir toutes les critiques, qui lui viendront de la part des vrais Savans.

vans. Car, pour ceux qui ne sont tels qu'au jugement de quelques-uns, il a, dit-il, appris depuis long-tems à s'en moquer.

Entre les Opuscules, qu'il joint par occasion à *Ammonius*, & qui, autant qu'il peut le savoir, n'avoient jamais paru, vous publiez ici sur des Manuscrits de la Bibliothèque de *Leide*, le premier a pour titre: ERANIUS PHILON, *des différentes Significations*. Notre Editeur l'a tiré d'une Copie, qu'*Isac Vossius* en avoit, & qu'il (*a*) croit avoir été faite par *Pierre Ressandre*, sur un Manuscrit de la Bibliothèque Roiale de *Paris*. La Piéce en elle-même n'est, à son avis, que l'Extrait d'un plus grand Ouvrage, & il ne méritoit pas de voir le jour, sans le nom d'*Eranius Philon*, dont l'Abréviateur s'est paré. Il juge, que c'étoit quelque Grammairien du bas Age, qui a voulu prendre le personnage de l'ancien *Hérennius Philon*, mais qui, dès l'entrée & en divers autres endroits, découvre lui-même l'imposture, en ce qu'ignorant le vrai nom, il a suivi aveuglément des Manuscrits où celui d'*Hérennius* avoit été corrompu, & changé en *Eranius*.

LESBONAX, (*b*) qui suit, étoit joint, parmi les Manuscrits de *Vossius*, à *Eranius Philon*, & paroît copié de la même main (*c*) sur un Manuscrit

(*a*) Voiez la Note sur le commencement de ce petit Dictionnaire, *pag.* 135. (*b*) *Pag.* 177, *& suiv.*

(*c*) On voit, dans la *Bibliotheca Bibliothecarum. Mss.* du P. de MONTFAUCON, pag. 770. col. 1. un Recueil de Piéces manuscrites, parmi lesquelles il s'en trouve deux, sous ce titre: *Eranii Philonis de differentia significationis: Lesbonactis de figuris.*

crit de *Paris*. Cet Auteur eſt beaucoup meilleur que le précédent. C'étoit, dit l'Editeur, un (*a*) petit Savant, qui débite des choſes auparavant ignorées, ou peu connuës. LEON (*b*) ALLATIUS, & VOSSIUS même, à ce que dit (*c*) SAUMAISE, qui eut communication de la Copie du Manuscrit, en avoient promis une Edition. Les *Figures*, dont il eſt traité dans cet Opuscule, ſont (*d*) très-différentes de celles que les Grammairiens, auſſi bien que les Rhéteurs, diſtinguent (*e*) en *Figures de penſée*, & *Figures d'expreſſion*. C'eſt un troiſiéme genre, qui conſiſte en certaines conſtructions particuliéres à quelque Dialecte, ou à quelque Auteur, & hors de l'uſage commun, irréguliéres par conſéquent, ſelon les Grammairiens. Il ne faut pas les confondre avec les *Soléciſmes*, qui ſont de véritables fautes de langage, où l'on tombe ſans y penſer; au lieu qu'on emploie, le ſachant & le voulant, ces ſortes de tours irréguliers.

Mais il s'agit des vrais *Soléciſmes*, & auſſi des *Barbariſmes*, dans le troiſiéme Opuscule, qui eſt anonyme. *Voſſius*, dans ſes *Adverſaria*, l'avoit copié d'un excellent Manuscrit, qui contenoit la Grammaire de DENYS *de Thrace*, avec les Com-

(*a*) *Eruditulus.*

(*b*) Au rapport de Mr. FABRICIUS, *Bibl. Græc.* Lib. IV. Cap. 30. §. 14. *Tom.* IV. pag. 422. & *Lib.* V. *Cap.* 7. pag. 46. *Tom.* VII.

(*c*) *Comment. de Helleniſtica*, pag. 148.

(*d*) Voiez la Nôte de Mr. *Valckenaer* ſur le commencement de *Lesbonax*, pag. 1, 2.

(*e*) Σχήματα διανοίας, & Σχήματα λέξεως.

Commentaires ou les Scholies de DIOMEDE, d'ETIENNE, de PORPHYRE, & un Ecrit anonyme, où tout consiste presque en Définitions de Grammaire. Mr. *Valckenaer* nous donne le petit Traité *Des Solécismes & des Barbarismes*, un peu plus correct, que n'étoit la Copie de *Vossius*, sur deux Manuscrits qui s'en trouvent dans la Bibliothéque de *Leide*, parmi ceux du même *Vossius*. L'Auteur inconnu accuse quelquefois mal-à-propos de Solécisme & de Barbarisme divers Ecrivains de l'Antiquité, sans en excepter HOMERE. Du reste, il ne laisse pas d'être fort utile, au jugement de *Vossius*, qui le témoigne dans une Note manuscrite, à la tête de sa Copie. En quoi l'Editeur est de même avis; & il remarque, à cette occasion, que ce que les Grammairiens appellent *Solécisme*, n'est autre chose que certain tour de construction rare, & tirée principalement du fond de quelque Dialecte, mais qui avoit de la grace. Les Grammairiens en ignorant la raison, & ne sachant que les Régles pointilleuses & embarrassées de leur Art, formées, non sur l'usage des anciens Auteurs, mais sur leurs chimères, se sont émancipez à critiquer rudement les bons Ecrivains, & à traiter sottement de Solécismes, des façons de parler, dont leur petit génie ne comprenoit pas la beauté naturelle & l'excellence merveilleuse. SEXTUS *l'Empirique*, qui ne s'épouvantoit point des vaines clameurs de ces gens-là, les a très-bien tournez (*a*) en ridicule. Mr. *Valckenaer* ne prétend

(*a*) *Adversus Grammaticos*, Lib. I. Cap. X. §. 210, *& seqq.* pag. 260, *& seqq.* Edit. Fabric.

prétend pas néanmoins, qu'on les doive entiérement mépriser, comme font des gens d'esprit sous un tel prétexte. Car au fond on est, dit-il, redevable à ces Grammairiens de presque toute la connoissance qu'on a de l'Antiquité. Il veut seulement, qu'en louant ce qu'ils disent de bon, on n'approuve pas le mauvais, & qu'on se moque, comme il fait lui-même autant qu'aucun autre, de l'accusation de Solécisme, qu'ils intentent sans raison aux anciens Auteurs.

Reste le dernier (*a*) Opuscule, le seul auquel l'Editeur n'a joint aucunes Notes, croiant la chose inutile. Il y est traité de ce que les Grammairiens appellent *Esprits*. On y trouve bien des remarques utiles, tirées, comme porte le titre, des Ouvrages de TRYPHON, de CHOEROBOSQUE, de THEODORIT, & d'autres. Le Manuscrit, que l'on dit là avoir été conféré & corrigé sur divers autres, paroît être de quatre-cens ans, & se trouve aussi parmi ceux de la Bibliothéque de *Vossius*, qui fait maintenant partie de celle de *Leide*. C'est là-dessus, que Mr. *Valckenaer* le publie, se contentant de mettre la marque + aux endroits où il reste quelque faute.

DONNONS maintenant quelque échantillon des Notes & des Observations de notre Editeur, sur *Ammonius*, qui est ici l'Auteur principal.

Dès la seconde page, il se présente un endroit propre à exercer la Critique. *Ammonius* y explique

(*a*) Pag. 207, & seqq.

plique la différence qu'il y a entre Ἄγγελος, Ἐξάγγελος, & Αὐτάγγελος. Par Ἄγγελος il entend celui (a) qui vient d'ailleurs annoncer quelque choſe. Ἐξάγγελος, c'eſt celui au contraire (b) qui va ailleurs annoncer quelque choſe de l'endroit d'où il vient. Αὐτάγγελος δὲ ὁ τὰ ἑαυτοῦ διαγγέλλων, καὶ μὴ ὑφ' ἑτέρου. On ne voit point de ſens convenable dans cette explication du dernier mot. Le Manuscrit, conféré par *Voſſius*, porte, ὁ τὰ ὑφ' ἑαυτῷ &c. Mais dans les anciennes Editions il y a, ὁ τὰ ἀφ' ἑαυτοῦ διαγγέλλων &c. De ces deux variétez notre Editeur tire la véritable leçon, qu'il forme ainſi: ὁ τὰ ἑαυτοῦ ἀφ' ἑαυτοῦ διαγγέλλων, ᾗ μὴ ὑφ' ἑτέρου πεμφθείς. D'où il naît ce ſens fort à propos, c'eſt qu'on entend par Αὐτάγγελος, celui qui annonce quelque choſe qui le regarde lui-même, & qui l'annonce de lui-même, de ſon pur mouvement, ſans être envoié par quelque autre. Mr. *Valckenaer* établit ſa correction, & le ſens qui en réſulte, par des paſſages de (c) THUCYDIDE, & de ſon (d) Scholiaſte, d'HELIODORE (e), de MAXIME (f) *de Tyr*, de (g) SUIDAS. Il propoſe encore, ſur les derniers mots, une autre conjecture, qui diſpenſeroit d'ajoûter, comme il a fait, le verbe πεμφθείς, ce ſeroit de lire ᾗ μὴ δι' ἑτέρου, *alienâ operâ*

(a) Πᾶς ὁ ἀγγέλλων τὰ ἔξωθεν.
(b) Ὁ τὰ ἔνδοθεν τοῖς ἔξω διαγγέλλων.
(c) *Lib.* III. *Cap.* 33.
(d) *Ibid.* num. 46. *pag.* 185. *Ed. Amſtel.*
(e) *Æthiopic.* Lib. II. *pag.* 76. *Edit. Bourdelot.*
(f) *Serm.* XXVI. Ἀπροφήτης ἀυτάγγελος. Pag. 152. *Ed. Dan. Heinſ.* (pag. 264. *Ed. Daviſ.*)
(g) Voc. Αὐτάγγελος.

opera non usus. Mais les Copistes n'ont pas pu si aisément changer δι en ὑφ'. Et ce changement rend l'opposition peu juste. Pour y remédier, ne pourroit-on pas lire? ἢ μὴ ἀφ' ἑτέρου, entendant par-là, *de la part d'autrui.*

Voici une autre (*a*) correction, dont l'Editeur est redevable à Mr. *Hemsterhuis.* Καὶ Θερμηδίσματα, τὰ ὑπὸ θερμῶν βεβρεγμένα ξύλα, οἷς ἢ ἀντὶ σφραγίδων ἐχρῶντο, ὅτι ἦν δυσπαραποίητα. Le dernier mot étoit corrompu dans toutes les Editions, qui portoient δυσπαράκτυτα. SCALIGER, & VULCANIUS, lisoient δυσπαράψηστα. Mais, selon la conjecture du savant Professeur de *Franeker*, on a mis dans le Texte, δυσπαραποίητα. Pour entendre cela, il faut savoir, qu'anciennement, (*b*) chez les *Grecs*, & sur-tout chez les *Lacédémoniens*, au lieu d'Anneaux à cacheter, faits de quelque métail, on se servoit de morceaux d'un bois rongé par les vers. *Ammonius*, expliquant ici le mot de Θερμηδίσματα, qui signifie les bois ainsi rongez, rend raison de ce qu'on s'étoit avisé de les emploier à cet usage: c'est, dit-il maintenant, qu'il étoit difficile de contrefaire l'empreinte de tels Cachets; sens auquel le verbe παραποιεῖν se trouve assez souvent dans les bons Auteurs. Mr. *Valckenaer*, au reste, rapporte, dans ses (*c*) *Animadversiones*, divers Passages d'autres Auteurs, où se trouve le mot de Θέρμη, d'où est derivé Θερμηδίσματα, ou, comme d'autres

(*a*) Sur l'article Ἴτυς. Pag. 74.
(*b*) Voiez les *Animadversiones* de l'Editeur, Lib. II. Cap. 5. *pag.* 105.
(*c*) *Ibid.* pag. 104.

d'autres l'écrivent, Θρασύβουλος, & à cette occasion, il en corrige quelques-uns.

Sur la (a) Lettre N. où la différence entre Νῆες & Πλοῖα est expliquée, *Ammonius* cite le Grammairien DIDYME, & il y joint un passage d'ARISTOTE, tiré d'un des Ouvrages de ce Philosophe, qui sont perdus : Ἀριστοτέλης δ' ἐν τοῖς περὶ τὸ Δικαιώματος τοῦ πολέμου &c. Ainsi le titre seroit : *Des Droits de la Guerre.* Mais, au lieu de πολέμου, EUSTATHE dit πόλεων, & cela en copiant cet article même d'*Ammonius*, quoiqu'il ne nomme personne. Là-dessus, (b) ISAC CASAUBON, & d'autres (c) après lui, ont cru, qu'il y avoit faute dans le Texte du Grammairien, & qu'il falloit le corriger par *Eustathe*. Mais HENRI DE VALOIS (d) a été d'avis contraire, & Mr. *Valckenaer* s'y range sans balancer. MENAGE, dont il ne dit rien, a réfuté *De Valois*, (e) par des raisons qui ne sont pas à mépriser. Car il joint à *Eustathe*, deux *Vies* Anonymes d'*Aristote*, toutes deux anciennes, (f) l'une en Grec, l'autre traduite du Grec. Dans la prémiére, que *Ménage* (g) lui-même a publiée, on voit, entre les (h) Ecrits d'*Aristote*,

(a) Pag. 98.

(b) *Not.* ad DIOG. LAERT. Lib. V. § 26. *pag.* 282. *Ed. Amst.*

(c) J. MEURSIUS, & Mr. FABRICIUS, *Bibl. Græc.* Tom. II. pag. 187.

(d) *Not* in *Not. Mss.* ad HARPOCRAT. pag. 109, 110.

(e) *Not.* ad DIOG. LAERT. Lib. V. § 26. *pag.* 196.

(f) Voiez la *Bibl. Græc.* de Mr. FABRICIUS, Tom. II. *pag.* 174.

(g) *Ubi supra*, pag. 201, 202.

(h) *Ibid.* pag. 202. *init.*

te, dont l'Auteur donne une liſte plus ample qu'on ne la trouve ailleurs, Διναστειῶν πόλεων, &c. Dans l'autre, on lit: *Et ſcriptas ab eo* Juſtificationes Græcarum Civitatum, *quibus lites Græcorum determinabat. Scripta autem eſt ab eo posterius Hiſtoria politiarum.* De-là *Ménage* conclut, que GROTIUS n'a pas eu raiſon (*a*) d'attribuer à *Ariſtote* un Traité *des Droits de la Guerre*. Il n'examine pourtant pas la raiſon unique, ſur laquelle *De Valois* s'eſt fondé, pour défendre la leçon du Texte d'*Ammonius*: mais je m'imagine que c'eſt parce que l'argument lui a paru des plus foibles. Car tout eſt fondé ſur ce que, dans le paſſage d'*Ariſtote* cité par *Ammonius* & par *Euſtathe*, il eſt dit, qu'ALEXANDRE, Roi d'*Epire*, étant appellé au ſecours par les *Tarentins*, qui avoient Guerre avec les Barbares, leur amena une Flotte, compoſée de Vaiſſeaux de Guerre, & de Vaiſſeaux de charge. Il s'agit là de Guerre, dit *H. De Valois*: donc le Livre d'*Ariſtote* traitoit *des Droits de la Guerre*. Et là-deſſus il s'étend à montrer, que la Guerre a ſes Loix & ſes Droits; il vous cite *Tite-Live*, *Cicéron*, *Diodore de Sicile*, *Plutarque*; ſur quoi il auroit pu renvoier ſimplement à *Grotius*, qui, avant lui, avoit allégué ces Paſſages, & bien d'autres. Mais, s'enſuit-il de là, qu'*Ariſtote* aît penſé à compoſer un Traité exprès ſur cette matiére? Et peut-on l'inférer de cela

(*a*) *De Jure Bell. ac Pac.* Prolegom. § 36. SELDEN eſt d'avis contraire, dans ſon Traité *De Jure Nat. & Gentium, secundum Ebr.* Lib. I. Cap. 1. pag. 4. *Edit. Argentor.*

cela ſeul, qu'il aura parlé de l'Expédition que fit ALEXANDRE *le Moloſſien* en *Italie*? Suppoſons, que ce Philoſophe, ſelon la maniére dont le titre de ſon Ouvrage eſt conçu dans *Euſtathe*, aît traité des affaires qu'il y avoit entre les Villes, par où il faudra ſans doute entendre *les Villes Gréques*, de leurs Diſputes, de leurs Droits, de leurs Prétentions reſpectives; eſt-ce qu'il n'aura pas pu, ſans ſortir de ſon ſujet, parler de l'Alliance des *Tarentins* avec *Alexandre*, Roi d'*Epire*, qui en prit prétexte d'exécuter les grands deſſeins qu'il formoit contre l'*Italie*? On ſait, que l'*Italie* étoit pleine de Colonies *Gréques*, & que *Tarente* en étoit une. Le Philoſophe pouvoit même par occaſion, comme font tous les Auteurs, parler de choſes, qui, quoiqu'elles ne fuſſent pas proprement de ſon ſujet, y étoient amenées à cauſe de quelque liaiſon qu'elles y avoient d'une maniére ou d'autre. La queſtion ſe réduit certainement à ſavoir, ſi l'on doit préférer à l'autorité d'*Euſtathe*, & des deux Vies Anonymes d'*Ariſtote*, celle des Editions d'*Ammonius*, toutes venues, comme nous avons vu que notre Editeur le reconnoît, d'un ſeul Manuſcrit. Il n'a pu lui-même en conſulter ici aucun; car la Collation de *Voſſius* ne va pas juſques-là. Qui ſait, ſi πόλεων ne ſe trouvera pas dans quelcun des Manuſcrits de *France*, ou d'*Angleterre*, ou d'ailleurs? Et ſi *Euſtathe* a copié *Ammonius*, comme Mr. *Valckenaer* le ſoutient, & doit le ſoutenir ſelon ſon Syſtème; pourquoi n'aura-t-il pas eu un Manuſcrit plus correct, que celui ſur lequel ont été faites ſes Editions?

Sunt

Σιωπὴ καὶ Σιγὴ διαφέρει. Σιωπὴ μὲν γάρ ἐστι παντὸς ῥήσεως λόγου· Σιγὴ δὲ, τύφλωσις λόγου. (*a*) Mr. *Valckenaer*, supposant, comme il est clair, qu'il y a faute ici dans le mot τύφλωσις, qui donne une idée fort opposée à celle que renferme Σιωπὴ, de quelque maniére qu'on le distingue de Σιγὴ, propose deux conjectures : l'une, qui lui étoit venue autrefois dans l'esprit, & qui encore aujourd'hui ne lui paroît pas destituée de fondement, ce seroit de lire τύφλις : l'autre, qu'il préfére néanmoins, c'est de changer τύφλωσις en τύφωσις. Et il n'en dit pas davantage. Je vois, que le docte Théologien (*b*) PEARSON s'est déclaré, il y a long-tems, pour τύφλις. Notre Editeur entend apparemment par τύφωσις, selon la signification naturelle du terme, le silence qui vient de ce qu'on est privé de l'usage de la parole, ou empêché de parler de quelque maniére que ce soit ; par opposition à celui que l'on garde, en s'empêchant soi-même de parler. Je me souviens d'un passage de (*c*) ST. LUC, où cette idée est au contraire attachée au mot Σιωπή : c'est dans les paroles de l'Ange *Gabriel* à *Zacharie* ; Καὶ ἰδοὺ, ἔσῃ σιωπῶν, καὶ μὴ δυνάμενος λαλῆσαι &c.

Ναὸς καὶ Σηκὸς διαφέρει· ὁ μὲν γὰρ Ναὸς, ἐστι Θεῶν· ὁ δὲ Σηκὸς, ἱρῶν. Voici un des articles, sur lesquels notre Auteur s'étend, dans un Chapitre de ses *Animadversiones* (*d*). Ναὸς, dit-il, signifioit originairement un *Domicile*. CLINIAS, cité

(*a*) *Pag.* 128.

(*b*) Dans ses *Vindiciæ Ignatianæ*. Cap. IV. pag. 369. *Patr. Apostolic.* Tom. II. *Ed. Amst.* 1724.

(*c*) Cap. I. *vers.* 20. (*d*) *Lib.* II. *Cap.* 19.

té par le (a) Scholiaſte d'APOLLONIUS, nous apprend, qu'anciennement on diſoit Ἔνναον, (& non pas, comme portent les Editions, ἴναον) parce que les Dieux y habitoient, διὰ τὸ ἐνναίειν αὐτὸ ἐντὸς τοὺς Θεούς. Voilà pourquoi Ναὸς a depuis été un mot affecté aux *Temples*. De même Σηκὸς, qui proprement n'étoit autre choſe, qu'un *Enclos*, quel que ce fût, vint à être emploié, pour déſigner par excellence une partie intérieure d'un Temple, ou l'endroit dans lequel on renfermoit les Simulacres des Dieux, comme il paroît par (b) SUIDAS, & par le (c) *Scholiaſte* d'HOMERE; quoi que le dernier donne une Etymologie ridicule, faiſant venir σηκὸς, ἀπὸ τοῦ ἵστασθαι τὸ αὐτοῦ τὸ ἀγάλματος. Cet uſage du mot Σηκὸς, qui ſe trouve marqué dans un paſſage (d) des *Argonautiques* d'APOLLONIUS, a été indiqué par (e) TANNEGUY LE FEVRE; & DIDIER HERAULT (f) l'avoit déja confirmé par divers paſſages d'anciens Auteurs. On voioit même ſur les grands chemins, des σηκοὶ, où les Statues des Dieux étoient renfermées. Un paſſage de NICANDER, cité par (g) ATHENE'E, & une

(a) Ad *Lib.* II. verſ. 1087. Ici Mr. *Valckenaer* corrige en paſſant un mot de SUIDAS, où on lit (*Tom.* I. *Ed. Kuſter.* pag. 735) Ἐναύειν. τὸ ἱστᾶσθαι πρὸς τοῖς ναοῖς. Il faut, dit-il: Ἔνναίειν.

(b) Voc. Σηκός.

(c) Ad *Iliad.* Lib. VIII. *verſ.* 131.

(d) Lib. IV. *verſ.* 1284, 1285.

(e) *Not.* in ANACREONT. Cap. I. ad *Od.* V. verſ. 88.

(f) *Not.* ad ARNOB. Lib. VI. *pag.* 234. *Ed. Lugd. B.* 1651.

(g) *Deipnoſoph.* Lib. XV. Cap. IX. *pag.* 684. D. *Edit. Caſaub.*

& une Epigramme de (*a*) THEOCRITE, le montrent. Les Paſſans, attirez par la dévotion, s'y arrêtoient, ainſi que le témoigne (*b*) APULE'E: *Neque enim juſtiùs religioſam moram viatori objecerit. . . . colliculis* SEPIMINE *conſecratus* &c. où *ſepimen* exprime le σηκὸς, dont il s'agit. Si SAUMAISE ſe fût ſouvenu de cet uſage, dans ſes Notes ſur (*c*) la Conſécration d'un Temple du Champ d'*Hérode l'Athénien*, il n'auroit pas préféré à la leçon commune de ce vers: Σηκὸς δ' οὔ τοι ἐφῆν &c. celle d'un Manuſcrit, qui porte: Ἕρκος δ' οὔ τοι ἐφῆν: car σηκὸς, ou σηκὸς, eſt la même choſe que ἕρκος, c'eſt-à-dire, *la baluſtrade*; & l'on entendoit par-là le Temple même des Dieux. Mais, ſelon les Grammairiens, σηκὸς ſignifioit principalement les Temples des *Héros*, ou plutôt leurs Chapelles, *Sacella*. A quoi ſe rapportent deux Paſſages d'EURIPIDE, alléguez par (*d*) Mr. D'ARNAULD. On environnoit auſſi d'une Cloiſon (σηκὸς) les Sépulcres des Hommes Illuſtres, comme il paroît par ce vers de l'*Anthologie*: (*e*)

Αὐτὸν ἔχει θεὸν, σῶμα δὲ σηκὸς ἔδη.

De-là vient qu'on adora, dans des Chapelles ainſi encloſes, ceux qui, après leur mort, étoient mis au nombre des Dieux. Les *Chrétiens*, lorsqu'ils

(*a*) *Epigramm.* IV. verſ. 5. (*b*) *Florid.* init.
(*c*) *Pag.* 64. (*d*) *Animadverſ. Critic.* Lib. I. Cap. I.
(*e*) *Nicarchi* Epigr. *Lib.* I. Cap. I. *Anthol.* Epigr. II. *verſ. ult.*

qu'ils vinrent à dégénérer insensiblement de la première simplicité, imitérent cet usage du Paganisme. Ils élevérent, en l'honneur du Dieu Suprême, des Temples magnifiquement construits; & ils firent des Chapelles, pour honorer, comme ses Ministres, les Héros qui s'étoient distinguez par leurs Vertus. L'origine de cette superstition, fut le soin qu'on avoit de conserver précieusement les Reliques des Martyrs, que l'on mettoit d'abord pour cet effet dans des Chapelles, bâties au fond des Temples. Cela fournit occasion à *Mr. Valckenaer* de corriger une Epigramme de (a) GREGOIRE *de Nazianze*, & un Passage d'EVAGRIUS. Dans ce Passage l'Historien décrivant une Eglise de *Sainte Euphémie* qu'il y avoit à *Calcédoine*, dit, que, sous un beau Dôme, du côté de l'Orient, on voioit une Chapelle magnifique, où étoient les Reliques de la Sainte, renfermées dans un Cercueil long, que quelques-uns appellent *Mausée*, & qui étoit d'argent très-bien travaillé: (b) Ἔστιν δὲ ὑπὸ θόλῳ τοῦ ἱεροῦ, εὐαγοῦς ἐστι σφόδρα, ἔνθα τὸ σεμνὸν ἄγιον τῆς μάρτυρος λάνακος λίθινος ἐστὶν ἐν τινι σορῷ τῶν ἐπιμήκων, μᾶλλον ἢ τοῦ κανόνος, ἣ ἀργύρῳ εὖ μάλα σοφῶς ἠσκημένη. HENRI DE VALOIS a bien vu, que ce mot μαυσὼν est corrompu. Mr. *Valckenaer* le croit aussi, mais en même tems il regarde cette remarque comme une glose de quelque Homme de Lettres, qui avoit écrit à la marge: Μάνδρα ἔνθα πολλοί. Cela se rapportoit à σορός, que

(a) *Carm.* XVII. in *Anecdotis* MURATORII.
(b) *Hist. Eccles.* Lib. II. Cap. 3. *pag.* 285. *Edit. Cantabrig.*

que les Grammairiens expliquent par *μάνδρα*. Mais quelque Copiſte ignorant fourra la gloſe dans le Texte, & ayant mal changé *μάνδρας* en *σκηνὰς*, la plaça après *ἐκφύσεν*. Notre Auteur ne dit rien de la conjecture d'*Henri de Valois*, qui, ne ſuppoſant aucune gloſe (expédient auquel on ne doit pas avoir recours ſans de très-fortes raiſons) peut paroître aſſez vraiſemblable, & convient très-bien à l'endroit où la remarque eſt placée. Ce Savant lit *ἐμὸν* : mot qui répond fort juſte à *σφὸν*, qu'un ancien Gloſſaire exprime par *Area funebris*. On ſait d'ailleurs, que le mot (*a*) Latin avoit été, comme tant d'autres, tranſporté dans la Langue Gréque, pour déſigner les Coffres du Tréſor public. Pourquoi eſt-ce que les *Grecs* n'auroit pas pu auſſi l'emploier, en parlant des Coffres ou Cercueils, dans leſquels on mettoit les Corps morts, ou leurs Reliques? Je vois, que DU CANGE (*b*) a voulu défendre la leçon du Texte, mais d'une maniére aſſez ridicule. Car il prétend, que c'eſt l'Egliſe même de *Ste. Euphémie*, qui étoit appellée *Μανδρὰ*, à cauſe de la forme de ſa ſtructure, parce, dit-il, qu'elle étoit peut-être un peu longue, & non pas quarrée, comme les autres Egliſes des *Grecs*.

ENTRE les morceaux, que Mr. *Valkenaer* publie, de Piéces qui n'ont jamais vu le jour, le plus conſidérable, auſſi-bien que le plus long, eſt

(*a*) Voiez le *Gloſſarium Græco-Barbar.* de MEURSIUS, & celui de DU CANGE, au mot Ἄρκα.

(*b*) *Ibid.* au mot *Μανδρά*.

eſt tiré des *Scholies* de PORPHYRE ſur HOMERE, dont le Manuſcrit ſe trouve dans la Bibliothéque de *Leide*, parmi ceux qui ſont venus de celle d'*Iſac Voſſius*. Comme il croit qu'elles ſont d'un grand prix, il en a voulu préſenter aux Savans un échantillon, afin qu'ils en jugent. Il en a, pour cet effet, choiſi quelques-unes ſur tous les Livres de l'*Iliade*. On ſouhaitera ſans doute, que, pour rendre complette l'obligation, il veuille bien ſe charger lui-même de mettre en lumiére tout l'Ouvrage, avec le même ſoin, qu'il vient de nous donner ſon *Ammonius*.

ARTICLE VIII.

TITI LIVII *Patavini* HISTORIARUM ab Urbe condita Libri, qui ſuperſunt, omnes, cum *Notis integris* LAUR. VALLAE, M. ANT. SABELLICI, BEATI RHENANI, SIGISM. GELENII, HENR. LORITI GLAREANI, CAR. SIGONII, FULVII URSINI, FRANC. SANCTII, J. FR. GRONOVII, TAN. FABRI, HENR. VALESII, JAC. PERIZONII, JAC. GRONOVII; *Excerptis* PETR. NANNII, JUSTI LIPSII, FR. MODII, & aliorum. Curante ARN. DRAKENBORCH, qui & ſuas Adnotationes adjecit. Accedunt *Supplementa* deperditorum T. LIVII Librorum à JOH. FREINSHEMIO concinnata. TOMUS TERTIUS.

C'eſt-

C'eſt-à-dire:

TITE-LIVE. *Nouvelle Edition, par les ſoins de* Mr. DRAKENBORCH, *qui a joint ſes Notes à celles de divers Savans, dont quelques-unes n'avoient point encore vu le jour. Avec les* Supplémens *de* FREINSHEMIUS. In quarto, TOM. III. *pagg.* 1172. A *Amſterdam*, chez *J. Wetſtein* & *Guillaume Smith*; & à *Leide*, chez *Samuel Luchtmans*, 1740.

VOICI le Troiſiéme Tome de la nouvelle Edition de TITE-LIVE, dont on a rendu compte, en parlant (*a*) des deux prémiers. Celui-ci renferme ſept Livres, ſavoir, le X. & depuis le XXI. jusqu'au XXVI. inclusivement. Mais, dans le vuide des dix Livres qui ſont perdus, on a placé les *Supplémens* de FREINSHEMIUS, en imitant avec raiſon la méthode qu'ont tenue à cet égard Mrs. LE CLERC & CREVIER, mais ſans omettre les Citations marginales, qui ne ſe trouvent point dans l'Edition du prémier.

Du reſte, Mr. DRAKENBORCH ſuit toujours, avec la même exactitude & avec les mêmes ſecours, le plan qu'il s'étoit formé, & que nous avons ſuffiſamment expoſé. Toute la différence qu'il y a, c'eſt que, dans la plus grande partie de ce nouveau Tome, il a pu faire uſage des Notes

(*a*) *Tom.* XX. Part. I. *Artic.* 4. & Part. II. *Article* 6.

Notes de (a) Mr. *Crevier*. Le Prémier Tome de ce Savant de *Paris* n'étoit parvenu à lui, qu'après l'impreſſion des deux précédens de ſon Edition, & même du Dixiéme Livre de *Tite-Live*. On voit paroître le nom de Mr. *Crevier* au commencement des Notes de Mr. *Drakenborch* ſur le XXI. Livre, & depuis, en un grand nombre d'endroits jusqu'à la fin du Volume. Mais je ne l'ai apperçu nulle part dans le Dixiéme. Et, quoi que je n'aie plus en main le Prémier Tome de l'Edition de *Paris*, le ſeul que j'aie vu, je ne doute pas que Mr. *Drakenborch* n'y eût trouvé occaſion d'en tirer quelque remarque. En voici une preuve, qui ſuffiroit pour me le perſuader.

En donnant l'Extrait du I. Tome de Mr. *Crevier*, (b) je rapportai, entr'autres exemples, ſa Note ſur un Paſſage du (c) X. Livre, où *Tite-Live* exprime la raiſon pourquoi *Fabius* ne laiſſoit pas longtems ſon Armée en un même endroit: *Inde nusquam ſtativa* Romanis *fuere. negabat utile eſſe, uno loco ſedere exercitum: itineribus ac mutatione locorum* NOBILIOREM *ac ſalubriorem eſſe*. Je dis là, qu'au lieu de *nobiliorem*, cet Editeur avoit trouvé *mobiliorem* dans un Manuſcrit de l'Abbaye de *St. Victor*, & qu'il jugeoit que le ſens ſeroit ainſi beaucoup plus clair & plus commode. J'ajoûtai quelque choſe, pour confirmer cette maniére de lire, que Mr. *Le Clerc* avoit déja propoſée par conjecture. Je vois main-

(a) On a parlé auſſi du I. Tome de cette Edition *Tom.* XX. Part. II. *Artic.* 7.
(b) *Ubi ſupr.* pag. 410, 411.
(c) *Cap.* 25. *num.* 10.

maintenant, dans (*a*) ce Troiſiéme Tome de Mr. *Drakenborch*, prémiérement une Note de KLOCKIUS, du nombre de celles qui n'avoient jamais été publiées, dans laquelle ce Savant dit en un mot: *Lege* MOBILIOREM: puis une autre Note de Mr. DUKER, qui faiſant mention de cette conjecture, uniquement comme avancée par Mr. *Le Clerc*, la rejette, parce que tous les Manuſcrits s'accordent dans la leçon reçue, & tâche de donner ici un ſens convenable au mot *nobilior*. Après quoi Mr. *Drakenborch* dit, que *Doujat* avoit auſſi eu la même penſée, que Mr. *Le Clerc*; & qu'effectivement les mots de *nobilis* & *mobilis* ſont ſouvent confondus dans les Manuſcrits; mais que tous, auſſi bien que toutes les Editions, s'accordent ſur le *nobiliorem*. S'il eût vu alors l'Edition de Mr. *Crevier*, il auroit ſans doute excepté le Manuſcrit de l'Abbaye de *St. Victor*, comme, dans tous les Livres ſuivans de ſon Auteur, il indique les Diverſes Leçons que Mr. *Crevier* a rapportées. Pour ce qui eſt de la choſe en elle-même, voilà, d'un côté, de quoi donner lieu de croire, que la correction de *nobiliorem* en *mobiliorem*, eſt fort naturelle, puiſqu'elle eſt venue, il y a longtems, dans l'eſprit d'un Savant d'*Allemagne*, & enſuite de l'Editeur *ad uſum Delphini*, dont Mr. *Drakenborch* même ne mépriſe pas toujours le jugement: de l'autre, Mr. *Duker*, quoi que la conjecture lui paroiſſe *ſpécieuſe*, cependant, dans la ſuppoſition qu'il n'y a point d'Edition, ni de Manuſcrit, où on

(*a*) *Pag.* 100.

liſe *mobiliorem*, ce qui ſe trouve maintenant ſouffrir l'exception d'un Manuſcrit, cherche à expliquer le *nobiliorem* d'une maniére dont je ne ſai s'il eſt lui-même bien ſatisfait. Voici ce qu'il dit: NOBILIOREM, *id eſt, ut puto, ſtrenuiorem, laborum tolerantiorem, ſive minus deſidem, minus ignavum, ut ſolet, quamdiu uno loco ſedet, otio corrumpi miles: quem duces diſciplinæ militaris ſtudioſi ob eam cauſam in ſtativis ad laborem adigebant.* Mais il faudroit prouver par quelque exemple (*a*) bien clair, que cela peut être renfermé dans l'épithéte de *nobilis*. Ce mot, ſelon l'uſage conſtant des bons Auteurs, donne l'idée de quelque diſtinction, & non pas des choſes mêmes qui en ſont le fondement, ou qui ſont un moien propre à y parvenir. Or il ne s'agit ici manifeſtement que de certaines qualitez qui peuvent ſervir à mettre une Armée en état d'aquérir cette diſtinction, ou de l'augmenter. On ne fait pas attention, comme je l'ai déja dit dans l'endroit indiqué, à l'autre épithéte *ſalubriorem*, qui demande quelque choſe de ſemblable au ſens de *mobilior*, & qui ne ſauroit être jointe avec *nobiliot* ſans un défaut de juſteſſe. Comme la *Santé* eſt un effet naturel, & direct, du fréquent changement de lieu, qui fait que, ſi les Soldats ſe trou-

(*a*) Mr. *Duker* renvoie à un paſſage de ce Livre, où on lit *ignobile agmen*, Cap. 20. §. 8. & ſur lequel *Gronovius* a cité celui dont il s'agit, comme s'expliquant l'un l'autre par oppoſition. Mais là-même pluſieurs Manuſcrits, auſſi-bien que quelques anciennes Editions, portent *immobile agmen*. Et en laiſſant *ignobile*, il ſeroit aiſé de faire voir qu'on ne peut tirer de là aucune conſéquence pour défendre le *nobiliorem* de l'autre paſſage.

trouvent dans un mauvais air, le peu de ſéjour qu'ils y font empêche qu'ils n'en ſoient incommodez: ce changement, par une ſuite auſſi naturelle & auſſi directe, les rend plus agiles, plus promts à partir au prémier commandement, par la facilité que leur donne l'habitude & l'accoûtumance. *Tite-Live* auroit-il oublié d'exprimer diſtinctement ce dernier effet? Qu'il aît dit *mobiliorem*, voilà qui le déſigne d'une maniére où il n'y a rien à deſirer. Ce mot a pu très-aiſément être changé en *nobiliorem*: on en convient. On y oppoſe l'autorité contraire de toutes les Editions & de tous les Manuſcrits. Voilà déja un Manuſcrit trouvé, qui porte nettement *mobiliorem*. Qui ſait s'il ne s'en préſentera pas quelque autre? Le champ aux découvertes en ce genre n'eſt pas encore épuiſé.

Je paſſe à une Note de Mr. *Drakenborch* ſur le même Livre X. que j'ai choiſie, parce qu'elle ſert à le défendre contre une critique peu ménagée, qui a été hazardée, entr'autres ſemblables, par celui qui a donné l'Extrait des deux Prémiers Volumes dans le Journal de *Leipſig*. C'eſt ſur un Paſſage du (*a*) I. Livre, que voici: *Arma his* [Juvenibus] *imperata, galea, clipeum, ocreae, lorica; omnia ex aere. haec ut tegumenta corporis eſſent. tela in hoſtem, haſtaque & gladius. Additae huic claſſi duae fabrum* &c. Le Manuſcrit de Mr. *Havercamp* porte ici dans les derniéres paroles: *telaque in hoſtem haſtaque & gladius addi-*

(*a*) *Lib.* I. Cap. 43. *num.* 2. pag. 174.

addita. additae huic classi &c. L'Editeur rejette ce supplément d'*addita* avant *additæ*, comme contraire au consentement de tous les autres Manuscrits, & comme d'ailleurs inutile, parce que les mots, qui précédent, *hastaque & gladius*, dépendent du verbe *imperata*, qui se trouve au commencement de la période. Il n'approuve pas plus une Note manuscrite de *Périzonius* (Pére ou Fils, car il n'a pu distinguer de quelle de ces deux mains elle est) qui avoit effacé du mot *hastaque* le *que*, comme le jugeant superflu, sans aucun garant, & avec aussi peu de nécessité. Pour en convaincre les Lecteurs, Mr. *Drakenborch* explique ainsi le sens du texte, selon la leçon recue. Qu'outre les Armes propres à couvrir le corps, on ordonna aux Soldats de la Prémiére Classe, de prendre deux sortes d'Armes, *hastaque & gladius*, la Pique & l'Epée, pour agir contre l'Ennemi. Après quoi, pour justifier l'arrangement du *que* mis à la fin du mot *hasta* & avant un *&*, il renvoie à ce qu'il dira sur le Liv. X. Chap. XXX. §. 2. Là-dessus, (*a*) le Journaliste dit, que Mr. *Drakenborch* auroit dû prouver, qu'un tel usage de *que* ainsi placé avant *&*, est autorisé par quelque Auteur en prose, & sur-tout par *Tite-Live:* que, pour lui, il n'y en a trouvé aucun exemple; & qu'il ne voit pas pourquoi l'Editeur a mieux aimé en renvoier la preuve au X. Livre, plutôt que de la donner sur le Prémier. Après quoi il le réfute d'avance en examinant le passage. Ce passage est

(*a*) *Acta Eruditor.* Ann. 1738. *pag.* 483, 484.

eſt ainſi conçu: (*a*) *Et in Etruria per eosdem dies ab Cn. Fulvio pro praetore res ex ſententia geſta; &, praeter ingentem inlatam populationibus agrorum hoſti cladem, pugnatum etiam egregie eſt. Peruſinorumque & Cluſinorum caeſa amplius millia tria, & ſigna militaria ad viginti capta.* Mais (dit le Journaliſte) avec la permiſſion du très-ſavant homme, ce paſſage ne prouve rien. Car le *que* du mot *Peruſinorumque*, joint manifeſtement ce qui ſuit, *caeſa tria millia* [*Peruſinorumque & Cluſinorum*] avec ce qui précéde, *pugnatum egregie eſt.* Il y a là d'abord quelque choſe d'aſſez ſingulier, que, ſans ſavoir ce que dira un Ecrivain qui promet de s'expliquer ailleurs & d'alléguer ſes preuves, on croie pouvoir le réfuter; & qu'on veuille ôter à un Editeur la liberté de placer où il le jugera à propos, des remarques qui peuvent ſervir à éclaircir divers endroits de ſon Auteur. Voici maintenant ce que dit Mr. *Drakenborch*, ſans inſinuer le moins du monde, qu'il réponde à une critique. Après avoir cité quelques-uns de ſes Manuſcrits, qui portent *Peruſinorum*, ſans *que*, pour ſuivre, ſelon ſa régle, le plus grand nombre & les meilleurs; il ajoûte, qu'il ne croit pas néanmoins que les paroles, *Peruſinorumque & Cluſinorum* &c. ſoient liées par ce *que* avec les précédentes; à cauſe de quoi il les en a diſtinguées par un grand point: mais le *que* ſe rapporte ou aux mots qui ſuivent immédiatement, *& Cluſinorum caeſa* &c. ou à ceux qui viennent enſuite, *& ſigna militaria*

(*a*) *Lib.* X. Cap. 30. §. 1, 2.

turia &c. Car *Tite-Live*, après avoir dit, qu'il y avoit eu en *Etrurie* un Combat avantageux, en donne maintenant deux preuves : l'une, le grand nombre de ceux qui y furent tuez ; l'autre, la prise des Etendarts. Ainsi, soit que l'on rapporte le *que* à *& Clusinorum* &c. ou à *& signa militaria* &c. l'Historien met toujours un *que* avant *&*, pour joindre par ces deux particules des choses différentes ; & cela lui est très-ordinaire. Mr. *Drakenborch* en allégue ici jusqu'à treize exemples, dont il suffira de rapporter deux. LIB. XXIII. *Cap.* 26. *num.* 8. *Simul & ad castra tumultus erat, & per agros fugaque & caedes.* LIB. XXIV. *Cap.* 47. *num.* 4. *Cogniti inter se quidam Arpinique & Romani.* Bien plus : il en avoit déja produit plusieurs autres, dans une Note sur le (*a*) Livre V, où par conséquent le Censeur de *Leipsig* auroit pu les voir. Rapportons-en aussi deux de ceux-ci. LIB. II. *Cap.* 59. *num.* 7. *A quibus perlatus ad primos tumultus, eo pavore signaque & ordines turbavit* &c. LIB. III. *Cap.* 43. *num.* 7. *Invidiaeque plena castra erant, & Romam ferri protinus Siccium placebat* &c. Ces quatre, que j'ai choisis pour échantillon, sont du nombre de ceux où l'on ne voit aucune variété de lecture ni dans les Editions, ni dans les Manuscrits. S'il y en a d'autres, où quelques MSS. omettent le *que*, les meilleurs le portent, ou bien quelque autre mot corrompu, qui méne à la vraie leçon. Le nombre des exemples incontestables est toujours plus que suffisant pour établir ce que Mr.

(*a*) Cap. 49. *num.* 1.

Mr. *Drakenborch* avoit avancé, sur une chose qui regarde le stile de *Tite-Live*, qu'il s'est rendu si familier par une longue & attentive lecture. Mais quiconque lira l'Extrait du Journal de *Leipsig*, y appercevra d'abord un dessein manifeste de rabbaisser le prix de la nouvelle Edition, & le mérite de l'Editeur. Sans une pareille vue, se seroit-on avisé de critiquer (*b*) jusqu'à l'Epître Dédicatoire, comme étant, dit-on, d'un tour commun, & d'un stile qui montre qu'elle a été composée fort à la hâte? Ce trait, joint à bien d'autres, & sur-tout à je ne sai quels soupçons qu'on forme avec un air de mystére, que l'on donne néanmoins pour facile à pénétrer, fondé sur certains bruits qu'on dit avoir couru, que Mr. *Drakenborch* avoit abandonné son travail sur *Tite-Live*: tout cela, franchement, ne peut que donner lieu de soupçonner, qu'une telle affectation est l'effet de quelque motif caché d'intérêt, ou de jalousie.

Donnons encore deux ou trois exemples des Notes de Mr. *Drakenborch*. Lib. XXII. *Cap.* 6. *num.* 8. *Et quum in tumulo quodam constitissent, clamorem modo ac sonum armorum audientes, quae fortuna pugnae esset, neque scire, nec perspicere prae caligine poterant.* Il s'agit-là de six-mille hommes, qui, à la Bataille de *Trasiméne*, s'étoient retirez sur une hauteur, d'où ils entendoient bien les cris & le bruit des armes, mais ils ne pouvoient, ni savoir, ni voir, de quel côté la fortune tournoit, à cause d'un brouillard, qui

(*b*) *Ubi supr.* pag. 482.

qui s'étoit levé. C'eſt le ſens, qui paroît clairement. Mais il y a de la difficulté ſur le verbe *perſpicere*, qui doit ſignifier *voir*. Un Manuſcrit de *Siganius* portoit *proſpicere*. Mr. *Drakenborch* l'a trouvé dans un des ſiens: & GERHARD avoit approuvé cette maniére de lire, fondé ſur la leçon, quoi que corrompue, d'un Manuſcrit de la Bibliothéque *Palatine*, qui portoit *praeſpicere*. Le nouvel Editeur eſt perſuadé, que *perſpicere* ne ſauroit guéres convenir ici. Car ce verbe ſignifie, *voir clairement*, *parfaitement*: or le brouillard empêchoit non ſeulement de voir ainſi, mais il ne permettoit pas même de voir le moins du monde de quel côté étoit l'avantage du Combat. Au lieu que *proſpicere* ſignifie ou *voir de loin*, comme *conſpicere* c'eſt voir *de près*; ou bien voir *de haut en bas*, ce qui eſt très-conforme à la ſituation où étoient les ſix-mille hommes. D'ailleurs, les mots de *perſpicere* & *proſpicere*, ont ſouvent été confondus par les Copiſtes, comme on voit que la choſe eſt très-aiſée; & cela arrive auſſi dans les autres Verbes compoſez des prépoſitions *pro*, *prae*, & *per*; faute qui vient très-ſouvent de ce qu'elles étoient écrites dans les Manuſcrits avec des abbréviations, que les Copiſtes expliquoient mal, quand ils vouloient les déchiffrer, pour exprimer toutes les lettres du mot. Cependant notre Editeur, ſelon ſa méthode, n'a pas cru que le peu de Manuſcrits, qui autoriſent la leçon qu'il croit la meilleure, euſſent aſſez d'autorité pour lui permettre de changer la maniére dont le Texte eſt conçu dans les Editions. Quelques autres Manuſcrits, ſur qui l'on pût faire

faire plus de fonds, auroient emporté la balance.

Lib. XXII. *Cap.* 24. *num.* 12. *Hunc.... jussu Dictatoris octo millia peditum, & equites quingentos ducentem in castra, ab tergo quum adparuisset Hannibali, speciem parti utrique praebuisse novi praesidii, cum Q. Fabio ab Roma venientis: Hannibalem insidiarum quoque aliquid timentem vocepisse suos* &c. Sur les derniéres paroles, les plus anciennes Editions portoient: *cumque Fabio ab Roma veniente, Hannibalem* &c. L'Edition d'*Ascensius* en 1513, mit *tumque Fabio* &c. dans le Texte; & à la marge, par conjecture, *tamquam Fabio.* Le *tumque Fabio* passa depuis dans les Editions, jusqu'à celle de *J. Frid. Gronovius*, de 1665, où ce savant Editeur suivit, dans son Texte, la conjecture de l'Edition d'*Ascensius.* Mr. *Drakenborch* n'a trouvé ce *tamquam* dans aucun de ses Manuscrits, qui varient beaucoup ici: mais il y en a deux, où on lit *cum Q. Fabio ab Roma venientis*, & c'est la maniére de lire qui lui a paru la seule vraie; d'autant plus que celle de quelques autres, quoi que corrompue, en montre des vestiges: *Q. Fabio Romam venienti: cumque Fabium. . . . venientem: cumque Fabio* &c. *cumque Fabio. . . . venienti* &c. Il a vu depuis, que Mr. *Crevier*, aiant trouvé cette même leçon dans le Manuscrit de l'Abbaye de *St. Victor*, l'a insérée dans le Texte de son Edition; & il témoigne être fort aise de s'être rencontré avec lui dans cette correction. On voit bien d'autres endroits, où ces deux Messieurs s'accordent. Mr. *Drakenborch* fait toujours honneur

à

à ſon Concurrent de ce qu'il emprunte de ſes Notes Critiques: & lors qu'il n'eſt pas de même ſentiment que lui, il le témoigne d'une maniére honnête, qui ne ſent point du tout cette baſſe jalouſie, malheureuſement fort ordinaire entre ceux que la concurrence à un Ouvrage de même ſorte rend comme Rivaux de gloire. En voici un exemple, par où je finirai.

LIB. XXIII. *Cap.* 4. num. 2, 3. *Hinc Senatores, omiſſa dignitatis libertatisque memoria, plebem adulari, ſalutare, benigne invitare, adpavatis excipere epulis, eas cauſſas ſuſcipere, ei ſemper parti adeſſe, ſecundum eam, litem judices dare, quae magis popularis aptiorque in vulgus favori conciliando eſſet.* L'Hiſtorien, décrivant ici les baſſeſſes, que faiſoient les Sénateurs de *Capouë*, pour captiver la bienveillance du Peuple, met en ce rang la maniére dont ils en uſoient dans l'adminiſtration de la Juſtice. Les paroles, où il touche cet article, étoient fort corrompues dans les anciennes Editions, & dans les Manuſcrits; comme on le verra amplement dans les Notes de la nouvelle Edition. Mais *Gronovius* rétablit enfin le Texte, ſur un bon Manuſcrit, de la maniére qu'on le voit ici: *eas cauſſas ſuſcipere, ei ſemper parti adeſſe, ſecundum eam, litem judices dare, quae magis popularis &c.* Cela ſignifie, que les Sénateurs, quand ils faiſoient la fonction de Juges, prononçoient toujours en faveur de celle des deux Parties qui étoit la plus affectionnée pour le Peuple, & la plus capable de leur en procurer la faveur. Mr. *Crevier*, aiant ſuivi auſſi l'Edition de *Gronovius*, explique néanmoins le

ſens

sens des paroles de cette maniére : (*a*) Ils donnoient, ils assignoient des Juges, qui eussent du panchant à favoriser celui des Plaideurs, qui étoit le plus agréable au Peuple. Mais il n'a pas pris garde, que *Judices* doit être ici expliqué, comme s'il y avoit : (*b*) *Si judices essent :* & le reste ainsi construit : *dare litem secundum eam*, c'est-à-dire, *partem*. C'est une expression fort commune de l'ancienne Jurisprudence Romaine : *Dare litem secundum aliquem :* pour dire, prononcer en faveur de quelcun, & lui faire ainsi gagner sa cause. Il ne faut que jetter les yeux sur le Dictionnaire de (*c*) Brisson, auquel Mr. *Drakenborch* renvoie aussi, après avoir cité un passage (*d*) d'Aulu-Gelle, & un autre de (*e*) *Cicéron*. Ainsi il ne s'agit nullement de ceux qui *donnoient des Juges* aux Parties, mais de ceux qui étoient eux-mêmes *Juges*. Mr. *Drakenborch* dit simplement, qu'il croit qu'on doit s'en tenir à ce sens. *Gronovius* l'avoit seulement insinué en un mot, comme supposant connue la signification de *litem dare secundum hanc vel illam partem :* outre que Juste Lipse (*f*) l'avoit ainsi expliqué. Certainement l'explication de Mr. *Crevier* ne sauroit convenir aux paroles du Texte, selon

(*a*) *Dabant, adsignabant judices prones ad favendum ei litigatori, qui magis acceptus populo esset.*

(*b*) Tour d'expression, dont Mr. *Drakenborch* allégue divers exemples, sur *Liv.* IX. *Cap.* 18. num. 4. *pag.* 907.

(*c*) Voc. *Dare simpliciter.* (*d*) *Lib.* V. *Cap.* 10.

(*e*) Orat. *pro Rosc. Comœd.* Cap. I.

(*f*) *Epistolic. Quæst.* Lib. II. *Quæst.* 5. dont la Note se trouve ici.

selon la maniére de lire qu'il a adoptée; & je ne sai si, en conservant ce que portoient les Editions précédentes, *secundum eum in lite judicem dare, qui* &c. on pourroit alléguer quelque exemple d'un bon Auteur, qui ait dit, *Judicem dare secundum aliquem*, pour signifier, donner un Juge porté à prononcer en faveur de celui à qui on le donne.

ARTICLE IX.

HISTOIRE ROMAINE, *depuis la Fondation de* Rome *jusqu'à la Bataille d'*Actium, *c'est-à-dire, jusqu'à la fin de la République. Par* Mr. ROLLIN, ancien *Recteur de l'Université de* Paris, *Professeur d'Eloquence au* Collége Royal, *& Associé à l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.* Tome Second. *In duodecimo*, pagg. en tout 551. *A Amsterdam*, chez *J. Wetstein & G. Smith*, 1739.

ON trouve à la tête de ce Second Tome de l'*Histoire Romaine*, un Avant-propos, dans lequel Mr. ROLLIN rapporte d'abord en abrégé les Réfléxions de POLYBE sur les différentes sortes de *Gouvernement*, & en particulier sur celui des *Romains*. Quoi que notre Auteur eût déja donné ce morceau dans son Traité (*a*) *Des Etudes*, il a cru devoir le remettre ici, comme y trou-

(*a*) *Maniére d'enseigner & d'étudier les Belles-Lettres* &c. Tom. IV. pag. 128, *& suiv.* Edit. d'Amst.

trouvant ſa place naturelle, & comme un Supplément à la Préface du Prémier Tome, où il s'en faut bien, dit-il, qu'il ait épuiſé une matiére de ſi grande étendue. Mais, comme il ne fait que copier ce qu'on a vu depuis longtems dans l'Ouvrage indiqué, il nous doit ſuffire d'y renvoier.

Un autre Article de l'Avant-propos roule ſur les Harangues de TITE-LIVE, dont notre Auteur entreprend la défenſe, & pour l'honneur de l'Hiſtorien, & pour ſa propre juſtification, lors qu'il les inſére dans ſa propre Hiſtoire, quoi qu'il lui arrive aſſez ſouvent de les abréger. Par-là il ſemble condamner lui-même la longueur de ces ſortes de Harangues, dont pluſieurs perſonnes, qui ne manquent ni de goût ni d'habileté, ſont choquées, quoi que ce ſoient des morceaux d'éloquence achevez. Mais, pour en juger ſainement, il demande qu'on ait l'équité de ſe transporter dans les Pays & dans les Siécles dont il s'agit, d'en avoir devant les yeux les uſages & les coutumes, & de faire attention à la maniére dont les affaires ſe traitoient à *Rome*. Il s'agit, dans ces Harangues, de choſes de la derniére importance, ſur-tout de celles qu'on débattoit dans l'Aſſemblée du Peuple, qui en étoit le Juge naturel. Il falloit, pour emporter les ſuffrages, mettre une affaire dans tout ſon jour, en faire ſentir les avantages ou les inconvéniens, en expoſer d'une maniére vive & claire toutes les ſuites & toutes les conſéquences, répondre aux objections qu'on pouvoit faire, & réfuter avec

force les raisons des adversaires. C'est ce qui rendoit le talent de la parole si nécessaire à *Rome*, comme autrefois à *Athènes*, & ce qui a fait que, dans ces deux Républiques, l'Eloquence a été portée à un si haut point de perfection. Et c'est ce qui oblige encore aujourd'hui les *Anglois* à la cultiver avec tant de soin, parce que c'est par elle qu'on domine dans les Chambres, Haute & Basse. Un Historien, qui décrit ce qui s'est passé à *Rome* dans les Assemblées du Peuple ou du Sénat, peut-il donc se dispenser de donner quelque idée des Harangues qu'on y faisoit, qui ont si fort influé dans les événemens? Elles nous font connoître ce qu'il y a de plus essentiel dans l'Histoire, & qui en est comme l'ame, les raisons, par exemple, & les motifs qui ont déterminé à porter une telle Loi, à faire un tel Etablissement, à entreprendre une telle Guerre. N'est-ce pas une adresse sage & spirituelle à un Historien, de mettre ces réflexions dans la bouche de quelque Illustre Romain, au lieu de les faire en son propre nom, ce qui diminueroit beaucoup de leur force & de leur crédit? Il ne s'agit pas de savoir, si ces Harangues sont en effet de ceux à qui on les prête: il suffit, qu'elles présentent ce qu'ils ont pu dire. Ces *Romains*, accoûtumez de parler dans les Assemblées, avoient une éloquence d'autant plus estimable, qu'elle étoit naturelle. Ils ont dû emploier les raisons que nous trouvons dans les Discours qu'on leur fait tenir, & ils les ont sans doute proposées avec plus d'étendue. Les Harangues de *Tite-Live*,

Live, dans (*a*) trois occasions que l'on donne ici pour exemple, quoi qu'elles soient des plus longues qui se trouvent dans cet Historien, tiennent à peine un demi-quart d'heure de lecture, & sont, par conséquent, bien éloignées de la longueur de celles qui ont été effectivement prononcées dans ces Assemblées. Il reste une difficulté, par rapport à celles qui se prononçoient ou dans la *Grande Place*, ou dans le *Champ de Mars*. Quand deux Orateurs, opposez l'un à l'autre, parloient pour des affaires de la derniére conséquence, qui devoient être terminées par le Peuple, conçoit-on que, dans des endroits d'une si vaste étendue, ils pussent se faire entendre distinctement de toute cette multitude, & que tous les Citoiens donnassent leur suffrage avec une entiére connoissance, quelques efforts que fît un Orateur qui avoit la voix nette & ferme, (*b*) & de bons poûmons? Il étoit moralement impossible, qu'il fût bien entendu, au moins des derniers de l'Assemblée. Notre Auteur répond à cela, que, quand il s'agissoit de délibérer, comme les Citoiens se retiroient chacun dans leur Tribu ou leur Centurie, ceux qui mettoient l'af-

(*a*) Celle d'*Appius*, sur la continuation du Siége de *Véies*, *Lib.* V. Cap. 2, *& seqq.* Celle de *Camille*, pour dissuader de transporter à *Véies* le siége de la République, *Lib.* V. Cap. 51, *& seqq.* Celle du Tribun *Canuléius*, pour faire casser la Loi qui défendoit les Mariages entre les Familles Patriciennes & les Plébéiennes, *Lib.* IV. Cap. 3, *& seqq.*

(*b*) Ce qu'il falloit, comme le dit *Caton*, en parlant d'une de ses Harangues : *apud* CICER. *De Senectut.* Cap. 5.

l'affaire en délibération, répétoient ſans doute en peu de mots les principales raiſons qu'on avoit alléguées de part & d'autre. D'ailleurs, indépendamment des Diſcours des Orateurs, le Peuple avoit le tems & les moiens de s'inſtruire, parce qu'il devoit toujours ſe paſſer (a) vint-ſept jours entre la propoſition d'une Loi, & les ſuffrages du Peuple ſur cette Loi.

Le dernier Article de l'Avant-propos nous préſente les principales Epoques de l'Hiſtoire Romaine, pouſſée juſqu'au terme que notre Auteur s'eſt preſcrit. Pour ne pas les trop multiplier, ce qui pourroit cauſer de l'embarras & de l'obſcurité, il les réduit à cinq. La Prémiére ſous les *Sept Rois* de *Rome*, & elle dure 244 ans. La Seconde, depuis l'établiſſement des *Conſuls*, juſqu'à la priſe de *Rome* par les *Gaulois*, & elle renferme un eſpace de 120 ans, finiſſant à l'Année 365 de *Rome*. La Troiſiéme, depuis la priſe de cette Ville par les *Gaulois*, juſqu'à la *Prémiére Guerre Punique*, eſt de 123 ans, depuis 365 juſqu'à 488. La Quatriéme, depuis le commencement de la *Prémiére Guerre Punique* juſqu'à la fin de la Troiſiéme, en 607, contient 119 ans. La Cinquiéme & derniére va, depuis la ruine de *Carthage*, par où cette Guerre finit, juſqu'au changement de la *République Romaine* en *Monarchie*, ſous AUGUSTE, en 723, ce qui fait 116 ans.

Les événemens de la Prémiére Epoque, & ceux d'une partie de la Seconde, ont fait la matiére

(a) *Trinundium*, qui, comme d'autres le croient, ne faiſoit que 17 jours. On peut voir là-deſſus les Notes ſur TITE-LIVE, *Lib.* III. Cap. 35. *num.* 1. *pag.* 677, 678. de l'Edit. de M. *Drakenborch.*

tiére du Prémier Tome. Celui-ci achéve la Seconde, & commence la Troiſiéme. Il eſt compoſé de quatre Livres, dont le prémier, qui eſt le IV. en ordre, contient l'eſpace de ſeize ans, depuis l'An de *Rome* 290, jusqu'à 306.

Ce qu'il y a de plus conſidérable dans ce *Quatriéme Livre*, c'eſt l'Hiſtoire des *Décemvirs*, & l'origine des *Loix Romaines*, dans l'établiſſement des *Douze Tables*. On remédia par-là à un grand inconvénient, qui étoit l'incertitude de la Juriſprudence, & l'exercice presque arbitraire de la Juſtice, qui, avec les autres fonctions de la Roiauté, avoit paſſé aux Conſuls. Mais cela donna lieu à changer une ſeconde fois le Gouvernement de *Rome*. Et lorsque les *Tribuns du Peuple* eurent tant fait, que le Sénat conſentit enfin à envoier en *Gréce* des Députez, pour en rapporter les Loix qu'ils croiroient les plus convenables à la conſtitution préſente de la République Romaine; après le retour de ces Députez, il réſolut lui-même, & le Peuple approuva ce Decret avec de grands applaudiſſemens, (*a*) qu'on choiſiroit des *Décemvirs* parmi les plus conſidérables Sénateurs, dont l'autorité dureroit une année, à commencer du jour qu'ils ſeroient élûs: qu'ils gouverneroient la République avec le même pouvoir qu'avoient alors les Conſuls, mais ſans qu'on pût appeller de leurs Jugemens; qu'ils connoîtroient de toutes les affaires tant publiques que particuliéres; que toutes les autres Ma-

(*a*) DENYS *d'Halicarnaſſe*, Antiq. Roman. *Lib.* X. *Cap.* 55. *pag.* 648. *Ed. Oxon.* TITE-LIVE, *Lib.* III. Cap. 33.

Magiſtratures, même le Tribunat, dont le Peuple étoit ſi jaloux, & qui faiſoient toute ſa force, ſeroient abrogées, & que tous ceux qui étoient en place, abdiqueroient leur charge. Il eſt difficile de comprendre, comment le Sénat & le Peuple ſe réunirent enſemble pour un tel établiſſement, ſans qu'il y eût aucune difficulté, ni aucune oppoſition. „ J'en ſuis moins étonné (dit notre (a) Auteur) de la part du Peuple. Je ſai qu'il demandoit depuis longtems un Corps de Loix; qu'il déteſtoit le nom & la puiſſance des Conſuls; & que par cette raiſon il conſentoit avec joie à l'érection d'une nouvelle Magiſtrature. Je ſai auſſi que le Sénat, de ſon côté, ne pouvoit ſouffrir les Tribuns, & qu'il ſe flattoit d'en abolir la puiſſance en établiſſant les Décemvirs, qui tous étoient tirez de ſon Corps. Mais, outre que cette eſpérance étoit ſans aucun fondement ſolide & ſans aucune apparence, le Sénat ne voioit-il aucun inconvénient, aucun danger, dans ce nouvel établiſſement? Qu'on nomme dans cette auguſte Compagnie dix Commiſſaires, pour travailler enſemble à ce Recueil de Loix, rien n'eſt plus ſage. Pourquoi abolir cependant tous les autres Magiſtrats? Pourquoi donner à ceux-ci un pouvoir ſouverain? A quoi peut-il leur ſervir, pour dreſſer un nouveau Code de Loix, qui ne doivent point être impoſées au Peuple par voie de force & d'autorité, mais qui ſeront ſoumiſes à ſon juge-

(a) Pag. 66, 67.

„ gement; & qu'il n'acceptera qu'après un long
„ & ſérieux examen? Un pouvoir annuel, ſans
„ bornes & ſans limites, eſt une grande tenta-
„ tion; & le Sénat, plein de ſageſſe & de pré-
„ voiance comme il étoit, auroit dû en crain-
„ dre les ſuites ". Ces mauvaiſes ſuites ne tardérent pas à ſe manifeſter. Les *Décemvirs*, établis d'abord pour une année ſeulement, ſe continuérent eux-mêmes à la troiſiéme, & exercérent toutes ſortes de violences. Mais, l'amour de la Liberté aiant repris le deſſus, ils en furent bien punis. Le Conſulat rétabli eut néanmoins peu de tems après une autre interruption.

C'eſt ce qu'on voit, entr'autres choſes, dans le *Cinquiéme Livre*, qui renferme l'eſpace de quarante-cinq ans, depuis l'an de *Rome* 306, juſqu'à 351. Les (*a*) Tribuns du Peuple propoſérent deux nouvelles Loix: l'une, pour permettre aux *Plébeïens* & aux *Patriciens* de contracter enſemble des Mariages, ce qui étoit expreſſément (*b*) défendu dans une des *Douze Tables*; l'autre, pour établir que déſormais on pût indifféremment élire les Conſuls, ſoit du Corps du Sénat, ſoit du Peuple, au lieu que juſques-là les ſeuls Patriciens avoient été admis à cette haute Charge. Après bien des conteſtations, le Sénat conſentit à la prémiére Loi, dans l'eſpérance que les Tribuns, contens de cet avantage, renonceroient à la demande de l'autre Loi, ou du moins

(*a*) *Pag.* 158, & ſuiv.
(*b*) DENYS *d'Halic.* Lib. X. *in fin.* Cap. 60. TITE-LIVE, *Lib.* IV. *Cap.* 4. num. 5.

moins la remettroient après une Guerre qu'on avoit sur les bras, & dont ils se prévaloient pour parvenir à leur but. Mais leur fermeté à ne point se désister de leur résolution obligea à imaginer un expédient, que les deux Partis agréérent: ce fut de créer, au lieu de Consuls, des *Tribuns Militaires*, qui en auroient toute l'autorité, & que l'on choisiroit indifféremment parmi les Patriciens & les Plébéïens. Cependant le Peuple, maitre alors de choisir de son Corps ces prémiers Magistrats, dont on avoit seulement changé le nom & le nombre, fut quarante ans depuis sans user de son droit, malgré les vives & continuelles sollicitations de ses Tribuns; en quoi notre Auteur ne peut trouver assez de quoi louer sa modération & sa prudence.

On voit encore ici l'origine d'une nouvelle Magistrature, c'est celle des *Censeurs*, qui, fort modique alors, devint avec le tems une des plus considérables de l'Etat. Notre Auteur en (*a*) décrit les fonctions, les progrès, & la durée. Il en use de même (*b*) ailleurs, à l'égard de la *Questure* (*c*).

Une Loi singuliére, qui, à ce que dit TITE-LIVE, (*d*) auroit paru de son tems ne pouvoir pas être proposée sérieusement, excita de grandes disputes entre le Sénat & le Peuple. Tous les Citoiens Romains portoient une Robe blanche; mais ceux qui demandoient les Charges, & qui sollicitoient les suffrages, pour se faire mieux distinguer, & pour attirer davantage sur eux

(*a*) *Pag.* 176, *& suiv.* (*b*) *Pag.* 249, *& suiv.*
(*c*) *Pag.* 214, 215. (*d*) *Lib.* IV. *Cap.* 25.

oit les yeux de la Populace, ajoûtoient à leurs Robes, par une drogue où il entroit de la craie, une nouvelle blancheur, qui les rendoit plus éclatantes; & de-là vient qu'on les appelloit *Candidats*. Les Tribuns du Peuple, pour empêcher, disoient-ils, la brigue, demandérent qu'on défendît aux Candidats d'ajouter une nouvelle blancheur à leurs Robes; & ils vinrent à bout de faire passer cela en Loi.

A la fin de ce Livre, on trouve un établissement (*a*) bien plus utile. Les Soldats, jusqu'à l'Année de *Rome* 349, avoient servi l'Etat à leurs propres frais & dépens. Il falloit que chacun tirât de son petit héritage de quoi subsister, tant en campagne, que pendant le quartier d'Hiver; & souvent, quand la Campagne duroit trop longtems, les Terres, sur-tout celles des pauvres Plébéïens, demeuroient en friche. De-là étoient venus les emprunts, les usures multipliées par les intérêts, & ensuite les plaintes & les séditions du Peuple. Le Sénat, de son pur mouvement, ordonna que dans la suite les Soldats, qui servoient dans l'Infanterie, seroient paiez des deniers du Public. Peu de tems après, on établit aussi une paie pour la Cavalerie; comme cela est raconté dans (*b*) le Livre suivant.

Ce *Sixiéme Livre* renferme l'histoire de treize ans, depuis l'Année de la Fondation de *Rome* 352, jusqu'à 365. Les principaux événemens, qu'on y voit, sont la prise de *Véies* après un Siége de dix ans; l'exil de *Camille*, & l'expé-

(*a*) *Pag.* 276, *& suiv.* (*b*) *Pag.* 296, *& suiv.*

pédition des *Gaulois*, qui vinrent aſſiéger *Rome*, la prirent, & la brulérent.

Notre Auteur explique ici en quoi conſiſtoit une nouvelle Cérémonie de Religion, à laquelle une grande Peſte, ſurvenue en 356, donna lieu, & qui eſt la prémiére occaſion où il en ſoit parlé. C'eſt (*a*) ce qu'on appelloit *Lectiſternium*, de *lectos ſterneve*, qui ſignifie *dreſſer des Lits*. La coûtume à *Rome*, dans les grands dangers, ou dans les grandes proſpéritez, étoit d'ordonner des Repas ſolennels aux Dieux, pour implorer leur ſecours, ou pour leur rendre des actions de graces de la protection qu'on en avoit reçue. Des Officiers, appellez *Triumviri*, & dans la ſuite, quand le nombre en fut porté à ſept, *Septemviri Epulones*, fort conſidérez à *Rome*, préſidoient à ces Feſtins. Ils dreſſoient dans les Temples, autour de la Table, ſelon l'uſage de ces tems, des Lits couverts de Tapis magnifiques, & de Couſſins, & de Siéges. On y plaçoit les Statues des Dieux & des Déeſſes qu'on avoit invitez au Repas, qui étoit ſervi ſur la Table, & ils étoient cenſez y aſſiſter & y prendre part. VALERE MAXIME (*b*) nous apprend, qu'ils vouloient bien s'aſſujettir aux uſages humains, & que, dans une pareille cérémonie, *Jupiter* étoit couché ſur un Lit, *Junon* & *Minerve* aſſiſes ſur des Siéges. La choſe ſe pratiqua de la ſorte en public, au nom de l'Etat, pendant la Peſte dont il s'agit. Les Particuliers en firent autant, de leur côté, pendant

(*a*) *Pag.* 308, & ſuiv. (*b*) *Lib.* II. *Cap.* 1. *num.* 2.

dant l'espace de huit jours que duroit la Fête, & se donnérent mutuellement des Festins. Les portes des Maisons furent ouvertes, dans toute la Ville. On dressa des Tables, & on y célébra des Festins, où tout étoit commun. On y invita également les connus & les inconnus. On se réconcilia avec ses ennemis. On ôta aux Prisonniers leurs liens pendant tout le tems que dura la Fête, puis on se fit un scrupule de remettre dans les fers ceux que les Dieux en avoient délivrez. (Il est remarquable, dit ici Mr. *Rollin*) „ que les Paiens même n'auroient pas cru célé-„ brer dignement leurs Fêtes, ni espéré de se „ rendre la Divinité favorable, s'ils avoient con-„ servé dans le cœur des haines & des animosi-„ tez.

En racontant la prise de *Rome* par les *Gaulois*, notre Auteur suit uniquement *Tite-Live*; car il ne faut compter ici pour rien *Plutarque*, qui n'a fait que copier l'Historien Latin. Il auroit fallu certainement ne pas oublier ce que divers (*a*) Savans ont remarqué il y a longtems, de la maniére dont d'autres anciens Auteurs, sur-tout POLYBE, ont rapporté les choses, & d'où l'on a grand sujet d'inférer, qu'il y a des fables mêlées dans la narration de *Tite-Live*, sur-tout en ce qu'il dit de la défaite entiére des *Gaulois* par *Camille*, telle qu'il ne resta pas un seul homme pour en aller porter la nouvelle ailleurs. Comment accorder cela avec ce que pose en fait (*b*) *Polybe*,

(*a*) On peut voir là-dessus l'*Histoire des Anciens Traitez*, par Mr. BARBEYRAC, I. Part. *Article* 208.
(*b*) *Lib.* I. *Cap.* 6. *Lib.* II. *Cap.* 18, & 22.

be, que la raiſon pourquoi les *Gaulois* ſe retirérent, après le Traité conclu avec les *Romains*, & leur rendirent la Ville de leur bon gré, ce fut la nouvelle qu'ils eurent d'une irruption que les *Vénitiens* avoient faite dans leur pays, & qu'ils retournérent chez eux ſains & ſaufs, avec tout leur butin? Pour ne rien dire de ce qu'on trouve dans d'autres Auteurs de poids, qui montre que les ſuites furent bien différentes de la maniére dont *Tite-Live* les repréſente, pour ſauver l'honneur de ſa Nation.

LE *Septiéme* & dernier Livre de ce Tome va depuis l'Année de *Rome* 366, juſqu'à 393. Il renferme principalement les célébres actions de *Camille*, depuis la priſe de *Rome*; le Supplice de *Manlius*, précipité du haut d'un Rocher, pour avoir entrepris de ſe faire Roi; le Conſulat accordé enfin aux *Plébéiens*; l'établiſſement des *Jeux Scéniques*, ſur leſquels notre Auteur ſe contente de renvoier à ce qu'il a déja dit (*a*) dans ſon *Hiſtoire Ancienne*, & à ce qu'il aura occaſion d'en dire dans la ſuite de celle-ci; différentes victoires remportées ſur les *Gaulois*. A l'occaſion du Jugement, rendu contre *Manlius*, dans lequel on étendit l'infamie de ſa condamnation juſqu'à ſa mémoire, en défendant qu'aucun de ſa Famille prît jamais dans la ſuite le prénom de *Marcus*, (*b*) Mr. *Rollin* explique en peu de mots la différence des *Noms* des *Romains*, diſtinguez par le *Prénom*, le *Nom* proprement ainſi appellé, le

(*a*) *Tom.* V. où il ne parle néanmoins que des *Grecs*, *pag.* 96, & ſuiv. *Ed. d'Amſt.*

(*b*) Pag. 439, & ſuiv.

le *Surnom*, (*Cognomen*) & l'*Agnomen*, qui étoit comme un ſurcroît de Surnom.

Ce Tome finit par un Article à part, intitulé: (*a*) *Deſcription ſommaire des fonctions des* PRETEURS, *& de la maniére de rendre la Juſtice à Rome.* Dans ce qu'il dit là-deſſus, il auroit pu quelquefois être plus exact, s'il eût connu ou conſulté ceux qui ont le mieux traité la matiére. J'en vais donner un exemple. C'eſt dans l'endroit où il parle (*b*) des *Centumvirs*. „ Peu d'années (dit-il) après l'établiſſement du *Préteur* (*c*) *Etranger*, comme les deux Magiſtrats, deſtinez à „ rendre la Juſtice, ne ſuffiſoient pas encore „ pour juger toutes les cauſes, dont le nombre „ augmentoit tous les jours, le Peuple, ſur la „ requête de deux de ſes Tribuns, nommez „ *Aebutius*, établit un nouveau Tribunal de „ Juſtice. On en tira cinq de chacune des „ Tribus, dont le nombre montoit alors à „ trente-cinq. Ils faiſoient donc cent-cinq „ Juges: mais pour les déſigner par un compte „ rond & plus facile, ils furent appellez *Centumvirs*, & ils retinrent ce nom dans la ſuite, „ lors même que leur nombre fut porté juſqu'à „ cent-quatre-vints. Au commencement les „ Préteurs ne leur renvoïérent que les affaires „ les plus communes; mais longtems après, & „ principalement ſous les Empereurs, les cauſes les plus importantes ſe jugeoient à leur Tribunal.

(*a*) *Pag.* 488, & ſuiv. (*b*) *Pag.* 491, 492.

(*c*) *Prator peregrinus*, qui jugeoit (dit notre Auteur) les procès entre Citoiens d'une part, & Etrangers de l'autre. Mais c'étoit auſſi entre Etranger & Etranger.

„ bunal. QUINTILIEN nous apprend, que, „ de ſon tems, les Centumvirs, ſe regardant „ comme des Juges conſidérables, vouloient que „ les Plaidoiers, que l'on prononçoit devant eux, „ fuſſent travaillez avec un grand ſoin, ſans quoi „ ils ſe croioient mépriſez ".

Je ne m'arrête pas à ce que Mr. *Rollin* fait tirer *cinq Juges* de chacune des trente-cinq Tribus, au lieu de *trois* ſeulement. Si ce n'eſt pas une faute d'impreſſion, c'eſt une pure inadvertence, du nombre de celles auxquelles tous les Ecrivains ſont ſujets; puis qu'enſuite il réduit lui-même le nombre total à cent-cinq. Mais il nous donne les *Centumvirs*, comme un *nouveau Tribunal de Juſtice*, diſtinct de celui du Préteur, & aiant une Juriſdiction propre. Le contraire a été prouvé; & voici comment la choſe étoit véritablement. Le Préteur ou connoiſſoit par lui-même des Cauſes portées par devant lui, ou aſſignoit aux Parties un ou pluſieurs Juges, du nombre de ceux qu'il choiſiſſoit tous les ans; leſquels Juges connoiſſoient ſeulement du fait, & donnoient là-deſſus leur ſentence, que le Préteur faiſoit enſuite exécuter. Quand il connoiſſoit par lui-même, c'étoit toujours avec ſon Conſeil compoſé de dix Aſſeſſeurs, que l'on appelloit *Decemviri Stlitibus judicandis*, ou ſimplement *Decemviri*. Mais, outre ces Dix, il avoit, quand il s'agiſſoit de certaines Cauſes, les *Centumvirs*, dont il s'agit. C'étoit lui qui les choiſiſſoit, au commencement de ſon année de Magiſtrature, & non le Peuple. Les *Decemvirs* les convoquoient; & le Préteur préſidoit au Juge-

gement. Ainſi la Juriſdiction des *Centumvirs* n'étoit point ſéparée de celle du Préteur; c'étoit la même, exercée ſeulement d'une autre maniére. Sur tout cela, on peut voir principalement ce qui a été dit par un grand Juriſconſulte, (*a*) Mr. NOODT, & par le ſavant (*b*) GRÆVIUS.

(*a*) *De Juriſdictione & Imperio*, Lib. I. Cap. 11, 12.
(*b*) *Præfat.* in *Tom.* II. *Antiquit. Roman.*

ARTICLE X.

AN HISTORICAL ACCOUNT of the Life and Reign of DAVID, King of ISRAEL; interſperſed with various Conjectures, Digreſſions and Diſquiſitions, in which, among other things, Mr. BAYLE's Criticiſms upon the conduct and character of that Prince, are fully conſidered. By the Author of *Revelation examined with candour*. *London*, Printed for *J. Osborn*, at the *Golden-Ball*, in *Pater-Noſter-Row*. 1740.

C'eſt-à-dire:

RELATION HISTORIQUE *de la Vie & du Règne de* DAVID, *Roi* D'ISRAEL, *mêlée de diverſes Conjectures, Digreſſions, & Recherches, dans leſquelles, entre autres choſes, on pèſe avec ſoin les Obſervations Critiques de Mr.* BAYLE, *ſur la Conduite, & ſur le Caractère de ce Prince. Par l'Auteur de l'*Examen im-

partial de la Révélation. *A* Londres 1740. 8. *I. Volume*, pages 361, ſans en compter 12 autres pour la *Préface*, & pour la *Table des Chapitres*.

L'Auteur de cette *Rélation* nous apprend, dans ſa *Préface*, que voyant, d'un côté, que *David* eſt extrêmement loué dans l'Ecriture, & de l'autre, que certaines gens ont comme pris à tâche de dire mille maux de ce Prince, la curioſité l'a conduit à en examiner l'Hiſtoire avec attention, pour juger ſainement des choſes par lui-même; & que c'eſt-là ce qui a produit cet Ouvrage. Quoiqu'il ne l'eût d'abord entrepris que pour ſa ſatisfaction particulière, ſes Recherches y ont fait entrer tant de Réflexions utiles, & d'Obſervations importantes, qu'il s'eſt déterminé ſans peine à les communiquer au Public, dans la perſuaſion que toutes ſortes de Lecteurs, ſans en excepter les Libertins eux-mêmes, en pourront profiter. En reconnoiſſant qu'il a lui-même mis à profit le travail & les lumières de tous les Savans qui ont traité le même ſujet, il déclare qu'il ne s'eſt point cru astreint ni à les citer toujours, ni à rapporter leurs paroles, ni à ſuivre même en tout ſervilement leurs penſées; mais ce qu'il ajoute à cette occaſion m'a paru trop ſingulier, pour ne le pas traduire.

„ Il y a peut-être, *dit-il*, plus d'orgueil que „ d'humilité dans l'aveu que je fais, que je „ dois plus de choſes à tous les Commentateurs „ de quelque réputation, que je n'avois cru „ d'a-

„ d'abord avoir besoin d'en emprunter; & que „ je dois encore plus à un Commentateur très „ peu estimé, que presque à tous les autres en„ semble, je veux parler de Mr. *Trapp*, Pas„ teur de *Weston*, dans la Comté de *Glocester*. „ En un mot, il n'y a qu'un seul Ouvrage sur „ ce sujet, Ouvrage pourtant qui le traite plus „ *ex professo* qu'aucun autre qui soit parvenu à „ ma connoissance, auquel je ne doive rien du „ tout, non pas même une seule idée, ou la „ moindre ouverture".

Comme l'Anonyme ne nomme point cet Ouvrage, peut-être unique en son espèce, si l'on excepte (*a*) *Arnobe* sur les *Pseaumes*, qui traite expressément d'un sujet, & où cependant il n'y a rien du tout à apprendre; je ne prétendrai pas décider que ce soit l'*Histoire de David* par l'Abbé de *Choisi*, qu'il ait eu en vue. Et qui sait, s'il ne pourroit point y avoir, même en *Anglois*, quelque autre Ouvrage de la même valeur? Je ne prétends pas même que l'on doive aveuglément souscrire au jugement que l'Anonyme porte de l'*Histoire* de Mr. de *Choisi*, si tant est que ce soit de celle-là qu'il ait eu dessein de parler. Mais j'admire la démangeaison de certains Ecrivains, qui n'aiant rien à dire de nouveau, s'ob-

(*a*) *Patiniana*, pag. 130. „ Cujas disoit qu'il n'a„ voit jamais lu de livre où il n'eût appris quelque cho„ se, excepté *Arnobe* sur les Pseaumes". *Erasme* a pourtant honoré ce Commentateur d'une Epitre Dédicatoire à *Adrien* VI, qui vaut mieux elle seule que tout le reste du Livre. *Note du Journ.*

s'obſtinent néanmoins à vouloir faire des Livres, & le ſort de certains Ecrits, qui malgré leur parfaite inutilité, trouvent,

(a) *quoiqu'on en puiſſe dire,*
Un Marchand pour les vendre, & des Sots pour les lire.

J'admire encore davantage la rareté d'un Commentaire ſur l'Ecriture, qui eſt *très peu eſtimé*, & qui cependant fournit lui tout ſeul *presque plus que tous les autres enſemble*, ſans en excepter les plus vantés, & les plus recherchés. Voilà qui eſt fort humiliant pour le Public, qui décide toujours du prix des Ouvrages, par la réputation qu'il leur donne, ou qu'il leur refuſe. Quoique l'on (b) ſoit „ aſſez convaincu d'ailleurs qu'il n'y a rien de plus trompeur, ni ſouvent rien de plus mal fondé que *cette* réputation..... cependant on ne ſe conduit presque aujourd'hui que par ce préjugé dans l'eſtime que l'on fait de la plupart des Livres..... Ce n'eſt que par un effet de cette bizarrerie que l'on voit tant de méchans Livres en crédit, parce que le hazard y a mis leurs Auteurs; & que l'on en voit d'autres, au contraire, qui demeurent dans le mépris & dans l'obſcurité, parce que leurs Auteurs n'ont point eu de Patrons ou de Crieurs publics pour les mettre en vogue". Mr. *Baillet*, de qui j'ai tiré cette Ré-

(a) *Boileau*, Sat. II. vers 81, 82.
(b) *Baillet*, Jug. des Sav. Tom. I. pag. 90. *Edit. Paris* 1722.

Réflexion, convient néanmoins, qu'en ſon tout, le Préjugé n'eſt pas tout-à-fait *déraiſonnable*; & la choſe eſt très vraie. C'eſt même une préſomption très bien fondée, ou du moins très légitime, à l'égard des Auteurs qui ſont morts depuis 30 ou 40 ans, en remontant toujours au-delà, que ceux qui ſont encore à préſent les plus eſtimés, doivent être réellement les plus eſtimables, & qu'une réputation, que le tems n'a point diminuée, ne peut qu'être autrement ſolide que celle qui s'y eſt en quelque ſorte éclipſée. Avouons ſeulement qu'il y a des exceptions à la Règle, & ſur le témoignage du nouvel Hiſtorien de *David*, qu'il nous ſoit permis d'en donner, pour un exemple bien remarquable, ce Commentateur *ſi peu eſtimé* dont il a tiré plus de lumières que de *tous les autres enſemble*.

En conſultant là-deſſus les *Athenæ Oxonienſes* du Sr. *A. Wood*, ou *Du Bois*, j'ai trouvé que *Jean Trapp*, né le 5 Juin 1601 à *Cromb d'Abetot* dans la Province de *Worceſter*, obtint en 1624 la Régence de l'Ecole publique de *Stratford*, & bien-tôt après la petite Paroiſſe de *Weſton*, qui n'étant qu'à 2 petits milles de là, ne l'empêcha point de demeurer toujours attaché au prémier de ces poſtes. Malgré les travaux de la Régence, & du Miniſtère, il trouva le tems de publier un grand nombre d'Ouvrages, dont les principaux furent des Commentaires ſur tous les Livres du Vieux & du Nouveau Teſtament. L'Antiquaire d'*Oxford* ne nous marque point le cas que l'on en fit alors, ou qu'il en faiſoit

lui-même. Il nous dit seulement que ce *Trapp*, *fort attaché au Parti Puritain, y passoit pour un homme doué de grandes Vertus, & pour l'un des prémiers Prédicateurs de son tems.* Mais comme cet Antiquaire porte au suprême degré la partialité la plus ridicule contre tout ce qu'il lui plaît d'appeller *Puritain*, je ne voudrois rien conclurre du silence qu'il garde sur le mérite de ces Commentaires. Je ferois plus de fonds sur le jugement du célèbre *Jean Wilkins*, mort Evêque de *Chester*. Ce Prélat avoit publié, dès l'an 1646, un petit Traité sur l'*Art de prêcher*, sous le Titre d'*Ecclesiastes*, dans lequel il inséra, en faveur des jeunes Ministres, un Catalogue des meilleurs Interprètes de l'Ecriture, en marquant (*a*) par une Etoile ceux qu'il distinguoit de la foule. On y voit donc assez souvent les Commentaires de *Jean Trapp*; mais on ne les y voit jamais précédés de l'Etoile, comme le sont ceux de *Grotius*, d'*Ainsworth*, de *Bonfrerius*, de *Cartwright*, de *Lorinus*, de *Masius*, & de tant d'autres semblables. Cela nous indique assez clairement, qu'aux yeux de Mr. *Wilkins* les travaux de Mr. *Trapp* n'étoient pas si grand' chose; & la conséquence est d'autant mieux fondée, que ces deux Théologiens aiant été contemporains, l'*Ecclesiastes* du prémier subit cinq Editions différentes avant la mort du dernier. Je ne saurois dire précisément, à la vérité, quand cette mort arriva. *A. Wood* la rapporte à l'an 1669; mais il doit y avoir erreur dans la date de cet Histo-

(*a*) Cela est au moins ainsi dans mon Edition, qui est la sixième, & de l'an 1675.

Hiſtorien, s'il n'y en a pas dans la *Rélation* (*a*) que Mr. *Calamy* nous a donnée des Miniſtres Presbytériens qui furent expulſés en 1661, pour n'avoir pas voulu ſe conformer à l'Egliſe *Anglicane*. Outre que dans cette *Rélation* il n'eſt pas dit un mot de Mr. *Jean Trapp* comme vivant alors, on y trouve que le Miniſtre Presbytérien de *Weſton* qui fut expulſé, ſe nommoit *Richard Cooper*. Mais quelque incertain qu'il puiſſe être que *Trapp* ait vêcu jusqu'en 1669, il y a certitude qu'il vivoit encore en 1656, que *Wilkins* donna la cinquième Edition de ſon *Art de prêcher*. Et quelle apparence y a-t-il que celui-ci eût placé au nombre des Commentateurs du commun, un Théologien vivant, dont les Ouvrages auroient fait quelque bruit dans le Monde? Il n'eſt donc point ſurprenant qu'un Commentateur qui ne brilla pas pendant ſa vie, ſoit presque inconnu près de cent ans après ſa mort. Mais ce qui doit ſurprendre, c'eſt que tant pendant, qu'après la vie de l'Auteur, le Public ſe ſoit opiniâtré à rendre ſi peu de juſtice à des Commentaires, dont l'Anonyme nous donne à préſent de ſi grandes idées. En vérité ſi cet Anonyme a raiſon, le goût de ce Public eſt quelquefois bien bizarre, & bien incompréhenſible!

Il

(*a*) Cette Rélation fait les trois derniers Volumes de l'*Abrégé* que Mr. *Calamy* a publié de l'*Hiſtoire de Mr. Baxter*, & contient une infinité de faits qui concernent l'Hiſtoire Littéraire de la *Grande Bretagne*.

Il y auroit là-dessus bien des réflexions à faire; mais ce n'en est ni le tems, ni le lieu. Je reviens donc à la *Rélation Historique de la Vie & du Règne du* II. Roi d'*Israël*. J'ai eu soin de marquer, dans le Titre *François*, que ce n'en est ici que le prémier Volume. Celui-ci ne contient en effet l'Histoire de *David*, que depuis qu'il fut oint par *Samuel* dans la Ville de sa naissance, jusqu'à la nouvelle qu'il reçut de la mort de *Saül*, & jusqu'aux tristes lamentations qu'il en fit. Les diverses particularités de cet intervalle composent XXVIII Chapitres, dans lesquels l'Auteur fait entrer, par incident, ou par voie d'éclaircissement, quelquefois des Portraits historiques de quelques Personnes illustres qui furent contemporaines; quelquefois des Digressions sur des sujets qui sont rélatifs à son Histoire, ou qui s'en peuvent tirer; quelquefois des morceaux de l'Histoire profane qui servent ou à justifier, ou à confirmer certains faits que l'Ecriture rapporte; & quelquefois aussi des Citations plus ou moins longues des Poëtes *Grecs* & *Latins*, tant en original que traduites. Sur le tout, la grande & principale attention de l'*Anonyme* consiste à faire découvrir dans l'Histoire de *David*, l'empire & la direction de la Providence dans les affaires humaines; à expliquer ce qu'il y a d'obscur dans la narration des Ecrivains sacrés, tant pour les choses que pour les mots; à donner des solutions judicieuses & satisfaisantes aux difficultés tant apparentes que réelles, qui peuvent faire quelque peine aux Lecteurs de toutes les sortes; & enfin à repousser, d'une ma-

manière forte & solide, les traits envenimés que décochent contre *David*, & contre l'Ecriture, les Déistes & les fauteurs du Déisme, parmi lesquels il me paroît que l'*Anonyme* a placé sans façon Mr. *Bayle*.

Sur cet Exposé du Plan général de son Livre, on peut aisément s'en former quelque idée. Ce n'est pas, à toute rigueur, une *Rélation Historique*; car les Accessoires y en absorbent, en quelque façon, le fonds principal. Ce n'est pas non plus ce qui s'appelle proprement un Ouvrage de Dévotion; car il y a tout plein de choses qui ne servent en rien à nourrir la piété, tant la plus ignorante que la plus éclairée. Ce n'est pas enfin non plus un Recueil d'Observations de simple Critique à l'usage des Savans, ou de Controverse pour la défense de la Révélation contre les attaques des divers Incrédules; car on y rencontre par-tout de profondes réflexions de Théologie, & de sages Leçons de Morale. Mais c'est un composé de tout cela, & dont la lecture par conséquent, ainsi que l'Auteur en avertit dans sa *Préface*, doit être utile ou agréable à tout le monde, parce que chacun y trouvera quelque chose qui l'accommode, ou qui lui convient.

Comme c'est le but qu'il s'est proposé, il me paroît n'avoir rien négligé pour y atteindre, & que la diversité des Objets qu'il présente, doit produire l'effet qu'il s'en est promis; pourvu que ses Lecteurs, de différent caractère, soient assez raisonnables pour lui savoir gré de ce qu'il a fait pour eux, sans trouver mauvais ce qu'il a fait

pour les autres, & ne reſſemblent pas (*a*) au *jeune Marquis*, qui, ſelon *Boileau*,

Va pleurer au Tartuffe, & rire à l'Andromaque.

Il n'y a guère que trois choſes ſur leſquelles il puiſſe avoir à craindre la chicane de quelques eſprits un peu plus difficiles. La prémière eſt, que quelquefois il paſſe, avec trop de rapidité, ſur des Queſtions qui paroiſſent être aſſez délicates ou aſſez importantes pour devoir être plus approfondies, ſoit par voie de diſcuſſion dans les choſes, ſoit par voie de détail dans les preuves. C'eſt, à coup ſûr, ce que quelques gens trouveront, par exemple, dans l'endroit du Chapitre XI. où il s'agit de la Converſation de *David* avec *Abimélec* (*b*). Ce Sacrificateur, effrayé de le voir ſans ſuite, lui demande, *d'où vient qu'*il eſt *ſeul*, & *qu'il n'y a perſonne avec* lui? & le Prince fugitif lui répond, *le Roi m'a commandé quelque choſe, & m'a dit, que perſonne ne ſache rien de l'affaire pour laquelle je t'envoie, ni de ce que je t'ai commandé.* Copions tout ce que dit l'*Anonyme* ſur cette particularité de l'Hiſtoire.

„ Ici, dit-il, *David* eſt accuſé par la plupart „ des Commentateurs d'avoir ajouté un Men„ ſonge à un autre; fauſſeté qui, dans ſes ſui„ tes, coûta la vie aux Sacrificateurs; & l'on „ con-

(*a*) Voyez la Note ſur le vers 150. de la I. Epitre. Ed. 1729.

(*b*) I. Sam. XXI. 1, 2.

„ conjecture que c'eſt dans la juſte componc-
„ tion de ce crime, qu'il s'écrie d'une façon ſi
„ triſte au Pſeaume CXIX. verſ. 28. 29. *Mon*
„ *ame s'eſt fondue d'ennui.... Ote arrière de moi*
„ *la voie de tromperie.* Cependant tout le mon-
„ de n'enviſage pas la choſe du même côté. Il
„ y a des gens qui ne peuvent ſe réſoudre à
„ croire que l'on doive blâmer en *David* cet-
„ te partie de ſa conduite, parce qu'ils ne peu-
„ vent l'accuſer de ce que lui imputent les au-
„ tres. Son intention étoit innocente: il cacha
„ ſoigneuſement ſon état au Souverain-Sacrifica-
„ teur, à deſſein de le décharger de tout ſoup-
„ çon, & de toute accuſation de s'être enten-
„ du avec lui contre *Saül*. Je trouve que divers
„ Savans, qui reſpectent la Vérité autant que
„ ceux qui ſe déclarent le plus pour elle, refu-
„ ſent de taxer de Menſonge, une Tromperie
„ qui ne fait tort à perſonne, ou qui n'eſt point
„ préméditée, & moins encore celle qui ſe fait
„ dans de bonnes vues. Ils ne ſauroient, je l'a-
„ voue, aller auſſi loin qu'*Euripide*, qui eſt d'a-
„ vis, (*a*) que la fauſſeté eſt pardonnable, dans
„ les occaſions où il eſt apparent que la vérité
„ doit être ſuivie d'un grand mal; parce qu'ils
„ ſavent qu'un Homme de bien doit être porté
„ de cœur à dire le vrai, en pluſieurs rencon-
„ trer, fût-ce même à ſon plus grand préjudice.

„ Tout

(*a*) Ὅταν δ' ὄλεθρον δεινὸν ἡ ἀλήθεια ἄγει,
Συγγνωστὸν εἶπεῖν ἐξί, καὶ τὸ μὴ καλόν.

Comme l'Auteur a la négligence de ne point indiquer l'endroit d'*Euripide*, on me diſpenſera bien de perdre mon tems à le chercher.

» Tout ce qu'ils ſoutiennent, eſt, que nous ne
» ſommes point obligés de dire la verité, lors-
» qu'elle eſt préjudiciable ou à nous mêmes, ou
» à d'autres, à des perſonnes qui n'ont aucun
» droit de la ſavoir de nous. Celui-là, (*a*) dit
» *Cicéron*, eſt un Homme de probité, qui fait
» aux autres tout le bien qu'il peut leur faire, &
» qui ne fait du mal à perſonne, à moins qu'il
» n'en ait été griévement offenſé. Ce n'eſt
» point faire une injure à qui que ce ſoit, que
» de lui diſſimuler ou déguiſer la verité, lors-
» qu'il n'eſt pas en droit de la ſavoir; & par
» conſéquent cette conduite eſt compatible avec
» celle d'un Homme de bien. Je ne connois
» aucun endroit de l'Ecriture, qui renferme une
» imputation de crime ſur cette conduite. Les
» plus habiles gens qui ont écrit de la Loi Na-
» turelle, ne la condamnent point; & je vou-
» drois bien ſavoir des Caſuïſtes rigides, qui pen-
» ſent autrement que ces ſavans Ecrivains, de
» quelle manière ils entendent que l'on en agiſ-
» ſe avec les Enfans, les Idiots, les Fous, &
» les Scélérats. » Des perſonnes qui réfléchiſ-
ſent, trouveront-elles toutes que ce ſoit-là juſ-
tifier *David*? Cela ne peut être, à moins que la
direction d'intention ne ſanctifie les mauvaiſes
actions; ou que tout Menſonge utile ne ſoit in-
nocent; ou que les Hommes, que nous rendons
complices de ce que nous faiſons, ne ſoient pas
en droit de ſavoir les choſes dont les ſuites ne
les

(*a*) *De Offic.* Lib. III. Cette Citation vague, & ſans rapporter les propres paroles de *Cicéron*, eſt encore de l'Auteur.

les regardent pas moins que nous-mêmes; ou enfin qu'il nous ſoit permis de mettre au nombre des *Enfans*, des *Idiots*, des *Fous* ou des *Scélérats*, nos meilleurs Amis & les perſonnes les plus conſidérables, tel que le devoit être un Souverain-Sacrificateur au tems de *David*.

Une 2. choſe ſur laquelle les Cenſeurs pourront croire d'être en droit de critiquer l'*Anonyme*, eſt d'une nature toute oppoſée à la précédente; c'eſt que quelquefois il s'étend un peu trop ſur des choſes très petites, & qui ne ſont d'aucune importance. J'en tirerai un exemple de ſon Chapitre V. qu'il emploie à rapporter le combat de *David* avec le Géant *Philiſtin*, & qu'il termine de la manière ſuivante. „ Il ſe „ pourroit, *dit-il*, qu'un Lecteur qui connoit „ peu l'Ecriture, eût la curioſité de ſavoir de „ quelle manière *David* diſpoſa des dépouilles „ de *Goliath*, ou que du moins, il ne trouve„ roit pas mauvais qu'on l'en informât. Je lui „ dirai donc que *David* en mit d'abord les *Ar*„ *mes* dans *ſa Tente*, c'eſt-à-dire, ou dans celle „ qui appartenoit à ſes Frères, ou dans quelque „ autre que l'on venoit de dreſſer pour lui-mê„ me, ou peut-être même dans celle de *Goliath*, „ que l'on prit avec le butin que l'on fit dans „ le Camp des *Philiſtins*. L'*Epée* en fut pendue „ (*a*) dans le *Tabernacle*, comme un trophée „ qui ſervoit à marquer à Dieu la reconnoiſſan„ ce du Vainqueur; & la *Tête* en fut portée à „ *Jéru-*

(*a*) „ C'eſt peut-être de-là que vint, parmi les an„ ciens Grecs & Romains, la coutume de dépoſer leurs „ Armes dans leurs Temples. " *Note de l'Auteur.*

„ *Jéruſalem*, Ville qui étoit alors dans la poſſeſ-
„ ſion des *Iſraélites*, bien que la Forteresſe en
„ demeurât encore entre les mains des *Jebuſiens*.
„ Peut-être fut-elle portée dans cet endroit, à
„ deſſein d'inſpirer de la terreur à la Garniſon
„ ennemie; quoiqu'il ſoit beaucoup plus proba-
„ ble, que ce lieu fut choiſi dans la préviſion
„ prophétique qu'il deviendroit un jour la Ca-
„ pitale du Royaume de *David*. Et ſi l'on veut
„ bien me permettre une conjecture, j'avoue-
„ rai, qu'il ne me paroît point impoſſible que
„ toutes les hiſtoires de *Têtes* trouvées dans les
„ fondemens des Villes, qui dans la ſuite devin-
„ rent grandes & célèbres, comme le furent
„ *Rome* & *Carthage*, aient été tirées de quel-
„ que Tradition imparfaite, ou détournée à deſ-
„ ſein, de celle qui regarde la Tête de *Goliath*
„ dépoſée à *Jéruſalem*. Peut-être même que
„ le Lecteur ne trouvera pas que ce ſoit-là une
„ Conjecture trop forcée, s'il conſidère les in-
„ certitudes ſi grandes & ſi reconnues qui règnent
„ dans la Rélation de l'Origine de *Rome*; qu'au
„ tems que ſes (*a*) meilleurs Hiſtoriens com-
„ mencérent à écrire, il ne reſtoit plus de Mé-
„ moires, de près de quatre Siècles qui les a-
„ voient précédés, tous les Mémoires de ces

„ qua-

(*a*) „ *Quintus Fabius Pictor*, leur prémier Hiſtorien,
„ étoit de 180 ans poſtérieur à cette Epoque. Il fleuriſ-
„ ſoit environ 20 ou 30 ans après la Traduction des
„ LXX, & tire la plupart de ſes Faits d'un Grec, nom-
„ mé *Diocles Peparethicus*. Je ne ſaurois dire ſi l'Hiſtoire
„ du Capitole eſt auſſi ancienne, mais il eſt évident
„ qu'elle eſt poſtérieure à la Verſion des LXX. „ *Note de l'Auteur.*

„ quatre cens ans, s'il y en avoit alors, aiant „ été consumés l'an 363, dans l'incendie par „ lequel les *Gaulois* mirent la Ville en cendres; „ & que par conséquent ces Historiens, occu- „ pés du desir de rendre l'Origine de leur Capi- „ tale aussi extraordinaire & aussi merveilleuse „ qu'il leur étoit possible, y firent entrer tout le „ merveilleux & tout l'extraordinaire qu'ils pu- „ rent emprunter (*a*) des Nations étrangères. "
Voilà certainement un morceau que l'Historien *Anglois* de *David* n'aura pas tiré de l'Abbé de *Choisi*; mais n'auroit-il point pu l'abréger sans faire tort à personne?

Il reste une 3. chose qui peut-être donnera plus de prise, & avec plus de justice, que les deux autres. Je veux parler de la négligence qui règne dans les Citations; les unes étant tout-à-fait omises, & les autres n'étant qu'inexactement indiquées, soit que l'on y supprime le nom des Auteurs, soit que l'on ne produise point leurs propres paroles, soit que les renvois soient trop vagues. Il est vrai que dans sa *Préface*, l'*Anonyme* a pris les devans là-dessus, en déclarant qu'*il ne s'est point cru astreint* à toutes ces attentions. Mais n'a-t-il point eu tort de le croire? Passe encore, si en tout cela il avoit été par-tout uniforme.

(*a*) „ On pourroit en alléguer plusieurs exemples. „ Je n'en donnerai qu'un seul. Quiconque compare ce „ que l'on dit du commencement de Rome, où il n'y „ avoit que des Hommes, & des Sabines que l'on en- „ leva pour la multiplier, avec l'Histoire des Enfans de „ *Benjamin*, rapportée dans les 3 derniers Chapitres des „ *Juges*, se rangera, je crois, sans peine à mon senti- „ ment. " *Note de l'Auteur.*

forme. Mais exact, ou à peu près, dans ſes citations de *Strabon*, d'*Elien*, & de quelques autres ſemblables, jusqu'à marquer l'Edition dont il ſe ſert; il omet tout, en d'autres rencontres, où il s'agit de faire parler celui-ci, ou de réfuter celui-là. On voit par exemple dès le Titre, que l'Auteur ſe propoſe de *peſer avec ſoin les Obſervations critiques de Mr. Bayle*. Et qui le croiroit pourtant? quoique Mr. *Bayle* ſoit nommé trois ou quatre fois dans le Livre, on ne lui a pas fait l'honneur une ſeule fois de mettre dans le Texte, ou à la marge, ni les endroits en original, ni la traduction en *Anglois*. A mon avis, cela ne devroit point ſe faire. Combien n'y a-t-il point de Lecteurs, qui ne poſſédant pas le *Dictionaire Hiſtorique & Critique*, ne ſauroient vérifier ſi le Cenſeur l'a bien entendu, ou bien pris ſa penſée? & combien n'y en a-t-il point d'autres, qui aiant ce *Dictionaire*, n'aiment point à ſe voir dans la néceſſité de ſe détourner de leur lecture, pour aller faire cette vérification? J'avoue que l'exactitude des citations emporte beaucoup de tems précieux, & qu'il y a peu de perſonnes aſſez reconnoiſſantes pour ſavoir gré aux Auteurs de la peine & de l'ennui, que cette diligence leur donne. Cependant je ſai auſſi, & qui peut ne le pas ſavoir comme moi? que les omiſſions en ce genre ſont capitales, qu'il n'y a qui que ce ſoit qui ne les trouve mauvaiſes, qui ne les condamne, qui ne s'en plaigne.

Tout cela n'empêche point que l'Ouvrage ne ſoit très bon en ſon genre, & que l'on ne doive

ve beaucoup à l'Auteur, tant pour le deſſein qu'il s'y propoſe, que pour la manière dont il a exécuté ce deſſein dans ſes diverſes parties. On y trouve quantité d'Obſervations très utiles & très judicieuſes, ſoit pour expliquer le Texte de l'Ecriture, ou pour éclaircir cette partie de l'Hiſtoire Sainte, ou pour ravir aux Libertins l'avantage du petit triomphe qu'ils s'aſſurent auprès des Foibles, par la ſatire & par les railleries dont ils attaquent la mémoire d'un Prince, qui eſt le ſeul des mortels que (*a*) Dieu lui-même ait appellé un *Homme ſelon ſon cœur*. Mais il n'y a pas moyen d'entrer dans tout ce détail, & tout ce que je puis faire pour donner quelque ſatisfaction à la curioſité du Lecteur, ce ſera d'extraire l'eſſentiel des Chapitres XXII & XXIII, où il s'agit de la *Pythoniſſe d'Endor*, conſultée par *Saül* à la veille du funeſte combat où il perdit la vie. Afin que l'on en juge mieux, je n'y mêlerai rien du mien.

Lorsque les *Philiſtins* formérent le deſſein de renouveller la guerre contre les Enfans d'*Iſraël*, ils ſe trouverent fortifiés, ſelon le calcul du Chevalier *Newton*, par un grand nombre d'Etrangers qu'*Amoſis* venoit de chaſſer de ſon Royaume d'*Egypte*. *Akis*, qui connoiſſoit la valeur de *David*, ſouhaita d'en être ſervi dans cette Campagne; & ce dernier ne fit point difficulté de l'y ſuivre, tant pour marquer ſa reconnoiſſance, que pour obéir à Dieu, qui, ſelon toute apparence,

(*a*) I. Sam. XIII. 14. Pſ. XCIX. 20. Act. XIII. 22.

ce, lui permit de le faire. *Saül*, voyant du Mont où il campoit, le nombre supérieur de ses Ennemis, & s'en trouvant consterné, ne sut qui consulter sur l'objet de ses craintes. Le Prophète *Gad* étoit avec *David*, de même que le Souverain-Sacrificateur *Abiathar*, qui avoit emporté l'*Ephod* avec lui. En-vain interrogea-t-il l'Eternel: il n'en reçut aucune réponse, *ni par les songes, ni par l'Urim, ni par les Prophètes*; ce qui suppose qu'il fit faire un autre *Ephod*, comme s'il eût été en son pouvoir d'y affecter le privilège de la manifestation divine, & qu'il y avoit resté dans ses Etats quelques autres Prophètes que celui qui s'en étoit retiré.

Après tout, il y avoit longtems que Dieu avoit abandonné *Saül*, & que *Saül* avoit abandonné Dieu. Mais que ne font point les hommes pour connoitre, s'il se peut, l'avenir? *Saül* ne pouvant rien obtenir des lumières du Ciel, en cherche du côté de l'Enfer. „ L'Incrédulité s'allie de „ près avec la Superstition. Le plus grand In„ crédule que j'aie connu de ma vie, étoit le „ plus superstitieux des hommes, à ce que m'ont „ appris des gens qui le connoissoient d'une fa„ çon très intime." Dans son desespoir, *Saül* eut donc recours à une *Pythonisse*, qui demeuroit à *Endor*, lieu peu éloigné de son Camp. En y arrivant déguisé de telle manière qu'il ne vouloit, ni ne pouvoit être reconnu pour le Roi, il la pria d'intéresser en sa faveur l'Esprit familier qu'elle possédoit, afin qu'il lui fît venir un Homme qu'il lui nommeroit. Cette femme lui aiant représenté le danger qu'elle couroit de le faire,

faire, depuis les sévères défenses & les exécutions terribles que *Saül* avoit faites, il lui jura par le Dieu vivant, qu'il ne lui en arriveroit aucun mal; & voici comme l'Auteur conçoit que se passa tout le reste.

„ De peur de supercherie, dit-il, *Saül* ne „ voulut point nommer à la *Pythonisse* celui „ qu'il souhaitoit qu'on ressuscitât, jusqu'à ce „ qu'elle l'eût mené à l'Antre souterrain, (*a*) ou „ au lieu même où elle faisoit ses Enchantemens. Lors donc qu'ils furent arrivés à cet „ endroit, il lui dit que c'étoit *Samuel* qu'il demandoit. A l'instant, la femme regardant „ dans sa Cellule, y vit *Samuel* lui-même, & „ toute effrayée de l'y voir sans s'y être attendue, & sans aucun usage de son Art, elle jetta un grand cri. Le Roi en demanda le sujet, „ & apprenant qu'elle voyoit un vieil Homme „ avec un manteau, il jugea que ce devoit être „ *Samuel*. Il entra donc aussi-tôt dans la Cellule, & y voyant, ou plutôt (*b*) y reconnoissant „ le Prophète, il le salua de la façon la plus „ respectueuse. Alors *Samuel* lui demanda pourquoi il venoit troubler son repos; ce qui donne juste lieu de présumer, que ce n'étoit point „ la

(*a*) „ Car je crois qu'il est indubitable, que toutes „ les personnes de ce métier avoient des lieux singulièrement consacrés & mis à part pour ces maudites „ Cérémonies; & nous avons lieu de conclure de ce „ qu'Esaïe a dit XXIX. 4. que c'étoient des Cavernes, ou „ des Cellules sous terre. " *Note de l'Auteur.*

(*b*) „ Le terme de l'Original signifie, *sachant, reconnoissant*, & non *voyant*. " *Note de l'Auteur.*

„ la *Pythoniſſe* qui l'avoit fait par ſes Enchan-
„ temens, puiſqu'autrement il auroit été plus
„ naturel que la queſtion eût été faite à la Fem-
„ me. Quoi qu'il en ſoit, *Saül* en aiant dit la
„ raiſon, le Prophète lui déclare que le Royau-
„ me va lui être ôté pour paſſer entre les mains
„ de *David*, & lui prédit avec préciſion, pour
„ le lendemain, ſa mort, celle de ſes Enfans, &
„ la défaite totale des *Iſraëlites*.

„ Je ſuis ſurpris, je l'avoue, de l'inattention,
„ dirai-je, ou de l'impiété, ou des deux à la
„ fois, des Critiques & des Commentateurs,
„ qui ont pu attribuer cette prédiction à la ſaga-
„ cité d'un Impoſteur, ou même à celle du
„ Démon.... Je ſai pourtant qu'il y a quanti-
„ té de Savans, qui ne croyent pas comme moi
„ que l'apparition de *Samuel* fût réelle; & qu'en-
„ tre eux, les uns s'imaginent que ce fut un ma-
„ lin Eſprit qui apparut à *Saül* ſous cette figu-
„ re, & les autres, que ce fut en ſon tout un
„ pur ouvrage de l'Impoſture."

La réalité de l'apparition eſt atteſtée par l'Hiſtorien ſacré, qui dit en termes formels, que la *Femme vit Samuel*, ſans rien ajouter qui donne lieu de croire que l'expreſſion ne doive pas être priſe à la lettre. Elle eſt auſſi atteſtée par *Saül*, qui (*a*) *reconnut que c'étoit Samuel lui-même*. Le Texte ne dit pas à la vérité, que *Saül vit Samuel*, mais il dit l'équivalent, puiſqu'il aſſure que ce Prince le *reconnoiſſant*, (*b*) *s'inclina ſur ſon viſage*

(*a*) „ *Il eſt ſurprenant que la Verſion Angloiſe* ait mis „ ce dernier mot, *lui-même*."

(*b*) I. Sam. XXVIII. 14.

ſage en terre & ſe proſterna. N'eſt-ce pas ainſi (*a*) qu'alors on rendoit les ſaluts les plus humbles aux perſonnes que l'on reſpectoit? On ſuppoſe ſans fondement, que la vue de ce Spectre put épouvanter *Saül* au point qu'il ne ſut plus ni ce qu'il voyoit, ni ce qu'il diſoit; car il n'y a rien dans l'Hiſtoire qui marque rien de ſemblable, & l'on y voit plutôt le contraire. Croit-on d'ailleurs, ou qu'une petite Femmelette eût oſé ſe jouer ainſi de ſon Prince, & d'un Prince même ſi peu endurant; ou qu'une Magicienne affronteuſe auroit ſoutenu, avec tant de dignité, l'honneur de Dieu & de la Religion, que ce prétendu Fantôme le fait? A qui eſt-ce enfin qu'à Dieu lui-même (*b*) qu'appartient la connoiſſance certaine de tout Avenir contingent?

La poſſibilité de l'apparition perſonnelle de *Samuel*, après ſa mort, n'eſt conteſtable ni en ſaine Philoſophie, ni dans les monumens de la Religion. Mais ſi l'on demande pourquoi Dieu la permit, ou pourquoi il la permit dans un lieu conſacré à des opérations Magiques, ne ſera-t-il pas permis de répondre, que ce n'eſt point à nous à rendre raiſon de la conduite de Dieu, lorſqu'il ne nous l'a pas expliquée; & que ce qu'il fit (*c*) en faveur d'*Achazia*, n'eſt pas fort différent de ce qu'il avoit fait pour *Saül*? On objecte mal-à-propos, la plainte que fait *Samuel* à *Saül* de ce qu'il venoit de *troubler* ſon *repos*; ſans prendre garde que cela pouvoit bien plus regarder

(*a*) Voy. Gen. XXXIII. 6. 7. I. Sam. XX. 41. &c.
(*b*) Eſaïe XLV. 21. (*c*) II. Rois I. 2—16.

garder la douleur que l'endurciſſement du Prince donnoit au Prophète, que le chagrin d'être ſorti pour un moment du ſéjour de la gloire. Avec moins de raiſon encore on incidente ſur le Manteau dans lequel *Samuel* parut, parce que ce n'étoit point l'habillement diſtinctif des Prophètes. A-t-on donc oublié (*a*) le Manteau que portoit le même Prophète, lorſqu'il vint dénoncer pour la prémière fois à *Saül* la réjection divine?

Au reſte, ceux qui ſont curieux de ces ſortes de choſes, trouveront dans le Chap. XVII. une Digreſſion ſavante, & paſſablement longue, où l'Auteur ſe propoſe d'établir que l'Hiſtoire d'*Orphée* a toute été faite ſur celle de *David* dans le Deſert de *Paran*.

(*a*) I. Sam. XV. 27. 28.

ARTICLE XI.

M. MANILII *Aſtronomicon*, ex recenſione & cum Notis RICHARDI BENTLEI. *Londini*, Typis *Henrici Woodfall*, ſumptibus *Pauli* & *Iſaaci Vaillant*, 1739.

C'eſt-à-dire:

Les Aſtronomiques *de* MANILIUS, *de la Réviſion & avec les Notes de* RICHARD BENTLEY. *A* Londres 1739. In 4. *pages* 16 *pour* l'Epi-

*l'*Epitre Dédicatoire *à Mylord Duc de* New-Caſtle, *pour la* Préface, *& pour l'*Errata; 307 *pour le* Corps de l'Ouvrage; *& 5 autres pour la* Table des Matières.

AU devant du Titre on trouve le Portrait de Mr. *Bentley* tiré en 1710, par lequel il paroît que cet illuſtre Savant étoit alors dans la 48e année de ſa Vie. Il doit donc être à préſent dans ſa 78e, & comme à cet âge il ne lui convenoit guère de veiller ſur l'Edition de cette Pièce, il en a commis le ſoin à Mr. ſon Neveu, du même nom & ſurnom que lui, duquel ſont en effet l'*Epitre Dédicatoire* & la *Préface*. Tout le reſte eſt uniquement de l'Oncle, qui, depuis (*a*) près de 30 ans, s'étoit fait une affaire de collationner les Manuſcrits de *Manile*, dans le deſſein, ſans doute, d'en donner à quelque heure une Edition plus exacte que toutes les précédentes, & telle que nous l'avons à préſent dans celle-ci.

Quant au Poëte lui-même, on ne ſait avec certitude, ni ſon nom, ni le lieu de ſa naiſſance, ni le tems auquel il fleurit. Aucun Auteur ancien ne parle de lui; ou du moins, ſi l'on y trouve ſon nom, il eſt vraiſemblable ou certain que ce doit être de quelque autre. Il règne dans toute l'Antiquité le même ſilence au ſujet de l'Ouvrage, juſqu'à ce que le *Pogge* le tira de quel-

(*a*) Voyez Remarques de *Philelentherus Lipſienſis* ſur le Diſc. de la Lib. de penſer. Rem. XXXII. & *J. A. Fabricii Bibl. Lat.* Lib. I. Cap. 18. pag. 295. Ed. 1721.

quelque Bibliothèque d'*Allemagne*, & le fit imprimer. L'Editeur *Anglois* soupçonne seulement, après d'autres Savans, que *Manile*, né en *Asie*, s'étoit transplanté à *Rome*; & juge comme eux, qu'il doit avoir écrit vers la fin du règne d'*Auguste*, puisqu'il parle de la défaite de *Varus* & de ses Légions, comme d'une affaire récente. Lib. I. vers. 896.

Externas modo per gentes; ut fœdere rupto
Cum fera ductorem rapuit Germania Varum,
Infecitque trium Legionum sanguine campos.

Outre les Editions, tant anciennes que modernes, que Mr. *Bentley* a consultées, il a eu le secours de divers Manuscrits; de celui de *Gemblours* qui est de 800 ans, & qu'il a possédé quelque tems; d'un autre, qui est à *Leipsick*, collationné par deux jeunes-gens de mérite, & qui a 700 ans d'antiquité; d'un autre de *Venise*, collationné par *Jaques Gronovius*, aussi de 700 ans; d'un autre de *Vossius*, collationné dans la Bibliothèque de *Leyde*, d'environ 300 ans; & l'Editeur nous avertit que ces quatre, presque uniformes entre eux, diffèrent en bien des choses de ceux qui suivirent, & qui furent étrangement interpolés du tems de *Pétrarque*. Il y en a pourtant quelques autres qui n'ont pas été négligés, & qui ont eu leur utilité. Ceux-ci sont une Collation de *P. Pithou*, écrite de sa main aux marges de l'Edition de *Bologne*, en l'an 1474; & quatre autres d'environ 300 ans, dont le prémier appartient au Collège du *Corps de Christ* à *Oxford*;

Oxford; le 2. à la Bibliothèque de *Bodley*, dans la même Ville; le 3. à la Bibliothèque du Roi de *France*, collationné par le P. *de Montfaucon*; & le dernier à la Bibliothèque *Palatine*, tiré de l'Edition de *Junius*, & des *Adversaria* de *Barthius*.

Sur le tout, la 2. Edition de *Scaliger*, qui est de *Leyde*, 1600, petit Quarto, est celle que Mr. *Bentley* a choisie pour en faire le Texte de la sienne, en y insérant néanmoins les changemens qu'il a cru devoir y faire, & en y faisant distinguer, par le caractère Italique, les Vers qu'il a jugé venir de quelque main étrangère. Immédiatement au dessous du Texte, il représente la leçon de *Scaliger*; & plus bas il rend raison de tous les changemens qu'il a faits, de même que des morceaux qu'il croit supposés. On ne sauroit nier que la plupart de ces corrections ne soient très heureuses, & qu'à l'aide de l'Illustre *Anglois*, *Manile* ne soit infiniment plus clair & plus intelligible qu'il ne l'étoit auparavant. Sur un nombre innombrable d'exemples que nous pourrions en donner, contentons-nous de celui-ci qui se présente à l'ouverture du Livre. Lib. I. vers. 419. Voici le Texte de *Scaliger*.

Tum nobilis Argo,
In cœlum subducta mari quod prima cucurrit,
Emeritum magnis *mundum tenet acta procellis.*

Ce dernier Vers n'a presque point de sens, & les anciens Manuscrits ont *periclis*. Mr. *Bentley* y substitue donc le suivant,

Emerita, & magnis *tandem defuncta periclis.*

Ce qui ſe rapporte à celui de *Virgile*, Æneid. VI. 83.

O tandem magnis pelagi defuncte periclis.

Cependant il faut avouer auſſi qu'il y a quantité d'endroits, où le Critique en agit un peu arbitrairement, & que tout le monde ne ſentira pas les raiſons qu'il donne, tantôt des changemens qu'il a faits dans le Texte, & tantôt de la ſuppoſition d'un grand nombre de Vers, qu'il lui a plu de rendre ſuſpects. Cette Edition de *Manile* ne laiſſe pas d'être réellement la plus correcte de toutes: nous ſouhaiterions de pouvoir ajouter qu'elle en eſt auſſi la plus complette. Mais ce ſeroit porter trop loin la complaiſance. Car les Notes en ſont toutes de pure Critique, & ſe bornent uniquement à juſtifier la leçon que l'Editeur a cru devoir préférer, ou mettre dans le Texte. D'ailleurs il ne s'y en trouve pas une ſeule qui tende à expliquer, ni les mots difficiles, ni les termes d'Aſtronomie, ni ceux d'Aſtrologie; & par rapport à tout cela, les Editions précédentes, & principalement la 2. de *Scaliger*, ne ſont pas moins utiles & néceſſaires encore, qu'elles l'ont été juſqu'ici.

Il eſt vrai que l'Aſtrologie Judiciaire eſt un Art extrêmement mépriſable. Quantité de conſidérations le démontrent. Les preuves de fait ſont même entièrement déciſives. *Scaliger* en a raſſem-

raſſemblé quelques-unes dans ſes *Prolégomènes*, où il en vouloit principalement à *Cardan* qui avoit eu, entre autres, l'audace de tirer la Nativité de notre Seigneur; mais ce qu'il y ajoute d'une choſe arrivée en 1179, eſt des plus curieuſes. „ Cette année-là, dit-il, tous les Aſtrologues „ de l'Orient, tant Chrétiens, que Juifs & Sar„ razins, firent publier par tout le Monde, des „ Lettres en forme d'Edits Royaux, & de Con„ ſtitutions Impériales, où ils avertiſſoient que „ ſept ans après, c'eſt-à-dire en 1186, le „ Genre-Humain auroit à eſſuyer un déchaine„ ment affreux de Vents & de Tempêtes, par„ ce que, à ce qu'ils diſoient, toutes les Planètes „ devoient ſe rencontrer au mois de *Septembre*, „ & qu'il y auroit Eclipſe de Soleil le 20 de „ *Mai*. Pendant ces ſept ans, la frayeur du Pu„ blic fut univerſelle, & au-delà de toute ex„ preſſion; & rien pourtant ne fut plus vain que „ le ſujet qu'on en eut. " On m'avouera cependant qu'un Commentateur, qui publie des anciens Aſtronomes & Aſtrologues, devroit bien nous donner des éclairciſſemens ſur les choſes; & l'on ne trouve ici en ce genre, qu'une *Table* de l'*Orbe céleſte*, tirée d'un Marbre ancien dans le Palais *Farnèſe*.

Nous donnerons peut-être dans la ſuite, un plus ample Extrait de cet Ouvrage.

A R-

ARTICLE XII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

DE CAMBRIDGE.

MR. *Taylor*, Membre du Collège de St. Jean, & Garde des Regîtres de l'Univerſité, qui a eu part à l'Edition du Dictionaire de *Robert Etienne* publiée en 1734 (*a*), ſe propoſe de faire imprimer par Souſcription une nouvelle Edition des *Oraiſons & des Epitres de Démoſthène & d'Eſchine, avec tout ce qui nous reſte de ces deux anciens Orateurs.* Elle ſera ſoigneuſement comparée avec les Editions précédentes, & avec de bons Manuſcrits, qui n'ont point encore été collationnés. On publiera le *Texte* d'après l'Edition de *Wolfius*, imprimée à Francfort en 1604; & immédiatement ſous le Texte on mettra la *Verſion Latine* de ce Savant. A la fin de chaque Harangue on trouvera les *Scholies* Grecques qui s'y rapportent. On donnera non ſeulement celles d'*Ulpien* revues & corrigées, avec des marques pour diſtinguer ce qu'elles contiennent de plus eſſentiel d'avec ce qui l'eſt moins; mais auſſi celles de *Zoſime Aſcalonite* ſur Démoſthène, qui ſont en manuſcrit dans la Bibliothèque du Vatican, & dans celle du Roi de France; & celles d'*Apollonius* ſur Eſchine, qui ſont actuellement entre les mains de l'Editeur. Les *Notes* qu'on ſe propoſe d'ajouter ſerviront, ou à défendre la véritable leçon du Texte,

(*a*) Voyez le XIV. Tome de cette *Bibliothèque*, pag. 451, *& ſuiv.*

Texte, ou à expliquer quelque point particulier du Gouvernement d'Athènes. Non ſeulement on inférera dans ces Notes les Remarques de Wolfius les plus importantes, mais on profitera auſſi des Obſervations d'*Erasme*, de *Budée*, d'*Henri Etienne*, de *Lambin*, d'*Opſopæus*, de *Saumaiſe*, de *Palmerius*, de *Lucchefini*, de Mr. *Tourreil*, & en géneral de tous ceux qui ont contribué à éclaircir ces deux Auteurs, ſoit par des Traductions, ſoit par des Commentaires. Ces Notes ſuivront dans le même ordre que les Scholies; deſorte qu'on trouvera à ſa place, tout ce qui regarde chaque Harangue ou chaque Epitre particulière. A la tête de tout l'Ouvrage on donnera la Vie de Démosthène & d'Eſchine, recueillie avec ſoin des meilleurs Auteurs, & des autres Monumens de l'Antiquité. Cette Vie ſervira de Commentaire hiſtorique ſur le Texte, & contiendra le récit de tout ce qui s'eſt paſſé de plus important durant ce période très remarquable de l'Hiſtoire Grecque, c'eſt-à-dire, depuis la priſe d'Athènes par les Lacédémoniens ſous la conduite de *Lyſandre*, & le rétabliſſement de ſa liberté par *Thraſybule*, jusques à l'entière deſtruction de cette République par les *Macédoniens*. On y trouvera le précis de tout ce que les anciens Ecrivains nous apprennent touchant ces deux Orateurs, comme *Plutarque*, *Lucien*, *Philoſtrate*, *Hermogène*, *Libanius*, *Photius*, *Zoſime*, *Apollonius*, *Suidas*, *Eudocia* &c. Cet Ouvrage contiendra quatre Volumes *in quarto*; & à la fin du dernier Volume on mettra un Indice ample & complet des Mots & des Phraſes Attiques qui ſe trouvent dans ces deux Auteurs. Le prix de la Souſcription eſt de trois Guinées, dont on payera deux en ſouscrivant, & l'autre en recevant un exemplaire complet. On en imprime-

ra

ra quelques Exemplaires ſur du papier Royal, pour le prix de cinq Guinées, dont trois ſe payeront d'avanee, & les autres en recevant un exemplaire. Mr. *Taylor* demande l'avis & le ſecours des Savans pour perfectionner cet Ouvrage. Du reſte, il nous aſſure que cette Edition ſera également belle & correcte: on peut juger de ce qu'il eſt capable de faire dans ce genre, par l'Edition de *Lyſias* qu'il nous donna il y a environ un an ſous ce titre: *Lyſiæ Orationes & Fragmenta, Græce & Latine: Notis Criticis, Interpretatione nova, ceteroque apparatu neceſſario donavit* J. Taylor *A. M. Accedunt &* Jer. Marklandi *Conjecturæ.* In 4. Londini proſtant apud *C. Bathurſt*, Bibliopolam, in Fleet-ſtreet.

DE LONDRES.

Mr. *Forbes* nous a donné le prémier Tome de ſon Recueil de Pièces Originales, qui contiennent un détail de tous les événemens remarquables du Règne de la Reine Elizabeth. *A full view of the Tranſactions of the Reign of Queen Elizabeth* &c. (*a*) On nous aſſure que le ſecond Tome s'imprime actuellement.

The Life and glorious Actions of Edward, Prince of Wales, (commonly call'd the Black Prince) eldeſt Son of King Edward the Third &c. C'eſt-à-dire, *La Vie & les Actions glorieuſes d'Edouard, Prince de Galles,* (*ſurnommé* le Noir) *fils ainé du Roi Edouard III. Contenant ce qui eſt arrivé de mémorable dans ce tems-là, avec des Rélations particulières de la Bataille de Creſſy, où la France reçut un ſi rude échec, deux Rois furent tués, & un troiſième mis en fuite: de la Bataille de Poitiers donnée dix ans après, où les François furent encore défaits, & leur Roi pris priſonnier: & de la Bataille de Najara en Eſpagne, qui décida du ſort de tout*

(*a*) Voyez Tom. XVI. pag. 476, *& ſuiv.*

tout un Royaume, & força les Eſpagnols de recevoir Don Pedro pour leur Roi. Par Mr. Arthur Collins. In 8. Cet Auteur a donné en même tems, *The Hiſtory of John of Gaunt* &c. C'eſt-à-dire, *Hiſtoire de Jean de Gand, (Frère du Prince Edouard) Roi de Caſtille & de Léon, Duc de Lancaſtre, & Père de Henri IV, Roi d'Angleterre* &c. In 8.

A Treatiſe of Diſſolvents of the Stone &c. C'eſt-à-dire, *Traité des Diſſolvans de la Pierre: & de la guériſon de la Pierre & de la Goute par les Alimens. Dans lequel on fait voir par la Raiſon, appuyée ſur des expériences & des exemples, la probabilité de diſſoudre la Pierre dans les Reins ou dans la Veſſie, & de prévenir les retours de la Goute par des alimens, ou par une nourriture convenable; avec des règles touchant le Régime qu'il faut garder. Mêlé de pluſieurs Obſervations où l'on montre comment les perſonnes de tempéramens différent, ou qui ſont trop graſſes ou trop maigres, doivent ſe conduire pour la conſervation de leur ſanté. A quoi l'on a ajouté des inſtructions ſur le Régime propre pour les perſonnes qui ſont incommodées du rhume, de la fièvre, la toux, l'aſthme, la colique, les maux d'eſtomac, &c. Le tout écrit pour l'uſage des familles. Par* Théophile Lobb, *Docteur en Médecine, & Membre de la Société Royale.* In 8.

Mr. *Robins*, Membre de la Société Royale, & très habile Mathématicien, a publié des Remarques Critiques ſur le *Traité du Mouvement* de Mr. *Euler*, Profeſſeur de la Sublime Mathématique à Petersbourg; ſur le *Syſtème complet d'Optique* de Mr. Smith (*a*); & ſur l'*Eſſai ſur la Viſion diſtincte & confuſe* de Mr. Jurin. *Remarks on Mr. Euler's Treatiſe of Motion, Dr. Smith's compleat Syſtem*

(*a*) Voyez Tom. XXII. pag. 480.

ſtem of Optick, and Dr. Jurin's Eſſay upon diſtinct and indiſtinct Viſion. In 8.

Un Anonyme a fait un Traité pour défendre la Liberté d'Indifférence contre la Liberté de Spontanéité, ſoutenue par Meſſieurs *Collins* & *Strutt: An Eſſay towards Demonſtrating the Immateriality and Free-Agency of the Soul* &c. C'eſt-à-dire, *Eſſay tendant à démontrer l'Immatérialité & la Liberté d'agir de l'Ame: pour répondre à deux Brochures, l'une intitulée:* Recherches Philoſophiques ſur la ſource des Actions humaines &c., *attribuée à Mr. Samuel Strutt (a): & l'autre intitulée*, Recherches Philoſophiques ſur la Liberté de l'Homme, *attribuée à Mr. Antoine Collins, Ecuyer.* In 8.

Mr. *Sykes* nous a donné un Traité de la Religion naturelle & de la Religion révélée, où il expoſe leurs Principes, & la liaiſon qu'elles ont l'une avec l'autre. *The Principles and Connexion of natural and revealed Religion diſtinctly conſidered.* In 8. Cet Ouvrage eſt proprement un Syſtème de la Religion naturelle & de la Religion révélée, fondé ſur la Raiſon, & ſur l'Ecriture expliquée ſelon cette même Raiſon. On n'a peut-être jamais fait voir avec plus de netteté & de force la ſuffiſance de la Religion naturelle pour conduire les hommes au ſalut; & en même tems les avantages de la Révélation, qui leur fournit des motifs & des raiſons pour les porter à la Vertu, plus efficaces que ceux que la Raiſon peut ſuggérer.

The Works of Francis Bacon, Baron of Verulam, Viscount St. Alban, and Lord Chancellor of England, &c. C'eſt-à-dire, *Les Oeuvres de François Bacon, Baron de Verulam, Vicomte de St. Alban, & Grand-Chancelier d'Angleterre: contenant pluſieurs Pièces qui ne ſe trouvent dans aucune Edition*

(a) Voyez Tom. XXII. pag. 226.

dition précédente de ſes Oeuvres. Avec une nouvelle Vie de l'Auteur, par Mr. Mallet. In folio, 4 Volumes. Les Pièces ajoutées à cette Edition ſe vendent ſéparément, auſſi-bien que la nouvelle *Vie de Bacon* qui eſt auſſi réimprimée in 8.

Mr. *Baxter*, Gentilhomme Ecoſſois, qui nous donna il y a quelque tems un Livre intitulé: *An Inquiry into the Nature of the Human Soul* &c. C'eſt-à-dire, *Recherches ſur la Nature de l'Ame, où l'on prouve ſon Immortalité par les Principes de la Raiſon & de la Philoſophie*, dont il s'eſt déja fait deux Editions; vient de publier *Matho: or the Cosmotheoria puerilis: a Dialogue* &c. C'eſt-à-dire, *Dialogues où les prémiers Principes de la Philoſophie & de l'Aſtronomie ſont accommodés à la portée des jeunes gens, ou de ceux qui n'ont encore aucune teinture de ces Scienees. D'où l'on déduit les Principes de la Religion naturelle. Traduits & augmentés par l'Auteur.* In 8. 2 Voll. Mr. *Baxter* nous avoit déja donné un Abrégé ou Canevas de cet Ouvrage en Latin; mais l'Edition Angloiſe eſt ſi fort augmentée qu'elle contient deux Volumes, au-lieu que la Latine n'étoit qu'une Brochure de huit ou neuf feuilles.

Georgii Martinii M. D. De ſimilibus Animalibus, & Animalium calore, Libri duo. In 8. Voici ce que Mr. *Martin* entend par les Animaux ſemblables: *Similia Animalia*, dit-il, *ſunt illa quorum ſtructura ſimilis deprehenditur; quorum idcirco homologæ, correſpondentes vel ſimiles partes habent ad ſe invicem eundem ſitum & proportionem, atque iisdem uſibus & operationibus inſerviunt.* Il n'auroit peut-être pas mal fait de mettre cette explication dans le titre même du Livre.

Quelques Perſonnes aiant trouvé que le *Traité de la Nature humaine* de Mr. *Hume* (a) étoit un

(a) Voyez Tome XXII. pag. 481, 482.

peu trop abſtrait, on a publié une Brochure pour leur en faciliter l'intelligence : *An Abſtract of a Book lately publiſhed, entituled a Treatiſe of Human Nature* &c. C'eſt-à-dire, *Extrait d'un Livre publié depuis peu ſous le titre de Traité de la Nature humaine &c. où le principal ſujet de ce Livre eſt plus amplement éclairci & expliqué.* In 8.

Mr. *Graſſineau* nous a donné *A Muſical Dictionary; being a Collection of Terms and Characters*, &c. C'eſt-à-dire, *Dictionaire de Muſique: ou Recueil de Termes & de Caractères tant anciens que modernes; comprenant les parties, hiſtorique, théorétique & pratique de la Muſique : Avec l'explication de quelques Parties de la Doctrine des Anciens; & des Remarques ſur leur méthode & leur pratique, & des Obſervations curieuſes ſur les Phénomènes du Son conſidéré mathématiquement, entant que ſes rélations & proportions conſtituent les Intervalles, & ceux-ci les Accords & les Desaccords. Le tout tiré des meilleurs Auteurs Grecs, Latins, Italiens, François & Anglois.* In 8.

Mr. *Lookup*, qui publia il n'y a pas longtems un Traité ſur les fautes qui ſe trouvent dans les Traductions de l'Ecriture en Langue vulgaire (*a*), vient d'en donner une de la Geneſe, qui ſera ſans doute exempte des défauts qu'il a blâmés. *Berashith; or the firſt Book of Moſes* &c. C'eſt-à-dire, *Le premier Livre de Moïſe appellé* GENESE, *traduit ſur l'Original, & dédié à Monſeigneur l'Archevêque de Cantorbéry, Primat de toute l'Angleterre, & Métropolitain. Par Jean Lookup, Ecuyer.* In 8. Mr. *Lookup* remarque que les véritables Livres de l'Ancien Teſtament ſont ceux que les Juifs, qui en étoient les dépoſitaires, ont conſervés dans leurs Synagogues, & tels qu'ils les ont con-

(*a*) Voyez Tome XXII. pag. 483.

conſervés, c'eſt-à dire, ſans points, ni accens. C'eſt à ceux-là ſeuls qu'il faut avoir recours. Il remarque auſſi, que s'étant propoſé d'exprimer le véritable ſens littéral de l'Ecriture, il a été obligé de s'éloigner en pluſieurs endroits des Traductions vulgaires, & de traduire, par exemple, le mot *Elohim* par *les Dieux*. Voici un exemple de cette nouvelle Verſion. *The Gods in the Summit, or the Supreme Gods, made the* Names (*a*) *and the Earth; but the Earth was not as yet reduced to a proper Form, was empty, and Darkneſs overſpread the Abyſs. Then a Wind from the Gods moved upon the ſurface of the Waters. . . . . And Jehovah the Gods made an Ecſtaſy fall upon Adam while he ſlept, and took ſomething out of his ſide, or loins, and put fleſh upon it. This which Jehovah the Gods took from Adam's ſide, he fitted a Woman, and brought her to Adam, who at this time ſaid, Body of my Body, and features of my features*, &c.

Mr. *Milward*, Docteur en Médecine, a publié une *Lettre Circulaire* pour *inviter* tous les Savans, mais particulièrement ceux qui profeſſent la Médecine & la Chirurgie en Angleterre, à lui fournir des Mémoires pour un Ouvrage auquel il travaille. Ce ſera une *Hiſtoire de la Vie, de la Mort, des Ecrits, du Caractère, & des Opinions des plus célèbres Auteurs Anglois qui étoient Médecins ou Chimiſtes; où l'on marquera les progrès & les découvertes qui ont été faites, dans la Théorie & dans la Pratique de la Médecine, de l'Anatomie, la Chirurgie, la Botanique, la Pharmacie, la Chi-*

(*a*) That by the *Names* here are to be underſtood the Planets, fixed Stars, &c. appears from ſeveral After-paſſages in Scripture, as I ſhall be fully made out in the courſe of this Work.

Chimie &c. ſelon l'ordre Chronologique. Ce qui a paru jusqu'ici ſur ce ſujet eſt ſi imparfait, qu'on n'en ſauroit presque tirer aucun ſecours. Cependant c'eſt une matière également curieuſe & intéreſſante, puisqu'on ſe propoſe de donner non ſeulement l'Hiſtoire des Médecins & des Chirurgiens de la Grande Bretagne, mais auſſi l'état de la Médecine & de la Chirurgie depuis le tems des Druïdes jusqu'à préſent.

A Treatiſe on ancient Peinting &c. C'eſt-à-dire, „ Traité de la Peinture ancienne, contenant „ des Obſervations ſur l'Origine, le Progrès, & „ la Décadence de cet Art chez les Grecs & les „ Romains; l'eſtime particulière que les grands „ Hommes de l'Antiquité en faiſoient; ſa liaiſon „ avec la Poëſie & la Philoſophie; & l'uſage „ qu'on en peut faire dans l'Education de la Jeuneſſe. A quoi l'on a ajouté quelques Remarques ſur le Génie, le Caractère, & le Talent „ particulier de Raphaël, de Michel-Ange, Nicolas Pouſſin, & autres Peintres modernes célèbres; & du bon uſage qu'ils ont fait des précieux reſtes d'Antiquité dans la Peinture auſſi„ bien que dans la Sculpture. Le tout éclairci & „ orné de cinquante Pièces de Peintures anciennes, découvertes en divers tems dans les ruïnes „ de l'ancienne Rome, exactement gravées d'après les deſſeins de *Camille Paderni*, Romain, „ faits depuis peu ſur les Originaux avec beaucoup de propreté & d'exactitude. Par *George* „ *Turnbull*, Docteur en Droit. *In folio.*

Mr. *Peck*, qui s'attache à recueillir des morceaux de Litérature rares ou anecdotes, & qui les accompagne de pluſieurs petites Pièces de ſa façon, vient de donner *New Memoires of the Life and Poetical Works of Mr. John Milton* &c. C'eſt-à-

dire,

dire, „Nouveaux Mémoires de la Vie & des Ou-
„ vrages Poëtiques de Mr. Milton: Avec les Piè-
„ ces ſuivantes: 1. Examen du Stile de Milton.
„ 2. Remarques critiques ſur divers paſſages de
„ Milton & de Shakeſpear. 3. Baptiſtes, Poëme
„ dramatique ſacré de Buchanan, traduit du Latin
„ en Anglois par Milton. 4. Parallèle de l'Ar-
„ chevêque Laud & du Cardinal Wolſey, par
„ Milton. 5. Légende du Chevalier Nic. Trock-
„ morton, poëme hiſtorique, écrit par le Che-
„ valier Thomas Trockmorton ſon Neveu, &c.
„ Le tout accompagné de Préfaces & de Notes". In 4.

Mr. *Peck* a publié en même tems le Volume ſuivant: *Memoirs of the Life and Actions of Oliver Cromwell* &c. C'eſt-à-dire, *Mémoires de la Vie & des Actions d'Olivier Cromwell, contenus dans trois Panégyriques de Cromwell écrits en Latin, dont le prémier eſt attribué à Don Juan Roderiguez de Saa Meneſes, Comte de Penaguiao, Ambaſſadeur de Portugal: le ſecond à un Jéſuite Chapelain de l'Ambaſſadeur; mais qu'on croit avoir été compoſés l'un & l'autre par Milton, auſſi-bien que le troiſième Panégyrique. Avec une Verſion Angloiſe de chacune. Le tout accompagné d'une longue Préface hiſtorique &c. A quoi l'on a ajouté un Recueil de pluſieurs Pièces hiſtoriques curieuſes touchant Cromwell, & pluſieurs autres perſonnes de marque.* In 4. Cette dernière Pièce contient en effet bien des anecdotes & des particularités curieuſes.

Monſieur *Durand*, Paſteur François à Londres, aſſez connu par pluſieurs Ouvrages qu'il a donnés ci-devant au Public, vient de répandre un Projet des *Philoſophiques de Cicéron*, qu'il fait imprimer par Souſcription. Cette Edition contiendra tout

ce qui nous reste de ce grand Homme en fait de Philosophie & de Morale, savoir:

Les *Académiques*, traduites pour la prémière fois en François, avec des Remarques nouvelles, outre les Conjectures de *Davisius* & de Mr. *Bentley*, & le Commentaire Philosophique de *Pierre de Valentia*, Jurisc. Espagnol, qui en donne la clé.

Les Entretiens *de Finibus*, ou *des vrais biens & des vrais maux*, en 5 Livres, de la Traduction de Mr. l'*Abbé Regnier*, de l'Acad. Françoise. On y ajoutera, par rapport au 3. Livre, une *Idée générale de la Doctrine des Stoïciens*.

Les *Tusculanes*, en 5 Livres, de la Traduct. de Mrs. *Boubier* & d'*Olivet*, de la même Académie, avec leurs *Préfaces*.

Les *Entretiens sur la Nature des Dieux*, en 3 Livres, de la Trad. de Mr. l'*Abbé d'Olivet*, avec ses Eclaircissemens *sur la Théologie des anciens Philosophes*, & des *Remarques* nouvelles de l'Editeur.

La *Divination*, en 2 Livres, de la Trad. de Mr. l'*Abbé Regnier*, avec sa *Préface* & ses *Notes*.

Le Traité *de Fato*, ou *du Destin*, avec les *Supplémens* dont on a parlé: de la Trad. de l'Editeur.

Les *Entretiens de Legibus*, ou des *Loix*, en 3 Livres, de la Trad. de Mr. *Morabin*, avec sa *Préface* & ses *Notes*.

Les *Offices*, en 3 Livres, de la Trad. de Mr. *Du Bois*, de l'Acad. Françoise: avec sa *Préface*, ses *Notes*, & les *Correctifs* nécessaires.

Caton l'ancien, ou *de la Vieillesse*, de la Trad. du même, &c.

Lelius, ou *de l'Amitié*, de la Trad. du même, avec quelques *Supplémens* de Mr. *Le Clerc*.

Les *Paradoxes*, de la Trad. du même, comparée avec celle de Mr. *Geoffroi*, dans les endroits où elles diffèrent.

La

La *Lettre* de *Q. Cicéron à son frère, sur la demande du Consulat:* de la Trad. de l'Editeur.

La *Lettre* de *Cicéron à Quintus son frère, sur les qualités nécessaires à un bon Gouverneur de Province:* de la Trad. de Mr. *Geoffroi.*

Le *Songe de Scipion*, ou fragment du 6. Livre de la *République*, de la Trad. de Mr *l'Abbé d'Olivet.*

Enfin d'autres *Fragmens* du même Ouvrage & des précédens, entre lesquels on en trouvera un des plus singuliers, puisqu'il contient en peu de mots *les prémiers linéamens de la Constitution d'Angleterre.*

CONDITIONS.

1. L'Edition sera in Quarto, belle & exacte, du Papier, du Format & du Caractère de la *Préface*, pag. 1. & à côté du Titre on trouvera la Tête de *Cicéron* d'après *Cantini.*

2. Elle pourra contenir autour de 120 feuilles, plus ou moins.

3. Le prix sera de 25 Shellings, dont on payera une Guinée d'avance, & en Souscrivant on recevra un Exemplaire cousu des *Académiques*, avec le Latin & le Commentaire de *Valentia;* en reconnoissance de la Souscription.

4. Ceux qui souscriront pour 6 Exemplaires, en auront un 7e. gratis, y compris les *Académiques.*

5. On en tirera, pour les Curieux, 50 Exempl. en grand Papier, dont le prix sera de deux Guinées: auquel cas on payera une Guinée & demie d'avance, y compris les *Académiques*, qui serviront de Reçu.

Les Souscriptions seront reçues chez Mr. *Vaillant*, Libraire dans le Strand: & chez l'*Editeur*, en Threadneedle-street, Hatton-court.

D'AMSTERDAM.

Comme l'Avertissement suivant intéresse tous les

Curieux en Antiquité, & que la plupart des Lecteurs de ce Journal ont beaucoup de goût pour cette sorte d'Etude, nous croyons le devoir inférer ici.

Feu Monsieur *Jaques de Wilde* a laissé en mourant un fameux Cabinet de Médailles, & une nombreuse Collection de Pierres précieuses, gravées fort proprement & avec beaucoup d'art en creux & en relief, avec un grand nombre de Statues antiques, dont les unes sont de cuivre, & les autres de marbre. Il y a déja longtems que les Savans & les Curieux connoissent ce Trésor, & tous ceux qui se piquent de s'entendre en ces sortes de choses, ne peuvent s'empêcher de témoigner le cas particulier & l'estime qu'ils en font. Monsieur *de Wilde* avoit déja publié de son vivant une partie de ce Cabinet, qu'il partagea en quatre Livres *in quarto*, & qu'il eut soin d'orner de savantes Remarques. Cet Ouvrage parut sous le Titre de *Numismata antiqua, Gemmæ antiquæ, Signa antiqua, ex Museo Jacobi de Wilde;* mais il ne comprenoit qu'une petite partie de cette magnifique Collection, que l'Auteur enrichit lui-même dans la suite, & qu'il augmenta considérablement. Ses Héritiers viennent de prendre la résolution de vendre en public toute cette belle Collection, tant de Médailles antiques & modernes, que de Pierres précieuses gravées, avec les Statues de marbre & de cuivre. Cette Vente se fera à Amsterdam dans le mois d'Avril de l'année 1741; & on vendra alors le tout ensemble, ou séparément & par pièces, suivant l'ordre des *Numeros* du Catalogue. Monsieur *Sigebert Haverkamp* a bien voulu se donner la peine de dresser lui-même & de faire imprimer in 8. ce Catalogue, lequel contient une très exacte description de tout ce Cabinet, & de ce qu'il renferme de remarquable.

ERRA-

ERRATA pour l'Eloge Hiſt. de Mr. TURRETTIN.

Tom. XXI. Part. I. Pag. 6. Mr. *Gollot.* liſez *Pollot.* Pag. 9. l. 1. après *Mrs. les Profeſſeurs Louis Tronchin*, ajoutez *Philippe Merlurat.* Pag. 15. *certains cérémonies*, liſez *certaines cérémonies.* Pag. 27. *la traduction de ces derniers...* Effacez toute cette phraſe, parce que la même choſe eſt dite dans la ſeconde Partie de l'Eloge.

Tom. XXI. Part. II. Pag. 436. lig. 9. *il étoit avec eux un commerce.* liſ. *en commerce* Pag. 439. l. 12. *muni*, liſez *nourri.* Pag. 441. l. 18. *il*, liſ. *&.* Pag. 447. *Margrave*, liſ. *Landgrave.* Pag. 453. l. 19. *qu'il étoit.* liſ. *qu'il eſt.* Pag. 457. l. 6. après *l'autre*, ajoutez *de faire.* Pag. 472. l. 7. *ici joints.* liſ. *ci-joints.*

TABLE DES ARTICLES.

I. MUSE'E, publié par Mr. RÖVER. Pag. 243

II. *Fragment d'un ancien Jurisconſulte*, publié par Mr. RÖVER. 255

III. *Hiſtoire du Royaume des Grecs dans la Bactriane*, par Mr. BAYER, &c. 268

IV. *Ouvrages de Morale & de Politique*, de Mr. l'Abbé de ST. PIERRE, Tom. XII & XIII. 296

V. *Traité ſur la Nature Humaine.* 324

VI. *Hiſtoire du Ciel*, par Mr. l'Abbé PLUCHE. Second Extrait. 353

VII. AMMONIUS, ERANIUS PHILON, LESBONAX, &c. publiés par Mr. VALCKENAER. 376

VIII. TITE-LIVE, publié par Mr. DRAKENBORCH, Tome III. 420

IX. *Hiſtoire Romaine*, par Mr. ROLLIN, Tome II. 434

X. *Rélation hiſtorique de la Vie & du Règne de* DAVID. 449

XI. MANILIUS, publié par Mr. BENTLEY. 470

XII. *Nouvelles Littéraires.* 476

CATALOGUE des *Livres Nouveaux.*

Libri Latini.

Biblia Hebraïca cum Notis Maſorethicis & Numeris diſtinctionum in Paraſchas & Capita & verſus, accurante Chriſtiano Reineccio. 4. Lipſiæ 1739.

Biblia Hebraïca ſecundum Editionem Belgicam Everardi Vander Hooght, collatis aliis bonæ notæ Codicibus, una cum Verſione Latina Seb. Schmidii. 4. Lipſiæ 1740.

Joan. Ammani Icones & Descriptiones Stirpium rariorum in Imperio Rutheno. 4 fig. Petropoli 1739.

Tentamen Novæ Theoriæ Musicæ ex certissimis Harmoniæ Principiis dilucide expositæ, auctore Leon. Eulero. 4. Petropoli 1739.

Samuelis de Cocceii Jus Civile Controversum. Editio altera, multis Quæstionibus aucta. 2 Vol. 4. Francofurti & Lipsiæ 1739.

Pet. Horrebowii Opera Mathematico-Physica. 4 fig. Havniæ 1740.

Chr. Eber. Weismanni Institutiones Theologiæ Exegetico-Dogmaticæ. 4. Tubingæ 1739.

Nova Acta Eruditorum Anni 1739. 4. Lipsiæ 1739.

Acta Physico-Medica Academiæ Cæsareæ Leopoldino-Carolinæ Naturæ Curiosorum exhibentia Ephemerides. 4. Tom. V. Norimbergæ 1740.

Jo. Georg. Schelhornii de Vita, Fatis ac Meritis Philippi Camerarii. 4. Norimbergæ 1740.

Sacramentorum in veteris Romæ Judiciis solemnium Antiquitates, auctore Joanne Friderico Schreiter. 4. Lipsiæ 1740.

Joh. Georg. Wachteri Archæologia Nummaria, continens præcognita nobilissimæ Artis, quæ Nummos antiquos interpretatur. 4 Lipsiæ 1740.

Herm. Boerhave Prælectiones Academicæ in proprias Institutiones Rei Medicæ. Edidit, & Notas addidit Albertus Haller. 2 Vol. 8. Gottingæ 1740.

Gesta & Vestigia Danorum extra Daniam, præcipue in Oriente, Italia, Hispania, Gallia, Anglia, Scotia, Hibernia, Belgio, Germania & Sclavonia. 8. Lipsiæ 1740.

Leibnitii Tentamina Theodicææ de Bonitate Dei, Libertate Hominis & Origine Mali. 2 Vol. 8. Francofurti & Lipsiæ 1739.

Trilleri Commentatio de Pleuritide ejusque Curatione. 8. Francofurti 1740.

Borrichii Conspectus Præstantiorum Scriptorum Latinæ Linguæ. 8. 1740.

Newtoni Philosophiæ Naturalis Principia Mathematica, cum Commentariis Th. Le Seur & Fr. Jacquier. 4. fig. Genevæ 1739.

Livres François.

Remarques Historiques sur les Médailles & les Monnoyes, par J. D. Koehler. 4. fig. Berlin 1740.

Memoires ou Essai pour servir à l'Histoire de Mr. Le Tellier, Marquis de Louvois. 8. Amsterdam 1740.

Etat Politique de l'Europe. 8. Haie 1740. Le Tome III.

TABLE

TABLE DES MATIERES.

A.

ABDOLMELEC (*Al Validum ebn*). Nom du Caliphe ſous lequel les Mahométans s'emparérent de la Bactriane, de la Sogdiane, du Caſchgar, des Indes & de l'Eſpagne. 292. Pendant combien de tems il a règné. *ibid.* Exemple qui fait voir combien il étoit jaloux que les Copiſtes Chrétiens maintinſſent l'uſage des caractères de ſa Langue. *ibid.*

Adlerfeld (Mr. *Guſtave*). Hiſtoire abrégée de ſa vie. 141

Ame. Ce que c'eſt que notre Ame, ſuivant un Philoſophe moderne. 349. Fauſſe idée qu'en ont donnée *Des Cartes* & *Locke*. 350. La doctrine de ſon immatérialité, de ſa ſimplicité, & de ſon indiviſibilité eſt un véritable Athéiſme, ſuivant le même Auteur. 351. Théologiens Anglois qui ont tâché d'établir la préexiſtence des Ames humaines. 133

Année. Auteur qui fait voir qu'il n'y avoit chez les Hébreux qu'un ſeul commencement d'Année, ſavoir, celui du mois de *Niſan*, & qu'avant le tems des Maccabées les Juifs n'ont jamais eu d'autre diſtinction d'Année. 59, *& ſuiv.*

Antiochus le Grand, Roi de Syrie. Guerre qu'il fit à *Euthydème*, Magnéſien, qui s'étoit emparé de la Bactriane. 285. Voyez *Euthydème*.

Arithmétique. Si les Indiens ont tiré leur Arithmétique de quelque Philoſophe de leur propre Nation. 291

Athènes. Auteur qui nous apprend que cette Ville étoit une Colonie de l'ancienne Egypte, d'où elle avoit tiré ſa Religion. 27

B.

BACTRIANE. Pourquoi il eſt difficile de déterminer l'étendue & les limites de ce Pays. 278. Ses bornes. *ibid.* *Alexandre* s'en rend maître, & y établit un Gouverneur. 277. A qui on attribue la fondation de ce Royaume. 282. Tems de cette fondation. 283

Bactriens. Combat qui ſe donna entre les Perſes & les Bactriens. 274. Ils ſe ſoumettent à *Cyrus*. *ibid.* Tribut payé

payé par eux à *Darius* fils d'Hyſtaſpe. 275. Corps de Bactriens qui ſe trouvoit dans l'Armée de *Xerxès*, quand il porta la Guerre en Grèce. *ibid.* *Artaxerxès* remporte ſur eux une Victoire. *ibid.* 276

Baſtie (Mr. le Baron de la). Lettre qu'il écrit à Mr. d'*Orville*, Profeſſeur en Belles-Lettres à Amſterdam. 232

Bayle (Mr.) mis au nombre des fauteurs du Déiſme. 457

C.

CANICULE. Différens noms donnés à cette Etoile. 12. Son lever annonce le débordement du Nil. 13

Cérès. Ce que repréſentoient les Voyages de cette Déeſſe. 53. Ses Torches, & les Pavots qu'on met ordinairement dans ſa main. 54

Charles XII, Roi de Suède. Extrait de l'*Hiſtoire Militaire* de ce Prince. 140

Crainte. Pourquoi le plus grand nombre des Hommes ne peut guère être juſte que par crainte. 307

D.

DAVID. Extrait d'une *Relation hiſtorique de ſa Vie & de ſon Règne*, &c. 449. Accuſé d'avoir ajouté un Menſonge à un autre. 458. Comment on tâche de le juſtifier 459. Comment il diſpoſa des dépouilles de Goliath. 461

Démétrius fils d'*Euthydème* Roi de la Bactriane, eſt envoyé vers *Antiochus le Grand*, & fait avec lui un Traité d'Alliance. 286. Il tourne ſes armes contre les Nomades & contre les Indiens. *ibid.* Pourquoi il ne ſuccéda pas à *Euthydème* dans le Royaume de Bactriane. *ibid.*

Deſcartes. Fauſſe idée qu'il a donnée de l'Ame de l'Homme. 350. Jugement ſur la manière dont il a commencé à philoſopher. 365. Les Loix générales qu'il a établies ne ſont pas ſuffiſantes pour former des Eſpèces organiſées. 367

Diodote. Voyez *Théodote*.

Diſtinction. Dans quel cas le deſir de la Diſtinction eſt un Amour-propre très eſtimable. 398

Drakenborch (Mr.) donne une nouvelle Edition de *Tite-Live*. 421

E.

ECRITURE SYMBOLIQUE. On doit chercher ſon origine en Egypte. 11

Egyptiens. Pourquoi ils étoient attentifs à connoître la crue

crue des eaux du Nil. 12. Origine de l'Ordre de leurs Prêtres. *ibid.* Avoient un besoin extrême de connoître les Vents. *ibid.* & le lever de l'Etoile de la Canicule, qui leur annonçoit le débordement du Nil. 13. Symboles dont ils se servoient pour marquer l'Année Solaire. 15. Comme ils désignoient le Travail. 16. De quelle manière on peut justifier en quelque sorte leur ridicule Idolatrie. 20. Origine de leurs Dieux. 21, *& suiv.*

Eucratide s'empare de la Bactriane. 287. Il prend le titre de *Grand Roi. ibid.* Médaille qui le représente. 289

Eugène (le Prince). Lettre qu'il écrivit au Maréchal Comte de *Merci.* 307

Euthydème, Magnésien, dépouille de la Couronne *Théodote* II. Roi de la Bactriane. 285. Guerre qu'il eut à soutenir contre *Antiochus le Grand*, Roi de Syrie. *ibid.* Réponse qu'il fit à *Téléas* qu'*Antiochus* lui envoya en qualité d'Ambassadeur, pour lui représenter qu'il devoit se soumettre au Roi de Syrie, à qui la Bactriane appartenoit légitimement. *ibid.* Il fait la paix avec *Antiochus.* 286

F.

FAITS. Sur quoi sont fondés tous nos raisonnemens en matière de Faits. 334

Fénelon (Mr. de), Archevêque de Cambrai. Jugement sur son *Télémaque.* 313

Foi. Définition qu'en donne un nouveau Philosophe Anglois. 343. Pourquoi la Foi est toujours accompagnée d'une idée plus vive que la simple conception. 345, 346

H.

HOROSCOPE. Comment on fait voir le peu de solidité du Système des faiseurs d'Horoscope. 357

Huet (Mr. Evêque d'Avranche) rapporte tous les Dieux des Païens à *Moïse* & à *Séphora* sa femme. 7

I.

JALLABERT (Mr.) Professeur en Physique Expérimentale à Genève. Sa Harangue Inaugurale. 238

Janus. Explication du Dieu *Janus* avec ses deux visages, l'un jeune, l'autre vieux, une Clé dans une main, & un Serpent dans l'autre. 34

Idées. Ce que c'est. 329. D'où naissent toutes les Idées simples. 330. Il n'y a point d'Idée ni dans l'Entendement,

dement, ni dans l'Imagination, ni dans la Mémoire, qui n'y ait été précédée de quelque Impreſſion. 333
Impoliteſſes. Pourquoi on apprend plus à vivre par les Impoliteſſes des autres, que par leurs Politeſſes. 308, 309
Iſis. Ses différens noms. 24. Comment les Sculpteurs des Grecs arrangeoient ſa coiffure. 25. Eſt le Symbole de l'Abondance, & la même que *Cérès*. 26. Croiſſant que l'on mettoit ſur ſa tête pour annoncer les Néoménies. *ibid.* Pourquoi l'*Iſis* de Saïs étoit armée. 28

L.

LONDRES. Obſervation par laquelle on prétend prouver que le ſéjour de Paris eſt plus ſain que celui de Londres. 305
Longueville (Madame de). Jugement qu'en portoit Mr. *Nicole*. 302, 303

M.

MATIERE. Philoſophe moderne qui prétend faire voir que la Matière n'eſt point diviſible à l'infini. 351
Mazarin (le Cardinal de). Réflexions ſur ſon Miniſtère. 320, *& ſuiv.*
Ménandre, Roi d'une partie des Indes, ſe rend maître de la Bactriane, 287
Morale. Ce qu'il faut faire pour rendre un Diſcours de Morale plus utile. 310. Quels ſont les meilleurs Livres de Morale. 314

N.

NEWTON. Ce qu'il y a de plus raiſonnable dans le Syſtème de ce Philoſophe. 368. Quelle eſt la doctrine qui lui a ſuſcité le plus d'adverſaires. 368, 369. Combien il admet de différentes eſpèces d'Attractions, pour expliquer les différens phénomènes de la Nature. 369
Nicole (Mr.) fameux Janſéniſte. Jugement qu'il faiſoit de Mr. *Paſcal*, auquel il préferoit Mr. *Tréville* pour l'étendue & la force de l'eſprit. 302
Norman (David), Théologien & Philologue d'Upſal, avoit eu deſſein de publier des Lettres de *Libanius*. 188

O.

OPINIONS. Il eſt de l'Homme ſage de n'en avoir guère que de proviſionnelles, avec leſquelles on puiſſe toujours tenir une porte ouverte à la docilité, & par conſéquent à la Vérité. 317

DES MATIERES.

P.

PALLAS a montré aux Athéniens l'usage de l'Olivier & du Lin. 27. Ce que signifie la Chouette qui ne la quitte jamais. 28

Palmroot (*André*), Bibliothécaire de l'Académie d'Upsal. Ouvrage qu'il s'étoit proposé de publier. 189. Tems de sa mort. *ibid.*

Pierre (Mr. l'Abbé de St.). Extrait du Tome XII. de ses *Ouvrages de Morale & de Politique*. 296. A souvent changé d'opinions, sur la Morale, sur la Politique, & particulièrement sur le véritable prix des grandes fortunes, des grandes places, &c. 317

Planètes. Les prémiers Hommes ont cru qu'elles étoient habitées par des Intelligences supérieures, qui réglant leurs mouvemens, en régloient aussi les influences 6

Pluche (Mr. l'Abbé). Son *Histoire du Ciel*. 5, 355. Son sentiment sur l'origine des Dieux des Païens. 7, *& suiv.*

Principes. Ignorance dans laquelle nous sommes sur les Principes des Corps simples ou organisés. 362

Python. Explication de la fable du Serpent *Python* tué à coups de flèches par *Apollon*. 30

R.

RELIGION ANGLICANE. Ce qu'il faudroit faire pour la perfectionner. 311

Retraite. Comment on fait voir que le dégoût de la Société, qui conseille la Retraite, est communément une maladie d'esprit. 301. La Retraite est plus propre aux réflexions, & plus commode que le commerce du Monde pour perfectionner l'étendue de l'esprit. 310

Richelieu (le Cardinal de). Réflexions sur son Ministère. 320, *& suiv.*

Roi juste. Ce que doit faire un Roi pour qu'on puisse lui donner ce beau titre. 312

Rollin (Mr.). Extrait du second Tome de son *Histoire Romaine*. 434

Rostgaard (Mr. *Frédéric*), Conseiller de Conférence, d'Etat & de Justice, de Sa Majesté Danoise, s'est attaché à chercher de tous côtés des Lettres de *Libanius*. 191

Rowe (Mr.) publie *les Amours d'Héro & de Léandre, Poëme de Musée le Grammairien*. 243

S. *A-*

TABLE DES MATIERES.

S.

SATURNE. Pourquoi il a été pris pour *Abraham*. 44 Ses différentes hiſtoires ſe trouvent aiſement dans les Symboles des *Iſis* & des *Horus* qui annonçoient les Jugemens. 44, 45

T.

TELEMAQUE. Voyez *Fénelon*.

Théodote ou *Diodote* I. regardé comme le fondateur de la Bactriane. 282. Tems auquel il a fondé ce Royaume. 283. Raiſons qu'il y a de croire qu'il vainquit les Chorasmiens & les autres Peuples voiſins de la Mer Caſpienne. 284. Combien de tems il a règné. *ibid.*

Théodote II. Roi de la Bactriane & fils du précedent, eſt dépouillé de la Couronne par Euthydème, Magnéſien. 285. Combien de tems il a règné. *ibid.*

Tite-Live. Extrait d'une nouvelle Edition de cet Auteur. 421. Ce que l'on doit penſer de ſes Harangues. 435. Fables mêlées dans la narration de ce qu'il rapporte de la défaite entière des Gaulois par *Camille*. 445

Tréville, ou *Troisville* (*Henri Joſeph de Peyre*). Combien il avoit l'eſprit juſte & exact. 302. Préféré à Mr. *Pascal*, & à quels égards. *ibid.*

Tromperie. Cas où l'on prétend faire voir que la Tromperie ceſſe d'être injuſte, & qu'elle devient au contraire très vertueuſe. 297

V.

VALLETTE (le Cardinal *de la*). Exemple qui fait voir ſon indiscrétion. 299

Vénus. Pourquoi on met ſur la tête de cette Déeſſe un Croiſſant ou une Etoile. 27. Ce que ſignifie l'Enfant qu'on met ſur ſes genoux. *ibid.*

Vignoles (Mr. *des*) prétend que les Iſraélites avoient la même forme d'Année que les Egyptiens, leurs Maîtres & leurs Oppreſſeurs. 62

Vin. Effet du bon Vin. 315, 316

Voltaire (Mr. de). Jugement ſur ſon *Hiſtoire de Charles XII*. 147. Examen de quelques faits rapportés dans cette Hiſtoire. 149, *& ſuiv.*

FIN DE LA TABLE.
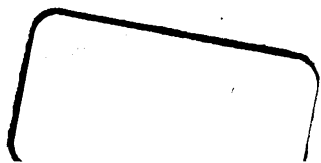
3 2044 019 321 967